

CORPUS
SCRIPTORUM CHRISTIANORUM ORIENTALIUM

EDITUM CONSILIO
UNIVERSITATIS CATHOLICAE AMERICAE
ET UNIVERSITATIS CATHOLICAE LOVANIENSIS

Vol. 420

BR
60
C5
U.420

SUBSIDIA
TOMUS 59

CHRÉTIENS SYRIAQUES
SOUS LES ABBASSIDES
surtout à Bagdad
(749 - 1258)

PAR

JEAN MAURICE FIEY

LOUVAIN
SECRÉTARIAT DU CORPUSCO
WAVERSEBAAN, 49
1980

Theology Library
SCHOOL OF THEOLOGY
AT CLAREMONT
California

ISBN 2-8017-0136-X

© 1980 by Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium.

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation,
y compris les microfilms, de ce volume ou d'un autre de cette collection,
réservés pour tous pays, y compris l'URSS.

D/1980/0602/4

Imprimerie Orientaliste, s.p.r.l., Louvain (Belgique)

Ne quid falsi dicere audeat
Ne quid veri non audeat

CICERON; *De oratore*, 2.15

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF TORONTO
100 St. George Street
Toronto, Ontario

RÉFÉRENCES ET ABRÉVIATIONS

- ABBOTT, NABIA, *Two Queens of Baghdad*, U. Chicago, 1946.
- ABDUL HAQ, *Historical Poems in the Dīwān of Abū Tammām*, *Islamic Culture*, XIV (1940), p. 17-29.
- , *Abū Tammām, his Life and Poetry*, *Ibid.*, XXVI² (1952), p. 16-41.
- ‘ABD AL-RAQIB YUSIF, *Hôpitaux et médecins de l’État Dostaki* (Marwānides de Mayyāfāriqīn), dans *Bayn al-Nahrayn* (ar.), n° 21 (1978), p. 5-14.
- ABEL, ARMAND, *Les marchés de Bagdad, essai historico-géographique : situation, voies d’accès, ressources*, dans *Bulletin de la Société belge d’études géographiques*, IX², (déc. 1939), p. 148-164, 2 cartes.
- ABRAMOWSKI, R., *Dionysius von Tellmahre, jakobitischer Patriarch von 818-845, Zur Geschichte der Kirche unter dem Islam*, Leipzig, (1940) 1966.
- ABU HAYYAN, v. AL-TAWHĪDI.
- ABU ‘L-MAHASIN, v. IBN TAĠRIBIRDĪ.
- ABU YUSIF YA‘QUB, *Kitāb al-Ḥarāġ* (*Livre de l’impôt foncier*)
— tr. fr. E. FAGNAN, Paris, 1921.
— v. BEN SHEMESH.
- Agānī*, v. EL-KHATIB, N.
- AḤMAD, L. I., *The Role of the Turks in Iraq during the Caliphate of Mu‘taṣim* (218-227/833-842), Thèse Ph.D., Manchester, 1965.
- AL-‘ALĪ (ṢALĪḤ AḤMAD), *Bagdād* (ar.), d’après Ibn al-Faḳīh al-Hamadānī, Bagdad, 1977.
- ALLARD, MICHEL, *Les chrétiens à Bagdad*, dans *Arabica*, IX (1962), p. 375-388 (numéro spécial sur Bagdad).
—, *Histoire de la pensée arabe et société*, dans *Etudes philosophiques offertes au Dr Ibrahim Madkour*, Le Caire, 1974, p. 121-130 (Commentaire de la lettre [de Ġāḥiḏ?] sur les secrétaires).
- ALLOUCHE, I. S., *Un traité de polémique arabo-chrétien au IX^e siècle*, dans *Hesperis*, XXVI (1939) p. 123-155 (Traduction de *al-Radd ‘ala ‘l-Naṣāra*).
- AMEDROZ, H. F., v. MISKAWAYH
- , *Three Years of Buwayhid Rule in Baghdad* (A.H. 389-393), *JRAS*, (1901), p. 501-536, 749-786 (= *Hilāl*).
- , *Abbasid Administration in its Decay*, *JRAS*, (1913), p. 823-842.
- , *The Vizier Abū ‘l-Faḳl b. al-‘Amīd*, *Der Islam*, III (1912), p. 323-351, = *Miskawayh*.
- , *The Tajārib al-umam of Abū ‘Alī Miskawayh*, *Der Islam*, V (1914), p. 335-357.
- AMEDROZ, H. F. et MARGOLIOUTH, D. S., *The Eclipse of the Abbasid Caliphate*, (Original Chronicles of the 4th Islamic Century) Oxford-Londres, 1920-1921, 7 vol.
- AL-‘AMĪD, TAḤIR MUẒAFFAR, *Al-‘imāra ‘l-‘Abbasīya fī Sāmarrā’*, Bagdad, 1976, = Thèse, Edinburgh 1968.
- , *Bagdād, madīnat al-Manṣūr al-mudawwara*, Naġaf 1387/ 1967.

- AMIN, HUSAYN, *L'administration au temps des Saġūkides* (ar.), *Sūmer* XX (1964), p. 209-226.
- ANAWATI, G.C., *Polémique, apologie et dialogue islamo-chrétien*, dans *Euntes docete*, (U. Pontif. Urbaniana), XXII (1969), p. 375-452.
- ʿARIB, (b. SAʿAD AL-QURṬUBI), *Šilat tārīḥ al-Ṭabarī* (Tabari continuatus), éd. M.J. De Goeje, Leiden, 1897.
- ARKOUN, MOHAMMED, *Contribution à l'étude de l'humanisme arabe au IV^e/X^e siècle: Miskawayh, philosophe et historien*, Etudes philosophiques, XII, Vrin, 1970.
- , *Pour un remembrement de la conscience islamique*, dans *Mélanges offerts à Henry Corbin*, Tehran, 1977, p. 191-215.
- ARNALDEZ, ROGER, *Les chrétiens, selon le Commentaire de Rāzī*, dans *Mélanges islamologiques* (vol. à la mémoire d'Armand Abel), éd. P. SALMON, Leiden, 1974, p. 45-57.
- ARNOLD, Th. W., *The Preaching of Islam*, éd. Sh. M. Ashraf, Lahore, 1961.
- ARUZI, NIZAMI, *Les quatre discours*, tr. de persan par Isabelle de Gastines, Bibl. des œuvres classiques persanes, n° 1, Paris, 1968.
- AL-ASNAWI, v. PERLMANN, M.
- ʿAWWAD, GUORGUIS, *Kitāb al-Diyyarāt*, du ŠABUŠṬI, 1^{ère} éd., Bagdad, 1951; 2^e éd., 1966.
- , *Les couvents anciens de Bagdad* (ar.), dans *Journal of the Syriac Academy*; rive est: II (1976) p. 47-74; rive ouest: III (1977), p. 79-122.
- ʿAWWAD, MIḤAIL, *Lost fragments of the K. al-Wuzarāʾ*, (ar.), Bagdad, 1948.
- AL-AZDI, ABU ZAKARIYA, *Tārīḥ al-Mawṣil*, éd. ʿALI ĠAYBA, Le Caire, 1387-1967.
- BABO ISHAQ, RUFĀʿIL, *Tārīḥ Našāra al-ʿIrāq*, Bagdad, 1948.
- , *Aḥwal našāra Baġdād fī ʿahd al-ḥilāfa ʿl-abbāsiya*, Bagdad, 1960.
- AL-BAĠDADI, ʿABD ALLAH, *Le livre des secrétaires*, éd. et présentation D. SOURDEL, dans *BEO*, XIV (1952-1954), p. 128-153.
- AL-BAĠDADI, ʿABD AL-LATIF, *K. al-Ifāda wa ʿl-ʿtibār*, tr. angl. *The Bastern Key*, par K. H. ZAND, JOHN A. et IVY E. VIDEAN, Londres, 1965.
- AL-BAĠDADI, AL-ḤATIB (Abū Bakr A. b. ʿAlī b. Ṭābit), v. KRENKOW.
- BAR HEBRAEUS (Grégoire Abū ʿl-Faraġ), *Chronicon Ecclesiasticum*, éd. syr., tr. lat. ABBELOOS, J. B. et LAMY, Th. J., 3 vol., Louvain, 1872-1877.
- , *Chronography*, tr. E. A. W. BUDGE, I, Oxford, 1932.
- , *Ibid.*, tr. ar. par ISHAQ ARMALET: *Tārīḥ al-duwal al-sūriyānī*:
Rois arabes (= p. 95-506 d'éd. syriaque BEDJAN, 1890): *Machriq*, XLIII-XLVII (1949-1953)
Rois mongols, jusque L (1956)
- , résumé arabe: *Muḥtaṣar al-duwal*, éd. A. ŠALḤANI, Beyrouth, 1890.
- BAR KALDUN, JEAN, *Vie de Rabban Yousef Bousnaya*, tr. fr. CHABOT, J. B., *ROC*, III (1898).
- BARSAUM, v. Lu'lu'.
- BAUMSTARK, ANTON, *Geschichte der syrischen Literatur*, Bonn, 1922.
- BEN SHEMAH, A., *Taxation in Islam*, 3 vol., Leiden, 1958-1969. = les trois specimens restants de *K. al-Ḥarāġ*:
Vol. I, YAHYA b. ADAM AL-QURAŠI

- Vol. II, QUDAMA b. ĞA'FAR
 Vol. III, ABU YUSUF.
- BERNHAUER, A. WALTER, *Mémoire sur les institutions de police chez les Arabes, les Persans et les Turcs*; JA, 5^e série, XV (1860) p. 461-508; XVI (1860) p. 114-190, 347-392; XVII (1861) p. 5-76.
- BETTS, ROBERT BRENTON, *Christians in the Arab East, A Political Study*, Athènes, 1975.
- B.H., v. BAR HEBRAEUS, *Chron. Eccl.*
- B.H., *Chronography* v. BAR HEBRAEUS, *Chronography*.
- B.H. Muhtaşar, v. BAR HEBRAEUS, *Muhtaşar al-duwal*.
- BIDAWID, R.J., v. TIMOTHEE.
- Bidāya*, v. IBN KAṬĪR.
- AL-BIRUNI, *Al-āṭār al-bāqīya min al-qurūn al-ḥāliya*, éd. E. SACHAU, Leipzig, 1878.
- BOSWORTH, CLIFFORD EDMUND, *The Islamic Dynasties*, Edinburgh U.P., 1967.
- , v. TA'ALIBI.
- AL-BOUSTANY, FOUAD EPHREM, *Les différentes races à Bagdad sous les Abbassides* (ar.), *Machriq*, (*Tamāzuḡ al-'anāşir al-başariya fī Baġdād al-'Abbāsīyya*), XXXII (1924), p. 409-440.
- , *Al-Taqaifa 'l-insāniya fī Baġdād al-'Abbāsīyya*, conférence à Bagdad, Mihraġān XII^e centenaire de Bagdad, 1-8 décembre 1962 (dactylographiée).
- , son *Encyclopédie*, v. *Dā'irat al-Ma'ārif*.
- BOUVAT, L., *Les Barmécides*, *Revue du monde musulman*, vol. XX, Paris, 1912.
- BOWEN, H., *The Life and Times of 'Alī b. 'Isā, the Good Vizier*, Cambridge et Londres, 1928.
- BRAUN, O., v. TIMOTHEE.
- BROCKELMANN, CARL, *Geschichte der arabischen Litteratur* (= GAL), 2 vol. et 3 suppléments, Leiden, 1943.
- BROOKS, B.W., *Byzantines and Arabs in the Time of the Early Abbasids*, dans *The English Historical Review*, XV (1900), p. 728-747; XVI (1901), p. 84-92.
- BUSSE, HERIBERT, *Chalif und Grosskönig, Die Buyiden im Iraq (945-1055)*, Beirut Texte und Studien, Bd. 6, Beyrouth, 1969.
- CAETANI, L., *Annali dell'Islam*, 10 vol., Milan, 1905-1926.
- CAHEN, CLAUDE, *Fiscalité, propriété, antagonismes sociaux en Haute Mésopotamie au temps des premiers Abbassides, d'après Denys de Tell Mahré*, *Arabica*, I (1954), p. 136-152.
- , Compte rendu de F. LOEKKEGAARD, *Islamic Taxation*, dans *Arabica*, I (1954), p. 346-353.
- , *L'histoire économique et sociale de l'Orient musulman ancien*, dans *Studia Islamica*, III (1955), p. 93-115 (suggère thèmes d'étude).
- , *Mouvements et organisations populaires dans les villes de l'Asie musulmane milices et associations de foutouwwa*, dans *Recueils de la Société Jean Bodin*, VII (1955), p. 273-288.
- , Compte rendu de IBN ĞAWZI, *Mir'at al-zamān*, et YUNINI, *Ḍayl*, dans *Arabica* IV (1957), p. 191-194.
- , *L'Islam et les minorités confessionnelles au cours de l'histoire*, dans *La table ronde*, n° 126, juin 1958, p. 61-72.

- , *Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen-Age*, dans *Arabica*, V (1958), p. 225-250; VI (1959), p. 25-56, 233-265.
- , *La changeante portée sociale de quelques doctrines religieuses*, dans *L'élaboration de l'Islam*, p. 5-22.
- , *Histoire économique-sociale et islamologie: le problème de l'adaptation entre les autochtones et l'Islam*, dans *Correspondance d'Orient*, n° 5, p. 197-215 (= Colloque sur la sociologie musulmane, Bruxelles, 1961).
- , *Bagdad au temps de ses derniers califes*, *Arabica* LX (1962) p. 289-302.
- , différents articles dans *E.I.*²
- , v. MAKIN.
- CANARD, MARIUS, *Histoire de la dynastie des Hamdānides de Djazīra et de Syrie*, t. I, Alger, 1951. (tables: dans *Arabica* XVIII (1971) p. 279-519)
- , *Quelques «à côté» de l'histoire des relations entre Byzance et les Arabes*, dans *Studi orientalistici in onore de Giorgio Levi Della Vida*, I, Rome (1956), p. 98-119.
- , *Bagdad au IV^e siècle de l'Hégire (X^e A.D.)*, dans *Arabica*, IX (1962), p. 267-288.
- CASPAR, ROBERT, *Les versions arabes du dialogue entre le catholicos Timothée I et le calife al-Mahdī (II^e/VIII^e s.)*, dans *Islamochristiana*, III, (1977), p. 109-175.
- CERDIC (*Annuaire du —*, 1976) = *Eglises et groupes religieux dans la société française, intégration ou marginalisation*, (5^e colloque du Centre de Sociologie du Protestantisme, Strasbourg, 7-9 octobre 1976), Strasbourg, 1977, U. des sciences humaines de Strasbourg, Coll. *Hommes et Eglises* 8.
- CHABOT, JEAN BAPTISTE, *Littérature syriaque*, Paris, 1934 (Bibl. catholique des sciences religieuses).
- CHEIKHO, LOUIS, *Poètes*. = *Šu'arā' 'l-Našrānīya ba'd al-Islām (Poètes chrétiens après l'Islam)*, 2^e éd., Beyrouth, 1967.
- Chron. an. 813* = *Chronicon anonymum ad ann. Chr. 813 pertinens*, texte syr. éd. BROOKS, E. W., 1905, tr. lat. 1907, CSCO, *Chronica minora* III, T. vol. 5 / Syr. 5, p. 243-260; V. Vol. 6/Syr. 6, p. 183-196.
- Chron. an. 846* = *Chronicon anonymum ad ann. p. Chr. 846 pertinens*, texte syr. éd. BROOKS, E. W., tr. lat. CHABOT, I. B., 1904, CSCO, *Chronica minora*, II, T. vol. 3/Syr. 3, p. 157-238; V. vol. 4/Syr. 4, p. 121-180.
- Chron. 1234* = *Anonymi auctoris chronicon ad A.C. 1234 pertinens*, V. II, tr. ABOUNA, ALBERT, CSCO, vol. 354, *Syr. 154*, 1974. (= l'Edessénien anonyme).
- DENNETT, DANIEL C. JR., *Conversion and the Poll Tax in Early Islam*, Harvard U. Press, 1950 (Harvard Historical Monographies, n° XXII); tr. ar. FAWZI FAHMI FAHIM, *al-Ġizya wa 'l-Islām*, Beyrouth, 1960.
- DE GOEJE, M. J., *Mémoire sur la conquête de la Syrie*, dans ses *Mémoires d'histoire et de géographie orientales*, 2^e éd., Leiden, 1886.
- DELLY, E. K., *La théologie d'Elie bar Šénaya*, Rome, 1957 (*Studia Urbaniana*, 1).
- DENYS DE TELL MAHRÉ, *Chronique* (4^e partie), tr. fr. CHABOT, J. B., Bibl. Hautes Etudes, fasc. 112, Paris, 1895. — Éd. complète CHABOT, I. B. et

- BROOKS, E. W., CSCO vol. 91 et 104; tr. partielle, CHABOT, I. B., CSCO vol. 121.
- AL-DINAWARI, *'Uyūn al-Aḥbār*, v. IBN QUTAYBA.
- DONOHUE, JOHN JOSEPH, *The Development of Political and Social Institutions in Iraq under the Buwayhids, 334-403 H.*, Thèse Harvard U., 1966 (dactylographiée).
- DOZY, R. P. A., *Al-mu'ğam al-mufaṣṣal bi asmā' l-malābis 'ind al-' Arab*, tr. ar. par AKRAM FADHIL (Bagdad, 1971) du *Dictionnaire détaillé des noms de vêtements chez les Arabes* (1843).
- DUNLOP, D. M., *The Translations of al-Biṭrīq and Yaḥya [Yūḥannā] b. al-Biṭrīq*, *JRAS*, 3^d series, 1959, part 3/4, p. 140-150.
- AL-ḌAHABI, ŠAMS AL-DIN, *K. duwal al-Islām (= K. al-tārīḥ al-ṣağīr)*, 2 vol. Hyderabad, 1364-1365.
- Eclipse*, v. AMEDROZ.
- EDELBY, NÉOPHYTE, *Essai sur l'autonomie législative et juridictionnelle des chrétientés d'Orient sous la domination musulmane*, Thèse dactylographiée, U. Latran, Rome 1951.
- L'élaboration de l'Islam*, Colloque 1959 du Centre d'études d'histoire des religions, Strasbourg, PUF, 1961.
- ELGOOD, CYRIL, *A Medical History of Persia and the Bastern Caliphate*, Cambridge U.P., 1951.
- ÉLIE DE NISIBE (Bar Šināya) *Chronographie = La chronographie d'Élie bar Šināya*, tr. fr. DELAPORTE, L.J., *Bibl. des Hautes Etudes*, fasc. 181, Paris 1910.
- , *Opus chronologicum = Eliae metropolitanae Nisibeni, Opus chronologicum*, T. syr et V. lat. BROOKS, E. W. et CHABOT, I. B., CSCO vol. 62*, 62**, 63* et 63**.
- , Tr. ar. *Tārīḥ Ilīya bar Šināya*, par YUSIF HABBI, Bagdad, Académie syrienne, 1975. (Les références sont quelquefois données aux années des événements, des Grecs ou de l'Hégire [G. ou H.], qui sont les mêmes pour toutes les éditions).
- ELISSÉEFF, NIKITA, *Nur ad-Din*, 3 vol., PIFD, 1967.
- , *Thèmes et motifs des Mille et Une Nuits*, PIFD, 1949.
- E. N. v. ÉLIE DE NISIBE
- EUTYCHIUS, v. SA'ID b. AL-BITRIQ
- FARES, BISHR, *Vision chrétienne et signes musulmans*, *Mém. Inst. Eg.*, 56 (1961).
- FATTAL, ANTOINE, *Le statut légal des non-musulmans en pays d'Islam*, coll. *Recherches*, X, Beyrouth, 1958.
- FIEY, J. M., *Rūm à l'est de l'Euphrate*, dans *Le Muséon*, XC (1977), p. 365-420.
- Fihrist* v. IBN AL-NADIM.
- FINKEL, JOSHUA, *A risāla of al-Jāḥiẓ*, dans *JAOS*, XLVII (1927), p. 311-334.
- FRAYHA, ANIS, *Influence of Syriac Grammar on Arabic*, dans *Al-Abḥath*, XIV (1961) p. 39-60.
- GAL v. BROCKELMANN
- GARDET, LOUIS, *La cité musulmane*, Paris, 1954.
- , *Philosophie et religion en Islam avant l'an 330 H.*, dans *L'élaboration de l'Islam*, p. 39-60.

- , *Les hommes de l'Islam. Approche de mentalités*, coll. *Le Temps et les hommes*, Paris, 1977.
- GARSOÏAN, NINA G., *Le rôle de la hiérarchie chrétienne dans les rapports diplomatiques entre Byzance et les Sassanides*, dans *Revue des Etudes Arméniennes*, Nelle série, X (1973-1974), p. 119-138.
- GCAL, v. GRAF.
- GEORR, KHALIL, *Les catégories d'Aristote dans leurs versions syro-arabes*, Beyrouth, 1948.
- GERMANUS, JULIUS, *The Role of the Turks in Islam*, dans *Islamic Culture*, VII (1933) p. 519-532 et VIII (1933) p. 1-15.
- GOLDZIHNER, IGNAZ, *Zur Literatur des Ichtilāf al-maḏāhib*, ZDMG, XXXVIII (1884) p. 669-682.
- , *Usages juifs d'après la littérature religieuse des musulmans*, dans *Revue des Etudes Juives*, XXVIII (1894), p. 75-94.
- GOTTHEIL, RICHARD, *A Fetwa on the Appointment of Dhimmis to Office*, dans *Zeitschrift für Assyriologie*, XXVI (1912), p. 203-214.
- GRAF, GEORG, *Geschichte der christlichen arabischen Literatur*, 5 vol. Vatican, 1944-1953 (= *Studi e Testi*, vol. 118, 133, 146, 147, 172).
- ĞABR, ĞAMIL, *Al-Ğāhiz wa muğtama' 'aṣrih*, Beyrouth, 1957.
- ĞAHIZ, K. *al-radd 'alā 'l-Naṣāra*, v. TOHME, A.
- , *K. al-Tāğ (Le livre de la couronne)*, tr. Ch. PELLAT, Paris, 1954.
- , v. PELLAT.
- ĞAHŠIYARI, K. *al-Wuzarā' wa 'l-Kuttāb*, éd. Caire, 1938; v. SOURDEL, 'AWWAD.
- ĞAWAD, MUSTAFA, *Sayyidāt al-Bilāṭ al-'Abbāsī*, Bd. s. d.; v. IBN AL-SA'Ī
- AL-ĞUNDI, MUḤAMMAD SALIM, *Al-Ğāmi' fī aḥbār Abī 'Alā' al-Ma'arrī wa aṭārih*, 3 vol., Damas, 1962-1964.
- HAGE, WOLFGANG, *Die Syrisch-Jakobitische Kirche in Frühislamischer Zeit*, Wiesbaden, 1966.
- HAMADANI, 'ABD AL-ḤASAN MUḤAMMAD b. 'ABD AL-MALIK, *Takmilat Tārīḥ al-Ṭabarī*, vol. I, éd. A. Y. KAN'AN, Beyrouth [1958] 1962.
- HARTMANN, ANGELIKA, *La conception gouvernementale du calife an-Nāṣir li-Dīn Allāh*, dans *Orientalia Suecana*, XXII (1973), p. 52-61.
- , *An-Nāṣir li-Dīn Allāh (1180-1225)*, *Politik, Religion, Kultur in der später 'Abbāsidenzeit*, W. de Gruyter, Berlin-New York, 1975.
- HILAL (AL-ŞABI), *Tuḥfat al-umarā' fī tārīḥ al-wuzarā'*, éd. H. F. AMEDROZ, Beyrouth, 1904.
- , *Rusūm Dār al-Khilāfah (The Rules and Regulations of the Abbasid Court)*, tr. ELIE A. SALEM, Beyrouth, 1977.
- , v. AMEDROZ, *Three Years*.
- HABBI, YUSIF, *Yūḥannā b. Ḥaylān, maître d'Alfarābī en logique (ar.)*, dans *Bayn al-Nahrāy III* (1975), p. 125-154.
- , v. ELIE DE NISIBE.
- AL-ḤAĞIRI, ṬAHA, *al-Ğāhiz, hayātuḥu wa aṭāruh*, Dār al-Ma'ārif, 1962.
- ḤAMĪDULLAH, MUḤAMMAD, *Nouveaux documents sur les rapports sur les rapports de l'Europe avec l'Orient musulman au Moyen-Age*, dans *Arabica*, VII (1960) p. 281-300.
- al-Hawādīṭ al-Ğāmi'a*, éd. ĞAWAD, M., Bagdad 1351/1932, (= *Şaḍarāt*, q. v.)

- AL-IBŠIHI, ŠIHAB AL-DIN, *Al- Mustāzraf fī kul Mustāzraf*, tr. G. RAT, Paris, 1899, 2 vol.
- INAYATULLAH, SH., *Contribution to the Historical Study of Hospitals in Medieval Islam*, dans *Islamic Culture*, XVIII (1944), p. 1-14.
- AL-IŠBAHANI, IMAD AL-DIN, *Ḥarīdat al-qaṣr wa ḡarīdat al-‘aṣr*, éd. BAĦĠAT AL-AṬARI et ĠAMIL SA’ID, 2 vol., Bagdad, 1375/1955.
- IBN ‘ABD RABBIH, *al-‘Iqd al-farīd*, 3^e éd., Le Caire, 1965, 7 vol.
- IAU = IBN ABI UŞAYBĪ‘A, MUWAFFAQ AL-DIN ABU ‘L-‘ABBAS, ‘*Uyūn al-anbā’ fī ṭabaqāt al-aṭibbā’* :
— tr. partielle, B. R. SANGUINETTI, *J.A.*, 1854-1856.
— éd. NAZAR RIDA, Beyrouth, 1965.
- IBN AL-AṬIR, ‘IZZ AL-DIN, *K. al-Kāmil fī ‘l-tārīḥ*, éd. Beyrouth, 1965-1967, 13 vol.
- IBN AL-AZRAQ, ABU ‘ABD ALLAH MUḤAMMAD — AL-ANDALUSI, *Badā’i’ al-sulk fī ṭabā’i’ al-mulk*, éd. MUḤAMMAD b. ‘ABDEL-KARIM, 2 vol., Tunis, 1977.
- IBN AL-BANNA’, v. MAKDISI. G.
- IBN AL-FUWATI (?) v. *Hawādīṭ*.
- IBN AL-ĠAWZI, ABU ‘L-FARAĠ ‘ABD AL-RAḤMAN, *K. al-Muntaẓam fī tārīḥ al-mulūk wa ‘l-umam*, éd. KRENKOW, Hyderabad, 1357-1359/1938-1940, 8 vol.
- IBN ĠUBAYR, *Voyages*, tr. M. GAUDEFRY-DEMOMBYNES, 2^e Partie, Paris, 1951. (Documents relatifs à l’histoire des croisades, publiés par l’Académie des Inscriptions et Belles Lettres, V.)
- IBN ḤALLIKAN, *Wafayāt al-a’yān wa abnā’ ‘l-zamān*, éd. MUḤYI ‘L-DIN ‘ABD AL-ḤAMID, Le Caire, 1948-1949, 6 vol.; Tr. M. G. DE SLANE, *Ibn Khallikan’s Biographical Dictionary*, Paris-Londres, 1843-1871, 4 vol. (v. KUTUBI).
- IBN AL-‘IBRI v. BAR HEBRAEUS.
- IBN KAṬIR, ISMA‘IL, *al-Bidāya wa ‘l-nihāya fī ‘l-tārīḥ*, éd. Beyrouth-Ryād 13 vol.
- IBN AL-NADIM, *K. al-Fihrist*, éd. G. FLÜGEL, 1871
— tr. angl. BAYARD DODGE, *The Fihrist of Ibn al-Nadīm*, 2 vol., Columbia U.P., 1970.
- IBN AL-NAQQAŞ, MUḤAMMAD b. ‘AL-DAKKALI, *Fatwa sur la condition des dhimmi*, tr. M. BELIN, *J.A.*, VIII (1851) p. 417-516; XIX (1852) p. 97-140.
- IBN QAYYIM AL-ĠAWZIYA, *Aḥkām ahl al-dīmma*, éd. SUBḤI AL-ŞALEḤ, U. Damas, 1381/1961; Extrait (= p. 657-893): *Şarḥ al-Surūṭ al-‘Umarīya*.
- IBN AL-QIFṬI, ‘ALI, *Tārīḥ al-Ḥukamā’*, éd. J. LIPPERT, Leipzig, 1903.
- IBN QUDAMA, *Précis de droit*, tr. H. LAOUST, PIFD, 1950.
- IBN QUTAYBA, ABU MUḤAMMAD ‘ABD ALLAH b. MUSLIM (AL-DINAWARI), *K. al-Ma‘ārif*, éd. TARWAT ‘UKAŞA, Le Caire, 1353 H.
—, ‘*Uyūn al-Aḥbār*, éd. A. Z. AL-‘ADAWI, Le Caire, 1925-1930, 4 vol. (tr. angl. partielle, JOSEPH HOROVITZ, dans *Islamic Culture*, IV (1930), p. 171-198, 331-362, 485-530; V (1931) p. 1-27, 194-224).
—, v. LECOMTE, G.
- IBN RAĠAB AL-BAĠDADI, *Ḍayl ‘alā ṭabaqāt al-Ḥanābila (Histoire des Hanbalites)* éd. H. LAOUST et S. DAHAN, PIFD, t. I, 1951.

- IBN AL-ŠA'Ī, TAĞ AL-DĪN, *Al-Ġāmi' al-Muhtaṣar*, 9^e partie, éd. ĠAWAD, M., Bagdad 1353/1934.
- , *Nisā' al-Ḥulafā'*, éd. ĠAWAD, M., coll. *Daḥā'ir al-'Arab*, 28.
- IBN TAĞRIBIRDĪ, *Al-Nuġūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa 'l-Qāhira*, Le Caire, 13 vol., 1353/1935.
- IBN TIQTAQA, MUḤAMMAD b. 'ALI, *Al-Fahrī*, tr. angl. C.E.J. WHITTING, Londres, 1947.
- JEAN (moine), *Eloge du patriarche nestorien Mār Denḥa I^{er} (1265-1281)*, éd. P. BEDJAN, *Vie de Yahwālāhā*, éd. 1895, p. 332-346; Tr. CHABOT, J.B., *J.A.*, 9^e série, V (1895) p. 110-141.
- JEAN b. KALDUN, *Histoire de Rabban Youssef Bousnāya* († 979), tr. CHABOT, J.B., *ROC*, 1900.
- KABIR, MAFIZULLA, *Libraries and Academies during the Buwayhid Period*, dans *Islamic Culture*, XXXIII (1959), p. 31-33.
- KAḤḤALA, 'UMAR, *A'lām al-Nisā'*, Damas, 1959, 5 vol.
- Kāmil*, v. IBN AL-ĀṬIR
- KAUFHOLD, HUBERT, *Syrische Texte zum islamischen Recht (Johannes V. b. Abgārē)*, Munich, 1971.
- , *Die Rechtssammlung des Gabriel von Baṣra und ihr Verhältnis zu den anderen juristischen Sammelwerken der Nestorianer*, Berlin, 1976.
- KAWERAU, PETER, *Die jakobitische Kirche im Zeitalter der syrischen Renaissance, Idee und Wirklichkeit*, Berlin, 1960.
- KHALIL, SAMIR, *Deux cultures qui s'affrontent : Une controverse sur l'Trāb au XI^e s., entre Elie de Nisibe et le vizir Abū 'l-Qāsim*, dans *Mélanges H. Fleisch*, II, p. 619-649. [= *MUSJ*, 49 (1975-1976)]
- KHAN, M.S., *The Eye-witness Reporters of Miskawayh's Contemporary History*, dans *Islamic Culture*, XXXVIII (1964), p. 295-313.
- EL-KHATĪB, NACHEAT, *Etude historique de l'époque abbasside à travers le K. al-Aġānī*, thèse Paris Sorbonne, 1975 (ronéotypée).
- KINDĪ, ABU 'UMAR MUḤAMMAD AL-TUĠĪBĪ, *K. wulāt Miṣr*, éd. ḤUSAYN NAṢṢAR, Beyrouth, 1379/1959.
- KITAPCHI, ZEKERIYA, *Al-Turk fī mu'allafāt al-Ġāḥiḥ (The Turks in the Works of al-Jahiz and their Position in Islamic History)*, (ar.), Beyrouth, 1972.
- KRENKOW, FRITZ, *The Tarikh Baghdad (vol. XXVII) of the Khatib Abu Bakr b. Ahmad b. 'Ali b. Thabit al-Baghdadi, Short account of the Biographies*, *JRAS*, 1912, p. 31-79; *Appendix*, p. 77-79, *The Appearance of the Prophet in Dreams*.
- AL-KUTUBĪ, IBN ŠAKĪR, *Fawāt al-wafayāt*, éd. IḤṢAN 'ABBAS, Beyrouth, 1974, 4 vol.
- DE LACY O'LEARY, *How Greek Science Passed to the Arabs*, Londres, 1949/1951.
- LAOUST, HENRI, *Ibn Kaḥīr historien*, dans *Arabica*, II (1955), p. 42-88.
- , *La profession de foi d'Ibn Baṭṭa*, PIFD, 1958.
- , *Le Hanbalisme sous le califat de Bagdad (241-656/855-1258)*, *REI*, XXVII (1959), p. 69-128.
- , *Les schismes dans l'Islam*, Paris, 1965.

- , *La pensée et l'action politique d'al-Māwardī* (364-450/974-1058), *REI*, XXXVI (1968) p. 11-92.
- , *Les agitations religieuses à Bagdad aux IV^e et V^e s. H.*, dans *Islamic Civilisation, 950-1150*, vol. 3, *Papers on Islamic History*, p. 169-185. (= Colloquium Oxford 1969) éd. D.S. RICHARDS, Oxford, 1973.
- , v. IBN QUDAMA.
- LECOMTE, GÉRARD, *Le traité des divergences du hadith d'Ibn Qutayba*, tr. annotée du *K. Ta'wīl muḥtalif al-ḥadīṯ*, PIFD, 1962.
- , *Ibn Qutayba, l'homme, son œuvre, ses idées*, PIFD, 1965.
- LE STRANGE, GUY, *The Lands of the Eastern Caliphate*, 3^e éd., Londres, 1966.
- , *Baghdad during the Abbasid Caliphate*, Oxford, 1900.
- LEVY, REUBEN, *A Baghdad Chronicle*, Cambridge U. Press, 1929.
- LEWIS, BERNARD, *Studies in Classical and Ottoman Islam (7th-16th. c.)*, *Variorum Reprints*, Londres, 1976.
- Lu'lu'² = *Al-Lu'lu' al-manjūr*, 2^e éd., Alep, 1956, par le patriarche I.A. BARSAUM.
- MAKDISI, GEORGE, *Notes on Hilla and the Mazyadids in Medieval Islam*, dans *JAOS*, LXXIV (1954) p. 249-262.
- , *Ibn al-Bannā'*, Autograph Diary of an Eleventh-Century Historian of Baghdad, dans *BSOAS*, XVIII (1956), p. 9-31, 239-260; XIX (1957), p. 13-48, 281-303, 426-443.
- , *The Topography of Eleventh Century Baghdad, Materials and Notes*, dans *Arabica*, VI (1959), p. 178-197, 281-309.
- , *Ibn 'Aqīl et la résurgence de l'Islam traditionnel au XI^e s. (V^e s. H.)* PIFD, 1963.
- AL-MAQDISI, ŠAMS AL-DIN, *Aḥsan al-taqāsīm fī ma'rifat al-aqālīm*, éd. M.J. DE GOEJE, Leiden, 1877 (= *BGA*, III)
- AL-MAQRIZI, TAQI 'L-DIN AḤMAD, *Histoire des Sultans Mamlouks de l'Égypte*, (tr. M. QUATREMERRE du *K. al-sulūk fī ma'rifat duwal al-mulūk.*), 2 vol., Paris, 1845.
- MARGOLIOUTH, D.S., *Some extracts from the K. al-imtā' wa 'l-mu'ānasa of ABU ḤAYYAN AL-TAWḤIDI*, dans *Islamica* II (1926), p. 380-390.
- , *Wit and Humour in Arabic Authors*, dans *Islamic Culture*, I (1927), p. 522-534.
- , *Meetings and Salons under the Caliphate*, dans *Islamic Culture*, III (1929), p. 1-17.
- v. MISKAWAYH, *Table Talk*, TANUḤI.
- MARI = MARI b. SULAYMAN, *Aḥbār baṭārikat kursī 'l-Mašriq*, (ar.) éd. GISMONDI, H., Rome, 1899 (*De Patriarchis Nestorianorum Commentaria*).
- MASKUNI, YUSUF YA'QUB, *Les couvents chrétiens à Bagdad et dans les environs*, (ar.) *Revue al-Ma'rifa*, II (1962) p. 34-40.
- MASON, HERBERT, *Two Statesmen of Medieval Islam*, Mouton, La Haye-Paris, 1972.
- MASSIGNON, LOUIS, *La politique islamo-chrétienne des scribes nestoriens de Deir Qunna à la cour de Bagdad au IX^e siècle*, dans *Vivre et penser (Revue biblique)*, II (1942), p. 7-14; repris dans *Opuscula Minora*, I, p. 250-257, Beyrouth, 1963.

- , *La passion de Hallāj*, 2^e éd., NRF, 1975, 4 vol.
- AL-MAS'UDI, ABU 'L-ḤASAN, *Prairies d'or*, ar. et tr. fr. G. BARBIER DE MEYNARD et PAVET DE COURTEILLE, 9 vol., Paris, 1861-1877.
- , *Ibid.*, éd. ar. Murūğ al-ḡahab wa ma'ādin al-ḡawhar, Ch. PELLAT, U. Libanaise, Beyrouth, 1966.
- , *Le livre de l'Avertissement (K. al-Tanbīh wa 'l-išrāf)*, tr. CARRA DE VAUX, Paris, 1897.
- MAWARDI, v. LAOUST.
- MEYERHOF, MAX, *On the Transmission of Greek and Indian Science to the Arabs*, dans *Islamic Culture*, XI (1937), p. 17-29.
- MEZ, ADAM, *The Renaissance of Islam*, tr. S. KHUDA BUKHSH et D.S. MARGOLIOUTH, (1937); reproduction anastatique, Beyrouth, 1973.
- M.S. = MICHEL LE SYRIEN (LE SYRIAQUE), *Chronique de —*, éd. syr. et tr. fr. J.B. CHABOT, 4 vol., Paris 1899-1910, (et Bruxelles, 1963).
- MINGANA, ALPHONSE, *A Charter of Protection Granted to the Nestorian Church in A.D. 1138, by Muktafi, Caliph of Baghdad*, dans *The Bulletin of the John Rylands Library*, X (1926).
- , *Timothy's Apology*, repris dans *Woodbrooke Studies*, II, Cambridge, 1928, préf., tr. et texte, p. 1-162.
- MORONY, MICHAEL C., *Religious Communities in Late Sasanian and Early Muslim Iraq*, dans *JESHO*, XVII (1974), p. 113-135.
- MORSY, ZAGHLOOL, *La tolérance, essai d'anthologie*, Editions arabes, Lyon, 1975 (UNESCO).
- MOUBARAC, YOUAKIM, *Note sur les chrétiens et les lettres arabes*, dans *Mémorial du cinquantenaire (1914-1964)*, Ecole des Langues Orientales Anciennes de l'Inst. Cath. de Paris, p. 123-130.
- MUFADDAL b. AL-FADA'IL, *Histoire des sultans mamlouks*, texte ar. et tr. fr. E. BLOCHET, P.O., XII, p. 343-550; XIV, p. 375-672; XX, p. 1-269.
- MUIR, W., *The Caliphate, its Rise, Decline and Fall*, Beyrouth, 1963.
- Muntazam*, v. IBN AL-ĠAWZI.
- NADVI, S.S., *The Origins of the Barmakids*, dans *Islamic Culture*, VI (1932), p. 19-28.
- NASRALLAH, J., *Ābū 'l-Farağ al-Yabrūdī, médecin chrétien de Damas, X^e-XI^e s.*, dans *Arabica*, XXIII (1976), p. 13-22.
- , *Nazif b. Yumn, médecin, traducteur et théologien melkite du X^e s.*, dans *Arabica*, XXI (1974), p. 303-312.
- AL-NAṢRALLAH, MUSA MAZID, *Aṭār al-diyyārāt fī 'l-šīr al-'abbāsī*, mémoire U.S. Joseph, Beyrouth, 1972 (ronéotypé).
- NAU FRANCOIS, *Les traductions du grec en syriaque au VII^e s.*, RHL, IC (1929), p. 256-287.
- AL-NAWAWI, MUḤYI AL-DIN, *Riyāḍ al-Sālīhīn*, tr. *The Gardens of the Righteous*, par M. ZAFRULLAH KHAN, Londres, 1975.
- , *Minhāğ al-Tālibīn*, éd. ar. et tr. fr. L.W.C. VAN DEN BERG, 3 vol., Batavia, 1892-1894.
- Nišwār*, v. TANUḤI
- NIZAM AL-MULK, *Syāsāt Nāmeḥ*, tr. ar. *Sayr al-Mulūk*, par AHMAD LAWASANI, thèse U.S. Joseph, Beyrouth, 1979 (ronéotypé).

- AL-NUWAYRI, *Nihāyat al-arāb fī funūn al-adāb*, Le Caire, 1923 ss., 18 vol.
- NWYIA, PAUL, *Actualité du concept de religion chez Hunayn b. Ishaq*, dans *Arabica*, XXI (1974), p. 313-317.
- , *Un dialogue islamo-chrétien au IX^e s.*, dans *Axes*, IX, 5 (1977), p. 7-22.
- OMAR, FAROUK, *The Abbasid Caliphate (132-170/750-786)*, Bagdad, 1969.
- , *Some Observations on the Reign of the 'Abbāsīd Caliph al-Mahdī (158-169/775-785)*, dans *Arabica*, XXI (1974) p. 139-150, et *Sūmer*, XXX (1974), p. 195-203.
- , *A General Sketch of the Attitude of the Early Abbasids towards Ahl al-Ḍimma*, dans *Journal of the Syriac Academy*, I (1975), p. 29-35.
- , *The Relations between the Mu'tazilites and the Abbasids before al-Ma'mūn*, dans *Sūmer*, XXXII (1976), p. 189-194.
- , *Al-walā' al-amawī fī 'l-'aṣr al-'abbāsī*, dans *Afāq 'arabīya*, n° 12 (1978), p. 57-59.
- ORTIZ DE URBINA, *Patrologia syriaca*, 1^{ère} éd., Rome, 1958; 2^e éd. 1965.
- PELLAT, CHARLES, *Ġāhīz à Bagdad*, *Rivista degli studi orientali*, XXVII (1952), p. 47-67.
- , *Le dernier chapitre des Avars, de Ġāhīz*, dans *Arabica*, III (1955) p. 322-352.
- , *Al-Ġāhīz, pionnier de la géographie humaine (en arabe)*, *Machriq*, LX (1966), p. 165-205.
- , *Essai d'inventaire de l'œuvre ġāhīzienne*, dans *Arabica* III (1956), p. 147-180.
- , *Une charge contre les secrétaires d'Etat, attribuée à Ġāhīz*, dans *Hesperis*, XLIII (1956), p. 29-50.
- , *Al-Ġāhīz: les nations civilisées et les croyances religieuses (K. al-aḥbār wa kayfa taṣīḥḥ)*, dans *JA*, CCLV (1967), p. 65-90. Reproduit dans *Etudes sur l'histoire socio-culturelle de l'Islam (VII^e-XV^e s.)*, *Variorum Reprints*, 1976 [V].
- PERLMANN, MOSHE, *Asnawi's Tract against Christian Officials*, dans *Ignace Goldziher Memorial Volume*, Jérusalem, part 2, 1958, p. 172-208; réédition: *Al-kalimāt al-muhimma fī mubāšarat ahl al-ḍimma*, U. Brookline (Mass.) 1969.
- PINTO, OLGA, *The Libraries of the Arabs during the Time of the Abbasids*, tr. angl. F. KRENKOW, dans *Islamic Culture*, III (1929), p. 210-243.
- PUTMAN, HANS, *L'Eglise et l'Islam sous Timothée I (780-823)*, coll. *Recherches*, nouvelle série, B. *Orient chrétien*, 3, Beyrouth, 1975.
- QADDURA, ZAHYA, *Al-Šū'ūbiya wa aṭāruhā 'l-iġtimā'ī wa 'l-syāsī fī 'l-hayāt 'l-islāmīya fī 'l-'aṣr 'l-'abbāsī 'l-awwal*, Beyrouth, 1972.
- QASIM 'ABDOH QASIM, *Ahl al-ḍimma fī Miṣr al-'uṣūr al-waṣṭa*, Le Caire, 1977.
- AL-QIṬI, v. IBN AL-QIṬI
- QUDAMA, ABU 'L-FARAĠ, b. ĠA'FAR, AHMAD MAKKI, *Qudāma b. Ġā'far et son œuvre*, thèse, Paris, 1955 (dactylographiée)
- , v. BEN SHEMESH.
- RAḤMAT ALLAH, MALIḤA, *Al-ḥāla 'l-iġtimā'īya fī 'l-'Irāq fī 'l-qarnayn al-ṭālīṭ wa 'l-rābī ba'd al-Hiġra*, Bagdad, 1390/1970.
- RONDOT, PIERRE, *L'évolution historique des Coptes*, dans *Cahiers de l'Orient contemporain*, XXII (1950), p. 129-155; (compte-rendu de TAGHER).
- RUSTUM, 'ABD AL-SALAM, *Abū Ġā'far al-Manṣūr*, (ar.), Le Caire, 1965.

- SA'ID b. AL-BİTRIQ, *Annales*, éd. L. CHEIKHO, B. CARRA DE VAUX, H. ZAYAT, CSCO, vol. 51, p. 1-88 (complété par YAḤYA b. SA'ID, q. v.)
- SAKO, LOUIS, *Le patriarche Timothée, pionnier du dialogue islamo-chrétien sous les Abbassides*, (ar.), dans *Bayn al-Nahrayn XIV-XV* (1976), p. 235-245. (Réponse de SA'ID AL-DEWAḤĠI, *Ibid.*, IV (1976) p. 449-453.)
- SALMON, G., *Introduction topographique à l'Histoire de Bagdad d'al-Khaṭīb al-Baġdādī*, Bibl. Hautes Etudes, fasc. 148, Paris, 1904.
- AL-SAMARRA'I, YUNIS AḤMAD, *Al-Buḥturī fī Sāmurrā' bā'd 'aṣr al-Mutawakkil*, Bagdad, 1971.
- SAUVAGET, JEAN, *Historiens arabes*, Paris, 1946 (= *Initiation à l'Islam*, V)
- SCHLUMBERGER, GUSTAVE, *L'épopée byzantine à la fin du X^e s.*, Paris, 1900
- SEGAL, J.B., *Syriac Chronicles as Source Material for the History of Islamic Peoples*, p. 246-258, dans *Historians of the Middle East*, éd. B. LEWIS et P.M. HOLT, Oxford U. Press, 1962.
- SELB, WALTER, *'Abdīšō b. Bahrīz*, Vienne, 1970.
- SHEDD, WILLIAM AMBROSE, *Islam and the Oriental Churches, Their Historical Relation*, Philadelphie, 1904.
- SIVAN, EMMANUEL, *Notes sur la situation des chrétiens sous les Ayyūbides*, dans *RHR*, CLXII, (1967), p. 117-130.
- , *L'Islam et la Croisade*, Paris, 1968.
- SOMOGYI, J. de, *The K. al-Muntaẓam of Ibn al-Jawzī*, dans *JRAS*, (1932), p. 49-76.
- SOURDEL, DOMINIQUE, *Le « Livre des secrétaires » de 'Abd Allāh al-Baġdādī*, dans *BEO* (Damas), XIV (1952-1954), p. 115-153.
- , *La valeur littéraire et documentaire du « Livre des vizirs » d'al-Ġahšīyārī, d'après le chapitre consacré au califat de Hārūn al-Rašīd*, dans *Arabica*, II (1955), p. 193-210.
- , *Fragments d'al-Šūlī sur l'histoire des vizirs 'abbāsides*, dans *BEO*, XV (1955-1957), p. 99-108.
- , *Nouvelles recherches sur la seconde partie du « Livre des vizirs » d'al-Ġahšīyārī*, dans *Mélanges Louis Massignon*, PIFD, III, 1957, p. 271-299.
- , *Le vizirat 'abbāsīde de 749 à 936*, 2 vol., PIFD, 1959-1960.
- , *La politique religieuse des successeurs d'al-Mutawakkil*, dans *Studia Islamica*, XIII (1960), p. 5-21.
- , *La politique religieuse du calife al-Ma'mūn*, dans *REI*, XXX (1962), p. 27-48.
- , *Un pamphlet musulman anonyme d'époque abbasside contre les chrétiens*, dans *REI*, XXXIV (1966), p. 1-33.
- AL-SUYUTI, ĠALAL AL-DĪN, *Tārīḥ al-ḥulafā'*, éd. Le Caire, 1959.
- , tr. *History of the Caliphs*, par H.S. JARRETT, *Bibl. Indica*, 87, Calcutta, 1881, (Reprint Amsterdam Oriental Press, 1970).
- AL-ŠABI, v. HILAL.
- ŠLIWA = ŠLIWA (ŠALIBA) b. YUHANNA (et 'AMR b. MATTA), *Aḥbār baṭārikat Kursī 'l-Mašriq*, texte ar., éd. GISMONTI, H., Rome, 1896 (*De Patriarchis Nestorianorum Commentaria*).
- AL-ŠULI, ABU BAKR MUHAMMAD b. YAḤYA, *Aḥbār al-Rāqī wa'l-Muttaqī billāh* (*Histoire de la dynastie abbasside de 322 à 333/934 à 944*), tr. M. CANARD,

- Alger, 1946, 1950 (Publications de l'Institut d'études orientales de la Faculté des Lettres d'Alger, X, XII)
- , *Al-Awrāq: Ābān al-Lāḥiqī, le zindīq*, éd. ar., introduction et étude en russe et français, par A.E. KRYMSKI.
- AL-ŠABUŠTI, K. *al-Dīyyārāt*, éd. G. 'AWWAD, Bagdad, 1951 et 1966.
- Šaḍarāt tāriḥīya min saḥā'if mansīya (*Extraits d'un ancien manuscrit historique*), publiés par L. CHEIKHO, dans *Machriq* XVIII (1920), p. 596-607. En fait = *al-Hawādīḡ al-ġāmi'a* (cf. *Mossoul chrétienne*, 1959, p. 46, n. 2)
- ŠAYḤO v. CHEIKHO.
- Tagārib, V. MISKAWAYH
- TAGHER, JACK, *Aqbāṭ wa muslimūn mundu 'l-fath al-'arabī ila 'ām 1922, (Coptes et musulmans de la conquête arabe à 1922)*, Le Caire, 1951.
- AL-TANUḤI, Nišwār al-Muḥāḍara,
- , Livre I, éd. et tr. D.S. MARGOLIOUTH, *The Table Talk of a Mesopotamian Judge*, 2 vol., Le Caire-Londres, RAS, 1921-1922 (Oriental Transl. Fund, New series, XXVII et XXVIII).
- , Livre II, éd. Id., *Revue de l'Académie Arabe de Damas*, XII (1932), XIII (1933-1935), XVII (1942); Tr. Id., *Islamic culture*, V (1931) p. 169-193, 352-371, 559-581; VI (1932) p. 47-66, 184-205, 370-396.
- , Livre VIII, éd., Id., *Revue de l'Académie de Damas*, X (1930); Tr. Id., *Islamic Culture*, III (1929) p. 490-522; IV (1930), p. 1-28, 223-238, 363-388, 531-557.
- , corrections de H. ZAYAT, dans *Al-Ḥizāna 'l-Šarqīya*, II (1937) p. 153-167 (sur la VIII^e partie); IV (1948) p. 134-148 (sur la I^{ère} partie).
- AL-TAWḤIDI, ABU ḤAYYAN, *Maḡālib al-Wazīrayn (Les défauts des deux ministres)* éd. Damas, 1961 (V. Margoliouth).
- THEOPHANES, *Chronographia*, éd. grecque et tr. lat. J. CLASSEN, vol. I, Bonn, 1839, (C.S. Historiae Byzantinae).
- TIBAWI, A.L., *Christians under Muḥammad and his first two Caliphs*, dans *The Islamic Quarterly*, VI (1961), p. 30-46.
- TIMOTHEE, *Timothei Patriarchae I, epistulae*, CSCO, vol. 74, 75, O. BRAUN, 1914-1915.
- , *Les lettres du patriarche nestorien Timothée I^{er}*, R.J. BIDAWID, Rome, 1956 (*Studi e Testi*, 187)
- , v. PUTMAN.
- TISSERANT, EUGÈNE, art. *Nestorienne (Église)*, dans *DTC*, XI. 1 (1931), col. 157-323.
- TOHMÉ, ANTOINE, *Intérêt pour l'histoire sociale de « la réfutation des chrétiens » de Ġāḥiz*, mémoire, Beyrouth, 1977 (ronéotypé).
- TRITTON, A.S., *Islam and the Protected Religions*, *JRAS*, (1928) p. 485-508.
- , *The Caliphs and their non-Muslim Subjects*, Oxford, 1930.
- , *Islam and the Protected Religions*, *JRAS*, (1931), p. 311-338.
- , *Sketches of Life under the Caliphs*, extraits de MUḤAMMAD b. HILAL AL-ŠABI K. *al-Hafawāt*, ms., dans *The Muslim World*, LIV (1964), p. 104-111, 170-179.
- TROUPEAU, GÉRARD, *Recherches sur un médecin-philosophe de Bagdad: Ibn Aḡraḍī (XI^e s.)*, dans *Mémorial Mgr Gabriel Khouri-Sarkis*, Louvain, 1969, p. 259-262.

- TURAN, OSMAN, *Les souverains saljoukides et leurs sujets non-musulmans*, dans *Studia Islamica*, I (1953), p. 65-100.
- AL-ṬABARI, ʿALI b. SAHL (ou b. RABBAN), *The Book of Religion and Empire*, tr. A. MINGANA, Manchester, 1922.
- AL-ṬABARI, ABU ĠAʿFAR MUḤAMMAD, *Tārīḥ*, éd. Le Caire, 1960-1969, 10 vol. (continué par ʿARIB, HAMADANI).
- ṬAHA, SALIM, *Traductions et traducteurs célèbres en Islam* (ar.), dans *Sūmer*, XXXII (1976), p. 339-390.
- ṬAʿALIBI, *The Laṭāʿif al-Maʿārif (The Book of Curious and Entertaining Information)*, tr. C.E. BOSWORTH, Edinburgh U. Press, 1968.
- ʿUMAR, FARUQ, v. OMAR, FAROUK.
- AL-ʿUMARI, IBN FAḌL ALLAH, ŠIHAB AL-DIN, *Al-taʿrīf bi ʿl-muṣṭalah al-šarīf*, éd. MUḤAMMAD MASʿUD, Le Caire, 1312/1894.
- VAJDA, G., *Une liste d'autorités du calife al-Nāṣir li Dīn Allāh*, dans *Arabica*, VI (1959), p. 173-177.
- , art. *Ahl al-Kiṭab*, dans *E.I.*² s.v.
- WALZER, R., *Greek into Arabic, Essays on Islamic Philosophy, Oriental Studies*, I, Londres et Oxford, 1962.
- AL-WASITI, ĠAZI, *Al-radd ʿalā ahl al-dimma*, texte ar. et tr. angl. R. GOTTHEIL, *JOAS*, XLI (1921), p. 383-457.
- WHITTING, C.E.J., v. IBN TIQTAQA.
- WIET, GASTON, *Soieries persanes, Mémoires de l'Institut d'Égypte*, t. 52, Le Caire, 1947.
- , *Le «Traité des famines» de Maqrīzī*, dans *JESHO*, V (1962) p. 58.
- YAḤYA b. ADAM AL-QURAŠI, *K. al-Ḥarāğ*, v. BEN SHEMESH.
- YAḤYA b. SAʿID, *Annales*,
- , éd. ar. L. CHEIKMO, B. CARRA DE VAUX, H. ZAYAT, dans *CSCO*, vol. 51, p. 91-273.
- , éd. et tr. fr. *Histoire de Y. d'Antioche*, I. KRATCHKOVSKY et A. VASILIEV, *P.O.*, XVIII p. 699-834; XXIII, p. 345-520.
- YAQUT AL-ḤAMAWI, ŠIHAB AL-DIN, *Iršād al-arīb ila maʿrifat al-adīb (= Muʿğam al-udabāʿ)*, éd. D.S. MARGOLIOUTH (*Dictionary of Learned Men*), Le Caire, 1923-1925 (GIBB Memorial, VI, vol. 1-7).
- , *Muʿğam al-buldān*, éd. Beyrouth, 5 vol., 1955-1957.
- ZAYAT, ḤABIB, (ar.), *Les Juifs au temps des califes abbassides, Machriq*, XXXVI (1938), p. 149-173 (repris dans *Ḥizāna* III, 1946, p. 54-78).
- , *Martyrs chrétiens en Islam, Machriq* XXXVI (1938) p. 459-465 (*Ḥizāna*, III p. 102-108)
- , *La capitation des chrétiens en Islam, Machriq* XLI (1947), p. 145-156, (*Ḥizāna*, IV, 1948, p. 54-65).
- , *Noms, prénoms et surnoms chrétiens en Islam, Machriq* XLII (1948) p. 1-21, (*Ḥizāna*, I, 1952, p. 1-21)
- , *Signes distinctifs des chrétiens et des juifs en Islam, Machriq* XLIII (1949), p. 161-292 (Tiré à part, 1950, 94 pp.)
- AL-ZIRIKLI, ḤAYR AL-DIN, *Al-Aʿlām* (Dictionnaire biographique), t. I-X, 2^e éd., Le Caire, 1954-1959.

PÉRIODIQUES ET COLLECTIONS

- Abḥāth (al-)*, (ar., angl.), American U. Beirut, 1948 ss.
Afāq 'arabīya, (ar.), Bagdad, 1975 ss.
Arabica, Paris, 1954 ss.
Axes, Paris, 1969 ss.
Bayn al-Nahrayn, (ar.), Mossoul, 1973 ss.
BEO = *Bulletin d'Etudes Orientales*, Damas, 1931, ss.
BGA = *Bibliotheca Geographorum Arabicorum*, Leiden, 1885-1927.
BSOAS = *Bulletin of the Royal School of Oriental Studies*, Londres, 1917, ss.
Bulletin de la Société d'Archéologie Copte, Le Caire, 1935, ss.
Byzantion, Bruxelles, 1924 ss.
Cahiers Archéologiques, Paris, 1945, ss.
Cahiers de l'Orient Contemporain, Paris, 1945, ss.
Correspondance d'Orient, Bruxelles, 1962, ss.
CSCO = *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, (Paris) Louvain-Washington, 1903, ss.
Dā'irat al-Ma'ārif (Encyclopedia Arabica), (ar.) Beyrouth, 1956, ss.
DHGE = *Dictionnaire d'Histoire et Géographie Ecclésiastiques*, Paris, 1912, ss.
DTC = *Dictionnaire de Théologie Catholique*, Paris, 1930, ss.
E.I. = *Encyclopédie de l'Islam* (éd. fr.), Leiden-Paris,
*E.I.*¹ = 1^{ère} éd. et supplément, 1908-1938.
*E.I.*² = 2^e éd., 1954, ss.
ETI = *En Terre d'Islam*, Alger-Lyon, 1925-1948.
Etudes, Paris, 1856, ss.
Hesperis, Maroc, 1921, ss.
Iraq, Londres, 1934, ss.
Islam (Der —), Berlin-Leipzig, 1910, ss.
Islamic Culture, Hyderabad, 1927, ss.
Islamic Quarterly, Londres, 1954, ss.
Islamica, New York, 1924, ss.
Islamochristiana, Rome, 1975, ss.
JA = *Journal Asiatique*, Paris, 1822, ss.
JAOS = *Journal of the American Oriental Society*, Yale, 1843, ss.
JESHO = *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, Leiden, 1958, ss.
Journal of the Syriac Academy, v. *Mağallat*.
JRAS = *Journal of The Royal Asiatic Society*, Londres, 1834, ss.
Lisān al-Mašriq (ar.), Mossoul, 1948-1952.
Lumière et Vie, Lyon, 1951, ss.
Machriq (al —) (ar.), Beyrouth, 1898-1970.
Mağallat Mağma' 'l-Luga 'l-Suryānīya (Journal of the Syriac Academy), (ar.) Bagdad, 1975, ss.

- Ma'rifa* (*al —*), (ar.), Bagdad, 1961, ss.
Masarra (*al —*), (ar.), Liban, 1910, ss.
MIDEO = *Mélanges de l'Institut Dominicain d'Etudes Orientales*, Le Caire, 1954, ss.
MIE = *Mémoires de l'Institut d'Égypte*, Le Caire, 1919, ss.
MMIA = *Mağallat al-Mağma' 'l-'Ilmī al-'Arabī* (*Revue de l'Académie Arabe*); (ar.), Damas, 1921, ss.
Muséon (*Le —*), Louvain, 1881, ss.
MUSJ = *Mélanges de l'Université Saint Joseph* (ex *Mélanges de la Faculté Orientale*), Beyrouth, 1906, ss.
Muslim World (*The —*), Hartford, 1911, ss.
Nouvelle Revue du Caire, 1975, ss.
Nouvelle Revue Théologique, Louvain, 1869, ss.
OC = *Oriens Christianus*, Rome-Leipzig, 1901, ss.
OCA = *Orientalia Christiana Analecta*, Rome, 1935, ss.
OCP = *Orientalia Christiana Periodica*, Rome, 1935, ss.
Oriens, Leiden, 1948, ss.
Orientalia Suecana, Uppsala, 1952, ss.
OS = *Orient Syrien* (*L' —*), Paris, 1956-1967.
PIFD = *Publications de l'Institut Français de Damas*, 1933, ss.
PO = *Patrologia Orientalis*, Paris, 1903, ss.
POC = *Proche Orient Chrétien*, Jérusalem, 1951, ss.
Revue des Etudes Arméniennes, Paris, 1920-1932, 1964, ss.
REI = *Revue des Etudes Islamiques*, Paris, 1927, ss.
Revue des Etudes Juives, Paris, 1880, ss.
Revue d'Histoire des Religions, Paris, 1880, ss.
Revue du Monde Musulman, Paris, 1906-1926 (puis: *REI*)
ROC = *Revue de l'Orient Chrétien*, Paris, 1896-1946.
RSO = *Rivista degli Studi Orientali*, Rome, 1922, ss.
Studia Islamica, Paris, 1954, ss.
SOC = *Studia Orientalia [Christiana]*, Le Caire, 1958, ss. (Id. *Collectanea*)
Sūmer (ar.), Bagdad, 1945, ss.
Table Ronde (*La —*), Paris, 1948, ss.
Travaux et Mémoires, Paris, 1965, ss.
Turāt al-Šā'bī (*Al —*), (ar.), Bagdad, 1970, ss.
ZA = *Zeitschrift für Assyriologie*, Leipzig-Berlin, 1886, ss.
ZDMG = *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, Leipzig, 1846, ss.

INTRODUCTION

Plusieurs histoires des Églises syriaques sous les Abbassides ont été écrites; la vie intérieure des Églises, leur organisation, leur rayonnement spirituel, intellectuel et missionnaire y sont décrits d'une façon très capable¹. Les ouvrages de chercheurs orientaux sont moins connus: ceux du regretté Rūfā'īl Bābō Ishaq, de Bagdad, et ceux de l'érudit Ḥabīb Zayāt, ont également apporté beaucoup de choses, le dernier grâce à sa connaissance étendue des collections de manuscrits².

Moi-même, surtout depuis 1959, j'ai publié³ tout ce que j'ai pu trouver, tant dans les sources écrites que sur le terrain, en Orient même, sur les diocèses, les localités, les couvents, les listes épiscopales, les sanctoraux, etc. Il fallait d'abord recenser, identifier et localiser tous ces lieux et tous ces personnages figurant dans la vie des Églises. Ce travail préliminaire a été fait surtout d'après les sources chrétiennes, syriaques et arabes.

Mais justement, les sources chrétiennes d'origine syriaque ne suffisent pas. Les Syriaques ont vécu avec d'autres groupes chrétiens: Arméniens, Coptes, Melkites, et au milieu de peuples musulmans: Persans, Turcs et surtout Arabes. Les annales des patriarches, de Mārī et de Šlīwa pour les Syriaques orientaux, les chroniques de Denys de Tell Mahré, de Michel le Syriaque, de Bar Hébraeus, de l'Édessénien anonyme de 1234, etc., pour les Syriaques occidentaux, mentionnent au passage (souvent en déformant leurs noms) toutes sortes de personnages: laïcs chrétiens, notamment médecins et secrétaires, ou officiels non-chrétiens, vizirs, émirs, sultans, califes, etc. Pour situer tous ces gens, et donc comprendre leurs rapports entre eux, il fallait s'adresser aux sources musulmanes, surtout arabes.

¹ Voir dans la bibliographie s.v. Tisserant, Kawerau, Hage, etc., et, pour les histoires de la littérature syriaque ou arabe chrétienne: Chabot, Baumstark, Graf, Ortiz de Urbina, Barsaum, Abouna, etc.

² Un précurseur peu connu, basé presque uniquement sur les sources chrétiennes est SHEDD (q.v.). Ses appendices sont déjà une ébauche de «mise en séries», groupant par genres les faits saillants. Il ajoute également une version courte de la *Constitution d'Omar* (p. 235-238).

³ La présente étude essaie de combler le vide qui existait entre la période parthe et sassanide, couverte par *Jalons pour une histoire de l'Église en Iraq* (CSCO vol. 310, *Subsidia* 36, 1970) et la période mongole de *Chrétiens syriaques sous les Mongols* (CSCO vol. 362, *Subsidia* 44, 1975).

Parmi ces sources, la première est, évidemment⁴, le Coran, charte de conduite des musulmans.

En effet, avant même la conquête qui allait inclure en Terre d'Islam tant de «gens du Livre», surtout de chrétiens, naguère citoyens de l'empire perse-sassanide (Arabes et «Nabaṭ»-araméens) et de l'empire byzantin (Syriens-Rūm), la Révélation adressée au Prophète Muḥammad et consignée dans le Coran, avait défini un statut juridique pour les «gens du Livre» d'Arabie. Ce statut est celui de protégés-tributaires.

Ces gens qui ne s'étaient pas convertis à la religion nouvelle recevaient la permission de continuer à résider sur la Terre des musulmans⁵. Ils jouissaient de la protection (*ḍimma*) des musulmans et étaient dispensés du service des armes⁶, mais à condition de se soumettre aux lois des musulmans et de payer une capitation (*Ġizya*). On les a appelés *ahl al-ḍimma* (gens de la protection) ou tout simplement *ḍimmī[s]* (protégés).

Au fur et à mesure de la conquête les modalités précises d'application de ce principe varièrent selon les «pactes» passés avec les localités soumises, mais les textes coraniques de base restaient les mêmes.

Parmi les versets concernant les chrétiens et les juifs, il y en a deux qui seront le plus souvent cités.

Le premier verset (Coran, IX, 29)⁷ concerne la capitation, obligation

⁴ TIBAWI, *cit.* p. 30, regrette que «la plupart des orientalistes, sinon tous» n'étudient pas «le Coran, la vie du Prophète et au moins les débuts de l'histoire musulmane, en tenant compte suffisamment du point de vue musulman». Selon lui, ils devraient toujours se souvenir que «d'après la façon de penser musulmane, le sujet est gouverné par la direction divine, telle qu'elle est révélée dans le Coran, et confirmé par la ligne de conduite adoptée par le Prophète et ses successeurs immédiats, à la lumière de cette direction». Les conquêtes de l'Islam, d'où ses relations avec les peuples conquis, sont donc considérées comme «un accomplissement du commandement divin» (par conséquent dans un ordre qui ne peut être changé), et «la mission de Muḥammad s'adresse à toute l'humanité» (donc l'ordre s'applique à tous). Ainsi «le type d'administration» qui est issu de ces deux principes est-il fixé une fois pour toutes et ne doit varier ni selon les lieux, ni selon les temps.

⁵ NAWAWI, *Minḥağ*, III, p. 275-292.

⁶ TIBAWI, p. 45-46, combat l'assertion de certains orientalistes que ce rapport entre l'exemption et la capitation serait une «glose tardive». Il signale (après ARNOLD, *The Preaching of Islam*, p. 61-62) plusieurs cas où des chrétiens arabes qui combattirent dans les armées musulmanes furent exemptés de capitation. D'après Tibawi, la *ḡizya*, qui avait, du temps du Prophète, une signification religieuse, acquit, dès le temps de 'Umar, une signification «nationale» et militaire.

⁷ Trad. BLACHÈRE, N° 115 (p. 1082-1083). — BEN SHEMESH, *cit.* introduction au volume III, p. 20-21, avance que la *ḡizya* prévue par ce verset était bien «a punitive collective tribute», du fait que la capitation n'était pas générale, considérée comme un signe de soumission et d'avilissement, s'accompagnant de signes extérieurs d'humiliation. Ce ne

héritée du droit sassanide⁸, en tout cas tout à fait normale à l'époque et dans les conditions de la conquête; aussi le devoir de la capitation, énoncé dans la première partie du verset n'a-t-il jamais fait l'objet de tergiversations et a-t-il toujours été accepté en principe. Voici le verset: «Combattez ceux qui ne croient pas en Allāh ni au dernier jour, [qui] ne déclarent pas illicite ce que Allāh et son Apôtre ont déclaré illicite, [qui] ne pratiquent point la religion de Vérité, parmi ceux ayant reçu l'Écriture⁹. [Combattez-les] jusqu'à ce qu'ils paient la *ġizya*».

Bien sûr, le montant de cette capitation prêtait déjà à des estimations plus ou moins strictes¹⁰, mais c'était surtout le reste du verset qui était appelé à recevoir des interprétations quelquefois excessives¹¹. Le verset poursuit: «...qu'ils paient la *ġizya* à la main (directement?), et alors qu'ils soient humiliés». Prenant cette finale au pied de la lettre, des doctrinaires y verront un devoir d'humilier les protégés, d'où les vexations qui leur seront parfois imposées et dont le type reste les documents tardifs appelés les *Conditions de 'Umar*, que nous verrons en leur temps.

Quant au second verset qui recevra une interprétation dure, il dit (Coran, V, 51)¹²: «Ô vous qui croyez, ne prenez pas pour affiliés (clients?)¹³ ni les juifs ni les chrétiens... Quiconque parmi vous les prendra pour affiliés (?) sera des leurs». Ce verset sera souvent invoqué par ceux qui voudront bannir les chrétiens du service des musulmans, notamment dans les emplois publics¹⁴.

serait que plus tard que les juristes l'auraient rapprochée de la capitation pré-islamique, iranienne et byzantine (?).

⁸ DENNETT, p. 42. Elle était déjà regardée par les Perses comme une marque d'infériorité. — D'après C. E. BOSWORTH, dans *Abū 'Abd Allāh al-Ĥwārizmi on the technical terms of the Secretary's art*, *JESHO*, 12 (1969), p. 131-132, avec références, le mot lui-même est araméen plus que persan; il apparaît comme *gezi/gezith* dans l'administration sassanide, fortement araméisée.

⁹ Il faut bien préciser que, aux yeux de l'Islam, les chrétiens sont des «infidèles» dont la religion est fondée sur «un livre sacré», des «gens qui suivent une des religions divines actuellement existantes, quoique abrogées par le Coran», NAWAWI, *Minhağ*, II, p. 347.

¹⁰ Cf. CAHEN, s.v. *Djizya*, dans *E.I.*², II, p. 573-576; NUWAYRI, t. 8, p. 237; QASIM, p. 28.

¹¹ F. ROSENTHAL, *Some minor problems in the Quran*, dans *The Joshua Starr Memorial Volume*, New York 1953, p. 68-72, cité par Cf. CAHEN, *Coran IX*, 29, dans *Arabica*, IX (1962) p. 76-78.

¹² Trad. BLACHÈRE, N° 116, 56/51.

¹³ On traduit quelquefois par «amis», mais ce serait oublier les versets sur l'amitié des *sourat* 82 et 23a. Sur le commentaire du *Manar* à ce propos, v. *Islamochristiana* I (1975), p. 71-86, par M. BORREMANS.

¹⁴ Les paroles d'al-Asnawi dans ce sens se basent toujours sur le Coran, le *hadīṭ* et les exemples des califes. Pour ce commentateur égyptien du XIV^e siècle, il n'y a pas de doute

Sur cette base coranique les différentes écoles juridiques fixeront, dans les traités de *fiqh*, des lignes de conduite théoriques, heureusement pas toujours appliquées, qu'il sort de notre propos d'étudier. Le travail a été fait, surtout par A.S. Tritton, A. Fattal et N. Edelby.

Notre propos n'est pas non plus d'étudier les rapports entre chrétiens et musulmans sous les Omeyyades¹⁵. Sauf par ses gouverneurs de la province de l'Iraq, le califat de Damas n'avait pas de contact direct avec l'Église syriaque orientale. L'arabisation des services administratifs laissa en place la plupart des fonctionnaires chrétiens. Cependant, les premières mesures discriminatoires auraient commencé à être prises sous les derniers Omeyyades. Ibn al-Naqqāš lui-même, qui a recueilli dans sa *Fatwa sur la condition des dimmī*¹⁶ les principaux documents qui précèdent son temps (le XIV^e siècle), place les premières mesures de ce genre sous le règne de 'Umar [II] b. 'Abd al-'Azīz (donc après 717)¹⁷, encore que les pièces attribuées à ce calife, lettres et «conditions» aient bien des chances d'être beaucoup plus tardives; on le verra en son lieu¹⁸.

que les conditions imposées aux *dimmī* sont «des choses sur lesquelles s'accordent tous les juges de la loi et tous les princes des musulmans... C'est un cas jugé, que l'on ne peut enfreindre et sur lequel on ne peut revenir», *Cit.*, p. 5.

¹⁵ C'est le thème du livre de DENNETT, sur les rapports entre les conversions et la capitation au début de l'Islam. Les régions étudiées sont le Sawād, la Syrie, la Mésopotamie (Edesse), l'Égypte et le Ḥurāsān. A propos de la Mésopotamie (à majorité chrétienne) l'auteur remarque (p. 48): «There are unfortunately (*sic!*) no specific instances of conversion reported». — Voir aussi TIBAWI, *cit.*; AL-DURI, *Notes on taxation in early Islam*, dans *JESHO*, XVII (1974) p. 136-144. — Nombreux articles, v.g. CARLO GASBARRI, *Islam et Christianisme* (à propos des premiers contacts) dans *En Terre d'Islam*, 15 (1940) p. 98-113; et J. Em. JANOT, *Les chrétiens devant l'Islam au premier siècle de l'Hégire*, *Ibid.* 20 (1945) p. 149-158. Ce dernier article contient plusieurs erreurs, notamment dans les dates. — Il faudra bien un jour étudier à nouveau le rôle exact de 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb vis-à-vis des chrétiens. Les extrémistes des siècles suivants lui attribuent toutes sortes de déclarations; sont-elles authentiques? Par exemple: «Ne donnez pas de charges à un chrétien ou à un juif, parcequ'ils ont l'habitude d'accepter des pots-de-vin, et les pots-de-vin sont illégaux en Islam»: GOTTHEIL, dans *A Fatwa*, p. 206, avec référence à al-Turtuṣī (m. 1126) et à al-Ibṣīhī (m. 1446), à qui on pourrait ajouter al-Asnawī (m. 1370), p. 8. — Peut-être une telle étude prouverait-elle que, plus on s'éloigne du temps de 'Umar, plus les propos qu'on lui prête sont durs. Ils contredisent en tout cas ce que le ḥanéfite bien antérieur, Abū Yūsif Ya'qūb (m. 798) lui attribue quand, par exemple, tout près de mourir il déclare: «Je recommande au calife qui me succédera [de respecter] la sauvegarde consentie par l'Apôtre d'Allah; qu'il exécute le pacte conclu avec eux, qu'il combatte pour leur défense; qu'il ne leur soit rien imposé au delà de leurs forces», *Cit.* p. 191-192. — Même 'Umar b. 'Abd al-'Azīz reconnaissait: «Mes prédécesseurs imposaient les tributaires au delà de leurs forces», *Cit.* p. 203.

¹⁶ V. bibliographie.

¹⁷ W. W. BARTHOLD, *Caliph 'Umar II and the Conflicting Reports on his Personality*, dans *Islamic Quarterly*, XV (1971), p. 69-95.

¹⁸ Il faudrait comparer avec les traités de *fiqh*, notamment avec les *Aḥkām* d'IBN QAYYIM AL-ĠAWZIYA, édités après le travail d'A. Fattal.

Ceci attire notre attention sur un premier point de méthode. Bien que l'histoire moderne ait horreur de la prépondérance du découpage chronologique, notre étude devra toujours tenir soigneusement compte de la datation des faits¹⁹. Une attitude constatée, disons au XIII^e siècle, peut être très différente de celle que l'on relève dans les débuts de l'Islam. Pour rester dans le domaine de la capitation on ne pourra tirer des principes généraux de la conduite excessive d'un Ibn Faḍlān, si l'on se souvient des recommandations d'un autre légiste, du temps d'al-Rašīd, Abū Yūsif Ya'qūb qui dit par exemple: «Pour procéder au recouvrement de la capitation, il ne faut ni frapper les redevables, ni les exposer au soleil, ni recourir à des procédés analogues, non plus que de leur infliger des peines physiques répugnantes; il faut user de douceur, les emprisonner pour obtenir d'eux le paiement de ce qu'ils doivent et ne pas les relâcher avant qu'ils ne se soient acquittés intégralement»²⁰, et: «Tu dois, Commandeur des Croyants, prescrire d'user de douceur à l'égard de ceux qui bénéficient de la sauvegarde accordée par ton Prophète et cousin, Muḥammad, et prendre soin d'eux, pour qu'ils ne soient pas opprimés, ni maltraités, ni surtaxés, ni dépossédés d'aucune partie de leurs biens qu'à raison d'un droit auquel ils sont soumis»²¹.

En plus du facteur «date», qu'il faut toujours garder présent à l'esprit, il faut encore éviter plusieurs écueils. D'abord, même à l'intérieur d'une période comme celle «des Abbassides», il faut se garder soigneusement des généralisations quand on use des termes: «les musulmans», et «les chrétiens».

En effet, pas plus que l'on a affaire à un groupe homogène quand on parle des chrétiens orientaux, ou même à une attitude unifiée à l'intérieur des sous-groupes: Syriaques orientaux (nestoriens), Syriaques occidentaux («Jacobites»), ou Rūm melkites, on doit se rappeler que l'autre

¹⁹ Dans sa critique de F. LOEKKEGARD, *Islamic Taxation*, dans *Arabica*, cit. p. 353, Cl. CAHEN met en garde contre l'indifférence aux localisations et aux datations, contre le danger de dresser un tableau statique et de composer une image moyenne (et contradictoire) avec des données qui, en réalité, se succèdent. — P. RONDOT, cit. p. 132, remarque également qu'il n'y eut jamais, dans l'attitude des musulmans vis-à-vis des chrétiens, une «exécution systématique, constante, d'un plan rigoureux et cohérent», mais plutôt «une alternance capricieuse de mesures de bienveillance et de mesures de rigueur». Il décrit cette «politique» comme «discontinue, parfois contradictoire».

²⁰ P. 189.

²¹ P. 191. L'auteur rapporte à ce propos une parole qu'il attribue au Prophète: «Contre quiconque opprime un allié ou le surcharge, c'est moi qui plaiderai». Le šayḥ al-Awzā'ī admonesta par le moyen de ce *ḥadīth* le gouverneur du Liban, Šāliḥ b. 'Alī, qui maltraitait les tribus soumises; BALAḌURĪ, *Futūḥ*, p. 162.

terme de la relation, l'Islam lui-même, n'est pas non plus monolithique. Comme le dit très justement Mohammed Arkoun²² : «Ce que nous nommons l'Islam sunnite correspond à une réalité sociale, culturelle et religieuse qui s'est imposée tardivement, surtout à partir du IV^e siècle de l'Hégire. Cela veut dire que jusque-là la compétition est demeurée vive entre diverses formes socio-culturelles qui se sont âprement disputé la direction de la cité. Les péripéties des luttes ši'ites-sunnites traduisent, en réalité, les rééquilibrations d'une société en crise perpétuelle : crise de croissance jusqu'à la mort d'al-Ma'mūn (218 H.), puis crise de faiblesse organique d'un pouvoir incapable d'effacer durablement l'ambiguïté originelle de l'État musulman. 'Théocratie égalitaire', en théorie, cet État n'a jamais pu, en fait, promouvoir, dans la perspective formellement présente de l'*Umma*, l'intégration des groupes, des classes, des peuples, trop hétérogènes dont il avait la charge».

De fait, en lisant aussi bien les sources que les études de Claude Cahen²³, Faruk Omar, Marius Canard, Georges Lecomte, Henri Laoust, George Makdisi, Charles Pellat, Dominique Sourdel, etc., sur tel ou tel personnage clef ou tel ou tel moment privilégié de l'histoire, on se rend vite compte que les remous dont bénéficient ou dont sont victimes les chrétiens (avant même qu'ils soient fixés dans leur «statut» de minoritaires), ne sont que les répercussions périphériques des grands courants, quelquefois des tourbillons violents, qui agitent les communautés musulmanes elles-mêmes, ce qui explique que, même en théorie, la position des diverses écoles de *fiqh* eu égard aux chrétiens soit loin d'être unanime.

Il faut donc, sous notre angle de vision étroit, nous tenir le plus près possible des textes pour préciser les temps et les circonstances de tel ou tel incident ou de telle ou telle décision. Ce qui frappe alors, A.S. Tritton l'avait déjà remarqué, c'est que «les historiens musulmans (sauf Maqrizi, donc pour l'Égypte) ne se sont que très rarement intéressés à l'histoire des minorités, dont les chrétiens»²⁴.

Ceci est encore plus vrai des livres d'*adab*, ces vastes anthologies d'un genre littéraire si artificiel que l'on hésite à y glaner, tout en ayant peur de perdre des renseignements précieux en les négligeant.

²² *Miskawayh*, p. 161.

²³ Dans *E.I.*², s.v. *Dhimmā*, M. Cahen remarque que «l'histoire plus ample et diverse des chrétiens n'a fait l'objet d'aucun exposé général détaillé» (p. 237).

²⁴ *Cit.* p. 150.

Pris entre les écrivains musulmans, dont «la plupart des références aux protégés sont occasionnées par quelque agitation entre ceux-ci et leurs voisins musulmans», et les écrivains chrétiens qui «ont l'habitude de s'étendre sur les torts» des musulmans, on risque de donner l'impression²⁵ qu'on a voulu donner «un catalogue d'oppressions et de persécutions, avec quelques intervalles plus brillants»²⁶.

Pour éviter ce danger et «retrouver la vraie perspective», il faut, bien sûr, «espacer les incidents sur un vaste empire»³⁷ et sur une période de siècles. C'est ce que l'on a essayé de faire en suivant la trame historique générale. Il faut encore, bien que ceci ne change rien aux faits, les replacer dans la mentalité générale du temps et, par exemple, «imaginer le traitement que des gens professant autre chose que la religion dominante auraient rencontré dans la chrétienté contemporaine», ou même plus récente, telles «les conditions imposées aux catholiques en Irlande»... Tout ceci est vrai, et c'est pourquoi je m'attacherai le plus possible, après avoir vu le «comment», à deviner le «pourquoi» des faits²⁸, la mentalité sous-jacente à l'événement.

Dans un sujet comme celui que nous abordons, il est facile d'accuser un auteur de partialité, voire même de fanatisme, peut-être du seul fait qu'il remue des «souvenirs pénibles» qu'il vaudrait mieux (dit-on) oublier. De ce point de vue, si le lecteur n'est pas prêt à m'accorder le bénéfice d'un préjugé favorable, peut-être serait-il mieux qu'il n'aille pas plus loin dans la lecture de la présente étude.

Un dernier point qui fait difficulté dans un tel travail est celui du plan: comment organiser un exposé qui soit à la fois, comme le souhaitait M. Cahen, «général» et «détaillé»?

Pour la période abbasside, trente-six patriarches syriaques orientaux ne correspondent en nombre qu'aux trente-sept califes, les règnes se chevauchent. Et on se rend vite compte qu'il est difficile de préférer un

²⁵ C'est ce que reproche Mgr EDELBY à H. ZAYAT (*Signes distinctifs*) dans *P.O.C.* II (1952) p. 192-193, et MARMADUKE PICKTHALL à A. S. TRITTON (*The Caliphs*) dans *Islamic Culture*, IV (1930) p. 474-477.

²⁶ C'est aussi l'image que donne des «chrétiens au Liban, dans la région du Proche Orient» un docteur en sociologie (dans *Informations Catholiques Internationales*, N° 532, p. 32) : «synonyme de : persécuté durant quinze (*sic!*) siècles». — Quant à R. B. BETTS, *cit.* p. 7-19, il intitule intrépidement la période qui s'étend «de la conquête arabe à l'invasion de l'Égypte par Napoléon» (633-1798) : «*The Dark Millenium*»...

²⁷ Avec cette réserve que l'on est mal renseigné sur ce qui s'est passé dans nombre de provinces.

²⁸ Peut-être même, en dernière analyse, pour en tirer, timidement, des leçons pour notre temps ?

classement à un autre, suivant les patriarches, ou suivant les califes. En fait nous avons eu égard aux deux, mais en considérant comme plus important le milieu musulman dans lequel vivaient les chrétiens. Les trente-sept califats étant donc pris comme chefs de division, une disposition typographique appropriée met en évidence, au cours des sections dont ils font l'objet, la succession des trente-six patriarchats. Encore savons-nous que, si la priorité ainsi accordée aux califats peut se justifier pour les débuts de l'ère abbasside, quand les califes sont encore les figures de proue (bien que certains vizirs jouent quand même un rôle prépondérant), il n'en est évidemment plus de même pour les deux périodes finales du califat, le siècle šī'ite des Buwayhides et le durcissement sunnite des Salgūkides²⁹. Même ces grandes divisions classiques ne s'appliquent pas à notre sujet, car il est impossible de généraliser et de dire, par exemple, que l'attitude «des» Buwayhides³⁰ vis-à-vis des chrétiens était plutôt comme ceci, alors que l'attitude «des» Salgūkides était plutôt comme cela...

Et même, surtout pour ces derniers, la vraie puissance, du point de vue qui nous concerne, c'est-à-dire des rapports avec les chrétiens, appartenait souvent à la rue, excitée par les prédicateurs de quartier ou les professeurs de *madrasa*, ces *'ulamā'*, tel un Ibn Faḍlān, qui emportaient la décision de ceux qui étaient nominalement au pouvoir parce que, de moins en moins, ces derniers ne voulaient pas compromettre leur autorité branlante en soutenant un groupe social de plus en plus insignifiant, sans qu'on puisse fixer la date à laquelle le changement se dessine ou s'accroît.

En fait, plus les années avançaient plus les défections se sont multipliées parmi les protégés, et l'autorité n'a plus tellement à prendre en considération ces minorités amenuisées. Un *modus vivendi* a été trouvé, où les tributaires se cantonnent dans une situation décidément humiliée de citoyens de seconde zone³¹. Quelquefois par leur propre faute, quelque-

²⁹ On pourrait donc grouper les califats en grandes périodes, comme l'a fait, par exemple, M. Laoust dans *Les schismes de l'Islam*; mais le passage d'une période à l'autre entraîne-t-il un changement d'attitude vis-à-vis des chrétiens?

³⁰ Comme si *tous* les Buwayhides, ou *tous* les Salgūkides avaient eu la même attitude!

³¹ M. Cl. CAHEN, dans *Dhimma*, cit. p. 236, dit qu'il faut souligner que la condition générale des *dhimmi* se trouve peu à peu transformée par le fait qu'ils passent presque partout de l'état de majorité à celui de minorité; mais justement, comment en est-on arrivé là? Et si «la nouvelle proportion numérique y aidant, matériellement et moralement... un durcissement se manifeste assez généralement dans les pays musulmans contre les *dhimmi*, à partir des trois ou quatre derniers siècles du Moyen Âge», comment expliquer cette «nouvelle proportion»? Qu'entend-on par «facteurs essentiellement sociaux» qui auraient

fois à cause des circonstances extérieures, nous dirions aujourd'hui : de la conjoncture internationale, le « seuil de tolérance » est dépassé, et ces groupes, déjà marginaux, sont « ex-terminés », ce qui est l'extrême du rejet.

Au risque d'être accusé du crime d'écrire une histoire « événementielle », j'avoue d'avance mon incapacité d'arriver à exprimer dans ce travail une « unité d'intrigue », car les « structures » que nous devons analyser sont des structures mentales plus que matérielles : quand un oued se perd dans le sable, peut-on fixer quand il commence et finit de disparaître ?

Peut-être ici l'historien devrait-il se muer en sociologue³², pour tenter de déceler les facteurs souvent cachés qui régissent les rapports mouvants entre *ahl al-dimma* et les représentants du temps de l'*umma* musulmane. Faute de pouvoir le faire pour l'ensemble (car toute généralisation, même dans les limites d'une période relativement courte, serait fautive) nous essaierons de le faire, timidement, dans des cas précis où nous aurons les éléments de jugement. La plupart du temps, nous serons réduits à rapporter les faits, sans risquer une interprétation.

provoqué « dans certains cas le repli, dans d'autres la complète disparition des communautés non-musulmanes » ?

³² Tout le dernier chapitre de PAUL VEYNE, dans *Comment on écrit l'histoire* (Seuil, 1971), chapitre intitulé *Histoire, sociologie, histoire complète*, me donne beaucoup de scrupules, mais peut-être suis-je trop conscient des harmoniques passionnelles de mon sujet pour oser me risquer à tirer des conclusions qui paraîtraient à certains partiales et que je considérerais moi-même comme dénuées de nuances et surtout comme manquant de respect à l'Autre.

I Le patriarche **Ābā II**¹ gouvernait depuis 741 l'Église Syriaque Orientale, dite naguère «Eglise de Perse», quand le premier des Abbassides, Abū 'l-'Abbās 'Abd Allāh, surnommé al-SaffāḤ (le Sanguinaire)², s'empara de tout l'Iran, marcha sur Kūfa, puis, en 750, vainquit sur le Zāb le dernier calife omeyyade, Marwān II, qui alla mourir en Egypte.

Pour Ābā II et pour son peuple, le changement de régime ne pouvait être que bénéfique³. Les gens du 'Irāq⁴, surtout les chrétiens «tributaires», se souvenaient des exclusives injurieuses et méprisantes de gouverneurs pour les Omeyyades tels que al-Ḥaġġāġ b. Yūsif (75-95/694-714) et son parent Yūsif b. 'Umar al-Ṭaqafī (120-126/738-743).

Depuis la conquête musulmane, le groupe de villes où se trouvait le siège du catholicosat, al-Madā'in⁵, les anciennes capitales des Perses, avait commencé à perdre de son importance. Déjà avant le règne d'Ābā II, les portes de la ville de Veh-Ardašīr où était située la primatiale de Kōhē, siège de Mār Mārī, avaient été transportées à Kūfa et le patriarche Īsō'yaw III avait quitté la localité pour Karka d'Bēt Slōḥ⁶, l'actuelle Kerkouk. Ābā II abandonna lui-aussi les Villes Royales, la sixième année de son règne, quand il fut en butte à la malice de leurs habitants chrétiens et à la révolte ouverte des étudiants de l'École Patriarcale⁷. Se faisant

¹ Sur Ābā II, voir: MARI (ar.) p. 66-67; SLIWA (ar) p. 62; B.H., II, col. 154-156; E.N., notice, éd. ar. p. 70.

² Ou «le Généreux» (?) Sur l'emploi du «titre», v. B. LEWIS, *The Regal Titles of the First Abbasid Caliphs*, dans *Studies*, cit. II, p. 15-16.

³ Bar Hébraeus, évidemment très tardif puisque la plus grande partie de son œuvre fut écrite après même la chute des Abbassides, préfère ces derniers aux Omeyyades, disant que les Abbassides étaient «meilleurs pour les chrétiens que ceux qui étaient à Damas». — Il est inutile de chercher sur quoi se base R. B. BETTS (*cit.* p. 10) quand il écrit: «Au milieu du VIII^e siècle, la communauté chrétienne et ses chefs en étaient arrivés à se rendre compte que la tolérance musulmane officielle, qui avait semblé si attirante un siècle plus tôt, était en fait une prison rigoureuse dont on ne pouvait s'échapper que par l'apostasie ou la fuite». De telles généralisations faciles sont malheureusement trop courantes.

⁴ A cette époque, le 'Irāq al-'Arabī ne contenait que la partie sud de l'Iraq actuel. Le nord formait la province de Ġazīra.

⁵ A 35 km au sud de Bagdad.

⁶ *Chron. anon.* 670/680, tr. GUIDI, p. 26.

⁷ *Lettre d'Ābā II aux membres de l'École*, texte syr. et tr. fr. J. B. CHABOT, dans *Actes du XI^e Congrès des orientalistes*, Paris, 1897 (1898), quatrième section, p. 295-335.

remplacer par deux vicaires, il se transporta d'abord dans sa patrie, Kaškar, où il habita au couvent de Wāsiṭ⁸. Puis on le trouve à Kūfa, à Ḥīra, de nouveau à Kaškar, et enfin, semble-t-il, de retour à al-Madā'in où, en tout cas, il fut enterré. Ābā II aurait eu cent dix ans quand il mourut, la deuxième année du califat d'al-SaffāḤ. Peut-être les deux hommes se rencontrèrent-ils à Kūfa?

De toute façon, tant le grand âge du patriarche, que les soucis d'al-SaffāḤ rendent improbable que les affaires des chrétiens aient tenu une grande place dans les préoccupations du nouveau calife.

Celui-ci, notamment, cherchait un centre pour y fixer son administration. Il s'établit d'abord à Kūfa, où il resta deux ans et neuf mois, puis se transporta près d'al-Anbār où il commença, le 3 juin 752, à bâtir un palais et une ville, al-Hāšimīya⁹. C'est là qu'il mourut et que se trouvait son tombeau.

Les historiens souligneront plus tard l'importance de la création de Bagdad, par al-Manšūr, comme capitale définitive (sauf les quelque cinquante ans de Sāmarrā') de l'empire abbasside. En fait, l'option «orientale» du califat abbasside fut déjà prise quand al-SaffāḤ s'établit sur le Moyen Euphrate. La raison réelle en était probablement de s'éloigner d'une région trop marquée par les Omeyyades détestés, mais, du même coup, le califat sortait de l'orbite de Byzance, dont Damas était un brillant avant-poste, pour entrer dans l'attraction de la Perse; on sait que, en fait, la dynastie s'était éveillée au Ḥurāsān. Cette orientation sera accentuée, dix ans plus tard, quand al-Manšūr fondera Madīnat al-Salām, poussant sa capitale vers l'Iran en la faisant passer de la vallée de l'Euphrate à celle du Tigre.

Deux catholicoi rivaux

Après la mort d'Ābā II, le siège patriarcal resta vacant pendant deux ans, à cause des dissensions à propos du successeur. C'est alors, en la troisième année d'al-SaffāḤ (donc en 752?), que le médecin chrétien Isrā'īl¹⁰ subit «le martyre» (?). On ignore tout des circonstances de sa mort.

⁸ Pour toutes les localités chrétiennes, je me permets de renvoyer aux index de mes volumes *Assyrie chrétienne*, et pour l'Iran au recueil de mes articles réunis en un volume par *Variorum Reprints*, Londres, 1979.

⁹ D'après al-Maqdisī, p. 119-121, c'est déjà lui qui aurait «créé» Bagdad; puis al-Manšūr y bâtit Madīnat al-Salām.

¹⁰ SLIWA, p. 63.

Le début de la lutte pour la succession au trône patriarcal voit les mêmes recours au bras séculier qu'avait connus le catholicosat dans l'ère sassanide. Au début, l'affaire se passe en dehors du calife et reste sur le plan local, à al-Madā'in. Le premier rôle est tenu par l'émir de la ville, dont on ne connaît que le nom: Ābān¹¹.

II Un candidat au patriarcat, **Sūrīn**¹², déjà sacré par ruse métropolitaine de Nisibe, puis transféré à Hulwān, et qui n'avait comme supporter que le seul métropolitain de Merw, n'hésita pas à dépouiller les églises de leurs vases sacrés et de leurs rideaux précieux pour circonvenir le gouverneur. Ābān força les autres métropolitains à le sacrer, sous la menace de ses sbires. L'intrus ne siégea que cinquante et un jours, car le métropolitain de Gondisapor, **Ya'qūb**, put faire prévenir al-Saffāh. Le calife destitue le gouverneur d'al-Madā'in et fait rendre les biens des églises; Ya'qūb est légalement élu patriarche, et Sūrīn est envoyé comme métropolitain à Baṣra. Il ne cesse pas, d'ailleurs, d'intriguer pour redevenir patriarche, et ses ouailles de Baṣra le considèrent toujours comme tel.

Quant à Ya'qūb, patriarche de 753 à 773, vieillard sans caractère, il avait, dit l'annaliste Šlīwa, accepté toutes les conditions qui lui avaient été imposées avant son élection, de la part des évêques, bien sûr, mais aussi probablement des laïcs influents de son Église. C'est la première fois que l'on retrouve, sous les califes, les laïcs chrétiens qui avaient si souvent dominé le patriarcat sous les Sassanides; autant que les patriarches, ce sont eux qui écriront l'histoire des chrétiens sous les Abbassides.

Dans le cas présent, celui du sacre du patriarche Ya'qūb, en 753, nous devons nous contenter de relever la présence d'un mystérieux Yaḥya b. Ibrāhīm¹³, qui accompagne le prélat à al-Madā'in, pour s'assurer, semble-t-il, que la cérémonie se passe en paix. Si, comme je le crois, Yaḥya était un chrétien, il devait occuper un poste officiel. Il m'est impossible, pour le moment, de dire lequel. Peut-être est-ce lui, qui, au début de l'affaire Sūrīn-Ya'qūb, avait déjà prévenu le calife de l'élection forcée.

Remarquons, avant de clore le chapitre d'al-Saffāh, que le mouvement de conversions de chrétiens à l'Islam, causé en partie par le désir

¹¹ Il ne figure pas parmi les noms de gouverneurs recensés par S. A. AL-'ALI, *Al-Madā'in fi 'l-maṣādir al-'arabiya*, dans *Sūmer*, 23 (1967), p. 63-64.

¹² MARI, p. 67-70; ŠLIWA, p. 62-63; B.H., II col. 156.

¹³ Appelé *al-muqallad*, ce qui peut être un nom propre ou un titre?

d'échapper à la capitation (mouvement qui avait commencé dès le début de l'islam)¹⁴, se continua sous le premier calife abbasside. Ce que dit de l'Égypte Sévère b. Muqaffa'¹⁵ est vrai partout. On promettait: «Tous ceux qui adopteront sa religion et prieront sa prière seront dégrevés de la capitation. A cause du lourd *ḥarāğ* et des charges pénibles, beaucoup de riches et de pauvres renièrent la foi au Christ».

2 — AL-MANŞŪR (136-158/754-775)

Après les tâtonnements inévitables du premier calife abbasside, l'institution du califat, de plus en plus affermie, va prendre une orientation durable et se créer un centre fixe — Bagdad — pendant le règne de celui qui fut certainement l'un des plus grands califes: Abū Ğā'far 'Abd Allāh al-Manşūr¹.

Il est impossible de donner du nouveau monarque un portrait tout d'une pièce. Les qualités que lui reconnaît al-Mas'ūdī, par exemple², ne furent les siennes que vers la fin de ses vingt-trois ans de règne. Comme le dit le même historien: «Les années l'avaient mûri en lui faisant éprouver toutes sortes de biens et de maux»³.

Il faudrait aussi distinguer, dans ses relations avec les chrétiens, entre sa façon de traiter ceux des Marches, Melkites et Syriaques occidentaux (Jacobites), surtout pendant les campagnes contre l'ennemi byzantin, leur allié naturel, et ceux du cœur du royaume, à Bagdad notamment, les Syriaques orientaux (Nestoriens).

De plus, on le verra dans de nombreux cas, les dénonciations d'envieux (chrétiens, ou même évêques!) auront souvent de fâcheuses répercussions sur le sort de leurs coreligionnaires, ou même des patriarches. Bien plus, non contents de s'accuser mutuellement, les chrétiens profiteront de leur proximité du pouvoir pour se procurer la richesse, et ils afficheront alors

¹⁴ ARNOLD, p. 81-84, donne des exemples de ces conversions entre les règnes de 'Umar et celui de 'Abd al-Malik, mais surtout sous 'Umar II.

¹⁵ *History of the Patriarche of the Coptic Church of Alexandria, P.O.*, V, p. 189-190, cité par DENNETT, p. 9-10.

¹ Analyse dithyrambique de sa personnalité, surtout à travers les témoignages littéraires (malheureusement sans beaucoup de références) par 'ABD AL-SALĀM RUSTUM: *Abū Ğā'far al-Manşūr* (en arabe), Le Caire, 1965, 152 p. — Sur son titre, v. B. LEWIS, *Studies, cit. II*, p. 16-19.

² *Prairies*, BARBIER, VI, p. 211.

³ *Avertissement*, p. 439-440.

une arrogance que les musulmans pourront difficilement supporter. D'où des plaintes au calife et des réactions, parfois violentes⁴.

Peu après son accession, disons en 136-137/754-755, al-Manşūr eut à s'occuper des chrétiens. Un médecin chrétien, Sarġīs, au service de Naşr, le préposé à l'armée, causa, par l'intermédiaire de son maître, une intervention du palais dans la lutte entre le patriarche Ya'qūb II⁵ et son rival déposé, Sūrīn. Le médecin était partisan de Sūrīn; il fit réclamer au calife la déposition de Ya'qūb, ce qui amena l'éloignement de celui-ci de son siège.

Peut-être peut-on alors déceler chez le nouveau prince une certaine impulsivité. Après tout, il n'avait que trente-six ans! Le calife apprendra vite que les affaires des chrétiens, entre eux et dans les rapports avec les musulmans, sont très compliquées et qu'il est difficile (ce le sera encore pour ses successeurs pendant de longues années) de leur appliquer des mesures trop radicales. L'épisode suivant en est un exemple.

Les espions trop zélés

Une des premières affaires entre le calife et les chrétiens semble avoir été causée par la confiance qu'il leur accorda, au début de son règne, pour qu'ils exercent une surveillance vigilante sur les membres survivants de la famille des Omeyyades et sur leurs partisans⁶.

L'occasion était trop belle; tracasseries, chantages, harcèlements de toutes sortes pouvaient être couverts par cette mission. Quand, par exemple, un moine, appelé Zo'ara, du couvent de Mār Matta, près de Mossoul, veut mettre la main sur les richesses de son couvent, il accuse ses confrères de recel: «tout l'or de la famille de Hişām et de la famille de

⁴ Ceci sera un facteur constant de friction, facteur que P. RONDOT (p. 133) relève dans J. TAGHER (p. 159) également à propos des Coptes d'Égypte, qui «profitèrent de la confiance que leur témoignaient les califes pour pratiquer sur une vaste échelle une politique de favoritisme envers leurs coreligionnaires, et d'hostilité et d'indifférence envers la majorité... Ils connurent la gloire et la richesse, la faveur et la puissance jusqu'au jour où la colère du peuple amena leur rapide déclin». De même (p. 132): «Le plus souvent, la communauté [copte] expie les fautes et les abus de quelques ambitieux, dont les excès justifient les représailles musulmanes».

⁵ MARI, p. 67-70; SLIWA, p. 63; B. H., II, col. 156-164.

⁶ Le šāfi'ite égyptien IBN AL-NAQQĀS (759/1357-8) et le ḥanbalite syrien IBN QAYYIM AL-ĠAWZIYA, *Aḥkām. cit.* p. 214-238, donnent textuellement les mêmes exemples historiques, les deux auteurs étant sensiblement de la même époque. Comparer le reste des deux textes (et probablement d'autres textes similaires de *fiqh*) sortirait de notre propos.

Marwān se trouve dans le couvent». Évidemment, la réponse de l'autorité est de publier un édit général «de saisir les supérieurs des couvents et des églises, et de recenser les biens des couvents, des églises et des temples»⁷.

Encore si les chrétiens s'étaient contentés de se piller entre eux ! Mais ils osèrent même se prévaloir de leur «mission» pour opprimer les musulmans, les vexer dans leurs affaires de propriétés, et les humilier dans leur honneur. La riposte arriva quand al-Manšūr fit le pèlerinage⁸, c'est-à-dire probablement en 140/776-777⁹.

Alors, plusieurs musulmans vinrent trouver son familier Šabīb b. Šayba¹⁰, qui fit parvenir leur plainte au calife. Celui-ci ordonna à son chambellan, al-Rabī b. Yūnis¹¹, d'écrire dans les provinces qu'on renvoie tous les «protégés» du service et qu'on les remplace par des musulmans. Ce à quoi Šabīb aurait répondu : «Je n'en ferai rien, O commandeur des croyants ! car si, d'un côté, en obéissant à ces infidèles, qui t'ont déjà porté à agir comme tu l'as fait, on est certain d'encourir la colère divine ; on est assuré, d'autre part, qu'ils trouveront moyen, si on les irrite, de t'exciter contre nous. Borne-toi, pour le moment, à faire chaque jour quelques mutations, et à remplacer peu à peu les *ḍimmī* par des musulmans».

On voit par là de quelle influence jouissaient les chrétiens, surtout les secrétaires, auprès du calife et de son entourage¹² qui ne pouvaient pas

⁷ DENYS, tr. CHABOT p. 96-97.

⁸ D'après les listes de présidents de pèlerinage à la Mecque, en appendice à certaines éditions des *Murūğ al-daḥab* de MAS'ŪDĪ (v.g. celle de Muḥammad Muḥyi 'l-Dīn 'Abd al-Ḥamīd, Le Caire, 1964, vol. IV, p. 401-402), al-Manšūr fit le pèlerinage (en plus de 136, avant sa proclamation) en 140, 144, 147 et 152. Il mourut en route en 157. — D'après MAQRIZI, *Al-daḥab al-mashūk fī ḍikr man hağga min al-ḥulafā' wa'l-mulūk*, éd. Ğamāl al-Dīn al-Šayyāl, Le Caire, 1955, trois califes abbassides seulement firent le Pèlerinage : Manšūr, Mahdī et Rašīd (?).

⁹ La chasse aux Omeyyades se conçoit surtout au début du règne ; cependant on décèle des sympathies pro-omeyyades pendant les trois premiers siècles de l'Islam, v. F. 'UMAR, *al-Walā'*, cit.

¹⁰ Il était surnommé le «père des pauvres» et le «frère des opprimés», ZIRIKLI, 3 p. 229, avec références.

¹¹ Al-Rabī ne devint vizir qu'en 153, SOURDEL, *Vizirat*, p. 725. Depuis quand était-il chambellan ? Il n'est pas impossible que I. NAQQĀS, très tardif, ait confondu les personnages, comme dans plusieurs autres cas, et ait attribué l'épisode à Rabī', interlocuteur type d'al-Manšūr dans les livres d'*adab*, cf. SOURDEL, *Vizirat*, p. 88 n. 2.

¹² Même quand le calife voulait les écarter, comme avait déjà voulu le faire 'Umar b. al-Ḥattāb (?), il se trouvait toujours un Abū Mūsā al-Aš'arī pour lui répondre : «Sa religion le regarde, son art d'écrire me regarde», I. QUṬAYBA, *'Uyūn al-aḥbār*, tr. HOROVITZ, *Islamic Culture*, IV (1930), p. 488.

encore se dispenser de leurs services et devaient donc, en attendant, supporter leurs cabales.

Les affaires des Jacobites

Il n'y avait pas que des Nestoriens, c'est-à-dire des Syriaques orientaux, dans l'empire abbasside. Il y avait encore des Syriaques occidentaux, dits Jacobites, dont le patriarche était titulaire du siège d'Antioche. Chez eux aussi la succession patriarcale provoqua une crise où les partis rivaux firent appel à l'intervention de l'autorité civile¹³.

En 765, après la mort du patriarche d'Antioche, Īwānīs (Jean V), Muqātil b. Ḥakīm al-'Akī, préfet de la Ġazīra¹⁴, fit croire à al-Manșūr qu'un moine du couvent de Qartāmīn, Isaac de Ḥarrān, était alchimiste. Ceci intéressait le calife qui, bien sûr, croyait à la transmutation¹⁵ et avait de grands besoins d'or pour ses troupes. Sur son ordre, les évêques jacobites établirent donc Isaac comme patriarche. L'Église syriaque occidentale le considéra comme illégitime, à cause du manque de liberté de son choix. Malheureusement pour Isaac, avant même la fin de l'année le calife fut convaincu de sa supercherie. Il le fit étrangler¹⁶ et son cadavre fut jeté dans l'Euphrate.

La même année, un second intrus, Athanase Sandalāya, réussit encore à se faire nommer patriarche d'Antioche et obtint même, par ses amis en cour, un diplôme califal d'approbation. Lui aussi termina de maledort une vie d'intrigues¹⁷.

¹³ B.H., I, col. 316-328.

¹⁴ M.S., III, p. 523-524; Michel l'accuse d'avoir assassiné un moine pèlerin pour s'approprier un livre d'alchimie qu'il croyait en sa possession. — En 136/754 al-'Akī avait succédé à Abū Ġāfar lui-même, quand celui-ci devint al-Manșūr, ṬABARĪ, VII, p. 470.

¹⁵ L'historien Muḥammad b. 'Alī Mahdī (vers 333/944) cité par MAS'UDĪ, *Prairies*, VIII, p. 290-292, dit également que Manșūr «obéissait aux astrologues».

¹⁶ Le pseudo-DENYS, tr. CHABOT, p. 58, se contente de dire: «celui qui l'avait élevé le renversa et le fit périr»; M.S., II p. 525: «On dit au roi: il connaît l'alchimie, mais ne veut pas te l'enseigner».

¹⁷ Déjà sous Marwān, il avait accusé son patriarche, Yūwānīs, de simonie, de mauvaises mœurs, etc., B.H., I col. 308-310; le pseudo-DENYS a l'air de considérer sa succession comme légitime. Quant à sa mort, il la couvre d'un voile pudique: «Lui non plus n'eut pas de longs jours, car il périt promptement et mourut, les uns disent d'une manière, les autres d'une autre. Quant à nous, nous ne nous arrogerons pas le droit de parler des choses secrètes, mais les abandonnons à Dieu devant qui tout est clair et manifeste», tr. CHABOT, p. 59.

En 758 enfin, les évêques jacobites réunis en synode à Mabbūg élurent canoniquement Georges de Baʿaltan¹⁸.

Le nouveau patriarche écrasa-t-il vraiment ses ouailles de ses exactions? C'est du moins ce dont l'accusa un évêque, David de Dārā, qui dénonça son supérieur auprès de Mālik, secrétaire du calife, en assaisonnant son attaque d'arguments propres à émouvoir les autorités musulmanes: non seulement le patriarche n'avait pas demandé de diplôme califal, mais il avait fait cela volontairement afin (aurait-il dit) de ne pas «faire entrer le nom du Prophète Mahomet dans son bissac».

Malgré la grossièreté de la calomnie, Georges fut arrêté et torturé¹⁹. Il put facilement se disculper des accusations portées contre lui (n'avait-il pas déjà dans sa bourse le nom du Prophète sur les dinars du calife?)²⁰. Sa sagacité inspira au calife une question inattendue, témoin de ses préoccupations financières: Ne connaîtrait-il pas l'art de l'alchimie? Hélas! il ne pouvait répondre que par la négative. Si bien que l'adoucissement de traitement que lui avait valu l'intérêt passager du prince cessa quand ce dernier vit qu'il n'en pourrait tirer aucun profit. Georges resta en prison à Bagdad pendant neuf ans²¹, jusqu'à l'avènement du successeur d'al-Manşūr, c'est-à-dire de 766 à 775.

Entre temps, le calife avait fait nommer au patriarcat d'Antioche le calomniateur David de Dārā. Les soldats, épées nues, entouraient l'autel pendant sa consécration imposée, et ils obligèrent les fidèles à communier de sa main. Plusieurs évêques entrèrent dans la clandestinité, parcourant leurs diocèses sous les habits blancs des laïcs au lieu de la bure noire des moines, car «le roi lui donna [à l'intrus] des diplômes pour emprisonner, frapper et faire périr quiconque ne se soumettait pas à lui»²². On ne peut

¹⁸ Village des environs d'Édesse; Georges était moine de Qennešré, Ps.-DENYS, tr. CHABOT, p. 59; M.S., II, p. 525.

¹⁹ Ceci donne l'occasion au Ps.-Denys, tr. CHABOT, p. 87, d'une diatribe contre le calife: «Il était impossible à ce roi, dès qu'il avait appris qu'un homme remuait la main ou le pied, dans toute l'étendue de son empire, de trouver le calme et le repos avant de l'avoir fait périr, que ce fut un Persan (Abbasside), un Arabe (Omeyyade) ou un Syriaque. Il regardait comme son plus grand ami quiconque venait lui faire connaître un homme possédant quelque chose». Le même auteur dit ailleurs (p. 141) «Quand le roi est inique, tous les ministres sont iniques». — On sait que l'ouvrage n'est pas du patriarche Denys, mais peut-être d'un moine de Zuqnīn.

²⁰ Ce point posait d'ailleurs à certains musulmans la question inverse: Ne fallait-il pas enlever les versets du Coran des monnaies, parce que celles-ci étaient maniées par des Juifs, des Chrétiens, des hommes en état d'impureté et des femmes pendant leurs périodes; G. WIET, *Le traité des famines de Maqrizi*, dans *JESHO*, V. I (1962) p. 58.

²¹ M.S. II, p. 527-529.

²² Ps. DENYS, p. 87-88. Cet auteur essaie de défendre David, qui n'aurait pas été

reprocher aux musulmans les excès commis à la demande de certains chrétiens contre leurs coreligionnaires.

Les chrétiens et la fondation de « Bagdad »

La fondation de Bagdad «est généralement regardée comme l'un des événements les plus importants de l'histoire du monde islamique»²³. Et cependant, al-Manșūr n'a pas fondé Bagdad; ce qu'il a fondé, la neuvième année de son règne, 145/762, c'est Madīnat al-Salām, la Ville de la Paix, la ville ronde où il voulut établir ses partisans du Ḥurāsān.

L'extension rapide de l'habitat, autour de la Ville Ronde, et bientôt de l'autre côté du Tigre, sur la rive est, fit que le nom persan d'une des petites bourgades qu'elle engloba, Bagdad²⁴, prévalut (quand?) pour désigner la plus grande agglomération, ce qui confirme encore le destin iranien qui sera bientôt celui de la ville.

Déjà les Séleucides avaient abandonné la vallée de l'Euphrate pour celle du Tigre, quittant Babylone pour fonder Séleucie, pour les mêmes raisons de volonté de rupture avec le régime précédent qui fixa les premiers Abbassides en Iraq. Al-Manșūr, lui, s'éloigne encore plus des centres omeyyades, mais subit (je ne suis pas sûr que ce soit inconsciemment) l'attraction de la capitale des Sassanides perses, al-Madā'in, les Villes Royales, Séleucie, Ctésiphon, et leurs satellites. Pourquoi al-Manșūr ne reprit-il pas tout simplement ce site merveilleux, où le Tigre est le plus voisin de l'Euphrate, auquel il était d'ailleurs relié par le Canal du Roi? Après tout, les Parthes l'avaient déjà repris aux Séleucides, en ajoutant à Séleucie leur propre ville, Ctésiphon, puis le port de Vologésias; les Sassanides l'avaient encore adoptée, en construisant tout à côté Veh Ardašīr. Depuis son abandon pour Kūfa (par les gouverneurs

responsable des violences que son parti commettait en son nom? Toutes ces défenses de patriarches illégitimes éliminent un vrai patriarche [Denys] comme auteur de la *Chronique*.

²³ *Bagdad, capitale du nouvel empire abbasside*, par D. SOURDEL, dans *Arabica*, 9 (1962) p. 26. — Z. QADDURA, *Šū'ūbiya*, p. 14, considère que «le transfert de la capitale de Damas à Bagdad constitue la reconnaissance du mérite des Iraniens». — L. GARDET, *Philosophie et religion en Islam*, p. 43, souligne «l'ouverture vers l'est» que représente cette fondation. — Voir également *Some Aspects of the Arab-Iranian Culture from the earliest time up to the fall of Baghdad*, par S. B. SAMADI, dans *Islamic Culture*, XXVI (1952) p. 32-49.

²⁴ Sur le sens du nom, v. *E.I.*², I, p. 920, s.v., par A. A. DURI. — D'autres chercheurs penchent pour une origine araméenne du nom... — Le village devint le quartier d'Abū 'l-'Abbās al-Faḍl; réf. dans LEVY, *A Baghdad Chronicle*, p. 6. — Voir maintenant, S. A. AL-'ALI, *Bagdad*, p. 27-28.

des Omeyyades) quelque cent ans auparavant, on aurait pu penser que la présence des Chosroès en avait été exorcisée. Mais peut-être les anciennes Villes Royales étaient-elles maintenant trop délabrées, on en avait enlevé les portes, leurs enceintes (de terre) avait commencé à crouler et le Tigre, dans ses crues terribles, y avait probablement fait déjà de nombreuses brèches²⁵. Quoi qu'il en soit, al-Manšūr choisit un site trente-cinq kilomètres en amont²⁶.

C'est alors que se passa un épisode révélateur des mentalités²⁷. Le vizir Abū Ayyūb al-Muriyāni²⁸, persan, mais pas iranien puisqu'il était du Ḥuzistān (déjà alors 'Arabistān'?), suggéra au calife de détruire l'Arc de Chosroès pour en utiliser les briques. Le Barmakide Ḥālid, sensible au sacrilège, essaya de trouver des prétextes pour dissuader al-Manšūr de cette entreprise: «Cet Arc est une des merveilles de l'Islam (?); de plus, 'Alī b. Abī Ṭālib y a prié, et les dépenses de sa démolition seront plus grandes que les avantages qu'on en retire». Le souverain répliqua: «Tu dis cela à cause de ton inclination pour les choses de Perse»²⁹. Une partie de l'Arc fut donc démolie et, en effet, la dépense excéda l'économie, puisque chaque voyage représentait, aller et retour, deux jours de marche.

Al-Manšūr voulut alors revenir sur sa décision et il dit à Ḥālid: «Je me suis rallié à ton opinion». Mais ce dernier lui conseilla plutôt de continuer, pour qu'on ne dise pas que le calife était trop faible pour détruire ce qu'un autre avait construit. Al-Manšūr s'obstina, et la destruction fut interrompue³⁰. Plus tard même, quatre ans avant sa mort, peut-être sensible au sortilège du site, il donna l'ordre de réparer le Château Blanc des Sassanides à Ctésiphon, et imposa une amende à quiconque serait trouvé possesseur, dans sa maison, de briques de Chosroès.

²⁵ *Topography of al-Madā'in*, avec carte des déplacements du Tigre, dans *Sūmer*, 23 (1967) p. 3-38.

²⁶ Géographiquement parlant, Bagdad est la même ville que Séleucie-Ctésiphon, plus ou moins haute sur le Tigre, comme capitale du cours moyen du fleuve, à peu près au milieu entre le nord et le sud, en face de l'ouverture des montagnes vers l'Iran (route du Ḥurāsān), de même que Mossoul, capitale du nord, est la même ville que Assūr, Nimrūd, Ninive et Khorsabad.

²⁷ L'histoire est contée par IBN TIQTQAQA, tr. *cit.*, p. 150-151.

²⁸ Cf. SOURDEL, *Vizirat*, p. 78-87.

²⁹ En fait, S.S. NADVI, *The Origins of the Barmakids*, p. 24, montre que la famille vient plutôt de Bactriane, en contact avec les bouddhistes de l'Inde.

³⁰ On était en 146/763.

Pour l'Église syriaque orientale également, la fondation de Bagdad signifiait retrouver son centre traditionnel, en terre araméenne³¹.

D'ailleurs, le lieu où le calife voulait bâtir sa capitale était constellé de couvents, grands et petits, et les moines jouent un grand rôle dans les légendes sur les prédictions annonçant la fondation³².

Il y avait un couvent à côté du lieu où fut bâti le château al-Ḥuld. À l'est, près du village de al-'Atīqa, il y avait encore un autre grand couvent, de Mār Pētīōn, où al-Manşūr descendit. Il en fit expulser des squatters musulmans³³.

Évidemment, le calife n'avait pas prévu de quartier chrétien dans la Ville de la Paix, puisqu'il s'agissait d'y installer ses partisans du Ḥurāsān. Cependant il y eut vite, en plus du village et du couvent de al-'Atīqa (Mār Pētīōn), un faubourg jacobite dans l'extension sud occidentale de Karḥ, près de Bāb al-Muḥawwal (avec l'église de Saint-Thomas), et un quartier *rūm* et nestorien près de la porte nord, Bāb al-Šammāsiya, de la satellite orientale, al-Ruṣāfa, fondée en 151/768 pour le fils du calife, le futur al-Mahdī.

Un grand médecin

En 148/765, trois ans après la fondation de Bagdad, al-Manşūr souffrit de l'estomac. Les médecins de la capitale n'arrivant pas à le guérir, on mentionna devant lui le nom d'un maître de la fameuse école de médecine de Gondisapor, directeur de l'hôpital de cette ville d'Iran, le nestorien

³¹ La Babylonie, plus tard al-'Irāq al-'Arabī, était pour les Syriaques le Bēt Aramāyé. — MORONY, *Religious Communities*, p. 120, remarque que la conquête avait représenté une «rupture de la relation qui existait entre les nestoriens et leurs gouvernants sous les Sassanides».

³² Selon ṬABARĪ, III, p. 277, les moines savaient qu'un roi surnommé Abū 'l-dawāniq (grippe-sou) viendrait là fonder une ville. Or, c'était justement le sobriquet d'al-Manşūr, cf. AL-ṬA'ĀLIBĪ, *Laṭā'if al-ma'ārif*, tr. C. E. BOSWORTH, p. 61-62. — Selon IBN AL-AṬṬIR, *Kāmil*, V, p. 557-560, et IBN TIQTĀQA, tr. p. 155-156, le bâtisseur devait s'appeler *Miqlās*, et c'est encore ainsi que s'appelait le calife dans sa jeunesse. — Pour SA'YD b. AL-BITRĪQ, *Annales*, CSCO, 51, p. 49, le nom même de Bagdad était celui d'un moine (?) qui avait sa cellule au lieu où al-Manşūr fonda sa ville. — En réalité, on l'a vu, il y avait une localité du nom de Baġdād sur la rive du canal al-Şurāt. — Différentes légendes dans R. LEVY, *A Baghdad Chronicle*, p. 15-17.

³³ ṬABARĪ, III, p. 274-275, 277; ŞLIWA, p. 69-70. — Comme je l'ai noté dans *Rūm à l'est de l'Euphrate*, *Le Muséon*, 90 (1977) p. 372, ce texte prouve bien que l'assertion de la *Vie de Christophore*, disant qu'al-Manşūr chassa les chrétiens dans un rayon de 40 km autour de sa ville, est lourdement inexacte.

Ĝurgīs b. Ĝibrā'īl, de la famille (qui allait devenir célèbre) des Boḥtīšō³⁴.

Quand l'ordre du calife lui parvint de gagner immédiatement la capitale, le médecin, peu habitué à obéir, se proposa de prendre quatre jours pour se préparer. L'escorte qu'on lui avait assignée décida de l'emmener de force et lui lia pieds et poings. Georges était si populaire à Gondisapor que la nouvelle de son enlèvement provoqua une émeute dans la ville. Heureusement, le métropolitain calma la foule, et convainquit Georges de partir, laissant la direction de l'hôpital à son fils Boḥtīšō³⁵. Celui-ci aurait bien voulu accompagner son père à la capitale, mais ce dernier le persuada de rester. Il emmena avec lui son disciple Ibrāhīm. Boḥtīšō³⁶ put à son tour convaincre son père de le débarrasser d'un autre disciple, personnage déjà connu pour ses méfaits, 'Īsā b. Šahlūpa³⁵, qui se rendra bientôt tristement célèbre à Bagdad. Pour le moment, on constate déjà qu'il «nuit aux gens de l'hôpital de Gondisapor».

Le premier contact de Ĝurgīs avec son illustre malade fut un succès. Le médecin loua le monarque en un discours finement poli, tant en persan qu'en arabe³⁶. Ceci lui gagna immédiatement les bonnes grâces du maître: le traitement, qui serait long, avait des chances de réussir.

Une seule ombre au tableau: quand on servit au praticien son premier repas, on ne lui apporta pas de vin³⁷. Comme il en réclamait, on lui répondit avec des lèvres pincées: «Il n'y a pas de vin à la table du calife»³⁸, ce à quoi il rétorqua: «Mais, la nourriture n'a pas de goût si elle n'est accompagnée de vin!» Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le médecin dut se résigner à boire de l'eau du Tigre; il en fut de même au repas du soir. Le lendemain, il était apparemment converti à son nouveau breuvage, car il se serait exclamé en regardant l'eau: «Je ne croyais pas qu'il y eût quelque chose de meilleur que le vin, mais l'eau du Tigre est meilleure que le vin!»

Ibn Abī Ušaybī'a a retenu une autre version des faits, version qui

³⁴ Réf. dans *E.I.*², I, p. 1138, par D. SOURDEL; le passage d'IBN ABI UŠAYBĪ'A sur Ĝurgīs a été traduit par B. R. SANGUINETTI dans *J.A.*, V. VI (1855) p. 131-139.

³⁵ Le nom est écrit différemment par les auteurs: I. Šahla par IAU, I. Šahlāfa par IBN AL-QIFTI, qui lui consacre une notice spéciale (p. 248). IAU en parle dans la notice consacrée à Ĝurgīs.

³⁶ B. H., *Chronogr.*, p. 115. — Sur le rôle de Ĝurgīs comme traducteur d'œuvres médicales grecques, v. IAU p. 279, et surtout p. 183.

³⁷ TABARĪ, III, p. 423-424.

³⁸ On voit dans *al-Kāmil*, VI, p. 24, que le calife avait interdit les divertissements à la cour; il avait même cassé un tambourin sur la tête d'un domestique.

semble plus conforme au tempérament du médecin : Quelques jours après son arrivée, le calife remarqua que ses traits s'étaient altérés. Il fut pris de soupçons et demanda à son vizir al-Rabī' : « Ne lui aurais-tu pas interdit de boire ? » Sur son aveu, le calife ordonna d'amener au médecin du meilleur vin de Qutrubbul...

Avec l'arrivée de Ğurġīs, les Nestoriens obtenaient à la cour un protecteur puissant qui avait l'oreille du calife, lequel l'admirait de plus en plus. On connaît l'histoire charmante du cadeau de la Noël 151/768 du calife à son médecin³⁹ : Ayant appris que ce dernier avait laissé en Élam sa femme, elle-même vieille et faible, incapable de se tenir sur ses jambes, al-Mansūr envoya à Ğurġīs, avec la somme de 3.000 dinars, trois belles esclaves grecques, sous la garde de Salīm, chef des eunuques. Le calife fut très édifié quand le médecin renvoya les odalisques en priant le messenger de dire au souverain, avec ses remerciements : « Je ne veux pas demeurer sous le même toit que celles-ci, car nous sommes chrétiens, et on nous a commandé de ne prendre qu'une femme ; j'ai ma femme dans mon pays ». Le roi permit à son favori de rendre visite, quand il le voudrait, sans empêchement, à sa femme et à ses filles dans son pays d'Élam.

Faut-il y voir l'influence de Ğurġīs b. Boḥtāšō' ? Toujours est-il que al-Mansūr, qui au début de son règne, à la demande du préposé à l'armée, Naṣr, avait favorisé l'intrus Sūrīn contre le patriarche nestorien légitime, Ya'qūb, semble avoir maintenant toléré ce dernier et même fait emprisonner Sūrīn. De toute façon, la succession des entrées et des sorties de prison des deux rivaux suit une chronologie difficile à fixer, selon les fluctuations des grâces et des disgrâces de leurs protecteurs laïcs.

Un autre épisode se situe pendant la présence du médecin Ğurġīs à Bagdad, si du moins Bar Hébraeus a raison en datant la construction d'une petite église nestorienne à Takrīt de 150/767.

On lit qu'à cette époque l'évêque Ṣlīwa Zhā était sorti de prison, où il était avec le patriarche Ya'qūb, et avait commencé à restaurer les églises de son diocèse du Ṭayrhān ; on sait que les reconstructions d'églises sont toujours un signe de détente dans les rapports avec le pouvoir en terre d'Islam. Dans le cas présent un accord triangulaire entre Paul, grand métropolitain jacobite de Takrīt (avec la bénédiction de son patriarche, Georges, toujours en prison), le métropolitain nestorien de Nisibe, Cyprien, et Ṣlīwa Zhā, évêque nestorien du Ṭayrhān, permit à ce dernier de construire une petite église dans la métropole jacobite, Takrīt, en

³⁹ V.g. E.N., an 151 H.; *Chronogr.* p. 115-116.

échange de la restitution aux Jacobites de Nisibe de l'église de Saint-Domitien qui leur avait été prise par les Nestoriens⁴⁰.

Malheureusement, tant pour le calife qu'il avait guéri, que pour ses coreligionnaires qui jouissaient de sa protection, Ğurġīs b. Boḥtišō' tomba malade lui aussi, et al-Manşūr lui permit de retourner à Gondisapor.

Quand il alla prendre congé du calife, celui-ci invita une dernière fois son médecin : «Fais-toi musulman, et je te garantis le paradis». Ce à quoi Ibn Boḥtišō' aurait osé répondre : «Je préfère être où sont mes ancêtres, que ce soit au paradis ou en enfer»⁴¹. Nous verrons plusieurs fois de grands personnages musulmans commencer une conversation par une telle offre de conversion. C'était pour eux un devoir de le faire⁴², mais les gens éclairés ne se formalisaient pas si leur tentative échouait⁴³. Dans le cas présent, le médecin reçut un cadeau d'adieu de 10.000 dinars. Il fit agréer son remplaçant, ʿĪsā b. Šahlūpa. Ceci se passait en 152/769.

Le mauvais génie des chrétiens

ʿĪsā b. Šahlūpa était *šammās*, c'est à dire diacre ou sous-diacre nestorien. Al-Manşūr apprécia son habileté comme médecin. Cependant, personne ne le range parmi les «grands» médecins, et on ne lui connaît pas d'œuvre écrite, ni traduction du grec ou du syriaque, ni composition originale.

⁴⁰ Je crois pouvoir reconnaître cette «petite» église nestorienne de Takrīt dans le bâtiment où les archéologues irakiens ont trouvé, en 1971, trois tombes avec inscriptions stranguéliques, dont une avec croix. Le bâtiment se trouve «adossé au mur», comme le dit B.H., II col. 156-158, dans le coin intérieur nord-ouest du mur de la ville, à environ 70 mètres du Tigre. Ma suggestion sur ce point est rapportée par J.N. POSTGATE dans *Iraq* (British School of Archaeology in Iraq), 34 (1972), p. 145-146.

⁴¹ QIFTI, p. 160; B.H., *Muḥtaşar*, p. 215, cité par PUTMAN p. 98.

⁴² *Şūrat* II. 64 (BLACHERE, 99, 57) : «Dis : O détenteurs de l'écriture ! Venez à un terme commun entre vous et nous, que nous n'adorons que Allāh et ne Lui associons rien, [que] les uns et les autres nous ne prenons de Seigneur en dehors d'Allāh». — L'Islam est de soi une «religion missionnaire», TIBAWI, p. 46. Ce devoir de *nasiḥa* (bon conseil) trouverait un écho dans le «Compelle intrare» de l'Évangile.

⁴³ Ceci est en conformité avec la fin du verset : «S'ils tournent le dos, dites : Attestez que nous sommes soumis (*muslim*) [à Allāh]». — IBN QUTAYBA *Ta'wil*, § 113 (tr. G. LECOMTE, p. 92) raconte une histoire similaire, mais anonyme : «un homme du *kalām* (un théologien musulman) demanda à un tributaire : Ne veux-tu pas te convertir à l'Islam, O Untel ? — L'autre répondit : Non, tant que Dieu ne le voudra pas. — Il répliqua : Dieu le veut, mais Satan ne te lâche pas. — Le tributaire s'écria : Dans ce cas, je reste avec le plus fort».

Quand le calife, toujours en peine d'argent⁴⁴, voulut augmenter l'impôt foncier (*harāğ*), il confia la direction de tout ce qui concernait les chrétiens à son nouveau médecin favori. Celui-ci convoqua le patriarche Ya'qūb (son patriarche!) lequel n'osa pas refuser la citation mais, peut-être pour essayer d'impressionner le tout puissant intrigant, se fit accompagner par trente-six évêques. ʿĪsā les regarda avec hauteur, et leur tendit même sa main à baiser. Ceci lui valut les reproches du bouillant Šlēmūn, évêque de Ḥadīṭa de Mossoul, qui le traita de «second Judas». Šlēmūn le Pleureur paya cher son audace⁴⁵.

La hiérarchie essaya bien de jouer contre ʿĪsā un autre chrétien en place, Ibn al-Tabbāḥ de Kaškar, préposé aux finances, mais ce dernier ne faisait pas le poids.

Poussé par son orgueil et son zèle intempestif, l'arrogant *šammās* alla jusqu'à faire emprisonner son patriarche; il eut alors libre champ pour ordonner aux évêques de lui remettre les biens des églises, destituant même ceux qui ne se conformaient pas à ses ordres: éventuellement l'intrus Sūrīn était toujours là pour sacrer de nouveaux titulaires... On comprend que, dans ces circonstances, comme le dit Mārī⁴⁶, «on donna carte blanche aux gouverneurs contre les chrétiens, dont certains abjurèrent leur religion»⁴⁷.

Les sources chrétiennes mentionnent déjà un de ces gouverneurs, celui de Ḥadīṭa de Mossoul, diocèse de Šlēmūn le Pleureur. Il s'appelait Ibrāhīm b. Yaḥya et, grâce à la protection du chrétien ʿĪsā b. Šahlūpa, il put infliger à l'évêque toutes sortes d'avanies.

Probablement faut-il expliquer par les mêmes circonstances les vexations que fit subir, tant aux musulmans qu'aux chrétiens⁴⁸, le gouverneur de la Ġazīra, Mūsā b. Muṣʿab⁴⁹, en deux périodes, semble-t-il⁵⁰, en 769-770 et 774-775.

⁴⁴ «Il ne reculait pas devant les libéralités les plus grandes, lorsqu'elles étaient payées de retour, mais il refusait la plus minime faveur, si elle était accordée en pure perte», MAS'ŪDĪ, *Prairies*, VI, p. 211.

⁴⁵ Sur les avances qu'il dut subir, v. *Assyrie Chrétienne*, I, p. 108-111. — Il est à noter que ʿĪsā eut d'autant plus les mains libres que le calife était occupé à la chasse aux *zindīq*, c'est à dire tous les adversaires de la Loi révélée. C'est en 772 que furent exécutés Ibn al-Muqaffa' et Ibn Abī 'l-Awḡā, LAOUST, *Schismes*, p. 72-73.

⁴⁶ P. 67, ligne 17-18.

⁴⁷ Parmi eux, le père de Ma'rūf al-Karḥī, *Wafayāt*, N° 700; ZIRIKLI, 8, p. 185.

⁴⁸ Ps. DENYS, tr. CHABOT, p. 143-144.

⁴⁹ Si l'on suit ṬABARĪ, VIII, p. 47, 54, 56, il s'appelait Mūsā b. Ka'ab al-Timīmī (d'où mon *Nisibe*, p. 78-79). D'autres sources le nomment Mūsā b. Muṣʿab (al-Ḥaṭ'īmī). Comme il y a beaucoup de confusion dans les noms, je me rallie à la remarque de l'éditeur de *Tārīḥ al-Mawṣil*, d'ABO ZAKARĪYA AL-AZDĪ (Le Caire, 1967), p. 224 n. 3. Comparer: *Chronique* du Ps. DENYS, p.91; *Chron. 1234*, p. 256-266, etc.

⁵⁰ Les dates du Ps. Denys et celles de Michel le Syriaque diffèrent.

Quelles que soient les dates exactes, la crise se situe sous al-Manşūr. Le triste héros de l'affaire, que le Pseudo-Denys appelle «l'Antichrist»⁵¹ et que Michel le Syriaque nomme «le Juif»⁵², pressura les villes et les campagnes de sa province⁵³. Pour les chrétiens, il spolia les églises et les monastères, fit suspendre au cou des gens des disques de plomb qui affichaient leur condition de «protégés», signes distinctifs que nous retrouverons bientôt.

Il ne semble pas qu'al-Manşūr ait réagi aux plaintes qu'on réussit à faire parvenir jusqu'à lui contre le tyran, notamment à l'occasion de l'une de ses visites à Mossoul⁵⁴. Remarquons qu'il y eut, dans ce cas également, des chrétiens qui firent le jeu de l'opresseur. Le Pseudo-Denys l'avoue lui-même⁵⁵: «les villages furent divisés, certains moines s'enrichirent».

A Bagdad, le règne abusif de ʿĪsā b. Šahlūpa put enfin être brisé. Le héros qui détrôna le tyran fut le métropolitain de Nisibe, Cyprien⁵⁶. ʿĪsā commit l'imprudence de se vanter, dans la lettre qui sommait le métropolitain de lui remettre les biens de ses églises, de ce que le calife au nom duquel il prétendait agir était en fait entre ses mains, qu'il en faisait ce qu'il voulait, le guérissant ou le rendant malade à son gré. Cyprien porta le document au vizir Rabīʿ, trop heureux lui-même de se débarrasser du prétentieux médecin. Le calife exila ʿĪsā, avec sa femme, en Inde.

En récompense pour le service que lui avait rendu Cyprien, le souverain accorda à ce dernier sa faveur⁵⁷, et octroya à cette occasion des bienfaits aux moines et aux chefs de l'Église.

⁵¹ Tr. CHABOT, p. 91. — L'auteur lui consacre presque exclusivement les cent dernières pages de sa quatrième partie.

⁵² M. S., II, p. 526-527.

⁵³ Il s'agit bien de la Ġazīra, et non pas de la ville de Ġazīra [b. ʿUmar], qui ne s'appelait pas encore ainsi à cette époque. Corriger la traduction de M. S., II, p. 526, et mettre «en» Ġazīra, au lieu de «à» Ġazīra.

⁵⁴ Ici aussi le Ps. Denys accuse lourdement al-Manşūr (p. 100): «Mais, comme le roi se complaisait beaucoup plus dans la dévastation que dans la paix, il les chassa [les plaignants] de sa présence, et fit même subir des châtimens sévères aux principaux d'entre eux».

⁵⁵ P. 98.

⁵⁶ Cyprien I^{er}, élu en 741, est le même qui eut des démêlés avec Ābā II († 751) et excita les écoliers des Villes Royales contre lui. Il s'était réconcilié avec Jacques II. Il mourut en 767 après un épiscopat de 25 ans, cf. *Nisibe*, p. 75-78.

⁵⁷ Déjà, en 754, à son avènement, al-Manşūr avait eu recours aux services de Cyprien pour transporter à Ĥīra les biens qu'il rassembla de la ville d'al-Saffāh, al-Hāšimīya, MARI, p. 70.

Notons au passage, avec Mārī, une remarque d'al-Manşūr. Après l'exil de ʿĪsā, le calife demanda à un chrétien de son entourage: «Ne dit-on pas que Dieu écoute la prière des évêques; pourquoi ne demandent-ils pas à Dieu la mort de ʿĪsā?» — Ce à quoi son interlocuteur répondit: «C'est par leur prière qu'il a été exilé, et on n'en entend plus parler». Nous trouverons d'autres exemples de califes et de notables musulmans qui croiront aux pouvoirs occultes des prélats.

Les séquelles des exactions de ʿĪsā b. Šahlūpa se feront encore sentir pendant le patriarcat du successeur de Jacques II, Ḥnānīšōʿ II, qui sera empoisonné par un créancier, des mains duquel il voudra dégager le village de Dūqara⁵⁸, mis en gage par son prédécesseur pour emprunter l'argent demandé par ʿĪsā⁵⁹.

Le bon médecin Ibrāhīm

Pour remplacer ʿĪsā tombé en disgrâce, al-Manşūr essaya de convaincre Ğurgīs b. Boḥtīšōʿ de revenir à Bagdad. Celui-ci s'excusa et délégua un autre de ses disciples, appelé Ibrāhīm. Grâce à ce dernier, et au métropolitain Cyprien de Nisibe, la situation des chrétiens s'améliora⁶⁰. On permit aux évêques déposés de leurs sièges d'y retourner. Ceux qui étaient emprisonnés, le patriarche Yaʿqūb, Šlēmūn de Ḥadīṭa, et peut-être d'autres, furent libérés.

Al-Manşūr, persécuteur?

A part la période noire pendant laquelle les chrétiens furent les victimes de toutes sortes de vexations... de la part du chrétien ʿĪsā, abusant du nom du calife, y eut-il, sous al-Manşūr, des mesures discriminatoires contre les chrétiens?

⁵⁸ Près de Wāsiṭ, YAQŪṬ, *Muʿğam al-Buldān*, (éd. Beyrouth), II p. 484.

⁵⁹ ŠLIWA, p. 63-64. — Le triste héros de cette histoire, Abū ʿl-ʿAbbās al-Faḍl Sulaymān al-Ṭūsī est mentionné de nombreuses fois par ṬABARĪ, t. VII et VIII. Il participa à la longue marche des Abbassides à partir du Ḥurāsān, depuis 129H. Il est responsable, en 146, des fiefs de la rive occidentale de la capitale, détenteur du sceau du calife en 158, gouverneur du Ḥurāsān et du Ségestan en 166-7. Il rentre à Bagdad en 170 pour se voir confier à nouveau le sceau califal. Il meurt la même année.

⁶⁰ Peut-être fut-ce l'occasion de la première disgrâce de Mūsā? Le cruel gouverneur fut plus tard rétabli, et déchu à l'avènement d'al-Mahdī (M.S., II, p. 527), «et le monde fut soulagé de ses angosises».

L'historiographe grec Théophane († vers 818) énumère⁶¹ toute une série de mesures de ce genre :

— en 757 : défense de bâtir de nouvelles églises, de faire entendre des chants religieux à l'extérieur, et de mener des discussions avec les musulmans.

— en 758 : les moines et les stylites sont soumis à l'impôt dont ils étaient exemptés auparavant, les sacristies sont mises sous scellés jusqu'à ce que les chrétiens aient racheté des juifs⁶² les vases sacrés.

— en 760 : les chrétiens sont expulsés des bureaux de la trésorerie, mais on est bientôt obligé de les rappeler.

— en 767 : ordre d'enlever les croix du faite des églises, de célébrer les offices de nuit et d'apprendre les lettres chrétiennes.

— en 770 : ordre de se raser la barbe et de porter des coiffures hautes d'une coudée et demie.

— en 773 : prescription de marquer au fer rouge les Juifs et les Chrétiens ; ceux-ci s'enfuient en terre byzantine⁶³.

Déjà ce palmarès nous donne une idée de ses destinataires quand C. Karalevskij lui-même, à la fin des stipulations de 767, après l'injonction d'enseigner les lettres chrétiennes, précise : c'est à dire le grec⁶⁴. Cela, et le fait que seules les sources grecques (et, en partie, les sources syriaques occidentales) mentionnent de telles mesures à cette époque, semble indiquer qu'elles concernèrent la partie anciennement byzantine de l'empire califal. Là, les chrétiens étaient de la même appartenance religieuse que l'ennemi et, surtout dans les zones frontalières, la peur d'une cinquième colonne pouvait justifier les signes vestimentaires (voire la marque au fer rouge) imposés aux chrétiens. C'est dans le même sens qu'il faut interpréter la mesure prise par al-Manşūr de déplacer certains éléments de la zone frontalière⁶⁵. On ne peut nier l'intention d'humilier, sous-jacente à de telles mesures, mais, pour être juste, il faut aussi citer l'édit du gouverneur abbasside de la Ġazīra, Muqātil b. Ḥakīm al-'Akī,

⁶¹ *Chronographia*, p. 678-679, 687, 690, et citation par C. KARALEVSKIJ, dans *D.H.G.E.*, III s.v. *Antioche*, col. 598.

⁶² H. ZAYAT, *Les Juifs au temps des califes abbassides*, p. 54-78 dans *al-Ĥizāna 'l-šarqīya*, III, 1946, parle (p. 76-78) de l'*Inimitié des Juifs vis-à-vis des chrétiens*.

⁶³ Cette dernière mesure est attribuée par le Ps. Denys, p. 104-105 à Mūsā b. Muş'ab.

⁶⁴ D'après IBN AL-AZRAQ, *cit.* p. 684, les chrétiens s'engagent à ne pas enseigner le Coran à leurs enfants.

⁶⁵ AL-BALĀḌURI, *Futuḥ al-Buldān*, éd. Leyden, I, 196, cité par F. OMAR p. 31; M.S., II, p. 522, où les déportés sont appelés *Garmaqāyé*. Au lieu de «habitants du Bét Garmāi» (CHABOT, n. 14) il faudrait peut-être traduire : «les Syriaques».

ordonnant à tous les musulmans de s'habiller en noir⁶⁶. Dans ce cas, évidemment, les signes distinctifs n'avaient que la fonction que leur nom indique.

Faudrait-il retenir contre al-Manșūr quelques cas de cruauté contre les chrétiens, que l'on pourrait répondre qu'il ne fut pas tendre non plus pour les musulmans, notamment au début de son règne. Cela suffirait en tout cas pour le disculper de l'accusation de fanatisme anti-chrétien⁶⁷.

Un cas d'un apostat, Cyrus, revenu au christianisme et décapité, est attribué⁶⁸ à ʿAbbās, gouverneur de la Ğazīra, que même le pseudo-Denys loue beaucoup par ailleurs, mais qui, dans ce cas, ne faisait qu'appliquer la loi générale frappant tout renégat.

Bașra

Peut-être (?) peut-on ranger Bașra, avec la frontière byzantine, parmi les zones où les musulmans se montrèrent plus chatouilleux, et réagirent plus vivement contre les outrances de certains chrétiens. Le «milieu bașrien» se manifestera plus tard, comme l'a dit L. Massignon, comme «le véritable creuset où la culture musulmane a pris sa forme, classiquement durcie, entre le I^{er} et le IV^{ème} siècle de l'Hégire»⁶⁹.

En tout cas, c'est à Bașra que se produisent deux épisodes «durs»: au début de 150/767, un médecin chrétien de la ville, appelé Ḥașīb, est accusé d'avoir fait mourir Muḥammad, fils du calife al-Saffāḥ, et donc neveu d'al-Manșūr. Il meurt en prison. Le fait que le traitement dont il fut la victime ait été injuste est souligné par Ibn Abī Ușaybī'a, qui le disculpe⁷⁰.

Le deuxième épisode est celui de l'expulsion d'une mosquée de Bașra, où il n'avait pas le droit d'entrer, d'un secrétaire chrétien du calife, et ceci

⁶⁶ Ps. DENYS, p. 46. Dans le même sens, un roi sassanide aurait déjà «prescrit aux Arabes de laisser pendre leurs cheveux, de porter des vêtements de couleur ... et de ne monter à cheval qu'à poil», AL-ABSIMI, *al-Mustaḡraf*, tr. G. RAT, I, p. 281.

⁶⁷ Il semble cependant qu'il y eut quand même quelques mains de scribes coupées, mesure qu'IBN AL-NAQQĀS attribue à al-Mahdī (*Cit.* p. 439). L'une des victimes serait un certain Sahūna. — Plus tard, Sulaymān b. Waḥb se souviendra qu'un de ses ancêtres était dans le même cas, il s'appelait Māhuwayh et était de Wāsiṭ. Il fut exécuté à al-Anbār par Hammād le Turc, à qui al-Manșūr avait confié la justice du Sawād, ĞAḤȘIYARĪ (éd. Ḥalabī, p. 134) cité par SOURDEL, *Vizirat*, p. 312-313.

⁶⁸ M.S., II, p. 527. Noter la cause de l'apostasie, d'après Michel: «à cause de quelque passion».

⁶⁹ Cf. Ch. PELLAT, *Le milieu bașrien et la formation de Ğāḥiẓ*, Paris, 1953, *passim*, et, du même, *E.I.*², I, p. 1117-1119.

⁷⁰ *Ṭabaqāt*, p. 214-215.

malgré les menaces qu'il profère contre le qāḍī qui l'avait fait jeter dehors, Sawwār b. ʿAbd Allāh⁷¹. Al-Manşūr loua le qāḍī.

Ici aussi, on ne peut juger toute une ville sur deux cas. Peut-être, comme le dit Ṭaha al-Ḥāḡirī⁷², les chrétiens de Başra avaient-ils poussé trop loin le prosélytisme, même avec des moyens de pression que nous ignorons. C'est ce qu'on peut conclure de l'élégie composée par Ābān b. ʿAbd al-Ḥamīd al-Lāḥiqī⁷³ à la mort du qāḍī Sawwār, mentionné plus haut :

«Combien de musulmans il a sauvé de la clique
d'adorateurs des croix, blasphémateurs!
On les appelait à l'infidélité, et s'ils la rejetaient,
s'ils ne l'embrassaient pas de plein gré, on les y obligeait malgré eux».

A la fin du règne d'al-Manşūr, tout est donc en place pour l'avènement d'une civilisation : une administration, dont les caisses maintenant pleines peuvent être alimentées par un vaste empire, une capitale qui ne fera que se développer. Il ne reste plus qu'à trouver les hommes, les califes ou bien leurs lieutenants, pour les diriger.

La même chose est vraie du point de vue des chrétiens. Malgré les «bavures» qui concernent plutôt les régions frontalières et les Melkites ou les Syriaques occidentaux, l'Église, à majorité syriaque orientale, déjà bien représentée auprès du pouvoir par les secrétaires et les médecins, va pouvoir jouer un rôle dans l'épanouissement de cette civilisation chaque fois qu'elle aura un patriarche ou un évêque un peu marquant, soit par sa sainteté, soit par sa science, car les musulmans apprécient les deux. Elle pourra alors recouvrer la place de seconde religion (non officielle, bien sûr) de l'État, place dont elle jouissait sous les Sassanides, par les mêmes moyens, ses patriarches et ses évêques d'un côté, ses secrétaires et ses médecins de l'autre, les patriarches étant d'ailleurs quelquefois d'anciens secrétaires ou médecins, ou du moins issus de familles de secrétaires et de médecins.

⁷¹ D. SOURDEL, *Nouvelles recherches*, p. 276 ; le même fait est placé par IBN AL-NAQQĀS, p. 440-441, sous al-Mahdī. M. BELIN, n. 1, corrige l'erreur.

⁷² *Al-Ġāḡiz*, p. 360.

⁷³ *Dā'irat al-mā'ārif*, II, p. 38-39, par F.E. BOUSTANI. — Remarquer qu'al-Lāḥiqī était le poète préféré d'al-Ġāḡiz, PELLAT, *Ġāḡiz à Bagdad*, p. 63, avec réf. Cela peut-il aider à éclairer la personnalité aux multiples facettes du Ġāḡiz, lui-même de Başra, surtout si l'on remarque que cet Ābān était considéré comme *zindīq*? Cf. A.E. KRYMSKI, *Ābān al-Lāḥiqī le zindīq*, Moscou, 1913, en russe et français, avec texte arabe d'AL-ŞULĪ, *al-awraq* ; passage sur la religion d'Ābān, p. 17-18. — IBN AL-ABBĀR, dans *I'tāb al-Kuttāb (Réhabilitation des secrétaires)*, éd. Şāliḥ al-Aştar, Publications de l'Académie de Damas, 1380/1961, p. 77-82, consacre à Ābān un long paragraphe.

3 — AL-MAHDĪ (158-169/775-785)

Fils d'al-Manṣūr, le troisième calife abbasside: Abū 'Abd Allāh Muḥammad, qui prit le nom d'al-Mahdī, était très différent de son père. Dès son avènement il fit ouvrir les portes des prisons¹. Le patriarche jacobite, Georges, enfermé depuis neuf ans, profita de cette mesure de clémence², ainsi que Yūḥannā, métropolitain nestorien de Nisibe³. Cependant, par respect pour les ordres de son père, al-Mahdī interdit à Georges de porter le titre de patriarche⁴.

Cette bonté se manifesta pendant toute sa vie. Mas'ūdī dira qu'il était «aimé de toutes les classes du peuple... [qu'] il fit respecter les droits des opprimés et répandit d'abondantes aumônes»⁵. Mārī résume en disant qu'al-Mahdī fut «meilleur que son père»⁶.

Mais le nouveau calife avait les défauts de ses qualités. Il ouvrit aussi les trésors amassés par son père et son oncle et commença à les dépenser avec une prodigalité de plus en plus néfaste, non seulement sur l'armée et les services d'État, routes, postes, etc., qu'il améliora grandement, mais aussi sur les chanteuses et les femmes⁷, et sur tous ceux qu'il voulait récompenser⁸. Bon et généreux, noble et libéral, il était aussi crédule que les gens de son temps et s'adonnait à l'étude de la divination, des augures, et des prédictions de l'avenir. Il collectionnait les livres de sorcellerie⁹.

Son astrologue en titre était un chalcédonien, Bar Hébraeus dit même un maronite, appelé Théophile b. Tōmā. Celui-ci annonça que la mort de son maître suivrait de peu la sienne propre, ce qui se réalisera¹⁰.

¹ L'amnistie visait surtout les chiites, dans une politique d'apaisement, LAOUST, *Schismes*, p. 73.

² *Chron. 1234*, p. 666.

³ E.N., an 159H. — Ce métropolitain semble avoir été interné à Mossoul, avec des notables de sa ville, par Mūsā b. Muṣ'ab.

⁴ M.S., III, p. 3-4; B.H., I col. 328. — Michel ajoute que «des calomnieurs [chrétiens?] l'avaient accusé auprès d'al-'Akī, émir de la Ġazīra, d'avoir foulé aux pieds les ordres du roi». Le patriarche fut défendu par un évêque, Théodosius de Ḥarrān. On remarque à ce propos que Georges ne savait pas l'arabe, l'évêque devait traduire ce qu'il disait.

⁵ *Prairies*, VI, p. 232-233; VIII, 292-293; *Avertissement*, p. 440-441.

⁶ P. 70.

⁷ *Chron. 1234*, cit.

⁸ *Kāmil*, VI p. 83-84, et IBN TIQTQAQA, tr. 173-174, il dine chez un paysan *nabaṭ* [araméen]; TABARI, III, p. 542: la belle grecque trop décollétée qui laissait voir sa croix, etc. — B.H. va jusqu'à dire qu'al-Mahdī était luxurieux.

⁹ B.H., *Chronogr.*, p. 116.

¹⁰ *Ibid.*, p. 116-117. — C'est le seul astronome chrétien que mentionne C.A. NALLINO dans l'article *Sun, moon and stars (Muhammedan)* de *l'Encyclopaedia of Religions and Ethics*, 2^e éd., 1934, vol. 12, p. 91.

La curiosité du calife le conduisit à avoir des rapports (entre deux guerres) avec l'empereur Léon de Byzance, pour lui demander les livres de la science grecque ancienne. Et c'est ainsi que le grand mouvement de traductions, en arabe notamment, commencé par al-Manṣūr, dès la fondation de Bagdad, avec «le Patrice» (al-Biṭrīq)^{10a}, peut-être un prisonnier de guerre, se développa sous al-Mahdī. Théophile lui-même traduisit du grec en syriaque les œuvres d'Homère et certains ouvrages d'Aristote. On sait que, depuis longtemps, les Syriaques avaient commencé à traduire les œuvres grecques¹¹; ce fut sur le syriaque que se firent les premières traductions en arabe.

Le rôle des chrétiens dans cette «acculturation» des Arabes¹² est souligné par l'historien philosophe Ibn Ḥaldūn, qui écrit dans sa fameuse *Muqaddima*¹³: «Dès que les Arabes adoptèrent une culture sédentaire, ils voulurent étudier les sciences philosophiques dont ils avaient entendu parler par les évêques et les prêtres de leurs sujets chrétiens. C'est pourquoi al-Manṣūr fit demander à l'empereur de Byzance de lui envoyer des versions de livres de mathématiques. L'empereur lui fit porter le traité d'Euclide et quelques ouvrages de physique. Les musulmans lurent et étudièrent tout cela, ce qui leur donna le goût d'en savoir davantage».

Nous aurons l'occasion de revenir sur le rôle primordial des chrétiens dans le mouvement de traductions scientifiques du grec en syriaque et en arabe¹⁴. C'est donc à très juste titre que les chrétiens orientaux modernes peuvent s'enorgueillir de cette contribution insigne à la formation de la culture arabe¹⁵, mais le tableau a aussi ses ombres et un temps viendra, avec la réaction d'al-Mutawakkil, où les Arabes souligneront plutôt le côté négatif et même destructeur de cet apport massif d'éléments étrangers dans la pensée musulmane. Par le fait des traductions, la crise à laquelle le nom de *šū'ūbīya* est resté attaché, a son origine sous al-Manṣūr et al-Mahdī. Comme l'a très bien remarqué al-Mas'ūdī à propos de ce

^{10a} DUNLOP, D.M., *The Translations of al-Biṭrīq and Yaḥya b. al-Biṭrīq*, dans *JRAS*, 1959, p. 140-150.

¹¹ S.P. BROCK, *Greek into Syriac*, dans *Journal of the Syriac Academy*, III (1977) p. 422-413.

¹² M. ALLARD, dans *Mélanges H. Fleisch*, Beyrouth, 1977, II, p. 730-737.

¹³ Tr. V. MONTEIL, *Le discours sur l'histoire universelle*, Beyrouth 1967-8, p. 1046.

¹⁴ Ce que L. GARDET, *Philosophie et religion en Islam*, p. 43, appelle «la grande arrivée des Grecs».

¹⁵ *Note sur les chrétiens et les lettres arabes*, par YOUAKIM MOUBARAC, p. 123-130. — De même: *Influence of Syriac Grammar on Arabic*, par ANIS FRAYHA, dans *al-Abḥāth*, 14 (1961) p. 39-60, etc.

dernier¹⁶ : « Sous son règne, les hérésies religieuses parurent et s'affirmèrent, après les traductions des ouvrages de Māni, et de Bar Daysan et de Marcion. Ces traductions furent faites du parsī et du pehlēvi en arabe, surtout par ʿAbd Allāh b. al-Muqaffaʿ ».

Il s'agit ici du persan, mais, en fait la simple introduction de la philosophie allait faire dévier la pure pensée religieuse arabe musulmane, en la faisant passer de la foi à la théologie. De cela, avec les Persans et les Rūm, les chrétiens syriaques sont (indirectement) responsables. On leur en tiendra grief.

L'apothicaire facétieux

Al-Mahdī avait son médecin, Mūsā b. Isrāʾīl al-Kūfī¹⁷ ; mais, à côté de lui, au service de la reine favorite, al-Ḥayzurān, apparaît un personnage haut en couleurs, un chrétien, qui fut l'intermédiaire patenté entre le trône et ses coreligionnaires, notamment les patriarches. Ce nouveau Gabriel de Singār auprès de la nouvelle Šīrīn était un nestorien et s'appelait Abū Qurayš ʿĪsā. Il était pharmacien et avait son échoppe à côté de l'une des portes du palais.

Bar Hébraeus raconte¹⁸ avec beaucoup de verve l'aventure qui lui arriva, un jour de 143/760. Une servante lui apporta une fiole d'urine, lui demandant de quelle maladie souffrait la propriétaire. Sans se laisser démonter, et prenant son air le plus sérieux, notre drôle fit semblant d'examiner le liquide, puis répondit doctoralement : « Cette dame est enceinte. Elle aura un enfant mâle. Celui-ci est appelé aux plus hautes destinées : il régnera un jour ». Quelle ne fut pas la panique du plaisantin quand la servante lui révéla que la patiente n'était autre que al-Ḥayzurān¹⁹, la favorite du prince héritier, le futur al-Mahdī ; que si la prédiction se réalisait, la fortune du ḥakīm²⁰ était faite, alors que s'il avait menti... Absolument terrorisé, le pauvre ne sut plus à quel saint se vouer. Il courut d'église en couvent, multiplia les aumônes, les jeûnes, les prières, jusqu'au jour fatidique. Heureusement ! Mūsā, le futur al-Hādī,

¹⁶ *Prairies*, VIII, p. 292-293.

¹⁷ IAU, p. 230-232.

¹⁸ II, col. 164-166.

¹⁹ M. ĠAWAD, *Sayyidāt al-Bilād*, p. 15-19; ABBOTT, *Two Queens*, p. 21-134; ZIRIKLI, II, p. 375-376.

²⁰ D'après MARI, p. 70, il reçut déjà un acompte de 2.000 *dirham*.

naquit en 144/761²¹, et ʿĪsā Abū Qurayš fut reçu à la cour en grand honneur. Il fut promu médecin officiel de la princesse. Quand le père de l'enfant, al-Mahdī, devint lui-même calife en 158/775, et que sa femme, al-Ḥayzurān, fut le vrai pouvoir derrière le trône, les Nestoriens eurent en ʿĪsā un protecteur puissant.

Affaires patriarcales

Le premier rôle qui échet au médecin fut d'obtenir du Mahdī la permission, pour sa communauté, d'élire un nouveau patriarche²². L'autorisation une fois obtenue, le «médecin» ʿĪsā n'intervint pas dans le choix. En fait, il y avait deux candidats, chacun soutenu par un parti, tant de gens d'Église que de laïcs. On sait d'ailleurs que ces derniers, surtout les notables des Villes Royales (et donc maintenant de Bagdad) dont le patriarche était l'ordinaire, avaient un rôle officiel, sinon dans l'élection elle-même, réservée aux métropolitains et aux évêques, du moins dans le choix des candidats.

Cette fois, le premier à se présenter à l'élection était l'évêque de Lāsōm²³, Ḥnānīšōʿ, savant et habile, jeune, intelligent et pur²⁴, qui avait pour lui l'archidiacre Māroy, les gens de Ḥīra et ceux du Bēt Garmāi; le second candidat était un moine du couvent de Bēt Ḥalé, appelé Georges, versé en syriaque, arabe et persan.

Pourquoi le conclave du couvent de Mār Pétīōn, à Bagdad, n'aboutit-il pas à une élection canonique? Les chronographes se contentent de dire que l'affaire fut portée devant al-Mahdī, qui convoqua les prétendants.

Le déroulement de l'examen, par le calife, des deux candidats, est très révélateur de la mentalité de l'époque. En un premier temps, comme il devait le faire, le calife invite les deux hommes à embrasser l'Islam. Georges refuse; Ḥnānīšōʿ se dérobe en prétextant qu'il ne sait pas l'arabe

²¹ Il a 26 ans quand il meurt en 170/786.

²² ŠLIWA est le seul à placer l'élection sous al-Manšūr, en 773. MARI et 'AMR (Appendice à Šliwa, dans Gismondī, p. 129) la placent sous al-Mahdī; de même Elie de Nisibe, qui la date de 1087 G/159H/775.

²³ A.C., III, p. 54-60. — Contrairement à ce que dit Māri (p. 70), cette localité est distincte de Dāqūq (Ṭā'ūq), située à 12 km de là. — Je ne donnerai plus désormais de références pour les circonscriptions religieuses, on les trouvera surtout dans les volumes d'*Assyrie chrétienne*.

²⁴ MARI, p. 70-71; ŠLIWA, p. 63-64; B.H., II, col. 164-166; E.N., notice et *ad annum* 159 h.

(?). Cette formalité effectuée, on passe au *jeu* qui va permettre de tester la science des prélats. Question posée par le calife: «De quel bois était la verge de Moïse?»²⁵ Peu importe qui lui souffla la question, et quelles furent les réponses: Georges s'en tire le mieux, al-Mahdī lui accorde le prix de science. Cependant, il admire la prestance et la dignité de Ḥnānīšō^c, ce qui fait pencher la balance en sa faveur. Peut-être aussi le calife avait-il été indisposé par le refus trop net de Georges quand il lui avait proposé la conversion? Bref, Ḥnānīšō^c fut choisi. L'exécution de la décision fut confiée au ministre al-Rabī^c b. Yūnis²⁶.

III On sait peu de chose du gouvernement du patriarche Ḥnānīšō^c **II**, sinon par la phrase laconique de Šliwa: Les gens admirèrent son administration. Au bout de quatre ans, le créancier irascible Abū 'l-'Abbās al-Tūsī, rencontré plus haut, mit fin aux réclamations du prélat à propos de son village de Dūqara. Il empoisonna le patriarche et «le village échappa au Siège».

Encore le problème des Marches

L'historien byzantin Théophane accuse Mahdī, lui aussi, d'avoir persécuté les chrétiens²⁷. Le fait se serait produit en 772, donc avant son accession au trône. De son quartier général de Dābiq, base d'opérations contre les Byzantins, le prince envoya «Machésias, le zélate, avec le pouvoir de réduire les chrétiens en esclavage, de les forcer à apostasier, et de dévaster les églises». En fait, «Machésias» semble bien le même que le *muhtasib* (le censeur)²⁸ envoyé par le Mahdī, «au début de son règne», pour «détruire les églises qui avaient été bâties du temps des Arabes et vendre les esclaves des chrétiens. Beaucoup d'églises furent détruites, et les esclaves s'enfuirent». On précise qu'une des églises détruites fut celle des «Chalcédoniens» (Melkites) à Alep. Ceci situe la région des destructions. C'est également à Alep, l'année 778, que le Mahdī força les Arabes

²⁵ Ceci est assez typique des sujets de discussions de salons, qui font florès pendant ce règne et le suivant. — Al-Kindī en parlait encore sous al-Ma'mūn, NIZAMI ARUZI, *cit.*, p. 110-111.

²⁶ Nous sommes donc tout au début du règne du Mahdī, car l'étoile du vizir va bientôt subir une éclipse. On le retrouvera sous al-Hādī.

²⁷ *Chronographia*, I, p. 700.

²⁸ M.S., III, p. 3, où il faut corriger «un homme appelé Muhtasib», en ajoutant l'article: «al-muhtasib»; B.H., *Chronogr.*, p. 116-117.

chrétiens, les Banū Tanūḥ, c'est à dire 5.000 hommes, à devenir musulmans. On mentionne à cette occasion un martyr nommé Layṯ²⁹.

Michel le Syriaque replace ces mesures dans le contexte de la réaction du calife contre les *zindiq* (*al-zanādiqa*), les «libres penseurs», dont le type était les Manichéens. Il semble bien qu'elles eurent aussi comme cause immédiate la mauvaise humeur du prince à la suite de sa défaite devant l'empereur Léon IV³⁰. C'est pourquoi l'on peut souscrire au jugement de F. Omar³¹ que ces cas sont exceptionnels, et que «l'attitude générale» d'al-Mahdī fut une attitude de tolérance. On le verra encore mieux dans ses rapports avec le patriarche Timothée.

Quant aux mesures rapportées au règne d'al-Mahdī par Ibn al-Naqqāš³² et Ibn al-Qayyim³³, on a montré que plusieurs se rattachaient en fait au règne d'al-Manšūr³⁴. Le leit-motiv de la *Fatwa sur la condition des ḍimmi* est que «sous le règne de ce prince (x ou y), les tributaires prirent une grande importance»... et opprimèrent les musulmans. Il s'agit toujours des outrecuidants (et indispensables) secrétaires. Il faudra encore longtemps pour que les califes puissent s'en passer, malgré les épigrammes des grincheux. Ici, c'est un vague «personnage renommé par sa sainteté... habituellement admis auprès du calife» qui aurait récité ces vers à al-Mahdī :

«J'en jure par mon père et par ma mère! La sagesse est perdue en ce monde, ou, tout au moins, il n'y a plus ni jugement ni discernement. Ceux qui ont détourné leur visage de la Loi du Prophète Muḥammad, ceux-là peuvent-ils être chargés des intérêts des musulmans? Leurs épées n'ont pas, il est vrai, grande renommée parmi nous³⁵, mais leurs calames sont de véritables glaives».

Notons que c'est à cette époque, en 166/782 et jusqu'à la fin du règne, en 169/785, que le vizirat semble avoir été confié à al-Fayḍ b. Abī Šāliḥ, d'une famille naguère chrétienne de Nišāpūr³⁶. Fin lettré, généreux et noble, mais ambitieux et irascible, le vizir eut certainement des rapports

²⁹ M.S., III, p. 478-480.

³⁰ R. CASPAR, *Les versions arabes*, p. 115.

³¹ *Some observations, cit.*, et autres articles du même chercheur.

³² P. 438-441.

³³ P. 215.

³⁴ C'est al-Manšūr qui, avant 156, nomma gouverneur d'al-Ahwāz, le Tigre et Fārs 'Ummāra b. Ḥamza, ṬABARĪ, VIII, p. 51.

³⁵ FATTAL, *Statut légal*, p. 251, n. 71 traduit: «Ils n'ont pas, il est vrai, degainé leurs épées contre nous»; GOTTHEIL, dans *Al-Wāsiṭī*, p. 427: «If their swords are not drawn against us, then are their pens, which are as sharp as swords».

³⁶ IBN TIQTAQA, tr. p. 183-185; SOURDEL, *Vizirat*, p. 111-116.

avec les anciens coreligionnaires de son père. Malheureusement, l'histoire est muette sur ce point.

Interrègne patriarcal

Al-Mahdī était au milieu de ses dix années de règne quand le patriarche Ḥnānīšō^c succomba au poison d'al-Ṭūsī.

Pour la succession, quatre candidats se retrouvent en lice: le moine Georges, malchanceux au tour précédent; le gérant du trône vacant, l'évêque de Kaškar, Thomas; le premier en dignité des métropolitains, premier consécrateur de droit, le métropolitain de Gondisapor, Éphrem; et enfin un obscur évêque d'un petit diocèse périphérique dépendant de l'Adiabène, le Bēt Bgāš, l'évêque Timothée.

Cette fois, le moine Georges rassembla, grâce à l'archidiacre Biroy, les suffrages des croyants (des Villes Royales), des gens de Kaškar et des gens de Nisibe³⁷. Le médecin Abū Qurayš ʿĪsā aida à le faire élire; mais ils le trouvèrent mort.

IV Je ne reviens pas sur les détails, bien connus, de l'élection de **Timothée**, élection qui peut difficilement être lavée de l'inculpation de simonie. L'évêque du Bēt Bgāš avait d'abord été recommandé par un secrétaire dont nous retrouverons les descendants sous al-Mutawakkil et plus tard, Abū Nūḥ al-Anbārī. Celui-ci avait été éduqué avec Timothée à l'école d'Ibrāhīm b. Dašandād, le boiteux, à Šōš³⁸. Puis, alors que Timothée choisissait le monachisme, Abū Nūḥ était devenu secrétaire de Mūsā³⁹ b. Muṣ'ab, gouverneur de Mossoul. Déjà là-bas il avait aidé Timothée, devenu évêque du Bēt Bgāš, à être remboursé de l'impôt foncier (*ḥarāğ*) de son diocèse. Abū Nūḥ semble avoir été (dans l'administration?) à Bagdad au moment de l'élection de Timothée, en mai 780, puisqu'il est là pour suggérer le nom de son ami⁴⁰.

³⁷ S'il faut lire *Šōba* au lieu de *Šūb*?

³⁸ SLIWA, p. 66-68.

³⁹ MARI, p. 71, l'appelle Abū Mūsā.

⁴⁰ D'après un manuscrit que le P. SBATH est le seul à signaler, (*Fihris, Supplément*, p. 11, § 935), il serait devenu secrétaire de Timothée. Son premier nom aurait été 'Abd al-Masīḥ. L'*unicum* de 1297, qui se serait trouvé chez un prêtre orthodoxe du Caire, Armaniōs Habašī, contenait trois œuvres d'Abū Nūḥ, notamment une *Réfutation* dont le titre arabe *Tafnīd al-Qur'ān*, semble un peu violent pour le climat plus détendu des rapports du temps

ʿĪsā Abū Qurayš, dont le candidat était mort, se rallia également à Timothée, puisque nous le voyons reprocher à Éphrem de Gondisapor son opposition, opposition qui aboutit à une réitération de la cérémonie du sacre, cette fois dans l'église d'Aṣḡaḡ al-'Ibādī (c'est à dire de Ḥīra), au Dār al-Rūm.

Le piteux Joseph de Merw

Un épisode aurait pu ternir les relations de Timothée avec al-Mahdī. Ce fut le cas de Joseph, métropolitain de Merw. Celui-ci, orateur renommé en arabe et en persan, avait donné sa voix à Timothée, sur l'attrait de promesses fallacieuses. Quand Timothée, élu, renia tous ses engagements, Joseph se joignit aux rebelles qui, au Dayr al-ṭīn, près de Ḥadīṭa du Tigre, sacrèrent un anti-patriarche. Timothée les excommunia.

Une autre affaire se greffa-t-elle sur la première? Bar Hébraeus dit que Joseph fut pris en flagrant délit de sodomie? Le coupable ne vit plus alors qu'une solution à sa situation: il se déclara musulman entre les mains du Mahdī, qui lui donna un poste à Baṣra.

Voulant justifier son changement de religion aux yeux du calife, il lança devant celui-ci l'accusation (hélas! classique)⁴¹: «Les chrétiens prient jour et nuit pour les Grecs». Dans le contexte des guerres du temps, cela équivalait à une accusation de trahison. Le calife la prit d'abord très au sérieux et menaça de perdre les chrétiens. Heureusement le médecin ʿĪsā n'était pas loin. Il rétorqua immédiatement: «Les Grecs nous haïssent plus que les Juifs».

Pris entre ces deux affirmations, al-Mahdī (et ceci est tout à son honneur) voulut en avoir le cœur net: Quels étaient les rapports des Nestoriens avec les Grecs? Il posa la question à un patrice honnête qu'il tenait prisonnier. La réponse de ce dernier ne laissa aucun doute: «Les Nestoriens sont à peine des chrétiens! Ils sont plus proches des Arabes que de nous», voulant dire par là que la division nestorienne du Christ en deux personnes supprimait la passion d'un Dieu et la maternité divine de Marie, position assez proche de la croyance musulmane.

entre musulmans et chrétiens. L'ouvrage fait plutôt penser aux pamphlets du genre *Refutatio Alcorani*, possibles en Occident plutôt qu'en Orient, cf. *GCAL*, IV, p. 201.

⁴¹ Parallèles sous les Perses, cités par N. GARSŌIAN, *Le rôle de la hiérarchie chrétienne*, p. 132-135.

Ayant échoué dans une attaque générale, Joseph voulut au moins ruiner Timothée qui lui avait menti et l'avait excommunié. Il monta alors tout un scénario : une fausse lettre du patriarche à l'empereur byzantin, lui disant : « Les Arabes sont faibles ; attaque-les, tu vaincras ». La lettre fut cachée avec de l'or à un endroit où une perquisition trouverait le tout facilement. Le calife ne s'y laissa pas prendre.

Le renégat Joseph ne resta pas longtemps dans son emploi à Bašra. Il s'enfuit en terre byzantine où, semble-t-il, il redevint chrétien.

Timothée et al-Mahdī

Les nombreux travaux publiés sur ce sujet⁴² nous dispenseront de nous étendre longuement. Šliwa⁴³ affirme que « presque tous les jours », le calife convoquait le patriarche et avait avec lui des discussions « trop longues à raconter »⁴⁴.

Timothée lui-même a relaté certaines de ces séances à son ami Serge. Au début du compte-rendu de la deuxième journée, d'après le texte syriaque⁴⁵, le patriarche confie à son correspondant : « Les audiences du calife avaient lieu constamment, tantôt pour les affaires de l'État, tantôt par amour de la sagesse qui brûle en lui. Il est en effet aimable, et aime à apprendre la sagesse s'il la rencontre chez autrui ». Peut-être cette dernière phrase montre-t-elle que Timothée ne péchait guère par modestie ; elle constitue, en tout cas, un bel éloge du calife.

Al-Mahdī demanda encore à Timothée de traduire les *Topiques* d'Aristote du syriaque. Avec l'aide d'Abū Nūḥ, le patriarche termina, vers 782, une traduction que le calife préféra à une autre, basée sur le grec⁴⁶. Cependant, beaucoup plus tard, vers 799, le patriarche avoue qu'il s'est fait aider par des Grecs pour se référer au texte original⁴⁷.

⁴² Le dernier, celui de H. PUTMAN, fait le point de la question et en donne la bibliographie. Y ajouter l'article de L. SAKO (*q.v.*) et celui de R. CASPAR (*q.v.*).

⁴³ P. 64-66.

⁴⁴ Dans sa lettre 40 (BIDAWID, 32-33), Timothée résume à Serge une discussion qu'il a eue à la cour avec un philosophe aristotélicien, sur différents sujets religieux : Dieu, ses opérations, son incarnation, etc. Mgr Bidawid (p. 32 n. 2) suggère qu'il peut s'agir de 'Abd Allāh al-Hāšimī, qui écrit dans sa lettre à al-Kindī : « Tout cela, je l'ai lu, étudié et disputé avec Timothée, le patriarche ». On sait que cet 'Abd Allāh est probablement un nestorien caché sous un pseudonyme musulman.

⁴⁵ Dans CASPAR, *cit.*, p. 115.

⁴⁶ Lettre 43, BIDAWID 35, cf. C. BAUDOUX, *La lettre du patriarche Timothée au prêtre et docteur Péthion*, dans *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales*, volume offert à Jean Capart, III, (1935) p. 40.

⁴⁷ Lettre 48, BIDAWID 37-38. — Dans une lettre du 28/III/1978, à la suite de mon article

Enfin, on sait que Timothée s'intéressait aux sciences, sur lesquelles il avait écrit plusieurs traités, notamment un livre d'astronomie⁴⁸. Cela devait encore le rapprocher du calife.

Remarquons cependant, pour conclure, qu'il ne faudrait pas centrer tout le règne d'al-Mahdī sur ses bonnes relations avec Timothée, comme si celui-ci avait été son conseiller tout-puissant. Si les chrétiens profitèrent de ces circonstances favorables, le centre d'intérêt est ailleurs, dans l'obsession du Mahdī de résoudre pacifiquement un problème beaucoup plus important que les petits problèmes des chrétiens : le problème des 'Alides opposés aux Hāšimites⁴⁹, ces 'Alides qu'al-Manšūr avait pourchassés et dont une rébellion risquait d'être fatale à l'empire. Al-Mahdī en voyait la solution en tentant de «faire remonter la lignée des *imām* à son ancêtre al-'Abbās, permettant ainsi l'union des deux branches rivales».

De même, le développement de la vie de cour⁵⁰, favorable au dilettantisme et aux discussions amicales, aura comme conséquence néfaste de «créer une atmosphère d'instabilité, tant l'influence prise par les *mawālī* (clients non-arabes), facilement jaloux du vizir en place, expose ce dernier à des intrigues dont il ne réussit pas toujours à triompher». Les califats suivants verront s'accroître cette tendance, de pair avec une iranisation progressive des milieux gouvernementaux. Les chrétiens profiteront de cet état de choses, avant d'être les victimes de la réaction contraire, lors du durcissement de l'Islam, sous al-Mutawakkil.

Quand al-Mahdī mourut, à 43 ans, le 22 muḥarram 169/4 août 785, tous les éléments des drames futurs étaient en place.

4 — AL-HĀDĪ (169-170/785-786)

Nous venons de parler d'intrigues, le nouveau calife va en être victime, après seulement un an de règne, à l'âge de 26 ans. Et celle qui cause sa mort est justement sa propre mère, al-Ḥayzurān, qui s'était tellement réjouie de sa naissance (on se souvient que cette naissance avait fait la

sur les *Rūm* (*Muséon*, 90 (1977) p. 386), M.S.P. Brock veut bien me dire que Job le Chalcédonien de la lettre 43 semble être le patriarche melkite de la lettre 48. — Voir aussi NAU, *Les traductions du grec*, p. 284.

⁴⁸ MARI, p. 74.

⁴⁹ SOURDEL, *Vizirat*, p. 92-93.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 116.

fortune du médecin ʿĪsā Abū Qurayš), mais qui maintenant prend ombrage de ce fils quand il veut l'écarter du pouvoir et emprisonne son frère Hārūn, le préféré de sa mère. C'est elle qui aurait alors fait étouffer al-Hādī¹, pour faire régner son autre fils, plus soumis, Hārūn al-Rašīd.

Le coup d'Etat de Ḥayzurān² et la mort d'al-Hādī sauva également ses médecins chrétiens, ʿĪsā Abū Qurayš, ʿAbd Allāh al-Ṭayfūrī³ et Dāwūd b. Sérapion⁴, qu'il avait condamnés à mort parce qu'ils ne réussissaient pas à le guérir⁵. A la dernière minute, on avait appelé au chevet du malade un autre médecin qui habitait près du Nahr Šeršer et s'appelait ʿAwdišō°. Boḥtīšō°, le fils de Ğurġīs, avait également été convoqué de Gondisapor. Il arriva trop tard⁶.

On ne sait pas grand chose de la condition des chrétiens sous ce calife éphémère, «dur et âpre de mœurs»⁷, «fier et hautain»⁸. Il continua, dans la ligne de son père, la persécution des *zindīq*, et adopta une attitude hostile aux ʿAlides.

Un fait curieux, ressortant comme un bloc erratique dans la courte vie d'al-Hādī, est rapporté par Mārī. Passant par Ḥadīṭa de Mossoul, le calife voulut, pour une raison qui n'est pas spécifiée, faire briser et jeter au Tigre une châsse de martyrs vénérés là-bas. Pris subitement de violents maux d'yeux et de tête, al-Hādī renonça à son projet. Guéri, il renouvelle l'ordre. Évidemment, il retombe malade, et, cette fois, meurt... La raison donnée ici de la mort du calife diffère totalement des imputations des historiens, mettant en cause la reine-mère Ḥayzurān¹⁰. Quoi qu'il en soit, on ne sait comment expliquer le comportement du monarque; peut-être, comme dans le cas des trois médecins, était-il excédé par la déception de l'espoir d'une cure miraculeuse, qu'un

¹ F. OMAR, *Caliphate*, p. 341, pense plutôt à un empoisonnement accidentel par la faute d'une esclave.

² *Ibid.* p. 334-343.

³ IAU, p. 220-224.

⁴ Ce médecin serait-il également le géographe qui donna une nouvelle version du *Kitāb šūrat al-ard*, du Ḥwārizmi? Cf. A. MIQUEL, *La géographie humaine du monde musulman*, I, 1967 (1973) P. XXVIII.

⁵ PUTMAN, p. 134, citant ŠUYŪṬĪ, *Tārīḥ al-Ḥulafāʾ*, p. 279.

⁶ IAU, p. 186-187; tr. SANGUINETTI, p. 139-144.

⁷ MASʿŪDĪ, *Prairies*, VI, p. 262.

⁸ *Ibid.*, VIII, p. 294.

⁹ MĀRĪ, p. 72.

¹⁰ D'après ŠUYŪṬĪ/JARRETT, p. 287 et IBN TIQTĀQA, tr. p. 188, al-Hādī aurait d'abord essayé d'empoisonner sa mère? — Une des versions de l'assassinat du calife dit que ses esclaves «s'assirent sur sa face». L'oreiller était encore jusque récemment un moyen discret de pratiquer l'euthanasie.

ecclésiastique local présomptueux avait fait miroiter à ses yeux, par l'intermédiaire de la châsse?

On ne sait rien des rapports de Timothée avec al-Hādī. On peut croire qu'ils eurent des conversations, car on dit du calife que, bien que «d'un abord difficile», il était «lettré et passionné de littérature»¹¹. De plus, al-Hādī était, du moins au début de son règne, «plein de déférence pour al-Ḥayzurān, sa mère, et lui accordait tout ce qu'elle demandait en faveur de ses protégés»¹². Nous savons que, grâce à Abū Qurayš, Timothée était de leur nombre.

Le règne de Mūsā al-Hādī, trop court, et assombri à la fin par la brouille du fils avec sa mère, et aussi la maladie qui le rendait ombrageux, ne permit pas à des rapports intimes de s'établir entre lui et le catholico¹³, bien que Mārī affirme sans sourciller, après voir mentionné al-Hādī parmi les cinq califes contemporains de Timothée: «Il n'y eut aucun roi auquel il n'écrivit et qu'il n'attira vers la foi et en fit un disciple»!

5 — AL-RAŠĪD (170-193/786-809)

Un règne de vingt trois-ans ne peut être jugé d'un seul bloc, surtout que le souverain commença à régner à l'âge de vingt ans. Dans le cas présent, les premières années, jusque 173/789, al-Rašīd les passa en tutelle. Sa mère possessive, al-Ḥayzurān, qui avait peut-être fait assassiner son autre fils, Mūsā al-Hādī, pour assurer le trône à son préféré, Hārūn al-Rašīd, resta toujours, au sens propre, «derrière le rideau»¹.

Quand il eut lui-même accompagné sa mère à sa dernière demeure², le jeune calife commença à donner des preuves d'indépendance, nommant par exemple à des postes des gens dont il avait différé la nomination parce que sa mère n'y était pas favorable³; c'est ce qu'al-Mas'ūdī veut dire⁴ quand il écrit qu'il «prit plus de part à l'administration quand il eut régné quelque temps».

¹¹ MAS'ŪDĪ, *Prairies*, VI, p. 262.

¹² *Ibid.*, p. 268.

¹³ Correction par Assemani du texte de «Amr» (en fait, Šliwa), suivie par Gismondi, SLIWA p. 65. — PUTMAN, p. 135.

¹ ĠAHSIYARĪ, *K. al-wuzarā' wa'l-kuttāb*, p. 225-226.

² *Prairies*, VI, p. 289.

³ Sur l'influence de Ḥayzurān sur al-Rašīd, cf. *Vizirat*, p. 161.

⁴ *Avertissement*, p. 444.

Encore était-il, heureusement pour l'empire, sous l'influence des Barmakides (170-187/786-803)⁵. Après leur chute, au jugement du peu tendre al-Mas'ūdī, «la prospérité de l'empire décrut... et tout le monde put reconnaître combien l'administration d'al-Rašīd était imparfaite et son gouvernement mauvais»⁶.

Du point de vue des chrétiens, le patriarche Timothée est là depuis six ans⁷; il a joui de la protection d'al-Mahdī, père du nouveau calife, et de sa femme al-Ḥayzurān, avec l'appui du médecin 'Īsā Abū Qurayš; bientôt nous le verrons familier d'al-Rašīd, bénéficiant de la bienveillance de la reine Zubayda et du crédit à la cour des médecins de la famille Boḥtīšō⁸ et d'autres fonctionnaires chrétiens.

Le vizirat de Yaḥya b. Ḥālīd (170-187/786-803)

Dès 780, le persan Yaḥya al-Barmakī, avec son père Ḥālīd, avait, au retour d'une expédition victorieuse en territoire byzantin⁸, établi dans leur quartier aristocratique d'al-Šammāsīya, dans la partie nord de Bagdad-est (al-Šarqīya), un groupe de «Grecs» déportés ensemble, avec leur patrice, de la ville de Samalouos⁹. Le palais où ils furent installés, le Dār al-Rūm¹⁰, deviendra plus tard le Dayr al-Rūm, siège du patriarcat syriaque oriental; il en subsistera, à côté de l'église patriarcale, une église melkite, dite de Samālū, et une église jacobite. Les Barmakides, et le nom de leur quartier, al-Šammāsīya (la Diaconerie), en témoigneraient encore, vivaient en contact intime avec les chrétiens.

Ce que dit al-Mas'ūdī¹¹ de Yaḥya le Barmakide: «Homme instruit, éclairé, partisan de la discussion et du libre examen», qui réunissait chez

⁵ *Vizirat*, p. 127-181, tableau généalogique p. 744; *E.I.*², s.v., par D. SOURDEL.

⁶ F. OMAR, dans *E.I.*², III, p. 239-241, s.v. *Hārūn al-Rašīd*, n'est guère louangeur non plus sur le calife, malgré «l'image resplendissante de l'âge d'or» que donnent les *1001 nuits*, il voit dans le règne le «point de départ de la désintégration politique de l'empire islamique».

⁷ La chronologie de Timothée ne peut être précisée car les lettres ne sont pas datées, Cf. BIDAVID, p. 69-70.

⁸ Extraits des chroniqueurs sur ces campagnes des premiers Abbassides dans E. W. BROOKS, *Byzantines and Arabs*, cit.

⁹ *Rūm à l'est de l'Euphrate, Le Muséon*, 90 (1977), p. 374-376.

¹⁰ Il s'agit bien ici de Rūm-Byzantins et non pas, comme le pensait LE STRANGE, *Baghdad*, p. 207, de «chrétiens en général». Il n'est pas exact que «dans l'usage de l'arabe médiéval, le mot *Rūmiyn* ou *Rūm*» ait été utilisé dans ce sens. Voir H. ZAYAT, dans *Machriq*, 35 (1937) p. 339-352.

¹¹ *Prairies*, VI, p. 368.

lui en conférence plusieurs controversistes célèbres, musulmans et de différentes sectes, est vrai de toute la première génération des Barmakides.

Ils encouragèrent le développement du travail de traduction¹², commencé sous al-Mahdī. C'est probablement sous leur influence que fut fondée la fameuse bibliothèque, connue sous le nom de *Ḥizānat al-Ḥikma*¹³, (Bibliothèque de la Sagesse), qui devint plus tard le noyau de l'académie de traduction appelée *Bayt al-Ḥikma*.

C'est Yaḥya qui fit venir à Bagdad, pour l'hôpital qu'il fonda, un médecin indien¹⁴ dont les traductions introduisirent chez les Arabes la médecine indienne. En 175/791, Ğa'far, prit à son service Ğibrā'il b. Boḥtīšō', dont le père, Boḥtīšō' b. Ğurġīs, naguère écarté par Abū Qurayš, était revenu à Bagdad en 171/787 et avait guéri Hārūn al-Rašīd¹⁵.

Nous parlerons bientôt du rôle, auprès du calife, de Gabriel b. Boḥtīšō'; pour le moment notons que Ğa'far avait pour lui la plus grande affection.

De Gondisapor vint également, pour soigner al-Rašīd, Māsawayh b. Yūḥannā¹⁶, pharmacien et oculiste, premier directeur du premier hôpital fondé à Bagdad¹⁷. Son fils, Yūḥannā b. Māsawayh, Abū Zakarīya, devint sous al-Ma'mūn, chef des traducteurs, et servit encore al-Mutawakkil, jusqu'à sa mort à Sāmarrā', en 245/857¹⁸.

Tant les missions dans l'empire byzantin pour acheter des manuscrits, que les prises de guerre au cours des campagnes, montèrent les bibliothèques

¹² Parmi les traducteurs chrétiens signalés sous al-Rašīd, on note Pētiōn, traducteur de matière médicale, IAU, p. 242-244 et 280.

¹³ O. PINTO, *The Libraries*, p. 223; G. 'AWWAD, *Ḥazā'in al-Kutub al-qadima Fil 'Irāq*, Bagdad 1948, p. 105-112.

¹⁴ *Fihrist*, p. 345. — Les Arabes appellent ce médecin Ibn Dahhān, INAYATULLAH, p. 3.

¹⁵ A l'instigation de Yaḥya, *Muḥtaṣar*, p. 225-226; BOUVAT, p. 50-51 et 71-72. — B.H., *Chronogr.*, I, p. 122-123, raconte le test auquel il fut soumis à son arrivée, en présence de 'Tsā Abū Qurayš, de 'Abd Allāh al-Ṭayfūrī, de David b. Sérapion et de Sarġīs, disciple de son père: il identifia de l'urine de mulet dont on lui avait dit qu'elle venait d'une servante, IAU, p. 186-187, SANGUINETTI, p. 143-144.

¹⁶ IAU, p. 242-246; R. LEVY, *A Baghdad Chronicle*, p. 67.

¹⁷ INAYATULLAH, p. 2.

¹⁸ Réf. ZIRIKLI, IX, p. 279, PUTMAN p. 103 n. 2. — Y ajouter sa prédiction malheureuse à propos de son élève Ḥunayn b. Iṣḥāq, B.H., *Chronogr.*, I, p. 147. — Une note d'IBN AL-AṬIR, *Kāmil*, 6, p. 59, lui fait déjà prédire la mort du qāḍī d'Ifrīqiya, Ibn An'um (Cf. ZIRIKLI, 4, p. 78) en 162/778-9 (?). On peut noter qu'ailleurs (*Ibid.* 6, p. 12) le même auteur avait donné une autre date (156) pour le même événement. De plus « Yaḥya » b. Māsawayh était-il à Qayrawān à cette date? Et quel âge avait-il? On ne prête qu'aux riches.

ques de la capitale et donnèrent du travail aux traducteurs. Il faut noter de ce point de vue un changement d'optique chez les juristes musulmans ; alors que, pour al-Awzā'ī, mort en 774, c'est-à-dire sous le règne d'al-Manšūr, les livres grecs pris dans une ville doivent être enterrés, parce que polythéistes, selon al-Šāfi'ī, mort en 820, donc sous al-Ma'mūn, on doit d'abord faire venir quelqu'un pour les traduire : s'ils traitent de médecine ou de science, il n'est pas répréhensible de les vendre ; s'ils sont polythéistes, il faut les lacérer¹⁹.

Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas tant le mouvement intellectuel intense de l'époque, sujet qui a été traité abondamment²⁰, mais le rôle prééminent des chrétiens dans ce mouvement, rôle qui est tout à leur gloire. Notons cependant le danger que la situation privilégiée de ces intellectuels chrétiens représentait pour le groupe tout entier. Cette sur-représentation des classes supérieures dans un groupe déjà minoritaire ajoute encore à sa marginalité, dans la mesure où le groupe ne reproduit pas dans sa structure socio-professionnelle la structure type de la société globale, ici musulmane, laquelle était — pour le moment — moins représentée à ce niveau²¹.

Avant de quitter Yaḥya le Barmakide et ses deux fils, notons parmi les poètes qui les louent un chrétien : Abū Qābuš 'Amr b. Sulaymān, un ḥimyarite des Banī Šaybān de Ḥīra²².

Une première codification

Les fils de Yaḥya al-Barmakī, al-Faḍl, et son frère Ğa'far, furent-ils moins «tolérants» que leur père? Ğāzī al-Wāsiṭī²³ leur attribue une décision d'enlever les non-musulmans des bureaux officiels²⁴. Al-Faḍl aurait même détruit les centres et les lieux de culte chrétiens au Ḥurāsān, et défendu de peindre en blanc ce qui restait de leurs églises, pour qu'elles ne ressemblent pas à des mosquées.

¹⁹ Informations fournies par les ouvrages de droit sur la conduite de la guerre, M. CANARD, dans *Quelques à côté*, p. 117-119.

²⁰ Par exemple par M. MEYERHOF, Kh. GEORR, DE LACY O'LEARY, R. WALZER, etc.

²¹ Cf. J. CARBONNIER, dans *CERDIC*, p. 133.

²² ŠAYHO, *Šu'arā'*, p. 241-248 ; *Dā'ira*, V, p. 48-50.

²³ P. 426.

²⁴ BOUVAT, p. 59, fait d'Ibrāhīm b. Ğibrīl, commandant des gardes d'al-Faḍl, puis gouverneur du Ségestan pour ce dernier, le « fils du médecin » (Gabriel b. Boḥtīšō'?). Cp. *Vizirat*, p. 146 et n. 2.

En tout cas, la première codification de la condition des *ḍimmi* est due au conseiller juridique de Ġaʿfar le Barmakide, le savant ḥanafite, le qāḍī²⁵ Abū Yūsif Yaʿqūb b. Ibrāhīm b. Ḥabīb al-Anṣārī, originaire de Kūfa. Al-Rašīd lui donna (pour la première fois en Islam) le titre de qāḍī al-quḍāt, juge suprême, et le chargea de composer un manuel de droit. Rédigé sous forme de lettre, mais en fait collection de dictées (*amāli*) recueillies par son disciple Bišr b. al-Walīd Kindī²⁶, son ouvrage est connu sous le titre de *Kitāb al-Ḥarāğ* (*Livre de l'impôt foncier*), alors qu'en fait il couvre beaucoup d'autres sujets, y compris les règles concernant les rapports avec les chrétiens.

Ces règles, reflétant la place de choix des chrétiens dans la société des Barmakides, sont très «tolérantes»; j'en ai cité quelques extraits dans l'introduction, à propos de la capitation.

Relevons à ce propos que, avec le montant à payer pour chaque «classe», que nous avons déjà vu, le texte nous renseigne sur les professions exercées alors par les «protégés», juifs et chrétiens, dans les villes: les changeurs, marchands d'étoffe, propriétaires de métairies, négociants et médecins traitants étaient considérés comme riches et devaient payer annuellement 48 *dirham*; les commerçants et professionnels étaient riches ou moyens, avec une taxe de 48 ou 24 *dirham*. Les travailleurs manuels, tailleurs, teinturiers, cordonniers, étaient taxés 12 *dirham*²⁷. Cette dernière somme représentait le salaire de dix à quinze jours, ceci d'après Cl. Cahen, qui ajoute: «La condition de l'homme soumis à la *ğizya* n'était cependant pas forcément pire que celle du musulman qui devait une *zakāt* dont le premier, par définition, était exempt»²⁸.

On tolérait que les chrétiens habitent les villes et marchés des musulmans; cependant ils ne devaient pas y vendre de vin, ni de porcs. Tout un chapitre²⁹ règle la question des églises et des synagogues: en résumé, on pouvait les réparer, mais il était interdit d'en construire de

²⁵ Depuis 166, sous al-Hādī, TABARI, III, p. 517.

²⁶ Préface de FAGNAN, p. X; voir maintenant BEN SHEMESH.

²⁷ Tr. FAGNAN, p. 190. — Ces trois paliers sont ceux des rites ḥanifite et ḥanbalite, NUWAYRI, t. 8, p. 237. D'après le šāfi'ite AL-NAWAWI, *Minḥağ al-ṭālibin*, III, p. 279-280, le minimum était d'un dinar; ceux qui jouissaient d'une aisance médiocre devaient payer deux dinars, les riches quatre. Le rite malikite laissait l'évaluation de la *ğizya* à l'imām.

²⁸ Cl. CAHEN, *L'Islam, des origines au début de l'empire ottoman*, p. 82-83, dit aussi: «Les textes ne manquent pas pour attester que la collectivité des coreligionnaires, c'est-à-dire les plus riches, étaient obligés de participer en fait au paiement de la *ğizya* des moins fortunés».

²⁹ P. 213-230.

nouvelles. Les croix ne devaient pas être exhibées en public. Tout ceci n'est pas nouveau, et fait souvent partie des conditions agréées au moment de la conquête.

Un chapitre qui surprend par son caractère humiliant est celui des signes vestimentaires distinctifs. On l'a bien souligné, ces mesures n'ont «pas de fondement dans le Coran, mais relèvent d'une politique temporelle et temporaire»³⁰. Sans discuter l'exactitude du dernier qualificatif, on comprend que, dans les territoires limitrophes de l'ennemi byzantin, on ait prescrit aux chrétiens de «se distinguer des musulmans», et surtout des soldats, «au premier abord», comme l'avait ordonné, dit-on, 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb; mais Abū Yūsuf nous étonne quand, à Bagdad, et entre 170 et 182/786 et 798, sous le régime d'al-Rašīd et des Barmakides, il prescrit à propos des chrétiens³¹ que «aucun d'entre eux ne soit laissé libre de ressembler à un musulman par le costume, la monture ou l'extérieur. Qu'ils portent tous à la taille le *zunnār* semblable à un fil grossier que chacun se noue au milieu du corps. Que leurs calottes (*qalansuwa*) soient piquées; que leurs selles portent, au lieu de pommeau, une pièce de bois semblable à une grenade; que leurs chaussures soient garnies de courroies doubles», etc.³².

Quand l'Islam se durcira, surtout chez les Ḥanbalites sunnites et chez les Chiïtes, ces pratiques discriminatoires humiliantes se développeront encore dans le sens d'une impureté légale encourue par les rapports journaliers avec les chrétiens, par exemple par leur contact en leur serrant la main³³. On se posera alors d'autres questions: faut-il répondre à leur salut³⁴? Faut-il acheter de chez eux? Sans compter les problèmes légaux des mariages, de la tutelle des enfants, des héritages... Ce dernier point sera l'occasion de nombreux ajustements juridiques et d'adaptations des

³⁰ Muhammad Hamidullah, dans la préface à l'édition d'Ibn al-Qayyim, I, p. 74-95; QASIM, p. 27, etc.

³¹ P. 195-197.

³² DE GOEJE, *Mémoire sur la conquête de la Syrie*, p. 149, croit que «'Umar II a donné réellement des prescriptions dans le genre de celles dont Abū Yūsuf recommande le maintien (?) à Hārūn al-Rašīd», mais il ajoute: «Il n'est pas vraisemblable que le prince l'ait écouté».

³³ Références sur l'assimilation des chrétiens et des juifs à «des hommes en état d'impureté et des femmes pendant leur période», dans G. WIET, *Le traité des famines de Maqrizī*, cit. p. 58, n. 3. — Sous al-Mahdī, quelqu'un demanda à Sufyān al-Ṭawrī: «Puis-je serrer la main des chrétiens et des juifs?». Le juriste répondit: «Oui, avec ton pied». *Wafayāt*, éd. Beyrouth, II, p. 388.

³⁴ Les recueils de *ḥadīṭ* de Buḥārī et de Muslim donnaient pourtant une réponse positive à cette question, NAWAWI, *Gardens*, p. 167, n° 871-872.

lois des communautés chrétiennes³⁵ pour les conformer au droit musulman.

Les mesures discriminatoires et les taxes spéciales continuèrent, pendant le règne d'al-Rašīd, à provoquer des défections dans les rangs des chrétiens. Certains essayèrent, semble-t-il, d'adopter des échappatoires? Le légiste Muḥammad al-Šaybānī³⁶ (m. 805), disciple d'Abū Yūsif, enseigne comment forcer les simulateurs à adopter une conduite sans équivoque: «Aujourd'hui, tous les juifs des régions d'al-'Irāq reconnaissent qu'il n'y a pas de Dieu hormis Allāh, et que Muḥammad est l'Envoyé de Dieu, mais ils prétendent qu'il n'a été envoyé comme prophète que chez les Arabes³⁷, et non pas chez les Israélites. Ils s'attachent au passage du Coran (*Surat LXII. 2*): Il est celui qui envoya vers les gens sans Livre (les Arabes) un messenger d'entre eux. Si donc quelque juif reconnaît que Muḥammad est envoyé de Dieu, il ne peut encore être regardé comme musulman, jusqu'à ce qu'il déclare avoir rompu avec son [ancienne] religion et avoue clairement qu'il a embrassé l'Islam. Et même si un juif ou un chrétien dit: Je suis musulman, ou: Je professe l'Islam, il ne peut encore être considéré comme adepte de l'Islam, parce qu'ils déclarent que le *muslim* est celui qui se soumet à la loi de la vérité et se laisse guider par elle seule; or, ils prétendent que ce qu'ils confessent est la vérité. Donc, quand il s'agit d'eux, ce qualificatif qu'ils s'appliquent (le nom de *muslim*) ne prouve pas qu'ils aient la vraie foi; il faut qu'ils déclarent avoir répudié leur [ancienne] religion. De même, si un juif dit: J'ai quitté le judaïsme, et qu'il n'ajoute pas: Je suis entré dans l'Islam, il ne doit pas passer pour musulman, car après être sorti du judaïsme, il se peut qu'il soit entré dans le christianisme. Déclare-t-il, au contraire, qu'il est entré dans l'Islam, alors il n'existe plus d'équivoque».

C'est bien à barrer la route à tous les faux-semblants que tend la formule, malheureusement non datée, que doit prononcer le converti. Cette formule, conservée par un écrivain du VIII^e/XIV^e siècle, al-Nuwayri³⁸, comporte «les deux grandes professions de foi, la première

³⁵ Tout ce point de vue juridique chrétien a été étudié dans les ouvrages de W. SELB et H. KAUFHOLD.

³⁶ Dans son *Droit de guerre musulman* (ms.) cité par I. GOLDZIEHER, *Usages juifs*, App. I, p. 91-92.

³⁷ TIBAWI, *cit.* p. 1, reproche la même proposition à certains orientalistes, «tels que Muir, Lammens, Caetani».

³⁸ Šihāb al-Dīn Aḥmad b. 'Abd al-Wahab al-Nuwayri (677-723/1278-1323) dans *Nihāya al-arab fī funūn al-adab*, IX, p. 145, cité par JABBOUR 'ABD AL-NOUR, dans *Al-ğawāri*, coll. *Iqrā'*, n^o 60, p. 87-88.

qu'il n'y a de Dieu qu'Allāh qui n'a pas d'associé, et [la seconde] que Muḥammad est son serviteur et son Envoyé, qu'Il l'a envoyé dans la conversion et la vraie religion, pour lui révéler toute la religion, même si les associateurs détestent cela. Que ʿĪsā (Jésus) est le serviteur de Dieu et son prophète; que Marie est la servante de Dieu; que Muḥammad est le sceau des prophètes, le meilleur des envoyés, que sa loi est la meilleure des lois et son peuple le meilleur des peuples, et que ce qui est venu par lui au sujet de Dieu est vrai». Puis le néophyte ajoute: «Je renonce à toute religion qui diffère de la religion de l'Islam». La déclaration est enregistrée par les témoins chez le qāḍī.

On possède également un autre document, encore plus explicite, visant principalement les Melkites égyptiens qui passent à l'Islam, mais avec des formules alternatives pour les Jacobites ou les Nestoriens. Ce document est un anti-credo détaillé, mélangé de naïvetés assez pénibles, telles que la présentation de la Trinité comme étant le Père, la Mère et le Saint-Esprit. Non seulement le nouveau converti professe avoir mangé de la viande de chameau et avoir pris deux femmes, mais il se déclare d'accord pour le massacre des *šammās* et des moines, et la destruction des églises et des couvents. Ce factum caricatural et odieux figure dans un manuel du parfait secrétaire³⁹, comme modèle de «serment des chrétiens» convertis à l'Islam.

Le soupçon d'espionnage

La situation des chrétiens, sujets des Abbassides, était toujours délicate dans les zones où l'empire des califes jouxtait l'empire byzantin, officiellement chrétien. Rien n'était changé en cela depuis les Sassanides⁴⁰, et nous avons vu les prédécesseurs d'al-Rašīd prendre des mesures pour neutraliser une cinquième colonne potentielle, ou lui faire subir le contrecoup de leur dépit en cas de défaite.

Ici encore, les sources grecques⁴¹ et syriaques occidentales⁴² sont les

³⁹ *Al-taʿrif bi ʿ-ḡuṣṭalah l-ʿšarīf* de ŠIHAB AL-DIN b. FADL ALLAH AL-ʿUMARI (m. 749/1349), éd. Le Caire, 1312/1894, p. 152-154. — H. DE CASTRIES, dans *L'Islam, impressions et études*, Paris, 1896, App. III, donne le texte d'une autre profession de foi, selon le qāḍī de Cordoue Ibn Salamoun (p. 322-323). Il lui ajoute pour comparaison la formule d'abjuration imposée par l'Eglise Grecque aux convertis de l'Islam (p. 323-334). L'éditeur souligne lui-même le «tissu de fables renfermées dans les formules de malédiction contre Mahomet et sa religion».

⁴⁰ N. GARSOIAN, *Rôle de la hiérarchie chrétienne*, p. 135 et n. 69.

⁴¹ V.g. THEOPHANE, *ad an.* 6278 (787), p. 46, cité par *DHGE* s.v. *Antioche*, col. 599.

⁴² M.S., III p. 8; B.H., *Chronogr.*, I, p. 118; *Chron.* 1234, II, p. 1.

seules à nous renseigner, parce que les seules concernées directement. D'après elles, au début de son règne, al-Rašīd «augmenta le tribut pour les chrétiens; beaucoup de ceux-ci émigrèrent et s'enfuirent de leur pays. Leurs terres restèrent aux Arabes». De même, «la deuxième année», le calife commanda de détruire «les églises et sanctuaires à l'ouest de [la rivière] Saṅḡa» pour terminer la construction de Ḥadiṭ⁴³, reprise sur les Byzantins, qui l'avaient capturée avant son achèvement. C'est ainsi que la grande église de Kaysūm et une quinzaine d'autres servirent de carrières pour rebâtir le mur de Ḥadiṭ⁴⁴. On ne peut savoir dans quelle proportion ces choses arrivèrent parce que le calife, personnellement en «donna l'ordre», ou par l'initiative du gouverneur local, 'Abd al-Malik b. Šālīḥ.

Il semble que ce soit à l'obtention de la permission de rebâtir ces églises⁴⁵ que le patriarche Timothée dut consacrer les six visites au calife auxquelles il fait allusion dans sa lettre d'envoi des canons de 790⁴⁶.

Heureusement pour les chrétiens, surtout frontaliers, les premières campagnes d'al-Rašīd furent victorieuses, et notamment, en 181/797-798, l'impératrice Hélène accepta de payer le tribut aux Arabes⁴⁷.

La même année 797⁴⁸, al-Rašīd passe par Édesse. «Les Arabes qui y étaient s'assemblèrent et se mirent à accuser les chrétiens, disant qu'ils étaient des espions du roi des Rūm et que tous les ans le roi venait prier incognito dans leurs églises. Ils demandèrent que la grande église soit détruite, et que la simandre cesse de retentir». Le conseiller du roi, Yaḥya⁴⁹, intervint pour les disculper. Au lieu d'écouter les musulmans, le calife les fit battre et chasser.

En 807, le patriarche jacobite d'Antioche, Cyriaque, faillit être victime d'une machination ourdie contre lui par ses propres évêques⁵⁰: al-Rašīd séjournait à Marḡ Dābiq, son quartier général opérationnel⁵¹, quand les prélats vinrent le trouver pour formuler contre Cyriaque les accusations

⁴³ Entre Mélitène, Samosate et Mar'aš, YAQUT, *Mu'ḡam al-Buldān*, s.v.; ne pas confondre avec les deux Ḥadiṭa, du Tigre, et de l'Euphrate.

⁴⁴ M.S., III, p. 8; B.H., *Chronogr*, I, p. 119.

⁴⁵ Plutôt qu'à l'affaire de Bašra, dont nous parlerons plus tard.

⁴⁶ Lettre à Éphrem, métropolitaine de Gondisapor, Ep. I. BIDAVID 39.

⁴⁷ Réf. dans PUTMAN, p. 136, n. 3.

⁴⁸ M.S., III, p. 10; B.H., *Chronogr.*, p. 119; *Chron. 1234*, II, p. 1.

⁴⁹ Ce serait le Barmakide Yaḥya b. Ḥālid, à qui la *Chron.* ne donne pas encore à cette époque son titre de vizir, *Vizirat*, p. 136.

⁵⁰ M.S., III, p. 19-21; B.H., I, col. 339-340.

⁵¹ Pour cette période, TABARĪ ne mentionne le camp que deux fois, en 188 et 189 (VIII, p. 313, 318), encore n'y mentionne-t-il pas la présence d'al-Qāsim, fils d'al-Rašīd.

habituelles : «Cyriaque a été établi notre chef sans notre consentement. Il a un diplôme et nous opprime de lourdes exactions. Il est l'ennemi du roi et de tous les musulmans. Il se bâtit des églises dans le pays des Romains, il fait passer des lettres aux Romains, et ne consent pas à demeurer dans le lieu où tu es, mais quand tu viens en Orient, il s'en va en Occident»⁵².

Impressionné par la qualité des accusateurs, le calife commença par les croire sur parole. Mis au courant de sa colère, un certain Ibn Maṣar en profita pour persécuter les chrétiens, à Tagra, Antioche, Jérusalem, etc., et pour détruire quelques églises. «Il en tira un grand profit».

Puis, influences et contre-influences agissent. Le patriarche a un défenseur habile et bien introduit, l'évêque de Séleucie, Théodosius, déjà rencontré. Mais les rebelles ajoutent à leurs accusations celle de meurtre : le patriarche a tué un évêque!

Quand Cyriaque apprend que le calife a envoyé des soldats pour l'arrêter à Callinice-Raḡqa, il vient de lui-même à la rencontre du prince, se jetant à ses pieds et priant pour lui. Touché, al-Rašīd confia le jugement au secrétaire Isma'īl b. Šāliḥ. Ce dernier connaissait le patriarche, et eut tôt fait de le disculper. Le calife lui permit de retourner à son couvent de Callinice-Raḡqa.

Avant de terminer cet épisode des guerres byzantines, notons que le calife se faisait parfois accompagner dans ses déplacements par le patriarche nestorien Timothée. Était-ce pour jouir de sa conversation érudite, ou simplement de sa «baraka»; était-ce aussi pour s'en servir comme intermédiaire auprès des populations chrétiennes avec lesquelles il entrerait en contact ou dont il souhaitait la reddition plus prompte? Toutes ces raisons s'étaient déjà rencontrées quand les souverains sassanides emmenaient, quelquefois de force, avec eux, les prédécesseurs de Timothée⁵³. Pour ce dernier on a un exemple précis : le 7 juin 799 (183), le patriarche répond à l'ordre d'al-Rašīd de le rejoindre en terre byzantine. Pour aller plus vite, on lui concède l'utilisation des montures de la poste royale⁵⁴.

⁵² Le lieu de résidence du patriarche d'Antioche posera de plus en plus de problème (*V.g. Chron 1234*, II, p. 211), car il a des fidèles en territoires byzantin et arabe. Selon les périodes, c'est à dire selon l'état des rapports des deux royaumes, les chroniques syriaques occidentales se limiteront à donner des nouvelles de la partie occidentale, où elles sont écrites, ou auront également des renseignements sur la partie orientale, en gros le «maphrianat» de Takrīt.

⁵³ GARSOIAN, *Le rôle de la hiérarchie chrétienne*, p. 119-138.

⁵⁴ Ep. 48; BIDAWID, p. 37, 77.

La charnière: 187/803

La date fatidique approche à laquelle al-Rašīd, tant par lassitude que par envie⁵⁵, va secouer la seconde tutelle de sa vie, celle des Barmakides. La décision, comme beaucoup de décisions importantes des califes, fut prise au retour du pèlerinage⁵⁶. Le souverain se rendit d'abord à Hīra, où il séjourna pour quelques jours⁵⁷ chez le richissime joaillier chrétien ʿAwn, dont le château était alors la seule demeure notable de la ville⁵⁸.

Arrêtons-nous un instant sur ce personnage, chef de la ville de Hīra⁵⁹, ʿAwn⁶⁰ al-ʿIbādī (ou ʿIbādānī, ce qui veut dire: des ʿIbād, chrétiens arabes de Hīra), de son métier «joaillier»⁶¹. On conçoit qu'il ait été immensément riche, quand on voit les dépenses somptueuses que faisaient les grands⁶² pour couvrir de bijoux précieux leurs favorites et leurs mignons, voire leurs chiens.

Les gains du bijoutier étaient-ils excessifs? Il le semble bien, d'après l'histoire racontée par Mārī, des bijoux donnés par le calife à ses concubines, revendus par elles à ʿAwn, qui à son tour en demanda le prix fort au calife qui voulait les racheter. Le drôle goûta alors de la prison, dont il ne fut tiré que par l'intervention du médecin Gabriel b. Boḥtīšō⁶³ et de l'intendant Théophile d'Edesse⁶³. Pour célébrer sa libération, le joaillier distribua de grosses sommes en aumônes⁶⁴.

⁵⁵ Les causes de la perte de la puissante famille sont étudiées, avec références, par D. SOURDEL, *Vizirat*, p. 156-181. — H. LAOUST, *Les schismes en Islam*, p. 82, arrive à peu près aux mêmes conclusions. Il soupçonne les Barmakides d'avoir voulu renverser le califat sunnite pour porter les *zindīq* au pouvoir et en faire les artisans d'une restauration chiite.

⁵⁶ Al-Rašīd fit huit fois le pèlerinage de La Mecque, MAS'UDI, *Avertissement*, p. 444. — IBN TIQTAQA, tr. p. 189, dit qu'il faisait, une année le pèlerinage, une année une expédition militaire.

⁵⁷ TABARI, III, p. 678.

⁵⁸ AL-GAḤIZ, *K. al-amṣār wa ʿaḡāʾib al-buldān*, cité par Ch. PELLAT dans *Machriq*, 60 (1966) p. 202-203.

⁵⁹ MAS'UDI, *Prairies*, VI, p. 305-307.

⁶⁰ Je me demande si ce n'était pas d'après lui qu'était nommée la rue dite Darb ʿAwn, quartier des changeurs et des banquiers, le «Wall Street» de Bagdad, sur laquelle M. CANARD donne plusieurs références dans ŠULI, II, p. 18 n. 6.

⁶¹ On ne voit nulle part qu'il ait été «trésorier», ou «responsable du trésor public».

⁶² Al-Rašīd acheta un jour une hyacinthe pour la somme de 300.000 dinars, IBN TIQTAQA, tr. p. 255.

⁶³ Ce dernier ne peut être confondu avec son homonyme, Théophile l'astronome, b. Tōmā, mort vingt jours avant le Mahdī, B.H., *Chronogr.*, p. 116; MARI, p. 74-75.

⁶⁴ Timothée fut un bénéficiaire de ses largesses. Il lui donna 3.000 *zūzé* pour l'achat d'une propriété. Un autre bienfaiteur, pour la même somme, était le médecin Gabriel, Ep. XXII, BIDAVID p. 46, datée par le même de 799/804?

ʿAwn eut aussi affaire au patriarche Timothée. Comme beaucoup de riches chrétiens, depuis Gabriel de Singār sous Chosroès, jusqu'à Boḥtīšō̄ sous-al-Mutawakkil, ʿAwn avait cédé à la contagion des habitudes de son milieu et pris des concubines. Timothée l'en blâma⁶⁵.

Après son séjour à al-Ḥīra, chez ʿAwn le joaillier⁶⁶, le calife se dirigea, par bateau sur l'Euphrate, vers le couvent qui se trouve près d'al-Anbār⁶⁷. Ce couvent est bien connu, c'est celui du moine Yawnān, disciple de Mār Awgin⁶⁸. C'est de là que partit l'eunuque Masrūr avec l'ordre fatidique d'exécuter Ğāʿfar le Barmakide. Les détails de cet épisode macabre sont discutés⁶⁹; notons seulement parmi les intimes qui partagèrent avec le condamné son dernier repas, le médecin chrétien Gabriel b. Boḥtīšō̄, alors au service de Ğāʿfar⁷⁰.

*Un bouclier pour la communauté*⁷¹

Avec l'exécution de Ğāʿfar le Barmakide et l'emprisonnement de la plupart de ses proches, dont Yaḥya, qui mourut en 190/805, Gabriel b. Boḥtīšō̄, médecin privé de la victime, perdait son protecteur. Il allait bientôt trouver un maître plus puissant, auprès duquel il prendrait une place inégalée.

⁶⁵ Le seul à garder le souvenir de cet épisode est al-Ġāḥiz, *Kitāb al-Ḥayawān*, IV, 27-28.

⁶⁶ D'après IAU, tr. SANGUINETTI, p. 171-173, Gabriel aurait blâmé le calife parcequ'il ne prenait pas assez de nourriture jusqu'à une certaine heure. Il lui aurait conseillé un changement d'air, lui recommandant al-Ḥīra. Al-Rašīd aurait décliné en disant: «Nous y sommes déjà allé plusieurs fois, et nous avons incommodé ʿAwn al-'Ibādī pendant notre séjour dans son pays».

⁶⁷ ṬABARI, III, p. 675; *Kāmil*, VI, p. 177. Le couvent avait donné son nom à un quartier de la ville, *al-'umr*, *Prairies*, VI p. 394.

⁶⁸ A.C., III, p. 237-239. — On pourrait relever, par exemple dans AL-ŠABUŠTI, *K. al-Diyyārāt*, les séjours d'al-Rašīd dans les couvents, celui de Zakka, à Raqqa, sur l'Euphrate, où il composa des poésies et où il laissa Mārīda, mère d'al-Mu'tašim (p. 220-227), celui ʿĀna près duquel mourut la mère d'al-Faḍl (p. 229), alors qu'elle était en route avec le calife pour le pèlerinage, etc. — Les *Wafayāt* (éd. Beyrouth, I, p. 456) notent que le calife descendait souvent au Dayr al-'Aḍārā, près de Bagdad, pour y boire.

⁶⁹ *Vizirat*, p. 152-154.

⁷⁰ IBN TIQTQA, tr. p. 209; BOUVAT, p. 84, 87. — Gabriel avait pourtant prévenu Yaḥya que le calife lui reprochait d'exercer une véritable dictature, *Vizirat*, p. 157, 170. — Parmi les poètes des Barmakides, le chrétien Abū Qābūs, déjà rencontré, resta fidèle à leur souvenir et osa même louer Ğāʿfar, devant al-Rašīd, après son exécution. Le calife ne le permit pas. Cf. ŠAYḤO, *Poètes*, p. 241-248.

⁷¹ TIMOTHEE, Ep. 21, BIDAVID, p. 82, datée 799/804?

La même année, 190/805, Gabriel fut appelé à la cour⁷² où il réalisa une série de guérisons spectaculaires, en commençant par une favorite qui oublia que son bras était paralysé quand elle essaya, d'un geste instinctif, de protéger sa pudeur qu'elle croyait attaquée. Gabriel y gagna 500.000 pièces d'argent.

Mais surtout, Gabriel obtint la confiance la plus absolue d'al-Rašīd. On le voit à Raqqa⁷³, en 193/808, être le premier à entrer chez le calife tous les matins, et avoir avec lui les entretiens les plus intimes⁷⁴. Il se permet vis-à-vis de son maître des familiarités qui auraient coûté la vie à d'autres. On raconte ainsi un déjeuner, justement chez le joaillier 'Awn al-'Ibādī à Hira, où Gabriel prouva au calife que sa façon de manger, sans arroser son poisson de vin de Ṭīzanābād (meilleur que celui de Qutrubbul!), équivalait à s'empoisonner⁷⁵. Convaincu, le souverain lui fit porter 5.000 dinars et déclara à qui voulait l'entendre: «Pourrait-on me blâmer d'aimer un homme qui me gouverne avec cette prudence».

Ces faveurs du souverain pour un «tributaire», et les sommes énormes que le médecin amassait⁷⁶, n'étaient pas sans provoquer le mécontentement et l'envie de beaucoup. Al-Rašīd semble même s'être plu à exciter les jaloux. C'est ainsi que, au retour de l'un de ses pèlerinages, il déclara devant toute la cour qu'il avait prié pour Gabriel à 'Arafāt. Quelqu'un osa lui objecter respectueusement que le favori n'était, après tout, qu'un «protégé». Le calife rétorqua: «Ma santé dépend de lui... le bien-être des

⁷² B. H., *Chronogr.*, p. 123; autres réf. PUTMAN, p. 98, n. 5.

⁷³ Je ne puis suivre A. ABEL, *Les marchés de Bagdad*, cit., p. 151, qui explique le séjour d'al-Rašīd à Raqqa, «avec son monde», par un certain «dédain» pour Bagdad. Voir plutôt l'éloge de la capitale que TABARI III, p. 706, lui met sur les lèvres. Ce déplacement fut provoqué, au début, par les troubles de Syrie; plus tard, la présence de sa favorite grecque dans son château d'Héraclée, situé à 10 km à l'est de Raqqa, contribua peut-être aussi à retenir le calife loin de Bagdad. Mais c'est pousser un peu loin le paradoxe que de souligner que le calife dont le nom est le plus souvent associé à la ville est celui qui y résida le moins. — Il est vrai cependant qu'al-Rašīd commença la construction d'un palais (et d'une ville?) à Sāmarrā', pour s'y reposer; 'AMID, *Sāmarrā'*, p. 25.

⁷⁴ TABARI, III, p. 735-737.

⁷⁵ *Prairies*, VI, p. 305-307; IAU, tr. SANGUINETTI, p. 154-156. — Dans un de ses poèmes, Abū Nuwās (cité par IAU, *Ibid.* p. 188) a reténu l'ordonnance de son «frère, Abū 'Alī, Ġibrīl», qui «a beaucoup d'intelligence», ordonnance concernant le vin: «Le vin est bon pour toi. Trop en boire tue, mais quatre doses, une pour chaque élément, sont ce qu'il faut».

⁷⁶ IAU, tr. SANGUINETTI, p. 181-188, énumère à longueur de pages ses richesses, sa garde robe, ses propriétés à Gondisapor, à Suse, à Bašra et dans le Sawād, tout ce qu'il a accumulé en 23 ans au service d'al-Rašīd et des grands du royaume.

musulmans est subordonné au mien». Les courtisans se hâtèrent de se déclarer convaincus par la logique du maître⁷⁷.

A côté de ceux qui reconnaissaient son génie médical incontestable (même si les explications du temps font quelquefois songer aux humeurs peccantes de Diafoirus), il y avait ceux qui grinçaient des dents, tel ce poète amoureux qui déclamaient⁷⁸ :

«Hélas! Dis à celui qui ne suit pas la religion des musulmans,
Dis à Ġibrīl Abū 'Tsā, frère des gens lâches et de la canaille:
Ta médecine, O Ġibrīl, sait-elle guérir? A-t-elle un remède pour ma maladie?
Une gazelle a captivé mon esprit, sans crime de ma part et sans faute».

Mais, qui pouvait parler, quand al-Rašīd désignait Gabriel comme le médiateur universel, en disant : «Que tous ceux qui ont besoin de quelque chose en parlent à Gabriel; je ferai tout ce qu'il me demandera»⁷⁹. Ce nouveau Joseph auprès du nouveau Pharaon, pouvait être un allié précieux pour le patriarche Timothée dans le gouvernement des affaires de sa communauté⁸⁰.

En effet, on voit Gabriel aider Timothée auprès du calife dans des cas épineux de rivalités pour des sièges épiscopaux⁸¹, dans l'obtention d'un diplôme royal⁸², et dans tant d'affaires^{82a} où, écrit le patriarche, «Gabriel fut pour moi, à la porte de notre roi victorieux, une main, des lèvres, une langue; mieux encore, il fut pour moi une conscience et une intelligence. Il fut tout cela pour moi et pour l'Église catholique. Dieu garde pour de nombreuses années sa vie et celle de notre roi victorieux!»⁸³.

Le cas où le «syncelle» du calife enregistra son plus grand succès fut l'affaire des signes distinctifs qu'al-Rašīd voulut imposer aux chrétiens de Bagdad.

La décision du calife se situe directement comme un geste de mauvaise humeur après les revers que lui infligea l'empereur Nicéphore en 191/806.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 156-157.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 188-189, d'après l'abrégé des *Agānī*.

⁷⁹ IAU, p. 127-128; tr. SANGUINETTI, p. 147.

⁸⁰ Je ne parle pas de la place de Gabriel du point de vue scientifique. On sait qu'il se faisait aider pour ses traductions par son ami le métropolitain 'Awdišō' b. Bahrīz, IAU, p. 282.

⁸¹ V.g. à Nisibe, *Nisibe*, p. 81. — Dans ce cas, les médecins originaires de la ville essaient de contrecarrer l'influence de Gabriel.

⁸² PUTMAN, p. 100 et n. 4.

^{82a} Réciproquement, Timothée intervint auprès de Gabriel pour obtenir qu'il ne nomme pas à Bagdad un médecin de Gondisapor. Ce fut le préparateur Māsawayh qui fut amené, IAU (éd. Beyrouth) p. 245.

⁸³ Ep. 54; BIDAWID p. 40, 77-78, datée de 799/804?

De Raqqa, en ramadan 191/avril 807, al-Rašīd donna ses ordres⁸⁴ : les églises des frontières seraient détruites ; les *dimmi*, même à Bagdad, ne pourraient se permettre de contrevenir aux mesures leur prescrivant de se distinguer des musulmans, tant dans le vêtement que dans la monte des chevaux⁸⁵.

Gabriel fit avorter la mesure. Dès que le calife fut de retour à Bagdad, le médecin se présenta devant lui habillé conformément à l'ordonnance, avec un voile teint couvrant le turban (le *ṭaylasān*)⁸⁶, avec la rondelle et une ceinture bien apparente (le *zunnār*)⁸⁷. Le calife protesta, mais le médecin répondit : « Moi aussi, je suis de la *dimma* ; il ne convient pas que je ne m'habille pas comme eux ». Le calife révoqua son ordre.

C'est du temps d'al-Rašīd, semble-t-il, qu'un nestorien qui était allé en Égypte alerta Gabriel sur l'état pitoyable de la tombe de Nestorius, au Ṣa'īd, près d'Aḥmīm, à Kōm al-Šaqaf⁸⁸. Les Jacobites, c'est-à-dire ici les Coptes, jetaient des pierres sur cette tombe et disaient qu'il ne pleuvait jamais dessus parce que Nestorius était brûlé par la colère divine. Gabriel obtint du calife une lettre, que ce nestorien ramena en Égypte, prescrivant au gouverneur de la province de lui envoyer dans un coffret les os de Nestorius, pour qu'il puisse les enterrer avec honneur dans l'église patriarcale de Kōḥé. Un moine nestorien, conciliant, « souhaita enlever la disgrâce des gens du district » en affirmant que ce n'était pas la tombe de Nestorius dont on se moquait et qui était lapidée par les Coptes. Il déclara : « Un des saints Apôtres m'a dit dans une vision nocturne : C'est une erreur. Les os de Nestorius ne sont pas ici, et d'ailleurs, personne ne sait où est sa tombe ». Pour cette raison, Gabriel le médecin n'urges pas le transfert des os de l'Égypte⁸⁹.

Gabriel joua également un rôle efficace dans l'affaire de la destruction des églises de Baṣra et du port voisin, al-Ubulla⁹⁰. Est-ce encore un

⁸⁴ ṬABARI, III, p. 713 ; *Kāmil*, VI, p. 206.

⁸⁵ IBN AL-NAQQAŠ, p. 441-442, et IBN AL-QAYYIM, p. 217, placent ces mesures « lors que le prince eut investi Faḍl b. Yaḥya du gouvernement de la province du Ḥurāsān ». En fait, cette nomination se situe en 177/793 (*Vizirat*, p. 145-147). La conjoncture semble peu propice à une telle décision à cette date. Ce n'est pas la première fois que ces textes interparent.

⁸⁶ DOZY, ar. p. 229.

⁸⁷ MARI, p. 73.

⁸⁸ *Coptes et Syriaques, contacts et échanges*, dans *S.O.C. Collactanea*, n° 15 (1972-1973) p. 317-318.

⁸⁹ B.H., *Chronogr.*, p. 123-124.

⁹⁰ MARI, p. 73-75.

exemple du fanatisme de la ville? Toujours est-il qu'un certain Ḥamdūn b. ʿAlī, «à cause de sa haine pour les chrétiens», arriva à faire croire au calife que ceux-ci «vénèrent et adorent les os des morts qui se trouvent dans leurs églises». Il obtint ainsi un ordre de destruction de ces sanctuaires.

Le métropolitain de Bašra, Sarġīs, alerta Gabriel qui, avec d'autres «chrétiens au service du calife», renseignèrent mieux le souverain. Al-Rašīd publia un décret permettant la reconstruction. Notons simplement au passage l'appui puissant que Timothée trouva également, dans le cas présent, auprès de la reine Zubayda; nous reviendrons sur le rôle de cette reine en faveur des chrétiens.

Malgré de si hautes protections, l'affaire de Bašra ne se termina pas si facilement. Ḥamdūn fit obstruction à l'application du décret, et il fallut une seconde ordonnance, à la suite d'un songe, par al-Amīn (809-813/193-198), pour forcer le récalcitrant à permettre la reconstruction des églises détruites.

Mais revenons au médecin Gabriel. Il était trop indépendant de caractère pour se contenter de dire «Amen» à toutes les décisions de son patriarche et de partager toutes ses opinions. Nous le voyons soutenir Abraham, évêque de Gay, en rébellion contre Timothée⁹¹; nous le voyons surtout essayer de se défendre contre le patriarche dans l'affaire de ses concubines⁹².

Eh oui! Nous sommes loin du premier Boḥtīšōʿ qui refusait les belles esclaves grecques. Gabriel, au contraire, avait succombé à l'influence du milieu et pris des concubines, comme l'avait fait ʿAwn. Timothée l'excommunia. En réponse aux objurgations du patriarche, le médecin répondit par de grossières injures. Timothée se contenta de dire: «Seigneur, donne lui son salaire!».

La malédiction ne tarda pas à produire son effet. En rentrant de chez le patriarche, le médecin tomba de cheval et se brisa (?) les membres. Sa mère le ramena, tout pantelant, au couvent de Klīlīšōʿ, où résidait le patriarche. Celui-ci lui refusa sa porte, et lui imposa un jeûne de trois jours. Après quoi Timothée célébra la messe, prit de l'huile de la lampe du sanctuaire, oignit le blessé, et le guérit...

⁹¹ Ep. 3; BIDAVID p. 20, 82, datée 780/781? — De même, Jean, fils de Boḥtīšōʿ agit contre le métropolitain de Gondisapor. Timothée écrit à son père de mettre fin à son insolence, Ep. 45; BIDAVID p. 36, datée de 795/798?

⁹² MARI, p. 74.

Gabriel faillit bien finir brutalement sa vie avant celle du calife. Le médecin était avec le souverain lors de sa dernière maladie, à Sanābād, près de Ṭūs, en 193/809, quand il déclara trop crûment que la cause réelle de la maladie d'al-Rašīd était ses excès, de table et de lit. On chercha alors un nouveau médecin; ce fut un évêque que l'on amena du Fārs⁹³ et qui rejeta la responsabilité de l'aggravation de la maladie sur Gabriel: «Celui qui t'a traité n'a pas connu ton mal... Tout ton mal est venu par la faute de Gabriel»... Al-Rašīd le crut⁹⁴ et ordonna la mise à mort du médecin⁹⁵. Le vizir al-Faḍl b. al-Rabī⁹⁶ le sauva en retardant l'exécution. Le calife mourut, et Gabriel put continuer sa carrière, notamment auprès d'al-Amīn dont il était devenu le précepteur⁹⁷.

Zubayda

Fille d'al-Manšūr, femme d'al-Rašīd, mère d'al-Amīn, la reine Zubayda a laissé le souvenir de l'une des plus grandes dames du temps des Abbassides⁹⁸. Succédant à la dominatrice al-Ḥayzurān, elle exerça une influence salutaire sur al-Rašīd.

D'après Mārī⁹⁹, Zubayda «honorait beaucoup Timothée, avait de la sympathie pour les chrétiens et les prenait à son service». Elle participa à la confection de bannières pour la célébration des Rameaux; on ne dit malheureusement pas dans quel couvent la reine assista à cette fête, une des plus populaires. Elle fit également des croix en or et en argent. Elle donna à Timothée des vases d'or et d'argent, et des étoffes précieuses...

Nous avons vu le rôle de la reine dans l'aide apportée à Gabriel et au métropolitain Serge de Bašra, aide pour obtenir du calife le décret de

⁹³ IAU, tr. SANGUINETTI, p. 147-148. — Etait-ce le même que ce «catholicos» (sic!) de Fārs, amené naguère (avant 803) «de Šīrāz», pour soigner une trace de lèpre sur la poitrine du Barmakide Faḍl b. Yaḥya, dont NIZAMI ARUZI a gardé le souvenir?, *Les quatre discours*, anecdote 11 sur les médecins, p. 158-159.

⁹⁴ SUYUTI, tr. JARRETT, p. 297, cite «un autre auteur» qui dit qu'al-Rašīd, pendant sa dernière maladie, avait peur de se faire soigner, «car chacun de mes fils a un espion contre moi». Il pensait que Gabriel était l'espion d'Amīn.

⁹⁵ Une telle décision devait être assez courante pour qu'on en fasse un des thèmes des contes populaires, ELISSÉEFF, *1001 nuits* p. 120.

⁹⁶ Vizir depuis 187/803, cf. ANWAR G. CHEJNE, *Al-Faḍl b. Rabī, a politician of the early abbasid period*, dans *Islamic Culture*, 36 (1962) p. 167-181, 237-244.

⁹⁷ ṬABARI, III, p. 731; *Kāmil*, VI, p. 207; SUYUTI p. 305.

⁹⁸ KAHHALA, *A'lām al-nisā'*, II, p. 17-30; M. ĞAWAD, *Sayyidāt al-Bilāt*, p. 45-51; ABBOTT, *Two Queens*, p. 137-264, etc.

⁹⁹ P. 73, 75.

reconstruction des églises détruites dans cette ville par les séides de Ḥamdūn b. ʿAlī. Elle obtint également, seule cette fois, un décret de reconstruction de la partie détruite (quand ?) d'un couvent non spécifié. Al-Rašīd permit même d'agrandir ce monastère. On sait que Timothée restaura le couvent de Klīlīšō', où il se transporta¹⁰⁰, et qui devint ainsi le Dayr al-Ġāṭaliq, le Couvent du Catholicos¹⁰¹.

Au nom de Zubayda, dans ses rapports avec les chrétiens, se rattache également l'histoire mystérieuse de sa «répudiation», que Timothée aurait évitée par un stratagème juridique. Le dossier de cet épisode «gênant» est déjà gros¹⁰². S'y est ajouté récemment l'article du P. Sako, et la réponse de M. Saʿīd al-Déwahdjī¹⁰³.

Que Timothée ait suggéré une solution retorse, je suis d'accord avec le P. Putman pour l'en croire capable, mais que les légistes musulmans l'aient entérinée (Zubayda devait prétendre se faire chrétienne...), me semble, avec M. Déwahdjī, impossible à concevoir. Même le calife, qui n'était pas *faqīh*, ne pouvait accepter la solution¹⁰⁴. Il y a loin de prier à ʿArafāt pour un ami chrétien, au fait d'admettre une apostasie, même feinte. L'islam a toujours été très chatouilleux sur ce point et, du temps même de Timothée, un Qurayšite du nom de Rūhī, converti au christianisme par un miracle¹⁰⁵, passa deux ans en prison pour essayer de le faire abjurer, puis fut mis à mort à al-Rāfiqa par ordre d'al-Rašīd lui-même, le 29 octobre 799¹⁰⁶. Un chrétien de «Perse» emporta sa tête dans sa ville¹⁰⁷.

¹⁰⁰ Du fief d'Um Ġāʿfar, où il habitait auparavant.

¹⁰¹ Cf. *E.I.*², II, p. 203, s.v. par A. A. DURI; et M. ALLARD, *Chrétiens à Bagdad*, p. 378-379; G. ʿAWWAD, *Šābušīʿ*², p. 28-32, 347-350.

¹⁰² PUTMAN, p. 139-140; ABBOTT évite d'en parler. — Dans les *1001 nuits*, c'est le qādī Abū Yūsif qui lave Zubayda d'un injuste soupçon d'al-Rašīd, ELISSEEFF, p. 163 et 196 n° 65.

¹⁰³ Voir bibliographie sous ces noms.

¹⁰⁴ Les juristes étaient unanimes qu'elle devait contracter un nouveau mariage (consommé) avant de pouvoir délier le calife de son serment de répudiation.

¹⁰⁵ Une vision d'un afneau dans l'Eucharistie, M.S., III, p. 18-19; B. H., *Chronogr.* II, p. 121.

¹⁰⁶ Son nom chrétien était Antoine, H. ZAYAT, *Martyrs chrétiens en Islam*, Machriq, 36 (1938) p. 459-465, ou *al-Ḥizāna ʿl-šarqiya*, III, p. 102-108. — D'après les synaxaires melkites, il fut martyrisé le 25 décembre. Il est commémoré le 24, J. M. SAUGET, *Premières recherches sur l'origine et les caractéristiques des synaxaires melkites (XI^e-XVII^e s.)*, *Subsidia Hagiographica*, n° 45, Bollandistes, Bruxelles, 1969.

¹⁰⁷ Où? — SAMUEL M. ZWEMER consacre tout un livre à *The Law of Apostasy in Islam*, Londres, 1924. Voir surtout: ch. II, p. 33-54, *The Law*; ch. IV, p. 77-102, *Centuries of Intolerance and Persecution*, où d'ailleurs l'auteur ne cite aucun exemple pour notre période. Il mentionne un article de *Islamic Review*, 1916, *Apostasy and its consequences under Islam and Christianity*, (*Non vidi*).

Je serais donc prêt à admettre que Timothée ait rendu service à la reine en trouvant une solution casuiste pour délier le calife de son serment imprudent, mais je doute que cette solution ait été telle que la présente Mārī.

Des jours de noce

Grâce à Gabriel, grâce à Zubayda, grâce à Timothée surtout, le règne d'al-Rašīd fut vraiment pour les chrétiens des «jours de noce»¹⁰⁸, même si la peinture est trop idyllique pour le reste de l'empire¹⁰⁹. Le temps était au dialogue¹¹⁰, ou plutôt aux joutes oratoires, dont Šlīwa nous donne encore un exemple¹¹¹. Un jour, le calife demanda au patriarche : «Laquelle des religions est celle que Dieu approuve?» — Le patriarche répondit sans hésiter : «Celle dont les lois et les préceptes sont conformes à la manière d'agir de Dieu avec ses créatures». Quand le patriarche eut quitté l'assemblée, le calife commenta : «S'il avait dit : C'est la religion chrétienne, je le lui aurais fait regretter ; s'il avait dit : l'Islam, je lui aurais dit de l'embrasser. Mais il a donné la réponse juste, acceptable pour tous...»

Comment al-Rašīd aurait-il fait «regretter» à Timothée d'avoir dit que la religion chrétienne était «celle que Dieu approuve», l'histoire ne le dit pas. Dans l'esprit du chrétien qui rapporte l'anecdote, celle-ci montre l'habileté de Timothée. Elle montre aussi la largeur d'esprit du calife qui se contente d'une réponse dont il ne peut que sentir l'ambiguïté, mais qu'il pardonne à cause de ce qu'elle montre d'esprit d'à-propos de la part du patriarche¹¹².

Même les musulmans rigoristes préféreraient ces tournois verbaux avec les chrétiens aux sujets brûlants que les musulmans eux-mêmes commen-

¹⁰⁸ MAS'UDI, *Prairies*, VIII, p. 294. L'auteur cite l'historien Muḥammad b. 'Alī 'Abdī (ca. 333), à propos du règne d'al-Rašīd.

¹⁰⁹ Je ne parle pas des prétendus rapports entre al-Rašīd et Charlemagne. Comme le dit F. OMAR, *E.I.*², s.v., «on n'a encore rien trouvé dans les sources arabes qui justifie cette allégation et... elle paraît sans fondement».

¹¹⁰ En fait, il ne peut pas y avoir de vrai dialogue quand les deux interlocuteurs ne sont pas dans une position d'égalité mutuellement reconnue, ce qui ne saurait être le cas entre un calife, un vizir, ou même un simple 'ālim, et un «tributaire» protégé.

¹¹¹ P. 65; PUTMAN, p. 141.

¹¹² D. SOURDEL, dans l'article *Kātib* de *E.I.*², IV, p. 786, souligne que «l'on appréciait particulièrement les écrits... qui provoquaient la surprise ou l'admiration».

çaient à agiter entre eux¹¹³ : le Coran était-il créé ? Quel rôle devait jouer le raisonnement philosophique vis-à-vis du donné révélé ? etc. Du moins la discussion avec les chrétiens était-elle sécurisante. Ces gens étaient tellement différents, tellement extérieurs, qu'on ne pouvait craindre la contamination. Une attitude condescendante à leur égard¹¹⁴, nous dirions paternaliste, augmentait encore le sentiment de posséder la vérité. Être tolérant n'est le fait que de celui qui pourrait ne pas l'être, parce qu'il est le plus fort. D'où les libéralités qui sont, elles aussi, un moyen d'affirmer sa supériorité. Ainsi Timothée écrit à son ami Serge qu'il a été reçu trois jours de suite chez le souverain, qu'il a été accueilli avec joie et allégresse, qu'on lui a donné 84.000 *zūzé*, etc.¹¹⁵. Le seul fait de souligner tout cela indique combien le *catholicos* sentait la gratuité de l'attitude du calife. Chacun des deux interlocuteurs pouvait se rassurer. Il avait lieu d'être content de lui-même.

Que pensa Timothée quand disparut al-Rašīd ? Les derniers dangers qu'avait courus son ami Gabriel avaient dû l'inquiéter, de même que la présence à Bagdad de cet évêque du Fārs, cet intrigant qui avait accusé Gabriel... Et Timothée devait juger mal inspirée la décision prise par le calife de partager l'empire entre ses fils. Cette division ne présageait-elle pas les luttes fratricides de demain ? Rien dans ses lettres ne permet de deviner ses sentiments à cette époque.

6 — AL-AMĪN (193-198/809-813)

Abū Mūsā Muḥammad, qui prit le nom d'Al-Amīn, fils de Hārūn al-Rašīd, monta sur le trône en 193/809. Timothée va encore vivre jusqu'après son court règne déchiré par la guerre avec son frère al-Ma'mūn.

En fait, al-Amīn n'eut pas beaucoup le temps de s'occuper des

¹¹³ Voir la remarque d'Abū Ishāq al-Fāzārī de Kūfa (m. 185/6-801/2) dans LAOUST, *Ibn Baṭṭa*, p. 35-36 ; et de même la réflexion d'al-Fuḍayl b. 'Iyād (m. 187/803) : « Je mange la nourriture d'un Juif et d'un chrétien, mais je ne mange pas la nourriture d'un homme d'innovation », *Ibid.* p. 65.

¹¹⁴ Sur ce point au moins, les contes populaires reflètent exactement la mentalité de l'époque. ELISSÉEFF, *1001 nuits*, p. 49, remarque qu'on n'y trouve « aucun signe d'hostilité des musulmans vis à vis des chrétiens ».

¹¹⁵ Ep. 8 ; BIDAWID, p. 77.

chrétiens, à part le décret, rééditant celui d'al-Rašīd, qu'il prit pour forcer Ḥamdūn b. ʿAlī à accepter la reconstruction des églises de Baṣra¹.

Les mêmes personnages que nous avons rencontrés sous le règne de son père sont encore dans son entourage, ʿAwn le joaillier, chez qui il passe trois mois à Hīra, «à cause de son bon air», et qui supporta toutes les dépenses de la cour sur sa fortune personnelle²; mais surtout Gabriel b. Boḥtīšō, qui était déjà son précepteur, et qui devint son secrétaire privé.

Comme son père, al-Amīn «ne mangeait ni ne buvait sans la permission de Gabriel»³. Cependant, les événements tragiques de la guerre fratricide⁴, dont Masʿūdī écrit que «aucune guerre ne fut plus désastreuse pour Bagdad»⁵, eurent des répercussions sur la population civile et notamment sur Gabriel dont la maison fut pillée par la populace⁶.

Dans les provinces également, les ʿAlides mirent à sac ses fermes à Baṣra et à al-Ahwāz⁷. Ibn Abī Uṣaybiʿa a noté la différence de comportement du médecin dans ces deux occasions. Dans le premier cas, «poltronnerie honteuse», qui montrait son attachement aux richesses; dans le second cas, apparent manque d'émoi. Il faut dire que ce pillage lui conférait presque un brevet qu'il était considéré comme un partisan du calife; ceci était utile au médecin, car on sait que le souverain «aimait à verser le sang et à suivre ses passions»⁸. Dans son for intérieur, cependant, Gabriel avait déjà jugé al-Amīn. Un jour que ce dernier était saouïl, il força le chef de sa garde, Abū ʿIsma, et son médecin, Gabriel, à échanger leurs habits. A partir de ce moment Gabriel prédit la chute de ce monarque qui «renverse ainsi lui-même les avantages qu'il possède»⁹.

En 197/812, une des batailles entre al-Amīn et al-Ma'mūn eut lieu près du quartier chrétien du nord de Bagdad-est, à la porte Šammāsīya¹⁰. C'est peut-être à cette occasion que les piliers de certaines églises furent

¹ MARI, p. 73.

² *Ibid.*

³ IAU, tr. SANGUINETTI p. 149; B.H., *Chronogr.*, p. 123.

⁴ S.B. SAMADI, *The Struggle between the two brothers, Al-Amīn and Al-Ma'mūn*, dans *Islamic Culture*, XXXII (1958) p. 99-120.

⁵ *Prairies*, VI, p. 432.

⁶ IAU, *cit.* p. 167.

⁷ *Ibid.*, p. 167-168.

⁸ MAS'UDI, *Avertissement*, p. 448.

⁹ IAU, tr. SANGUINETTI, p. 176-177.

¹⁰ TABARI, III, p. 395-396.

mis en pièces pour en faire des projectiles pour les mangonneaux, car «il n'y a pas de pierre à Bagdad»¹¹.

En 198/813, al-Amīn était assassiné. Les sources chrétiennes ne semblent pas le regretter. Ajoutant à al-Mas'ūdī¹² qui disait déjà : «son gouvernement était détestable et son imprévoyance extrême», l'Édessénien anonyme¹³ lui écrit cette épitaphe : «Il vida les trésors amassés par tous les premiers rois avant lui. Mais en vain, car il était très débauché et enclin à l'impudicité»¹⁴.

Ce serait tout ce qu'il y aurait à dire sur les chrétiens du temps du triste al-Amīn si un nom, cité en passant en 197/813 par al-Ṭabarī¹⁵ ne méritait une remarque : un chanteur de Kūfa s'appelle Aḥmad b. Iṣḥāq b. Bar Ṣawma. Si l'on peut hésiter sur le nom de son père, Iṣḥāq, nom qui peut être, à cette époque, aussi bien chrétien que musulman, il est clair que le grand père de cet Aḥmad était un chrétien. On ignore les conditions de la conversion de la famille, au moins, pour commencer, des hommes. Notons seulement l'indication que de telles conversions se produisirent. Elles deviendront de plus en plus nombreuses, sous les pressions, surtout sociales. Le grignotement des communautés chrétiennes par l'Islam est déjà amplement entamé¹⁶.

Autre remarque : il y avait évidemment des chrétiens dans tous les partis, au service des autorités de leurs provinces d'origine¹⁷. Quand leur parti était vaincu, ils partageaient le sort de leurs maîtres. Souvent on leur proposait d'abord d'abjurer leur foi chrétienne. Ce fut également un des facteurs de défections.

¹¹ M.S., III p. 30; B.H., *Chronogr.*, p. 126.

¹² *Avertissement*, p. 448.

¹³ *Chron. 1234*, II, p. 5.

¹⁴ F. GABRIELI, dans *E.I.*², p. 449-450 s.v., se contente de dire qu'il était «frivole». — IBN TIQTQA, tr. p. 210, reprend le mot d'Ibn al-Āyūr : «Nous n'avons rien trouvé dans la biographie d'al-Amin qui méritât d'être mentionné».

¹⁵ III, p. 954-956. — AL-ĠAḤĪZ, *Le Livre de la couronne*, tr. Ch. PELLAT, Paris, 1954, p. 69, dét que sa mère «itaēt une Nabatrenne très niarse». Elle coupa en moceaux un tapis précieux offert à son fils par al-Rašīd.

¹⁶ A. MEZ, *Renaissance*, p. 38, estime qu'il y avait encore à Bagdad au début du 3^e/9^e siècle, entre 40.000 et 50.000 chrétiens.

¹⁷ Je note au passage un certain Mikā'il (un melkite?) qui faisait partie d'un contingent de 700 hommes du Ḥwārizm accompagnant 'Alī b. 'Īsā quand il vint à Rayy pour combattre al-Ma'mūn en 195/810-811, TABARĪ, III, p. 800.

7 — AL-MA'MŪN (198-218/813-833)

On n'a pas de témoignage sur les rapports du nouveau calife avec Timothée¹, bien que Mārī dise que le patriarche (qui devait avoir alors dans les 95 ans) vécut jusque sous son règne. Retenons, malgré l'impossibilité de fixer une chronologie sûre, l'indication du même chroniqueur que Timothée mourut, après un pontificat de 43 ans, «l'année de l'entrée de Ma'mūn à Bagdad», six ans après son avènement, soit en šafar 204/août 819.

Les années qui séparèrent la mort d'al-Amīn (septembre 813) de l'entrée d'al-Ma'mūn, furent des années de troubles, aussi bien pour la capitale que pour les provinces, surtout de Syrie et de Palestine, proches des frontières byzantines, où les chrétiens pâtirent de la dégradation générale de la situation². A Édesse, les «Arabes» sollicitent les rebelles al-Naṣr b. Šabaṭ al-'Uqayli³ et 'Amr⁴ de venir détruire les églises. Les chrétiens jeûnèrent. Ayant pu réunir la somme de 5.000 *zūzé*, ils réussirent, par l'intermédiaire de Yaḥya b. Sa'īd (?), à dissuader les agresseurs⁵. A Ḥarrān, le gouverneur Ibrāhīm le Qurayshite fit détruire les églises neuves; un rêve effrayant lui fit donner l'ordre, le lendemain, de les reconstruire⁶. Cette fois, les accusateurs avaient été «les païens».

La lutte, longue de quatorze ans (196/811-210/825), contre les rebelles Naṣr et 'Amr fut évidemment l'occasion d'abus. Un couvent, que Michel le Syriaque ne nomme pas, fut pillé par les rebelles. Des chrétiens en révolte contre le patriarche d'Antioche vinrent achever la destruction. «Ce fut le premier couvent brûlé (en 812?) dans l'empire des Arabes»⁷. Les brigands se répandirent dans tout l'Occident (la Syrie)⁸...

Ceci n'empêche pas le chef de la rébellion, «le maudit» Naṣr, qui tuait aussi bien les Persans (les Abbassides) que les chrétiens, d'avoir comme secrétaire «un chrétien instruit»⁹. Et quand l'émir 'Abd Allāh b. Ṭāhīr capture Naṣr et l'envoie à Ma'mūn à Bagdad, Michel (ou Denys?) fait

¹ Le calife n'est pas mentionné dans ses écrits, *Index* dans PUTMAN, p. 154-157.

² THÉOPHANE, ad an. 6305, p. 499, cité dans *DHGE*, s.v. *Antioche*, col. 598 sq. où l'on parle de «persécution générale en Syrie».

³ TABARI, III p. 845, 975, 1043, 1045-1046, 1067-1074.

⁴ Al-Salamī?, mentionné avec Naṣr en 196/811, *Cit.* p. 845.

⁵ M.S., III p. 22; B.H., *Chronogr.*, p. 125.

⁶ M.S., III p. 47-48; B.H., *Chronogr.*, p. 127-128.

⁷ M.S., III p. 23.

⁸ *Ibid.* p. 23-24, 37, 52-53, etc.

⁹ *Ibid.* p. 36. Serait-ce Yaḥya b. Sa'īd entrevu plus haut?

ainsi son éloge¹⁰ : « Quoique Naṣr fut un tyran, il aimait cependant les chrétiens, et il accablait de toute espèce de tribut ceux d'entre les chrétiens qui apostasiaient. Il disait : Pourvu que vous me donniez le tribut, chacun est libre de choisir la confession qu'il veut. Plusieurs revinrent des mosquées aux églises ».

Chez les Jacobites, le patriarche Cyriaque (793-817) était venu jusqu'à Takrīt, entre Bagdad et Mossoul, pour donner un « grand métropolitain » à ce centre de la province orientale de son Eglise syriaque occidentale. Comme il y avait toujours des rivalités entre ces « Orientaux » et le patriarcat, Cyriaque pensa avoir trouvé l'homme qui « pouvait résister et obvier aux agissements » de ces gens. C'était un secrétaire du nom de Basile, originaire de Balad, « qui était occupé dans les jugements séculiers et était même au tribunal et dans la perception des douanes »¹¹.

En fait, ce Basile « avait la maladie de l'orgueil » ; il était « sans modération... vaniteux ». D'abord il entra en lutte (ce qui était traditionnel) avec les gens de Mossoul et les moines du couvent de Mār Matta, d'où emprisonnements par le prince et amendes. Puis, non seulement « il s'élevait au dessus des chrétiens », mais parfois il vexait les « païens » [les musulmans]¹² de Takrīt. L'administration des églises ne lui suffisait pas, mais il s'ingérait dans l'administration publique, qui ne le regardait pas ; il fréquentait les princes et percevait des impôts. Il en vint même jusqu'à imposer le tribut aux musulmans ! Quand ces derniers virent son orgueil ils se soulevèrent contre lui et ils maltraitèrent le peuple [chrétien] à cause de lui. Dans leur zèle ils tuèrent les porcs dans les rues et attaquèrent les églises.

Basile descendit à Bagdad se plaindre des musulmans. Ceux-ci arrivèrent avant lui et écrivirent une pétition. Tous les griefs habituels y passaient : les simandres, les croix, le vin, avec en plus les porcs « qui entraient dans la mosquée ». On accuse le métropolitain et un notable de sa communauté nommé 'Abdūn d'avoir « outragé le Prophète ». La réponse

¹⁰ *Ibid.*, p. 60-61.

¹¹ *Ibid.*, p. 28-29, 48-49, 60 etc. — Râf. dans *DHGE*, VI, col. 1144-1145, s.v. *Basile* (n° 128) par ARN. VAN LANTSCHOOT.

¹² Alors qu'en arabe *al-ḥunafā'* veut dire « les vrais croyants », donc les musulmans, le syriaque *hanpé* (d'où l'arabe chrétien *ḥunafā'*) a le sens de « païens », cf. G. GRAF, *Verzeichnis Arabischer Kirchlichen Termini*, *CSCO*, vol. 147, *Subsidia* t. 8, Louvain 1964, p. 40 ; ANASTASE DE ST. ELIE, *al-Ḥunafā' wa'l-ḥanafiya*, dans *Ṣawt al-Ḥaq*, II (1924), p. 313-337 ; si bien que les Syriaques arabophones pouvaient impunément appeler les musulmans « païens », alors que ces derniers croyaient qu'ils les considéraient comme les « vrais croyants » ; cf. par exemple, F. NAU, dans *J.A.*, II, 5, mars-avril 1915, p. 276 n. 2. — J. SPENCER TRIMINGHAM, *Christianity among the Arabs in Pre-Islamic Times*, Londres-Beyrouth, 1979, p. 261-264.

fut un décret d'abolition des lois des chrétiens et un ordre d'arrêter les deux personnages incriminés. Basile s'enfuit; 'Abdūn fut appréhendé. On commença par le flatter, lui promettant présents, honneurs et dignités s'il embrassait l'Islam. Comme il refusait, on passa aux menaces et aux tortures. Après sept mois de prison et de supplices il fut exécuté par le glaive et suspendu au gibet. Des miracles se seraient produits sur sa tombe. Quant à Basile «qui menaçait les Arabes de les expulser de leurs maisons», il ne put jamais rentrer à Takrīt. Il mourut en 829, caché dans le couvent de 'Ayn Qénōyé (Qaṣr Sérēġ) près de sa ville natale de Balad (Eski Mossoul). Le cas serait donc à ranger dans la catégorie «provocation/réaction».

V Chez les Syriaques orientaux, les troubles du début du règne d'al-Ma'mūn retardèrent l'élection d'un successeur à Timothée¹³. Ce successeur fut **Īšō' bar nūn**, ancien condisciple de Timothée et du secrétaire Abū Nūḥ al-Anbārī à l'école d'Abraham bar Dāšāndād à Šōš¹⁴. Vers 790 il avait passé quelques mois à Bagdad comme précepteur du fils du médecin Georges appelé Māsawayh¹⁵.

L'élection du nouveau patriarche eut lieu au début de juillet 823. Les Pères électeurs s'entendirent sur le nom d'Īšō' bar Nūn «sur l'ordre de» quatre personnages: deux médecins, Gabriel b. Boḥtīšō' et son gendre Michel, et deux secrétaires, Ya'qūb et Wahb. Ces deux derniers sont inconnus par ailleurs. Peut-être sont-ils les pères de deux secrétaires plus fameux de la génération suivante: Dulayl b. Ya'qūb et Sulaymān b. Wahb?

Pendant la vacance, la gérance des biens du patriarcat avait été confiée à Mār (Monseigneur, Monsieur) 'Abda, fils de 'Awn de Ḥīra le bijoutier 'Ibādī que nous connaissons, et qui avait sa maison à Aspānīr, un des faubourgs de Ctésiphon.

Gabriel b. Boḥtīšō' était toujours là en 823, depuis qu'il avait commencé son service auprès du Barmakide Ġa'far, en 175/791. En fait, la transition après le meurtre d'al-Amīn, en 813, n'avait pas été facile pour Gabriel, qui refusa de faire la cour à al-Ma'mūn. Le nouveau calife se fâcha contre lui, le fit arrêter et confisqua tous ses biens¹⁶. Mais en

¹³ SLIWA, p. 66, dit que la vacance dura un an et cinq mois; en fait, Īšō' b. Nūn ne fut élu qu'en 208/823, donc quatre ans plus tard.

¹⁴ MARI, p. 75-76; SLIWA, p. 66-68; B.H., II, col. 182-184; E.N., notice, ar. p. 71.

¹⁵ Māsawayh b. Yūḥannā?, IAU p. 242-246.

¹⁶ B.H., *Chronogr.*, p. 123-124; IAU, tr. SANGUINETTI, p. 149-151, 169-171, 180-181; QIFTI, p. 142.

202/817, celui-là même à qui al-Ma'mūn avait confié son arrestation, Ḥasan b. Sahl¹⁷, gouverneur général des territoires conquis, puis vizir, tomba malade. Il libéra Gabriel pour se faire soigner par lui (le médecin le guérit, au moins pour un temps) et demanda au calife de lui pardonner.

Quand Ma'mūn entra à Bagdad, en 204/819¹⁸, il assigna Gabriel en résidence forcée dans sa maison. Pour le «contrarier» et «lui tendre des pièges», il installa comme son médecin personnel le gendre de Gabriel, Miḥā'il.

C'est pendant cette période de disgrâce que se fit l'élection d'Iṣḥāq b. Nūn. Le beau-père et le beau-fils s'entendirent quand même sur son nom. En 210/825-826, al-Ma'mūn tomba malade. Miḥā'il fut incapable de le guérir. On amena alors Yūḥannā b. Māsawayh. Miḥā'il réussit à le faire écarter. On finit par faire appel au vieux Gabriel, qui guérit le calife. Celui-ci lui fit des cadeaux somptueux en argent et en nature, et ordonna qu'on lui rendit tout ce qu'on lui avait confisqué en fait de meubles et d'immeubles.

Pendant trois ans encore Gabriel va jouir du prestige qu'il avait naguère du temps d'al-Rašīd, au point, dit Ibn Abī Usaybī'a, que «ce médecin était comme le père du calife», et que «toute personne qui recevait la charge d'un gouvernement allait rendre hommage à Gabriel avant d'en prendre possession». Le gouverneur de Baṣra, Ṣāliḥ b. Rašīd, qui s'était cru assez fort pour refuser à Gabriel une coupe de bois pour rebâtir sa maison située près de l'hippodrome de Baṣra, se vit interdire l'accès auprès du souverain, malgré l'argent dépensé en tentatives, et dut rentrer bredouille dans sa province.

En 213/828, quand al-Ma'mūn partit vers le territoire byzantin, il voulut emmener avec lui son médecin. Mais, celui-ci étant trop faible, le calife se contenta de se faire accompagner par son fils, Boḥtīšō'. Gabriel mourut pendant cette expédition, donc en l'absence du calife. Il fut enterré au couvent de Saint Serge à Madā'in, «avec une pompe inusitée pour ses semblables».

L'étoile du médecin Miḥā'il, gendre de Gabriel, avait donc pâli. Mais Boḥtīšō'¹⁹, fils de Gabriel, avait pris la relève. Les chrétiens continuaient à avoir un protecteur tout près du trône.

¹⁷ *Vizirat*, p. 215-218.

¹⁸ Z. QADDURA, *Šu'ūbiya*, p. 14, voit dans la victoire d'al-Ma'mūn celle du parti iranien.

¹⁹ IAU, ar. p. 201-209. — Boḥtīšō', décrit par NIZAMI ARUZI, *cit.* p. 137-138, comme «médecin habile, à la fois sincère et compatissant», risque un remède dangereux, «comptant sur la bonne fortune du Prince des Croyants, al-Ma'mūn, pour guérir un des proches du calife, dont l'état était désespéré».

Entre temps, le patriarche ʾĪšōʿ b. Nūn avait terminé un règne de quatre ans, dont les chroniqueurs ont surtout gardé le souvenir de son opposition morbide²⁰ à son prédécesseur, Timothée. Au point que les médecins durent arranger les affaires entre lui et les évêques, qui voulaient le déposer.

Pacifié, et prévenu par une vision, ʾĪšōʿ b. Nūn rendit l'âme, au Dayr al-Ġātaliq que Timothée avait restauré.

VI Le successeur d'ʾĪšōʿ b. Nūn fut le centenaire **Georges b. al-Šabbāh**²¹, qui fut sacré le dimanche 16 juin 827/17 rabiʿ I 212. Vingt ans plus tôt, alors qu'il était supérieur du couvent de Bēt ʾĀwē, il avait eu l'occasion de solliciter la protection du médecin Gabriel pour récupérer un des villages du couvent, spolié par un voisin. La droiture du moine plut à l'archiâtre, qui le fit nommer par Timothée métropolitain de Gondisapor. Maintenant ce furent Gabriel et Miḥāʾil qui, malgré son grand âge, le firent promouvoir au trône patriarcal. Les chroniqueurs n'ont rien de spécial à signaler à propos des rapports du prélat et des autorités, calife ou vizir. Ceci ne fait que souligner le fait que ce n'est pas toujours le patriarche qui joue le rôle le plus important dans les «public relations» de sa communauté. Georges se contenta de faire des miracles éclatants, de guérir des incurables et de chasser des démons. Il est probable que la cour, notamment les femmes, eurent recours à lui, mais aucun exemple n'a été consigné.

Georges II mourut après environ quatre ans de règne, au début de muḥarram 216/mars 831.

VII Son successeur, le troisième patriarche du temps d'al-Ma'mūn, **Sawrišōʿ**²², s'était fait remarquer par la réception qu'il avait ménagée à ce calife et aux «chrétiens de sa suite» quand ils vinrent à Damas, dont il était métropolitain, en 215/830²³. On s'en souvint quand le siège patriarcal syriaque oriental fut vacant par la mort de Georges II;

²⁰ Avec cependant sa place en littérature syriaque, notamment en exégèse, cf. ERNEST G. CLARKE, *The Selected Questions of Isho' bar Nun on the Pentateuch*, *Studia post-biblica*, V, Brill 1962; *The Rules of ʾĪšōʿ b. Nūn*, dans A. VÖÖBUS, *Syriac and Arabic Documents*, ETSE, 11, Stockholm, 1960, p. 189-204, et manuels de littérature syriaque.

²¹ SLIWA, p. 68-69; MARI, p. 76; B.H., II, col. 188; E.N., notice, ar. p. 71-72; M.S., III, App. IV, p. 520-524; variante (GISMONDI) *al-Šayyāh* (?)

²² MARI, p. 75-76; SLIWA, p. 69-70; B.H., II, col. 190; E.N., notice, ar. p. 72.

²³ *Kāmil*, VI, p. 418.

Sawrišō^c fut élu²⁴. Les chroniqueurs n'ont retenu de son règne que la restauration à laquelle il procéda (bien sûr, avec la permission du calife) du 'couvent de Mār Pētiōn, dans le quartier d'al-'Atīqa au sud de Bagdad-ouest.

Alors que les catholicoi syriaques orientaux, successeurs de Timothée, vieillards dont les règnes ne durèrent que quatre ans pour chacun, ne semblent avoir eu avec le trône que des rapports de courtoisie, le patriarche syriaque occidental du temps, Denys de Tell Mahré, trouva, au moins pour un temps, les bonnes grâces de Ma'mūn.

Denys de Tell Mahré et al-Ma'mūn

Un chercheur musulman moderne²⁵ nous prévient de n'utiliser l'œuvre de Denys²⁶ qu'avec précaution, quand il s'agit surtout de «sweeping statements» auxquels conduit son «hostilité vis-à-vis du nouveau régime».

Nous avons déjà remarqué que les auteurs syriaques occidentaux dont les communautés étaient plus proches des frontières byzantines, avaient plus souvent l'occasion de se plaindre du traitement qui leur était infligé par les autorités musulmanes, que les Syriaques orientaux de l'intérieur. Dans le cas de Ma'mūn, alors que Mārī, Syriaque oriental, écrit²⁷ qu'il «penchait pour les chrétiens», Michel le Syriaque, Syriaque occidental²⁸, influencé par Denys (?), déclare qu'il «était maudit de tout le monde à cause de la quantité d'afflictions qu'il fit passer sur les hommes». Il ne faudrait pas cependant simplifier à l'extrême, car un autre Syriaque occidental, l'Édessénien anonyme²⁹ écrit que «le roi Ma'mūn était juste dans ses ordres, aimant la paix et miséricordieux». Et il donne un exemple: quand en 824 (1135 G.) les récoltes furent abondantes, le

²⁴ Bien qu'il ait «retenu» (c'est-à-dire: appris par cœur) l'histoire de l'Eglise, on ne le considère pas comme «savant»; il était «sans intelligence».

²⁵ F. OMAR, *A General Sketch*, cit.

²⁶ Il faudrait cependant analyser les passages du pseudo-Denys (partie IV), et ceux attribués au vrai Denys par M.S. Le premier me semble plus simpliste, plus «pieusard», citant à longueur de pages des prophéties qui expliquent (ou n'expliquent pas) les événements qu'il relate. La question reste ouverte: Comment était le vrai Denys comme historien?

²⁷ P. 74.

²⁸ III, p. 75.

²⁹ *Chron. 1234*, p. 10-11, 17.

monde fut soulagé : « Les routes retrouvèrent leur sécurité, la paix régna sur le monde, surtout du fait de la bonté et de la miséricorde du roi Ma'mūn. Il donna ordre à tous les gouverneurs subalternes de régir justement et équitablement, et de restituer les terres et les biens à ceux qui avaient été opprimés, pillés ou malmenés. Ma'mūn commanda aussi qu'on exonère les chrétiens du devoir d'héberger chez eux des soldats, et que personne parmi les Arabes ou les Persans³⁰ ne les opprime. En ce temps, les chrétiens vivaient bien et priaient sans cesse pour la sauvegarde de la vie de Ma'mūn ».

Nous sommes loin de la lugubre peinture faite par le pseudo-Denys³¹, qui écrit : « Nous nous proposons de tout dire et de transmettre à ceux qui viendront après nous le souvenir... de la charge sous laquelle leurs ancêtres pliaient, afin qu'ils fassent attention eux-mêmes de ne pas être opprimés »³². Comme le remarque F. Omar, cette « oppression » n'était pas spéciale aux chrétiens ; et si la *Chronique de 1234* se réjouit de ce que les récoltes furent abondantes en telle ou telle année, cela veut dire qu'il y avait eu pénurie l'année précédente, et cela aussi valait pour tout le monde, pas seulement pour les chrétiens.

De plus, il y avait de bons et de mauvais gouverneurs. Denys eut particulièrement à se louer du gouverneur 'Abd Allāh b. Ṭāhir³³, fils adoptif de Ma'mūn qui l'avait élevé, et qui fut (au dire d'al-Mu'tašim) un des quatre grands hommes du règne³⁴. 'Abd Allāh aida Denys à se débarrasser d'un rival intrus nommé Abiram³⁵. Denys vint encore le

³⁰ Les « Arabes » désigne les Syriens, anciennement Omeyyades, alors que les « Persans » se réfère aux Abbassides, rattachés au Ḥurāsān.

³¹ Tr. CHABOT, p. 116, également cité par F. OMAR.

³² Phrase assez mystérieuse, mais qui suggère peut-être qu'il faut savoir gagner les bonnes grâces du pouvoir, et éviter les « provocations », autrement dit, ne pas dépasser le « seuil de tolérance » ?

³³ Ce personnage avait de qui tenir ; on connaît le « testament politique », d'une très haute élévation morale, que lui adressa son père, Ṭāhir, quand 'Abd Allāh fut nommé gouverneur de Raqqā, d'Égypte et des provinces intermédiaires. Lorsque al-Ma'mūn eut connaissance de cette lettre, il en fit faire des copies qu'il donna l'ordre d'envoyer à tous les gouverneurs des provinces. Texte dans ṬABARĪ, reproduit par IBN ḤALDUN (tr. fr. dans *Discours*, p. 616-631). Cité également par IBN AL-AZRAQ, p. 688-698. Il n'est pas directement question des chrétiens dans cette pièce, mais Ibn al-Azraq la cite dans son chapitre sur le *Traitement des ḍimmi*, p. 684-698.

³⁴ *E.I.*², I, p. 54, s.v., par E. MARIN, et ZIRIKLI IV, p. 226-227.

³⁵ M.S., III, p. 57-58, sur l'ordre de Ma'mūn : « Tu soutiendras celui qui est le véritable [patriarche] dans les choses qui conviennent et ne blessent pas la justice. » — B.H., I, col. 356-358. — 'Abd Allāh aimait beaucoup Denys, lequel écrit : « Il me blâma d'avoir fait route par mer, étant âgé, dit-il, et revêtu d'une pareille dignité... Qui t'obligeait à venir en Égypte ? Tu pouvais, par lettre, me faire connaître ce que tu désirais ».

trouver, quand il était gouverneur d'Égypte, en 826-827, pour qu'il intervienne auprès de son frère Muḥammad, dont le lieutenant, Yaḡdān, détruisait les églises d'Édesse et contraignait les habitants de cette ville à livrer leurs esclaves pour qu'ils se fassent musulmans. Encore faut-il préciser, avec Michel le Syriaque³⁶, que ces mesures avaient été prises à l'instigation d'un secrétaire chalcédonien (melkite) appelé Walīd.

Le patriarche Denys eut encore affaire au calife lui-même dans le cas de la plainte des Jacobites de Bagdad contre leur évêque Lazare b. Šabṭa³⁷. Le calife, de caractère libéral³⁸, avait accordé aux juifs divisés un décret promulguant qu'un groupe religieux, même s'il ne comprenait que dix membres, avait le droit de choisir son propre chef spirituel, qui recevrait la reconnaissance du calife³⁹. Cela faisait aussi l'affaire de l'évêque Lazare, mais pas celle du patriarche Denys qui dit : «Quand les chefs se multiplient entre nous, nous nous affaiblissons, et les musulmans prévauront contre nous»⁴⁰.

De son côté, le calife «qui était prudent», ne voulut pas faire injustice au patriarche «qui était venu le saluer avec des cadeaux de pays lointains». Il permit à Denys de «le joindre, quand il se promenait dans le jardin, pour plaider sa cause». Denys aurait alors discuté avec le calife «comme un égal... comme quelqu'un qui se dispute avec son compagnon pour partager le butin»... «Nos évêques et ses soldats furent étonnés de la liberté que j'avais laissé paraître, quand le Seigneur me donna la force, et de la patience du roi pacifique». Le calife promit d'examiner l'affaire.

Dix jours plus tard, Denys lui fit rappeler sa promesse par le secrétaire jacobite Lazare de Mārdīn «qui se tenait devant le roi»⁴¹. Après une réunion de légistes pour étudier le problème⁴², al-Ma'mūn admit de nouveau en sa présence le patriarche Denys, qui lui fit tout un cours sur les patriarcats et leur autorité. Le calife lui fit quand même remarquer : «Écoute, patriarche, et vois combien nous sommes patient à ton égard». Le débat fut conclu par l'approbation de la destitution de Lazare comme évêque, mais le calife n'accorda pas au patriarche la permission de le chasser de l'Église, ni de l'exclure de la prière».

³⁶ M.S., III, p. 60-64; B.H., I, col. 360.

³⁷ B.H., I, col. 366-372.

³⁸ MAS'UDI, *Prairies*, VIII, p. 300-302.

³⁹ Réf. dans PUTMAN, p. 144-145; MEZ, *Renaissance*, p. 42.

⁴⁰ M.S., III, p. 65-70.

⁴¹ On le retrouve avec al-Ma'mūn à Damas en 830, M.S., III, p. 76.

⁴² M.S., III, p. 67 (d'après Denys) mentionne le qādī al-quḏāt Yaḡya b. Akṭam. D'après TABARI, III, p. 1410, il n'eut ce titre que sous al-Mutawakkil, en 237.

Une nouvelle affaire se greffa sur la première. Le gouverneur de Mossoul opprimait les Jacobites et avait même «renversé» leur église. Le calife fit remarquer au patriarche: «Il ne convient pas que nous nous occupions de vous». Il y avait en effet des tribunaux des abus (*mazālim*) pour les plaintes de cette sorte. Néanmoins, comme il «appréciait le courage du patriarche», il donna l'ordre qu'on vérifie si, comme le disait le prélat, les gens de Mossoul «ont livré leur ville volontairement aux Arabes, et [si] celui qui s'en est emparé leur a promis par traité que leur église (au singulier?) ne serait pas renversée, et que leurs lois ne seraient pas abolies»... On put apporter au calife le «pacte» en question, et des ordres furent donnés en conséquence au gouverneur de Mossoul. On était en 829.

Si les choses se sont passées comme le rapporte Denys, on admire en effet la patience d'al-Ma'mūn. Celui-ci ne put cependant s'empêcher de remarquer, en face des luttes intestines au cœur de la communauté syriaque occidentale: «Vous m'ennuyez et me tracassez beaucoup, Ô chrétiens!, et surtout vous, les Jacobites, encore que nous néglignons les plaintes que vous présentez les uns contre les autres»; Denys⁴³ rapporte fidèlement la remarque!

Cependant, quand, l'année suivante, 830, Denys, toujours avec des cadeaux, rejoignit le calife à Damas (où, nous l'avons vu, al-Ma'mūn avait été l'hôte du métropolite syriaque oriental Sawrīšō'), le souverain vit l'intérêt politique qu'il pourrait y avoir à se faire accompagner par le patriarche Denys en Égypte, où les chrétiens Bashmourites coptes s'étaient révoltés. Déjà la médiation de leur propre patriarche, Joseph d'Alexandrie, avait échoué; celle de Denys n'eut pas plus de succès⁴⁴.

En plus de cet échec, le patriarche Denys osa rejeter la responsabilité de la rébellion sur le collecteur d'impôts, Ibrāhīm, le propre frère d'al-Ma'mūn. Cette fois, le calife se fâcha de l'audace du patriarche et le tint en semi-disgrâce jusqu'à la fin de son règne. Les choses empirèrent encore pour Denys quand Ibrāhīm lui-même devint calife sous le nom d'al-Mu'tašim, en 833. Le patriarche dut se cacher jusqu'à ce qu'on ait pu calmer le nouveau souverain.

⁴³ M.S., III, p. 65-67, 70, 73, 76; B.H., I, col. 366.

⁴⁴ *Coptes et Syriques*, p. 321-322 avec réf.

Des mesures discriminatoires ?

Al-Ma'mūn n'avait pas lieu d'être satisfait des chrétiens d'Égypte. A son retour à Bagdad⁴⁵, il fut encore énervé par le fait que les chrétiens «se mirent à faire circuler dans la ville des propos railleurs et malveillants sur le compte de son ancien précepteur, 'Alī b. Ḥamza al-Kisā'ī⁴⁶. On disait que lorsque al-Ma'mūn lisait avec lui le Coran et qu'il en était arrivé à ces paroles: «O croyants! Ne prenez pour amis (?) ni juifs ni chrétiens, car ceux qui leur portent amitié finiront par devenir comme eux», al-Kisā'ī aurait interpellé son disciple en lui disant: Ô Commandeur des croyants! Pourquoi lis-tu le Livre de Dieu et n'agis-tu pas selon ses préceptes?»⁴⁷.

Al-Ma'mūn aurait alors fait rassembler les «protégés» qu'il avait autour de lui. «Il en fit mettre en prison 2.800, et fit exiler un grand nombre de juifs...» Un juif aurait même été mis à mort⁴⁸. Peut-être trouve-t-on ici la justification de la remarque de Mas'ūdī à propos d'al-Ma'mūn⁴⁹: «Il lui arrivait de céder à la colère et de châtier avec trop de hâte»^{49a}.

Le contexte peut expliquer cette nervosité du monarque. Nous sommes en 830: la révolte d'Égypte⁵⁰ a dû être écrasée par al-Afšīn, la guerre

⁴⁵ IBN AL-NAQQAŠ, p. 442-445; IBN AL-QAYYIM, p. 218.

⁴⁶ Sur ce personnage (m. 189/805) v. F. KRENKOW, *Tarikh Baghdad*, p. 72-76.

⁴⁷ ĠAZI AL-WASITĪ, p. 425.

⁴⁸ Les textes d'Ibn al-Naqqāš sont toujours suspects, à cause de leurs anachronismes. Il ne peut s'agir ici des Juifs «de Samāra» (?)

⁴⁹ *Avertissement*, p. 450.

^{49a} Peut-être faut-il rattacher à cette crise les «conversions» que al-Ma'mūn lui-même n'aurait pas considérées comme sérieuses, si du moins le discours à ses courtisans que lui attribue le pseudo-al-Kindī est authentique. Le calife aurait dit: «Par Dieu, je sais que X et Y professent extérieurement l'Islam, mais ne sont pas musulmans, et se conduisent avec hypocrisie à mon endroit; je sais que le fond de leur pensée est le contraire de ce qu'ils professent. Ceci vient du fait que ce sont des gens qui n'ont pas embrassé l'Islam par un désir sincère de notre religion, mais parce qu'ils voulaient avoir accès auprès de Nous, et étendre leur puissance dans notre royaume. Ils n'ont ni conviction intérieure, ni désir de la vérité de la religion qu'ils ont embrassée... En réalité, je le sais, X et Y étaient chrétiens et sont devenus musulmans, bien que contre leur gré, c'est pourquoi ils ne sont ni musulmans ni chrétiens», dans L. E. BROWNE, *The Eclipse of Christianity in Asia*, Cambridge, 1933, p. 73-74, citant *Risālat al-Hāsimī*. — Sur al-Kindī, voir maintenant *E.I.*², V, p. 123-124, par G. TROUPEAU.

⁵⁰ ĠAZI AL-WASITĪ, p. 426-427, puis 429, donne beaucoup de détails sur l'attitude de Ma'mūn vis-à-vis des Coptes. Il cite un poète qui écrit: «Maudits soient les chrétiens et les juifs. De notre temps ils ont perpétré parmi nous toutes sortes de complots. Ils se sont posés comme médecins et secrétaires pour voler des âmes et amasser des richesses».

avec les Byzantins a repris. Mais ce climat de tension de la fin du règne, reproduisant celui du début, ne doit pas nous faire oublier les années intermédiaires, qui furent parmi les plus brillantes de toute la période abbasside, et aussi les plus cruciales du point de vue des options théologiques à l'intérieur de l'Islam.

Y eut-il cependant alors des rumeurs qui accusaient l'Islam de s'être propagé par la force du glaive? Ce serait pour les faire cesser et pour bien montrer la supériorité de l'Islam que le calife fit convoquer à Bagdad, pour une dispute publique avec ses docteurs, les chefs de toutes les religions de l'empire. C'est du moins par cette réunion que l'on⁵¹ explique la présence à Bagdad de Yazdānboht, chef des Manichéens, venu de Rayy pour la discussion. Confondu par les arguments des savants musulmans, il fut invité par le calife à adopter l'Islam. Comme il se récusait poliment, al-Ma'mūn ne voulut pas le forcer, et lui donna même une garde pour le protéger d'éventuels sévices de la part de fanatiques⁵².

Courants scientifiques et théologiques

C'est sous al-Ma'mūn que le mouvement de traductions en arabe, commencé sous al-Manṣūr, connut son apogée⁵³. Le calife eut de nombreux contacts avec les empereurs byzantins, pour leur demander, par exemple, de permettre à une délégation arabe de venir au pays des Rūm collectionner les manuscrits de physique, de géométrie et de médecine, ou d'envoyer à Bagdad un mathématicien grec célèbre appelé Léon. Ce fut al-Ma'mūn qui fonda la grande institution de traduction qu'on appela Bayt al-Ḥikma, la Maison de la Sagesse, inspirée de l'ancienne Académie syriaque de Gondisapor, et qui fut placée sous la direction de Sahl b. Hārūn. La plupart des traducteurs étaient, dans les débuts, des chrétiens, melkites, jacobites, mais surtout nestoriens. C'est grâce à eux que la science grecque passa aux Arabes, par l'intermédiaire desquels elle reviendra plus tard à l'Europe.

⁵¹ D'après un ms. d'Ahmad b. Yahya b. al-Murtada (XIV^e s.); *Al-munya wa'l amal fi ṣarḥ K. al-milal wa'l-niḥal* (cf. G. MONNOT, dans *MIDEO*, XI, p. 40-41) cité par ARNOLD, p. 86.

⁵² IBN AL-NADIM, *Fihrist*, I, p. 338.

⁵³ Voir maintenant SALIM ṬAHA, *Traduction et traducteurs célèbres en Islam*, dans *Sūmer* XXXII (1976), p. 339-390 (en arabe).

Quelques noms de ces traducteurs pour al-Ma'mūn ont été gardés. Parmi les chrétiens: al-Ḥaġġāġ b. Maṭar, 'Abd al-Masīḥ b. 'Abd Allāh al-Ḥimṣī al-Na'mī⁵⁴ pour la matière médicale, et Yaḥya b. al-Bitriq, du groupe d'al-Ḥasan b. Sahl⁵⁵.

Parmi les médecins, nous avons vu, au commencement du règne, Gabriel b. Boḥtīšō' et son gendre Miḥā'il; plus tard, à côté du calife, même dans ses expéditions en territoire byzantin, se tient Boḥtīšō', fils de Gabriel⁵⁶. Son nom est accolé à celui d'al-Ma'mūn dans de nombreux mots célèbres⁵⁷, que d'ailleurs d'autres recueils attribuent à d'autres médecins et à d'autres çalifes. En plus de Boḥtīšō' apparaissent Ibn Māsawayh, déjà rencontré^{57a}, et Salmawayh⁵⁸.

L'oculiste privé du calife, qui devait se présenter en premier tous les jours auprès de lui, était également un chrétien, Gabriel⁵⁹, et aussi l'un des plus fameux secrétaires de l'époque, 'Alī b. Hayṭam, surnommé Ğawnaqa, devant qui al-Ma'mūn avait peur de parler, car il connaissait l'analyse⁶⁰. C'est lui qui osa un jour, à la Dakkat al-Šammāsiya, aller siéger aux côtés des «Arabes». Il se fit rappeler à l'ordre par les secrétaires dont il avait déserté les rangs (pas par les musulmans!), et se vit obligé de revenir s'asseoir avec les «Nabaṭ»⁶¹. Ceci nous rappelle que, si puissants que les chrétiens soient jamais devenus à la cour des califes, il y avait toujours un «seuil de tolérance» qu'ils sentaient qu'ils ne devaient pas dépasser. Ils devaient, comme on le disait alors, rester «dans les limites de leur condition»⁶².

Un autre exemple en est donné, également sous al-Ma'mūn⁶³. C'est

⁵⁴ IAU, p. 280.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 282. — D.M. DUNLOP, *cit.*, p. 142, se basant sur le fait que Yaḥya était un *mawla* (affranchi) d'al-Ma'mūn, pense qu'il s'était converti à l'Islam.

⁵⁶ IAU, p. 201-209.

⁵⁷ V.g. IBN QUTAYBA, *'Uyūn al-aḥbār*, I, p. 309; II, p. 103; IV, p. 94...

^{57a} Lui aussi, bien que šammās, avait plusieurs femmes, ce qui lui attira les reproches, tant du catholicos, que de son beau-frère, le moine médecin Daniel b. al-Ṭayfūrī, IAU (éd. Beyrouth), p. 248-249. On mentionne notamment une Rūm du nom de Qarāṭīs.

⁵⁸ On le retrouvera sous al-Mu'tašim.

⁵⁹ IAU, p. 241-242.

⁶⁰ YAQUT, *Iršād*, V, p. 453-459.

⁶¹ D. SOURDEL, *La deuxième partie du Livre des vizirs*, p. 286; M. 'AWWAD, *Lost Fragments of K. al-Wuzarā'*, Beyrouth 1964, p. 51-52, d'après YAQUT, *Iršād*, V, p. 456-457.

⁶² M. BELIN cite cette clause des traités conclus avec la Porte Ottomane pour la protection des chrétiens, à propos d'une poésie qu'on aurait rappelée à al-Ma'mūn: «Frappe de ton épée quiconque sortira de sa condition», IBN AL-NAQQAŠ, p. 443 et n. 3.

⁶³ EUTYCHIUS, *Annales*, CSCO, 51, p. 59. — C'est lui qui restaura la coupole de l'Anastasia à Jérusalem, *Ibid.*, p. 55.

celui du riche chrétien égyptien Bakkām de Bét Būra: il s'habillait de noir, couleur des Abbassides dont il était l'agent, il ceignait l'épée et le baudrier (au lieu de la ceinture des «protégés»), il montait un mulet (le cheval était interdit aux chrétiens); accompagné de ses gens, il se rendait jusqu'à la porte de la mosquée, où son *Halifa* (substitut) musulman entraînait pour prier. Le chrétien restait à attendre dehors. On voit dans ce petit passage le savant dosage d'observation de certaines règles et d'outrage de certaines autres, qu'il fallait garder. C'était à chacun de savoir, à un moment déterminé, jusqu'où il pouvait aller sans provoquer des réactions.

D'ailleurs, sous al-Ma'mūn, le véritable centre d'intérêt de l'opinion publique était à l'intérieur même de la communauté musulmane⁶⁴. En juin 827, le calife se prononçait: il se rangeait dans le camp des Mu'tazilites, proclamait que le Coran, «bien qu'inspiré, était créé, et que la liberté humaine n'était pas supprimée par le dogme de la prédestination divine»⁶⁵. Une sorte d'Inquisition, *al-mihna*⁶⁶, fut même créée, qui fit comparaître les docteurs musulmans et ordonna la mise à mort de certains réfractaires. Le décès du calife entrava l'exécution du plan.

En fait, l'adoption du mu'tazilisme par le califat était le résultat de l'entrée de la philosophie dans la pensée musulmane, grâce à (ou par la faute de) tout le mouvement de traduction dont les chrétiens étaient en grande partie responsables, pour le meilleur et pour le pire. La réaction orthodoxe (sunnite) les engloba normalement parmi ses victimes⁶⁷.

8 — AL-MU'TAŞİM (218-227/833-842)

Après le règne si plein d'événements intellectuels et religieux d'al-Ma'mūn, celui d'al-Mu'taşim se passa sur des longueurs d'ondes tout à fait différentes. La paix gagnée par les victoires du nouveau calife sur les Alides et les Zo'tt, et par l'armistice avec Théophile de Byzance, aurait dû favoriser la continuation du mouvement intellectuel, mais ceci intéressait peu le calife lui-même. Du point de vue religieux, le califat continuait à

⁶⁴ D. SOURDEL, *La politique religieuse du calife al-Ma'mūn*, avec notamment référence à son testament, TABARI, III, p. 1135-1138.

⁶⁵ PUTMAN, p. 143; LAOUST, *Schismes*, p. 107-109.

⁶⁶ Q.v., *E.I.*¹, III, p. 549-551 par A.J. WENSINCK.

⁶⁷ La *Chron.* 1234 signale (p. 20) des troubles à la mort de Ma'mūn, dans la région de Dārā, Nisibe, Amid, Mārdin et Rā's al-'Ayn. Des chrétiens y furent massacrés. Une armée envoyée par le nouveau calife extermina les révoltés à Dārā.

être mu'tazilite, mais la *miḥna* semble s'être ralentie, car al-Mu'taṣim n'attachait pas aux questions théologiques l'intérêt de son prédécesseur, et d'ailleurs n'y était pas aussi versé.

La grande entreprise du règne fut le transfert de la capitale de Bagdad à Sāmarrā'¹, nous verrons en quoi cela intéressa les chrétiens. Sur le plan politique, la mesure équivalait à favoriser l'élément turc² aux dépens de l'élément arabe; à long terme, cette décision précipitera le déclin de l'empire abbasside.

Se basant sur un texte du *Fihrist*³, certains auteurs⁴ ont pensé que le ministre d'al-Mu'taṣim de 218/833 à 221/836, al-Faḍl b. Marwān, était chrétien⁵. En fait, je proposerais plutôt de lire le texte d'Ibn al-Nadīm, en y mettant des virgules, comme suit: «Al-Faḍl, b. Marwān, b. Māsargīs⁶ le chrétien», en liant ce dernier épithète au nom du grand-père. Si mon hypothèse est exacte, ce serait le père du vizir, Marwān, qui serait devenu musulman? Peut-être même al-Faḍl aurait-il reçu une toute première éducation chrétienne⁷? On ne sait rien de ses rapports, comme vizir, avec les chrétiens.

Du point de vue de la hiérarchie, les personnages influents ont été vus à la fin du règne précédent: Denys de Tell Mahré, patriarche d'Antioche, est en semi-disgrâce. Il descend à Bagdad, en 834, pour essayer d'être admis à saluer le nouveau calife⁸, mais le chroniqueur tait le résultat négatif de cette démarche. Ce n'est que quelques pages plus loin⁹ qu'il cite le patriarche lui-même qui raconte sa «première rencontre» avec al-Mu'taṣim à Sāmarrā', en 836. «Il m'accueillit pacifiquement».

¹ 'AMID, *Sāmarrā'*, p. 51-58; M.S., III, p. 88, est sceptique sur le choix du lieu «qui n'avait aucun agrément naturel, dont la situation n'était pas remarquable, et où l'on ne trouvait aucun des bienfaits de Dieu». Il pense que le calife «le préféra à cause de la chasse».

² AHMAD, *The Role of the Turks*, cit.; KITAPCHI, *Al-Turk*, étudie (p. 108-121) les Turcs dans la société abbasside jusqu'à la fin du règne d'al-Ma'mūn, puis (p. 122-132), al-Mu'taṣim et les Turcs, et (p. 133-150), les Turcs à Bagdad et Sāmarrā'. Pour cette dernière ville «fondée pour les Turcs», voir surtout p. 138-142.

³ I p. 127 et notes III. 2, p. 54.

⁴ V.g. *Hadiyyat al-'Arifin*, I, p. 818.

⁵ *Vizirat*, p. 247 n. 2, pense qu'il était lui-même devenu musulman.

⁶ Je corrige, comme l'a fait également ZIRIKLI, V, p. 358, alors que le *Fihrist* porte Māsarḥs, avec la différence d'un point au dessus ou au dessous de la lettre. On ne peut rien tirer quant à son appartenance confessionnelle du nom de son village d'origine: Sala (ou Silla, ou Silla) dans la région du Nahr Būq (canal au sud de Bagdad, YAQUT, *Mu'ḡam al-buldān*, Beyrouth, V, p. 318).

⁷ Il était né en 157, donc à la fin du règne d'al-Manṣūr.

⁸ M.S., III, p. 85.

⁹ *Ibid.*, p. 90.

Chez les Syriques orientaux, le patriarche Sawrīšō° Il meurt la deuxième année du Mu'ṭaṣim, disons en 835.

VIII L'élection d'un successeur, qui sera **Abraham II**, alors évêque de Ḥadīṭa de Mossoul, est entièrement le fait des notables laïcs. Le médecin Sālmawayh b. Banān¹⁰, disciple d'al-Kindī¹¹, et son frère Ibrāhīm, préposé au Trésor et gardien du Sceau du calife, avec les gens de Ḥira et de Kaškar, le choisirent, alors que le médecin Boḥtīšō° et les gens d'al-Ahwaž, préférèrent Ābā, métropolitain de Gondisapor. Ce dernier fut élu par les Pères. Il se dirigeait déjà vers al-Madā'in pour le sacre quand Sālmawayh alerta le calife¹² : «Ils n'ont pas gardé l'honneur dû à ma présence devant Ta Majesté et à la fonction que j'exerce près de Toi depuis ma jeunesse jusqu'à ma vieillesse».

Al-Mu'ṭaṣim dépêcha le gouverneur Ṭāhiride de Bagdad pour s'opposer au sacre d'Ābā, qui fut mis aux fers, et pour imposer Abraham, «par ordre du roi», ce qui fut fait. La communauté fut divisée pendant plusieurs années. Puis Ābā mourut et «la primauté fut confirmée à Abraham».

Celui-ci, «pur et chaste, mais incapable d'administrer l'Église»¹³, laissa ses partisans et ses proches piller les biens de la communauté¹⁴. Abraham resta sur le siège de Mār Mārī pendant environ treize ans, jusqu'au temps d'al-Mutawakkil, quand nous le retrouverons.

Nous venons de voir l'intervention en faveur d'Abraham du médecin Sālmawayh. Celui-ci est à ranger parmi les praticiens qui eurent le plus d'influence sur les califes, et qui par conséquent furent en mesure d'aider leurs coreligionnaires chrétiens. Le prince, qui l'avait choisi dès 218/833, l'appelait «mon père»; il l'avait préféré comme intime à Masrūr Samāna al-Ḥādīm, et toutes les affaires du royaume devaient passer par lui. Le calife proclamait que son médecin était plus important à ses yeux que le Grand Qādī, «parcequ'il soigne ma personne, et que ma personne est plus noble que ma fortune et que mon royaume». Quand Sālmawayh b. Banān mourut, en 226/841, le calife éploré se sentit perdu. De fait, il mourut un an plus tard.

¹⁰ IAU, p. 234-240.

¹¹ *Fihrist*, p. 261.

¹² M.S., III, p. 94, qui appelle le médecin: Sulaymān (?).

¹³ B.H., col. 190; MARI, p. 77-78; SLIWA, p. 70-71; E.N., notice, ar. p. 72; M.S., III, App. VI, «institué par ordre du calife».

¹⁴ On signale que l'un de ses disciples, nommé Énoch, s'enfuit avec la caisse et se fit musulman.

A part le médecin Sālmawayh et ses collègues Yūsif b. Šalība, Sulaymān b. Dāwūd b. Bābān, Yūsif al-Qašīr de Bašra, et Būlos b. Ḥannūn, entrevus dans le «salon» de l'émir turc Abū Dulaf, les chrétiens apparaissent peu pendant le règne d'al-Mu'tašim. Celui-ci, comme naguère al-Manšūr quand il fonda Madīnat al-Salām, rencontre des moines et leur achète un couvent avec ses terres sur le site de son château à Sāmarrā'¹⁵ en 221/837.

Entre temps, en 835, le matin de Pâques, des églises (syriaques occidentales, semble-t-il) sont détruites, sous le prétexte qu'elles ont été bâties récemment. Malheureusement, Bar Hébraeus, qui rapporte le fait¹⁶, ne dit pas où ces églises étaient situées, ni dans quelles circonstances l'incident, assez erratique, eut lieu.

En 223/838, un fils d'al-Mu'tašim, appelé Abū Dāwūd, qui était, dit Michel le Syriaque, «l'ennemi des chrétiens»¹⁷, «fit en sorte que son père défendit de laisser paraître les croix en dehors des églises, de frapper les simandres, d'élever la voix dans la prière ou dans les enterrements dans les rues, de laisser paraître du vin dans aucune ville ou sur les routes. Dès lors, les gens devinrent la proie des gouverneurs qui, autant qu'ils voulaient et à proportion de ce qu'ils recevaient, aggravaient ou adoucissaient cet édit».

Ce passage reproduit le sempiternel catalogue des sujets de friction entre chrétiens et musulmans, des choses que les gens en place ne pouvaient «tolérer», sauf si on les amadouait...

La suite du texte montre le résultat normal: les passages à l'Islam, et, quand le calme revient, les essais de retour au christianisme. Ainsi, «le démon excita la persécution à Sarūg, par l'intermédiaire d'un «païen» qui fut pris d'un zèle satanique». Il poursuivit les relaps de l'Islam. «Plusieurs furent pris et subirent courageusement la torture»¹⁸. Mais

¹⁵ MAS'UDI, *Prairies*, VII, p. 120; *Avertissement*, p. 458; TABARI, III, p. 1179; 'AMID, p. 26, 29, 32-33. — IAU (éd. Beyrouth, p. 235) mentionne le Dayr Banī al-Šaqr, qui deviendra le quartier d'Itāh (al-Itāhīya) sous al-Mu'tašim et al-Wāfiq, puis al-Muḥammadiya sous al-Mutawakkil. On trouve également alors mention d'une église à al-Qādisiya, partie sud de Sāmarrā'; *Ibid.* p. 236.

¹⁶ *Chronogr.*, p. 134. — Les églises sont sous le patronage de Mār Aḥūdemme et de saint Georges.

¹⁷ III, p. 96-97; B. H., I col. 384.

¹⁸ Peut-être est-ce à cette occasion que fut brûlé Ġannām l'Apostat (mentionné par TABARI, III, p. 1302) en 225/839-840. Dans une lettre adressée à Ġāhīz (lettre citée par Ch. PELLAT, *Ġāhīz à Bagdad*, p. 57-58) al-Faṭḥ b. Ḥāqān écrit: «J'ai lu ton traité intitulé *Bašīrat Ġannām al-murtadd*, [Négation de la] *Clairvoyance de Ġannām l'Apostat*, et, n'était la crainte d'accroître ton orgueil, je te ferais connaître les sentiments que j'ai éprouvés en le

une femme du village de Başman résista, convainquit (comment?) le juge de Raqqa-Callinice, qui «envoya chercher ce païen, le fit frapper et jeter en prison... et ce fut la délivrance» pour les chrétiens.

Denys se console en constatant que «tandis que les affaires publiques, c'est à dire des empires, allaient mal en ces années, notre Église fut (à l'intérieur) dans la tranquillité, parce que les fidèles et tout le peuple étaient accablés par les soucis de l'impôt et des tributs des gouverneurs, au milieu des guerres et des luttes des rois». A quelque chose malheur est bon; au moins «il n'y avait pas de troubles ni de désordres parmi les chefs de l'Église», et «les fidèles jouissaient de la tranquillité».

En 223/838 également, pendant que le calife est à Ammorium, un complot est ourdi par 'Abbās, fils de Ma'mūn, et 'Uğayf b. 'Anbasa, pour assassiner Mu'taşım. Un médecin nestorien, dont malheureusement on ne dit pas le nom, prévient le calife¹⁹. On devine la suite.

Un «prodige nouveau»

Un épisode moins macabre est celui de l'arrivée à Bagdad de Georges, fils âgé de vingt ans du roi de Nubie. Mu'taşım, à qui on avait dit que le jeune homme était un imposteur, le fit attendre, logé dans l'un des palais royaux de Bagdad, de février à août 836, jusqu'à ce qu'il ait reçu confirmation de son identité. Il fut alors reçu officiellement.

La communauté chrétienne de Bagdad, surtout les Jacobites, coreligionnaires du prince, se réjouirent beaucoup de ce «prodige nouveau». Tout ce que les chrétiens devaient normalement cacher, ils voient le prince (sans s'en douter?) l'afficher: il a une croix d'or au sommet de sa tiare, une autre en haut de son parasol; dans une main il tient un sceptre, et dans l'autre encore une croix. A sa droite et à sa gauche marchent de jeunes Nubiens qui portent des croix dans leurs mains. Devant lui marche un évêque (à cheval, ce qui était interdit aux chrétiens!) qui tient pareillement une croix à la main... et toutes ces croix étaient en or!²⁰.

Plus encore, mis au courant du soupçon qu'avait jeté sur son identité

lisant». Réf. sur ce traité perdu, dans PELLAT, *Inventaire*, p. 157, n° 51. Résumé dans *Hayawān*, I, p. 9.

¹⁹ M.S., III, p. 401; B.H., *Chronogr.*, p. 138; TABARI, III, p. 1256 sq.

²⁰ M.S., citant Denys, III, p. 90, 94; B.H., *Chronogr.*, p. 434. — Allusion dans IAU (éd. Beyrouth) p. 250.

un de ses sujets devenu musulman, le prince fait enchaîner le coupable²¹, et il n'y a pas de réaction à cet acte, impensable pour un chrétien de Bagdad.

Le patriarche Denys, qui a dû attendre pour le rencontrer que le calife lui-même ait reçu le prince, se rend pour cela de Bagdad à Sāmarrā', «la nouvelle ville bâtie entre les deux rivières» (sic!); il se fait accompagner d'évêques et de notables, dont le médecin «Sulaymān»²². Denys trouve le jeune homme un «orthodoxe sincère», et lui donne la communion de sa main. Pour mettre le comble à sa joie, le patriarche reçoit (enfin!) son diplôme du calife.

D'autres chrétiens apparaissent encore, en 224/839, lors de la révolte de Mazyār, le dernier des princes Qarīnides du Ṭabaristān²³. Le secrétaire 'Alī b. Rabban²⁴, et le chef de police Ibrāhīm b. Mihrān²⁵, prennent part aux négociations avec le calife, entre les mains duquel le premier deviendra bientôt musulman²⁶, on ignore dans quelles circonstances.

On devine encore un secrétaire de Mu' ṭaṣim, Yahya al-Ġurmaqānī, c'est à dire «le Syriaque»²⁷, mais on ne peut savoir quel rôle il joua dans les rapports entre le pouvoir et sa communauté.

Tous ces éléments disparates ne seraient pas suffisants pour se former une idée de l'état des chrétiens (et des autres citoyens) sous le règne de Mu' ṭaṣim. Le jugement de Michel le Syriaque, basé sur celui de Denys, qu'il «percevait le tribut sur toutes choses, même sur les morts»²⁸, pourrait être rejeté comme un «sweeping statement» si la *Chronique de 1234*²⁹, pourtant en général si impartiale, n'était pas, elle aussi, sévère

²¹ M.S., III, p. 93; B.H., I, col. 384.

²² Ibn Bābān ou Ibn Bānān?

²³ *E.I.*¹, III, p. 498-499, s.v. *Māzyār*, par V. MINORSKY. — Sur les connotations théologiques, v. LAOUST, *Schismes*, p. 96-97.

²⁴ TABARI, III, p. 1276, 1277, 1293.

²⁵ *Ibid.* p. 1276, 1277, 1288-1289, 1293. En 251/865 il est installé à Bagdad, où sa maison n'est pas pillée par les Turcs, *Ibid.*, p. 1540.

²⁶ Le *Fihrist* p. 316, cite son ouvrage sur *La littérature et les proverbes selon les Perses, les Byzantins et les Arabes*; voir également IAU, I, p. 309. — Il est encore cité par IBN 'ABD RAḤBĪN, *al-'Iqd al-Farīd* (éd. Le Caire, 1952) IV, p. 172-173. Ces deux derniers auteurs l'appellent encore «al-Kātib al-Naṣrānī».

²⁷ TABARI, III, p. 1182.

²⁸ M.S., III, p. 104.

²⁹ P. 25; exemples (p. 26-27) d'agissements de gouverneurs. Peut-être le calife lui-même n'approuvait-il pas ces façons d'agir, car c'est justement de lui que IBN AL-AZRAQ (p. 450) raconte une histoire qui est un exemple de compassion, quand, un jour de pluie, près de Sāmarrā', il sort de la boue l'âne d'un pauvre homme et rétablit sa charge sur son dos, sans

pour ce calife: «Plus cupide que ses prédécesseurs... Quiconque renché-
rissait et lui garantissait n'importe quoi, il l'établissait gouverneur; sous
son pouvoir, beaucoup d'injustices furent imposées aux gens par des
juges iniques et des gouverneurs cupides»³⁰.

Ceci est l'occasion pour Denys de terminer sa chronique sur une note
pessimiste³¹: «Plus qu'à toute autre époque de la domination des
Arabes, les calamités se sont multipliées sur les hommes à l'époque
présente, par la cupidité des préfets: car chacun prenait pour lui ce qu'il
surajoutait aux impôts, et il ajoutait et augmentait autant qu'il voulait.
Ils désignèrent et établirent des fonctionnaires spéciaux pour chaque
catégorie, de sorte qu'ils mangeaient et dévoraient les pauvres de toute
façon», et il donne des exemples pour Raqqa (Callinice), Damas et
Cyrus (Qūrus). Une telle situation se reproduisait chaque fois qu'un
gouverneur local cupide n'était pas contrôlé par un pouvoir central assez
fort. Ce sera malheureusement le cas de plus en plus, au fur et à mesure
que le califat s'affaiblit.

9 — AL-WĀṬIḤ (227-232/842-847)

L'avènement d'Abū Ġa'far Hārūn al-Wāṭiḥ billāh suscita des espoirs
chez ses sujets, musulmans aussi bien que chrétiens: «Quand il succéda à
son père, les gens se réjouirent de ce qu'il leur allégerait peut-être les
lourds tributs imposés par son père. Mais il s'adonna à la boisson, au
chant, aux voluptés, aux débauches, et il abandonna l'empire aux mains
de trois personnages¹. C'est pourquoi les hommes ne virent point de
soulagement aux maux qui les accablaient; mais, de la même manière, le
poids d'un joug intolérable de lourds impôts perçus sans clémence fut
encore plus cruellement placé sur le cou des hommes. Et, tout le temps du

hésiter à salir ses vêtements. Le bénéficiaire (qui aurait reçu en plus 4.000 dirham) remercie
l'aimable «jeune homme», qui reste anonyme, en langue «nabṭi». Corriger l'édition
tunisienne qui met «qibṭi». Le vieillard, probablement un chrétien, parlait syriaque, et non
pas copte.

³⁰ II, p. 25.

³¹ En 843; cité par M.S., III, p. 104; et encore p. 110: «les ignominies et les calamités
que subissent les enfants de l'Église... les maux s'accroissent continuellement pour nous!»
— Denys meurt le 22 août 845.

¹ Les deux premiers sont certainement le vizir Ibn al-Zayyāt et le grand cadi Ibn Abī
Du'ād. Le troisième est peut-être le chef de la police de Bagdad, Ishaq b. Ibrāhīm?, *Vizirat*,
p. 254-268.

règne de ce Hārūn, surnommé Wāṭiḡ, les préposés qu'il mit à la tête de son empire usèrent d'une aussi cruelle dureté vis-à-vis de tous les peuples soumis à sa domination. Lui-même ne se préoccupait aucunement de ce qui se faisait, car il était occupé jour et nuit à boire du vin, au jeu et à la débauche»².

Alors que l'on emprisonnait les secrétaires musulmans et chrétiens et que l'on confisquait leurs biens pour alimenter les caisses³, se tenaient à la cour des discussions sur les sciences physiques et métaphysiques auxquelles prenaient part Ibn Boḥtīšō⁴, Yūḥannā b. Māsawayh⁴, Miḥā'il son fils⁵, Ḥunayn b. Iṣḥāq et Sālmawayh⁶. Du point de vue religieux, l'Inquisition reprit contre les musulmans orthodoxes qui n'acceptaient pas le mu'tazilisme⁷. Le calife, en effet, «pensait en beaucoup de choses comme al-Ma'mūn. Il éprouva lui-même la foi des musulmans, s'aliéna leurs cœurs et s'attira leurs malédictions»⁸.

Même quand il s'agissait de racheter aux Byzantins des prisonniers musulmans, on leur posait d'abord la question: «La Parole de Dieu est-elle créée, ou non?». S'ils répondaient: «Créée!», on les rachetait; «Incréée», on les laissait aux mains des Byzantins⁹.

Le résultat de cette politique fut une série de révoltes populaires¹⁰ locales de musulmans, notamment l'insurrection d'Aḥmad b. Naṣr al-

² M.S., III, p. 113; *Chron 1234*, II, p. 25-28.

³ V.g. en 229/843-844, TABARI, III, p. 1331; *Kāmil*, VII, p. 10 sq.

⁴ IAU, p. 246-255.

⁵ IAU, I, p. 183-184; QIFTI, p. 328-329.

⁶ MAS'UDI, *Prairies*, VII, p. 173-187.

⁷ LAOUST, *Schismes*, p. 110-111.

⁸ MAS'UDI, *Avertissement*, p. 462-463. — Vers cette époque mourut (en 231/845?) un des plus brillants juristes mu'tazilites, Ibrāhīm b. Sayyār al-Nazzam, adversaire acharné du sunnisme, un de ces génies comme il n'en naît que chaque millénaire, dira de lui al-Ġāḥiẓ (cité par ZIRIKLI, I, p. 36) et, inversement, exécré par Ibn Quṭayba (*Traité des divergences*, § 30-48, tr. G. LECOMTE p. 19-48), qui le considère comme «un charlatan, ivre le matin comme le soir, plongé dans ses turpitudes, vautré dans l'ordure, coupable d'actes déshonorants et de vilénies». Le personnage nous intéresse (?) ici parce que, par amour pour son mignon chrétien, il n'hésita pas à rédiger un traité *De la préférence de la trinité à l'unicité*, BROCKELMANN, *GAL*, S. 1, p. 339. Même dans son excès, le cas est symptomatique du temps.

⁹ B.H., *Chronogr.*, p. 140-141 présente les choses à l'envers. Présentation correcte dans LAOUST, *Schismes*, p. 111, avec réf. à IBN KAṬIR, *Bidāya*, X, p. 303 et 307.

¹⁰ Pour Cl. CAHEN, *La changeante portée sociale*, p. 21, «dans les grosses métropoles, où le régime abbasside et un chiisme modéré et aristocratique se présentent aux yeux du peuple comme plus ou moins liés, l'opposition populaire peu à peu s'organise en grande partie sous forme de ḥanbalisme, c'est-à-dire de l'attachement à la lettre de la tradition à l'égard des élucubrations doctrinales».

Ḥuzā'ī à Bagdad. Arrêté, le meneur fut supplicié¹¹. Ceci se passait en 231/845-846.

Le médecin Boḥtišō', qui avait déplu au calife, fut exilé à Gondisapor. On le rappela pendant la dernière maladie du calife, mais il arriva trop tard.

Il y eut aussi des chrétiens arrêtés, notamment des secrétaires que le vizir Ibn al-Zayyāt poursuivait de son inimitié. Ici, chrétiens et musulmans se retrouvaient ensemble en prison, tel Sulaymān b. Wahb avec Aḥmad al-Mudabbir et Aḥmad b. Isrā'īl. Ce fut le premier, le chrétien, qui entendit en songe une voix prédisant la mort du calife. La prédiction se réalisa, et les secrétaires furent libérés¹².

Al-Wāṭiq mourut en 232/847. Il avait une trentaine d'années¹³. Bar Hébraeus lui consacre une notice nécrologique peu flatteuse¹⁴: «Jusqu'ici les rois des Arabes donnaient la priorité aux victoires et aux actes de valeur. Désormais, ils se consacrent aux façons de vivre impures et s'adonnent à la boisson. Al-Wāṭiq était lascif, luxurieux, désordonné»¹⁵.

10 — AL-MUTAWAKKIL (232-247/847-861)

Abū 'l-Faḍl Ġā'far al-Mutawakkil 'ala Allāh changea du tout au tout la politique religieuse de ses prédécesseurs. Abandonnant le mu'tazilisme, il mit un terme à la *mihna*.

Ce qu'on a appelé la réaction sunnite se fit en plusieurs étapes: en 848, esquisse d'une politique d'enseignement contre les hérésies¹; en 850,

¹¹ Dahabī, *Duwal al-Islām*, I, p. 100, le qualifie de «martyr de la *Sunna*»; IBN KATIR, *Bidāya*, X, p. 303-308.

¹² D. SOURDEL, *La deuxième partie du Livre des vizirs*, p. 294-295; *Vizirat*, p. 262-268.

¹³ Parmi les poètes qui le louent, on cite Abū Tammām, mort à Mossoul en 228/842-843, que L. ŠAYḤO range parmi les *Poètes chrétiens après l'Islam*, cit., p. 256-260. Il est vrai qu'il naquit chrétien; son père, Thaddeus, était marchand de vin à Damas. Quand Abū Tammām devint musulman, il l'appela 'Aws et se forgea un pedigree le reliant aux Tayy, cf. ABDUL HAQ, *Abu Tamman, his Life and Poetry*, dans *Islamic Culture*, XXVI, II (Avril 1952), p. 16. — Voir, du même, *Historical Poems in the Diwan of Abu Tammam*, *Ibid.*, XIV (1940) p. 17-29.

¹⁴ *Chronogr.*, p. 141. Texte parallèle à propos d'al-Muqtadir, *Ibid.*, p. 155-156.

¹⁵ Bar Hébraeus donne comme exemple qu'il était prêt à acheter une chanteuse pour 100.000 dinars d'argent et à donner en plus à son propriétaire le gouvernement de l'Égypte. Ses trésoriers l'arrêtèrent, ne pouvant trouver l'argent. Il finit par obtenir la fille pour 10.000.

¹ CAHEN, *La changeante portée sociale*, p. 18-19, va même jusqu'à dire: «Certes, ce qui,

ordre de détruire la tombe de Ḥusayn à Karbalā² ; en 852, établissement d'un qādī sunnite ; la même année, le corps du supplicié Aḥmad b. Naṣr al-Ḥuzā³ est remis à ses proches ; enfin, un décret adressé aux gouverneurs menaçait de prison quiconque s'adonnerait à l'étude ou à l'enseignement de la théologie dogmatique (*kalām*), il ordonnait de ne suivre que le Coran et la Sunna⁴. Mas'ūdī, ravi de ce rétablissement de la «foi d'autorité» et de «l'enseignement de la tradition», va jusqu'à considérer le règne d'al-Mutawakkil comme «l'un des plus heureux et des plus prospères, par l'ordre qui régna dans l'empire, par le maintien de la sécurité et de la justice»⁴. Ceci est un peu idyllique. Le même Mas'ūdī se voit obligé de mettre une sourdine à son enthousiasme : «Mais, pouvant jouir de tous les plaisirs du monde, il fut séduit par eux. Il s'adonna au jeu, aux fêtes et à des plaisirs honteux pour les rois». Les modernes, qui diraient volontiers que «sa vie privée ne nous regarde pas», ne peuvent cependant pas ne pas remarquer qu'il était «prodigue, fantasque, cruel»⁵. On est frappé quand on lit, par exemple, al-Ṭabarī, par la répétition de l'expression : «Il se fâcha contre...»⁶.

Ses familiers et ses fonctionnaires furent souvent victimes de ces sautes d'humeur : Autant que son orthodoxie stricte (en principe), ce trait de caractère explique son attitude vis-à-vis des chrétiens. Il ne s'agit pas tellement d'une politique raisonnée et continue, mais de décisions violentes ou bienveillantes, selon l'inspiration du moment ou l'influence exercée à cette minute par tel ou tel. Ses changements à propos de sa succession, préférant ses fils l'un après l'autre⁷, provoquèrent des dissentiments entre eux et, éventuellement, son propre assassinat.

Dans l'enchevêtrement des événements d'un règne de plus de quinze

peu à peu, constituera le sunnisme, se définit pour beaucoup négativement par rapport à toutes les doctrines qu'il rejette».

² TABARI, III, p. 1389-1390.

³ LAOUST, *Schismes*, p. 111-112.

⁴ *Prairies*, VII, p. 191 ; VIII, p. 303 ; *Avertissement*, p. 463-464.

⁵ *E.I.*¹, III col. 839-840 par K. V. ZETTERSTÉEN, s.v.

⁶ *Le Livre de la couronne*, attribué au Ḡāḥiẓ et contemporain d'al-Mutawakkil, note (p. 115-116) : «Un des traits du caractère des rois est qu'ils sont prompts à s'emporter, sans être prompts à être satisfaits», et (p. 93) : «Personne sur la terre ne peut supporter aussi bien que les rois le poids d'une haine contenue pendant de très longs jours». D'où ce conseil (p. 80) : «Une des règles de conduite d'un bon roi lui interdit de punir quand il est en colère, car, dans cet état, il ne peut manquer d'abuser et de dépasser la limite de la sanction». Al-Mutawakkil se reconnut-il dans ce portrait, s'il le connut ?

⁷ DAHABI, *Duwal al-Islām*, I, p. 108, précise que c'est par amour de Qabiḥa qu'il nomma al-Mu'tazz prince héritier au lieu d'al-Muntaṣir.

années, il est impossible de trouver une trame continue. Les arrestations et spoliations jalonnent ces années. «De son temps, dit Šlīwa⁸, les secrétaires et les savants sont persécutés. Les sciences s'affaiblirent. Il tua de nombreux secrétaires, confisqua leurs biens et détruisit leurs maisons». En ce temps la *mušādara* (confiscation) devint le moyen classique de se procurer de l'argent, chaque fois que le trésor était dans le besoin⁹.

Une de ses victimes parmi les chrétiens (et il y en aurait autant parmi les musulmans) fut le secrétaire Sulaymān b. Ibrāhīm al-Ġunayd¹⁰, frère d'Ayyūb, lui-même secrétaire de Masrūr Samāna. Il fut appréhendé en 233/847-848, et frappé jusqu'à ce qu'il avoue qu'il possédait 70.000 dinars. On l'enmena à Bagdad pour qu'il sortit la somme de sa maison; puis on le ramena à Sāmarrā' et on l'emprisonna.

La même année, la calife «se fâcha» encore contre un certain nombre de gens, clients du père du vizir, dont le chrétien al-Hayṭam b. Ḥālīd¹¹. En 235/fin 849, ce fut le tour du personnel du chef turc Ītāh¹² à être emprisonné, ceci après la mise à mort de leur maître; parmi eux se trouvait Qudāma b. Zayd, «le chrétien de Bagdad», secrétaire pour ses domaines¹³.

Mesures discriminatoires

Cependant, des mesures discriminatoires visant directement les *ḍimmī*, juifs et chrétiens, sont bientôt édictées par al-Mutawakkil. Le décret est daté de šawwāl 235/18 avril-16 mai 850. Les historiens, qui les rapportent en totalité ou en résumé¹⁴, ne précisent pas les circonstances qui amenèrent le calife à prendre une telle décision. Le texte lui-même ne fournit aucune indication. On est donc obligé de s'en remettre au très tardif Ibn al-Naqqāš (vers 752/1357-1358), qui n'a toujours que la même explication à donner: les *ḍimmī* s'étaient trop multipliés dans les emplois publics et avaient dépassé toutes les bornes. Ils avaient notamment

⁸ P. 71.

⁹ S. BOUSTANY, *Ibn al-Rūmi*, p. 43-44.

¹⁰ TABARI, III, p. 1378; *Kāmil*, VII, p. 39.

¹¹ TABARI, *Ibid.*

¹² *Vizirat*, p. 272-273.

¹³ TABARI, III, p. 1386.

¹⁴ Textes détaillés: TABARI, III, p. 1389-1394 (résumé, *Kāmil*, VI p. 52); I. NAQQAŠ, p. 445-455; I. AL-QAYYIM, p. 219-224; MARI, p. 79; B.H. *Chronogr.*, p. 141-142; ŠLIWA, p. 71; ḌAHABI, *Duwal al-Islām*, I, p. 104.

supplanté les musulmans dans le service de la mère du calife, Šuġa^c, et auprès de ses parents et de ses proches. Ibn al-Naqqāš cite nommément le chrétien Salāma b. Saʿīd, «qui avait accès auprès du calife»¹⁵, et qui aurait calomnié des musulmans pour les perdre.

L'argument développé devant le calife, d'après Ibn al-Naqqāš, est que les musulmans ne doivent pas prendre d'amis parmi les infidèles, qu'ils doivent, au contraire, «les traiter en ennemis» et ne plus recourir à leur assistance dans leurs affaires, car «Dieu a mis dans le peuple musulman tout ce qui peut le dispenser de recourir à ces infidèles»...

Ce serait donc l'outrecuidance des fonctionnaires chrétiens qui, une fois de plus, aurait fait se révolter les musulmans contre eux. Ceux qui se plaignent sont d'autres secrétaires, musulmans ceux-là, qui ont l'impression que les chrétiens veulent prendre leurs places, ce sont aussi des gens du peuple, des opprimés, tel cet homme qui maudit le calife en faisant le tour de la Kaʿaba, et qui ose dire à Mutawakkil à propos des secrétaires chrétiens: «Tu les crains, et tu ne redoutes pas ton Dieu». Ces plaignants étaient repérés par des agents du calife «dont les fonctions consistaient à rechercher les individus qui avaient été l'objet d'une vexation quelconque, et à les amener à lui», à Damas, par exemple.

En fait, même si ce n'était pas dans un proche avenir que l'administration pourrait se dispenser des services de tous les chrétiens, on en rêvait depuis longtemps; il était normal que la fierté musulmane orthodoxe renouvelée par la réforme du calife, soit venue renforcer un souçi de gouverner soi-même et de se débarrasser des oppresseurs méprisés.

M. Miah, auteur d'une thèse sur al-Mutawakkil¹⁶, considère le fait que le calife ait cédé aux pressions des musulmans et ait pris ces mesures antichrétiennes, comme «the product of political expediency». Il écrit: «Pour augmenter leur popularité, ils [les Abbassides] étaient prêts à se tourner vers n'importe quelle source. Al-Mutawakkil avait besoin de l'appui des théologiens sunnites et du peuple. C'est pourquoi il dut remettre en vigueur nombre de réglemens surannés contre les *ḍimmī*, réglemens édictés par les califes précédents, de temps en temps, selon

¹⁵ On le trouve au palais avant la mort du calife (TABARI, III, p. 1463), puis, en 248/862, au moment de la mort d'al-Muntaṣir (*Ibid.* p. 1494, où il est donné comme Saʿīd b. Salāma). Il est secrétaire de la mère de Mustaʿīn en 249/863 (*Ibid.*, p. 1512), et sa maison est protégée du pillage en 251/865 (*Ibid.*, p. 1540). Voir également *Vizirat*, p. 304 et n. 4.

¹⁶ S.A.O.S., Londres, 1962, cité par F. OMAR, *A General Sketch*, p. 35.

que le demandait un opportunisme qui n'avait son fondement ni dans le Coran, ni dans les principes éthiques de l'Islam».

Quoi qu'il en soit de l'exactitude du reste de la phrase, est-il vrai que Mutawakkil ne faisait qu'exhumer des statuts antérieurs dépassés ?

Les « Conditions d'Omar »

C'est ici toute la question des soi-disant « Conditions d'Omar » qui devrait être réétudiée. On sait que la critique, après avoir refusé de voir dans les restrictions imposées aux chrétiens l'œuvre du libéral 'Umar [I^{er}] b. al-Ḥaṭṭāb¹⁷, pour les attribuer plutôt à 'Umar [II] b. 'Abd al-'Azīz, a maintenant fait un pas de plus, et considère le document comme un faux du quatrième siècle de l'Hégire. On ne le retrouverait pour la première fois, et encore dans une version moins détaillée, que, au XI^e siècle, chez Ibn Ḥazm¹⁸. Ne serait-il pas possible que le factum ait été élaboré dans les officines du temps d'al-Mutawakkil, sinon avec sa bénédiction ? Nous verrons bientôt comment ce calife s'intéressa (lui-même ou al-Faḥ b. Ḥāqān?) au travail anti-chrétien d'al-Ġāhiz...

Etant donné que ces « Conditions d'Omar » sont importantes, car leur authenticité n'a été contestée que récemment (comme d'ailleurs, en sens inverse, l'authenticité des pactes des premiers califes, ou même du Prophète, en faveur des chrétiens), et comme ce texte a servi de base à

¹⁷ Il faudrait fixer à partir de quelle date se fit cette attribution. — Il est intéressant de remarquer qu'Ibn al-Qayyim, qui donne une version détaillée de ces « conditions » (p. 657-873), note que « elles sont tellement connues que cela leur tient lieu d'*isnād* » (p. 663). Ce sur quoi l'éditeur, le šayḥ Šubḥi al-Šāliḥ, s'étonne à juste titre que sur un sujet aussi important, historiquement et juridiquement, un grand juriste comme l'auteur se contente de cette remarque. Cependant, les différentes versions selon Ibn al-'Asākir (CAETANI, *Annali dell'Islam*, III, p. 959, n. 1) donnent différents *isnād*. De fait, la multiplicité et la diversité des versions des *Conditions* est un argument contre leur attribution à 'Umar I^{er}; comme le dit DE GOEJE, *Mémoire sur la conquête de la Syrie*, p. 149, si cette pièce « avait été composée par ordre de 'Umar, et sanctionnée par lui, on se serait bien gardé d'y supprimer, changer, ou ajouter des mots ». C'est ce qu'il appelle l'argument « formel ».

¹⁸ Ceci d'après CAETANI, *cit.*, p. 957, qui donne d'autres références, notamment, en russe, N. P. MIEDNIKOFF, I, p. 538-613 (*non vidi*). Voir également DE GOEJE, *Mémoire*, p. 143-149; MUIR, *The Caliphate*, p. 149-150, qui écrit : « Il est vrai qu'ils furent, dès le début et selon l'injonction divine (*Surat IX*, 30), marqués au sceau de l'infériorité; mais les pires incapacités des « Conditions » intolérantes ne furent imposées que dans une période beaucoup plus tardive. Introduites progressivement, elles devinrent, par la force de l'habitude, la loi du pays ».

toutes les décisions ultérieures contre les chrétiens, regardons-le d'un peu plus près.

Avec des variantes de texte, les conditions¹⁹ ont été rangées²⁰ en deux séries de six. Les six premières sont considérées comme essentielles, s'accordant toutes avec l'esprit de la *šarī'a* musulmane. Elle ont pour but la protection de l'Islam, et leur infraction remet en question la validité du pacte de protection accordé aux chrétiens²¹. Ces conditions «dirimantes» sont : les attaques, même verbales, contre les musulmans, le Coran ou le Prophète, la conversion d'un musulman ou l'injustice commise contre lui ou ses biens, le contact avec une femme musulmane, pour mariage ou fornication²², l'assistance aux ennemis des musulmans.

Les six autres conditions sont «préférables», et, si on ne les attribue pas à 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb, on reconnaît qu'elles sont tardives et ont été imposées par les juristes (*fuqahā'*). Y manquer ne rompt pas le pacte.

Ce sont²³, avec des variantes de détail :

— les conditions concernant les distinctions vestimentaires, dont la rouelle et la ceinture²⁴,

¹⁹ Voir A.S. TRITTON, *The Caliphs*; A. FATTAL, *Statut légal*; H. ZAYAT, *Signes distinctifs*, etc.

²⁰ Par exemple par AL-NUWAYRI, p. 238-239.

²¹ QASIM, p. 27.

²² On a plusieurs exemples de chrétiens, voire de moines ou d'évêques, surpris en flagrant délit avec une femme musulmane, et qui ne purent échapper au supplice qu'en se convertissant à l'Islam, v.g. l'évêque syriaque occidental d'Aḍarbāyḡān, Philoxène, en 962, B.H., II, col. 248. — Ibn Faḍlān généralisera l'accusation.

²³ Parmi les textes où on les trouve (en plus de ceux déjà cités) : QALQAŠANDI, *Ṣuḅḅ al-a'sā'*, I, p. 415; XIII, p. 362-364; MAWARDI, *Al-Aḥkam al-sulṭāniya*, p. 127, 138; IBN ḤALDUN, *Histoire*, V, p. 416-417; IBN AL-UḤUWA, *Mā'ālim al-qurba*, p. 41-42; IBN AL-AZRAQ, *Badā'ī*, p. 684-688, où une version «simple» est dite se trouver dans une lettre de 'Abd al-Raḥmān b. Ġanm à 'Umar I^{er} avec les additions de ce dernier. — Manuscrits : IBN ZAYN AL-QADI (Abū Muḥammad 'Abd Allāh, IX^e s. H.), *Šurūṭ al-Našārā*, fol. 3-5 (Dār al-Kutub, Hist. 3952); AL-ḤALIDI (Bahā' al-Dīn), *Al-maqṣad al-rafi' al-manšā'*, fol. 317-318 (photo. U. du Caire, 42045), cités par QASIM; K. *sīrat 'Umar b. 'Abd al-'Azīz*, ms. du XIII^e s., cité par BELIN dans *I. Al-Naqqāš*, p. 432 n. 1 (*Ibid.* 'Umar, p. 431-435). — NAWAWI, *Minḥaġ al-Ṭālibīn*, III, p. 285, énumère les «obligations des infidèles soumis», en remarquant que «quelques juristes [les] recommandent, et d'autres, et c'est la majorité [les] déclarent obligatoires», mais il ne les attribue à personne de façon définitive. Remarquer les défenses au chrétien et au juif de faire du prosélytisme, de «faire entendre ses fausses doctrines, ou de parler de 'Uzayr ou du Messie». Cette dernière interdiction se réfère au Coran, *Surat*, IX, 30 : «Les Juifs disaient : 'Uzayr est fils de Dieu; les chrétiens disaient; Christ est Fils du Dieu». 'Uzayr serait Esdras, par allusion au IV^e livre (apocryphe) d'Esdras, *E.I.*¹, IV, p. 1120-1121, par B. HELLER.

²⁴ SUYUTI, p. 362, ajoute un «collier» (?). — Devenir musulman sera, pour un chrétien «déchirer sa ceinture». — Dans les bains, des anneaux de fer ou de plomb seront des «signes de servitude», NAWAWI, *Minḥaġ*, p. 285.

- la prohibition des sonneries de cloches (simandres)²⁵ ou des psalmodies tonitruantes,
- la limite d'élévation des constructions, qui ne doivent pas dépasser celles des musulmans²⁶,
- l'injonction de soustraire aux regards le vin, les porcs, et... les croix,
- la discrétion dans les enterrements,
- l'interdiction de monter des chevaux; les mulets et les ânes sont seuls permis²⁷. Les étriers doivent être de bois, et les selles remplacées par des bâts.

Aux conditions concernant les signes distinctifs par rapport aux musulmans, on peut ajouter l'interdiction aux chrétiens de porter des noms, des prénoms et des surnoms musulmans²⁸.

Quoi qu'il en soit de leur origine, il est certain que les «Conditions d'Omar» furent, pour les chrétiens, extrêmement pénibles et causèrent de

²⁵ NAWAWI, *Gardens*, p. 285, n° 1696, 1697, base cette prohibition sur le *ḥadīṭ*.

²⁶ Dans ce même domaine, interdiction de bâtir des églises neuves, ou destruction de celles qui auraient été construites. — En principe, selon les juristes des quatre rites sunnites les églises élevées dans les villes édifiées par les musulmans (par exemple, Le Caire, Bagdad, etc.) devaient être détruites. C'est du moins ce que maintient le *ṣayḥ* Damanhūrī en 1739 (cf. MOSHE PERLMANN, *Shaykh Damanhuri on the Churches of Cairo*, U. of California Publ., Near East Studies 19, 1975). En fait cette décision ne fut jamais appliquée intégralement. Ceci souligne une fois de plus la différence entre le droit et la pratique. — De même, à ma connaissance, les juristes orientaux sont moins violents que l'andalou d'environ 439/1100 MUHAMMAD IBN 'ABDUN, qui interdit aux femmes musulmanes de s'approcher des églises, parce que les prêtres sont «débauchés, adultères et sodomites», et que d'ailleurs ils ont tous déjà deux femmes chrétiennes ou davantage comme maîtresses. Tr. fr. E. LEVI-PROVENCAL, *Séville musulmane au début du XI^e siècle*, Paris, 1947, § 154, p. 109, avec réf. au texte arabe et aux autres traductions d'Ibn 'Abdūn.

²⁷ Cette interdiction est liée au service militaire et non pas au fait que les montures soient plus ou moins nobles. En effet, dans son chapitre des montures, al-Qalqaṣandī (II, p. 13-33) remarque que le mulet est la monture du chef des 'ulamā', des vizirs, des juges, etc., qu'il n'est pas honteux de monter un âne, al-Rašīd le faisait (*Aḡānī*, V, 219), et que, d'ailleurs, le Prophète lui-même a monté ânes et mulets. En fait, les chefs juifs et chrétiens montaient de grands ânes d'Égypte dont «certains sont si hauts que, quand on leur met une selle, on peut les confondre avec des mulets». Au Caire, en 597/1200-1201, ces animaux coûtaient de 20 à 40 dinars, AL-BAGDADI, tr. *The Eastern Key*, p. 91. — DE GOEJE, *Mémoire*, p. 149, pense que la clause sur les montures fut ajoutée aux *Conditions* du temps d'al-Mutawakkil, et encore, lors de la seconde révision, en 239. — Aux distinctions de monture, certains exemplaires ajoutent des distinctions de selles. — E. ASHTOR, dans *The Social Isolation of Ahl al-dhimma*, p. 82 (reproduit dans *The Mediaeval Near East*, Variorum Reprints, 1978), associe le fait de monter à cheval à la participation au *ḡihād*, or les chrétiens étaient dispensés du *ḡihād*, donc...

²⁸ H. ZAYAT, *Noms*, p. 1, cite IBN TAYMIYYA qui, dans la *Risāla fī mas'alat al-kanā'is*, attribue cette clause à 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb. L'auteur montre que, si elle existait, elle n'a jamais été appliquée. Il cite même des chrétiens du nom de Aḥmad et Maḥmūd.

nombreux passages à l'islam. Du point de vue de l'historien moderne, avant de les condamner, on devrait peut-être les replacer dans la psychologie du temps, les comparer, par exemple, aux prescriptions des princes chrétiens d'Europe au Moyen-Âge vis-à-vis des juifs, y compris celles des papes dans les ghettos de Rome. Il ne faudrait pourtant pas les assimiler aux mesures discriminatoires prises par Hitler contre les juifs. Si l'on peut condamner ce dernier, parce qu'il vivait au XX^e siècle, il faudrait peut-être réfléchir avant de juger une pratique du X^e...

Le patriarche Théodose (853-858)

IX Mais revenons à la trame de l'histoire. Le 9 novembre 850, meurt le catholicos Abraham II, après un règne de treize ans dont on retiendra que, «sage, peu savant, humble», il fut surtout «très miséricordieux pour les faibles». «De son temps, ajoute Bar Hébraeus, les chrétiens furent dans de grandes angoisses»; les décisions d'al-Mutawakkil avaient amené, à Bašra encore, la destruction de cinq églises. On sait aussi que des cimetières furent nivelés «pour que les tombeaux des chrétiens ne soient pas aussi hauts que ceux des musulmans».

La succession d'Abraham II s'avéra difficile. Cette fois encore, les laïcs chrétiens jouèrent un rôle déterminant. Deux premiers tours sont décidés par les médecins royaux : Boḥtīšō²⁹, toujours grand favori, Yūḥannā b. Māsawayh, déjà rencontré, et un nouveau venu, Ibn al-Ṭayfūrī. Ce dernier, Isrā'īl b. Zakarīya, était le médecin d'al-Faṭḥ b. Ḥāqān²⁹. Il appartenait à la lignée de médecins originaires de Kaškar³⁰, dont nous avons rencontré le chef sous al-Hādī, 'Abd Allāh b. al-Ṭayfūrī³¹.

Les deux élus des médecins étant morts coup sur coup avant d'être sacrés, un troisième tour vit les secrétaires pousser leur candidat. Ici agissent Ibrāhīm b. Nūḥ al-Anbārī et 'Uṭmān b. Sa'id. On ne sait rien de ce dernier, sauf ce qu'en dit Mārī, qu'il était préposé au Trésor³². Quant à Ibrāhīm, petit fils du premier Abū Nūḥ, compagnon et ami de

²⁹ FLÜGEL, dans édition *al-Fihrist*, VII, 3, p. 144, citant IAU et AL-QIṬI.

³⁰ Appelés al-Ṭayfūrī du nom de Ṭayfūr, un mawlā' de Ḥayzurān, al-Hādī et al-Rašīd.

³¹ Sur Isrā'īl : IAU, p. 225 ; TABARĪ, III, p. 1455, 1496 ; *Kāmil*, VII, p. 114 ; *Prairies*, VIII, p. 300-301... — Sur son père Zakarīya : IAU, p. 224-225.

³² Il ne faut pas le confondre avec son homonyme du début du siècle suivant, *Vizirat*, p. 742-743.

Timothée, il est connu comme secrétaire d'Ibrāhīm, fils d'al-Mahdī³³. Leur candidat mourut, lui aussi.

Pour le quatrième tour, qui fut le bon, les notables s'entendirent pour laisser la décision au secrétaire Ibrāhīm b. Nūh. Mais son choix ne plut pas au médecin Boḥtīšō°, qui avait un autre protégé. Le secrétaire et le médecin rivalisèrent d'influence auprès du calife pour faire triompher leur option: ce fut Boḥtīšō° qui l'emporta. Son candidat était Théodose³⁴, métropolitain de la ville des Boḥtīšō°, Gondisapor. Le calife approuva son élection, et «les chrétiens se réjouirent de la bienveillance du calife» (!)

Théodose était à peine sacré, l'an V d'al-Mutawakkil, que ses opposants, Ibrāhīm b. Nūh et son groupe, se mirent à le calomnier auprès du souverain et à accuser Boḥtīšō° de fraude à son propos. Les détracteurs furent si habiles qu'il amenèrent, non seulement l'emprisonnement du patriarche, un mois après son sacre, mais la disgrâce de Boḥtīšō°.

Adieu à Boḥtīšō°

Avant de voir disparaître un des plus grands favoris chrétiens des califes, jetons un dernier regard sur ce rejeton de la dynastie célèbre, Boḥtīšō°, fils de Gabriel, fils de Boḥtīšō°, fils de Georges, fils de Boḥtīšō°, l'Elamite, dont les noms des ascendants évoquent des règnes fastueux. Lui-même, Boḥtīšō°, depuis son retour auprès d'al-Mutawakkil, avait été tellement comblé par le calife en appareil, en honneurs, en abondance de possessions et de richesses, d'esclaves et de servantes, qu'il était devenu son «égal»³⁵. Il s'asseyait avec le calife à même le trône royal. Ils étaient si près l'un de l'autre qu'un jour, tout en bavardant, le calife continua à défaire machinalement jusqu'aux pieds la couture déchirée de sa robe de médecin en soie byzantine. La discussion portait sur les histoires de possédés. Si bien que, quand le calife lui demanda: «Et comment savez-vous qu'un possédé doit être enchaîné?». Boḥtīšō° n'hésita pas à répondre: «Quand il arrive au stade de défaire la couture de la robe d'un

³³ ĞAḤŠIYARI, *K. al-wuzarā'*, 312, 1-2.

³⁴ MARI, p. 78-80; SLIWA, p. 71-72; B.H., II, col. 192-194, 198; E.N., sa notice, ar. p. 72-73.

³⁵ B.H., *Chronogr.*, p. 143-144.

médecin». Al-Mutawakkil rit de cette répartie et fit apporter au favori une robe encore plus riche³⁶.

Alors à son apogée, le médecin se déplaçait, de sa maison au palais du calife, dans une voiture d'ébène. Il avait près d'un millier de personnes à son service.

Du coucher du soleil à minuit il se livrait à la débauche, dit Bar Hébraeus qui, lui-même jacobite, n'est jamais tendre pour les nestoriens. Il se considérait comme au-dessus des lois de l'Église et vivait avec deux femmes en même temps. L'une enfanta Gabriel, l'autre Jean, qui deviendra métropolitain de Mossoul.

À minuit, cependant, le médecin se levait et priait, entouré d'eunuques noirs. Après la prière, il s'asseyait sur sa couche et lisait l'évangile jusqu'au jour. On dit que, chaque nuit, il dépensait en chandelles de cire, en huile et parfums, la somme de 500 dinars. Au matin, il montait une bête, ou sa voiture d'ébène, et se rendait au service du calife.

Fut-ce par une punition de Dieu à cause de sa conduite, comme le suggère Bar Hébraeus, fut-ce à cause de ses fourberies dans l'affaire de l'élection patriarcale, comme le veut Mārī, fut-ce, comme le dit un poème de ʿArabī, cité par Ṭabarī, que, non content d'intriguer contre les «clients» (*al-mawālī*) et les «hommes libres», le médecin complota même contre les émirs, princes héritiers (*ashāb al-aqmār*), toujours est-il que le calife «se fâcha» une fois de plus, mais cette fois contre Boḥtīšōʿ. L'occasion fut peut-être un banquet que le médecin donna en l'honneur du calife, et qui rendit celui-ci jaloux? Boḥtīšōʿ avait fait préparer 5.000 tables. Sur chaque table étaient disposés un agneau rôti, deux coqs, deux jeunes tourterelles, trois coupes de faïence pour boire, un plat de douceurs, des pains de fine farine, des gâteaux, des parfums, et une grande quantité de neige, apportée des montagnes de Mossoul, pour rafraîchir les boissons, car on était en été.

Par la disgrâce du calife, tout lui fut enlevé. Même le bois, le charbon et le vin qui restaient dans sa maison furent achetés par un certain notable appelé Ḥusayn b. Muqallad pour 6.000 dinars; il les revendit pour 12.000. La vente de ses domaines rapporta au Trésor dix millions de dirham³⁷.

³⁶ Un autre exemple de sa familiarité avec le calife est l'histoire de son cadeau de *Nawrūz* (Nouvel An iranien): une cuiller sertie de rubis rouge dans une coupe de rubis jaune, que le médecin avait reçu de Danānīr, l'esclave favorite de Yaḥya le Barmécide, quand il avait accompagné son père Gabriel pour lui faire une saignée, *Table Talks, Islamic Culture*, IV (1930) p. 542-544; éd. ar. (Damas, 1930) p. 145.

³⁷ HAMADANI, *Takmila*, p. 62.

Réduit à la pauvreté, Boḥtīšō^c erra de pays en pays. Laisant deux fils et trois filles, il mourut en exil au Baḥrayn, en 256/870.

Nouvelle persécution (239/853)

Dans sa colère contre son médecin, dont il fit également emprisonner le protégé, le patriarche Théodose, al-Mutawakkil remit en vigueur les ordonnances de 235/850³⁸. Il fit détruire le couvent de Yazdepnah³⁹ et le donna en fief à Muḥammad b. Ġamīl, chef de la police, pour qu'il le reconstruise comme habitation. On déterra les os du patriarche Abraham II († 850) et on les jeta au fleuve, sur lequel, dit-on, on vit longtemps flotter comme une lampe. On expulsa de Sāmarrā' les prêtres et les diacres, pour qu'ils n'enterrent plus les chrétiens, ni leur célèbrent la messe, ni qu'on y proclame aux diptyques le nom du patriarche. On détruisit aussi plusieurs églises et couvents, dont le couvent de Mār Quriāqōs, où l'on célébrait les Rameaux, et le temple de Mār Yawnān d'al-Anbār, peut-être à Sāmarrā' (?), peut-être bâti par la famille al-Anbārī (?).

On appliqua à nouveau les règlements discriminatoires: les signes distinctifs, notamment la ceinture, l'interdiction de monter à cheval. On défendit aux chrétiens de paraître dans les *sūq* le vendredi, et à leurs enfants d'étudier dans les écoles des musulmans⁴⁰. On veilla à ce que leurs maisons n'aient pas d'ouverture sur une mosquée, on prescrivit qu'ils clouent sur leurs portes une image en bois du démon, etc.⁴¹. Et Mārī conclue: «Alors commencèrent pour les chrétiens les tribulations de tous côtés, comme punition de Dieu, et l'envie put se donner libre cours à leur endroit»; tout cela «parceque [le calife] avait changé d'attitude envers Boḥtīšō^c»⁴².

³⁸ TABARI, III, p. 1419; *Kāmīl*, VI, p. 71.

³⁹ A Dūr Qunna ou à Hīra? Sur le Tigre ou sur l'Euphrate?, *A.C.*, III, p. 219.

⁴⁰ SOMOGYI, *Cit.*, p. 73, relève dans le *Muntaẓam* que l'instruction doit être donnée en syriaque ou en hébreu aux enfants chrétiens et juifs (en 240/854). Ceci, bien sûr, pour ne pas leur fournir des armes pour la controverse contre l'Islam.

⁴¹ QALQASANDI, I, p. 415, tr. FATTAL, *Cit.*, p. 101-102. — I. GOLDZIEHER, *Zur Literatur*, p. 674-675, donne des exemples parallèles d'interdictions de construire de nouveaux temples.

⁴² Alors que les sources chrétiennes (leur ajouter ici EUTYCHIUS, *Annales*, *CSCO*, 51, p. 63) lient la persécution à la disgrâce de Boḥtīšō^c, TABARI, III, p. 1437 et *Kāmīl* VII, p. 85 remettent cette dernière à 244/858? La longue détention du patriarche ne s'explique qu'après la chute de Boḥtīšō^c, dont il était la création.

Ce fut probablement au cours de cette seconde persécution que l'on enregistra le plus de défections parmi les rangs chrétiens. De cette époque date le passage à l'Islam de secrétaires nestoriens dont plusieurs parviendront au vizirat : 'Īsā b. Farruḥānšāh, Aḥmad b. Isra'īl al-Anbārī, et les frères Banū Maḥlad, de Dūr Qunnā⁴³.

L'offensive psychologique

Pour assurer le succès⁴⁴ de sa campagne en faveur de l'orthodoxie sunnite, il ne suffisait pas au calife de flatter les 'ulamā' en abaissant les chrétiens, il fallait encore combattre, chez le peuple musulman lui-même, sa sympathie à l'égard des chrétiens. «Le peuple préfère les chrétiens aux mazdéens et aux juifs, il a pour eux moins de haine et il est plus disposé à leur accorder son amitié». La masse musulmane (*al-'amma*) souffrait d'un complexe d'infériorité en face des chrétiens: «elle prête aux Byzantins toutes les sciences et le génie que les beaux esprits ont trouvés dans les traductions des ouvrages des Grecs; le peuple est impressionné par les hautes fonctions des chrétiens, le peuple reconnaît la grande richesse des chrétiens». Cette analyse si pertinente dans son mépris est le fait d'un polygraphe, prosateur brillant et versatile, appelé al-Ġāḥiẓ, que Ch. Pellat considère comme l'éminence grise, ou tout au moins le conseiller officieux d'al-Mutawakkil⁴⁵, «chargé d'annoncer, de publier ou d'expliquer les décisions gouvernementales, de vulgariser les idées religieuses du moment, de défendre la dynastie, l'Islam et les Arabes»⁴⁶.

On peut déjà remarquer qu'al-Ġāḥiẓ ne servait la propagande officielle que chaque fois que le mu'tazilisme qu'il professait n'était pas en cause⁴⁷. On peut peut-être aller plus loin et se demander si l'écrivain ne se joua pas de ses protecteurs, qui le payaient pour sa propagande? Bel esprit dilettante, plus orgueilleux que fanatique, aurait-il été, comme l'en accuse Ibn Quṭayba⁴⁸, «un des plus grands menteurs de l'Islam»? Signe de sa «duplicité», ce «libéral large d'esprit devient soudainement

⁴³ MASSIGNON, *Scribes nestoriens*, p. 251. — Après 291, le chef des Banī Maḥlad, 'Alī b. 'Īsā, rougira de ses ascendances chrétiennes, *Ibid.* p. 254.

⁴⁴ ĠABR, p. 25.

⁴⁵ *E.I.*² II, s.v. *Djāḥiẓ* p. 396.

⁴⁶ PELLAT, *Ġāḥiẓ à Bagdad*, p. 54.

⁴⁷ *Ibid.* p. 57.

⁴⁸ *Ta'wīl*, § 72, G. LECOMTE, *Le traité des divergences*, p. 65-67.

l'exposant du code šāfi'ite, pour gagner la faveur d'al-Mutawakkil, qui fut le premier calife à l'adopter»⁴⁹. Ce serait même volontairement qu'il aurait exagéré les termes de sa *Riposte aux chrétiens*. Comme le lui reproche Ibn Qutaïba: «Il écrit un livre pour citer les arguments des chrétiens contre les musulmans, mais s'il en vient à les réfuter il le fait en termes si exagérés qu'on dirait qu'il ne vise qu'à attirer leur attention sur ce qu'ils ignorent, et à plonger dans le doute les musulmans tièdes»⁵⁰.

On le voit, ce serait une re-lecture de l'œuvre du Ġāhiz qui s'imposerait sous cet angle, avec, bien sûr, la distinction des œuvres authentiques de celles qui furent attribuées à l'auteur. Il faudrait ici apporter dans le diagnostic une extrême prudence et tenir compte de l'avertissement de Ch. Pellat⁵¹: «La tendance qui consiste à voir en [Ġāhiz] un virtuose capable de soutenir avec le même brio la thèse et l'antithèse conduit les critiques et les historiens de la littérature à une fausse appréciation de son talent et à l'acceptation sans examen de titres antithétiques». C'est ainsi que l'écrivain serait l'auteur, en même temps, d'un *Blâme des mœurs des secrétaires*, et d'un *Éloge des secrétaires*. Or, dans le cas précis, Ch. Pellat a bien montré que le premier texte est une «falsification partielle», une compilation postérieure au Ġāhiz. Le second ouvrage est présumé perdu.

Telle qu'elle se présente, c'est à détruire les préjugés favorables aux chrétiens que s'attaque la *Riposte aux chrétiens*, qui est d'ailleurs plus une contre-attaque qu'une réfutation, car, à la différence de presque tous les pamphlets musulmans de controverse, elle ne s'en prend pas au christianisme, à ses croyances, mais, d'une façon très originale, aux chrétiens, qu'il s'agit de démythiser⁵², pour neutraliser l'action dissolvante de ces chrétiens, philosophes, médecins, secrétaires, astronomes, qui ont fait

⁴⁹ FINKEL, *A risala*, p. 321. — Comparer avec les déclarations (et les silences) du Ġāhiz dans *Les nations civilisées...* N'inclut-il pas aussi l'Islam quand il écrit en conclusion: «Il est donc certain que la religion des hommes est choisie par imitation, et non par raisonnement, et l'imitation ne conduit pas plus vite à la vérité qu'à l'erreur», *Cit.* p. 88.

⁵⁰ *Ta'wil*, *Ibid.*, également cité par HAĠIRI, p. 363-365.

⁵¹ PELLAT, *Une charge*, p. 29-30.

⁵² *Al-radd 'ala 'l-Našāra*, tr. fr. L.S. ALLOUCHE, dans *Hesperis*, 26 (1939) p. 123-155, ou *JAOS*, 47 (1927) p. 311-334; ANTOINE TOHMÉ, *Intérêt pour l'histoire sociale de la «Réfutation des chrétiens»*, mémoire dactylographié, Beyrouth, 1977; la méthode suivie dans cette étude est indiquée par le regretté M. ALLARD, *Histoire de la pensée arabe et sociologie, (analyse de la «Lettre sur les secrétaires»)*, dans *Etudes philosophiques offertes au Dr. I. Madkour*, Le Caire, 1974, p. 121-130; analyse détaillée par G.C. ANAWATI, dans *Polémique, apologie et dialogue islamo-chrétien*, dans *Euntes docete* (U. Pontif. Urbaniana), 22 (1969), p. 396-399. Traduction partielle et introduction dans FINKEL, *A risala*, p. 322-334; extraits dans *Al-Turk*, p. 205-210.

parvenir les livres dangereux des sectes aux riches, aux badins et aux libertins «qui, sans cela, n'auraient connu que le Livre de Dieu et la *Sunna*»⁵³. Même si cette dernière phrase peut être lue avec le ton faussement compassé d'un tartuffe, elle exprime bien le sentiment de la réaction sunnite d'al-Mutawakkil, qui souligne plutôt le côté négatif des traductions, c'est à dire l'apport étranger à l'Islam qu'elles ont charrié, renforçant les courants de la *šū'ūbiya* et de la *zandaqa*.

En fait, ce ne fut pas seulement dans sa *Riposte aux chrétiens* qu'al-Ĝāḥiẓ appuya les efforts du calife. Dans le *Livre des avars*⁵⁴ il attaque les médecins chrétiens par l'ironie, caricaturant le pauvre médecin musulman Asad b. Ĝānī, qui n'arrive pas à se faire accepter par les gens, justement parce qu'il est musulman, parcequ'il s'appelle Asad au lieu de Šalība, Gabriel ou Birā, que sa *kunya* est Abū 'l-Hārīṭ au lieu de Abū 'Īsā, Abū Ibrāhīm, et que sa prononciation est arabe au lieu d'être celle des gens de Gondisapor.

Quant aux secrétaires, al-Ĝāḥiẓ (ou plutôt un compilateur un peu plus tardif, certainement avant 869) ne distingue pas parmi eux entre chrétiens et musulmans (en fait, ceux qu'il cite nommément sont presque tous musulmans), il blâme en bloc tous les tenants d'une profession qu'il considère comme indigne: Si c'eut été un privilège, l'Envoyé de Dieu n'en eut pas été privé! (admirons le sophisme!). Métier détestable, de subordonnés, de gens serviles! Le premier apostat de l'Islam fut justement le secrétaire de l'Envoyé de Dieu, et la condition de secrétaire «est celle des esclaves; et encore, parmi eux, le secrétaire occupe le rang des idiots. Et malgré cela, il se place lui-même au faite de la vantardise, au sommet de la vanité, sur la mer gonflée de l'orgueil et de la suffisance». Les secrétaires inspirent aux gens une crainte révérentielle, et cependant, indépendamment des mœurs blâmables de beaucoup parmi eux, ils ont tous les défauts. L'auteur souligne surtout leur manque de solidarité entre eux, leur égoïsme: «ils rabaisent leurs semblables et diminuent leurs confrères». Nous ne constatons que trop souvent la chose entre secrétaires chrétiens.

⁵³ *Al-radd*, p. 8.

⁵⁴ *K. al-buḥalā'*, éd. ṬAḤA AL-HAGIRI, Le Caire, 1963, p. 102. — On peut remarquer que le Ĝāḥiẓ était mal renseigné sur les chrétiens (ou de mauvaise foi?) quand il écrit: «Ils jugent que celui qui aide les musulmans contre les Byzantins doit être tué, et si c'est une personne sage, on lui crève les yeux», *K. al-Hayawān*, IV, p. 28; peut-être avait-il également un peu de mépris pour les «Nabaṭ» puisque, lui qui pourtant n'était guère beau, leur trouvait (comme aux Maghrébins) un faciès simiesque, PELLAT, *Milieu basrien*, p. 22, citant *K. al-Hayawān*, IV, p. 24.

En même temps qu'il chargeait al-Ġāḥiẓ de préparer sa *Riposte*, le calife s'adressait, pour un ouvrage d'apologétique plus classique, à un chrétien converti à l'Islam depuis le temps d'al-Mu'taṣim, le secrétaire médecin, ancien scribe de Mazyār, 'Alī b. Sahl al-Ṭabarī⁵⁵. Dans son ouvrage, *Le livre de la religion et de l'empire*, celui-ci rappella aux chrétiens à quelle condition ils avaient été réduits en devenant membres d'un culte «protégé»^{55a}. Il écrivit aussi une *Réfutation des chrétiens*, seulement en partie conservée.

De la même époque encore date un *pamphlet anonyme* publié par D. Sourdel, qui ajoute des arguments assez rarement cités en apologétique musulmane: les chrétiens n'observent pas les préceptes évangéliques^{55b} (pardon des offenses, renoncement aux biens de ce monde, etc.), ils manquent de discrétion dans la célébration des offices: «Il n'est pas de communauté sur terre qui élève la voix dans ses prières, ni ne crie plus fort que vous...»⁵⁶.

Si l'on remarque qui fut l'intermédiaire entre al-Ġāḥiẓ et le calife pour

⁵⁵ Dans son compendium de médecine, *Firdaws al-Ḥikma (Paradise of Wisdom)*, éd. M. Z. SIDDIQI, *Gibb Memorial*, 1928, p. 1, il mentionné qu'il est d'une famille de secrétaires de Merw. Son père avait déjà préféré la médecine et mérité le titre de «Rabban» [note maître]. Dans *The Book of Religion and Empire*, p. 146, 152, il écrit que son oncle, Abū Zakkār Yaḥya b. Nu'mān, «connu dans les régions du 'Irāq et du Ḥurāsān», avait composé un livre d'apologétique chrétienne: *Réponse aux adhérents des religions*.

^{55a} Réf. dans *Islamochristiana*, I, p. 144 (n° 11. 10); III, p. 256. — Voir également G. LECOMTE, *Les citations de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament dans l'œuvre d'Ibn Qutayba*, dans *Arabica*, V (1958), p. 34-46. — En plus de l'adhésion à la vraie foi de l'Islam, l'auteur (*Book of Religion*, p. 155) fait miroiter les avantages matériels de la conversion: «échanger leur état d'abaissement et leur pacte de protection par le moyen du tribut... à la main, dans une condition humble... pour la gloire de la dignité et de la liberté». Ceci est un point qui «constitue un bel argument à méditer pour les infidèles». Faut-il relever l'aveu: les chrétiens n'ont ni «gloire», ni «dignité», ni «liberté». Ils sont dans un état d'«abaissement». Ḥunayn b. Isḥāq dira à peu près la même chose plus tard.

^{55b} Le thème de la non-application de la loi du Christ par les chrétiens était dans l'air à l'époque. Nous le voyons discuté avec une délégation «grecque» en 851, donc pendant la vacance patriarcale syriaque orientale. Cf. J. RUPP, *Dialogue islamo-chrétien près de Bagdad au temps de saint Cyrille*, dans *L'Osservatore Romano*, éd. hebdomadaire, 19 septembre 1978, p. 11; adaptation arabe dans *Bayn al-Nahrayn*, VI (1978), n° 24, p. 412-415. Le témoignage sur la rencontre (avec al-Mutawakkil lui-même?) est tiré du Ch. 6 de la *Vie de Constantin (Cyrille)* attribuée à Clément dit d'Okhrida. La réunion aurait répondu à une «demande d'éclaircissements théologiques» (?) par les «descendants d'Agar». Les participants du côté byzantin auraient été Photius en personne et le futur saint Cyrille (frère de saint Méthode), alors âgé de 24 ans.

⁵⁶ Comparer avec les critiques des Jacobites contre le chant des Melkites, d'après Denys b. Ṣalībī, *Rūm à l'est de l'Euphrate*, p. 411-412.

la présentation à ce dernier de la *Riposte aux chrétiens*⁵⁷, on peut se demander quel fut le rôle du favori al-Faṭḥ b. Ḥāqān⁵⁸ et de ses parents les Banū Ḥāqān dans toute la «réaction sunnite». L'influence des Turcs sur les califes, surtout depuis al-Mu'taṣim, se limita-t-elle au simple poids de leurs armes? N'y eut-il pas aussi une influence intellectuelle⁵⁹? Le triomphe du sunnisme (leur sunnisme) ne serait-il pas leur triomphe? Et ne faudrait-il pas y voir une réaction *turque* à la *šū'ūbiya* à prépondérance *iranienne*, comme Sāmarrā' turque essayait de supplanter Bagdad iranienne? On pourrait rêver à ce que serait devenu (ou resté) un Islam purement arabe, qui n'aurait pas subi ces influences. Dans le cas présent, le rôle de la famille des Banī Ḥāqān n'a pas encore été suffisamment étudié sous cet angle pour qu'on puisse se prononcer⁶⁰.

Il est vrai que Mu'taṣim avait quitté Bagdad, en 835-836, pour des raisons politiques, notamment la rivalité entre la soldatesque turque venue de Transoxiane et la bourgeoisie arabe de Bagdad, soutenue par les troupes du Ḥurāsān. Mais l'Islam ne pouvait pas quitter impunément le creuset où l'amalgamé qu'il représentait désormais s'était formé. Et comme aux venelles tortueuses et étroites (si poétiques!) de Bagdad avaient succédé les larges avenues tracées au cordeau, si sèches, de la froide et colossale Sāmarrā'⁶¹, de même l'Islam de Mutawakkil devait annoncer la réforme (également turque) des Salgūkides, deux siècles plus tard.

L'Islam arabe, qui avait échappé à la byzantinisation en quittant

⁵⁷ Lettre citée par Abū Ḥayyān al-Tawḥīdī, reproduite dans *Iršād* de YAQUT, VI, p. 69. Trad. FINKEL dans *JAOS*, 47 (1927) *cit.*; également citée par Ch. PELLAT, *Ġāḥiz à Bagdad*, p. 57-58.

⁵⁸ *E.I.*², II, p. 857, par O. PINTO. — Dans KITAPCHI, p. 185-298: al-Ġāḥiz et les Turcs, dont (p. 199-211): al-Ġāḥiz et al-Faṭḥ. Sur ce dernier, voir spécialement p. 288-298. — *Ibid.* p. 151-170: la période turque de l'Etat abbasside (jusqu'à al-Muhtadī). On pourrait discuter telle ou telle identification du chapitre: les mères turques des califes, p. 171-180. L'auteur ne s'est pas posé la question de l'influence religieuse des Turcs. Il n'a peut-être pas non plus distingué ce que la louange des Turcs pouvait avoir d'exagéré dans la bouche d'un flagorneur stipendié comme l'est, dans le cas, al-Ġāḥiz. Ne pourrait-on pas dire de cet opuscule ce que dit Ch. PELLAT (*Les nations civilisées*, p. 67) de celui sur les titres de gloire des noirs, que c'est «un simple exercice, bien à sa manière».

⁵⁹ M. ARKOUN rejoint mon soupçon quand il écrit dans *Miskawayh*, p. 163 et n. 5: «On ne peut s'empêcher d'établir une corrélation entre l'entrée en scène des Turcs et le début du *taqlid*».

⁶⁰ JULIUS GERMANUS, dans *The Role of the Turks in Islam*, ne s'est pas non plus posé la question d'une influence religieuse possible des Turcs de Sāmarrā'.

⁶¹ De même que Madīnat al-Salām était devenue Bagdad, ici aussi c'est un des noms anciens du site qui a prévalu, un nom qui n'est pas non plus un nom arabe, même si l'on a essayé de l'idéaliser en l'interprétant: *Surra man ra'a*, Qui l'a vue s'est réjoui!

Damas, avait retrouvé la Grèce par les traductions de Bayt al-Ḥikma. Ebranlé par la philosophie, il va désormais osciller entre deux masses, qu'il ne réussira jamais à intégrer complètement, les Iraniens et les Turcs.

Où l'on retrouve Théodose

Le patriarche Théodose resta emprisonné pendant trois ans et demi, d'abord à Bagdad, puis à Sāmarrā'. Un jour, on le fit comparaître devant le calife, car son cas s'était aggravé, et peut-être méritait-il la mort. Voici l'histoire: Il y avait à Sāmarrā' un médecin nestorien du nom de Sargīs. Ayant eu un différend avec d'autres médecins de sa communauté, il la quitta pour se joindre aux «Ariens»⁶². Selon le scénario habituel, le transfuge s'attaqua à ses anciens coreligionnaires, notamment au catholico, l'accusant d'entretenir une correspondance avec le roi des Rūm, de prier pour lui, de lui faire parvenir des renseignements sur le royaume des Arabes, etc. Al-Mutawakkil fit extraire Théodose de sa prison et l'interrogea. Devant les dénégations du prélat, le calife voulut lui faire jurer qu'il disait la vérité. Le patriarche refusa, disant fièrement: «Les chefs religieux ne jurent pas!». Quand même impressionné, al-Mutawakkil ne donna pas suite à l'accusation, et fit réintégrer le patriarche dans son cachot.

Pendant ces années sombres, les chrétiens eurent parfois à subir plus que les vexations et les tracasseries des mesures discriminatoires. En 241/855, les chrétiens de Ḥimṣ, ayant soutenu une révolte locale, eurent droit à un surcroît de raffinement lors de la répression; des églises furent détruites⁶³.

A Bagdad, en 242/février 857, un parfumeur, ancien chrétien devenu musulman, revint au christianisme. Selon la loi concernant les renégats, il fut décapité et on brûla son corps devant la Porte du Peuple du palais califal⁶⁴.

⁶² C'est la seule mention des Ariens à Bagdad. Le nom est bien attesté dans Mārī et dans Bar Hébraeus.

⁶³ TABARI, III, p. 1422-1424. — Y eut-il, à cette époque, à Bagdad, des abjurations en masse? Parmi les «traditions, de caractère quelque peu légendaire» (H. LAOUST, dans *E.I.*², p. 281, s.v. *Aḥmad b. Ḥanbal*), qui entourent le récit de la mort du šayḥ Ibn Ḥanbal, en rabī I 241/juillet 855, Ibn Ḥallikān (éd. Beyrouth, I, p. 65) note que, le jour même, «20.000 chrétiens, juifs et magés devinrent musulmans». Un des manuscrits dit même 60.000.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 1434; au lieu de «parfumeur», ou «apothicaire», on peut lire 'Aṭārid (?), qui serait un nom propre?

La délivrance après l'angoisse

En septembre 243/857, le nouveau médecin favori d'al-Mutawakkil, Yūḥannā b. Māsawayh⁶⁵, mourut. Le calife donna l'ordre qu'on lui fit un bel enterrement. On lui rappela alors (l'avait-il oublié?) que tous les ministres du culte chrétiens avaient été chassés de Sāmarrā'. Immédiatement, le fantasque calife fit volte-face: le patriarche serait libéré, les prêtres et šammās pourraient rentrer en ville, et même y rester. La crise était passée.

Après les funérailles magnifiques, les secrétaires et les médecins du calife (car il y en avait encore!)⁶⁶, demandèrent la permission pour le catholicos de regagner sa résidence de Bagdad. Le prince donna ses ordres en conséquence au gouverneur de Bagdad, qui fournit une escorte d'honneur.

Un autre épisode allait encore fixer al-Mutawakkil dans ses [nouveaux] bons sentiments vis-à-vis des chrétiens.

Quand il vint à Damas, en 243/mars 858⁶⁷, quelqu'un prépara en son honneur une réception vraiment royale. Le souverain demanda à son secrétaire particulier, al-Fatḥ b. Ḥāqān, le nom de l'organisateur. C'était Sargīs, métropolite syriaque oriental de Nisibe, qui se trouvait dans la ville. Le calife le manda, lui donna sur le champ 10.000 dirham et s'enquit du moyen de le récompenser encore plus: ne pouvait-on pas enlever Théodose et faire Serge catholicos? Al-Fatḥ représenta au prince que cela ne se faisait pas chez les chrétiens⁶⁸. Résigné, al-Mutawakkil demanda qu'on le prévienne quand Théodose mourrait.

En attendant, «la condition des chrétiens s'améliora», et, à Nisibe, les grands venaient rendre visite au métropolite aimé du calife. Théodose ne fit pas attendre Serge trop longtemps, il mourut en 244/6 novembre 858. Sur les cinq ans et trois mois qu'avait duré son patriarcat, il en avait passé trois et demi en prison.

Vers cette époque, ce fut le tour de la communauté jacobite de connaître la division. Le primat de Takrīt, Basile II, eut un différend avec

⁶⁵ IAU, p. 246-255.

⁶⁶ C'est toujours une simplification que de dire (comme AL-IBSĪHI, dans *al-Mustaṭraf*, I, p. 354): al-Mutawakkil «tint à distance les Juifs et les chrétiens, ne leur donna aucun emploi, les traita avec dédain»...

⁶⁷ TABARI, III, p. 1435. — Si la date est exacte, Sargīs ne peut pas, comme le dit Māri, avoir «travaillé à la libération de Théodose», qui était déjà sorti de prison.

⁶⁸ Ceci confirme encore que Théodose était sorti de prison, sinon le calife aurait facilement décidé de le déposer.

son patriarche, Jean V. Comme, selon la meilleure (ou la pire) tradition, les deux prélats s'accusaient mutuellement, le cas fut porté devant al-Mutawakkil. Le patriarche obtint un jugement favorable. Basile fut remplacé par Melchisedech⁶⁹.

Serge I^{er}

X L'élection canonique de Serge prit quand même du temps, malgré l'ordre du calife de le nommer. Certains prélats soulevèrent l'ancienne querelle: le métropolitain de Nisibe peut-il devenir catholicos? Ne l'avait-on pas interdit parce que Bar Şawma, métropolitain de Nisibe, avait été la cause du meurtre du catholicos Bāwoī, parce que Jean de Dāsen, métropolitain de Nisibe, avait renversé le catholicos Ḥnānīšō... Quoi qu'il en soit de la base juridique de ce veto⁷⁰, l'ordre réitéré du calife força les Pères à passer outre; Serge fut sacré en 246/21 juillet 860.

Depuis quelques mois, al-Mutawakkil avait commencé à construire son palais al-Ġa'fari, sur l'emplacement d'al-Maḥūza, et sa nouvelle Sāmarrā', al-Mutawakkiliya, au nord de la ville principale⁷¹, comme pour s'éloigner encore un peu plus de Bagdad.

A ce moment émerge, parmi les chrétiens, celui à qui le calife confia les dépenses de construction du nouveau palais, Dulayl b. Ya'qūb, secrétaire du chef ture Buġa le Jeune, dit al-Şarābī (l'échanson)⁷². Remarquons également au passage, dans l'entourage de l'émir turc, son médecin, Ibn Sarġawayh⁷³.

Ḥunayn Ibn Işāq

C'est à cette époque que l'on trouve la réponse de Ḥunayn b. Işāq

⁶⁹ M.S., III, p. 124; B.H., II, col. 195.

⁷⁰ *Nisibe*, p. 84.

⁷¹ *A.C.*, III, p. 115, avec références.

⁷² *E.I.*², I, p. 1327, par D. SOURDEL. — Sur Dulayl: TABARI, III, p. 1183-1184, 1438, 1513, 1536, 1540, 1541, 1659, et *Vizirat*, p. 256, 304, 322 n. 4.

⁷³ TABARI, III, p. 1536. — En 238/852 Buġā' avait envoyé au peuple d'Arménie le chrétien Abū 'l-'Abbās al-Wāriṭī, *Kamil*, VII, p. 67.

(810-873)⁷⁴ au musulman Yaḥya b. al-Munağğim. Ce dernier voulait «prodiguer le bon conseil... tant qu'il pouvait» à Ḥunayn, de devenir musulman. A la suite de plusieurs rencontres, notamment chez Abū 'l-Ḥasan al-Barmakī, Ibn al-Munağğim écrivit une *Démonstration*⁷⁵ que lui-même considérait comme évidente, basée (du moins le croyait-il) sur la «rationalité de la raison» que les chrétiens eux-mêmes avaient introduite dans le monde musulman en y traduisant les œuvres d'Aristote⁷⁶. Le melkite Quṣṭa b. Lūqā, à qui il avait également envoyé son texte, le loue pour cette initiative: «Je reconnais, écrit-il, que tu as visé une voie et recherché un sentier que, avant toi, n'a parcouru personne de ceux qui ont traité de cette discipline dont tu traites. Il y a eu, certes, dans l'entourage du Commandeur des Croyants... un groupe de théologiens, savants en logique... mais d'aucun il ne nous est rapporté qu'il ait visé à démontrer la vérité de sa religion par une démonstration géométrique...». Cependant Quṣṭa trouve le vice de forme de cette construction, et la démonte patiemment.

Quant à Ḥunayn, sa brève réponse laisse percer son énervement devant l'insistance⁷⁷ de son ami musulman à essayer de le convaincre de la vérité de l'islam. Il n'hésite pas (ce qui se fait rarement en scolastique) à nier la majeure⁷⁸: «Je n'ai jamais reconnu que le Livre (le Coran) que ton Contribule (Muḥammad) a apporté soit véridique». Fort de son amitié et de sa situation sociale, il n'a pas peur de dresser une liste de six raisons qui peuvent mener à «l'acceptation du faux», c'est-à-dire, en fait, à la conversion à l'islam:

⁷⁴ L'interlocuteur ne peut être Yaḥya b. al-Munağğim, qui était né vers 241/855 (ZIRIKLI, IX, p. 195-196). — Dossier dans *Islamo-christiana*, I, n° 12. 12, p. 138; n° 11.17, p. 145; n° 12. 20, p. 160; n° 12. 18, p. 159; n° 12. 19, p. 159-160; II, n° 11. 17, p. 191.

⁷⁵ Faut-il souligner qu'il ne peut avoir de dialogue vrai tant que chacun des interlocuteurs veut *prouver* (Ibn al-Munağğim appelle son livre: la *preuve*, *al-burhān*) que l'autre a tort et que lui-même est dans la *vérité* (ce mot revient sans cesse sous sa plume). Ḥunayn laisse percer son impatience en n'hésitant pas à employer plusieurs fois à son tour le mot «*faux*». Quant à Quṣṭa, il se maintient volontairement au plan de la discussion logique; il laisse quand même échapper ces mots: «Tu sais pourtant l'impossibilité qu'il y a de parler de choses des religions, et combien cela me pèse».

⁷⁶ P. NWIYA, *Actualité du concept de religion chez Ḥunayn ibn Ishaq*, dans *Arabica*, XXI (1974) p. 313-317, et *Un dialogue islamo-chrétien au IX^e siècle*, dans *Axes*, IX, 5, (1977) p. 7-22. — Le *Burhān* et les deux réponses doivent faire l'objet d'une publication de la collection *Recherches* (Beyrouth).

⁷⁷ Voir dans le texte d'Ibn al-Munağğim la répétition du mot «bon conseil».

⁷⁸ Sur le «système cognitif islamique», comparer avec M. ARKOUN, *Pour un remembrement de la conscience islamique*.

- la contrainte: «que celui qui parle contraigne son interlocuteur à accepter ce qu'il dit, contre sa volonté et son choix»,
- la gêne: «que quelqu'un se trouve dans la gêne extrême et le malheur. Ne pouvant les supporter, il passe à quelque chose dont il espère plus de commodité et de bien être»,
- la gloire: «qu'il préfère la gloire à l'avilissement, l'honneur à l'abaissement, la puissance à la faiblesse. Aussi abandonne-t-il sa religion pour une autre»,
- l'égarement: «que celui qui parle soit perfide, rusé dans sa parole, faisant passer pour vrai ce qui est faux; de sorte qu'il égare celui à qui s'adresse son appel»,
- l'ignorance: «qu'il soit parmi un peuple très ignorant. Il trouve une aide dans leur ignorance et leur manque de culture»,
- la parenté: «qu'il y ait entre celui qui a un message et un autre un lien de parenté naturelle. Ne voulant pas rompre ce lien entre eux, l'un consent à suivre la religion de l'autre»⁷⁹.

On peut, bien sûr, admirer la liberté dont se prévaut Ḥunayn vis-à-vis d'un membre de la «tribu» dominante, et, du coup, souligner la «tolérance» de ce dernier, bien que cependant Ḥunayn craigne d'être «prolix et blessant, ce qui provoquerait la colère», mais on sent la lassitude d'un esprit supérieur qui voit le christianisme s'effondrer autour de lui pour toutes les raisons qu'il a mentionnées. Aussi est-ce avec une ironie amère qu'il termine son épître à Ibn al-Munağğim: «Grâce à ta noblesse et ta générosité, je ne doute pas que, par ce que j'ai évoqué brièvement, se manifesterà à toi le vrai côté des choses et leur évidence, que la conviction te guidera et te détournera de toute fatigue et de toute recherche, et que tu reconnaîtras le vrai but de celui qui conseille son ami par la voix de la raison et en connaissance de cause». Sans espérer que son interlocuteur, Ibn al-Munağğim, se convertisse au christianisme (le «vrai»), au moins Ḥunayn essaie-t-il de le convaincre de cesser de l'importuner pour que lui-même se convertisse à l'islam.

⁷⁹ Ce dernier point est vrai des femmes, qui, tôt ou tard, suivaient leurs proches dans l'islam. — Si l'on pratique «l'imagination du contretex-te», on peut décrire la condition des chrétiens dès cette époque: contrainte, gêne, avilissement, abaissement, faiblesse, ignorance, victime des ruses, soumis à la contagion... Ceci ne devrait-il pas mettre un bémol à la remarque du P. Nwiya (*Un dialogue*, p. 8): «Ce quelque chose qui a pu advenir à la grande époque de l'Empire abbasside, comme un moment exceptionnel qui ne se renouvellera plus pour longtemps, c'est que chrétiens et musulmans ont pu s'entretenir de leur religion dans le langage de la raison» (?).

Cependant, à l'intérieur même de sa communauté, le médecin chrétien avait des difficultés; sans savoir à quelle date il faut la placer, on cite l'histoire qui opposa Ḥunayn à Boḥtīšō^e ou à Isrā'il al-Ṭayfūrī⁸⁰. Le premier ayant manifesté des sentiments iconoclastes, peut-être ramassés lors de son séjour dans l'empire byzantin⁸¹, fut accusé par les seconds au calife (quand on le nomme, c'est al-Mutawakkil), lequel laissa au catholicos le soin de décider d'une peine. On a identifié ce catholicos comme étant Théodose, et avancé pour l'incident la date de 240/854; à cette date Théodose était en prison.

Je serais plutôt d'accord avec Šlīwa et Bar Hébraeus, qui placent l'affaire sous le patriarche Serge (860-872). Si l'histoire doit encore se passer sous al-Mutawakkil, elle se situerait durant la dernière année de celui-ci (860/861) et l'accusateur serait plutôt Isrā'il al-Ṭayfūrī.

Quant à l'épilogue que lui donne Bar Hébraeus, à savoir qu'après son excommunication Ḥunayn «déchira sa ceinture», cela ne peut avoir qu'un seul sens: il serait devenu musulman⁸². Notons cependant que les autres auteurs, même musulmans, ne signalent pas le fait. Ḥunayn meurt, chrétien, en 260/873.

Les chrétiens et l'assassinat d'al-Mutawakkil

Quand «Dieu eut pitié d'eux et envoya des soldats qui tuèrent le calife dans son lit, libérant les croyants de sa méchanceté»⁸³, les chrétiens ne jouèrent qu'un rôle secondaire dans l'affaire.

D'abord, une femme turque eut vent du complot et voulut faire prévenir al-Mutawakkil. La lettre, destinée au confident, al-Faṭḥ b. Ḥāqān, arriva d'abord aux mains de son secrétaire, Abū Nūḥ 'Īsā, fils d'Ibrāhīm, fils de Nūḥ, fils d'Abū Nūḥ al-Anbārī⁸⁴. Celui-ci prévint son

⁸⁰ Dossier de YUSIF ḤABBI, *Ḥunayn ibn Ishaq* (en arabe), *Ephrem-Hunayn Festival*, Bagdad, 1974, p. 317-319.

⁸¹ Sur *Le culte des saintes images dans l'Église syriaque orientale*, v. E. K. DELLY, dans *Orient Syrien*, I (1956) p. 291-296, et J. DAUVILLIER, *Ibid.* p. 297-304.

⁸² ZAYYAT, *Signes distinctifs*, p. 45-47.

⁸³ ŠLIWA, p. 71.

⁸⁴ TABARI, III, p. 1462. — Ce secrétaire était devenu musulman sous le règne même d'al-Mutawakkil. Son apostasie causa le scandale du médecin Yūḥannā b. Māsawayḥ qui, trouvant des moines dans son antichambre, leur cria: «Allez vous en et embrassez l'Islam, car le Messie vient de se faire musulman entre les mains d'al-Mutawakkil», IAU, (éd. Beyrouth) p. 250. — Dans la même veine, on raconte l'anecdote du même praticien avec un prêtre qui se plaignait de maux d'estomac et disait avoir utilisé tous les médicaments

maître qui, d'accord avec le secrétaire, décida que la dénonciation n'était pas sérieuse et que ce n'était pas la peine d'en parler au calife. En fait, al-Faṭḥ sera tué avec le souverain⁸⁵.

Dans les derniers jours du calife, on voit encore auprès de lui ses deux médecins chrétiens, Ibn al-Abraš⁸⁶ et Isrā'īl b. Zakariya al-Ṭayfūrī⁸⁷. Leur respect obséquieux est loin des familiarités d'un Boḥtīšō⁸⁸ : ils approuvent un plat qui fait plaisir au calife.

Al-Mutawakkil fut assassiné, par son fils al-Muntaşir et d'autres conjurés, le 11 décembre 861⁸⁸. Il avait régné près de quinze ans.

11 — AL-MUNTAŞIR (247-248/861-862)

Abū Ğa'far Muḥammad al-Muntaşir billāh avait vingt cinq ans quand, avec l'aide d'officiers turcs, il assassina son père, le 11 décembre 861, et lui succéda. Le patriarche syriaque oriental Serge siégeait depuis juillet 860. Il s'était transporté à Sāmarrā', «pour faciliter les affaires»¹. Profitant de la bienveillance du calife, il avait reconstruit le temple de Mār Yawnān détruit sous son prédécesseur.

Le nouveau calife, qui «avait de la perspicacité et de l'instruction»², n'eut pas le temps de poursuivre la politique qu'il avait commencée, de détente à l'égard des 'Alides³. Il mourut après six mois de règne. On a

connus. A bout de patience, Ibn Māsawayh lui hurla : «Eh bien, fais toi musulman ! L'islam assainit l'estomac.», cité par AHMED 'ISSA, dans *Histoire des bimaristans à l'époque islamique*, Le Caire, 1928, p. 29.

⁸⁵ Leurs assassins disaient qu'al-Faṭḥ avait tué le calife, et que c'était pour cela qu'ils avaient mis à mort le favori, IBN TIQTAQA, trad., p. 236.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 1455; Ibrāhīm b. Ayyūb al-Abraš soignera Ismā'il, fils d'al-Mu'tazz, IAU, p. 241; son père, Ayyūb al-Abraš est connu comme traducteur de matière médicale du grec en syriaque et en arabe, *Ibid.*, p. 241, 280.

⁸⁷ IAU, p. 225. On le retrouvera à la mort d'al-Muntaşir.

⁸⁸ B. H., *Chronogr.*, p. 145; tr. fr. des récits de Ṭabarī et de Mas'ūdī par J. SAUVAGET, dans *Historiens arabes*, p. 24-31 et 45-50. — Sur le sens de l'assassinat dans la politique religieuse du temps, v. D. DOURDEL, *La politique religieuse des successeurs d'al-Mutawakkil*, p. 5-9.

¹ On ne peut savoir si c'est son image ou celle d'un autre patriarche ou évêque, contemporain de la ville de Sāmarrā' (836-889), qu'on a retrouvée sur des jarres à vin, Cf. E. HERZFELD, *Die Ausgraben von Samarra*, Dritter Band, *Die Malereien von Samarra*, pl. LX-LXV, notamment (en couleur) pl. LXI; D. S. RICE, *Deacon or drink?*, dans *Arabica*, V (1958), p. 15-33, pl. I-II; et J. DAUVILLIER, *L'ambon ou béma dans les textes de l'Église chaldéenne et de l'Église syrienne au moyen-âge*, *Cahiers archéologiques*, VI (1952) p. 19, fig. 3.

² MAS'UDI, *Avertissement*, p. 465. Sa mère, al-Ḥabaşīya, était grecque.

³ SOURDEL, *Politique religieuse*, p. 9.

accusé son médecin chrétien, Isrā'īl al-Ṭayfūrī, d'avoir été l'instrument de ce décès prématuré, soit qu'il ait usé pour une saignée d'une lancette empoisonnée⁴, soit qu'il ait mis dans ses oreilles des gouttes qui lui firent enfler la tête⁵.

12 — AL-MUSTA'ĪN (248-251/862-866)

Abū 'l-'Abbās Aḥmad al-Musta'īn billāh, fils de Muḥammad, le frère d'al-Mutawakkil, eut une politique religieuse plus difficile à définir¹; peut-être fut-il obligé de se rapprocher des Chiites quand il s'enfuit de Sāmarrā' à Bagdad, en 251/février 865, devant son rival al-Mu'tazz.

Comme tous les sujets des califes de l'époque, les chrétiens vont avoir à choisir entre les deux prétendants, et à payer s'ils se trompent. On retrouve alors, en 249/863, Salāma b. Sa'īd, devenu secrétaire de la Slave Muḥāriq, mère d'al-Musta'īn², laquelle fait ce qu'elle veut de son fils, et «est de celles qui accaparent l'or du royaume». Malgré cette compromission, quand le calife s'en va de Sāmarrā', alors que la maison de Dulayl fut pillée par les Turcs, la maison de Salāma et celle d'Ibrāhīm b. Mihrān, le «militaire», également chrétien, furent protégées par leurs gardiens, lutteurs, et autres de leurs voisins³.

Le secrétaire du défunt al-Fath b. Ḥāqān, Abū Nūḥ 'Īsā b. Ibrāhīm, était passé au service de Mūsā, fils de Buḡa al-Kabīr, qui «était à ce moment le calife de fait; son secrétaire égalait un vizir, tout le travail était entre ses mains». Mūsā, d'ailleurs, «obéissait lui-même en tout» à son eunuque favori. Un différend pour une question d'argent ayant opposé Ṣā'ad b. Maḥlad à Abū Nūḥ, le frère du premier, 'Abdūn, vint soudoyer l'eunuque pour qu'il promette beaucoup d'argent à son maître s'il mettait Ṣā'ad à la place d'Abū Nūḥ, ce qui fut fait.

Plus tard, la réconciliation eut lieu entre Ṣā'ad et Abū Nūḥ, lequel donna sa fille en mariage à Ṣā'ad. Cette alliance fut ce qui mit Ṣā'ad sur la route du vizirat⁴. L'histoire avait commencé en 251/865.

La carrière de Dulayl b. Ya'qūb est également intéressante à suivre à la

⁴ MAS'UDI, *Prairies*, VII, p. 300-301.

⁵ *Kāmil*, VII, p. 114.

¹ SOURDEL, *Politique religieuse*, p. 10-12.

² TABARI, III, p. 1512.

³ *Ibid.*, p. 1540.

⁴ *Table Talk, Islamic Culture*, IV (1930) p. 2-4.

même époque. On le trouve en 249/863 secrétaire au bureau des domaines d'al-Musta'in⁵. En 251/865, un des lieutenants de l'émir Buġa, maître de Dulayl, Baġr le Turc (également un des assassins d'al-Mutawakkil) veut faire du mal à un musulman, Aġmad b. Mārimma, ami de Dulayl. Celui-ci le protège, d'où Baġr veut tuer également Dulayl. Mais l'émir Buġa calme son lieutenant en lui disant : « Toutes mes affaires et celles du calife sont entre ses mains. Attends que je mette quelqu'un d'autre à sa place, puis tu feras ce que tu voudras ». Malgré une réconciliation, Baġr, ivre, menace à nouveau de mort le pauvre Dulayl. C'est alors le calife lui-même qui calme le soudard⁶. Ceci montre comment les secrétaires chrétiens, quand ils étaient dévoués et intègres, étaient vraiment aimés de leurs maîtres, qui n'hésitaient pas à les protéger.

La dernière mention de Dulayl se trouve en 252/866 ; il est toujours, semble-t-il, au service de Buġa al-Šarābī⁷. Celui-ci (lui aussi un des meurtriers d'al-Mutawakkil), est finalement incarcéré et mis à mort par al-Mu'tazz en 254/868⁸. On ne sait ce que devint son honnête secrétaire. Son ennemi, Baġr, avait été exécuté dès 251/865, après son algarade avec Dulayl⁹.

Des chrétiens parviennent encore, sous al-Musta'in, à des postes importants, ainsi Bišr b. Hārūn, secrétaire de Muġammad b. 'Abd Allāh, le Ṭāhiride, alors gouverneur du Ḥurāsān, du Ṭabaristān, de Rayy et de tout l'Orient, et surtout son frère Ġabr b. Hārūn, qui remplace le gouverneur pendant l'expédition de ce dernier au Ṭabaristān contre le 'Alīde al-Ḥasan b. Zayd¹⁰, en 250/864. Un troisième frère, Ibrāhīm, était également secrétaire¹¹. Les trois frères, dont les maisons sur la rive orientale de Bagdad avaient été pillées en 249/863¹², vont se retrouver en bonne position durant le prochain règne, puisque c'est justement Muġammad b. 'Abd Allāh qui, avec Abū Aġmad Muwaffaq, combinent la déchéance d'al-Musta'in¹³ au profit de son frère al-Mu'tazz.

⁵ TABARI, III, p. 1513.

⁶ *Ibid.*, p. 1536.

⁷ *Ibid.*, p. 1659.

⁸ D. SOURDEL, dans *E.I.*², I, p. 1327.

⁹ SUYUTI, p. 373.

¹⁰ TABARI, III, p. 1524-1525 ; *Kāmil*, VII, p. 130-131.

¹¹ Il était intendant de Muġammad b. 'Abd Allāh b. Ṭāhir. Il apparaît dans ŠABUŠTI, *Diyyarāt*², p. 123, dans une affaire de détournement d'habits précieux.

¹² TABARI, III, p. 1511.

¹³ *Prairies*, VII, p. 366-367.

Ce dernier, d'abord emprisonné, est bientôt délivré par les Turcs. Musta'in quitte Sāmarrā', «cela fut la cause du déclin de sa fortune»¹⁴. Bagdad se rallie à lui, alors que Sāmarrā' est aux mains d'al-Mu'tazz¹⁵, lequel fait assassiner son cousin démissionnaire par Sa'id le chambellan, en présence du médecin chrétien Faḍlān¹⁶, en 252/octobre 866. On amena sa tête à al-Mu'tazz, qui attendit la fin de sa partie d'échecs pour la regarder. Al-Musta'in avait trente-cinq ans.

13 — AL-MU'TAZZ (251-255/866-869)

La crise du califat se continue sous Abū 'Abd Allāh Muḥammad al-Mu'tazz billāh¹, cousin germain de son prédécesseur al-Musta'in, qu'il avait fait assassiner. Serge est toujours patriarche (depuis 860), mais ne fait guère parler de lui.

Du point de vue de la politique religieuse, après l'intermède qu'avaient représenté les deux règnes précédents, celui d'al-Mu'tazz vit le rétablissement de la politique de son père, al-Mutawakkil. L'avènement du nouveau calife fut marqué par des changements dans le personnel de l'administration, dans l'armée et dans la judicature². Dans le personnel inférieur, échelon où l'on trouve surtout des chrétiens, les ralliements à al-Mu'tazz ne font pas question. On signale ainsi parmi les secrétaires de Bagdad Ya'qūb b. Iṣḥāq et Ibrāhīm b. Nūḥ³. La même année 251/866, le fils de ce dernier, Abū Nūḥ 'Īsā, est chargé du sceau et de l'apostille⁴.

Mais sa carrière, comme celle de son maître Aḥmad b. Isrā'il, connut une fin tragique. Il semble que, après une beuverie, ils osèrent se rendre au palais d'al-Mu'tazz pour lui reprocher ses dépenses: il n'y avait plus rien dans le Trésor, rien pour payer les gardes turcs!

En effet, le nouveau calife, «adonné au plaisir et démuné de juge-

¹⁴ *Avertissement*, p. 466.

¹⁵ B.H., *Chronogr.*, p. 146-147.

¹⁶ TABARI, III, p. 1671.

¹ L'astrologue Abū Ma'sar lui avait prédit qu'il deviendrait calife après une guerre civile. Pour le récompenser, al-Mu'tazz le couvrit de cadeaux et le nomma astrologue en chef du royaume, *Table Talks, Islamic Culture*, III (1929) p. 513.

² SOURDEL, *Politique religieuse*, p. 12-13.

³ TABARI, III, p. 1615.

⁴ *Ibid.*, p. 1640; *Vizirat*, p. 297 fait remarquer que Tanūḥī le mentionne plutôt aux domaines.

ment»⁵, était dominé par sa mère, l'esclave grecque Qabiḥa⁶, laquelle, bien que très riche, refusait d'aider son fils à payer la solde des troupes révoltées.

La bande des fêtards revendicateurs fut arrêtée. On les frappa pour leur extorquer de l'argent. Après qu'ils eurent payé, on les tortura encore pour leur faire avouer des crimes qu'ils n'avaient pas commis. On s'acharna surtout sur Abū Nūḥ en lui disant : «Et tu restes [fidèle] à ta religion, chrétien!». On les transporta à la Porte du Peuple, lieu ordinaire des exécutions. Là, on leur administra encore cinq cents coups de fouet. Puis on les chargea, couchés sur le ventre, sur un mulet de porteur d'eau. Abū Nūḥ et son maître Aḥmad b. Isrā'īl moururent le jour même⁷.

Nous l'avons vu plus haut, parmi les médecins de cette époque on trouve Ibrāhīm b. Ayyūb al-Abraš, qui soigne Ismā'īl, fils d'al-Mu'tazz.

Le «cruel et perfide» al-Mu'tazz fut déposé en 255/juillet 869. On l'enferma dans un cachot où on le laissa mourir de faim : il avait 24 ans.

14 — AL-MUHTADI (255-256/869-870)

Avec Abū Ishāq Muḥammad al-Muhtadī billāh, «le califat revint ensuite à la descendance d'al-Wāṭiq». Au lieu de la réaction «libérale» que l'on pouvait attendre, «le nouveau calife se fit remarquer par son rigorisme et son souci d'assumer lui-même sa fonction de justicier, en présidant les séances du tribunal des abus (*mazālim*)»¹. Mas'ūdī est toute louange à son égard : «Pur, vertueux, droit et religieux, son caractère offensa des hommes à qui les habitudes de la dévotion déplaisent et qui ne recherchent que les biens temporels ; ils versèrent son sang, et leur situation devint pire après lui»².

Évidemment, la réaction d'un tel homme, à son arrivée au pouvoir, devait être de «proscrire l'usage du vin, et les esclaves musiciennes»³. La première mesure touchait directement les chrétiens. Les couvents, où coulait la «fille du couvent», pouvaient être une source d'inspiration

⁵ *Avertissement*, p. 467-468.

⁶ C'est-à-dire «la laide», par antiphrase, alors qu'elle était la plus belle de son temps, THA'ALIBI, *The Laṭā'if*, p. 63. — Sur elle : IBN AL-SA'Ī, *Nisā' al-ḥulafā'*, p. 125-127.

⁷ TABARI, III, p. 1706, 1720-1722. — Autres détails dans *Vizirat*, p. 317 n. 4.

¹ SOURDEL, *Politique religieuse*, p. 13.

² *Avertissement*, p. 468.

³ *Prairies*, VIII, p. 2-3 ; IBN TIQTQAQA, trad. p. 243, qui ajoute qu'il empêcha ses amis de tyranniser et de mal faire.

pour les poètes⁴ (bien que les anthologies bachiques du type *Kitāb al-diyyārāt*, les *Livres des couvents*, ne commencent à fleurir qu'un siècle plus tard), mais, pour le musulman pieux, ils étaient considérés comme des lieux de perdition.

Déjà les marchands de vin (les *ḥammārūn*) «*dimmi* aux habits bigarrés et au cou scellé», zoroastriens, juifs ou chrétiens, appelés «Aḍīn, Šālūmā, Mazyār, Azdānqāḍār ou Mišā», avaient été attaqués par al-Ġāḥiẓ⁵. Désormais, tout calife réformateur s'en prendra aux tavernes⁶, chassera les chanteurs et chanteuses, et brisera les instruments de musique⁷.

Prenant pour idéal le type devenu traditionnel du pieux calife, l'omeyyade 'Umar b. 'Abd al-'Azīz⁸, al-Mu'tazz «fit tout ce qu'il put pour tirer le califat de son abaissement»⁹.

Dans son puritanisme, il s'attaqua même aux figures peintes qui ornaient les salles des palais, notamment à Sāmarrā'¹⁰. Son austérité, sa frugalité, ses cilices et ses veilles, et de plus les conseils qu'il prodiguait, fatiguèrent vite les gens.

Il dut éliminer plusieurs rebelles ou rivaux, mais échoua devant le dernier, le général turc Mūsā, fils de Buġā l'Aîné, qui entra à Sāmarrā' le

⁴ Sur le genre *Khamriyya*, v. *E.I.*² IV, p. 1030-1041, s.v., par J.E. BENCHEIKH. Il faudrait cependant souligner que les couvents (sans parler de leur rôle comme centres spirituels et intellectuels) étaient aussi des centres de saine récréation populaire pour tous, notamment le jour de leur fête. Cf. J.M. FIEY, *Fêtes des couvents, fêtes populaires*, dans *Al-turāt al-Ša'bi*, Bagdad, 1969, 2, p. 121-130; G. TROUPEAU, *Les couvents chrétiens dans la littérature arabe*, *Nouvelle Revue du Caire*, I (1975), p. 265-279.

⁵ *Bayān*, (éd. Caire, 1960), I, p. 94.

⁶ On pourrait épiloguer sur l'amour du vin comme obstacle à la conversion à l'Islam, le poète al-Aḥṭal étant l'exemple du thème. Un ouvrage anonyme de la fin du XIII^e siècle-début du XIV^e, le *Livre des ruses (Raqā'iq al-hilāl fi daqā'iq al-ḥiyāl*, tr. R. KHAWAM, éd. Phébus, Paris, 1976, p. 396) raconte une histoire sur le commentateur al-Ḍaḥḥāk b. Muzāḥim (m. 105/723) [cf. ZIRIKLI, III, p. 310], qui avait un ami chrétien, lequel venait toujours trouver un appui auprès de lui. Un jour il demanda à cet ami: Pourquoi ne deviens-tu pas musulmans? — J'aime boire du vin, répondit celui-ci, et je ne puis m'en passer. — Deviens musulman, et bois du vin. — L'autre devint musulman. Alors al-Ḍaḥḥāk lui déclara: Maintenant, si tu bois du vin, nous t'appliquerons la peine prévue par la loi, c'est-à-dire 85 coups de lanières. Si tu renonces à l'Islam, nous te mettrons à mort. L'homme renonça à boire du vin.

⁷ B.H., *Chronography*, p. 147.

⁸ Discussion sur la vraie personnalité de ce calife, par W.W. BARTHOLD, dans *The Islamic Quarterly* (Londres), XV (1971) p. 69-95.

⁹ K.V. ZETTERSTEEN, dans *E.I.*¹ III, p. 750-751. — Son vizir, Abū Ayyūb Sulaymān b. Wahb b. Sa'īd, appartenait à une famille d'origine chrétienne, IBN TIQTAQA, trad. p. 244, qui l'appelle «un des meilleurs secrétaires du monde». Réf. SOURDEL, *Vizirat*, p. 300 n. 5.

¹⁰ *Prairies*, VIII, p. 19.

12 muḥarram 256 (30 décembre 868). Avant son arrivée¹¹, Boḥtīšō^c était dans la compagnie de l'ancien régent turc, Šālīḥ b. Waṣīf, qui dut se cacher; on ne sait comment Boḥtīšō^c s'en tira.

Quand le calife arrêté refusa d'abdiquer, on le mit à mort; certains disent: en lui écrasant les testicules. Il n'avait pas régné un an¹².

A part la présence des médecins, et les «déboires» probables des marchands de vin, on ne sait rien des chrétiens sous le règne éphémère d'al-Mu'tazz. Dans l'anarchie de Sāmarrā³, ce sont les officiers turcs qui font et défont les califes et les vizirs; on n'a pas encore eu le temps de parler des petits que déjà les grands ont disparu de la scène.

15 — AL-MU'TAMID (256-279/870-892)

Enfin on retrouve un calife qui va régner, au moins nominale¹, plus que quelques mois. De son côté, en douze ans de charge, le catholicos Serge voit installer son sixième calife.

Comme Serge mourut le dimanche 21 septembre 872, il dut probablement rencontrer al-Mu'tamid, instauré en 256/juin 870. L'histoire n'a pas gardé le souvenir de cette rencontre.

Avant de quitter le patriarche Serge, rappelons, faute de savoir de quand dater l'épisode, une nouvelle attaque de son homonyme, le médecin arien qui avait déjà causé des ennuis à Théodose, entre 853 et 856. Du temps de Serge, donc après 860, le médecin transfuge s'empara d'une église de son ancienne communauté, à Bagdad semble-t-il. Le calife du temps, un des six contemporains du catholicos, ne voulut pas régler l'affaire sans s'offrir le plaisir d'une *disputatio* en sa présence entre le médecin et le patriarche. Les nestoriens, dit Bar Hébraeus², eurent très peur, car ils savaient leur chef peu savant et peu éloquent. Contre toute attente, le prélat eut l'avantage. Le calife condamna alors le médecin à embrasser l'Islam. Comme ce dernier hésitait, et que le calife l'aimait, il

¹¹ TABARI, III, p. 1790.

¹² Le P. L. CHEIKHO, dans *Poètes*, essai de retracer, p. 263-266 et 392, la carrière de ʿĪsā b. Farruḥānšāh, Abū Mūsā, al-Qunnāʿī, dont il fait à la fin un vizir d'al-Mu'tazz. En fait, il était «converti de fraîche date» à l'Islam, et n'occupa, tout au plus, comme chrétien, que son premier poste, de suppléant aux Domaines, sous al-Mutawakkil, en 243, *Vizirat*, p. 734-736, avec références.

¹ IBN TIQTQAQA, trad., p. 247: «C'était un faible».

² II, col. 198-202.

lui laissa le temps de réfléchir. Plus tard, le médecin se décida : ce fut un chrétien de plus qui «déchira sa ceinture».

Fils d'al-Mutawakkil, Abū 'l-'Abbās Aḥmad al-Mu'tamid 'ala Allāh, aurait peut-être suivi la ligne de son père. Mais il fut tenu à l'écart par son frère, l'actif régent al-Muwaffaq, qui avait déjà été le soutien d'al-Mu'tazz³. Il ne faut pas oublier non plus que, depuis 873 et jusqu'en 929, Bagdad fut pratiquement gouvernée par les prétoriens d'origine byzantine⁴. Quant aux vizirs, ils furent nommés et déposés plusieurs fois⁵.

Pendant la vacance du siège patriarcal syriaque oriental, en 260/873, mourut le grand médecin Ḥunayn b. Iṣḥāq, que nous avons rencontré sous al-Mutawakkil⁶.

XI L'élection d'un nouveau patriarche, Énos⁷ métropolitain de Mossoul, avait traîné presque cinq années. Les différents candidats s'étaient fait appuyer par des amis au pouvoir. L'un d'eux, Israël, évêque de Kaškar, avait pratiquement été élu, mais le gouverneur de Bagdad lui enjoignit de se retirer. Comme il ne le fit pas assez vite, un partisan fanatique d'Énos le tira en bas du béma et lui écrasa les testicules, ce qui causa sa mort, quarante jours plus tard.

Les luttes violentes se poursuivirent entre familles rivales ; un second candidat, Yūḥannā b. Narsai, faillit être élu (il le sera plus tard), mais Énos, appuyé par les médecins royaux, ne renonçait toujours pas à son ambition d'avoir le poste. Il l'eut, et fut sacré en 263/13 janvier 877.

Qui étaient ces «médecins royaux»? On en connaît au moins un, attaché au service d'al-Muwaffaq, c'est Yūḥannā b. Boḥtišō⁸, également traducteur. On dit que le tout-puissant régent avait en lui une grande confiance et l'appelait «celui qui m'ôte mes soucis»⁸. Son fils, Boḥtišō b. Yūḥannā, était également médecin⁹. Nous le retrouverons plus tard.

³ SOURDEL, *Politique religieuse*, p. 13-15; *Vizirat*, p. 305-328.

⁴ L. MASSIGNON, *Le mirage byzantin dans le miroir bagdadien d'il y a mille ans*, reproduit dans *Opera minora*, p. 136; *Rûm à l'est de l'Euphrate*, p. 403-420.

⁵ IBN TIQTQA, trad., p. 251.

⁶ *E.I.*², II, s.v. p. 598-599, par G. STROHMAIER; B.H., *Chronogr.*, p. 147-148.

⁷ MARI, p. 81-82; SLIWA, p. 73-74; B.H., II, col. 206-208; E.N., sa notice, ar. p. 73 et *ad an.* H. 270.

⁸ IAU, p. 276-277.

⁹ *Ibid.*, p. 277.

Une année-clef

L'année qui suivit l'accession d'Énos, 265/878, «marqua un tournant dans la politique intérieure de l'État califien»: on voit apparaître des fonctionnaires chiites. La même année, le douzième imām, Muḥammad b. al-Ḥasan, âgé d'une dizaine d'années, disparut mystérieusement à Sāmarrā', dans une cave, dit-on. «On a naturellement été enclin à voir dans cette disparition la main de la police califienne»¹⁰.

Du point de vue des chrétiens, l'année fut également importante. Par un effet inattendu, les nombreuses conversions récentes à l'Islam avaient amené au pouvoir des anciens chrétiens, tels les secrétaires originaires de Dūr Qunnā¹¹. Mais en même temps, certains membres de leurs familles, notamment les femmes, étaient restés chrétiens. En d'autres temps, cela eût causé une rupture radicale; dans le cas présent, les transfuges ne renièrent pas tout de suite leurs antécédents, et leurs parents restés chrétiens purent obtenir, grâce à eux, une certaine amélioration de leur sort. C'est ce que L. Massignon a appelé, peut-être d'un grand mot, «la politique islamo-chrétienne» des scribes [ex-]nestoriens... à la cour de Bagdad»¹². L'exemple le plus extraordinaire de ces frères non-ennemis est celui du vizir (musulman) Ṣā'ad b. Maḥlad¹³, et de son frère (chrétien) 'Abdūn.

Or, c'est justement cette même année 265/878 que «le moine Ḥabīb (?) de Bayt al-Ḥikma de Bagdad»¹⁴ (donc un traducteur officiel?) aurait retrouvé, à Barmaša (?), une charte en arabe «sur peau de taureau», prétendant fournir le libellé primitif de la fameuse convention diplomatique passée, en l'an 10/631, entre le Prophète Muḥammad et les Belḥarīṭ chrétiens de Naḡrān (Yemen), dont précisément les Banū Maḥlad se prétendaient les héritiers légitimes. Il y a bien une version musulmane plus archaïque (peut-être authentique?) très courte, de la convention¹⁵,

¹⁰ SOURDEL, *Politique religieuse*, p. 14.

¹¹ *Vizirat, passim*.

¹² *Opera minora*, I (1963), p. 250-257.

¹³ YAQUT, *Buldān*, (éd. Beyrouth) II, p. 521 (s.v. *Dayr 'Abdūn*) dit qu'il se convertit en présence du régent Muwaffaq. — Son rôle: *Vizirat*, p. 318-322. — Les musulmans de souche plus ancienne étaient quelquefois un peu sceptiques devant le zèle de ces convertis récents. On cite la répartie piquante du satiriste Muḥammad b. Qāsim Abū 'l-'Aynā' (m. 283/892) qui, ayant dû faire antichambre pendant que le vizir nouveau converti faisait sa prière, soupirait: «Tout nouveau, tout beau!», D. S. MARGOLIOUTH, *Wit and Humour in Arabic Authors*, p. 525.

¹⁴ *Chron. Seert, P.O.*, XIII, p. 601 sq., et références dans MASSIGNON, *Scribes nestoriens*, p. 253, n. 1.

¹⁵ Références, *Ibid.*, n. 2; TIBAWI, p. 34 et 42-43.

mais le texte du «moine Ḥabīb», plus explicite, enregistre une série de mesures politiques précises que seule l'expérience de longs siècles de coexistence pouvait faire prévoir: l'État musulman ne déposera pas les évêques, ne détruira pas les églises, et permettra de les rebâtir. La capitation sera de 4 dirham, 12 pour les commerçants, l'impôt foncier en sus. En cas de guerre, les chrétiens sont exemptés de servir comme combattants ou espions, et d'être contraints à équiper les troupes (simple obligation d'en loger pendant 3 jours et 3 nuits). Les rigueurs judiciaires seront adoucies; les femmes chrétiennes ne seront ni enlevées, ni contraintes à la conversion».

On a bien l'impression que ce document répond aux [fausses] «Conditions d'Omar», en retrouvant très opportunément («inventio»!) une convention encore plus ancienne [et tout aussi fausse] qui en prend exactement le contrepied. La conjoncture politique était telle, sous les puissants vizirs ex-chrétiens des Banī Maḥlad, que les stipulations de la «convention» purent être mises en application et causèrent un soulagement (provisoire) aux conditions des chrétiens.

La «découverte» d'un tel document était d'autant plus nécessaire qu'un mystérieux 'Alide baḥrien troublait le royaume au moment de l'élection d'Énos (263/877). Ce personnage avait une influence maléfique sur le calife al-Mu'tamid dans son attitude vis-à-vis des chrétiens. Avant la fin du règne d'Énos, le perturbateur fut tué; l'attitude du calife vis-à-vis des chrétiens s'améliora.

Le patriarche Énos mourut en 270/23 mai 884. La vacance ne dura que cinq mois et demi. Les notables chrétiens, cette fois 'Abdūn b. Maḥlad et Salāma b. Sa'id¹⁶, qui résidaient tous deux à Sāmarrā', avaient pensé, dès le début, faire élire Yūḥannā b. Narsai¹⁷, évêque d'al-Anbār, mais ils ne voulurent pas l'imposer. Pour garder la règle de l'élection et en même temps faire plaisir à 'Abdūn, un groupe de Pères choisit un parent de ce dernier, un moine, comme second candidat, le troisième étant le métropolitain de Mossoul.

XII Ce fut le nom de **Yūḥannā** qui fut tiré du calice. On dut l'obliger à accepter. Son sacre eut lieu en 271/14 décembre 884. Un miracle, une jambe cassée pendant la cérémonie du sacre et guérie

¹⁶ Nous l'avons rencontré depuis 248/862. Il aurait été, entre autres charges, secrétaire de la mère d'al-Musta'in. Il est attaqué par IBN AL-NAQQAS, p. 446.

¹⁷ MARI, p. 82-83; SLIWA, p. 74-80; B. H., II, col. 210-214; E. N., *ad an.* 270, 272, 279, et sa notice, ar. p. 74.

immédiatement, établit tout de suite sa réputation. Il avait des chances d'être respecté.

Et cependant, quelques mois plus tard¹⁸, donc en 885, les «brigands de Bagdad» s'emparent du couvent de Klilišō', situé derrière le Nahr 'Īsā (c'est à dire au sud de Bagdad ouest), résidence patriarcale depuis Timothée. Ils pillent les vases sacrés et tout ce qu'ils trouvent de précieux, ils arrachent les portes et détruisent même une partie des murs et des plafonds pour vendre le bois et les matériaux de construction. Muḥammad b. Ṭāhir dépêche sur place al-Ḥusayn b. Ismā'il, chef de la police, qui, après une bataille avec les pillards, les empêche de démolir le reste. Grâce à l'influence de 'Abdūn b. Maḥlad, ce qui avait été détruit peut être reconstruit¹⁹.

L'année suivante, 272/886, la populace se rassemble à nouveau et démolit ce qui avait été rebâti²⁰.

Différentes causes sont données par les chroniqueurs à ces actes de violence. Pour le nestorien Elie de Nisibe, ce fut un sursaut de colère populaire contre l'outrecuidance des chrétiens, qui ne respectaient pas les clauses discriminatoires, et qui, notamment «montaient à cheval». On sait que ceci était réservé aux musulmans.

Pour Bar Hébraeus, la cause prochaine aurait été l'avarice du patriarche. On avait l'habitude de donner de l'argent à un šayḥ arabe, imām de la mosquée voisine de la «cellule» patriarcale. Le patriarche ayant supprimé cette subvention, le šayḥ et ses amis montèrent un coup contre le prélat: au cours d'un enterrement musulman, des comparses jetèrent des pierres. On prétendit que les projectiles étaient partis du couvent de Klilišō'; la populace y revint après l'enterrement...

Il est probable que les deux causes se complétèrent, que la morgue ostentatrice des chrétiens riches avait fait monter le mécontentement, et que l'incident de l'enterrement (les enterrements étaient un des points de friction les plus sensibles, car c'était, des deux côtés, un prétexte pour occuper la rue) ait été la goutte qui fit déborder le vase.

Le patriarche Yūḥannā, aidé par 'Abdūn, fit donc reconstruire le couvent de Klilišō'²¹, mais ne revint pas y habiter avant la fin du règne de Mu'tamid. Il préféra se fixer à Wāsiṭ, loin du trône califal; il y resta cinq ans. Quand il rentra à Bagdad, à la fin de son catholicat, ce fut pour

¹⁸ «Sept» dans B.H.; cependant encore en 271?

¹⁹ TABARI, III, p. 2107-2108; B.H., *Chronogr.*, p. 189.

²⁰ TABARI, III, p. 2108; E.N., *ad an.* 272 H., d'après Muḥammad b. Yahya.

²¹ D'après Šliwa, le couvent aurait été ruiné trois fois?

se fixer au Dār al-Rūm, à l'église bâtie par Aşbağ de Hīra [al-'Ibādī]²². Le patriarcat abandonne donc la rive occidentale du Tigre, al-Karḥ, pour se transporter dans les quartiers est (Ruşāfa, al-Şarqīya), pour le moment dans la partie nord de la ville, al-Şammāsiya.

'Abdūn profita-t-il de sa situation de frère de vizir pour «sortir de sa condition» et «commander aux musulmans». C'est ce qu'on peut conclure d'un poème²³ dont il semble bien être la cible :

«Un 'Abdūn commande aux musulmans,
pendant que ses pareils paient la capitation...
...le califat lui-même est abandonné,
le trône qu'il occupe, délaissé.
Laissons le monde à ses valets,
et qu'ils courent devant la malédiction de Dieu et de l'enfer».

Le même poète aurait aussi osé attaquer le ministre Şā'ad²⁴, frère de 'Abdūn, en disant :

«Nous nous prosternons devant des singes,
pour avoir part à ces biens que les singes détiennent à notre détriment».

L'attitude de 'Abdūn fut-elle la cause de la chute de son frère Şā'ad, comme l'a suggéré L. Massignon? En tout cas, comme M. Sourdel²⁵ le déduit du texte d'al-Şābuštī²⁶, «on acquiert la conviction qu'al-Muwaffaq cherchait des prétextes pour se débarrasser de son secrétaire». Les deux frères Banū Maḥlad furent arrêtés en 272/fin 885. Şā'ad, le musulman, mourut en 276/889 des sévices qu'il eut à subir. 'Abdūn, le chrétien, relâché, se fit moine au couvent de Dayr Qunnā, où il vécut jusqu'en 310/922.

Yūḥannā b. Narsāi lui-même eut des ennuis vers la fin de son règne. D'après Bar Hébraeus, le vizir Ismā'il b. Bulbul²⁷ s'empara de villages appartenant au patriarcat. Le patriarche n'hésita pas à aller trouver Ibn

²² Sur l'histoire de cette église, v. *Rūm à l'est de l'Euphrate*, p. 377-385.

²³ Attribué à 'Alī b. Bassām et placé sous al-Muqtadir (908-932) par MAS'UDI, *Prairies*, VIII, p. 258-259. — Le même Ibn Bassām (m. 302/914) voyait dans la faveur dont les chrétiens jouissaient sous le vizirat des Bani Furāt un signe prochain de la fin du monde. Le *Fawāt al-wafayāt* (éd. Beyrouth, III, p. 92) cite de lui les vers suivants :

«Si les chrétiens portent des jugements sur les organes sexuels
Et se trompent au sujet des mulets et des selles,
Dites à l'Antichrist: C'est ton heure.
Si tu comptes toujours te manifester».

²⁴ *Ibid.*, p. 265.

²⁵ *Vizirat*, p. 322.

²⁶ 2^e éd., (1966), p. 270-273.

²⁷ Vizir du calife (265-278/878-891) puis également secrétaire du régent, après Şā'ad (272/885), *Vizirat*, p. 315-326.

Bulbul. On ne sait s'il récupéra ses villages, en tout cas, l'entretien se termina par une confession de foi du prélat²⁸.

Le régent al-Muwaffaq mourut en 278/2 juin 891, et le calife al-Mu'tamid, l'année suivante 279/octobre 892. Il avait près de cinquante ans; peut-être fut-il empoisonné par son successeur?

Il avait eu un rôle presque nul dans la politique de son époque, car il passait son temps en orgies, divertissements et concerts, ce qui donne à al-Mas'ūdī²⁹ l'occasion de faire toute une digression sur les chants et les vins... Quant à Eutychius³⁰, il donne un résumé peu louangeur de son règne: «Les guerres et les séditions continuèrent, la corruption augmenta dans les campagnes et dans les villes, les oppresseurs se multiplièrent partout. Tout son califat se passa dans les séditions et les guerres ininterrompues»³¹.

Le patriarche Yūḥannā b. Narsai suivit de près le calife dans la mort, le 1^{er} ramadan 279/Noël 892. Son règne se termina par un miracle³², comme il avait commencé: quand son cercueil passait dans la rue (encore l'exaspération causée par les enterrements!), un musulman cracha dessus. Il fut immédiatement terrassé... mais le contact du cercueil le rétablit.

16 — AL-MU'TADID (279-289/892-902)

Successeur de son père, al-Muwaffaq, comme régent en 278/891, puis calife en 279/892, al-Mu'tadid fut un véritable homme d'État; énergique, intelligent, excellent administrateur¹, ce fut un des plus remarquables parmi les Abbassides.

²⁸ Au début, il avait essayé d'y échapper en prétendant qu'il n'était pas très fort en «disputatio», ce à quoi le ministre lui dit: «Mais alors, pourquoi t'a-t-on fait évêque?» — Yūḥannā répondit humblement: «Je n'en suis pas digne, mais ils n'ont pas voulu m'écouter». Le dernier point était vrai, mais était-il si ignorant qu'il le prétendait? Šliwa (si ce n'est pas un cliché) dit qu'il était «réputé pour sa science».

²⁹ MAS'UDI, *Prairies*, VIII, p. 88-108.

³⁰ *Annales (CSCO)*, 51) p. 68.

³¹ C'est sous son règne que moururent (loin de Bagdad) les deux plus grands traditionalistes, Buḥārī (m. 256/870) et Muslim (m. 261/875), dont les ouvrages fixèrent définitivement le *Ḥadith* et la *Sunna*.

³² Il y a un long miracle intermédiaire, raconté par SLIWA, p. 78-80, d'apparition du patriarche qui protège un commerçant contre des voleurs, etc. Une partie de l'histoire se passe en Egypte, devant Ibn Ṭūlūn (et son secrétaire Ishaq b. Nuṣayr, Abū Ya'qūb), et se termine au Dār al-Rūm par la conversion des voleurs, délivrés par le marchand. Le nom de ce dernier est Abū Naṣr b. al-Šalt.

¹ IBN TIQTAQA, trad., p. 253.

D. Sourdel² remarque que, si tous les chroniqueurs s'accordent pour lui décerner les éloges, ils s'appuient le plus souvent sur des raisons fort différentes. Ce qu'il chercha surtout, ce fut l'apaisement des esprits eu égard aux problèmes politico-religieux «qu'avait dès le début soulevé l'avènement des Abbassides, qu'avaient tenté de résoudre les mesures prises successivement par al-Ma'mūn et al-Mutawakkil, et qui n'avaient rien perdu, à l'époque où nous sommes arrivés, de leur acuité». D'une façon générale, al-Mu'taḍid s'appliqua, «non seulement à faire disparaître les torts individuels, mais à améliorer aussi la situation générale».

Les sources chrétiennes donnent la même impression, dans les rapports de son administration avec les chrétiens: «Les choses s'arrangèrent pour les chrétiens par la bienveillance d'al-Mu'taḍid, écrit Mārī³, ce dont ils le louèrent et le remercièrent».

Certains musulmans, jaloux de la confiance que le calife accordait à son secrétaire chrétien, 'Abd Allāh b. Sulaymān⁴, osèrent même insinuer qu'al-Mu'taḍid «préférait les chrétiens». Ce à quoi le calife, informé, répondit: «Je n'ai confié aucun gouvernement à un chrétien, sauf celui d'al-Anbār à 'Umar b. Yūsif, et la *ḡahbaḍa* (perception) à des mages (zoroastriens) et à des juifs. Et si je l'ai fait, c'est parce qu'on peut se fier à eux, parce que j'ai confiance en eux, et non pas parce que j'aurais un penchant pour eux». Et il ajouta à l'adresse de son secrétaire 'Abd Allāh b. Sulaymān: «Si tu trouves un chrétien qui te convienne, emploie le, car les chrétiens sont plus sûrs que les juifs, parce que les juifs espèrent que le pouvoir leur reviendra, plus sûrs qu'un musulman parce qu'étant donné qu'il a la même religion que toi, il tendra à prendre ta place et ton poste, et plus sûrs que les Mages, parce que le royaume leur appartenait». En un mot, les chrétiens étaient les serviteurs idéaux, parce qu'ils n'avaient jamais détenu le pouvoir dans le pays, et ne le détiendraient jamais. Ce en quoi al-Mu'taḍid se trompait, c'est en pensant que les chrétiens n'avaient pas la nostalgie de ce pouvoir qu'ils n'avaient jamais eu. Plus tard leur attitude vis-à-vis des Croisés et des Mongols le laissera deviner.

XIII Au temps d'al-Mu'taḍid, et après une vacance de presque sept mois, le patriarcat syriaque oriental fut confié à Yūwānīs⁵

² *Politique religieuse*, p. 15-21.

³ P. 84.

⁴ On voit plus loin (p. 93) qu'il rédigea notamment le décret du calife sur les héritages des *ḍimmi*.

⁵ MARI, p. 83-85; SLIWA, p. 80-81; B.H., II, col. 218-222; E.N., *ad an.* 280, 286, et sa notice, ar. p. 74.

métropolitain de Mossoul, qui fut sacré le 25 rabi' II 280/15 juillet 893. Sa candidature avait été soutenue par al-Ḥusayn b. 'Amr⁶, qui sera bientôt secrétaire du prince héritier 'Alī, puis du même quand il devint le calife al-Muktafi⁷. Nous le retrouverons.

Comme cela se faisait de plus en plus, al-Ḥusayn b. 'Amr fut la cible des épigrammes des poètes. Ibn al-Āṭir⁸ a conservé ces vers d'al-Ḥalī' (al-Ḥusayn b. al-Ḍaḥḥāk), peut-être datés de 286/899 :

«Ḥusayn b. 'Amr, ennemi du Coran,
Fait aux Arabes ce qu'il fait.
Les musulmans se lèvent devant son prestige,
Rangés à son passage.
Et si l'on dit: «Voilà le catholicos!»,
On l'évente et on lui fait de l'ombre».

Faut-il souligner le premier vers? Le poète considérait ce chrétien (tous les chrétiens?) comme «ennemi du Coran»...

Un autre protecteur du patriarche, qui lui fit une réception, d'abord à l'église d'Aṣbaḡ, au Dār al-Rūm, puis au couvent de Klilīšō', sur la rive ouest, fut un notable du nom de Farruḥānšāh.

Parmi les actes de Yūwānīs, on signale qu'il agrandit la résidence qu'il avait choisie, l'église d'Aṣbaḡ, en achetant le Dār al-Rūm, la maison des déportés de Samalū, commençant ainsi le processus qui allait transformer l'ensemble en Dayr al-Rūm, résidence du catholicos syriaque oriental. 'Umar b. Yūsif, déjà rencontré, l'aida (financièrement, ou par son influence?) à obtenir possession de l'immeuble des «Rūm».

Bien que Sliwa décrive Yūwānīs comme «de grande vertu, rassemblant toutes les vertus», le même auteur ajoute qu'il était «très porté sur l'argent». Bar Hébraeus est d'accord qu'il était avide, mais ajoute encore qu'il était gourmand. Mārī (un nestorien, pourtant) va plus loin: «Il mangeait beaucoup et buvait avec excès». Certains le poussaient même à boire pour voir comment il se comporterait dans son ivresse.

Après une première crise d'apoplexie. Yūwānīs vécut encore un an. Il mourut au début de ša' bān 286/le 9 septembre 899.

⁶ MARI: al-Ḥasan b. 'Umar; SOURDEL, *Vizirat*: al-Ḥusayn b. 'Amr, p. 331 n. 6, 353-354, 737.

⁷ TABARI, III, p. 2141, 2188, 2207, 2224, 2230.

⁸ *Kāmil*, VII, p. 495.

Chrétiens près du trône

A côté du calife al-Mu'taḍid, comme de ses prédécesseurs, on trouve des médecins chrétiens. Le plus célèbre est Ġālib⁹, qui était d'abord auprès d'al-Muwaffaq. Il aurait eu à son service 70 *gilmān*, tous chrétiens bien sûr, car il était interdit aux chrétiens d'avoir des serviteurs musulmans.

Un de ces *gilmān* fut accusé d'avoir maudit le Prophète¹⁰. La position du médecin était si forte qu'on ne trouva personne parmi les responsables musulmans pour oser prononcer la condamnation du serviteur. On renvoya les plaignants d'instance en instance jusqu'à al-Qāsim b. 'Ubayd Allāh¹¹ et même au calife. D'après Bar Hébraeus, al-Mu'taḍid aurait dit: «Les Arabes sont des menteurs», et aurait envoyé des soldats pour sauver le *gūlām*; d'après Ibn al-Āṭir, il renvoya les accusateurs au *qāḍī*, le roué Abū 'Umar¹², lequel ferma sa porte. L'affaire se termina en queue de poisson.

Quand mourut le médecin Ġālib, à Āmid, en 287/900, le calife s'y trouvait avec Mu'nis. Ils lui firent l'honneur d'assister à ses obsèques.

Le fils du défunt, Sa'īd Abū 'Uṭmān¹³, fut également médecin. Il vécut à Bagdad jusqu'en ġumāda II 307/fin novembre 919.

L'influence des chrétiens à cette époque est encore rappelée par 'Arīb b. Sa'ad al-Qurtubī, continuateur de Ṭabarī¹⁴: Pour avancer dans le monde il fallait, dit-il rappeler ses connexions chrétiennes: «Ma famille est apparentée à la vôtre. Mes ancêtres tenaient des postes importants dans l'empire byzantin...» Et l'auteur cite un exemple arrivé dans sa propre famille: «Sous al-Mu'tadid, une croix tomba des mains de mon grand-père, 'Ubayd Allāh b. Sulaymān¹⁵. Quand les gens la virent, il dit pour s'excuser: C'est une amulette de nos femmes, qui les cachent dans nos habits sans que nous le sachions». Ce dernier détail confirme que les femmes de la famille n'étaient pas encore converties à l'Islam. On a vu plus haut qu'on leur permettait le libre exercice du culte.

Notons cependant, pour ce règne comme pour le précédent, la position

⁹ IAU, p. 311-312.

¹⁰ *Kāmil*, VII, p. 484; B.H., *Chronogr.*, p. 152.

¹¹ Si l'épisode se passe en 284/897 (*Kāmil*, VII, p. 484), ou en 1207 G./896, (B.H., *Chronogr.*, p. 152), al-Qāsim n'était pas encore vizir, *Vizirat*, p. 737.

¹² Muḥammad b. Yūsif b. Ya'qūb Ḥammādī, cf. MASSIGNON, *Passion*², p. 482-485.

¹³ Réf. dans ZIRIKLI, *A'lām*, III, p. 152. Ajouter IAU p. 312.

¹⁴ P. 164, cité par MEZ, *Renaissance*, p. 52.

¹⁵ Vizir de 279 à 288; voir également BOWEN, p. 302.

délicate des secrétaires chrétiens quand la fortune de leurs maîtres, très divisés entre eux, venait à tourner. En muḥarram 282/fin mars 895, quand Ḥamdān b. Ḥamdūn est défait par al-Mu'tadid, il s'échappe avec son secrétaire chrétien, Zakariya b. Yaḥya. Les deux hommes traversent le Tigre ensemble, se réfugient dans un couvent (position délicate des couvents, aussi!), puis s'enfuient à nouveau en barque, jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés ensemble¹⁶.

Un dernier épisode montre que les chrétiens du règne de Mu'tadid s'étaient infiltrés jusque dans les rangs des fantômes: parmi les apparitions qui hantaient le calife, on voyait quelquefois un moine à barbe blanche!¹⁷

XIV Yūḥannā b. al-A'rağ

Al-Mu'tadid était encore sur le trône quand mourut le patriarche Yūwānīs, en ša'bān 286/dimanche 9 septembre 899. La vacance du siège dura un an, par suite d'un «grenouillage» invraisemblable qui ne nous intéresserait pas directement ici si le prélat régulièrement élu, Yūḥannā b. 'Īsā (ou b. Marta)¹⁸, n'avait subi l'opposition farouche du métropolitain de Mossoul, Jean, fils du médecin Boḥtīšō^c, et si les deux partis n'avaient mobilisé pour leur cause le ban et l'arrière-ban de l'administration, chrétiens et musulmans.

Les principaux personnages sont le calife, al-Mu'tadid et le tout-puissant émir Badr, qui est justement chargé à ce moment de tous les *mazālim*¹⁹, c'est-à-dire les cas d'abus. Le vizir est encore 'Ubayd Allāh b. Sulaymān (279-288/octobre 892-avril 901); en fait, son fils, al-Qāsim, le remplace souvent (avant de lui succéder) et «est normalement chargé de présenter les requêtes au calife et de servir de secrétaire à Badr»²⁰.

L'enquête est menée par Badr en toute équité. Les notables chrétiens qu'il interroge ne sont pas tous nommés. On cite cependant:

— son secrétaire, Mālik b. al-Walid²¹,

¹⁶ TABARI, III, p. 2145. — L'épisode est repris par M. CANARD, *Histoire des Hamdanides*, I, p. 301-302.

¹⁷ MAS'UDI, *Prairies*, VIII, p. 181, en 283/896.

¹⁸ MARI, p. 85-89; SLIWA, p. 81-84; B. H., II, col. 222-330; E. N., *ad an.* 287, 292 et sa notice, ar. p. 74.

¹⁹ *Vizirat*, p. 341.

²⁰ *Ibid.*, p. 332.

²¹ Cf. *Vizirat*, p. 395, 437 n. 4, 440. — Il est au service de 'Abd Allāh, suppléant de son

- deux frères médecins, les fils d'Aslam, dont la demeure était à Za'farānīya, à 18 km au sud de Bagdad, à mi-route de Madā'in,
- Dāwūd b. Salm, inconnu, à moins que ce ne soit un des deux précédents, ou encore le médecin Dāwūd b. Daylam, signalé par Bar Hébraeus.

Après ses consultations individuelles, Badr convoque une réunion générale, l'élu et son concurrent, les évêques, les secrétaires et les médecins. Le manque de précision du droit canon syriaque oriental concernant les élections patriarcales, et notamment l'absence d'une définition nette du rôle des laïcs, provoque une intervention péremptoire d'un médecin: «C'est à nous, Bagdadiens, que revient l'élection de celui que nous voulons. Les évêques ne sont que les instruments par qui la chose est faite».

Il semble que les prélats purent prouver à l'émir que leur rôle n'était pas purement d'exécution passive. On découvrit aussi que Jean b. Boḥtīšō' avait sequestré son collègue de Gondisapor, légalement premier électeur, pour l'empêcher de participer au vote. De toute façon, canoniquement, le résultat du vote était sûr: Yūḥannā b. 'Īsā était élu.

La discussion s'étant prolongée jusqu'après le coucher du soleil, on servit le repas d'*iftār* aux participants (on était en ramadan) et la discussion continua. Badr insista: ne pouvait-on pas, quand même, accepter Jean b. Boḥtīšō'? Après tout, quelles étaient les qualités requises pour devenir catholicos? La question était posée par al-Qāsim b. 'Ubayd Allāh. Ibn Boḥtīšō' répondit: d'abord la science. Ceci donna l'occasion à Mālik de glisser à Dāwūd: En tout cas, il en sait plus long que toi!... On s'approcha enfin des vraies raisons pour lesquelles Ibn Boḥtīšō' ne pouvait devenir catholicos: «Nous ne voulons pas pour chef quelqu'un qui joue avec des chiens de chasse et des singes» (allusion au train de vie, plutôt séculier, du métropolitain de Mossoul). Mais il y avait aussi autre chose. Poussés dans leurs derniers retranchements, les évêques avouèrent l'empêchement canonique: Ibn Boḥtīšō' était un bâtard, né d'une concubine de son père, et donc inapte aux charges ecclésiastiques. Ce à quoi al-Qāsim rétorqua: «Mais alors, pourquoi l'avez-vous fait métropolitain de Mossoul?». On trouva une échappatoire: «Les gens de Mossoul l'ont choisi sans savoir. Quand ils ont su, ils se sont repentis»... Les officiels firent semblant d'être convaincus, et Badr tança Ibn Boḥtīšō' pour son audace.

père, al-Ḥāqānī (912-913); au palais en 924; dépouille le courrier pour Aḥmad al-Ḥaṣībī (925-927).

Le lendemain, le calife ratifiait le jugement de l'émir; Jean bar Abgar pouvait être sacré. Ibn Boḥtīšō° bouda quelque temps, retiré chez ses amis les médecins de Za°farāniya. Il assista quand même au sacre, le 13 ramadan 287/jeudi 11 septembre 900²².

Le pacte que le nouveau patriarche s'imposa devant sa communauté ne concernerait que la discipline intérieure de l'Église, et donc sortirait de notre sujet, s'il ne révélait une plaie du temps: la vénalité et la corruption générale, et, dans l'Église, la simonie.

Le calife al-Mu°taḍid mourut en 289/902. Yūḥannā b. al-A°rağ a encore trois ans à vivre.

17 — AL-MUKTAFI (289-295/902-908)

Abū Muḥammad °Alī al-Muktafi billāh, fils d'al-Mu°taḍid, avait près de lui à Raqqa son secrétaire chrétien al-Ḥusayn b. °Amr, quand lui arriva la nouvelle de la mort de son père à Bagdad¹.

Du point de vue de sa politique religieuse, y compris vis-à-vis des chrétiens, le nouveau calife «n'eut qu'à marcher sur les traces de son père»², dont d'ailleurs il hérita le vizir, al-Qāsim b. °Ubayd Allāh, qui le domina complètement³. Dans l'ensemble, al-Muktafi était libéral: à son avènement il fit détruire les ergastules de Bagdad.

Les chrétiens semblent avoir poursuivi leur tâche dans les différents bureaux^{3a}, ce qui fait que le prince-poète Ibn al-Mu°tazz (m. 296/908), écœuré de n'avoir rien obtenu des fonctionnaires après leur avoir envoyé, pendant trente ans, des suppliques en prose et en vers, appelle les secrétaires «des Nabaḡ colériques aux ventres pleins, alors que le peuple est maigre et étique»⁴.

Celui qui continua à faire le plus parler de lui fut le secrétaire chrétien al-Ḥusayn b. °Amr, secrétaire et confident du calife⁵. Il avait été

²² Corriger le texte arabe de Šliwa, p. 83 ligne 4, où le nom du calife doit être al-Mu°taḍid, au lieu de al-Mu°tamid. De même, j'ai corrigé plusieurs noms d'après les sources musulmanes, v.g. Qāsim au lieu de Qasm, Mālik au lieu de Muḡ, etc.

¹ TABARI, III, p. 2207.

² MAS'UDI, *Avertissement*, p. 474.

³ MAS'UDI, *Prairies*, VIII, p. 215.

^{3a} Ce qui n'empêche pas que les conversions à l'Islam continuèrent sous son règne, telle celle du paragon d'éloquence, Qudāma b. Ġa°far, *Fihrist*, p. 130.

⁴ *Diwān*, II, p. 14; cité par MEZ, p. 85.

⁵ TABARI, III, p. 2140, 2188, 2207, 2224, 2231; *Vizirat*, p. 331 n. 6, 353-354, avec références; BOWEN, °Alī b. °Īsā, p. 59.

l'intendant d'al-Muktafi alors qu'il n'était encore que prince héritier, à Rayy, en 281/894. Puis Mu'taḍid lui avait confié, en 286/899, la surveillance des provinces des environs d'Āmid. Dès l'accession d'al-Muktafi, en 289/902, il se montre toujours à côté de lui.

Directeur des *Ḍiyā'* al-Walad, du Harem et des dépenses, secrétaire du fils du calife, il allait même devenir pratiquement vizir, sous le couvert de son propre secrétaire musulman, Ibrāhīm b. Ḥamdān al-Širāzī, quand al-Qāsim b. 'Ubayd Allāh put manœuvrer auprès du calife pour amener sa disgrâce, en 290/903. Les versions de son sort ultérieur diffèrent. Selon la version douce de Ṭabarī, il fut d'abord emprisonné, puis exilé; selon Tanūhī, il fut exilé à Ahwāz puis mis à mort.

Entre les guerres (contre les Qarmates, Byzance, les Ṭulunides dont c'est alors la fin...) la vie coule à Bagdad, raffinée et dilettante. Bar Hébraeus a enregistré la farce que l'on joua, en 902, à Ğa'far, fils du calife, féru d'astrologie: on lui présenta l'horoscope d'un «enfant» né ce jour-là. Quand le jeune prince eut savamment disserté sur son avenir, on lui révéla que «l'enfant» était... un chaton.

Les médecins traducteurs continuaient leurs travaux. Un des plus célèbres de l'époque est Yūsif al-Qas [le prêtre], surnommé al-Sāhir, c'est à dire le veilleur. Certains expliquaient son manque de sommeil par une tumeur au cerveau⁶.

Cependant les personnages de premier plan disparaissent avant la mort du patriarche Yūḥannā b. al-A'raġ. Après le secrétaire al-Ḥusayn b. 'Amr, c'est le médecin Abū Ya'qūb Iṣḥāq, fils du grand Ḥunayn, qui, en octobre 904, perd son protecteur, le ministre al-Qāsim b. 'Ubayd Allāh, «qui lui découvrait ses secrets» et avec qui il correspondait en vers⁷.

Un an avant la mort du vizir, une discussion dans son divan sur le sujet: «Quel médecin fut le plus ancien et le premier?», avait rassemblé Abū 'l-'Abbās b. Firās (?) et le chrétien Abū 'l-'Abbās 'Abd Allāh b. Šam'un, «qui s'appliquait à étudier les sciences des anciens». Ce fut l'occasion pour Iṣḥāq b. Ḥunayn d'écrire son *Histoire des médecins*⁸, probablement inspirée de Jean Philopon (Yaḥya al-Naḥwī). Il écrivit également pour 'Abd Allāh b. Šam'un une *Épître sur ce qui profite à la santé et à la mémoire et empêche l'oubli*⁹.

⁶ IAU, p. 278; QIFTI, p. 392.

⁷ Réf. dans CHEIKHO, *Poètes*, p. 248-250; il meurt en 298-299/911, *Kāmil*, VIII, p. 67.

⁸ Texte et trad. anglaise FRANZ ROSENTHAL, dans *Oriens*, VII (1954), p. 55-80.

⁹ IAU, p. 275.

Le patriarche Yūḥannā b. Abgar mourut à son tour, le 8 raġab 292/16 mai 905. Il avait été fidèle à son pacte et, de toute sa vie, n'avait touché ni à un dirham, ni à un dinar, faisant distribuer les revenus de la manse patriarcale aux pauvres et aux nécessiteux.

Pour le choix du successeur, les grands ténors ne sont plus là pour orchestrer la campagne électorale, et les gouvernants ne semblent pas s'y intéresser non plus. L'élu, après une vacance de dix mois, fut l'évêque

XV d'al-Marġ (Marga), **Abraham Abrāza**¹⁰. Il fut sacré le 11 rabī I 293/10 janvier 906.

Contrastant avec son prédécesseur, il obtint son élection par une généreuse distribution de pots-de-vin aux évêques électeurs (grâce à une bourse qui lui était tombée... de l'enfer) et par l'intervention du secrétaire 'Abd Allāh b. Šam'un, rencontré plus haut comme protecteur d'Išāq b. Ḥunayn.

Le long catholicat d'Abraham (32 ans), commencé sous al-Muktafī, dépassera encore les règnes d'al-Muqtadir, et d'al-Qāhir, pour se terminer, en juin 937, sous celui d'al-Rādī. Comme le dit Mārī: «De son temps, les États furent bouleversés»; nous allons voir comment.

Le protecteur évincé

C'est encore sous al-Muktafī, semble-t-il, qu'Abraham se débarrassa de la tutelle de celui qui avait favorisé son élection, le secrétaire 'Abd Allāh b. Šam'un.

Celui-ci avait posé trois conditions pour son appui :

- que le patriarche ne remettrait pas sur son siège Théodore, métropolitaine déposé du Bēt Garmāi,
- qu'il interromprait la séance à l'arrivée du secrétaire,
- qu'il lui demanderait conseil en toute décision.

Les deux dernières conditions restèrent lettre morte; la première fut nettement contrariée: après avoir exilé pour un temps le métropolitain au couvent d'al-Anbār, Abraham le remit bientôt sur son siège du Bēt Garmāi (Dāqūq-Kerkouk).

¹⁰ MARI, p. 89-94; SLIWA, p. 83-84; B.H., II, col. 229-245; E.N., *ad an.* H. 310, et sa notice, ar. p. 74-75. — Je reprends dans ce chapitre quelques données d'une notice sur *Abraham III*, dans *O.C.P.*, XLIV (1978), p. 420-441.

Le secrétaire commença par marquer son déplaisir en ne communiant plus de la main du patriarche, bien qu'il ait continué à venir à l'église. Quand le patriarche l'en reprit, il déclara que cela lui était impossible tant que le nom d'Abraham serait proclamé aux diptyques.

Plus tard, il alla plus loin et passa aux Melkites, auxquels il fit ostensiblement de nombreux dons, et rendit toutes sortes de services.

Il faut attendre 920, sous al-Muqtadir, pour entendre à nouveau parler du secrétaire 'Abd Allāh b. Šam'un : à cette date, au cours d'une émeute à Bagdad, sa maison est pillée¹¹.

L'affaire Théodore

Le cas de Théodore, métropolite malencontreusement réinstallé au Bēt Garmā par Abraham, se termina lamentablement. Le patriarche au bon cœur aurait bien voulu ne pas croire aux accusations contre lui, mais il dut bien se rendre à l'évidence quand lui-même fut reçu chez le métropolite par ses maîtresses, qui ne cachèrent pas leur position. Le coupable essaya de se faire aider par al-Ḥasan b. Wahb, frère du vizir al-Qāsim b. 'Ubayd Allāh, pour essayer d'échapper à la condamnation. Quand son interdit fut proclamé dans les églises de Bagdad et de son diocèse, il «déchira sa ceinture».

L'attitude des autorités civiles en face d'un tel cas ne pouvait être, officiellement, que de satisfaction. Cependant 'Alī b. 'Īsā¹² fit réduire la subvention qu'on voulait accorder au nouveau musulman, en disant : «Dans l'impiété, il était ascète (?), il faut qu'il le soit encore plus dans l'Islam». Quand plus tard le converti fut convaincu de malversations, 'Alī b. Ḥusayn (?) lui dit crûment : «Maudit, ce n'est pas pour la religion que tu as voulu te faire musulman, mais pour pouvoir exprimer ce qu'il y a dans ton cœur contre nous...». On le priva de tous ses subsides. Il vécut de la pratique d'un peu de médecine à Bāb al-Nūbī, et de la charité du patriarche Abraham. Il mourut sur la voie publique¹³.

¹¹ B.H., *Chronogr.*, p. 157-158.

¹² S'il était déjà vizir, cela veut dire que l'affaire avait traîné jusque sous al-Muqtadir, entre 301 et 304/913-917.

¹³ Détails dans *Abraham III*.

18 — AL-MUQTADIR (295-320/908-932)

Fils d'al-Mu'taqid, Abū'l-Faḍl Ġa'far al-Muqtadir billāh¹ avait treize ans quand il fut proclamé calife. Comme il fallait s'y attendre, le pouvoir réel fut partagé entre les femmes (notamment sa mère, la grecque Šaḡab², et les *kahramāna*-intendantes Um Mūsā ou Tūmal Dulāfiya), les eunuques (dont certains étaient devenus chefs militaires, comme Mu'nīs) et d'autres personnages, notamment les vizirs, dont on voit défiler quinze pendant le règne³. Du point de vue religieux, sa vie personnelle fut «nettement laïque». Selon L. Massignon: «la psychologie d'al-Muqtadir resta celle d'un enfant précoce et sagace, capricieux et gourmand, sans tenacité pour le travail, ni défense contre le plaisir; remarquablement soucieux des bienséances et de l'étiquette, capable de décider, quand par hasard il restait sobre, des grandes affaires de l'État; de tempérament fantasque et blasé, sans grand dessein ni grande passion...»

La première note concernant les chrétiens pendant le règne d'al-Muqtadir est une note studieuse: vers cette époque arrive de Merw à Bagdad le philosophe nestorien Yūḥannā b. Haylān. Il est connu comme le maître d'al-Farābī⁴.

Cependant, le début du règne vit une flambée officielle anti-chrétienne. En 295/908 d'après Ibn al-Naqqāš⁵, ou plutôt en 296/909 d'après 'Arīb⁶, Ibn al-Taḡribirdī⁷, Ibn al-Ātīr⁸, etc., une ordonnance du calife aurait prescrit d'écarter les chrétiens et les juifs des emplois publics, les confinant dans la banque et la médecine, et de leur imposer les signes vestimentaires distinctifs: couleur miel et pièces teintes attachées dans le dos. Abū Yāsir le chrétien, employé de Mu'nīs⁹ le chambellan, aurait été mis à mort.

Quel était le contexte d'un tel ordre? 'Arīb nous dit que «à la fin des

¹ MASSIGNON, *Hallāğ*², I, p. 441-446.

² M. ĠAWAD, *Sayyidāt al-Bilāṭ*, p. 91-95; MASSIGNON, *Hallāğ*², I, p. 446-453.

³ MAS'UDI, *Avertissement*, p. 482; *E.I.*², III, p. 768-769, par K.V. ZETTERSTEEN. — TABARĪ finit en 302 H., il est continué par 'ARĪB.-SOURCEDEL, *Vizirat*, p. 387, 469. — *Bagdad au IV^e s. H. (X^e s. A.D.)*, par M. CANARD, dans *Arabica*, IX (1962) p. 267-288. — Synopse des sources sur le règne d'al-Muqtadir dans H.F. AMEDROZ, *The Taḡārib al-Umam, Der Islam*, V (1964), p. 354-357.

⁴ *E.I.*², II, p. 797, par R. VALZER, avec références; cf. aussi ḤABĪB.

⁵ P. 455-456.

⁶ P. 30; autres réf. BOWEN, p. 101.

⁷ *Al-Nuḡūm*, III, p. 165.

⁸ *Bidāya*, XI, p. 108; rien dans Tabarī, ni Ibn al-Ātīr.

⁹ I. NAQQAŠ met «Yūnīs». Correction d'après I. QAYYIM, p. 224.

jours de ʿAbbās b. al-Ḥasan (c'est à dire avant l'assassinat de ce vizir lors du soulèvement d'Ibn al-Muʿtazz, en 296), les affaires des chrétiens prospérèrent et les secrétaires chrétiens dominèrent. On en référa à al-Muqtadir (sic! le nouveau calife avait treize ans!). Il leur imposa ce qu'avait imposé al-Mutawakkil pour les écarter du service. Cela ne dura pas».

En effet, le nouveau vizir lui-même, Ibn al-Furāt, avait quatre commensaux chrétiens¹⁰: Abū Bišr ʿAbd Allāh b. al-Farrūḥān¹¹, Abū ʿl-Ḥusayn Saʿīd b. Ibrāhīm al-Tustarī, Abū Maṣṣūr ʿAbd Allāh b. Ğubayr et Abū ʿAmr Saʿīd b. al-Farrūḥān, sans compter les chrétiens de son personnel...

Evidemment, ces «clients» partageaient la fortune et éventuellement la disgrâce de leurs maîtres. C'est ainsi qu'al-Tanūḥī raconte¹² la mésaventure qui arriva à Abū Maṣṣūr ʿAbd Allāh b. Ğubayr lors de la chute d'Ibn al-Furāt après son premier vizirat, en 299/juillet 912. Emprisonné, on lui demanda de l'argent. Comme il renâclait, un barbier fut chargé de lui arracher avec des pinces le quart de sa chevelure. Comme il ne cédait pas, l'ordre fut donné de passer au second quart. Le *kātib* réussit alors à soudoyer le barbier pour qu'il se contente de lui raser cette partie de la tête. On versa sur la plaie de la poix, heureusement pas trop chaude (avait-il encore payé?). Il céda alors et accepta de verser 70.000 dinars. Son tortionnaire le soigna à l'huile, mais la partie épilée le resta «jusqu'à ce jour»¹³.

Revenons à l'ordonnance de 908-909 contre les chrétiens. Quels en furent les effets? C'est peut-être à cette occasion que se convertit à l'Islam le secrétaire Abū Zakariya b. Saʿīd, de Suse, appelé Ḥalaf. «Dans ses premiers jours, il était chrétien, dit al-Tanūḥī¹⁴, mais il devint musulman, et bon musulman». Il est mentionné en 308/920 comme jouissant

¹⁰ *Vizirat*, p. 513. — Le texte de HILAL, *Wuzarāʾ*, éd. Beyrouth, 1904, p. 95, éd. Ḥalabī, Le Caire, p. 109, semble corrompu quand il dit qu'Ibn al-Furāt eut à se défendre, contre ʿAlī b. ʿIsā, d'avoir nommé à des postes des non-musulmans. Il aurait répondu en disant qu'al-Nāṣir li Dīn Allāh (en fait, de beaucoup postérieur!) avait placé un chrétien, Isrāʾīl, à l'armée (?). D'après BOWEN, p. 170, les précédents invoqués se situent sous al-Muwaffaq et al-Muʿtaḍid.

¹¹ Un fils du notable qui avait reçu Yūwānis à l'église d'Ašbāḡ en 893?

¹² *Table Talk, Islamic Culture*, IV (1930) p. 8.

¹³ Ibn al-Furāt appréciait la fidélité et fustigeait la trahison, ainsi maudit-il le chrétien, compatriote et ami de son prédécesseur, le vizir Muḥammad b. Dāwūd al-Ġarrāḥ, qui avait trahi ce dernier pour le lui livrer: «Leur amitié était bien connue, mais il s'est sauvé lui-même et a tué son ami», BOWEN, p. 94-95, avec réf.

¹⁴ *Table Talk, Islamic Culture*, IV (1930) p. 15.

d'une grande influence sur le sultan. Il aurait amassé une grande richesse, mais n'aurait perdu aucune de ses qualités; on signale surtout sa piété.

Cependant, on continue à trouver longtemps des secrétaires chrétiens. Justement, en ġumāda II 296/milieu de février 909, une robe d'honneur est conférée à Ibn Dulayl, alors secrétaire de Muḥammad b. Abī 'l-Sāġ¹⁵.

La *Chronographie* de Bar Hébraeus place ici¹⁶, en 299/911-912, une note sur Muqtadir, qui distribua 100.000 dinars d'or à ses chanteuses. Les Turcs voulurent leur solde; ils torturèrent les secrétaires et les gens riches pour qu'ils leur donnent leur argent». Comme la chronologie de Bar Hébraeus a un peu déraillé pour ces années¹⁷, enregistrons le fait sans insister sur la date. Si le fait s'est produit dix ans après le paragraphe précédent, qui relate l'avènement du calife, al-Muqtadir devait avoir alors vingt-trois ans, et nous serions en 305/917? D'ailleurs, on ne dit pas que les secrétaires pressurés aient été spécialement chrétiens.

Un seul prélat résidant à Bagdad

L'influence du catholicos Abraham à la cour de Muqtadir se mesure par le décret qu'il obtint en 301/913, contre le patriarche des Rūm, Elie I^{er}, venu à Bagdad pour procéder au sacre d'un évêque pour Irénoupolis (Madīnat al-salām)¹⁸. Les manœuvres qui précèdent la victoire du patriarche reproduisent les démarches, maintenant connues, de deux communautés en guerre: accusations et contre-accusations d'espionnage; remarques blasées du vizir 'Alī b. 'Īsā: «Vous tous, chrétiens, êtes égaux dans la haine dont vous nous poursuivez; vous nous aimez seulement en face»; ou du secrétaire chrétien Stéphane b. Ya'qūb (chef du trésor privé sous Mu'nīs) qui disait au vizir: «Tu ne fais pas de distinction entre nous quand il s'agit d'être avide de notre sang»...; pots-de-vin qui, du côté nestorien seulement, se seraient montés au total de 30.000 dinars; peut-être haute protection de Madame-mère elle-même, grâce aux parents du médecin Ġālib, y compris les nourrices... Tous ces

¹⁵ 'ARIB, p. 31. — Evidemment, le fils de Dulayl avait pu, entre temps, devenir musulman?

¹⁶ *Chronogr.*, p. 155.

¹⁷ Il place la mort de Muktafi en 289, alors que c'est la date de la mort de son prédécesseur, Mu'tadid. — A propos de Muqtadir (p. 155-156), Bar Hébraeus répète sa phrase sur le changement de vie des Arabes, phrase qu'il avait déjà placée plus haut (p. 141) à propos d'al-Wātiq.

¹⁸ Détails sur l'affaire dans *Rūm*, p. 387-389, et dans *Abraham III*, cit.

éléments contradictoires jouèrent, jusqu'à ce qu'Abraham l'emporte: le vizir infligea une amende à Élie, auquel il fit signer un engagement reconnaissant qu'il ne lui était absolument pas permis de porter le titre de catholicos à Bagdad, ni d'y établir un évêque résidentiel. La patente de Muqtadir à Abraham instituait un rapport de prééminence entre le catholicos nestorien et les autres hiérarchies, jacobite et melkite. Nous verrons plus tard si l'on peut considérer cet acte comme une véritable «reconnaissance» légale de l'Église nestorienne, et à quoi correspondait exactement l'octroi d'une telle patente dans la mentalité musulmane du temps.

...Les vizirs se succèdent, faits et défaits par le harem et les prétoriens grecs: sous le vizirat d'al-Ḥāqānī¹⁹ (299-301/912-913), on retrouve le secrétaire chrétien Mālik b. al-Walīd, parmi ceux sur lesquels se décharge de son travail 'Abd Allāh, frère et suppléant du ministre²⁰.

Je ne parle pas ici, l'ayant fait dans mon article sur les *Rūm à l'est de l'Euphrate*, du réconfort moral (et physique, pour ce qui est de la libération des prisonniers) qu'apportèrent, surtout aux Melkites, les ambassades byzantines du temps. Le faste de la réception de l'ambassade de 917 est un modèle des descriptions de ces fêtes²¹.

Cependant, c'est à la même époque que détient le vizirat un descendant de chrétiens, 'Alī b. 'Īsā al-Ġarrāh, vizir en 913-917, puis en 927-928. D'après Bar Hébraeus, ce vizir portait une véritable haine au patriarche Abraham, et fit tout ce qu'il put pour faire supprimer ses privilèges²².

Peut-être le patriarche avait-il été maladroit avec le vizir. Quand celui-ci lui demanda: «Quels sont les chrétiens qui communient avec des cuillers?», Abraham répondit: «Tu sais bien que ce ne sont pas les nestoriens», insinuant par là l'origine de la famille al-Ġarrāh²³. Ce serait cette réponse, considérée par le vizir comme blessante, qui aurait été à la base de l'inimitié entre le vizir et le catholicos. De ce fait, dit encore Bar

¹⁹ H. ZAYAT, dans *Ḥizāna*, I, p. 3, mentionne un autre secrétaire chrétien du même vizir: 'Alī b. 'Īsā al-Dandānī.

²⁰ *Vizirat*, p. 395.

²¹ B.H., *Chronogr.*, p. 156-157, note que les deux envoyés attendirent deux mois à Takrīt. Il ne dit rien sur les contacts qu'ils durent avoir avec les chrétiens locaux.

²² Quand il était en Egypte, en 312/924-925, envoyé par le vizir 'Abd Allāh b. Ḥāqān, 'Alī voulut imposer la capitation aux moines, aux pauvres et aux faibles, aux couvents, aux évêques... Ils envoyèrent une délégation à Bagdad, où l'on confirma leurs privilèges; SA'ID b. AL-BITRIQ, *Annales*, p. 83.

²³ Tableau généalogique dans *Vizirat*, p. 748.

Hébraeus, «les chrétiens haïssaient le patriarche, parce que, à cause de lui, le vizir les haïssait».

Al-Qiftī raconte²⁴ à ce propos une histoire significative. En temps de peste au *Sawād*, et les médecins ne suffisant plus au travail, Sinān b. Tābit demanda des instructions au ministre: fallait-il aussi soigner, en plus des musulmans, les «protégés» et le bétail (qui semblent un peu dans la même catégorie?). Le ministre répondit: «Les gens avant le bétail; les musulmans avant les *ḍimmī*». Cependant on peut supposer que les médecins chrétiens durent profiter du patronage de la reine mère Šāḡab, qui fonda quatre hôpitaux à Bagdad²⁵.

De toute façon, au milieu des luttes d'influence de l'époque, les chrétiens se trouvent tantôt riches et honorés, tantôt privés de tout ou même exécutés, en suivant la fortune de leur maître. C'est ainsi qu'un autre des commensaux chrétiens d'Ibn al-Furāt, Abū 'l-Ḥusayn Sa'īd b. Ibrāhīm al-Tustarī (et peut-être les autres aussi) est arrêté une première fois avec son maître en 306/918. Il revient au pouvoir en 311/921. Al-Tustarī est à nouveau arrêté avec Ibn al-Furāt en 312/922. Ce dernier est exécuté; on ne sait si son secrétaire le fut également²⁶.

En 308/920, si la chronologie de Bar Hébraeus est exacte (?), il y eut une émeute à Bagdad (à cause de la hausse des prix, semble-t-il). Les portes des prisons furent brisées et tous les bandits lâchés sur les chemins. On attaqua (seulement?) les chrétiens. Des maisons de secrétaires furent pillées, notamment celle de 'Abd Allāh b. Šam'un. Le gouverneur réagit: les bandits eurent les mains coupées²⁷.

Notons à cette date, 309/922, la passion d'al-Ḥallāḡ. Parmi les sources chrétiennes, Bar Hébraeus, dans sa *Chronographie*²⁸ mentionne: «Un certain ascète des Arabes fut arrêté à Bagdad. Cet homme s'appelait lui-même 'Dieu incarné'; les merveilles (miracles) qu'il opéra étaient évidemment de la supercherie. Sur l'ordre du calife on lui administra cent coups de fouet, puis on lui coupa les pieds et les mains et l'on brûla son corps.

²⁴ QIFTI, p. 194; MEZ, p. 43.

²⁵ MEZ, p. 377, situe l'un de ces hôpitaux près de «St John's market». Il s'agit en fait de Sūq Yaḡyā, sans connotation chrétienne, mais plutôt en relation avec Yaḡyā b. Ḥālid al-Barmakī.

²⁶ Sur les poésies de Sa'īd al-Tustarī, v. CHEIKHO, *Poètes* p. 250-252, avec réf.

²⁷ B.H., *Chronogr.*, p. 157-158. — Ici, Bar Hébraeus fait de 'Abd Allāh un médecin (?). Le cumul n'est pas impossible. Al-Šaybānī, auteur de la *Risāla al-'adrā*, citée par 'ABD ALLAH AL-BAGDADI, p. 120, comprend la médecine parmi les connaissances requises du bon secrétaire.

²⁸ P. 158.

On ficha sa tête sur une pique et on l'envoya en Perse (au Ḥurāsān) où on la promena dans le pays».

En 311/923 on relève²⁹, sans en donner la raison, des destructions d'églises des Melkites en Palestine (Ramla, Ascalon, Qayṣariya), et également à Tinnīs en Égypte. Sur plainte des chrétiens à al-Muqtadir, le calife donna l'ordre que les églises soient reconstruites. Une autre émeute les détruisit à nouveau. On les rebâtit une seconde fois.

Tout cela ne reflète pas une politique définie de l'autorité. On assiste plutôt à des sautes d'humeur de fonctionnaires locaux (ce qui souligne la faiblesse du pouvoir central), ou de la foule excitée par un prêche plus virulent que de coutume, lui-même provoqué peut-être par une imprudence des chrétiens, surtout des fonctionnaires.

L'état général du royaume se prêtait à ces excès. L'année 312/924 fut appelée par tous, musulmans et chrétiens, «l'année de perte»³⁰, à cause des violences exercées par al-Muḥassin, fils du vizir Ibn al-Furāt. Le vizir lui-même³¹ était dans la dernière année de son vizirat, qui devait se terminer par son exécution.

Les omniprésents secrétaires

Ceci n'empêche pas les fonctionnaires chrétiens de garder leurs postes. 'Arīb³² cite encore quatre chrétiens en 313/925 : Banān (?), Mālik b. al-Walīd, qui était alors au Palais (*Dīwān al-Dār*), et Ibn al-Qanānī, lequel, avec son frère, est au Dīwān de l'aristocratie (*al-ḥāṣṣa*) et au Trésor (*Bayt al-māl*). Le second, Mālik, est encore attesté l'année suivante, quand il dépouille le courrier pour Aḥmad al-Ḥaṣībī³³.

On entrevoit encore un autre secrétaire chrétien, en 316/928, Ibrāhīm b. Ayyūb³⁴, chargé, sous le vizirat de Muḥammad b. 'Alī b. Muqla, de la

²⁹ EUTYCHIUS, *Annales*, p. 82.

³⁰ *Vizirat*, p. 421, 425; HILAL, p. 223-227, donne la liste des amendes infligées par al-Muḥassin.

³¹ C'est sous un autre vizir des Banī Furāt, Abū 'l-Faṭḥ al-Faḍl b. Ġa'far, dit Ibn Ḥanzāba, que se tint, en 320/932 ou 326/938, la fameuse *disputatio* philosophique qui opposa Abū Sa'īd al-Sīrāfī au logicien chrétien Abū Biṣr Mattā b. Yūnis (ou Yawnān), de Dūr Qunna. Ce dernier prétendait que la logique d'Aristote était indispensable pour distinguer le vrai du faux. Le texte a été reproduit par al-Tawḥīdī, *Muqābaṣāt* (HASAN AL-SANDUBI, Le Caire, 1347/1929) p. 68-87, 169-172; *al-Imtā'*, I, p. 108-128; MARGOLIOUTH, *Meetings and Salons*, p. 15-16. — Également YAQUT, *Iršād*, éd. GIBB, VI, 3, p. 105-125.

³² *Sīlat*, p. 125.

³³ *Vizirat*, p. 440.

³⁴ *Sīlat*, p. 135.

ğahbaḍa (perception) et de la paie des Masāffites³⁵. Déjà sous le second vizirat de ʿAlī b. ʿĪsā, sous al-Muqtadir, il avait été chargé de surveiller, jour par jour, l'état du Trésor.

Et l'on retrouve à cette époque (avant 321/933), au service du maréchal Muʿnis al-Quṣūrī, le secrétaire Daniel b. al-ʿAbbās, gendre du médecin Ġālib que nous avons vu à côté d'al-Muʿtaḍid. Son autre gendre, Saʿdūn, est secrétaire de Yānis, un autre émir d'origine grecque et gendre de Badr.

La famille avait encore fourni une nourrice (*dāya*), Naẓm (morte en 298/910-911), au calife al-Muqtadir, fils de Ṣaġab, «selon la règle posée par la reine-mère Ṣuġāʿ, sous al-Mutawakkil»³⁶.

Devant cette densité de la présence chrétienne dans l'entourage du prince, rien d'étonnant que l'on disait alors³⁷ que quiconque voulait devenir vizir devait être dans les bonnes grâces d'Ibrāhīm³⁸, secrétaire de l'émir, et de Stéphane b. Yaʿqūb, secrétaire du maréchal Muʿnis³⁹. D'ailleurs, comme d'habitude, on trouve des chrétiens partout, et donc dans tous les camps, selon les hasards de l'emploi. C'est ainsi que l'un des ennemis de Muʿnis, le chef des eunuques noirs Abū Ṣāliḥ Muflīḥ, a lui aussi un secrétaire chrétien, également eunuque, qui «jouit d'une grande influence»⁴⁰.

Quant à l'attitude du patriarche Abraham vis-à-vis de ces tout-puissants secrétaires, une anecdote prouve qu'il se considérait bien comme supérieur à eux. On raconte que, quand ʿAlwān, secrétaire de Yūnis (ou Muʿnis?), revint de Damas, il se rendit d'abord à la résidence du catholicos. Celui-ci lui interdit l'entrée pendant toute une journée. Deux amis chrétiens du secrétaire, Abū ʿUmar, père de Matta, et Abū ʿl-Faraġ Isrāʿīl b. ʿĪsā, secrétaire du Yaqtānī⁴¹, se chargèrent de transmettre l'interdiction du patriarche: «Comment, lui fit dire Abraham, tu vas

³⁵ *Vizirat*, p. 443, 449, 543 n. 5.

³⁶ MASSIGNON, *Hallāġ*², I, p. 189, 468-471.

³⁷ MISKAWAYH, V, p. 352, en 319/931. — A la même date, *al-Kāmil*, VIII, p. 236, signale que toutes les victimes d'une inondation à Takrīt, musulmans et chrétiens, furent enterrés ensemble.

³⁸ Réf. dans *Hallāġ*², I, p. 454.

³⁹ D'après AL-ṢABI, *Wuzarāʿ*, (éd. Ḥalabī, 1958), p. 158, ces secrétaires étaient devenus immensément riches: un million de dinars pour Stéphane et Daniel, alors que le premier ne touchait que 10 dinars de traitement quand il était *nāʿib* (substitut) de Daniel, au service de Muʿnis, puis 40 sous le deuxième vizirat d'Ibn al-Furāt (304-306). On comprend qu'ils aient excité l'envie.

⁴⁰ *Silat*, p. 112.

⁴¹ On connaît un Muḥammad b. ʿAlī al-Yaqtīnī, m. 367/977?; *Hallāġ*², I, p. 138 n. 2.

en Égypte et en Syrie et tu achètes pour 15.000 dinars de propriétés pour les églises des Melkites, alors que tu en dépenses seulement 10.000 pour les Nestoriens? Par Dieu! Tu n'entreras pas chez moi tant que tu ne m'auras pas apporté 10.000 dinars, pour que je sois avantagé par rapport aux Melkites». L'affaire fut arrangée pour 5.000 dinars⁴², et le coupable fut admis en présence du susceptible patriarche.

Abraham, simoniaque?

Ce bruit d'écus autour du trône patriarcal confirme l'impression que nous avons déjà, qu'il fallait être un saint, comme Yūḥannā b. ʿĪsā, pour ne pas être pris dans le besoin éffréné du temps pour l'argent. Tout le monde était à acheter ou à vendre.

De tout temps les affaires, même ecclésiastiques, avaient mieux marché quand on faisait entendre aux oreilles des puissants ces «prières sonnantes et trébuchantes qu'ils comprenaient si bien», comme disait déjà ʿĪsōʿyaw III. A titre de comparaison, notons qu'au temps d'Abraham, le vizir al-Ḥāqānī nomma et révoqua successivement, en l'espace de vingt jours, sept préfets pour le même poste⁴³.

Abraham lui-même s'était assuré l'élection par une généreuse distribution. Il fallait bien que, à son tour, il remplisse ses caisses. On lui reproche, entre autres cas de «simonie», d'avoir nommé successivement, en un an, trois métropolitains au siège de Nisibe, en prenant de l'argent de chacun d'eux. Au moins peut-on dire, pour la défense du patriarche, qu'il ne révoqua pas les deux premiers: ils moururent.

Il semble cependant difficile d'innocenter Abraham de l'inculpation de cupidité. Les textes racontent l'histoire d'Abū Ishāq Muḥammad b. Aḥmad al-Iskāfī, dit al-Qarārī⁴⁴. Surprenant un jour le patriarche en train de compter une grande quantité de *zūzé* (ici: *dirham*?) et de dinars, il lui jeta à la figure: «Ton habit est celui de Simon [Pierre], ton comportement celui de Simon [le magicien]⁴⁵. Je ne te reconnais plus

⁴² Il ne semble pas que le patriarche lui ait infligé une amende proprement dite comme, paraît-il (d'après ĠAHIZ, K. *al-ḥayawān*, IV, p. 27-28) lui et l'exilarque en avaient le droit vis-à-vis de leurs administrés. Il ne leur était cependant pas permis, dans le Dār al-Islām, de les emprisonner ou de les frapper.

⁴³ *Vizirat*, p. 397.

⁴⁴ Alors secrétaire de Muḥammad b. Yāqūt; *Vizirat*, p. 484; *Aḥbār al-Muttaqī*, II, p. 27.

⁴⁵ Dans B.H., qui l'appelle Ibn Avan (?), on lit: «Le siège est [celui] de Siméon, les œuvres [celles] de Simon». Le sens est le même.

comme catholicos». Chacun ayant déclaré l'autre anathème, il s'en suivit une brouille que le catholicos n'avait quand même pas intérêt à voir se prolonger. Il demanda à ses amis les secrétaires d'essayer de fléchir Abū Ishāq, mais en vain. Heureusement, Abraham était mort quand al-Qarārītī devint vizir, en 941.

Quant au calife al-Muqtadir, plusieurs fois son trône avait été menacé. En plus de l'intermède d'Ibn al-Mu'tazz, au début du règne, le calife fut encore écarté lors de la révolte de Bagdad, en 317/février 929; son palais fut pillé par la soldatesque. Rétabli alors grâce à Mu'nīs, il s'opposa à ce dernier en 320/932. Il fut tué, à la tête de son armée, le 31 octobre, près de Bāb al-Šammāsiya, le quartier du patriarcat nestorien au nord de Bagdad-est.

19 — AL-QĀHIR (320-322/932-934)

Abū Mansūr Muḥammad al-Qāhir billāh, demi-frère de ses deux prédécesseurs, al-Muktafī et al-Muqtadir, est jugé sévèrement par al-Mas'ūdī: «Porté à verser le sang, il agit avec précipitation et se lance avec imprudence et témérité dans des entreprises, sans prévoir les suites»¹.

Son règne² fut trop court, un an et six mois, pour qu'on ait beaucoup le temps de parler de la minorité chrétienne. On aurait pu craindre pour eux des quelques décisions puritaines traditionnelles (interdiction du vin, déportation des chanteurs et chanteuses) que prit le monarque, si la vie privée de celui-ci n'avait démenti ses décrets; il avait le goût du vin, était souvent saoul, écoutait volontiers le chant, et choisissait parmi les chanteuses celles qu'il désirait³.

A côté du nouveau calife on trouve l'archiâtre sabéen, chef des 860 médecins de Bagdad, Sinān b. Tābit, qu'il força à embrasser l'Islam⁴. Par contre, al-Qāhir ne semble pas avoir fait pression sur son médecin chrétien favori, 'Īsā b. Yūsif, connu comme Ibn al-'Aṭṭāra, qui aurait été le vrai «gouverneur de son Etat», et «à qui il disait tous ses secrets»⁵. On

¹ *Avertissement*, p. 493.

² *E.I.*², IV, p. 442, par D. SOURDEL.

³ I. QUTAYBA, *'Uyūn*, I, p. 269, § 473; SUYUTI, p. 405; *K. duwal al-Islām*, I, p. 143; *Bidāya*, XI, p. 204.

⁴ B. H., *Chronogr.*, p. 159.

⁵ IAU, p. 320; QIFTI, p. 250; *Kāmil*, VIII, p. 602; *Vizirat*, p. 474-475 et 477. — Boḥtūšō' b. Yahya fait aussi parler de lui: c'est chez lui que s'était réfugié, en 321/933, un illuminé, Ibn Abī 'l-Qarāqīr, qui prétendait que la divinité était descendue en lui. Il fut mis à mort, HAMADANI, *Takmila*, p. 86.

espère que ce ne fut pas ce médecin chrétien qui inspira tant de cruautés, notamment envers Šāḡab, la mère de Muqtadir, qui pourtant avait bien traité al-Qāhir quand lui-même était prisonnier⁶. Ibn al-ʿAṭṭāra, né en 271/884-885, fut plus tard exilé à Mossoul et ses biens confisqués. Rappelé, il fut consulté sur le choix du vizir en 320-321/932-933. Il mourut à Bagdad en 358/968-969, après être devenu aveugle deux ans plus tôt.

Un autre chrétien, Iṣḥāq b. ʿAlī al-Qunnāʾī, qui avait été secrétaire aux domaines et au Trésor sous al-Ḥāqānī, au temps d'al-Muqtadir, en 312-313/924-925, est maintenant considéré comme dangereux par Aḥmad al-Ḥaṣībī, lequel n'accepte pas le vizirat, en 321/octobre 933, avant que Iṣḥāq n'ait été arrêté, avec d'autres personnages. Pour l'attirer au palais, al-Qāhir lui fait annoncer qu'on allait lui confier l'administration, tandis qu'il remettrait à un musulman le titre de vizir. Que la ruse ait réussi prouve qu'à cette époque, l'idée d'avoir un chrétien à la tête de l'administration n'était pas invraisemblable. On ne sait ce que devint Iṣḥāq après son arrestation⁷.

Comme d'habitude, les chrétiens apparaissent aussi ailleurs qu'au palais califal: ainsi, en 320/932, c'est un chrétien, Bišr, secrétaire du Ḥamdānide Abū Sulaymān Dāwūd, qui apporte une lettre de son maître concernant Muʿnis⁸. On sait que le calife réussit à faire arrêter ce dernier et à le faire mettre à mort.

Mais les atrocités du règne n'allaient pas s'arrêter là. Le calife lui-même devait en être victime. Bar Hébraeus a raconté, peut-être d'après la *Chronologie* perdue de Ṭābit b. Sinān b. Ṭābit, qui couvrait les événements de 290/902 à 363/973⁹, comment les nobles menacés s'y prirent pour neutraliser la garde du palais. Comme tous ces mercenaires croyaient évidemment aux astrologues, on paya ces derniers pour qu'ils persuadent les gardes que le calife s'apprêtait à les détruire¹⁰. Ainsi, les gens du vizir Ibn Muqla purent-ils s'introduire dans le palais; le calife, à demi ivre, dut se rendre. Comme il refusait d'abdiquer officiellement, son neveu et successeur, al-Rāḏī, lui fit crever les yeux. Une des versions de ce

⁶ B.H., *Chronogr.*, p. 160.

⁷ *Vizirat*, p. 437 n. 4, 478, 700, 741.

⁸ *Silat*, p. 169.

⁹ *Chronogr.*, p. 174.

¹⁰ *Ibid.*, p. 160.

dernier drame affirme que ce fut Boḥtīšō^c b. Yaḥya, médecin d'al-Rāḏī, qui appela un homme pour effectuer cette tâche¹¹.

Emprisonné, le calife déposé et aveugle ne fut libéré que onze ans plus tard. Il vécut en mendiant à la grande mosquée, jusqu'à sa mort en 339/950.

20 — AL-RĀDĪ (322-329/934-940)

Le califat d'Abū 'l-'Abbās Aḥmad al-Rāḏī billāh, fils d'al-Muqtadir, est bien connu grâce à la monographie écrite par son ancien précepteur Muḥammad b. Yaḥya al-Ṣūlī¹, devenu «ordonnateur de ses loisirs».

Le catholicos Abraham avait, nous l'avons vu, dû défendre son titre d'unique prélat de Bagdad, sous al-Muqtadir, en 913. Aujourd'hui, vingt ans plus tard, Abraham va encore défendre «ses droits». C'est l'affaire du défunt Abū Bišr 'Abd Allāh b. Faraḡawayh².

Dans son testament, cet homme de confiance nestorien d'Ibn al-Furāt avait stipulé que 7.000 dinars seraient versés au patriarche au titre de ses œuvres pies. La veuve ayant récusé la dette, le patriarche riposta en interdisant les cérémonies religieuses pour le défunt. De peur d'encourir la colère du patriarche, aucun membre du clergé n'osa enfreindre ses ordres, sauf un simple *Šammās* (diacre) appelé Mūsā, lequel, appartenant à la «maison» défunt, s'était trouvé pris entre deux loyalismes. Il accepta enfin de faire les absoutes. Mal lui en prit; l'irascible Abraham lui signifia son déplaisir et le livra au «bahutage» des étudiants de l'École patriarcale. Devant cette furie, la veuve d'Ibn Faraḡawayh se réfugia auprès de la mère du vizir (et médecin?) Abū 'l-Ḥasan b. al-Muqallad³. Sans se laisser impressionner par une si haute protection, et décidément sûr de lui, le patriarche rassembla moines, étudiants et prêtres de Bagdad, et vint s'asseoir à la porte du vizir. Tour ce qu'il y avait de secrétaires et de médecins nestoriens se joignit à eux en une manifestation bruyante.

¹¹ MISKAWAYH, I, p. 292, cité dans l'édition d'I. QUTAYBA, 'Uyūn, I, p. 277, lequel donne une autre version.

¹ Appréciation de MASSIGNON, *Hallāg*², II, p. 130-133.

² Dans *Ibid.*, I, p. 465, 490, 491, Massignon avait déjà rétabli le nom, lu par l'éditeur de Mārī, H. Gismondi, «Abū» ou «Ibn Farḡūna»; cf. également *Vizirat*, p. 407, 509, 510.

³ Peut-être faut-il lire: Ibn Muqla? cf. D. SOURDEL, s.v., dans *E.I.*², III, p. 910-911. — Ibn Muqla fut vizir du Rāḏī du 27 mai 934 au 11 avril 936, *Vizirat*, p. 483-490. — *Hallāg*², I, p. 491, suggère d'y voir Sulaymān b. al-Ḥasan b. Maḥlad? — Il y a bien un Ibn Maḥlad resté chrétien, Abū 'l-Ḥasan ('Abdūn), mais il ne fut jamais vizir, MASSIGNON, *Scribes nestoriens*, dans *Opera minora*, I, p. 252.

Enfin arriva celui qui pouvait introduire le catholicos chez le vizir, le tout-puissant secrétaire Ibn Saṅḡalā, que nous retrouverons dans un instant. Le patriarche fut donc admis au tribunal des «abus», justice d'État califale alors déléguée au vizir⁴.

La plainte du prélat fut rapidement entendue. La veuve fut expulsée de son asile-et «livrée» au patriarche, jusqu'à ce qu'elle ait acquitté sa dette.

Ibn Saṅḡalā

Quel était donc ce personnage qui pouvait entrer ainsi chez le vizir, entre 934 et 936⁵, et le convaincre de recevoir immédiatement le patriarche? Les *Aḥbār al-Rāḏī* le font bien connaître⁶, et nous font deviner de quels appuis le catholicos devait jouir, du moins dans la dernière partie de sa charge.

Abū 'l-Ḥasan Sa'īd b. 'Amr (ou 'Amrūn) b. Saṅḡalā (ou Sankalā, le Syncelle), déjà secrétaire du Rāḏī avant son califat, fut nommé, en 935, secrétaire particulier des deux fils du calife et, la même année, contrôleur du ministère des dépenses. Il eut alors l'art de «se faire des amis avec le Mammon d'iniquité», s'assurant à lui-même toutes sortes d'avantages, surtout pécuniers, mais en même temps intervenant pour faire diminuer les amendes des autres, tel Ibn 'Abdūs ou Aḥmad b. 'Alī. Il se garantissait ainsi des protections en cas de retournement de la situation, quand par exemple le second redevint vizir en 941.

Comme «al-Rāḏī ne faisait que ce que voulait Ibn Saṅḡalā», celui-ci put rendre de grands services aux chrétiens, et au patriarche Abraham. Le beau frère d'Ibn Saṅḡalā, Abū 'l-Qāsim 'Alī b. Ya'qūb, occupa lui-aussi des postes importants.

En plus de l'affaire des droits du patriarche, vers 933, on voit Ibn Saṅḡalā, le 7 décembre 937, pendant la vacance du trône patriarcal après la mort d'Abraham, obtenir du calife, même en face d'une émeute populaire, la punition d'un musulman, al-Ḥawāḡibī, qui s'était emporté contre l'oncle maternel du secrétaire, un «chrétien honorablement connu», appelé Abū 'Amr b. Šurayḥ. Comme le note M. Canard,

⁴ *Vizirat*, II, p. 640-649.

⁵ Il avait déjà joué un certain rôle dans l'histoire des Grecs de Samalū, en 913.

⁶ I, p. 54, 107, 142-143, 153, 159-160, 189, 216, 227-228, 230; II, p. 18, 27, 117. — MEZ, *The Eclipse*, VI, p. 121, *index*, donne les étapes de sa carrière. — BUSSE la résume p. 248 n. 5 et p. 463. — DONOHUE, p. 343.

pendant cette vacance ce fut Ibn Saṅḡalā qui fut le véritable chef de la communauté nestorienne.

Les droits d'héritage

Il y a longtemps que l'État (c'est à dire ses commis) essayait de grappiller au passage les droits des héritiers chrétiens, droits non couverts par la foi coranique; mais surtout, les héritages des fonctionnaires disgraciés étaient convoités par les gens en place⁷. Les chrétiens eux-mêmes jouaient volontiers des différences entre leur propre droit coutumier en cette matière et le droit musulman, si ce dernier se trouvait les avantager. Pour éviter cette tentation, le prédécesseur d'Abraham, Jean b. al-A'raḡ avait légiféré sur la question, rapprochant le droit chrétien du droit musulman⁸. Mais, restait le danger «officiel». D'après L. Massignon⁹, au début du règne d'Abraham, en 908-909, le vizir Ibn al-Furāt supprima le droit d'héritage des chrétiens. La décision faisait partie de tout un ensemble de mesures vexatoires à leur encontre, que nous avons vues plus haut¹⁰.

Il est difficile de préciser quand eut lieu la réclamation d'Abraham, ni quel fut le vizir impliqué¹¹, car l'intervention officielle est prudemment présentée de façon anonyme dans le texte de Mārī. En tout cas, Abraham produisit un décret d'al-Mu'taḡid, de la main de 'Ubayd Allāh b. Sulaymān¹², rétablissant ce droit. Le vizir contemporain d'Abraham, quel qu'il soit, n'eut qu'à s'incliner et à confirmer d'un nouveau décret les droits d'héritage des chrétiens.

D'après L. Massignon, ce serait seulement en décembre 923 que le vizir Ibn al-Furāt lui-même, alors à son troisième et dernier terme de charge (il devait périr peu après), rétablit «de façon dérisoire» les droits d'héritage des chrétiens.

Y eut-il, sous al-Rādī, une campagne d'épigrammes contre les *ḡimmi*

⁷ Quand meurt 'Ubayd Allāh Boḡtīšō', secrétaire aux finances sous Muḡtadir, sa fortune est confisquée, IAU, p. 214.

⁸ MARI, p. 88. — Sur la question en droit chaldéen, cf. W. SELB et H. KAUFHOLD cit.

⁹ Dans *Opera omnia*, I, p. 254, hélas! sans références.

¹⁰ IBN TAGRIBIRDĪ, III, p. 165; autres sources citées par A. FATTAL, p. 103 et 253.

¹¹ L. MASSIGNON dit que le droit fut «revendiqué encore en 319 ou 321 (931-933) non sans véhémence par le patriarche Abraham».

¹² Vizir de 892 à 901.

secrétaires? Ibn al-Naqqāš¹³ et Ibn al-Qayyim¹⁴ disent que les plaintes contre eux furent nombreuses, et ils citent des vers de Mas'ūd b. al-Ḥusayn al-Šarīf disant notamment :

«Tu as chargé des affaires des musulmans ceux qui, précisément, sont leurs ennemis¹⁵; ce n'est pas ainsi que faisaient les fils de 'Abbās» (?)

...

«Feras-tu mention de leur habileté à compter l'argent qu'ils ont amassé par leurs exactions, et oublieras-tu Celui qui dénombre les âmes?»

...

«Pour te dispenser de les expulser, ne cherche pas le vain prétexte qu'ils sont droits, habiles, et intelligents»...

Ce dernier vers semble bien refléter l'opinion du calife sur les fonctionnaires *dimmi*. On ne dit pas qu'il les ait renvoyés de son service.

Au contraire, quand il remplaça le juif Ibn Faḍlān par le chrétien Ibn Mālik¹⁶, le même poète composa encore quelques vers menaçants: la page où était inscrite la liste des actions du calife était déjà noircie par les secrétaires...

Cependant, les rapports entre gens cultivés, chrétiens et musulmans, continuent, semble-t-il, à être civils; al-Mas'ūdī mentionne les échanges de vue qu'il eut, à Bagdad et à Takrīt, dans l'église dite «Verte», avec le jacobite Abū Zakariya Denḥa, philosophe, controversiste et historien¹⁷. Ces conversations eurent lieu avant 313/925.

Du point de vue officiel, l'évêque melkite d'Ascalon vient à Bagdad, vers la fin du règne (328/940) demander la permission de restaurer l'église de la Sainte-Vierge, démolie et incendiée par les musulmans et les juifs. Il n'obtient rien¹⁸.

On se demande pourquoi cet échec de l'évêque? Fut-ce parce qu'il était melkite¹⁹, et que la grande majorité des secrétaires, dont dépendait le

¹³ P. 456-458.

¹⁴ P. 225.

¹⁵ Il faudrait faire une étude du thème «les ennemis de l'Islam». Un des premiers témoignages en serait peut-être la fresque (byzantine!) de Quṣayr 'Amra, reproduite dans *E.I.*², I, pl. X b. (après p. 640). RACHID BOUROUIBA l'étudie dans *Les représentations figurées dans l'art des Umayyades en Syrie*, dans *Mağallat al-tāriḥ*, Alger, n° 6, juillet 1978, p. 31 et fig. 9. On y identifie César, Rodrigue dernier roi des Wisigoths, Kisra et le Négus, la main tendue en signe de soumission. Le thème est celui des «rois de la terre», déjà irano-sassanide.

¹⁶ Le fils de Mālik b. al-Walid, rencontré pour la dernière fois en 313-314/925-927?

¹⁷ *Avertissement*, p. 132-133.

¹⁸ YAHYA (*P.O.*, XVIII) p. 711.

¹⁹ Peut-être aussi les musulmans en voulaient-ils aux Rūm pour les conversions presque forcées faites par les Byzantins après la paix de Mélitène, au début du règne (322/934). Les

filtrage des plaignants, étaient nestoriens? Fut-ce parce que les officiels «avaient d'autres chats à fouetter»? En tout cas, les chrétiens sont toujours à différents postes gouvernementaux et figurent dans quelques événements, datés ou non, du règne du Rādī :

— la première année de son règne, en ramadan 323/août 935, un secrétaire melkite du nom de Stéphane, qui était au service de Mu'nis, devient patriarche d'Antioche sous le nom de Théodose²⁰ ;

— la même année meurt l'autre Stéphane, le surintendant de la bourse privée du calife²¹ ;

— du côté des médecins, Boḥtīšō' a des ennuis. Ayant administré une purge trop forte à Hārūn, frère du calife, son malade meurt le 15 rabī' I 324/11 février 936. Le califé aimait Hārūn, malgré ses complots. Il manifesta donc un vif chagrin de sa mort. Cependant il décida de ne pas poursuivre sa vengeance et de ne pas mettre à mort le médecin, en disant : «Le misérable n'a pas agi intentionnellement. Mais c'est un insensé, un ignorant et un sot, que le sort a favorisé et qui a eu de la chance»²². Le calife se contenta donc de l'exiler à al-Anbār ; il dut bientôt le rappeler à la demande de la reine-mère²³. Boḥtīšō' mourut en 329/septembre 941²⁴.

D'autres médecins sont connus à cette époque, qui moururent tous deux la même année que le calife :

— Dāwūd b. Daylam, mort à Bagdad le 5 muḥarram 329/10 octobre 940²⁵ ;

— et Matta b. Yawnān, Abū Bišr, de Dūr Qunnā, médecin, traducteur et logicien, qui mourut à Bagdad le 11 ramadan 328/20 juin 940²⁶.

Vers la fin du règne du Rādī, quand Abū 'Abd Allāh Aḥmad b. 'Alī Kūfī²⁷, secrétaire de l'émir turc Baḡkam²⁸, entre à Bagdad, tout le personnel d'Ibn Šīrzād fut arrêté et mis à l'amende. Ibn Saḡalā et Abū

musulmans qui voulaient garder leurs biens n'avaient qu'à se diriger vers une tente où était la Croix, *Kāmil*, VIII, p. 296. — Cas semblables, cf. *Rūm*, p. 406-407 et notes.

²⁰ EUTYCHIUS, *Annales*, (CSCO. 51) p. 87.

²¹ ŞULI, *Awrāq*, Paris ar. 96.

²² ŞULI, *Rādī*, p. 129-131 ; au contraire I. TAĞRIBIRDĪ, *Nuğūm*, III, p. 257, soupçonne le médecin d'avoir volontairement causé la mort du prince.

²³ HAMADANI, *Takmila*, p. 93.

²⁴ *Kāmil*, VIII, p. 378.

²⁵ IAU, p. 315-316.

²⁶ *Ibid.*, p. 317.

²⁷ Note de M. CANARD sur lui dans ŞULI, I, p. 153, n. 5.

²⁸ *E.I.*², I, p. 890-891 par M. CANARD.

'l-Qāsim 'Alī b. Ya'qūb, son beau-frère²⁹, se firent remettre un de des secrétaires nestoriens nommé Abū 'l-Ḥasan Ṭāzād b. 'Īsā³⁰, et garantirent de payer son amende.

Fin d'un règne

A la fin de 940, al-Rāḍī est de plus en plus malade. Sinān le traite, sans succès. Son favori, l'eunuque turc Zayrak, grand administrateur du palais³¹, était mort en novembre. Al-Rāḍī avait alors commandé que, dernière libation de réparation, 400 jarres de vieux vin, «le seul qu'il but», soient versées dans le Tigre³². Il meurt bientôt lui-même, en décembre, à trente-deux ans. Il n'avait pas régné sept ans.

Voici comment l'historien Ibn al-Tiḡtaqa³³ fait son oraison funèbre : «Ce fut le dernier calife dont on possède un recueil de poésies, le dernier qui conserva comme souverain son indépendance (?), le dernier qui prononça le vendredi un sermon du haut de la chaire, le dernier qui eut des rapports avec ses familiers et accueillit les savants³⁴, et le dernier qui, au point de vue de l'étiquette, des marques de faveur, des serviteurs et des chambellans, suivit les principes des califes précédents».

En fait, ce que nous ne devons pas oublier, pour ne pas regarder les événements par notre petit bout de la lunette, c'est que l'Islam du temps connaissait des soubresauts violents.

En 323/935, dans une situation politique des plus confuse, de graves désordres se produisent à Bagdad. Les ḥanbalites pillent les boutiques, interviennent dans les transactions commerciales pour imposer le respect des prescriptions de la *šarī'a*; ils s'attaquent aux marchands de vin (chrétiens, zoroastriens) et aux chanteuses, brisent les instruments de musique, violent, dans leur zèle inquisiteur, les domiciles particuliers et dénoncent au préfet de police tout homme rencontré dans la rue avec une

²⁹ Ancien secrétaire du chambellan Ḍaki, comme aussi secrétaire de Muḥammad b. Ināl, l'Interprète. Agent de Baḡkam dans les négociations avec les Baridites, M. CANARD, dans SULTI, I, p. 230, n. 8.

³⁰ DONOHUE, p. 261.

³¹ Il s'était installé, à Bāb al-Šammāsiya, «dans une maison qu'Ibn Saḡala avait achetée aux héritiers de Stéphane», SULTI, I, p. 227-228.

³² B. H., *Chronogr.*, p. 940; SULTI, I, p. 228.

³³ Dans le *Faḡri*, p. 380, cité par *E.I.*¹, III, p. 1168-1169, s.v., par K. V. ZETTERSTEEN.

³⁴ MAS'UDI, *Avertissement*, p. 494, dit : «Prince libéral, intelligent, amateur de belles lettres»...; *Prairies*, VIII, p. 309 : «lettré et poète».

femme dont il n'est pas le gardien. Du coup, un décret du Rādī interdit le hanbalisme³⁵.

La situation est mûre pour une dictature militaire : c'est l'arrivée d'Ibn Rā'iq, qui prend le titre nouveau de *amīr al-umarā'*, émir des émirs. Et Yahya³⁶ dit excellemment : «Celui-ci gouverna ce que les vizirs avaient gouverné, et depuis ce temps-là le pouvoir des vizirs fut réduit à rien. Le vizir n'administra plus et il ne lui resta que le nom de vizir. De la même façon ont fait tous ceux qui furent chargés des fonctions d'émir sous le califat des Abbassides jusqu'à nos jours»³⁷.

Ce qu'ajoute Ibn Kaṭīr³⁸, c'est que le calife lui-même n'a plus aucun pouvoir. Ibn Rā'iq le considère comme un véritable salarié (*āğīr*).

Avec Ibn Rā'iq commence donc une des périodes les plus mouvementées de l'histoire de l'empire abbasside, où le califat n'existe plus guère que de nom.

D'ailleurs, le calife va prochainement avoir d'autres «protecteurs», car la dynastie chiite des Buwayhides commence à poindre en Iran, disons en 322/934. Elle sera bientôt à Bagdad, et le califat va connaître une nouvelle période de prépondérance chiite.

La succession d'Abraham

C'est dans ces circonstances que, le patriarche Abraham III Abrāza étant mort en ša'bān 325/juin 937, il va falloir pourvoir à son remplacement.

L'élection se passe normalement. On ne parle pas d'intrusion, ni de la part des laïcs chrétiens, ni de l'autorité civile. Élie, évêque d'al-Anbār, est élu, eu égard à sa science et à ses vertus. Le synode rédige le certificat d'élection (*šalmūt*). Ibn Saṅḡalā, alors secrétaire au bureau du contrôle (*zimām*), obtient la permission du calife. On prépare tout pour le sacre à Madā'in.

Alors se passe une chose assez extraordinaire : Élie, le patriarche élu, rend au secrétaire la visite protocolaire de remerciement. Il lui tient un langage... inattendu : «Quand je serai patriarche, je te permettrai de

³⁵ *Kāmīl*, VIII, p. 229-231. — H. LAOUST, dans *Ibn Baṭṭa*, p. XXXIX, remarque que *al-Bidāya*, XI, p. 181-182, est beaucoup plus discrète sur ces incidents et que le *K. duwal al-Islām* n'y fait pas la moindre allusion.

³⁶ *P.O.*, XVIII, p. 711-712.

³⁷ Yahya écrit vers 1013.

³⁸ *Bidāya*, XI, p. 183-184.

prendre une concubine, en plus de ta femme stérile, pour qu'elle te donne un fils». Scandalisé, le secrétaire arrache le *šalmūt* des mains d'Élie, et le déchire en s'écriant: «Tu crois te rapprocher de moi en dérogeant à la loi du Christ?», et il ne veut plus entendre parler ni de patriarche, ni d'élection.

Quand les Pères hésitent sur la conduite à tenir, Ibn Saṅḡalā leur raconte un miracle arrivé, grâce aux prières d'un moine, à quelqu'un qui était dans le même cas que lui-même. On se décide enfin pour une nouvelle élection, mais Ibn Saṅḡalā est dégoûté des évêques. C'est alors que Ibn Sinān, le médecin d'origine sabéenne, sauve la situation en disant qu'il a rencontré lui aussi un saint moine, à Balad près de Mossoul, au couvent d'Ābā Yūsif. Ibn Saṅḡalā adopte la solution, et force les évêques à l'accepter. On mande le moine³⁹. Celui-ci, bien que prévenu par une vision, se fait prier. Une lettre de Bagdad à Nāṣir al-Dawla, le ḡamdani-de, enjoint à ce dernier d'amener le moine, de force s'il le faut. De fait, la victime n'accompagne ses gardiens qu'à contre-cœur, jusqu'à ce que, parvenu à Ḥadīṭa de Mossoul, plusieurs nouveaux signes le convainquent que c'est bien le Seigneur qui l'a choisi. Dès lors, Emmanuel⁴⁰ accepte sa nomination.

Arrivé à Bagdad, on lui ménage une audience avec al-Rādī, «selon la coutume». Le calife se montre curieux de la religion chrétienne et lui pose nombre de questions, notamment concernant l'amour des ennemis^{40a}. Les réponses d'Emmanuel lui ayant plu, le souverain approuve la nomination, donne des cadeaux à l'élu, et le fait reconduire avec honneur à la résidence patriarcale, alors au Dār al-Rūm.

XVI Le sacre d'Emmanuel eut lieu un vendredi, le 22 février 938/16 rabi^c II 326. Le siège avait été vacant pendant plus de huit mois.

On n'entend plus parler du patriarche durant les derniers temps du calife al-Rādī. Nous avons vu que les secrétaires chrétiens eurent à pâtir, comme tous les secrétaires, des vicissitudes de leurs maîtres du moment.

³⁹ On mentionne ici pour la première fois un notable chrétien Abū 'Īsā al-Munḡir b. al-Nu'mān al-'Ibādī, donc de Ḥirā (on s'en serait douté avec un nom pareil), qui rattrapa sur le pont du Tigre le métropolite de Mossoul, Lūqā, qui s'enfuyait en déguisement pour ne pas être obligé de procéder au sacre du patriarche.

⁴⁰ MARI, p. 94-98; SLIWA, p. 84-91; B.H., II, col. 246-248; E.N., *ad an.* 326, 349 et sa notice, ar. p. 75.

^{40a} Sa réponse dans le manuscrit arabe 190 de la Bibliothèque Nationale de Paris, Catalogue G. TROUPEAU, I, p. 161.

A la mort du calife, Ibn Saḡalā crut plus prudent de se cacher chez son beau-frère ʿAlī b. Yaʿqūb⁴¹.

21 — AL-MUTTAQĪ (329-333/940-944)

Abū Ishaq Ibrāhīm al-Muttaqī billāh, frère de son prédécesseur al-Rādī, ne fut proclamé que cinq jours après la mort de ce dernier, tant il était de peu d'importance qu'il y eut, ou n'y eut pas, de calife. Masʿūdī reflète bien la situation quand il écrit¹ : «Nous n'avons pas à parler du caractère ni des opinions de Muttaqī², de Mustakfī, et de Muṭīʿ; ces princes sont comme en tutelle, impuissants à rien ordonner». En fait, les émirs, turcs, daylamites ou autres, se succèdent à Bagdad; les provinces sont plus ou moins indépendantes. «Les califes restent, en tremblant sous le joug, satisfaits de vivre encore, n'ayant à eux que ce titre duquel on les salue».

Mauvais présage: l'année même de l'avènement d'al-Muttaqī, la capitale connaît une famine, une épidémie, puis une inondation³.

Du point de vue politique, après la mort de Baḡkam (329/av. 941), Saʿīd b. ʿAmr b. Saḡalā reparait; il est soumis à une amende de 50.000 dinars par Aḡmad b. ʿAlī Kūfī, sans cependant que ce dernier le rudoie, car il s'était trouvé lui-même dans la situation inverse. Le beau-frère du secrétaire, ʿAlī b. Yaʿqūb, sortit également de l'endroit où il se cachait, et dut payer 70.000 dinars⁴.

Du point de vue religieux, la mort de Baḡkam provoqua un mouvement chez les Ḥanbalites; aux cris de «La *sunna* est purifiée», ils tentèrent de détruire une mosquée chiite et, bien sûr, d'assaillir les musiciens. Quelques coups de bâton et quelques arrestations les calmèrent⁵.

⁴¹ *The Eclipse*, II, p. 417; AL-HAMADANI, *Table Talk*, p. 124.

¹ *Avertissement*, p. 508.

² IBN TIQTQA, trad., p. 277-278: «Sa biographie ne vaut pas la peine d'être relatée».

³ B.H., *Chronogr.*, p. 162. — E. ASHTOR, dans *Un mouvement migratoire au Moyen Age, migration de l'Irak vers les pays méditerranéens*, *Annales* 27 (1972) p. 185-214 (reproduit dans *The Medieval Near East*, Variorum Reprints, 1978), note des exodes de marchands tout au long du règne (p. 186), et également l'émigration vers l'Egypte de hauts fonctionnaires, tel le chrétien de Bagdad Abū Yaʿqūb Ishaq b. Nuṣayr (m. 910), qui devint chef de chancellerie d'Aḡmad b. Ṭūlūn (p. 190; réf. à *Iršād*, VI. 2, p. 237-238).

⁴ ṢULI, II, p. 18.

⁵ *Ibid.*, p. 19.

Alors, au cours du conflit au sein de l'armée, notamment entre Turcs et Daylamites, Bagdad changea plusieurs fois de mains. Puis Abū Iṣḥāq Muḥammad b. Ibrāhīm Iskāfī, surnommé al-Qarārītī, qui en voulait naguère au patriarche Abraham, obtint le vizirat, et Kurankiğ le Daylamite, dit Abū 'l-Fawāris, fut investi de la charge d'émir, le 1^{er} juillet 941⁶. Ibn Saṅḡalā, qui avait déjà payé au Qarārītī une somme de 5.000 dinars, s'estima en sécurité et se rendit chez le vizir avec son beau-frère. On les arrêta et on les tortura. Ils durent payer⁷; et ils furent alors relâchés⁸.

On se doute que le moindre fretin des secrétaires chrétiens de l'époque eut également à souffrir des vicissitudes de la politique, comme le peuple pâtit de l'état d'insécurité causé par les incessants mouvements de troupes de toutes sortes... On signale aussi un profiteur⁹ qui, à Bagdad, «ouvrit toutes grandes sur la population les portes de l'affliction». Les jeunes gens [musulmans] du quartier se révoltèrent et le mirent à mort. Les Daylamites auraient mis le feu au quartier, si l'émir Kurankiğ n'avait réussi à les en empêcher, acquérant ainsi «dans l'esprit de de la population, parmi les gens sensés et intelligents, la réputation d'un homme sage».

Le 21 septembre 941, Muḥammad b. Rā'iq, ayant massacré les Daylamites, fut proclamé émir suprême pour la seconde fois.

Emmanuel et Ibn Rā'iq

Les dons de visionnaire du patriarche lui permirent d'entrer en relations avec le Grand Émir. Les deux hommes ne s'étaient pas rencontrés pendant le premier mandat d'Ibn Rā'iq (324-326/936-938)¹⁰, puisque Emmanuel n'était pas encore sacré. Avant le retour de l'émir au pouvoir, c'est à dire avant 329/septembre 941, il arriva au secrétaire chrétien Abū Sa'īd b. Yašfūr, originaire de Dāqūq, donc nestorien, une aventure curieuse, que Mārī raconte en citant son *isnād*¹¹.

Un jour, un ami musulman du secrétaire, le marchand Ibn Ādam, dont

⁶ *Ibid.*, p. 26.

⁷ *Ibid.*, p. 27: 13.000 dinars. Selon *Eclipse*, II, p. 19: 150.000 dinars!

⁸ HAMADANI, *Takmila*, p. 124; *Eclipse*, II, p. 25.

⁹ ŞULI, II, p. 28-29.

¹⁰ *E.I.*², II, p. 926-927, par D. SOURDEL.

¹¹ Abū 'Alī al-Ḥasan b. Sulaymān b. al-Ġammāl.

Mārī situe la maison avec précision, enmena Abū Sa'īd, avec des précautions de Sioux, à une entrevue secrète avec quelqu'un qui se révéla être Ibn Rā'iq. L'émir entama la conversation: «Tu es bien chrétien, n'est-ce pas?» Sur la réponse positive du secrétaire, l'émir lui dit: «Décris moi le catholicos». La description devait être convaincante, car l'émir dit au secrétaire une phrase mystérieuse: «Va le saluer de ma part, et dis lui que je tiendrai ma promesse». L'entretien se termina là-dessus, et les «conspirateurs» se fondirent dans la nuit.

Quand le secrétaire s'acquitta de la commission auprès du prélat, il essaya de faire dire à ce dernier de quoi il s'agissait. Ce n'était pas facile avec Emmanuel, qui était «de caractère rude». Le patriarche finit cependant par raconter l'histoire.

Le secrétaire Ibn Saḡalā avait appris que l'émir Ibn Rā'iq avait prêté l'oreille à des calomniateurs, et avait décidé sa perte, ainsi que celle d'un groupe de chrétiens. Il s'était adressé au patriarche, qui avait promis de l'aider. Cette aide prit la forme d'une apparition en songe, à l'émir, du Christ, du patriarche, et d'un troisième personnage non identifié. Ce dernier dit à l'émir: «Le Christ te dit: Ne crois pas le mal qu'on te dit à propos d'Ibn al-Ḥasan b. Saḡalā et des gens de sa religion. Change cette opinion, pour qu'il se réjouisse à ton sujet. — Puis le patriarche (toujours en songe) avait assuré Ibn Rā'iq qu'il réussirait dans ses projets, s'il promettait de respecter les chrétiens.

Quand Ibn Rā'iq reprit son titre de Grand Émir, qu'il garda jusqu'à son assassinat en 330/avril 942, «il tint sa promesse et traita les chrétiens avec bienveillance. Il eut d'excellents rapports avec le catholicos».

Après d'autres péripéties, et beaucoup d'autres souffrances pour Bagdad, la menace des Baridites se précisant sur la capitale, Ibn Rā'iq leva contre eux la population, ouvrant même les portes des prisons pour en retirer les bandits, plus expérimentés au maniement des armes. En fait, ceux-ci se retournèrent contre les commerçants et les gens aisés... L'affaire se termina par la fuite d'Ibn Rā'iq et du calife, le 23 ḡumāda I 330/15 mars 942.

Abū 'l-Ḥusayn al-Barīdī gouverna Bagdad pour son frère pendant quatre mois seulement. Il leva la capitation dès le printemps 330/942, une saison où le paiement est le plus lourd. Des perquisitions sous ce prétexte donnèrent l'occasion de pillages¹².

¹² BOWEN, p. 374.

Ibn Rā'iq fut bientôt assassiné, et le calife rentra à Bagdad sous la protection du Ḥamdanide [chiite] de Mossoul, Abū Muḥammad al-Ḥasan, Nāṣir al-Dawla¹³. Ce dernier avait, lui-aussi, un ministre chrétien (nestorien?) du nom de Denḥa, qui était son homme de confiance. C'est lui, par exemple, qui amène à son maître une troupe et de l'argent pour prendre Alep, en 333/944¹⁴.

Notons au passage que, en 331/942, quand la famine augmentait à Bagdad, et que même l'unique pont de bateaux sur le Tigre était rompu par la violence des eaux, les Rūm envahissent la Cilicie. Le grand nombre des prisonniers fait parmi les Arabes permit aux Byzantins de demander en échange le «mandil», c'est à dire la Sainte Face d'Édesse, alors en territoire musulman¹⁵. Il fallut une consultation des 'ulamā' pour que la relique soit livrée par décision du vizir 'Alī b. 'Īsā, en 944, et transférée à Constantinople¹⁶.

Cependant, la domination des Ḥamdanides se faisait de plus en plus lourde à Bagdad. «On souhaite le retour des Barīdites, ou l'arrivée d'un autre, à cause de tous les maux dont on souffrait, des taxes, de la cherté de la vie, des vexations et des confiscations de biens. On se plaint en outre que le culte chiite fut ouvertement pratiqué à Bagdad»¹⁷.

Craignant lui-même d'être arrêté, le calife se décida à quitter de nouveau Bagdad, pour se mettre, à Mossoul, sous la protection des Ḥamdanides. Al-Mas'ūdī, contemporain de l'événement, reflète le désarroi de la population en voyant partir leur calife¹⁸: «En la présente année... les habitants considèrent comme un malheur inoui le départ d'Abū Ishāq al-Muttaqī billāh. Ils se plaignent des désastres qu'attira sur eux, dans les années précédentes, la lutte entre les Barīdites, Ibn Rā'iq et Tūzūn le Turc; ils déplorent comme une calamité la révolte d'Abū Muḥammad Ḥasan... surnommé Nāṣir al-Dawla...», etc.

¹³ SULI, II, p. 55-57; DAHABI, *K. duwal al-Islām*, I, p. 149; I. KATIR, XI, p. 202-203.

¹⁴ *Table Talk*, dans *Islamic Culture*, V (1931), p. 178-179. — Sayf al-Dawla avait son camp de départ au Dayr al-A'lā de Mossoul.

¹⁵ B.H., *Chronogr.*, p. 162-163; YAHYA, *P.O.*, XVIII, p. 730-732. — Yahya b. Ğarīr, dans le *K. al-muršid*, dit avoir vu le *mandil* à Sainte Sophie en 450/1058-1059; mais il se trompe quand il dit que le voile avait été conservé à Edesse jusqu'en 429/1029; *cit.* ch. 35, dans S. KHALIL, *Islamochristiana*, 2 (1976), p. 217.

¹⁶ BOWEN, p. 380-382, également cité par IAN WILSON, *The Turin Shroud*, Londres, 1978. Ce dernier auteur établit l'identité du *mandylion*, enlevé par les Templiers lors du pillage de Constantinople par les Croisés, le 12 avril 1204, et du saint Linceul de Turin, qui apparaît en 1357 dans l'héritage des de Charnay, famille du Maître du Temple brûlé en 1314.

¹⁷ SULI, II, p. 68.

¹⁸ *Prairies*, VI, p. 457.

Parmi les chrétiens, le 1^{er} muḥarram 332/4 septembre 943, Ṭāzād, représentant à Bagdad d'Ibn Širzād, cessa ses fonctions¹⁹. Et Šūlī note²⁰: «En l'année 332, la taxe de capitation fut mise en recouvrement au mois de rabī I (2 nov. - 1 déc. 943). Les tributaires furent terriblement maltraités, et furent victimes de hideuses injustices»²¹.

Par ailleurs, le jeu des promotions et des disgrâces fait apparaître et disparaître de la scène les fonctionnaires chrétiens, aussi bien que leurs collègues musulmans. La 1^{er} šawwāl/8 juin 943, Abū 'Alī Sa'īd b. Dāwūd Masīhī, médecin personnel de Tūzūn est arrêté avec son frère Abū 'Amr Fahd et le fils de sa tante maternelle. Ils sont battus cruellement pour les obliger à verser de l'argent. En muḥarram 333/24 août-22 septembre 944, ils reprennent leurs fonctions comme si rien ne s'était passé²².

En fin septembre-début octobre de la même année, le patriarche Emmanuel figure d'une façon peu flatteuse dans le texte d'al-Šūlī²³: «L'émir (Abū 'l-Wafā' Tūzūn, alors maître de Bagdad en l'absence du calife) envoya une troupe de ses soldats avec mission de faire une descente chez les gens de mauvaise vie, les marchands de boissons alcooliques²⁴ et entremetteurs, et de mettre fin aux pratiques de ces marchands dans le [quartier de] Dār al-Rūm, à Bagdad est. On attribuait cela au catholicos [nestorien]; on disait qu'il avait un homme à lui à la tête de ces gens, qu'il envoyait ses coreligionnaires [se livrer à ce trafic] et qu'il faisait par eux le métier d'entremetteur. L'émir fit payer au patriarche une amende de 50.000 dirham, par l'intermédiaire de Ṭāzād et d'Ibn Saḡalā. Après cela, il se retourna contre les marchands de boissons et les entremetteurs, en fit emprisonner et châtier quelques uns, et cette calamité s'atténua quelque peu».

Le califat d'al-Muttaqī se termina tragiquement. L'émir Tūzūn le fit arrêter et, ayant installé à sa place Abū 'l-Qāsim 'Abd Allāh, le fils de Muktafī, le força à abdiquer, puis lui fit crever les yeux. «Comme il criait, l'émir ordonna aux tambours de battre»²⁵. Le calife déchu avait 36 ans; il ne mourra que 24 ans plus tard, en 357/968²⁶.

¹⁹ SULI, II, p. 81.

²⁰ *Ibid.*, p. 88; du même: *al-Awrāq*, p. 251.

²¹ La même année, avec la complicité (dit-on) d'Ibn Širzād, un bandit du nom de Ḥamdī rançonne les habitants de la capitale. Capturé par le chef de la police, Iskuraḡ le Daylamite, il est scié en deux, SUYUTI, p. 416.

²² SULI, p. 114.

²³ SULI, II, p. 117.

²⁴ Sur la législation musulmane contre le vin, cf. *E.I.*², IV, p. 1027-1029, s.v. *Khamr* par A. J. WENSINCK.

²⁵ SULI, II, p. 121.

²⁶ YAHYA, *P.O.*, XVIII, p. 737.

22 — AL-MUSTAKFĪ (333-334/944-946)

Fils d'al-Muktafī et cousin germain de son prédécesseur déposé et aveuglé, Abū 'l-Qāsim 'Abd Allāh al-Mustakfī billāh, choisi par l'émir Tūzūn, est décrit par un de ses domestiques chrétiens¹ comme « toujours craintif ». On avouera qu'il y avait de quoi, quand il se souvenait du sort de son prédécesseur.

Tūzūn étant mort à Bagdad en muḥarram 334/août-septembre 945, les Turcs donnent le gouvernement à son secrétaire, Ibn Šīrzād². Dans son sillage on retrouve toujours le secrétaire chrétien Ṭāzād³.

Mu'izz al-Dawla

Mais le pouvoir passe bientôt des mains des Turcs (sunnites) aux mains des Buwayhides (chiites)⁴. On parlait d'eux dans les chroniques depuis un certain temps, ils approchaient de la capitale. En décembre 945, Aḥmad b. Buwayh, « le Daylamite manchot »⁵, déjà maître de Bašra, de Wāsiṭ et d'al-Ahwāz, entre à Bagdad ; al-Mustakfī lui confère le titre de Mu'izz al-Dawla.

Comme le remarque al-Bīrūnī⁶, les califes perdirent leur État [*dawla*] au moment où ils commencèrent à donner à des émirs des titres en « dawla ».

Un peu plus d'un mois après son entrée à Bagdad, le nouveau maître dépose le calife, et lui crève les yeux (janvier 946). Al-Mustakfī avait régné (si l'on peut dire) un an et quatre mois⁷. On n'a guère eu le temps d'entendre parler des chrétiens durant ce court règne, affligé de plus par la famine chronique à Bagdad.

Du point de vue des musulmans, l'arrivée des Buwayhides à Bagdad marque le début d'une ère nouvelle du califat : la prépondérance chiite. La réaction sunnite du Mutawakkil au califat mu'tazilite s'était enlisée

¹ Ibn al-Wakīl, Abū Ishaq Ibrāhīm, Cf. *Prairies*, VIII, p. 382. — Son père, Ishaq al-Wakīl, était intendant de la maison du calife pour les boissons et le vestiaire.

² YAḤYA, *P.O.*, XVIII, p. 741-742.

³ *Eclipse (Taḡārib)* II, p. 87. — Le P. Donohue, *cit.*, le suit encore en 336/947-948 et 341/952-953.

⁴ Bibliographie générale des Buwayhides, cf. F. OMAR.

⁵ YAḤYA, p. 742.

⁶ *Al-Ājār al-Bāqiya*, p. 132.

⁷ B.H., *Chronogr.*, p. 163.

dans la crise du califat qui durait depuis 247/861. Maintenant, en 334/945, la page est tournée et l'influence iranienne reprend ses droits.

Pour les chrétiens, la période buwayhite ne sera pas plus difficile que celles qui l'avaient précédée. Il y aura encore des soubresauts de violence, des décisions discriminatoires, mais les chrétiens seront toujours là, aux mêmes postes de secrétaires et de médecins des puissants. Leur influence sera quelquefois notable, souvent obscure. S'ils disparaissent de certaines régions, c'est plutôt par usure, par grignotement, par fatigue, par lassitude d'être «différents», que par le fait de persécutions violentes.

23 — AL-MUṬĪ' (334-363/946-974)

Mu'izz al-Dawla aurait-il voulu supprimer tout de bon le califat?¹ Il installa quand même un calife fantôme en la personne d'Abū 'l-Qāsim al-Faql, qui prit le nom d'al-Muṭī' lillāh, l'Obéissant à Dieu, et qui aurait pu aussi bien s'appeler: l'obéissant aux Buwayhides².

Mas'ūdī l'a très bien vu, qui termine ses *Murūğ al-dahab* par cette phrase désabusée: «Ibn Buwayh tient Muṭī' sous sa main, privé de toute autorité. Il n'est plus question aujourd'hui ni du califat, ni de la dignité de vizir»³.

Ceci ne veut pas dire pour autant que la paix ait régné depuis le premier jour de l'entrée d'Ibn Buwayh à Bagdad. En 334/945, première année de Muṭī', Mu'izz al-Dawla dut lutter contre Nāṣir al-Dawla de Mossoul⁴. Chacun tenait une moitié de Bagdad, le Buwayhite la rive ouest, le Ḥamdanide la rive est. Quand ce dernier s'enfuit devant l'attaque de Mu'izz, beaucoup de gens de ce secteur s'enfuirent avec lui. Dix mille personnes moururent sur les routes. Les Daylamites massacrèrent, violèrent, pillèrent ceux qui restèrent⁵. Il est difficile de dire si les chrétiens s'enfuirent également. On sait qu'ils avaient des églises et des centres sur la rive occidentale aussi bien que sur l'orientale, notamment

¹ Comme l'en accuse I. KAṬIR, *Bidāya*, XI, p. 262-263; ou du moins remplacer les Abbassides par un zaydite, *Miskawayh*, p. 172.

² A partir d'ici, les principales études générales sont BUSSE et DONOHUE; références dans F. OMAR.

³ *Prairies*, IX, p. 1; M. ARKOUN, *Miskawayh*, p. 172, a également remarqué ces surnoms «d'une cruelle équivoque».

⁴ B.H., *Chronogr.*, p. 164; YAḤYA, p. 764.

⁵ ḌAHABI, *Duwal al-Islām*, I, p. 153.

dans les quartiers de Šammāsiya au nord, où se trouvait la résidence du patriarche, et du Sūq al-Ṭalāṭā' au sud.

Encore en 334/945, nous lisons⁶ qu'il y eut famine à Bagdad. Cela n'a rien d'étonnant, vu les circonstances. Bar Hébraeus note quand même qu'un devin l'avait prédit! Il faut attendre 339/950 pour que le même auteur⁷ note, ce qu'il fait rarement, «une grande abondance».

Deux ans plus tard, le quartier sud-est de Bagdad, celui du Sūq al-Ṭalāṭā', où, nous l'avons vu, il y avait des chrétiens, est la proie d'un grand incendie, qui fit beaucoup de victimes⁸. L'année suivante, 342/954, les sauterelles dévastent les régions de Bagdad et de Mossoul, d'où cherté⁹.

Nous ne sommes pas surpris que, pendant toutes ces longues années, les nouvelles des chrétiens se soient faites rares. Quand on lutte pour survivre, on n'écrit pas l'histoire.

Signe de temps meilleurs : le patriarche Emmanuel reparait, et pour des constructions. Nous sommes alors en 343/953-954. Tant l'église du Dār al-Rūm, à al-Šammāsiya, au nord-est de la capitale, que celle du couvent du quartier al-'Atīqa, au sud-ouest, ont besoin de restauration importante¹⁰. Pour la première, ce sont les paroissiens qui le demandent ; pour la seconde, c'est le patriarche qui le décide. La permission officielle est obtenue par l'intermédiaire du médecin Abū 'Alī Sa'īd b. Dāwūd al-Masīhī.

Un autre notable chrétien, le 'Ibādite de Ḥīra déjà rencontré, Abū 'Īsā al-Mundīr b. al-Nu'mān, avait acheté des portes pour l'autel, au prix de cent dinars. Les portes attendaient, prêtes, au sūq des menuisiers, qu'on les transporte. Brusquement, un jour, le patriarche Emmanuel donna l'ordre de les apporter immédiatement. Le lendemain matin, les familiers du patriarche comprirent sa hâte quand ils apprirent que, la nuit, tout le sūq des menuisiers à Bād al-Ṭāq avait brûlé. Malgré sa déconvenue de 944, Emmanuel n'avait pas perdu ses dons de visionnaire.

Les frais de reconstruction (des deux églises?) furent payés par Abū 'Alī b. Ġassān, secrétaire chrétien du Buwayhīde Rukn al-Dawla.

⁶ *Kāmil*, VIII, 465; B.H., *Chronogr.*, p. 164. — Troubles de 338 à 387, n. 213, p. XCI, dans LAOUST, *Ibn Baṭṭa*.

⁷ *Chronogr.*, p. 165.

⁸ *Kāmil*, VIII, p. 499.

⁹ *Ibid.*, p. 505.

¹⁰ Ce qui, dans le nord de l'Iraq actuel, est nécessaire tous les cent ans. Dans le sud et à Bagdad, où il n'y a pas de pierre et où le sol est plus spongieux, la brique résiste moins.

Les Šīrāziens à Bagdad

Le dernier nom cité montre que les chrétiens sont passés tout naturellement au service des nouveaux maîtres, certains même étaient déjà avec eux dans les provinces iraniennes de l'empire, là où commença l'expansion de l'autorité des Buwayhides. Ils les accompagnèrent à Bagdad, où l'on trouve bientôt dans la communauté chrétienne, à côté des groupes traditionnels des gens de Madā'in, de Hīra et de Kaškar, un nouveau groupe, éventuellement de pression, les Šīrāziens¹¹.

Dès 337/948, on voit également resurgir, au service des Buwayhides, une de nos vieilles connaissances, Ibn Saṅḡalā; il représente alors, comme intendant de ses domaines au *Sawād* de Bagdad, l'émir daylamite Rūzbihān b. Wandād Ḥoršīd, général de Mu'izz al-Dawla¹².

Quand ce personnage se rebella contre Mu'izz al-Dawla, en 956, ce dernier fut très inquiet : ses soldats daylamites seraient-ils loyaux contre quelqu'un de leur race ? les Turcs seuls pourraient-ils les vaincre ? Et le Ḥamdanide n'en profiterait-il pas pour attaquer du nord ? Le Buwayhide ordonna à son trésorier (*hāzin*) chrétien, Abū 'Alī 'l-Ḥasan b. Ibrāhīm al-Šīrāzī¹³, de préparer des barques pour évacuer sur Bašra ses enfants et ses trésors. Avant de les faire partir, al-Ḥāzin envoya Abū 'l-Ḥasan 'Alī b. 'Awn al-Masiḥī consulter le patriarche, dont les dons de clairvoyance étaient connus : Quelle serait l'issue de la bataille entre Mu'izz et Rūzbihān ? Emmanuel répondit : « Vous aurez la nouvelle au début du mois, ce sera la victoire »¹⁴.

On comprend qu'après de tels faits le patriarche ait mérité une certaine considération de la part des Buwayhides.

Un jour encore, à une date non précisée, le *hāzin* fut inquiet pour son maître (et pour son propre avenir ?). Mu'izz al-Dawla souffrait de calculs dans la vessie. Était-il en danger de mort ? Le trésorier envoya son neveu consulter Emmanuel : « Non, le patriarche lui-même mourrait avant le prince ».

¹¹ Il n'y a pas, d'ailleurs, que les nestoriens qui viennent de Šīrāz à Bagdad. On note aussi des Melkites, tel Naẓīf b. Yumn, médecin, traducteur et théologien, qui vint travailler à l'hôpital al-'Aḡūdī, cf. J. NASRALLAH, *Naẓīf*, cit.

¹² *Kāmil*, VIII, p. 489-490; *Eclipse*, p. 114; HAMADANI, *Takmila*, I, p. 160; BUSSE, p. 35, 143, 334, 340, 373.

¹³ MARI, p. 81, dans la notice d'Énos (877-884), signale un synode tenu « de son temps » ; remarquer cette référence à un laïc plutôt qu'au patriarche contemporain.

¹⁴ MARI répète deux fois le fait, p. 96 et p. 98. — Sur le *hāzin* (trésorier) cf. *E.I.*², IV, p. 1214-1215, par C. E. BOSWORTH.

Le nombre des chrétiens

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici du nombre des chrétiens. Une évaluation supposerait que l'on puisse avoir une idée assez précise de l'évolution du nombre des habitants d'une ville déterminée (Bagdad, par exemple), ou d'une province, et que l'on compare ce nombre avec les sommes recueillies pour la capitation.

De telles études, à peine esquissées pour quelques villes^{14a}, se heurteraient pour Bagdad aux déclarations contradictoires des auteurs. On lit par exemple dans le Tanūhī¹⁵ qu'au moment où nous sommes arrivés, sous al-Muṭī', en 345/956, la population de la ville était réduite à un dixième de ce qu'elle était sous al-Muqtadir (295-320/908-932). Comment A. Abel peut-il écrire¹⁶ que, du temps du Maqdisī¹⁷ (355/956), c'est-à-dire sous le règne du successeur d'al-Muṭī', la population de Bagdad dépassait le million? Était-elle donc de dix millions cinquante ans plus tôt?

Quant à la capitation, au début du 3^e/9^e siècle, Bagdad fournissait 130.000 dirham, et au début du 4^e/10^e, 16.000 dinars¹⁸. D'après Mez¹⁹, «ces deux chiffres donnent environ 15.000 non-musulmans (dont 1.000 juifs) sujets à la taxe. Nous pourrions ainsi calculer que la population chrétienne de Bagdad se montait (alors) à environ 40 ou 50.000 personnes». Tous ces chiffres devraient être réétudiés, mais les documents sont-ils suffisants pour le faire?

La fin du long règne d'Emmanuel eut encore son cortège de malheurs: peste en 346/957²⁰; guerres entre quartiers de Bagdad, avec incendies réciproques en 348/959, et, la même année, sécheresse et sauterelles²¹.

^{14a} En se basant, par exemple, sur le nombre des bains.

¹⁵ MARGOLIOUTH, *Table Talk*, p. 71.

¹⁶ *Les marchés de Bagdad*, p. 149.

¹⁷ *Cit.*, p. 119-121. L'auteur craint que Bagdad ne devienne comme Sāmarrā' (une ville en ruine) «à cause de l'excès de corruption, d'ignorance, de libertinage, et d'injustice de l'autorité».

¹⁸ D'après E. ASHTOR, *Essai sur les prix et les salaires de l'empire califien*, dans *Rivista degli studi orientali*, XXXVI (1961), p. 19-69, le dirham (monnaie d'argent) perdit de la valeur par rapport au *dirhām* (monnaie d'or); de 1/10 ou 1/12 au milieu du VIII^e siècle, il ne valait plus que 1/25 de *dirhām* au milieu du IX^e siècle.

¹⁹ P. 38, citant IBN ḤURDADBAH, p. 125, et QUDAMA, p. 251. Selon ce dernier, en 204/819, la capitation se montait à 200.000 dirham. — H. ZAYAT, *Capitation*, p. 63-64, n'a pas non plus trouvé de statistiques. Les exemples qu'il donne concernent des lieux éloignés de notre aire d'étude.

²⁰ *Kāmil*, VIII, p. 520; B.H., *Chronogr.*, p. 165.

²¹ *Kāmil*, VIII, p. 527-528. — C'est à cette époque qu'al-Maqdisī (*B.G.A.*, III, p. 119-

Le patriarche mourut en ṣafar 349/avril 960, après plus de 22 ans de règne. Lui qui «n'avait pas de défaut»... sauf la cupidité et l'avarice, laissa un héritage de 7.000 *miṭqal* d'or et 600.000 *dirham*. «Il s'était préparé un cercueil de bois de noyer, comme les grands personnages, sans clou, ni fer». Dernier miracle (ou dernier signe de cupidité?), sa main morte étreignit le bâton pastoral que l'on mit sur son cadavre. Abū 'Īsā voulut répandre la nouvelle; le secrétaire Šābā l'en empêcha: la cérémonie des obsèques, qui avait déjà vu une dispute de lutrin entre les gens originaires de Madā'in et les 'Ībādites, de Ḥira, devait continuer...

A propos de la famine de Mossoul, en 350/961 (une de plus!), Bar Hébraeus²² nous fait entrevoir un des résultats de ces calamités endémiques: l'exode des populations, et notamment des chrétiens, ce qui les mettait de plus en plus en minorité en «Terre d'Islam». Cette année-là des Jacobites allèrent jusqu'à la côte de la Méditerranée. C'est ainsi que fut bâti à Tripoli de Syrie une église «au nom du glorieux martyr Mār Behnām», dont le lieu du martyre est encore vénéré près de Mossoul. Quant à l'église de Tripoli, on en ignore même la localisation.

Cette même année, avec toujours la cherté et les émeutes des deux côtés de Bagdad²³, mourut le chrétien Abū Ishaq b. Ṭawāba, secrétaire du calife et de Mu'izz al-Dawla. Après lui, la correspondance fut confiée au sabéen Ibrāhīm b. Hilāl, bien connu par ailleurs. H. Busse souligne à ce propos le fait que les services du calife et ceux de l'émir suprême étaient alors assurés par les mêmes hommes. Dans le cas précis, la famille Ṭawāba avait eu plusieurs de ses membres, certains chrétiens, et certains musulmans, dans les chancelleries des califes depuis al-Mu'taḍid²⁴.

En 350/961-962, Abū 'l-Ḥasan Sa'īd b. 'Amr b. Saṅḡalā atteignit le sommet de sa carrière. Il devint secrétaire privé du calife; H. Busse le considère même comme vizir²⁵.

120, cité par ABEL, p. 149), après avoir fait un éloge dithyrambique de Bagdad, «cœur de l'Islam... Là sont les talents dont on parle, les élégances, la courtoisie. Les vents y sont caressants et la science pénétrante. Là est ce qu'il y a de meilleur, de beau. D'elle vient tout ce que l'on considère; toute élégance y retourne»... ajoute mélancoliquement: «A elle, tous les cœurs; contre elle, toutes les guerres».

²² *Chronogr.*, p. 167.

²³ *Kāmil*, VIII, p. 533.

²⁴ BUSSE, p. 302 et n. 3; *Da'irat al-Ma'ārif*, II, p. 393-396.

²⁵ BUSSE, p. 248, n° 5, et p. 463, avec réf. — L'auteur pense qu'il resta en poste jusqu'en 363/974. En fait, il mourut avant le sacre de 'Awdišō' I^{er}, c'est-à-dire avant avril 963; MARI, p. 100.

Le successeur d'Emmanuel

Mais déjà les préparatifs étaient en cours pour élire un successeur à Emmanuel. Les laïcs prirent l'affaire en main: Abū 'Umar b. 'Adī, secrétaire du grand chambellan Sübüktekīn²⁶, et Abū 'Alī, le *hāzin*, s'entendirent d'abord pour faire élire le métropolitain de Gondisapor. Les Pères électeurs auraient volontiers donné leur accord, mais Abū 'Alī changea d'avis et

XVII opta pour Israël, évêque de Kaškar, un vieillard de 90 ans. Les Pères et Abū 'Umar b. 'Adī refusèrent la solution; Abū 'Alī prétendant l'imposer, grâce au calife et à Mu'izz al-Dawla, certains évêques préférèrent s'enfuir plutôt que de voter pour Israël²⁷.

Pourquoi le Trésorier tenait-il donc à ce candidat? C'est que lui aussi était voyant. En 336/947, quand le calife et le Grand Emir allaient combattre Abū 'l-Husayn al-Barīdī²⁸ à Bašra, ils s'étaient arrêtés à Wāsiṭ/Kaškar, où Israël était évêque; celui-ci avait ouvert au calife (mais pas à l'émir!) la porte de l'autel, où normalement seul le prêtre à jeun peut pénétrer. Abū 'Alī le *hāzin*, qui les accompagnait, lui avait posé la question: «Seront-ils vainqueurs?»; Israël avait prédit qu'ils chasseraient le Baridite de Bašra.

Aujourd'hui, quatorze ans après la prédiction, le *hāzin* voulut récompenser le voyant. Abū 'l-Ḥasan Saṅḡalā, qui en avait vu d'autres, ne prit pas part à la campagne électorale. Au jeune métropolitain de Mossoul, Georges, qui briguait lui aussi le trône, le vieux secrétaire dit simplement: «La prochaine fois!».

Tout fut réglé par le *hāzin*, le sacre, la flotille pour transporter le nouveau patriarche à Bagdad, etc. On était le jeudi 11 rabī' II 350/30 mai 961. Israël occupa sa fonction pendant 110 jours. Il mourut le mardi 3 ša'bān/17 septembre. Al-Ḥāzin le suivit dans la tombe six jours plus tard; on considéra sa mort comme une punition de Dieu²⁹. Alors, les évêques en fuite sortirent de leurs cachettes, on pouvait faire une nouvelle élection, sans le Trésorier.

²⁶ Différentes références dans *Kāmil*, VIII, depuis 337/948, p. 479; on voit, p. 514, que Mu'izz al-Dawla «avait confiance en lui».

²⁷ MARI, p. 98-99; SLIWA, p. 91-93; B.H., II, col. 248-250; E.N., *ad an.* 350, et sa notice, ar. p. 75.

²⁸ Corriger GISMONTI, *Māri*, qui met «Yazīdī». — De même, la confusion entre Ḥasan et Ḥusayn est courante.

²⁹ MARI, p. 101, ligne 1.

L'élection de 'Awdāšō' I^{er}

XVIII L'élection de 'Awdāšō' I^{er}³⁰ fut une des plus abracadabrantes (et Dieu sait s'il y en eut de bizarres) de la série des successeurs de Mār Mārī sur le siège de Madā'in. Fils de réfugiés de Karḥ Ğuddān à Mossoul, il avait appris la logique avec Ibn Naṣīḥa, lui-même élève de Moïse bar Kīpha. Il était évêque de Ma'alṭa et du Bēt Nūḥadra, au nord de Mossoul, quand «les Pères et les croyants» s'entendirent sur son nom. Les gens de Bagdad avaient déjà commencé à louer des barques pour descendre assister au sacre dans l'église de Kōhē à Madā'in, et Hārūn b. Ḥannūn, secrétaire du Grand Chambellan Sūbūktekīn, avait déjà acheté tout ce qui était nécessaire pour la célébration, lorsqu'arriva le veto d'al-Muṭṭī³¹, de par Mu'izz al-Dawla.

C'est qu'entre temps un fameux prêtre-médecin du Dār al-Rūm, nommé Pētīōn (Faṭyūn), avait tout simplement acheté le titre³². Ce personnage, «qui était riche», avait dépensé la coquette somme de 300.000 dirham pour se faire des amis, dont le daylamite Askūrḥ.

Le «candidat» essaya de mettre la main sur les églises. Mais les évêques lui échappèrent: le métropolitain de Mossoul retourna chez lui avec «les Arabes» (les Ḥamdanides), les autres se cachèrent. Le vizir du temps, al-Muhallabī³³, plaça la manse patriarcale sous bonne garde.

Après plusieurs tentatives de solution de la crise, le vizir appela les notables de la communauté et leur dit sans ambage: «Si vous en voulez un autre que Pētīōn, donnez-moi autant que m'a donné Pētīōn». De son côté, l'émir envoya Abū Maḥlad 'Abd Allāh b. Yaḥya, second de Rukn al-Dawla, pour perquisitionner à la manse. Abū Maḥlad était un ancien chrétien devenu musulman; il continuait à protéger ses anciens coreli-

³⁰ MARI, p. 94-104; SLIWA, p. 93-94; B. H., II, col. 250-256; E. N., *ad an.* 352, 376, et sa notice, ar. p. 75-76 (où le 70 est tombé de la date 1274).

³¹ Corriger GISMONTI, *Mārī*, p. 100, ligne 2, qui met al-Mahdī.

³² Est-ce le même que le Faṭyūn b. Ayyūb, théologien et traducteur mentionné dans le *Fihrist*, p. 180? v. GRAF, *GCAL*, II, p. 120-121, et BUSSE p. 442, n. 5.

³³ Abū Muḥammad, al-Ḥasan b. Muḥammad b. Hārūn. Cf. BUSSE, p. 238, n° 3; H. ZAYAT, *Danse des cadis, des vizirs et des émirs dans leurs réunions privées*, dans *al-Ḥizāna 'l-šarqīya*, I (1952), p. 65-73 (= *al-Machriq*, 42 (1948) p. 503-511). — Jugement sévère sur ce vizir, bienfaiteur de Miskawayh, dans M. ARKOUN, *Miskawayh*, p. 62-65, parlant de la «face diurne» et de la «face nocturne» de la vie de ces privilégiés. — Cependant AL-TANUHI, *Table Talk*, p. 42-43, raconte une «scène de générosité qui aurait pu avoir pour acteur un des Barmécides», quand le ministre comble de bienfaits les fils d'Abū 'l-Ḥusayn 'Abd al-'Aziz b. Ibrāhīm (Ibn Ḥāḡib al-Nu'mān), lorsque ce dernier se tue en tombant du balcon, ramadan 351/octobre 962.

gionnaires. Il s'entendit donc avec eux pour qu'on lui fasse « trouver » une somme minime (12.000 dirham), et il arrêta la perquisition. Et encore, quand il remit la somme à Mu'izz al-Dawla, eut-il l'art de présenter l'argent comme étant « les aumônes des chrétiens pour les faibles et les orphelins ». Mu'izz s'en voulut de toucher à cet argent; il fit enlever la garde du patriarcat et défendit qu'on inquiète son clergé.

L'affaire avait déjà traîné dix-neuf mois quand le vizir convoqua à nouveau les notables pour une réconciliation qui permettrait l'élection. Il y eut entre al-Muhallabī et Ibn Saḡalā une altercation si vive que le cœur du vieux secrétaire ne résista pas; il en mourut. On devait être en mars 963.

Enfin un compromis intervint: les chrétiens distribueraient 100.000 dirham entre les différents personnages, et 30.000 pour le vizir. Pour réunir la somme, on vendit les vases précieux des églises, et on compléta sur l'héritage d'Emmanuel. L'argent du vieux grigou venait à point.

On recommença donc l'élection. Remarquons au passage l'objection de quelqu'un sur l'un des candidats: son frère était devenu musulman. Objection retenue; on retira le nom du candidat. Le lexicographe connu, Abū 'l-Ḥasan b. al-Bahlūl, mentionna le nom de l'évêque de Ma'alṭa, qu'on avait oublié. C'est justement ce nom qui, au tirage au sort, fut retiré trois fois du calice³⁴.

Comme naguère pour Emmanuel, il fallut partir à la chasse à l'élu, qui n'était pas présent. Comme son diocèse dépendait de Mossoul, Mu'izz al-Dawla écrivit à Nāṣir al-Dawla; Muhallabī écrivit à Denḡa, le vizir chrétien du Ḥamdanide, et les chefs chrétiens écrivirent au métropolitain de Mossoul, d'envoyer l'élu au plus tôt. Le secrétaire chrétien Abū 'l-'Alā' Ṣā'ad³⁵ fit rédiger les lettres par Ibn Bahlūl.

Le courrier fit diligence: il couvrit près de 400 kilomètres en quatre jours! On dut forcer 'Awdiṣō' à prendre la route de Bagdad, car il venait justement de démissionner, même de ses responsabilités épiscopales.

A Bagdad, les notables de la communauté reçoivent chez eux le petit groupe de Mossoul. Parmi ces notables on mentionne Ibn Zahmān³⁶,

³⁴ *Vie de Rabban Yūsif Busnāya*, R.O.C., III (1898), p. 84-85.

³⁵ Ibn Ṭābit; il deviendra vizir sans titre en 366/977, DONOHUE, p. 349; BUSSE, p. 239 n° 8.

³⁶ On trouve en 389/998, donc vingt cinq ans plus tard, un certain Zahmān b. Hindī, qui est saisi par trahison et assassiné avec ses trois fils par Muḡammad b. 'Annāz, HILAL, cité par AMEDROZ, *Three Years*, JRAS, 1901, p. 753 n. — Serait-ce le fils du nôtre, qui se serait appelé Hindī?

dont la maison (on devrait plutôt dire: l'hôtel particulier, ou même le palais) se trouvait à al-ʿAtīqa, dans la banlieue sud de Bagdad-ouest. Puis le patriarche-élu passa dans la maison de Tāzād, à Bagdad-est, puis dans celle d'Abū 'l-ʿAlā' Ṣāʿad. Alors le patriarche-malgré-lui prit la fuite. On le reprit, et on le sacra le 24 rabīʿ I 352/22 avril 963.

Son administration fut lamentable. Il laissa piller les biens de la communauté par ses disciples et ses compagnons, au point qu'un jour ses ouailles se soulevèrent contre lui. Il s'enfuit du Dār al-Rūm au couvent de Mār Pētiōn, de l'autre côté du Tigre. Quand les mutins l'y rejoignirent ils s'excusèrent et lui pardonnèrent à cause de sa sainteté.

Quelle fut la situation des chrétiens pendant les vingt-trois ans de son pontificat?

La première notation rencontrée, l'an 352/963, est un fait divers, qui attire notre attention sur les rôles variés que pouvaient tenir les chrétiens auprès des princes... Le fait se passe à Alep, chez les Ḥamdanides: Un neveu de Nāṣir al-Dawla, Hibat Allāh, tua d'un coup de pique un secrétaire chrétien appelé Abū 'l-Ḥusayn b. Denḥa³⁷, «qui était en particulière faveur auprès de Sayf al-Dawla». Le secrétaire «ennuyait» un des *gilmān* de Hibat Allāh³⁸.

Nous avons rencontré plusieurs fois, au temps de l'élection patriarcale le secrétaire chrétien Abū 'l-ʿAlā' Ṣāʿad b. Tābit. Après avoir été l'homme de confiance, voire le substitut (*nāʿib*) du vizir al-Muhallabī, plusieurs fois arrêté et relâché, on le voit, en 353/964 accompagner Muʿizz al-Dawla dans son troisième voyage à Mossoul. Lui aussi, après avoir été le second d'un vizir, devient pratiquement vizir lui-même (sans le titre), en juillet/août 977, quand la chute d'Ibn Baqīya le libéra de prison³⁹.

Le contexte général est alors, à Bagdad, celui d'une tension entre chiites et sunnites, les premiers soutenus par l'émir. Le 10 muḥarram

³⁷ Le fils du vizir de Nāṣir al-Dawla?

³⁸ *Kāmil*, VIII, p. 547-548; CANARD, *Ḥamdanides*, I, p. 637-638. — Les mœurs «spéciales» étaient souvent affichées dans les cours; c'est ainsi que al-Taʿālībī, parmi les listes de ceci ou cela qu'il donne dans ses *Laṭāʾif*, inclut une liste des sodomites célèbres, tr. BOSWORTH, p. 91.

³⁹ BUSSE, p. 239 n° 8, p. 463-464, avec réf. — M.S. KHAN, qui ne lui donne pas le titre de vizir, retrace sa carrière de percepteur à Baṣra en 325/936, jusqu'à son intimité avec al-Muhallabī. C'est un des témoins oculaires sur lesquels s'appuie Miskawayh, *Cit.*, p. 297-298.

353/29 janvier 964, il y avait eu une émeute entre les deux camps, avec des blessés et des pillages⁴⁰.

Notons encore, avant que ne disparaisse Mu'izz al-Dawla, un chrétien que l'on connaît parmi ses médecins, Daniel, que l'émir frappa, et qui en trépassa⁴¹. Au même moment, le calife al-Muṭṭī' a surtout comme médecins des Sabéens Ḥarrāniens, avec cependant un chrétien connu : Iṣḥāq b. Šallīṭa, qui précéda son souverain dans la tombe⁴².

En 356/avril 967, enfin, meurt le Grand Émir, le premier des Buwayhides de Bagdad, Mu'izz al Dawla⁴³. Mārī lui consacre une oraison funèbre courte mais éloquente : « Il aimait les chrétiens ». Et il cite comme preuve de cet amour le fait suivant : pour bâtir son palais à al-Dūr, à l'ouest de Šammāsiya, sur le Tigre, en 350/961-962⁴⁴, il avait détruit un certain nombre d'oratoires musulmans qui occupaient le terrain. Mais il ne toucha pas à la petite église de Saint-Étienne, appelée Bī'at al-Dūr. Il faut dire aussi que saint Etienne lui-même avait gratifié l'émir d'une apparition menaçante, et on ne plaisante pas avec les apparitions. Si l'on se souvient des dons de divination des patriarches Emmanuel et Israël, on comprend pourquoi Mu'izz al-Dawla « aimait » les chrétiens⁴⁵.

De toute façon, il faut replacer le problème des chrétiens dans la conjoncture générale du temps. Comme l'écrit H. Laoust⁴⁶ : « Dès Mu'izz al-Dawla éclataient à Bagdad les premiers incidents graves qui allaient désormais si souvent opposer sunnites et chiites, dans des affrontements parfois sanglants, lors de la célébration des deux grandes cérémonies, d'*al-'Āšūrā'*, le 10 muḥarram, et du *Ġadir Humm*, le 8 dū 'l-ḥiḡḡa, évoquant, l'une la mort tragique de l'Imām al-Ḥusayn à Karbalā', l'autre l'épisode célèbre où, selon la doctrine chiite, le Prophète Muḥammad avait confirmé la désignation de l'Imām 'Alī comme son successeur légitime. La cassure que ces incidents endémiques révélaient,

⁴⁰ *Kāmil*, VIII, p. 558. — L'année suivante, 354/septembre 965, le poète al-Mutanabbī est tué par des voleurs près du Dayr Qunnā, *Kāmil*, VIII, p. 558; *Assyrie chrétienne*, III, p. 192. — Un secrétaire que nous rencontrerons plus loin, Abū Naṣr Ṭābit b. Hārūn, de Raqqa, composa une élégie sur cette mort : CHEIKHO, *Poètes*, p. 260-262.

⁴¹ IAU, p. 320.

⁴² *Ibid.*, p. 321.

⁴³ *Kāmil*, VIII, p. 575; BUSSE, p. 38-39.

⁴⁴ SUYUTI, p. 419.

⁴⁵ Dans les cas d'extorsion de fonds, même effectués en son nom, il n'est pas dit qu'il ait eu sa part, et on l'a vu refuser de prendre l'argent « des faibles et des orphelins ».

⁴⁶ AL-MAWARDI, p. 44.

entre les deux grandes communautés d'une même religion, allait être parfois plus profonde encore que celle qui séparait l'Islam des deux autres grandes religions monothéistes», c'est à dire le judaïsme et le christianisme.

'Izz al-Dawla

A Mu'izz al-Dawla succéda son fils Baḥṭyār, 'Izz al-Dawla, dont Ibn al-Āṭīr se plaignait à énumérer tous les vices⁴⁷. Son médecin, Qannūn⁴⁸, semble avoir été chrétien. On dit qu'il servait d'ambassadeur entre l'émir et le calife. On ne lui connaît pas d'autre rôle politique.

Un intermède mystérieux, en 357/968, est rapporté par Bar Hébraeus⁴⁹: un changeur-percepteur (donc un *ḍimmi*) de Bagdad est trouvé en possession de 350.000 *zūzé* et de 12.000 jarres de vin (?). C'est le chrétien Abū 'l-'Alā'Sulaymān b. Wahab qui fait la découverte, on ne dit pas à quel titre, peut-être comme employé du bureau du contrôle? On confisque au changeur 140.000 *zūzé*, et on le laisse courir...

Un autre épisode nous fait deviner la situation des *ḍimmi*, taillables et corvéables à merci là où ils ne sont pas défendus par leurs coreligionnaires en poste: On trouve deux cadavres d'Arabes près d'un couvent de Mossoul. C'est l'occasion pour Abū Taḡlib, fils de Nāṣir al-Dawla, d'imposer les chrétiens pour 120.000 *zūzé*⁵⁰. Pendant le procès qui aboutit à cette condamnation, le supérieur du couvent, le futur patriarche Mārī b. Ṭūbā, et un certain Ibn Salāma (secrétaire?) s'étaient livrés en otages et avaient subi «les fouets, les chaînes et les fers»⁵¹.

Il faut dire aussi que les tributaires s'arrogeaient parfois des «droits» que seuls les musulmans (et encore, les plus puissants d'entre eux) pouvaient exercer sans trop de risques, par exemple celui de la satire. Un cas serait celui du *kātib* jacobite de Bagdad, Bišr b. Hārūn b. Gamla, qui récite à al-Tanūḥī⁵², en ša'bān 359/juin-juillet 970, des vers critiquant deux vizirs qui viennent de se succéder⁵³ (al-Širāzī, puis Abū 'l-Faraḡ?):

⁴⁷ *Kāmil*, VIII, p. 575-576.

⁴⁸ IAU, p. 321.

⁴⁹ *Chronogr.*, p. 172.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 173, en 360/970-971.

⁵¹ MARI, p. 104-105.

⁵² *Table Talk*, p. 56-57; *Islamic Culture*, V (1931) p. 565.

⁵³ A cette époque, les vizirs ne faisaient pas long feu, et le poste était peu enviable. Al-Tanūḥī (*Ibid.*, p. 124) raconte l'anecdote du bateleur qui montrait un singe dans la rue al-

«S'en est allé celui qui a peu donné ;
Celui qui est venu va donner le peu à contre cœur.
Je suppose que notre prochain maître sera un mendiant,
Si la progression est observée»⁵⁴.

On fit payer cette impertinence aux *ḍimmi* quand Abū 'l-Faḍl al-'Abbās b. al-Ḥusayn (ou al-Ḥasan) al-Širāzī⁵⁵ revint au pouvoir comme vizir le 26 mai 971. Il taxa les chrétiens, notamment le patriarche qui dut payer une fois 200.000 dirham, et une autre fois⁵⁶ 100.000. Ceci est confirmé par Miskawayh⁵⁷ qui dit que, en 361/971-972, Abū 'l-Faḍl, vizir des Buwayhides, introduisit un impôt spécial sur les *ḍimmi*, de même que sur les églises et les synagogues.

Ces taxes supplémentaires, ajoutées à la *ḡizya* et au *ḥarāḡ*, sont, elles-aussi, causes de défections dans les rangs chrétiens.

La grande peur des chrétiens de Bagdad arriva quand parvint dans la capitale l'annonce de l'avance en Syrie de l'empereur Jean Tzimiscès, que les sources arabes appellent «le fils du Šamšaḳīq». Son entrée à Nisibe, en muḥarram 362/octobre 972, causa une émeute à Bagdad. La populace envahit le palais du sultan 'Izz al-Dīn Baḥṭyār, et l'affaire se termina, comme toujours dans la capitale, par une bataille entre chiites et sunnites. Quant aux chrétiens, on ne les toucha pas spécialement car «heureusement» (c'est Mārī qui l'écrit), les Byzantins avaient pillé les églises et les couvents de Nisibe aussi bien que les mosquées, traitant en ennemis les chrétiens de la ville, non pas parce qu'ils étaient arabes (en fait ils étaient plutôt araméens syriaques), mais parce qu'ils étaient hérétiques, nestoriens et jacobites, par rapport aux «Orthodoxes» byzantins. L'émir ḥamdanide Abū Taḡlib (Faḍl Allāh al-Ġaḍanfar, dit 'Uddat al-Dawla) fils de Nāṣir al-Dawla, négocia le retrait des Byzantins⁵⁸.

En son absence de Bagdad, on avait donc pillé le palais du sultan. On comprend que celui-ci ne fut guère content de son adjoint, qui le représentait dans la ville. Aussi voyons-nous 'Izz al-Dīn réagir vigoureu-

Ḥuld à Bagdad. A chaque métier que son maître lui proposait d'exercer, l'animal faisait un signe d'acquiescement ; mais quand on lui offrait de devenir vizir, il refusait en s'enfuyant et en poussant des cris de terreur.

⁵⁴ Il s'en prenait aussi à un juge (peut-être eunuque?) à qui il se vante qu'il aurait fait arracher les moustaches, «si la nature n'avait pas déjà rendu la chose impossible».

⁵⁵ BUSSE, p. 238 (n° 4 et) n° 6, avec réf.

⁵⁶ MARI, p. 102, ligne 15 ; je propose de lire : *daf'at* au lieu de *rafa'ahu*.

⁵⁷ *Eclipse*, II, p. 308, cité par BUSSE, p. 466.

⁵⁸ Réf. dans *Nisibe*, p. 90 ; CANARD, *Ḥamdanides*, p. 841. — Les Byzantins emportèrent le corps de saint Jacques de Nisibe ; on pensait en effet que, plus on possède de reliques, plus on est «orthodoxe».

sement quelques mois plus tard, quand des troubles éclatent sur la rive ouest et qu'un assistant du chef de la police est tué. Le vizir al-Šīrāzī met le feu au côté occidental de la ville, «du quartier des chaudronniers à celui des poissonniers»⁵⁹ (rāmādan 362/juillet 973). Il y eut de nombreuses victimes, les habitants s'enfuirent vers les quartiers à l'est du Tigre⁶⁰. Il ne semble pas que les quartiers chrétiens de l'ouest, jacobite au sud-ouest (Bāb al-Muḥawwal), et nestoriens au sud-est (al-ʿAtīqa) aient été atteints par les flammes.

Tous ces troubles n'arrangeaient évidemment pas les finances du royaume. ʿIzz al-Dawla se mit à chercher de l'argent. Comme le calife al-Muṭī' n'en avait pas non plus⁶¹, des contributions extraordinaires furent imposées aux secrétaires, aux gens honorables, aux changeurs, etc., et, évidemment, aux chrétiens et aux juifs en tant que tels, s'ils n'étaient pas déjà compris dans les catégories précédentes⁶². La mesure n'est pas datée, mais porte la griffe d'Abū 'l-Faḍl al-Šīrāzī. Elle vient dans le texte de Yaḥya aussitôt avant la mention de la nomination du successeur du Šīrāzī au vizirat, Abū Ṭāhir Muḥammad b. al-Baqīya⁶³, en dū 'l-ḥiġġa 362/septembre 973. Le nouveau vizir reçut à cette occasion le titre de al-Nāsiḥ, le Conseiller. Plus tard, en 364/975, on lui accorde encore le titre de Naṣr al-Dawla⁶⁴.

L'année 363/974 est fatale au calife al-Muṭī', que nous avons un peu oublié⁶⁵. Une fois de plus la guerre s'allume à Bagdad entre les chiites, soutenus avec zèle par ʿIzz al-Dawla⁶⁶, et les sunnites, appuyés par les Turcs du chambellan Sübüktekin. Le secteur de Karḥ, à l'ouest, est pillé et incendié à nouveau par les Turcs vainqueurs⁶⁷. Ceux-ci forcent le

⁵⁹ SUYUTI, p. 422-423.

⁶⁰ YAHYA, *P.O.*, XVIII, p. 356-357.

⁶¹ Le calife lui-même fut mis à l'amende et, pour payer les 400.000 dirham que ʿIzz al-Dawla exigeait de lui, dut vendre ses vêtements et des matériaux arrachés à son palais, M. ARKOUN, *Miskawayh*, p. 173.

⁶² YAHYA, *P.O.*, XVIII, p. 357.

⁶³ BUSSE, p. 238, 239, 250.

⁶⁴ YAHYA, *cit.*, p. 367. — Dans le texte arabe du même (*CSCO*, 51) p. 141 et 145, il est appelé tantôt al-Nāsiḥ, tantôt al-Munāsiḥ. Un autre personnage portant le même titre apparaît dans les sources chrétiennes en 1012-1013.

⁶⁵ Une lettre d'al-Ṭāʿī à ʿAḍud al-Daala, datée de 366/977 (dans HILAL, *Rusūm*, p. 91-98) montre que le calife al-Muṭī', devenu vieux et infirme, se déchargea entièrement du soin de l'État sur ʿIzz al-Dawla. — AL-ḌAHABI, *Duwal al-Islām*, I, p. 163, précise que le calife était hémiplégique depuis 360/970-971.

⁶⁶ *Bidāya*, XI, p. 291-292.

⁶⁷ YAHYA, p. 361-362.

faible et maladif al-Muṭīf à abdiquer en faveur de son fils, qui prend le nom d'Al-Ṭā'ī (13 dū 'l-qa'da 363/5 août 974). Le calife déposé meurt peu de temps après à Dayr al-'Aqūl.

24 — AL-ṬĀ'Ī (363-381/974-991)

Proclamé quand son père fut détrôné, Abū 'l-Faḍl 'Abd al-Karīm al-Ṭā'ī lillāh «n'eut pas d'autorité suffisante pour attacher son nom à quelque entreprise notable»¹. Pendant son règne de près de dix-huit ans, il n'eut qu'un rôle cérémoniel, les vrais maîtres continuant à être les Buwayhides.

Pendant, au moins au début du règne de ce calife, la suprématie de ces derniers et de leurs alliés, chiites locaux et Daylamites, était battue en brèche par les sunnites de Bagdad² et les Turcs du chambellan Sübüktekin, celui qui, justement, avait pris le palais et provoqué le changement de calife. En reconnaissance, al-Ṭā'ī lui décerna le titre de Nāṣir al-Dawla, et le créa Emir des émirs.

Quand il mourut, bientôt après al-Muṭīf et également au Dayr al-'Aqūl, il fut remplacé par un autre Turc, Aptekin al-Šarābī. Mais celui-ci trouva en face de lui un autre Buwayhide, qui jusque là avait régné en Perside et au Kirmān: 'Aḍud al-Dawla Fanah Ḥusraw, qui entra à Bagdad le 30 janvier 975.

Les péripéties des combats entre les deux Buwayhides, 'Izz al-Dawla Baḥtyār et le nouveau venu, 'Aḍud al-Dawla, n'entrent pas dans le cadre du présent travail. Au cours de la lutte, le premier livra au second son ministre Ibn Baqīya, après lui avoir crevé les yeux. Le ministre fut foulé aux pieds par les éléphants, puis crucifié au bord du Tigre. Peu de gens durent le regretter à Bagdad.

'Aḍud victorieux était entré à nouveau dans la capitale³, où le calife lui ajouta le titre de Tāğ al-Milla.

La lutte fratricide ne se termina vraiment qu'en šawwāl 367/mai 978, quand Baḥtyār fut tué lors d'une dernière bataille près du Qaṣr al-ğaşṣ de

¹ K. V. ZETTERSTEEN, dans *E.I.*¹, IV, p. 651 s.v.

² B.H., *Chronogr.*, p. 174.

³ Ce qui valut l'emprisonnement, pour quatre ans et quelques mois, du secrétaire sabéen, Ibrāhīm b. Hilāl, qui avait rédigé en 366/977 la lettre d'al-Ṭā'ī préférant 'Izz al-Dīn Baḥtyār à 'Aḍud al-Dawla, HILAL, *Rusūm*, p. 98.

Sāmarrā'. D'après Ibn al-Āṭīr, 'Izz al-Dawla Baḥtyār avait 36 ans; il avait gouverné le pays, avec des hauts et des bas, depuis plus de onze ans.

Le domaine du Buwayhide de Bagdad, 'Aḍud al-Dawla, comprenait alors le Fārs, le 'Irāq, Mossoul et le Diyār Bakr⁴.

Que devenaient les chrétiens pendant ce temps de luttes des Turcs contre les Iraniens, puis des Buwayhides entre eux? Il est difficile de le dire, car on ne parle pas des petites gens ou des fonctionnaires quand les princes se battent.

On note cependant que, en 366/janvier 977, le calife al-Ṭāṭ confia à Faḥr al-Dawla, fils de Rukn al-Dawla, le Buwayhide, le soin de percevoir les impôts dont, en muḥarram 367, la capitation des *ḡawālī*⁵.

Dans les provinces du nord de ce qui est actuellement l'Iraq, dans les environs d'al-'Imādiya, la biographie d'un saint moine, Rabban Yūsif Busnāya⁶, note que, quand «le roi [Fanah Ḥusraw] vint dans ces contrées, à la fin de l'année 367 des Arabes (donc en 978), les tempêtes et les calamités commencèrent à s'élever contre les hommes». En fait, déjà depuis quatre ans le pieux anachorète prophétisait, il «se lamentait à haute voix et disait: Gloire à Dieu! Qu'arrivera-t-il aux hommes et aux couvents, aux villages et aux villes?» La catastrophe ne se produisit qu'après la mort du voyant, le 29 juillet 979: alors, par suite de la carence du pouvoir central, les Kurdes «Kartavéens et Ta'aliens régnèrent en ces contrées, et ils dévastèrent les couvents, les monastères et les villages».

Une tombe jalonne ces années, celle du philosophe jacobite Yaḥya b. 'Adī, bien connu par ailleurs^{6a}. La sérénité des vers qu'il fit graver pour

⁴ YAHYA, *P.O.*, XXIII, p. 362-408; *Kāmil*, VIII, p. 669-691. — On entrevoit dans ce texte des *kuttāb* chrétiens: Abū Zakariya, «grand scribe réputé en son temps», qui mourut avant Rabban Yūsif, et son frère 'Abd al-Masiḥ, également secrétaire, dont le saint guérit la main desséchée (p. 117-118); et aussi un autre secrétaire chrétien anonyme à Balad, près de Mossoul (p. 311).

⁵ Les «émigrés» (Cf. *E.I.*² II p. 502 par Cl. CAHEN, *s.v.* *Djawālī*); QALQAŠANDI, *Subḥ al-A'sā*, X, p. 28. Le mot équivaut à «protégés». — Ce Faḥr al-Dawla, frère de 'Aḍud al-Dawla, avait un secrétaire (chrétien?) du nom de Abū 'Amr, TAWḤIDI, *Maḡālib*, p. 142. — L'autre frère du prince, Abū 'l-Manṣūr Mu'ayyid al-Dawla, avait pour confident le chrétien Abū Ṭayyib, que TAWḤIDI (*cit.* p. 78-80) interroge sur le vizir Al-Šāhib b. 'Abbād. Le même auteur cite encore sur le même sujet le *kātib* chrétien Abū 'Ubayd, dont il loue (*Cit.* p. 93) les qualités littéraires.

⁶ *R.O.C.*, III (1898) p. 83. — A la bataille de Sāmarrā', le 24 mai 978, un frère de l'auteur Jean b. Kaldūn, était «auprès du roi de Mossoul», le Ḥamdanide Abū Taḡlib, qui fut vaincu. Rabban Yūsif a une vision qui lui permet de rassurer Jean sur le sort de son frère, blessé et laissé pour mort, *Ibid.*, p. 89-90.

^{6a} Voir maintenant: GERHARD ENDRESS, *The Works of Yaḥyā ibn 'Adī*, Wiesbaden, 1977.

son épitaphe, à l'église de Saint Thomas du Fief al-Daḡīq⁷, à Bagdad, le 13 août 974, ferait penser à des temps moins troublés. Ce texte disait⁸ : «Bien souvent un mort vit encore par sa science, Alors qu'un vivant est déjà mort par suite de son ignorance et de son bégaiement. Recherchez donc la science, pour obtenir l'immortalité, N'attachez aucun prix à une vie dans l'ignorance».

'Aḡud al-Dawla

Avec 'Aḡud al-Dawla, de nombreux chrétiens arrivèrent à Bagdad. Et d'abord Abū Maṣṣūr Naṣr b. Hārūn⁹, qui eut, semble-t-il, le rang de vizir. Peut-être n'eut-il que le titre de *wazīr al-tawfīd*, vizir délégué¹⁰, l'un des musulmans cités avec lui portant le titre honorifique supérieur, mais en tout cas il était l'homme de confiance de 'Aḡud al-Dawla¹¹, qui, le laissa comme son lieutenant à Šīrāz quand lui-même revint pour la seconde fois à Bagdad. Le «vizir» obtint de son maître, en 368/978, la permission de rebâtir les églises tombées en ruines¹².

C'est dans ces circonstances que le siège métropolitain syriaque oriental de Perside devint vacant¹³. Abū Maṣṣūr b. Hārūn choisit pour le poste le supérieur du couvent de Mār 'Miḡā'il à Mossoul, le futur patriarche Mārī b. Ṭūba. Il fut sacré à Bagdad par le patriarche 'Awdišō'. A cette occasion les Šīrāziens de Bagdad offrirent aux chrétiens de la ville un banquet en l'honneur de leur nouveau métropolitain. Un fonctionnaire nestorien, Abū 'Alī b. Makkīḡa, fit sortir du trésor de 'Aḡud al-Dawla, bien sûr avec la permission du «Roi des rois», «une

⁷ On ne peut lire «al-raḡīq» au lieu de «al-daḡīq, comme on l'a suggéré; Bar Hébraeus dit clairement «près de l'endroit où la farine était moulue», *Chronogr.*, p. 183.

⁸ Selon la tradition recueillie par IAU de son disciple préféré, Abū 'Alī b. Iṣḡāq b. Zur'a, C. HADDAD, *'Īsā b. Zur'a*, éd. Dār al-kalīma, Liban, p. 32-33. — Traduction EMILIO PLATTI; également cité par CHEIKHO, *Poètes*, p. 254-256.

⁹ YAḤYA, *P.O.*, XXIII, p. 409; DONOHUE, p. 350; BUSSE, p. 239 n° 10, où cependant il ne faut pas traduire «*ḡalīfa*» par «successeur» (Nachfolger), mais plutôt par «adjoint, substitut».

¹⁰ MEZ, p. 52-53, avec réf. à ABU SALIM (m. 652), *al-'Iqd al-farīd*, p. 147.

¹¹ Il faut remarquer que le prince se méfiait des gens qui prenaient sur lui un trop grand empire. Ce fut le cas d'une favorite qu'il poussa dans le Tigre pour la noyer, IBN TIḤṬAQA, tr. p. 36-37.

¹² *Rawḡa al-ṣafā'*, P. IV (vol. I de l'éd. non paginée de Tehran, A.H. 1272) cité par R. LEVY, *Baghdad Chronicle*, p. 163.

¹³ DONOHUE, p. 350, place l'évènement vers 370/980-981.

robe d'honneur, un bīrūnā, un maġfar (capuchon de voile de tête des évêques) et des habits égyptiens de laine»¹⁴.

Parmi les chrétiens de l'entourage de ʿAḍud al-Dawla, on rencontre aussi le pitoyable médecin poète Abū 'l-Ḥasan (ou Ḥusayn) b. Ġassān, originaire de Bašra¹⁵, qui se noya de désespoir à Kalwaḍa, près de Bagdad, pour l'amour d'une esclave étrangère¹⁶.

Mais surtout il faut citer les nombreux médecins chrétiens qui travaillèrent, du temps de ʿAḍud al-Dawla ou après lui, à l'hôpital qu'il fonda en 370/980¹⁷ à Bagdad: al-ʿAḍudiya¹⁸. Malheureusement, la plupart de ces médecins n'étant pas datés exactement, nous sommes réduits à les énumérer en vrac, remarquant seulement que les chrétiens sont toujours bien représentés dans la profession:

- Abū 'l-Husayn b. Kaškarāya, donc nestorien de Kaškar, qui passe du service du Ḥamdanide Sayf al-Dawla à celui de ʿAḍud al-Dawla¹⁹. C'était un élève de Ṭābit b. Qurra²⁰. Il écrivit des livres de médecine. Il avait un frère moine. Il était «très bavard»...
- Abū Ya'qūb al-Ahwāzī, donc un persan, qui écrivit lui aussi des traités de médecine²¹.
- Ibrāhīm b. Baks, auteur, traducteur, qui devint aveugle et alcoolique à la fin de sa vie²².

¹⁴ MARI, p. 105. — AL-TAWHIDI est féroce dans le portrait qu'il fait du trésorier (*Imtā'*, I, p. 44-45, tr. IBRAHIM KEILANI, dans *Abū Ḥayyan al-Tawhīdī*, PIFD, 1950, p. 102-103): «Ibn Makkiḥa est un chrétien lâche et ignoble; il n'a jamais commis une bonne action, soit qu'il émette une opinion, soit qu'il intervienne dans un différend. Ses amis le surnomment 'la nuque'. Il pratique abondamment la débauche, son unique souci est de boire, en la humant, une jarre de vin en une ou deux lampées, pour tomber aussitôt comme un tronc d'arbre sec, sans langue et sans âme».

¹⁵ QIFTI, p. 402; CHEIKHO, *Poètes*, p. 253-254, le confond avec Abū 'Alī b. Ġassān, secrétaire de Rukn al-Dawla, que nous avons rencontré dans Mārī à propos de la restauration des églises, en 343/953.

¹⁶ MEZ, p. 375, avec réf.

¹⁷ INAYATULLAH, p. 7.

¹⁸ Ce fameux hôpital avait pris la place du palais al-Ḥuld, fondé par par al-Rašīd, en 170/786, et situé sur le Tigre à l'est de la Ville Ronde. D'après al-Maqdisī (p. 119-121), il était près du pont, alors unique. — 19 médecins de cet hôpital sont recensés dans AHMED ISSA, *Histoire des bimaristans*, p. 90-93.

¹⁹ IAU, p. 321-322.

²⁰ Mort le 7 juillet 943, SULI, p. 81; BUSSE, p. 518.

²¹ IAU, p. 322.

²² *Ibid.*, p. 329. — Abū Ishaq Ibrāhīm b. Baks eut avec Abū Zakariya Yahya b. 'Adī une discussion philosophique rapportée par Ibn al-Ḥammār; SANDUBI, note p. 160 à son édition des *Muqabaṣāt*. — Il mourut en 393/1003.

- 'Alī b. Ibrāhīm b. Baks (le fils du précédent), médecin et traducteur²³.
- 'Alī b. 'Abbās, qui compila le *Livre royal*²⁴.
- au Ḥurāsān, 'Īsā Abū Sahl al-Masīhī, b. Yaḥya al-Ġurgānī, excellent médecin, qui composa de nombreux livres²⁵.
- un autre Gabriel (b. 'Abd Allāh) b. Boḥtīšō'²⁶, élève de Hormizd et d'Ibn Yūsif al-Wāsiṭī, également attaché par 'Aḍud al-Dawla à son hôpital de Bagdad. Lui aussi composa de nombreux traités.

Remarquons à propos de ce dernier médecin une pratique alors très commune : les princes qui voulaient se faire plaisir entre eux échangeaient leurs médecins favoris. C'est ainsi que ce Gabriel est envoyé par 'Aḍud, successivement, au vizir de Rayy, al-Šāhib b. 'Abbād, à l'émir du Daylam, Ḥusraw Šāh, et au calife fatimide d'Égypte al-'Azīz billāh (donc avant 996). Après d'autres voyages, il est encore demandé, en 390/1000, alors qu'il a atteint l'âge de 80 ans, par Mumahhid al-Dawla Sa'īd b. Marwān, émire de l'État Dostakī de Mayyāfāriqīn. C'est là qu'il meurt deux ans plus tard (393/1002)²⁷. Inutile de dire que tous ces princes avaient à chaque fois couvert le médecin d'honneurs et de richesses.

Nous rencontrerons encore d'autres médecins chrétiens, au moins jusqu'au terme de notre étude²⁸. Cette concentration de chrétiens dans le domaine de la médecine fut évidemment un des facteurs de survie des communautés, malgré toutes les pressions socio-religieuses dont elles étaient l'objet. Jusqu'aux temps modernes, les chrétiens des pays musulmans cherchent dans les professions libérales l'indépendance dont ils peuvent encore jouir. C'est ainsi qu'ils s'efforcent de valoriser la situation qui leur est faite, depuis qu'ils ont perdu toute participation réelle, directe ou indirecte, à l'exercice du pouvoir de décision dans la société²⁹.

²³ IAU, p. 329.

²⁴ B. H., *Chronogr.*, p. 176.

²⁵ *Dā'irat al-ma'ārif*, IV, p. 372.

²⁶ 'ABD AL-RAQIB YUSIF, *Hôpitaux et médecins de l'Etat Dostakī*, p. 9-11.

²⁷ SOURDEL, dans *E.I.*², s.v. *Bukhtishu'*, date sa mort du 8 ramadan 396/8 juin 1006.

²⁸ Tableau d'ensemble de la médecine sous les Abbassides dans les ch. III-V (p. 58-301) de CYRIL ELGOOD, *A Medical History of Persia and the Eastern Caliphate*. — Article très général sur *La médecine sous les Abbassides*, par SUHAYL QAṢA, dans *al-Masarra*, 60 (1974), p. 754-763, 818-823.

²⁹ GELLARD, p. 82, distingue différentes formes de participation dont le marginal est exclu : participation passive, conformité aux modèles dominants, et participation active, prise de responsabilité. Si les chrétiens étaient exclus de la première dans la société musulmane, ils durent longtemps à leur compétence de pouvoir partager la seconde, du moins dans les carrières dites libérales.

Pour le moment, du temps de 'Aḍud al-Dawla, on retrouve à Bagdad l'atmosphère humaniste de la capitale du temps de certains des premiers abbassides³⁰. Le maître lui-même ne se séparait pas en voyage du *Kitāb al-Aḡānī* (le *Livre des chansons*)³¹. A côté des nuits orgiaques³², les privilégiés savaient réserver des séances aux rencontres scientifiques, aux sujets sérieux.

Les habitués de ces «salons», par exemple celui d'Ibn Sa'dān, vizir de Šamšam al-Dawla de 983 à 985, discutaient, d'après Abū Ḥayān al-Tawḥīdī³³, des mérites respectifs des philosophes. Parmi ceux-ci on trouve plusieurs chrétiens: Abū 'l-Ḥayr al-Ḥasan b. Sawwār, dit Ibn al-Ḥammār, Yaḥya b. 'Adī, 'Īsā b. Zur'a, Naẓīf b. Yumn, etc^{33a}.

En 372/983 mourut 'Aḍud al-Dawla, le plus grand des «Rois des rois» Buwayhides³⁴. Miskawayh³⁵ n'a retenu que son nom et celui d'Ibn al-

³⁰ M. ARKOUN, p. 175-176, compare «Le point de vue conciliant et large de la sagesse, qui l'emporte sur l'option religieuse étroite», adopté par 'Aḍud al-Dawla, à l'option prise naguère par al-Ma'mūn.

³¹ M. KABIR, p. 31.

³² M. ARKOUN, qui avait décrit (*Miskawayh*, p. 63) une nuit du vizir al-Muhallabī, d'après Tanwīl (TA'ALIBI, *Yatīma*, II, p. 335-336), montre (p. 175) d'après TAWHĪDĪ, que la corruption des mœurs avait atteint tant la masse (les marchands) que l'élite: militaires, *kuttāb*, propriétaires terriens (*tunnā'*) et même gens de bien et de science.

³³ Dans *Al-Imtā' wa 'l-mu'ānasa* (2^e éd., Le Caire, 1963), I, p. 32 (deuxième nuit); trad. MARGOLIOUTH, *Some Extracts*, p. 384. — BUSSE, p. 510; ARKOUN, *Miskawayh*, p. 39. — Une autre discussion sur les mœurs, chez le même vizir, rassemble autour de 'Īsā b. Ṭaqīf al-Rūmī, dit Abū 'l-Samāh, «d'autres Šayḥs des chrétiens, imbus de philosophie», *Muqabašāt*, p. 139-141. AL-TANUḤĪ, *Table Talk*, dans *Islamic Culture*, VI, (1932) p. 55, cite parmi ses propres contemporains à cette époque, le *kātib* chrétien Ibrāhīm b. 'Īsā b. Naṣr al-Sūsī, donc de Suse, c'est à dire venu avec les nouveau maîtres?

^{33a} I. KEILANI, dans *Abū Ḥayyān at-Tawḥīdī*, cit., p. 103-104, traduit quelques portraits satiriques, notamment ceux d'Ibn Zur'a et d'Ibn al-Ḥammār, d'après *al-Imtā'*, I, p. 33-34: «Ibn Zur'a est fort capable de traduire un texte et de copier consciencieusement; il se reporte fréquemment aux livres, il est un bon traducteur, et est au courant de tous les sujets importants sans en comprendre les subtilités ni les idées complexes; n'eussent été la dispersion de sa pensée vers le commerce et son amour du gain, son avidité à amasser des richesses et son avarice sordide, sa verve eut pu être plus docile et sa pensée plus abondante, mais il est incapable de concentrer son esprit, et l'amour de ce bas monde rend les gens aveugles et sourds». Quant à Ibn al-Ḥammār: «Il est éloquent et ses propos faciles; ayant du souffle, il peut tenir de longs discours. C'est un bon traducteur, précis dans son travail, mais il a le défaut de mélanger les perles avec le fumier, le gras avec le maigre, de rapiécer une robe neuve avec des morceaux d'étoffe usée, et de vicier tout cela par son arrogance, son orgueil, ses mensonges et ses exagérations; tout ce qu'il rend limpide par sa sagacité, il le trouble par sa vantardise. De plus, il est sujet à une crise d'épilepsie une ou deux fois par mois».

³⁴ Son éloge: *Kāmīl*, IX, p. 18-22. — SUYUTI, p. 428, remarque que le calife n'a jamais été aussi faible que de son temps. Au début de chaque mois il rendait visite au sultan pour le féliciter, puis s'asseyait sous le même dais que lui...

³⁵ Cité par M. ARKOUN, p. 173.

ʿAmīd comme noms exceptionnels parmi tous les émirs et les vizirs qui se sont succédé jusque-là. Même sa politique pro-chiite est moins sévèrement dénoncée³⁶. Peut-être est-ce de son temps que, pour la dernière fois, les chrétiens participent si intimement au pouvoir. Les années qui viennent verront la décadence politique des Buwayhides³⁷, et les troubles augmentent.

Au moment où ʿAwdišōʿ I^{er} termine son long patriarcat (plus de vingt-trois ans), les fils de ʿAḏud al-Dawla se disputent le pouvoir. L'aîné, Šaraf al-Dawla (Abū ʿI-Fawāris, Šīr Zayd, Zayn al-Mulk, etc.) combat son frère Šamšam al-Dawla, et s'empare, à Šīrāz, du «vizir» chrétien Abū Maṣṣūr Naṣr b. Hārūn³⁸, lequel, ignorant la mort de son maître, ʿAḏud al-Dawla, avait voulu empêcher Šaraf d'entrer dans le pays.

Alors, dit Mārī³⁹, il se passa à Šīrāz beaucoup d'événements... qui «conduisirent à l'assassinat de Naṣr b. Hārūn, après que les Daylamites eussent pillé les maisons des chrétiens et saisi les propriétés des églises et des couvents. L'évêque, Mārī b. Ṭūba, essaya de les récupérer. N'y parvenant pas, il demanda au patriarche la permission de rentrer dans son pays de Mossoul.

La lettre dans laquelle l'évêque racontait au patriarche les tragiques événements de Šīrāz peignait le désarroi des chrétiens à la disparition de leur protecteur Naṣr b. Hārūn : comment «le faible a tué le riche, l'enfant a tué l'adulte».

Le patriarche n'accorda pas la requête de démission. Alors l'évêque, en bons termes semble-t-il avec le nouveau prince, Šaraf al-Dawla, qui partait pour Bagdad combattre son frère Šamšam, décida d'aller lui-même à la capitale plaider sa cause, se joignant à l'avant-garde des troupes.

Passant par Arraḡān, il arriva au Ḥuzistān (B. Huzāyē, al-Ahwāz). Là, le métropolitain Daylam était également dans l'angoisse. L'église de Gondisapor avait souffert de spoliations. Mārī b. Ṭūba resta un temps dans la ville pour aider le métropolitain, qui put se faire restituer une partie de ce qui avait été pris, car la ville s'était ralliée à Šaraf al-Dawla avant son arrivée.

L'évêque demanda alors la permission de prendre le bateau pour Bašra, qui avait été conquise par Šaraf. De là il irait à Bagdad quand la

³⁶ *Bidāya*, XI, p. 295 et 299-301.

³⁷ AL-ḌAHABĪ, *K. duwal al-Islām*, I, p. 168.

³⁸ YAHYA, XXIII, p. 410; BUSSE, p. 239 n° 10; DONOHUE, p. 350.

³⁹ P. 105.

ville serait prise; il enmena avec lui Daylam, métropolitain de Gondisapor, en cachette du percepteur⁴⁰ de l'impôt foncier (*ḥarāğ*). Il était à Bašra quand les espions de Bagdad prévinrent Šaraf al-Dawla que le catholicos Mār ʿAwdišō⁴¹ venait de mourir. Personne ne connaissait la nouvelle, car les communications étaient évidemment coupées.

«*Pourquoi pas l'évêque qui est avec nous?*»

L'émir Šaraf convoqua alors ses familiers chrétiens, Abū ʿl-Farağ al-Masīḥi et ʿAbd Allāh, frère de Ṭāzād, leur demandant: «Pourquoi l'évêque qui est avec nous ne deviendrait-il pas catholicos?». Les deux chrétiens baisèrent la terre et, immédiatement, on écrivit (au nom de

XIX qui?) le diplôme catholical de Mārī b. Tūba⁴². Le patriarche-nommé monta vers Bagdad dans les bārqes de l'intendance de Šaraf al-Dawla.

Après une sanglante bataille qui aurait fait 5.000 tués parmi les Daylamites, Šaraf l'emporta sur Šamšam et entra à Bagdad. La paix fut signée entre les deux frères: Šamšam gardait Bagdad, il se tenait à droite du trône du calife, «et les poètes louèrent Šamšam plus que les autres nobles de leurs vers», mais l'aîné, Šaraf, était nommé le premier dans les sermons et sur les monnaies⁴³. Rapidement d'ailleurs Šaraf évinça son cadet et lui fit crever les yeux⁴⁴.

Restait l'élection officielle du patriarche, élection dont les péripéties purement ecclésiastiques sont en dehors de notre sujet. Mārī se tranporta du couvent de Mār Pētiōn où il était descendu, pour rejoindre les vingt-quatre évêques et métropolitains réunis en synode au Dār al-Rūm.

En fait, les Pères remirent la décision à Šaraf al-Dawla, lequel leur signifia son bon vouloir, d'ailleurs en accord avec le souhait de la majorité des Pères, souhait obtenu, dit Bar Hébraeus, «à coups de

⁴⁰ MASSIGNON, *Hallāğ*², I, p. 307, traduit «l'exacteur».

⁴¹ Le nom du catholicos a dû être oublié à l'impression comme dernier mot de la p. 105 de MARI arabe.

⁴² MARI, p. 104-110; SLIWA, p. 94-95; B.H., II, col. 256, 262; E.N., *ad an.* 391, et sa notice, ar., p. 76.

⁴³ YAḤYA, p. 410-411; B.H., *Chronogr.*, p. 176.

⁴⁴ YAḤYA, XXIII, p. 431-432; B.H., *Chronogr.*, p. 176.

bâton». Abū Bakr al-Bazyār fut chargé de rassembler les approbations écrites des votants. Mārī b. Ṭūba fut sacré le 8 dū 'l-ḥiġġa 376/10 avril 987.

Avant de suivre le règne du catholicos Mārī, rappelons son origine: il avait été lui-même secrétaire de Fāṭima la Kurde, fille d'Aḥmad, femme de Nāṣir al-Dawla le Ḥamdanide et mère d'Abū Taglib. C'était une maîtresse femme qui, d'accord avec ses enfants, fit arrêter et interner leur père⁴⁵.

En fait, c'est à la vue de ces tristesses du monde que Mārī b. Ṭūba s'était fait moine.

Le patriarche Mārī b. Ṭūba

Après son sacre et les visites rituelles aux couvents et aux églises, le nouvel élu fut reçu au palais du calife al-Ṭā'ī. A ce propos Bar Hébraeus⁴⁶ rappelle que «en ce temps-là le nom et le titre appartenaient aux rois des Arabes, c'est à dire les califes; mais tout le gouvernement, l'armée et le trésor étaient administrés par les nobles persans» (les Buwayhides).

On lui écrivit le certificat (*manšūr*) de notification de son catholicat. Nous verrons plus tard des textes de «brevet» (*'ahd*), qui nous aideront à définir le statut des catholicoi nestoriens sous les Abbassides. On ne peut dire s'il y avait une différence entre le *'ahd* et le *manšūr* accordés aux patriarches⁴⁷. Puis, après une description du caractère du nouveau primat (où l'on remarque qu'il aimait l'argent et les meubles), Mārī passe à une déclaration, malheureusement non datée, comme beaucoup de petites notations de ces notices: «En ses jours...».

«En ses jours» donc, «il arriva toutes sortes de malheurs à l'Église». En fait il semble que ces «malheurs» se produisirent surtout pendant la seconde partie du catholicat de Mārī b. Ṭūba sous le règne d'al-Qādir. Nous le verrons à ce moment là.

⁴⁵ *Kāmīl*, VIII, p. 593; CANARD, *Ḥamdanides*, I, p. 537-538. — Fāṭima fut également la mère de Ġamīla, au destin tragique.

⁴⁶ *Chronogr.*, p. 177.

⁴⁷ D'après IBN FAḌLALLAH AL-'UMARI (XIV^e s.), dans *al-Ta'rif*, le «*'ahd*» était échangé entre califes et rois (p. 84); le «*manšūr*» assignait des fiefs aux émirs et militaires (p. 80). Les autres, dont les patriarches melkite (p. 144-145) et jacobite (p. 146) recevaient une «*waṣīya*»; mais il semble que les termes aient changé de sens aux différentes époques.

L'année qui suivit le sacre de Mārī b. Ṭūba, 377/988, Ibn al-Nadīm écrit son *Fihrist*. Il y mentionne⁴⁸ le logicien chrétien déjà rencontré, Abū 'l-Ḥayr al-Ḥasan b. Sawwār b. Bābā b. Bahrām⁴⁹, connu comme Ibn al-Ḥammār, «d'une intelligence, d'une sagesse et d'une connaissance des sciences suprêmes», auteur de plusieurs ouvrages dont certains traduits du syriaque en arabe. Ibn al-Nadīm l'avait rencontré⁵⁰ chez Abū 'l-Qāsim, fils de 'Īsā b. 'Alī, «le bon vizir» des Banī Ğarrāh⁵¹.

Un autre contemporain d'Ibn al-Nadīm était Abū 'l-Ḥusayn Iṣḥāq b. Yaḥya b. Surayḥ, auteur d'un livre sur l'impôt foncier, de tables de concordance des dates, d'une chronique, etc.⁵².

Šaraf al-Dawla patronne également les savants. En 378/988 il rassemble les «philosophes» qui sont au pays des Arabes et il bâtit un observatoire avec des instruments comme ceux du Ma'mūn. Le directeur est Abū Sahl Yaḥya b. Rustam al-Ṭūryānī⁵³.

Hélas! la situation, déjà moins bonne depuis la disparition de 'Aḍud al-Dawla, va devenir pire à la mort de Šaraf al-Dawla, en 380/990. Son frère, Bahā' al-Dawla s'empare alors du pouvoir.

Bahā' al-Dawla (379-403/989-1012-1013)

Les effets du nouveau règne ne tardent pas à se faire sentir. Dès 380/990, de riches babitants (jacobites) de Takrīt furent forcés à l'exode⁵⁴. Fut-ce à cause des impôts de gouverneurs iniques, comme le dit Michel le Syriaque, ou à cause des changements de propriétaires qui

⁴⁸ P. 265 et 245.

⁴⁹ Si le dernier nom doit être lu Bahnām, comme dans TAWHIDI, *Muqābaṣāt*, p. 60, il serait plutôt syriaque occidental, et peut-être de la famille Bar Ḥamōro, qui fournit un patriarche à son Église. Ibn al-Ḥammār se serait converti à l'Islam? — *Islamochristiana*, I, 1975, p. 169; Note de SANDUBI, p. 150 de son édition des *Muqābaṣāt*.

⁵⁰ Il avait rencontré également au Dār al-Rūm un moine de Naḡrān [d'Iraq], missionnaire en Chine, *Fihrist*, I, p. 349. — Cela suffit pour que LE STRANGE, *Baghdad*, p. 213, y voie une preuve «showing the equal footing on which Christians lived with the Moslems under the Abbasid Caliphs» (?).

⁵¹ BUSSE, p. 462.

⁵² *Fihrist*, p. 136; *Irsād*, II, p. 238-239; BUSSE, p. 462.

⁵³ B.H., *Chronogr.*, p. 177. Voir *Muslim Observatories*, par SULAYMAN NADVI, dans *Islamic Culture*, XX (1946), p. 267-281. — Cependant, la même année (378/988), Al-Maḡdīsī écrit dans *Aḥsan al-taqāsim* (tr. A. MIQUEL, PIFD, 1963, p. 81): «Sachez que Bagdad, jadis magnifique, aujourd'hui court à la ruine et vit dans le trouble, sa splendeur enfuie. Je ne l'apprécie ni ne l'admire et, si j'en fais l'éloge, c'est pour [sacrifier à] l'usage».

⁵⁴ M.S., III, p. 145-146; B.H., *Chronogr.*, p. 178.

arrivèrent à l'époque⁵⁵, on ne peut le dire. En tout cas, ce que les chroniqueurs soulignent surtout, c'est la richesse de ces émigrés, richesse qui leur permet de bâtir des églises et d'embellir les temples de leurs nouvelles résidences. Ainsi en est-il des fils d'Abū 'Imrān, établis à Mélitène⁵⁶, qui vont jusqu'à devenir les banquiers de l'empereur byzantin. Leur frère aîné, Abū Salīm, venu de Dayra, avait été pris par les Turcs. Il se racheta lui-même et tous ses compagnons de captivité, au nombre de 15.000, en payant pour chacun 5 dinars.

Mais ce qui est plus intéressant, c'est de remarquer la façon différente dont Michel le Syriaque et Bar Hébraeus, tous deux Syriaques occidentaux, regardent le même événement. Pour Michel, à la fin du XII^e siècle: «Nous avons noté ces quelques traits parmi beaucoup de choses qu'on disait d'eux, afin que tous ceux qui les liront glorifient Dieu qui les a fait prospérer»; alors que, moins d'un siècle plus tard, Bar Hébraeus les cite «pour que l'on sache comment notre peuple était extraordinairement prospère jadis», ceci pour mieux faire ressortir l'état des chrétiens au temps de l'écrivain: «et dans quel état du misère ils sont tombés». Bar Hébraeus, qui ne considère ici que la prospérité matérielle des chrétiens, voyait le temps des premiers Buwayhides comme celui des vaches grasses; on pourrait en dire autant de la liberté spirituelle et de l'épanouissement culturel.

La même nostalgie du passé doré (et pour lui cela correspond à la fin du X^e siècle) se retrouve quelques pages plus loin dans la *Chronographie* de Bar Hébraeus⁵⁷ quand, à propos des ministres chrétiens en Egypte⁵⁸, autour de 386/996, l'auteur écrit: «En ce temps-là, les chrétiens, sans changer leur foi, pouvaient être nommés vizirs dans le royaume arabe

⁵⁵ Miskawayh parle souvent de la pratique catastrophique de l'*Iqtā'*, la concession de terres, notamment aux chefs militaires, v.g. ARKOUN, *Miskawayh*, p. 347.

⁵⁶ G. DAGRON, *Minorités ethniques et religieuses de l'Orient byzantin à la fin du X^e et au XI^e s.: l'immigration syrienne (jacobite)*, dans *Travaux et mémoires*, 6 (1976) p. 177-216, ici p. 197.

⁵⁷ P. 180.

⁵⁸ 'Īsā b. Nastūr et Abū 'l-'Alā' Fahd b. Ibrāhīm. — IBN AL-ATĪR, *Kāmil*, IX, p. 117, cite un épigramme contre Ya'qūb b. Killīs, vizir d'al-'Azīz (ce dernier mort en 386/996):

«Deviens chrétien, car le christianisme est la vraie religion,

Notre temps le démontre.

Dis: les Trois soient loués glorifiés!

Abandonne tout le reste car il est vain.

Ya'qūb le vizir est le Père, et

Al-'Azīz est le Fils, et le Saint Esprit est Faḍl.»

Pendant ZIRIKLI, IX, p. 267, dit que ce ministre était juif, et devint musulman en 356/967 (?).

d’Égypte. Tel n’est plus le cas maintenant (au XIII^e siècle). Aujourd’hui, s’ils ne deviennent pas musulmans, on ne leur confie plus l’office de vizir».

Avec Bahā’ al-Dawla apparaissent plusieurs personnages qui figurent d’une façon peu sympathique dans les chroniques chrétiennes.

Il y avait d’abord un certain al-Kawkabī⁵⁹, qui avait été précepteur de Bahā’ al-Dawla. Cet homme, devenu administrateur des affaires concernant le tribut, veillait à ce que les chrétiens soient exacts dans leurs versements. Il eut un différend sur la question avec le patriarche, et le fit interner. Puis le fonctionnaire zélé envoya partout ses sbires; les contribuables se dispersèrent. Il fit arrêter des évêques et des métropolitains... «Les gens revinrent à Dieu», dit Mārī, c’est-à-dire probablement firent des rogations pour être délivrés. Les Turcs, eux aussi mécontents, voulurent s’emparer d’al-Kawkabī, mais Bahā’ al-Dawla le protégea. Cependant, devant la dégradation de la situation, l’émir abandonna le percepteur. Raspoutine avant la lettre, il fallut lui faire boire du poison, puis essayer de l’étrangler, et enfin le frapper par l’épée pour réussir à le mettre à mort. «Les chrétiens furent débarrassés de son mal, par la grâce de Dieu et la force de Mār Mārī, l’Apôtre».

Un des séides du Kawkabī, un certain Ibn al-Baqqāl, qui avait persécuté les moines du couvent de Dūr Qunnā, fut également arrêté et exécuté. Son cadavre fut jeté dans le fleuve.

Les chrétiens, à la suite d’un rêve d’Abū Bišr Mārī b. Ġābir, secrétaire de Ḥasan b. Naṣr, directeur de la poste, attribuèrent leur délivrance à une intervention personnelle de Mār Mārī, qui protégeait sa maison. Probablement le saint eut-il aussi quelques intermédiaires sur la terre.

Le catholicos lui-même, malgré ses pouvoirs de thaumaturge⁶⁰, eut à faire face à tant de calamités⁶¹ que, par deux fois en quatorze ans, il eut à quitter son siège et à se transporter au couvent d’al-Anbār, loin de Bagdad, d’où il dirigeait le patriarcat.

Les documents très fragmentaires dont nous disposons permettent cependant d’entrevoir que, même dans des localités très périphériques, les revers des guerres byzantines avaient quelquefois leur répercussion

⁵⁹ Peut-être un parent du *naqib* des ‘Alides signalé quelques années plus tôt par BUSSE, p. 295.

⁶⁰ Il guérit Abū ‘l-Ḥasan b. Mālik, par un lavage rituel. Il condamna un moine voleur, dont la main fut bientôt paralysée...

⁶¹ Mārī et Bar Hébraeus y font allusion, sans précisions.

sur les chrétiens locaux. C'est ainsi qu'à Merw, au Ḥurāsān, il y eut des troubles anti-chrétiens quand la nouvelle arriva de l'entrée des Byzantins en terre d'Islam. Le cercueil d'un métropolitain syriaque oriental précédent, Mār Eliya, fut sorti de son tombeau, et la populace tenta de le brûler ou de le briser; en vain. Alors on remit le cercueil en place. Un des piliers de l'église continua à exsuder une matière aromatique.

Nous l'avons dit plus haut, la chronologie de ces années n'est pas facile à établir. En 381/octobre 991, Bahā' al-Dawla, soit qu'il voulut s'emparer des richesses du calife⁶², soit que, d'accord avec les Daylamites, il considérait que le calife devenait vieux⁶³, força al-Ṭā'ī à abdiquer, et installa al-Qādir. Probablement plusieurs des épisodes rencontrés dans les pages précédentes se sont-ils passés sous le règne de ce dernier. En fait, ce qui compte, ce n'est pas tellement le calife, que l'émir buwayhide du temps, Bahā' al-Dawla.

25 — AL-QĀDIR (381-422/991-1031)

Le long règne d'Abū 'l-'Abbās Aḥmad al-Qādir billāh continua à voir la désintégration de l'empire. Partout les princes locaux, Marwānides du Diyār Bakr, 'Uqaylides de Mossoul, Mirdāsides d'Alep, etc., fondent de nouvelles dynasties qui dureront jusqu'à l'arrivée des Salġūkides. Par ailleurs, d'autres dynasties s'écroulent: les Ḥamdānides de Mossoul, et les Samānides de la frontière nord-est, boulevard contre les Turcs.

Al-Qādir, le calife théologien, qu'on laissa en place jusqu'à ce qu'il meure de vieillesse, à l'âge de 80 ans, «ne donna qu'une seule fois une preuve d'indépendance»¹, et ceci pour maintenir que le juge suprême de Bagdad soit un sunnite; nous en reparlerons quand nous arriverons aux premiers signes d'un réveil du sunnisme contre le chiisme des Buwayhides.

Pour le moment, l'emprise de Bahā' al-Dawla sur le califat est encore forte, et nous ne nous étonnons pas de voir ériger, en 383/993, à al-Karḥ, dans la partie ouest de Bagdad, le Dār al-'Ilm, sorte de séminaire de

⁶² YAHYA, *P.O.*, XXIII, p. 436.

⁶³ B.H., *Chronogr.*, p. 178.

¹ *E.I.*¹, II, p. 647, par K.V. ZETERSTEEN, s.v. *Kādir*; voir maintenant *E.I.*² IV, p. 394-395, par D. SOURDEL. — Sur sa politique religieuse: H. LAOUST, *al-Māwardī*, p. 52, 63-75.

missionnaires chiïtes². Celui qui le fit construire, et le dota d'une bibliothèque³, était le vizir Abū Naṣr Sābūr b. Ardašīr⁴.

En 385/995, d'après Ibn Taġribirdī⁵, en 400/1009 d'après Bar Hébraeus⁶, meurt le secrétaire satiriste jacobite Abū Naṣr Bišr b. Hārūn b. Gamālā. On connaît ses vers, surtout ses épigrammes à propos de Sābūr b. Ardašīr, de Muhallabī, d'Ibrāhīm al-Šābī et d'Abū Rafā'a b. Kāmil, un des adjoints du *qādi* de Bagdad pour le Sawād. On a vu plus haut une de ses pièces datées de 359/970.

On constate à cette époque que les sentiments anti-chrétiens de la population musulmane de Bagdad ont augmenté. Chaque épisode a ses causes prochaines, bien sûr, mais il est évident que le niveau d'inflammabilité s'est relevé.

Un premier cas, attesté par toutes les sources⁷, est daté avec certitude de 387/mars-avril 997. Deux secrétaires chrétiens administraient la ville de Dāqūq, alors centre administratif du Šahrzūr-Béṭ Garmāī. Ils opprimaient les gens, y compris les musulmans, «plus que les Byzantins ne le feraient s'ils régnaient sur nous». Ces deux chrétiens étaient les Banū Bāṭā⁸. Quand le «chef de l'armée de Bagdad», Gabriel b. Muḥammad, passa par la ville en route pour une campagne contre les Byzantins, les habitants se plaignirent à lui, l'invitant à devenir leur «roi». Le général s'empara des deux oppresseurs et les fit exécuter. Il garda la ville et reçut (ou prit?) le titre de Dabūs al-Dawla.

Māri a l'air de mettre sur le compte de l'indignation des musulmans de Bagdad à propos du traitement de leurs coreligionnaires par les chrétiens de Dāqūq une première série de destructions d'églises pendant ces années, alors que Bar Hébraeus relie le fait, non daté, à l'histoire des signes distinctifs imposés par «deux Arabes scélérats». On aurait appréhendé alors un astronome chrétien, que l'on aurait molesté parce qu'il ne portait pas les signes distinctifs. L'astronome se plaignit à son maître (musulman), qui fit jeter les deux «scélérats» en prison. Cette nouvelle

² *Bidāya*, XI, p. 312; *K. Duwal al-Islām*, I, p. 170-171; *Kāmil*, IX, p. 101; M. KABIR, p. 33.

³ H. LAOUST, *al-Māwardī*, p. 45 n. 4, suggère que le *Fihrist* d'Ibn al-Nadīm serait peut-être le catalogue de cette bibliothèque.

⁴ On a considéré le Dār al-'Ilm comme la première grande université en Islam; la Nizāmīya, également à Bagdad, date de 457/459.

⁵ Cité par CHEIKHO, *Poètes*, p. 262-263 et 391-392. Cet auteur bloque notre poète avec son homonyme du temps d'al-Mutawakkil.

⁶ *Chronogr.*, p. 185.

⁷ MARI, p. 107; B.H., *Chronogr.*, p. 181; *Kāmil*, IX, p. 136.

⁸ D'après Māri, qui date le fait de «la quatrième année», mais oublie de dire de qui.

enflamma la populace de Bagdad qui se précipita, pour les piller, sur deux églises des nestoriens, l'église de Notre Dame au Sūq al-Ṭalāṭā', et le couvent de Mār Sawrīšō' le catholicos, c'est à dire le couvent de Klilīšō'. Ils auraient fait subir le même sort au Dayr al-Rūm, résidence patriarcale, et aux autres églises si le patriarche Mār Mārī ne les avait calmés en leur donnant de l'argent. A cause de cette effervescence les chrétiens n'osèrent plus paraître de jour dans les rues de Bagdad⁹.

Egalement du temps de Mārī b. Ṭūba, Dāqūq fait encore parler d'elle. Quelqu'un de mal intentionné, peut-être un provocateur, jeta dans une mosquée une tête de porc. Évidemment on accusa les chrétiens. Mais cette fois, au lieu d'ameuter la foule, on procéda à une inculpation en règle, à Bagdad. Heureusement pour les chrétiens, le préfet de Dāqūq fut convaincu, à ce moment-là même, de rébellion. On l'arrêta, on le laissa mourir de faim en prison, et on oublia les chrétiens.

Nous sommes maintenant en 389/999. Élie de Nisibe¹⁰ note à cette date que le secrétaire Abū Sa'īd fut tué; il ne dit ni où, ni dans quelles circonstances, et la chronologie de ces années est trop floue pour que l'on puisse rattacher le fait avec certitude à l'une ou l'autre des crises notées précédemment.

Un autre fait, celui-ci non daté, le rejet par les diacres originaires de Madā'in (mais résidant à Bagdad) de leur archidiacre, Abū 'l-Farağ b. Ya'qūb, n'aurait que l'intérêt d'une querelle de lutrin si, détail significatif, la famille du chef contesté ne s'était appuyée immédiatement sur un notable musulman, en l'occurrence le *naqīb* (président) des Hāšimītes¹¹. Ce recours au «bras séculier» pour un litige qui ne regardait que les autorités ecclésiastiques fut une des causes séculaires d'affaiblissement pour les communautés chrétiennes. Dans le cas présent le patriarche prit le parti de l'archidiacre, et donc suivit le *naqīb*¹².

En 389/999, le patriarche Mārī b. Ṭūba faillit avoir d'autres ennuis. Il fut enmené chez le calife (lui-même?), «après les Rameaux». On lui reprocha plusieurs griefs «graves» (?): les chrétiens élevaient trop la voix

⁹ MARI, *cit.*, et B. H., col. 258-262. — La remise en vigueur des signes distinctifs fut décidée, d'après MARI, «la deuxième année du règne de Mārī», donc en 377/988. L'éditeur n'a pu déchiffrer le nom ou le titre des auteurs de la mesure. Sa suggestion de lire «al-Atābika» (les Atabeks) me semble un anachronisme. Serait-ce «al-ḥanābila» (les Ḥanbalites)? — MEZ, *Renaissance*, p. 53, assigne à cet épisode ou date de 381/994, je ne sais sur quelle base.

¹⁰ *Ad an.* 389 H.

¹¹ Descendants officiels de la famille du Prophète.

¹² On ne peut identifier ce dernier, malgré les listes relevées par BUSSE, p. 297, car le fait n'est pas daté.

dans leurs offices, il y avait des voyous qui stationnaient aux portes des églises, etc... Heureusement, le prélat put se disculper de toutes ces accusations¹³. Comme c'était le soir quand on le relâcha, des porteurs de torches l'accompagnèrent de la part du «calife». Les chrétiens bordaient le chemin, soulagés après l'angoisse que leur avait causée la nouvelle de l'arrestation de leur chef.

Qui était derrière ces vexations? Elles ressemblent assez aux façons de faire du vizir Abū Naṣr Sābūr b. Ardašīr, dont tout le monde se plaignait, mais qui, malgré tout, fut appelé cinq fois par le sultan pour occuper le poste de vizir. Mārī raconte qu'il avait forcé les gens à payer la dîme sur les achats et sur les ventes, ce qui mit Bagdad en état d'émeute. Comme c'était l'époque des Rameaux, la procession traditionnelle, grande fête pour toute la population, n'osa pas sortir de l'église patriarcale. Le peuple se rassembla devant le palais califal, les musulmans brandissant le Coran. Ils forcèrent les chrétiens à se joindre à leur manifestation, psalmodiant et précédés d'un prêtre portant l'évangéliste. Arrivés à la mosquée de Ruṣāfa et à la Grand Rue jusqu'en dessous du Tāg, ils mirent le feu au palais de la rive ouest qui était le théâtre des vexations et des confiscations¹⁴. Ceci semble correspondre au quatrième vizirat de Sābūr, un vizirat de deux mois, en 386/996-997¹⁵, à la fin duquel il dut s'enfuir.

Le climat était également à l'émeute, encore à cause de Sābūr, quand le patriarche mourut. Une fois de plus, les Turcs s'étaient révoltés. Le jour de la mort de Mārī, le vizir s'enfuit devant les Turcs, lesquels (par une coïncidence providentielle, dit le chroniqueur Mārī) passèrent tous sur la rive ouest pour le chercher. Évidemment les habitants, surtout chiïtes, de Karḥ s'opposèrent aux Turcs, ce sur quoi les sunnites de Bagdad-est arrivèrent à la rescousse des Turcs¹⁶. C'est pendant ce temps-là que les prières canoniques après les funérailles du patriarche auraient dû être célébrées; elles furent réduites. Puis les notables des deux communautés, sunnite et chiïte, calmèrent leurs hommes. On était en muḥarram 391, fin décembre 1000.

Pendant le règne de Mārī (987-1000) était mort le fameux médecin et

¹³ Probablement répondit-il à la première que les Melkites criaient encore plus fort! L'argument était traditionnel.

¹⁴ Sur les vizirats de Sābūr, BUSSE, p. 240-242.

¹⁵ *Kāmil*, IX, p. 128.

¹⁶ *Ibid.*, p. 168.

écrivain ʿĪsā abū Sahl al-Masiḥī, d'une famille originaire du Ḥurāsān; nous l'avons déjà rencontré sous ʿAḍud al-Dawla¹⁷.

L'année précédant la mort du patriarche, 390/1000, vit s'esquisser chez les musulmans un mouvement d'émancipation du sunnisme jugulé depuis plus de cinquante ans¹⁸, c'est à dire depuis l'arrivée des Buwayhides, en 945. Ce mouvement n'aboutira pas seul, il lui faudra pour cela l'aide des Salḡūkides, qui seront au pouvoir en 447/1055, mais le premier sursaut sunnite qui put se traduire dans les faits fut le refus (on n'y était plus habitué) par le calife de remplacer le juge suprême sunnite par un chiite. En même temps, des légistes, tels qu'al-Māwardī¹⁹ et Ibn al-Farrā'²⁰, mettaient leurs plumes au service du califat et du sunnisme²¹ en écrivant leurs *Statuts gouvernementaux* (*al-Aḥkām al-Sulṭāniya*).

Yūwānīs b. ʿĪsā

XX Dès le début, le nouveau patriarche, Yūwānīs, apparaît comme une créature du pouvoir. Mārī parle de rivalités entre ce que nous appelons «groupes de pression», Bagdadiens et Širāziens, de choix plus dirigés par la volonté de refuser le candidat des autres que par le désir d'en soutenir un autre. Personne ne parle plus d'élection; c'est le Palais qui décide. Bar Hébraeus le dit crûment: Yūwānīs alla à Širāz chez le prince Bahā'al-Dawla²², qui ordonna qu'on le fasse catholicos. Les chefs de la communauté de Bagdad²³ (on ne parle même pas d'évêques) trouvèrent la décision saumâtre, mais n'eurent qu'à s'incliner devant

¹⁷ SLIWA, *cit.*; c'est certainement par erreur que B.H., *Chronogr.*, p. 176, met à la date de 372/982: «Et Masiḥī quitta ce monde à l'âge de quarante ans», étant donné que l'auteur enchaîne: «et son frère Šamšam al-Dawla monta à sa place». Ce n'est donc pas le médecin qui mourut à l'âge de 40 ans... En fait, c'est ʿAḍud al-Dawla, qui n'avait pas 50 ans à sa mort.

¹⁸ Sur les progrès du sunnisme sous le califat d'al-Qādir: A. LAOUST, *Māwardī*, p. 53-54 et 77-92.

¹⁹ *Al-Māwardī, A Sketch of his Life and Works*, par QAZI AHMAD MIAN AKHTAR, dans *Islamic Culture*, XVIII (1944) p. 283-300.

²⁰ *A Nex Look at the Aḥkām al-Sulṭāniya*, par DONALD P. LITTLE, dans *The Muslim World*, LXIV (1974), p. 1-15, et *E.I.*², III, p. 788-790, s.v. *Ibn al-Farrā'*, par H. LAOUST.

²¹ LAOUST, *Māwardī*, p. 13.

²² Ce prince est connu comme cupide et avare, *Bidāya*, XI, p. 349-350. Même Bar Hébraeus ne mentionne pas ce que Yūwānīs lui apporta quand il alla le trouver.

²³ On cite parmi eux Ibn al-Ġamal, c'est-à-dire le secrétaire Abū Našr Bišr b. Hārūn b. Gamālā, qui mourut en 400/1009; B.H., *Chronogr.*, p. 185.

l'édit²⁴. Certains Pères s'enfuirent; Yūwānīs fut sacré le 26 octobre 1001/5 dū 'l-ḥiġġa 391. Le métropolitain de Mossoul qui (volontairement?) arriva après le sacre, fut condamné à rester à la porte de la manse, portant le cilice et assis dans la cendre. Quand le patriarche finit par l'agréer en sa présence, il lui fit encore subir d'autres humiliations, et le taxa de cent dinars... Le règne sera plein de faits de ce genre.

Évidemment, le nouvel élu fut reçu avec honneur au palais califal, où on lui donna le diplôme d'usage.

Mais déjà le vent tourne pour les chrétiens. Les esprits des sunnites sont échauffés par les premières victoires, en Inde, du sultan Maḥmūd, fils de Sübüktekin, victoires que l'on représente à Bagdad comme des triomphes du sunnisme. En attendant de pouvoir s'attaquer aux Buwayhides, protecteurs des chiites, le peuple ne cherche qu'une occasion de s'en prendre aux chrétiens et aux juifs, bénéficiaires du régime.

A cette raison générale s'ajoutèrent des intérêts particuliers, tels celui d'un certain ḥanbalite qui convoitait un terrain près de l'église jacobite de Mār Tōmā au Qaṭī'at al-Daḳīq, mais ne pouvait s'en emparer à cause de la haute protection d'un fidèle nommé Basile Bazzāza b. Ṭāhir.

L'objectif de l'attaque étant ainsi tout désigné, l'occasion fut fournie, en 392/1002, quand un secrétaire chrétien, Abū Maṣṣūr al-Darrāġī, commit l'adultère avec la femme d'un boulanger arabe, et que l'on trouva bientôt le mari assassiné. Peu importe que le secrétaire ait été en fait nestorien, le ḥanbalite en profita pour accuser les Jacobites du quartier. Cela suffit pour que la plèbe prenne d'assaut l'église de Mār Tōmā. Les lambris et les colonnes de bois précieux sont arrachés; les pillards sont en plein travail quand une torche des émeutiers met le feu à tout le bâtiment, dont la toiture s'écroule sur eux. Cinquante personnes, hommes, femmes et enfants, périssent, dont seulement quelques chrétiens²⁵. Des cavaliers bédouins (Ma'dān) venus à la curée, s'enfuient devant l'incendie et piétinent encore trois femmes arabes. En même temps, d'autres églises sont attaquées et pillées: l'église des Nestoriens près d'al-Dūr (église de Saint Etienne), l'église des gens de Kaškar, également nestorienne, et le couvent des Sœurs jacobites. Une puissante intervention sauve les autres lieux de culte.

Mais voici que dans l'église jacobite brûlée on retrouva un évangéliste

²⁴ M.S., III, App. VI, p. 520-524, n° XL, dit cependant qu'il fut «élu par les gens de Bagdad» (?).

²⁵ G. MAKDISI, *Ibn 'Aqil*, p. 155, écrit: «la présence de musulmans à l'église suggère que les chrétiens tentaient de faire des conversions» (?).

intact, sauf la couverture. En face de ce «miracle», chacun prend position suivant sa confession. Pour les Jacobites, propriétaires de l'église (le chroniqueur Bar Hébraeus en est, qui cite le détail), le miracle était net, et donc leur foi était la seule vraie. Les Nestoriens étaient divisés : certains étaient ébranlés dans leur foi et n'étaient pas loin de confesser que la foi des Jacobites devait être la bonne. Ce à quoi d'autres Nestoriens répondaient : «Oui ! mais le feu a épargné *nos* églises !». Quant aux docteurs musulmans, ils expliquaient à la foule que la chose s'était produite, non pas à cause de la vérité de la foi des chrétiens, mais à cause du pacte accordé par le Prophète, promettant que personne ne molesterait les chrétiens. De toute façon, conclut le narrateur, «tant Arabes que Nestoriens tentaient de mettre la lumière sous le boisseau»²⁶.

L'épilogue de l'affaire fut une consultation juridique demandée (par qui ?) à trois savants musulmans : Est-il licite de démolir les églises ? Les trois juristes étaient : Abū Aḥmad 'Abd al-Raḥīm b. 'Alī al-Marzubān al-Iṣfahānī (m. 396/1005-1006)²⁷, Abū Bakr Muḥammad b. Mūsā al-Ḥwārizmī (m. 403/1012), un ḥanafite notoire²⁸, et Al-Bayḍawī (?)²⁹. Cet aréopage rendit sa *fatwa* : «Il n'est pas licite de démolir les églises».

Il serait intéressant de savoir si la décision fut rendue avant ou après l'arrivée d'un ordre du palais califal, réprouvant les événements et défendant de molester les *ḍimmī*. On serait curieux aussi de savoir qui obtint cet ordre, en dehors, bien sûr, des rogations, des cilices et des cendres du patriarche et des chrétiens.

Contrastant avec cette bienveillance musulmane, on devine en ces années la présence d'un personnage, un «secrétaire», qui semble bien être chrétien, appelé Abū 'l-Ḥasan b. Iṣḥāq³⁰, qui devait avoir un certain pouvoir puisque bientôt il ne se contente pas d'arracher des amendes aux marchands, mais maltraite aussi son propre catholicos. Il devint, plus tard, tellement oppressif et arbitraire dans sa conduite à Bagdad, que le vizir Faḥr al-Mulk le fit assassiner par les Zoṭṭ sur la route du Kirmān.

²⁶ Toute cette histoire est abondamment documentée : MARI, p. 111-112 ; SLIWA, p. 96 ; B. H., col. 262 ; *Chronogr.*, p. 183 ; *Bidāya*, XI, p. 330 ; *Wuzarā'* p. 443 ; IBN AL-ĠAWZI, cité par MEZ, p. 53-54 ; *Muntaẓam*, VII, p. 219, etc.

²⁷ BUSSE, p. 532.

²⁸ *Ibid.*, p. 526 et n. 5, 6 ; G. MAKDISI, *Ibn 'Aqīl*, p. 166-168.

²⁹ Dont nous retrouverons peut-être le fils en 461/1069.

³⁰ Naguère envoyé, avec le daylamite Abū 'l-Qāsim b. Mamma, par le vizir Abū Naṣr Sābūr, pour arrêter un certain 'Alide, qui d'ailleurs s'échappa : HILAL AL-ṢABI, dans AMEDROZ, *Three Years of Buwaihid Rule in Baghdad*, p. 765-767. — Le nom d'Ibn Iṣḥāq était déjà apparu dans MARI au moment de la nomination du patriarche.

Escarmouches entre Nestoriens et Jacobites

Deux ans après l'affaire des églises, en 394/1003-1004, le primat jacobite de Takrīt³¹, Ignace bar Qīqī, vint à Bagdad pour reconstruire l'église brûlée. Il fut bien reçu par tous, tant musulmans que nestoriens, et on lui fit de nombreux dons, ceci, dit Bar Hébraeus qui a une vue réaliste des choses, «tant à cause du miracle [de l'évangile sauvé des flammes] et de la doctrine et de l'érudition du prélat, qu'à cause de son oncle Thomas Bazzāza, fils de Pierre bar Qīqī, qui était secrétaire 'près du roi'³². Mais le patriarche nestorien Yūwānīs prit ombrage de la chose quand il vit même les secrétaires de sa propre communauté aller aussi le voir pour lui offrir des dons. Il le leur interdit. Cette attitude est aussi, hélas!, traditionnelle, d'autant plus que, dans le cas précis, on sait que le patriarche (et ici c'est un Nestorien qui l'écrit!) devenait «de plus en plus arrogant, de plus en plus simoniaque».

L'épreuve de force est donc commencée entre les deux communautés syriaques, orientale nestorienne et occidentale jacobite. Ces derniers envoient leurs notables voir le ministre du calife al-Qādir, Abū 'l-Ḥasan 'Alī b. 'Abd al-'Azīz, Ibn Ḥāğib al-Nu'mān³³. Ils ne prétendent à rien de moins qu'un décret ordonnant au catholicos de recevoir le 'maphrien'.

La parade du catholicos (par secrétaires nestoriens interposés) est classique: le 'maphrien' est le vicaire d'un patriarche qui habite dans la région des Rūm, ennemis des Arabes; il ne prie jamais sans bien préciser que c'est pour le succès des Grecs et le renversement des Arabes, etc... Le calife était habitué à la ritournelle et, pas plus que ses prédécesseurs, ne se laissa impressionner. On déféra le litige aux légistes, dont les avis furent partagés. Ceci n'est pas étonnant, car on sait que les différentes écoles sunnites avaient des attitudes différentes à propos du traitement des *ḍimmī*. Le seul texte juridique sur les rapports des communautés chrétiennes entre elles était le diplôme accordé par al-Muqtadir, en 913, à Abraham III, au moment où les Rūm avaient voulu établir une prélature à Bagdad. La réponse était claire: seul le catholicos des Nestoriens a le droit de résider de façon permanente à Bagdad. On signifia donc au 'maphrien' qu'il pourrait venir de temps en temps dans la capitale, quand ses responsabilités ecclésiastiques le demanderaient, mais qu'il ne pouvait

³¹ Bar Hébraeus emploie déjà le titre de 'maphrien' que ce prélat n'aura que plus tard.

³² M.S., III, p. 134.

³³ Il en est alors à son troisième vizirat, commencé en décembre 998, BUSSE, p. 248-249, avec références.

y rester à demeure. On précise aussi, selon le même diplôme, que le 'maphrien' ne pouvait arborer hors de ses églises les insignes de l'épiscopat³⁴.

Yūwānīs eut encore une escarmouche avec les Jacobites, à une date indéterminée. Il essaya de mettre la main sur leur église de Karḥ (Mār Tōmā?) mais n'y réussit pas. Nous ignorons les détails.

Notons que même la propre communauté du patriarche se plaignait de plus en plus de sa dureté et des exactions de ses «disciples», c'est-à-dire de sa curie. On l'accusait même d'avoir un enfant parmi les familiers de la manse. Bref, la communauté se révolta. Yūwānīs dut s'enfuir du Dār al-Rūm à la rive ouest. Il ne put revenir à sa résidence qu'après avoir fait des promesses à ses ouailles sur leurs différents griefs. Ceci n'empêcha pas certains membres de la communauté nestorienne de passer à d'autres groupes chrétiens: on cite notamment le médecin 'Alī b. 'Īsā³⁵, élève d'Ibn al-Ṭayyib, «l'oculiste arabe le plus connu», auteur d'un mémento d'ophtalmologie. Dégoûté des agissements de son patriarche, le médecin se joignit aux Melkites. Il continua à attaquer Yūwānīs dans des pamphlets que les enfants melkites venaient jeter dans les églises nestorienne. On dit que le patriarche en pleura publiquement.

Nous venons de voir au passage le nom d'Abū 'l-Faraḡ 'Abd Allāh b. al-Ṭayyib, médecin, philosophe, théologien, exégète, etc.³⁶, qu'on retrouvera comme secrétaire du patriarche Jean b. Nāzūk. Bar Hébraeus signale également à cette époque Abū 'Alī Ḥasan b. Sahl, auteur de commentaires de livres ecclésiastiques et dialectiques³⁷. A la même époque vivait encore Abū 'Alī 'Īsā b. Zur'a³⁸, disciple et successeur de Yaḥya b. 'Adī. Traducteur, philosophe et apologiste³⁹, 'Īsā mourut en 398/1007.

Tous ces noms nous rappellent que la controverse islamo-chrétienne continuait autant que dans les siècles précédents. Le sujet sort de notre cadre; il serait peut-être intéressant d'essayer d'y déceler un durcissement, comme on le discerne nettement dans l'attitude populaire. Nous

³⁴ Ce qui se continua jusqu'au temps de Šliwa, au début du XIV^e siècle.

³⁵ *E.I.*², I, p. 399, s.v. par E. MITTWOCH. — Il était connu chez les Latins comme *Jésus Haly*, M. MEYERHOF, dans *The Legacy of Islam*, I^{ère} éd., Oxford U. Press, 1931, p. 332; BUSSE, p. 478, n. 2.

³⁶ Réf. dans *Islamochristiana* 2 (1976) p. 203-208, par SAMIR KHALIL; IAU, p. 323-325.

³⁷ Les éditeurs de la *Chron. Eccl.* l'identifient à Abū Sahl al-Masiḥi, rencontré plus haut (avec toujours la phrase: «meurt à 40 ans...»)?

³⁸ B.H., *Chronogr.*, p. 184.

³⁹ *Islamochristiana*, 1 (1975) p. 168.

l'avons dit, tant le relâchement de la propagande chiite sous Bahā' al-Dawla, que le réveil du sunnisme avec les espoirs créés par les victoires turques en Orient, expliquent cette agressivité. Il faudrait aussi évaluer le taux d'énervement causé par les malheurs continuels du temps: cherté, famines, etc.⁴⁰. En tout cas, ce n'est pas uniquement aux chrétiens qu'on en veut, et les émeutes à Bagdad entre chiites et sunnites se reproduisent, par exemple en 398/1007-1008⁴¹.

Un épisode des luttes pour le pouvoir entre émirs musulmans nous montre une fois de plus à la fois la présence influente des secrétaires chrétiens, et la précarité de leur position: En 402/1011, sous Fahr al-Dawla, quand le vizir Abū Ġālib al-Ḥasan b. Maṣṣūr, surnommé Dū 'l-Sa'adatayn est en lutte contre les Ḥafāḡī, le secrétaire chrétien, originaire de Dāqūq (donc nestorien) de l'un de ces derniers, Sulṭān b. al-Ḥusayn b. Timāl, conseille à son maître d'arrêter Dū 'l-Sa'adatayn. Au lieu de cela, c'est le vizir qui arrête le Ḥafāḡī, et son secrétaire⁴².

Le 8 janvier 1012/10 ġumāda II 402, meurt le patriarche Yūwānīs, après un règne de plus de dix ans. Personne ne dit qu'on l'ait regretté. Bar Hébraeus écrit même que «beaucoup s'en réjouirent». Il y avait, bien sûr, son caractère arrogant, sa promptitude à excommunier ceux qui le contredisaient (quitte à les absoudre quelques minutes plus tard), mais surtout il y avait les infamies de son entourage. Le chroniqueur nestorien Mārī se contente de dire qu'après sa mort «on interna son disciple Sapor»; le Jacobite Bar Hébraeus met les points sur les i: les fornications de ce clerc étaient du domaine public, et le patriarche se taisait à son sujet, alors qu'il avait déposé deux évêques pour la même raison. A cause de cela Yūwānīs était «haï de tous»...

On lui attribue cependant des miracles punitifs, privilèges de tous les évêques comme les carreaux de la foudre le sont de Jupiter: après une brouille, sept personnes refusèrent de se réconcilier avec lui; l'un se cassa la jambe, un autre fut paralysé. «On dit que ce fut sur sa prière».

Presque un an après Yūwānīs, le 5 ġumāda II 403/22 décembre 1012, mourut Bahā' al-Dawla⁴³. Bien qu'il n'eut que quarante deux ans, il avait régné 24 ans. Son fils, Sulṭān al-Dawla Abū Šuġā' lui succéda.

⁴⁰ Liste dans BUSSE, p. 386-392; *Kāmīl*, p. 204.

⁴¹ *Kāmīl*, p. 208. C'est cette année-là qu'al-Ḥākīm ordonna la destruction de l'église de la Résurrection à Jérusalem.

⁴² *Kāmīl*, IX, p. 235.

⁴³ *Kāmīl*, IX, p. 241.

Yūhannā b. Nāzūk

XXI L'élection du successeur⁴⁵ du patriarche Yūwānīs s'était terminée environ un mois plus tôt. Cette fois, les interventions des laïcs et de l'autorité ne furent pas apparentes. Il y eut bien un premier tour qui fut annulé, après référence à Abū 'Alī al-Dūrqi (?), parce que certains pensaient qu'il y avait eu fraude. Mais quand le nom de l'évêque de Hīra, Yūhannā, Abū 'Īsā b. Ibrāhīm b. Nāzūk, fut tiré du calice par un vieil évêque à la vue basse, tout le monde l'accepta. L'élu se rendit au palais, obtint son «pacte»⁴⁶ permettant le sacre, et fut sacré le mercredi 2 ġumāda I, 403/19 novembre 1012.

Encore un enterrement

Une des plus graves crises du catholicat d'Ibn Nāzūk fut provoquée, une fois de plus, par un enterrement. La date exacte de l'épisode est difficile à établir: 403/1012 d'après G. Makdisi⁴⁷, 404/1013 d'après H. Zayat⁴⁸, 408/1017 d'après la *Chronographie* de Bar Hébraeus⁴⁹.

Le personnage central est la défunte, fille d'un notable nestorien, Abū Nūh al-Ahwāzi, et femme d'Abū Naṣr b. Isrā'īl, secrétaire d'al-Nāṣiḥ⁵⁰ Abū 'l-Hayġā' al-Ġurġānī. Le cortège funèbre se dirigea, de jour, de la maison du deuil, probablement située à Ruṣāfa, au sud-ouest du quartier al-Šammāsiya, sur la rive est du Tigre, vers le Dār al-Rūm. Encadrée de *ġilmān* turcs armés procurés par al-Nāṣiḥ, s'avancait une troupe bruyante de tambours et de flûtes, de moines psalmodiants (pour ne pas dire tonitruants), arborant des cierges, des croix, toutes choses excécrables aux musulmans. Quand ils passèrent près du *mašhad* d'Abū Ḥanīfa, un boutiquier ne put plus se contenir. Il cracha sur le cercueil. La foule musulmane se joignit à lui, jetant des pierres et proférant des insultes. Ils attaquèrent même les hommes du Conseiller. Les chrétiens, emportant

⁴⁵ MARI, p. 113-116; SLIWA, p. 96-97; B.H., II, col. 284-286; E.N., *ad an.* 403 H. et sa notice ar. p. 76-77. — La *Chronologie* d'Élie de Nisibe se termine en 1330 G., date de sa composition, donc avant la mort du patriarche.

⁴⁶ MARI, emploie ici pour la première fois le mot 'ahd (pacte) au lieu *manšūr* (diplôme) employé précédemment. Nous verrons plus loin des exemples de ces «pactes».

⁴⁷ *Ibn 'Aqīl*, p. 155-156, citant *Muntaẓam*, VII, 262 et *Bidāya*, XI, 348.

⁴⁸ *Signes distinctifs*, p. 24, citant *Mir'at al-zamān*.

⁴⁹ P. 185. — Je me rallierais plutôt à l'une des deux premières dates.

⁵⁰ *Al-Nāṣiḥ* (le Conseiller): titre porté par plusieurs personnages, dont un préfet de police de Bagdad en 1030, ĠAWZI, VIII, p. 49.

leur morte, s'enfuirent jusqu'à l'église du Dār al-Rūm. La populace pénétra à leur suite dans l'église et dans la manse patriarcale, se livrant au pillage et aux déprédations. Les maisons chrétiennes des alentours furent également attaquées.

Quant au veuf, il put regagner sa maison en courant, puis le palais de son protecteur. La foule le suivit aussi et un combat s'engagea entre les gardes et la populace. Le bruit s'étant répandu qu'un musulman tué l'avait été par un chrétien, son cadavre fut promené à travers la ville. Les sūq et les mosquées furent fermés, même pour la prière du vendredi. La foule, brandissant des Corans au bout de roseaux, emporta son «martyr» jusqu'à la porte du palais califal, clamant justice. Pendant ce temps-là plusieurs églises furent pillées.

Le calife, pour calmer les esprits, exigea qu'on lui remit le pauvre veuf, provocateur malgré lui. En fait, il l'emprisonna surtout pour le mettre à l'abri, et le relâcha dès que l'émeute fut calmée. Pour la forme, on lui avait proposé de devenir musulman; il avait refusé.

Un des facteurs du retour au calme fut la proclamation par le calife de la remise en vigueur des «Conditions d'Omar»: port de la rouelle, interdiction de monter des chevaux, renvoi des esclaves et servantes musulmans des maisons chrétiennes... Le catholicos fut convoqué au palais, et s'engagea au nom de sa communauté à respecter les ordres. Des instructions en ce sens furent lues du haut des *bēma* des églises.

Faḥr al-Mulk

Un de ceux qui avaient poussé à la remise en vigueur des «Conditions d'Omar» était le vizir de Sulṭān al-Dawla, Abū Gālib Muḥammad b. ʿAlī b. Ḥalaf, dit Faḥr al-Mulk⁵¹. D'après Mārī, ses sentiments anti-*dimmi* étaient d'autant plus forts que lui-même était issu d'une famille de banquiers juifs, et qu'il avait été éduqué, avant sa conversion à l'Islam, à Wāsiṭ, «la ville des Nabaṭ», le pays d'al-Ḥaḡḡāḡ b. Yūsif⁵².

Ce Faḥr al-Mulk passa, en 402/1012, par le couvent de Mār Mārī, à Dūr Qunnā. Comme c'était le ramadan, on lui servit un «déjeuner»

⁵¹ *Kāmil*, IX, p. 260-263; *Bidāya*, XII, p. 5-6; BUSSE, p. 242-243, n° 28; lui-même aurait penché vers le chiisme.

⁵² La juxtaposition par Mārī des deux qualificatifs est d'autant plus étonnante qu'au début, lors de sa fondation par al-Ḥaḡḡāḡ, il avait été inderdit aux «Nabaṭ», c'est à dire aux Syriaques (et juifs/araméens) de passer la nuit dans la ville. Ils devaient habiter la vieille ville, de l'autre côté du Tigre, Kaškar. On voit qu'avec le temps l'interdiction avait perdu de sa vigueur.

copieux après le coucher du soleil. «Certains envieux des chrétiens» profitèrent des sentiments connus du vizir pour lui suggérer d'urger l'application par les chrétiens du règlement du port de la rondelle distinctive.

Un des parents (?)⁵³ de Faḥr al-Mulk, Ibn Ġābir, fut nommé gouverneur de la région des Nahrawānāt, dont dépendait le couvent. Lui aussi extorqua de l'argent aux moines de Mār Mārī et à l'évêque du diocèse, afin de le donner au vizir perquisitionnant pour cela la manse épiscopale, à al-Qaṣr.

Les chrétiens connurent donc des jours difficiles. Le clergé eut à subir toutes les vexations, les moqueries, les lapidations. On défendit aux enterrements de sortir pendant la journée. Les gens du Sūq al-Ṭalātā' furent pillés. «Ceux qui n'avaient pas de religion passèrent à l'Islam».

Le réveil sunnite

D'ailleurs, la situation générale était également très troublée. Les années 406-408/1015-1017 correspondent à Bagdad à des manifestations du retour du sunnisme. C'est d'abord l'empêchement par les sunnites de la fête chiite de 'Āšūrā'⁵⁴, puis des incendies allumés à Bagdad, à Karbalā', et à Sāmarrā'⁵⁵. Le paroxysme du mouvement anti-chiite est atteint en 408/1017; les historiens sunnites appellent cette année celle de la *fitna*, l'émeute. Ceci correspond à l'avance de Maḥmūd b. Sūbūktekin, qui, cette année-là, conquiert le Ḥwārizm⁵⁶.

Naturellement, cette ébullition générale provoquait des tourbillons marginaux, dont furent victimes les minoritaires. Dans ces eaux agitées nagent toutes sortes de requins, pour qui les chrétiens sont une proie facile.

Les autorités n'acceptaient pas tous ces excès. Dans un cas, lorsqu'un incendie éclata derrière la mosquée de Ruṣāfa et qu'on voulut y voir un attentat des chrétiens, le calife al-Qādir fit démentir la nouvelle, et empêcha ainsi un écrasement total des chrétiens.

⁵³ Le texte imprimé de MARI, p. 116, ligne 16, porte l'incise: «wa kāna al-wazīr ibn qabihi» (?). Il semble qu'il faille le distinguer de son homonyme Abū Bišr Mārī, vu plus haut (p. 175), bien que les deux histoires semblent un doublet?

⁵⁴ *Bidāya*, XII, p. 2.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 4.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 8. — Sur sa politique: LAOUST, *Ibn Baṭṭa*, n. 214.

En Égypte et en Syrie les choses allèrent plus mal encore: non seulement les églises furent détruites, mais on fit porter au cou par les chrétiens des croix de bois pesant 5 *roṭl*, et par les juifs une grosse tête de veau. Là aussi, beaucoup devinrent musulmans.

Évidemment, du point de vue apologétique, ces malheurs (comme naguère la rapidité de la conquête) posaient des questions aux chrétiens de ce temps, pour lesquels les justes sont toujours récompensés. C'est pourquoi le chroniqueur Mārī ajoute: «La cause de tout cela était l'oubli par les gens de leur religion, la mauvaise conduite des prêtres à l'autel, dans les églises et dans les maisons consacrées»; il aurait pu ajouter: et jusque dans la manse patriarcale, livrée au pillage des proches du *catholicos*. Même quand l'évêque d'Égypte vint au patriarcat se plaindre que, dans tout le Maghrib, environ 40.000 églises et couvents avaient été détruits et qu'il ne restait plus qu'un très petit nombre de fidèles, le *catholicos* le transféra bien à la métropole de Perside, mais après lui avoir pris un «droit d'étole».

La détente se produisit en 407/janvier 1017⁵⁷, quand, après un vizirat de plus de cinq ans, Faḥr al-Mulk fut arrêté, et mis à mort à Šīrāz. Mārī va même jusqu'à dire (ce qui est «moral») que «les bêtes sauvages et les rapaces dévorèrent son cadavre». Ibn al-Āṭīr, qui loue le personnage, avoue cependant qu'il avait amassé par le pillage un million de dinars.

Son successeur fut Ibn Sahlān, c'est-à-dire Abū Muḥammad al-Ḥasan b. Faḍl b. Sahlān, décoré du titre de 'Amīd Ašḥāb al-Ġuyūš⁵⁸. Accueilli royalement et bien servi par le patriarche, le nouveau vizir, satisfait, «blâma les atteintes contre les chrétiens et la rouelle».

Encore Bar Qīqī

C'est au cours de ces mêmes années de trouble que le remuant 'maphrien' jacobite de Takrīt, Ignace Marqos bar Qīqī, revint à Bagdad, avant 398/1007⁵⁹. Comme il s'appropriait l'argent des églises de Takrīt, de Bagdad et des villages, et les dépouillait de tous leurs objets précieux, sa propre communauté se révolta contre lui. L'un des notables, le philosophe Ibn Zur'ā, obtint la protection du conseiller al-Naṣīḥ. Alors,

⁵⁷ En 409/1018, d'après MARI; en 407/1016 d'après BUSSE.

⁵⁸ BUSSE, p. 243, n° 29.

⁵⁹ E.N., *ad an.* 407 H; M.S., III p. 134.

Alors, Bar Qīqī passa au palais d'al-Sa'īd (?), auprès duquel il se fit Bar Qīqī passa au palais al-Sa'īd (?), où il se fit musulman. «Il mangea de la viande» (ce que les évêques, d'origine monastique, ne faisaient pas). Il alla au palais du calife et «coupa sa ceinture», signe de sa rupture avec son état de tributaire. Il adopta le nom d'Abū Muslim et, dit Élie de Nisibe, «prit plusieurs femmes». Bien sûr, il attaqua ses anciens coreligionnaires, les Jacobites, «les accusant de toutes sortes de choses».

Comme ce fut souvent le cas pour ces «convertis» par intérêt, on découvrit vite sa vraie personnalité, «et tout le monde, musulmans et chrétiens, connut la vérité».

Le patriarche Yūḥannā eut un jour la désagréable surprise de rencontrer le renégat dans la maison d'Abū 'l-Ḥasan 'Alī b. 'Abd al-'Azīz, Ibn Ḥāḡīb al-Nu'mān⁶⁰. Le nouvel «Abū Muslim» se crut obligé d'inviter le patriarche à se faire musulman lui-aussi. Cette situation pénible suscita la désapprobation des juristes et théologiens musulmans présents, ainsi que du maître de la maison, qui reconduisit le patriarche avec honneur.

Michel le Syriaque raconte également⁶¹ que le calife reçut le transfuge comme il aurait reçu tout autre musulman, sans lui témoigner les mêmes égards que quand il était métropolitain. «Les chrétiens relevèrent la tête»⁶², ajoute Michel. D'après ce dernier, Bar Qīqī aurait vécu dans la mendicité. On dit qu'il se repentit dans la suite; on possède de lui des poèmes dans ce sens⁶³.

Quant à Yūḥannā b. Nāzūk, il mourut le 28 rabī' I 411/21 juillet 1020, après un règne de près de huit ans qui avait connu une des crises les plus dures que nous ayons rencontrées jusqu'ici. Nous avons noté au passage les nombreuses défections qu'elle avait causées dans les rangs chrétiens.

Un fait divers qui se passa hors de Bagdad, en 415/1024 ou 416/1025, est révélateur de la mentalité de l'époque⁶⁴. Quand les Turcs mécontents se révoltèrent contre le gouverneur d'Alep, ils ne se contentèrent pas de maudire al-Zāhir et de proclamer le basileus, mais ils arborèrent des croix sur les remparts de la ville et firent sonner les cloches. On voit par là combien les symboles du christianisme étaient devenus le signe de

⁶⁰ BUSSE, p. 249, n° 13.

⁶¹ M.S., III, p. 134.

⁶² Remarquer l'expression, fréquente sous la plume des chroniqueurs chrétiens, qui souligne toujours les alternatives d'humiliation et de soulagement, voire d'exaltation.

⁶³ *Lu'lu'*² p. 453-454, n° 189.

⁶⁴ YAḤYA, p. 247; *Zubdat al-ḥalab fī tāriḥ Halab*, d'IBN AL-'ADIM, éd. SAMI DAHHAN, Inst. fr. Damas, I (1951) p. 228-229; H. ZAYAT, *La croix dans l'Islam* p. 49.

ralliement de ceux qui refusaient, non pas l'islam, biens sûr, mais les abus de certains de ses représentants. C'est souvent que l'on retrouvera l'équivalence simpliste: chrétiens=ennemis de l'islam.

Īṣō'yaw b. Ézéchiel

XXII Le successeur de Jean b. Nāzūk, élu sept mois après la mort de ce dernier, fut l'évêque d'al-Qaṣr et des Nahrawānāt, Īṣō'yaw b. Ézéchiel⁶⁵. Le nom de son diocèse nous rappelle les difficultés du règne précédent. En fait, il avait dû s'enfuir au moment de la persécution de Faḥr al-Mulk et Ibn Ġābir, et il avait souffert la confiscation.

Quand l'élection approcha, Īṣō'yaw versa des pots-de-vin (de 5.000 dinars, dit Bar Hébraeus) aux autorités, notamment à Abū Ġālib al-Ḥasan b. Maṣṣūr, Dū 'l-Sa'adatayn⁶⁶. Celui-ci aurait alors donné l'ordre de noyer les opposants éventuels. Īṣō'yaw fut donc «élu», mais plusieurs évêques avaient préféré s'enfuir et ne proclamèrent jamais son nom aux diptyques⁶⁷. Son court règne de quatre ans et six mois fut marqué, du point de vue intérieur, par «des disputes et des désordres [entre évêques], qu'il est laid de rappeler et qu'il ne convient pas d'expliquer», écrit Mārī.

Du point de vue extérieur, la situation devait être toujours tendue puisque, quand Īṣō'yaw mourut, le 13 rabī' I 416/14 mai 1025, on dut faire ses funérailles de nuit. Cette année-là, en effet, le banditisme régnait à Bagdad; les bandits allèrent même jusqu'à brûler la partie occidentale de la ville, al-Karḥ⁶⁸.

Le siège patriarcal resta vacant pendant trois ans, de 1025 à 1028, à cause des troubles et des dissensions dans le pays. «En ces jours», la manse du Dār al-Rūm fut pillée⁶⁹. Il n'est pas difficile de trouver des mentions de troubles et de pillages en ces années. L'épisode en question, signalé par le seul Ṣliwa, semble correspondre aux actes de brigandage généralisé à Bagdad en 417/1026⁷⁰, quand les Turcs d'une part, et les

⁶⁵ MARI, p. 117-118; SLIWA, p. 97; B.H., II col. 286.

⁶⁶ Il était vizir de Sulṭān al-Dawla depuis 409/1019; *Kāmil*, IX, p. 310; BUSSE, p. 243, n° 31.

⁶⁷ On possède encore la lettre de protestation d'Elie b. Sīnāya, métropolitain de Nisibe, à cette occasion, *Oriens Christianus*, II. III (1913) p. 59-81, 236-262.

⁶⁸ *Kāmil*, IX, p. 349.

⁶⁹ SLIWA date le fait de 423/1032, ce qui le mettrait après l'élection.

⁷⁰ *Kāmil*, IX, p. 353.

bandes de quartiers d'autre part, se faisaient la guerre à l'intérieur de la ville.

La situation fut un peu rétablie par l'entrée dans la capitale de Ġalāl al-Dawla⁷¹ Abū Ṭāhir, fils de Bahā' al-Dawla⁷², le 3 ramadan 418/7 octobre 1027⁷³.

Les pères électeurs du patriarche purent alors se réunir. Pour la première fois depuis longtemps l'élection semble s'être déroulée selon les règles canoniques: «nombreuses réunions avec les croyants», sans pression excessive d'un groupe ou de l'autre, bien que le futur élu ait été un client des Banī Ġamal, déjà rencontrés. On s'entendit sur une liste de trois noms, on fit trois jours de rogations, puis on tira au sort, selon la tradition. Ce fut le nom d'Élie, évêque du Ṭayrhān, qui sortit du calice.

Élie I^{er}

XXIII Sacré le 16 juin 1028⁷⁴, le nouveau patriarche, en plus de ses vertus et de sa sainteté, était, tout le monde est d'accord⁷⁵, «un des plus grands savants de son temps. «Son long règne sera donc marqué par des ouvrages⁷⁶, une réforme liturgique, et un synode qui laissa une œuvre canonique. Élie I^{er} jouissait de la confiance de tous, et œuvra pour la réconciliation.

Malgré la présence de Ġalāl al-Dawla, Bagdad est encore la proie de désordres en 420/1029⁷⁷. Les voleurs ne se cachaient même plus pour rançonner la population.

C'est cette année-là que meurt Abū Sahl Sa'īd b. 'Abd al-'Azīz al-Nīlī, médecin, lettré et poète. L'origine de son nom est discutée: d'une famille de commerçants d'indigo (*nīl*)⁷⁸, ou bien, plus probablement, originaire de la ville de Nīl, en 'Irāq⁷⁹.

⁷¹ Que Šliwa appelle Ġalāl al-Dīn.

⁷² BUSSE, table B. et réf. p. 580.

⁷³ *Kāmil*, IX, p. 361.

⁷⁴ On ne parle pas d'obtention de diplôme califal, mais il est impensable qu'il s'en soit passé.

⁷⁵ MARI, p. 118-119; SLIWA, p. 97-99; B.H., II, col. 286-288.

⁷⁶ *Islamochristiana*, 2 (1976) p. 208-209. — Une étude en cours remet en question l'attribution.

⁷⁷ *Kāmil*, IX, p. 393.

⁷⁸ ZIRIKLI, III, p. 150, avec références.

⁷⁹ CHEIKHO, *Poètes*, p. 341-342. — Al-Nīl, à peu près à mi-chemin entre Hilla et al-Nu'māniya, au sud de Bagdad, (*Assyrie chrétienne*, III, p. 250-252) était évêché nestorien.

L'année suivante, 421/1030, les voleurs continuent à sévir, au point que les Kurdes dérobent même les chevaux des Turcs. Ceux-ci sont obligés de transférer leurs montures à l'intérieur de leurs maisons⁸⁰.

En 422/1030 mourut le calife, à l'âge de 87 ans. Ce bel âge souligne le fait que l'espérance de vie des souverains était en proportion inverse de leur pouvoir réel. Al-Qādir avait-il vraiment rendu sa force au califat, comme le dit Ibn al-Āṭir⁸²? Bar Hébraeus semble plus près de la réalité quand il décrit le défunt comme un «homme excellent, modeste, pas débauché comme ses prédécesseurs»⁸²; bref, c'était le type du calife «cérémoniel», qui pouvait exercer une certaine influence à condition que personne ne s'en aperçoive pour en prendre ombrage.

26 — AL-QĀ'IM (422-467/1031-1075)

En plus d'une capitale en état d'anarchie la plus complète, Abū Ġa'far 'Abd Allāh, al-Qā'im bi-'amr illāh, fils de son prédécesseur al-Qādir, trouva le trésor vide, tous les revenus allant directement aux émirs persans, à tel point qu'il dut vendre des meubles, des palais et des jardins pour pouvoir donner le cadeau d'avènement aux mercenaires turcs¹.

Quant à ce qui était supposé être sa capitale, elle connut, l'année même de l'avènement, de nouvelles luttes armées entre chiites et sunnites: une fois de plus les *sūq* de Karḥ furent brûlés, il y eut des batailles de rue, notamment au Sūq al-Talātā', où il y avait des chrétiens. Comme de juste, les bandits pullulaient dans la ville, rançonnant la population².

Notons cependant que, si la situation des chrétiens, comme celle de tous les habitants, était précaire à Bagdad, dans les autres villes l'état de la sécurité suivait la force des dynasties locales. L'état général ne devait pas être si mauvais, du moins dans les villes, puisque (phénomène inverse de ce qui s'était produit en 380/990, quand les riches Takrītains avaient émigré vers Mélitène), nous voyons, en 1031, certains Jacobites d'Édesse quitter la ville avec les autres «Arabes» quand elle fut prise par les

⁸⁰ *Kāmil*, IX, p. 410.

⁸¹ *Ibid.*, p. 414-415.

⁸² B.H., *Chronogr.*, p. 192.

¹ B.H., *Chronogr.*, p. 192.

² *Kāmil*, IX, p. 418-421. — H. LAOUST, *Les agitations religieuses*, cit., considère la période qui s'étend de l'avènement d'al-Qādir (381/991) à la mort de Malikšāh (485/1092) comme une «période de transition, tant sur le plan religieux que politique». — Du même auteur: chronologie sommaire des troubles, dans *Ibn Baṭṭa*, n. 213.

Byzantins, parce que, dit Michel le Syriaque, «ils étaient habitués aux Arabes dans la langue et l'écriture»³. Ils se dispersèrent dans les localités où il y avait de leurs coreligionnaires, notamment jusqu'à Takrīt.

L'année 423/1031 vit un rappel des «Conditions d'Omar». Une assemblée solennelle réunit les deux chefs des *ḏimmī*, le catholicos Élie I^{er} et l'exilarque des juifs, qui s'engagèrent à respecter les discriminations, à ne pas se mettre sur le même pied que les musulmans⁴, à ne pas élever leurs maisons plus haut que celles de leurs voisins musulmans⁵, etc. Cette dernière loi reste tacitement en vigueur jusqu'à nos jours, par exemple pour les clochers par rapport aux minarets.

Dans les années qui suivent, les chroniques n'ont pas le temps de parler des chrétiens. Les malheurs naturels alternent avec les récits de pillages et de vols, et évidemment la cherté pour tous :

— en 423/1031-1032: cherté, vérole. A Mossoul, 4.000 enfants en meurent, le calife lui-même est atteint⁶. La même année, famine à Bagdad; dans le désert, des nomades vont jusqu'à manger leurs enfants⁷.

— en 424/1032-1033: voleurs à Bagdad⁸; ils prennent ouvertement l'argent des gens.

— en 425/1033-1034: épidémie, nombreux morts à Bagdad, Mossoul, etc.⁹.

— en 426/1034-1035: pillages partout, surtout par les Kurdes. Même les soldats en sont victimes; ni le calife, ni Ğalāl al-Dawla ne peuvent les empêcher¹⁰. Pourtant al-Basāsīrī avait pris en charge la rive occidentale l'année précédente¹¹... Les vizirs se succèdent¹²...

— en 427/1036-1037: même Ğalāl al-Dawla doit s'enfuir en déguisement devant les soldats turcs révoltés. Sa maison est pillée¹³.

³ M.S., III, p. 280.

⁴ MEZ, p. 50, sans réf.

⁵ MAWARDI, éd. ENGER, p. 428. — MEZ, *Ibid.*, fait remarquer qu'en 1205, le pape Innocent III prit la même décision à l'égard d'une synagogue de Sens par rapport à une église.

⁶ *Kāmīl*, IX, p. 426.

⁷ B.H., *Chronogr.*, p. 193.

⁸ *Kāmīl*, IX, p. 432.

⁹ *Ibid.*, p. 439. — C'est cette année-là que le patriarche syriaque occidental Denys, fuyant le pays des «hérétiques» vint habiter «dans le pays des musulmans», d'abord à Āmid (Diyār Bakr), puis au couvent de Mār Ḥnānya de Mārdīn, *Chron. 1234*, p. 216.

¹⁰ *Kāmīl*, IX, p. 440.

¹¹ *Ibid.*, p. 437.

¹² *Ibid.*, p. 443.

¹³ *Ibid.*, p. 446.

Cette litanie donne une idée de la désagrégation du royaume dans les dernières années de la période buwayhide.

C'est vers ce temps-là que les différents auteurs placent ce qu'ils appellent «les débuts» des Salġūkides, en 1036 pour Bar Hébraeus¹⁴, en 432/1040-1041 pour *al-Kāmil*¹⁵. Ceci concerne leurs différentes conquêtes. Il faut encore attendre jusqu'en 447/1055, donc quinze longues années, pour qu'ils viennent mettre la paix à Bagdad. Entre temps continua à se dérouler la fastidieuse (pour nous) et tragique (pour eux) kyrielle de troubles, à Bagdad et ailleurs.

Pendant cette période, les dates où des chrétiens apparaissent ne sont guère que celles des décès de personnages importants :

— le philosophe et oculiste nestorien, Abū 'l-Ḥusayn al-Baṣrī, disciple d'Ibn al-Ṭayyib, mais mort avant lui, en septembre 1038¹⁶.

— l'astronome mathématicien Abū 'l-Ḥasan b. Sawrīšō', décédé en 434/1042-1043¹⁷.

— le philosophe aristotélicien, «rival d'Ibn Sīnā», théologien, canoniste et exégète, Abū 'l-Faraġ 'Abd Allāh b. al-Ṭayyib, qui mourut en 434/1043¹⁸. Bar Hébraeus relève qu'il «accusa les hauts prélats de son Église [nestorienne] d'être ignorants en doctrine ecclésiastique et autres sujets», et il ajoute: «Personnellement je pense qu'il était faible dans sa connaissance de lexicographie syriaque, car j'ai trouvé des erreurs à différents endroits de ses interprétations», et il donne un exemple à propos du Livre de Job¹⁹.

En muḥarram 434/ août 1042, Ğalāl al-Dawla, fils de Bahā' al-Dawla et roi du 'Irāq, souffle au calife al-Qā'im le produit de la capitation des «émigrés». Le calife proteste et menace de quitter Bagdad avec ses supporters, juristes et notables. Le Buwayhide capitule: en 435/1043 la capitation est à nouveau perçue par les fonctionnaires du calife²⁰.

La même année, les Byzantins rendirent (involontairement) un nouveau service aux chrétiens de l'empire abbasside, comme ils l'avaient fait naguère en pillant sans distinction les syriaques et les musulmans de Nisibe. Cette année-là les habitants de Constantinople, après une émeute,

¹⁴ B.H., *Chronogr.*, p. 195.

¹⁵ IX, p. 473.

¹⁶ *Islamochristiana* 2 (1976) p. 202-203. — Édition de M. HAYEK, 'Ammār al-Baṣrī, *Apologie et controverses*, Coll. *Recherches*, Beyrouth, 1978.

¹⁷ I. ĞAWZI, VIII, p. 16, cité par BUSSE, p. 522, avec réf.

¹⁸ *Islamochristiana* 2 (1976) p. 203-208.

¹⁹ B.H., *Chronogr.*, p. 203.

²⁰ *Kāmil*, IX, p. 511, également cité par ZAYAT, *Capitation*, p. 63.

en rejetèrent la responsabilité sur les «étrangers», c'est-à-dire les non-Rūm. Un décret fut donc publié prescrivant à ceux-ci, chrétiens et musulmans, d'avoir à quitter la ville sous trois jours, à moins qu'ils n'y aient résidé depuis trente ans. Les contrevenants auraient les yeux crevés. Le résultat fut le départ de 100.000 «étrangers» de la ville. Seules, 12 personnes restèrent, intégrées par les Byzantins. Cet épisode, connu des historiens musulmans,²¹ eut une influence favorable sur les rapports entre musulmans et syriaques, ces derniers, désormais bien distincts des Byzantins qui les rejetaient de chez eux. Dès lors, l'accusation, portée par certains Syriaques contre d'autres, de collaboration avec l'ennemi traditionnel, rencontrera encore moins de créance qu'auparavant chez les autorités musulmanes.

C'est cette année-là que mourut le sultan buwayhide Ġalāl al-Dawla, le 6 ša'bān 435/25 septembre 1044²². C'était un chiite pieux, qui faisait des pèlerinages aux sanctuaires de sa communauté, «marchant à pieds nus pendant un parasange avant d'arriver». Son successeur en Iraq fut Abū Kālīġār, Muḥyī 'l-Dīn²³, déjà sultan du Fārs et du Kirmān.

Pour souligner encore la solidarité entre syriaques et musulmans, nous voyons le catholicos communiquer au palais califal, en 1045, une lettre du métropolitain nestorien de Samarqand, le prévenant d'une invasion, parvenue jusqu'à Kāšġār, de sept rois avec chacun 700.000 cavaliers. Le métropolitain décrivait les envahisseurs, disant d'ailleurs qu'ils étaient «miséricordieux et justes». On ne dit pas quelle fut la réaction de la cour; ils ne devaient pas sentir l'imminence du danger, car ils se mirent à discuter la dernière phrase du rapport: «leurs chevaux mangent de la viande». Bar Hébraeus, qui rapporte le trait, propose de son côté une explication savante du phénomène²⁴.

De 1044 à 1048, pendant que l'Amīr al-umarā', Abū Kālīġār, se défend, soit par la guerre, soit par les alliances, contre les empiètements des Salġūkides, les épidémies, les famines, ou au moins la vie chère, forment la trame de la vie à Bagdad et à Mossoul²⁵, ce qui fait que, évidemment, les chroniqueurs n'ont pas le temps de parler des chrétiens.

C'est pendant cette période, le 18 juillet 1046, que meurt le métropolitain

²¹ *Kāmil*, IX, p. 515.

²² *Ibid.*, p. 516.

²³ *E.I.*², I, p. 135-136, par H. BOWEN, s.v.

²⁴ B. H., *Chronogr.*, p. 204-205.

²⁵ *Kāmil*, IX, p. 541-542, 552; B. H., *Chronogr.*, p. 205.

de Nisibe, Élie bar Šināya, dont les œuvres sont bien connues²⁶. Du point de vue des rapports avec les musulmans, ses entretiens à Nisibe, en 1026, avec le vizir Abū 'l-Qāsim al-Mağribī²⁷, montrent le climat de respect mutuel qui prévalait entre les élites intellectuelles des chrétiens et des musulmans, même s'il y a là «deux cultures qui s'affrontent»²⁸. Avec, bien sûr, beaucoup de tact et de diplomatie, l'évêque ose dire au ministre un certain nombre de choses. Quand, par exemple, celui-ci demande à Élie: «Avez-vous des sciences, comme en ont les musulmans?», la réponse est: «Oui, et bien plus encore.» — «Et quelle est en est la preuve?» — «La preuve en est qu'il y a chez les musulmans des sciences nombreuses et utiles qui sont traduites de chez les Syriques, alors qu'il n'y a pas chez les Syriques une science qui soit traduite de chez les Arabes».

Avec la mort d'Abū Kālīgār, en route pour essayer de disputer son fief du Kirmān aux Salgūkides, commence, en ġumāda I 440/octobre 1048, le règne du dernier Grand Émir buwayhide, fils aîné du précédent, al-Malik al-Raḥīm.

Cette même année, en ramadan 440/mars 1049, quitte Bagdad le médecin, logicien (plus tard moine?) polygraphe²⁹ Abū 'l-Ḥasan al-Muḥtār, dit Ibn Buṭlān³⁰. Il avait étudié «chez les savants chrétiens d'al-Karḥ»³¹, notamment Ibn al-Ṭayyib, lequel le considérait comme son disciple préféré. Le récit de son voyage, envoyé à Hilāl al-Šābī³², donne des descriptions intéressantes des villes qu'il traversa: al-Raḥba, Alep, Antioche, Lattakieh, etc. Comme poète³³ il a même un livre, malheureusement présumé perdu, intitulé *Da'wat al-qusūs*, c'est à dire *Le banquet des prêtres*, qui, s'il est sur le type de son *Banquet des médecins (Da'wat al-aṭibbā')*, devait comporter une satire des prêtres et de leurs mœurs qui nous aurait été des plus utiles³⁴.

²⁶ *Islamochristiana*, 3 (1977) p. 257-284; SLIWA p. 99, qui l'appelle «le saint».

²⁷ Sur le côté théologique, v. l'étude de Mgr E. K. Delly, cf. bibliographie.

²⁸ S. KHALIL, dans *Mélanges de l'Université Saint Joseph* (Beyrouth), XLIX (1975-1976), *Mélanges offerts au P. H. Fleisch*, vol. II, p. 617-650.

²⁹ MEZ, p. 161-162, cite de lui des conseils pour bien acheter des esclaves. — USAMA b. MUNQID (1095-1188), dans *K. al-Ḥtibār* (éd. P. Hitti, Princeton, 1930) p. 183-185, cite certains de ses «miracles» à Alep.

³⁰ *GCAL*, II, p. 191-194; QIFTI, p. 294-315. IAU, I, p. 241-243.

³¹ On voit même un Rūmī, Ibn Šūfānōs, venir en Iraq étudier la littérature et la philosophie, CHEIKHO, *Poètes*, p. 342-343.

³² QIFTI, p. 293-298; ce voyage est mentionné par Sa'īd b. Šammās, dans CHEIKHO, *Poètes*, p. 278.

³³ *Ibid.*, p. 266-277 et 392.

³⁴ J. SCHACHT, dans *E.I.*², II, p. 371, s.v.

Ses *Cinq doutes* posés à Élie de Nisibe montrent chez lui un «esprit très libre et fort critique», à moins que l'on n'ait affaire à «un simple jeu de l'esprit»³⁵. Ibn Buṭlān mourut dans un couvent d'Antioche en 444/1052. On dit que les lampes allumées sur son tombeau s'éteignaient toujours...

Parmi les amis d'Ibn Buṭlān, on trouve un des derniers Boḥtišō', 'Ubayd Allāh Abū Sa'īd³⁶, qui paraît avoir accompagné son père Gabriel b. 'Abd Allāh quand il vint à Mayyafāriqīn en 390/1000. Lui aussi médecin et auteur de nombreux ouvrages, il mourut en 450/1058. Il semble qu'il faille le distinguer du «grand» secrétaire Abū Sa'īd Ḥarīṭ b. Boḥtišō' al-Ḥāzin, chargé de la construction de l'hôpital de Mayyafāriqīn et de sa sa mosquée en 414/1023.

Quelques jours après le départ de Bagdad d'Ibn Buṭlān, mourut le patriarche Élie I^{er}, en dū 'l-qa'da 440/le 6 mai 1049. A la fin de sa vie il avait été paralysé et grabataire. Son règne avait duré 21 ans. Al-Qā'im était calife depuis 1031, et le restera jusqu'en 1075.

Jean b. Ṭarḡāl

XXIV Après une vacance de sept mois, le siège patriarcal fut à nouveau pourvu. On n'a pas de détail sur les tractations. L'élu était un bagdadien, ancien secrétaire pour la région des Nahrawānāt, «connaissant parfaitement son métier». Devenu moine, il était depuis vingt et un ans évêque de la même région, al-Qaṣr et al-Nahrawānāt. Son élection reflète le désir de l'Église, quand elle était libre de son choix, de se faire diriger par des «technocrates», c'est-à-dire, pratiquement, par des gens qui connaissaient la machine administrative, surtout du point de vue des impôts et des taxes, et qui avaient des relations dans le «sérail» où ils avaient été élevés.

Jean b. Ṭarḡāl³⁷ put faire une partie de ses visites officielles après son sacre, en raḡab 441/le 17 décembre 1049; il dut attendre six mois pour pouvoir célébrer son intronisation au couvent de Mār Pētiōn, c'est à dire au sud — est de la rive ouest. En effet, l'histoire générale nous dit que, cette année-là, une fois de plus, les sunnites se battirent contre les chiïtes³⁸.

³⁵ S. KHALIL, dans *Islamochristiana* 3 (1977), n° 15, p. 276-277.

³⁶ 'ABD AL-RAQIB YUSIF, *cit.*, p. 11-14. — Du même: *Le médecin 'Ubayd Allāh... et son livre «Manāṣī' al-Hayawān»*, dans *Journal of the Syriac Academy*, III (1977), p. 331-349.

³⁷ MARI, p. 119-121; SLIWA, p. 99-100; B.H., II, col. 300.

³⁸ *Kāmil*, IX, p. 561.

La montée des Salġūkides continue, encourageant les sunnites, et les émeutes entre quartiers de différentes obédiences musulmanes se succèdent à Bagdad, les chrétiens en étant quelquefois les victimes. En muḥarram 446/avril-mai 1054, les mercenaires turcs se révoltent parce qu'ils n'ont pas été payés. Ils se livrent à un pillage général de la ville. Un groupe, auquel se joignent des Kurdes et des Bédouins, s'attaque notamment au quartier de Dār al-Rūm, où ils pillent et brûlent, en plus de la maison d'Abū 'l-Ḥasan 'Ubayd³⁹, vizir du Turc al-Basāsīrī, la manse patriarcale et son église⁴⁰. Signalons à ce propos que la lecture du seul Mārī pourrait faire croire à une émeute dirigée spécialement contre les chrétiens, qui sont les uniques victimes mentionnées. La remise dans le contexte montre, une fois de plus, qu'il s'agit d'une situation plus large.

Il semble qu'Abū 'l-Ḥasan 'Ubayd ait été chrétien, puisqu'il prit à ses frais la reconstruction du palais patriarcal, sous la supervision de son majordome Abū 'l-Faḍl b. Bahāniš et des autres notables du quartier.

Un an et demi plus tard, en ramadan 447/décembre 1055, les bâtiments restaurés à grands frais sont à nouveau attaqués, au moment de l'arrivée des soldats du Ḥurāsān (Bar Hébraeus les appelle les Ġuzz)⁴¹, accompagnant dans son entrée à Bagdad le premier Salġūkide, Tuġril Bek. Pendant que le futur sultan campe près du quartier chrétien du nord-est, à Bāb al-Šammāsīya, les Turcs déjà sur place et les Daylamites à la solde des Buwayhides se révoltent contre al-Basāsīrī dont ils pillent le palais. Les quartiers est, sunnites, sont en ébullition⁴². La primatiale et le palais du catholicos sont à nouveau pillés. Jean b. Ṭarġāl s'enfuit jusqu'au couvent de Mār Mārī à Dūr Qunna, qu'il doit bientôt quitter quand l'École est confisquée et les redevances attribuées, non plus au patriarcat, mais à des chrétiens locaux.

Un épisode marginal de la lutte contre al-Basāsīrī, alors réfugié à Wāsīt, se déroule en rabī' II/juillet 1055, quand un chrétien de Bagdad, Abū Šā'ad, lui expédie par bateau un consignment de 600 jarres de vin. Le bateau est saisi, et les jarres brisées⁴³. L'affaire causa une brouille

³⁹ Que l'on voit dans MARI soutenir un archidiacre du groupe dit de Madā'in contre d'autres chrétiens du groupe dit de Ḥira.

⁴⁰ *Kāmil*, IX, p. 597-598.

⁴¹ *Chronogr.*, p. 207.

⁴² MARI, *cit.*, et *Kāmil*, IX, p. 607-608.

⁴³ *Kāmil*, *Ibid.* — L'action était conduite par le *šarīf* Abū 'Alī b. Suḥara, apparenté au calife, et l'un des mécènes ḥanbalites les plus connus de Bagdad. Il était accompagné pour cela de disciples du fameux missionnaire sunnite 'Abd al-Šamad, mort en 397; H. LAOUST, *Māwardī*, p. 88.

entre al-Basāsīrī et l'auteur du forfait. Abū 'l-Qāsim 'Alī b. al-Ḥasan b. Maslama, qui portait le titre de Ra'īs al-Rūwasā'. Il sera supplicié par son ennemi en 450/février 1059⁴⁴.

Le 25 décembre 1055, Tuğril Bek entre en ville avec ses éléphants. Si cette date est considérée comme le début du règne des Salğūkides, cela ne signifie pas pour autant que leur pouvoir soit établi du premier coup sans contestation. Bien que l'émir turc soit reconnu comme «sultan» en 449/1058, et que le calife qu'il finit par rencontrer (et qui était devant lui «dans la position d'un obligé sans force propre»⁴⁶), lui confère le titre de «Roi de l'Orient et de l'Occident», l'autre émire turc, al-Basāsīrī, reprend Bagdad en 450/décembre 1058, forçant le calife à se réfugier auprès de l'émire 'uqaylide de Mossoul, Qurayš b. Badrān, et, le 1^{er} janvier 1059, l'annonce de la prière est faite à Bagdad au nom du calife fatimide du Caire, al-Mustanşir. Ce n'est qu'en 1059-1060, que al-Qā'im peut revenir, mais comme instrument aux mains des Salğūkides⁴⁶.

L'établissement de leur souveraineté n'avait pas été sans de grandes souffrances pour les villes et les villages, et aussi, bien sûr, les couvents isolés. Au couvent de Kamūl, par exemple, près de Ġazīra b. 'Umar, les «Ġuzz» massacrent 120 moines sur les 400 que comptait la communauté. A Sinğār, le palais du prince local fut détruit, la grande mosquée brûlée, 4.000 habitants massacrés, etc. Tell A'far, puis Mossoul, sont le théâtre de combats entre les Arabes (égyptiens) du Basāsīrī et les Turcs (Ġuzz) du Salğūkide. En 450/1058 Mossoul est détruite⁴⁷... Tout ceci n'empêche pas Bar Hébraeus d'écrire que le sultan «était un homme juste», ce qui se manifesta surtout par le fait qu'il alléga les taxes.

Sous le règne de Jean b. Targāl il y eut bien encore une tentative par le *muhtasib*, c'est-à-dire le censeur de Bagdad, «sur l'ordre du calife» al-Qā'im, d'appliquer les restrictions contre les tributaires, ceci en 448/1056, soit un an après l'entrée des Salğūkides dans la capitale. Les marques distinctives devaient à nouveau apparaître; turbans teints d'une certaine couleur, ceintures, etc.

En fait, la femme même de Tuğril Bek, la Ḥātūn, avait un secrétaire juif, Abū 'Alī b. Faḍlān. La dame empêcha le censeur d'appliquer les restrictions⁴⁸.

⁴⁴ *Kāmīl*, IX, p. 644; il était nā'ib du vizir califal depuis 437; *Ibid.*, p. 530.

⁴⁵ CAHEN, *Bagdad au temps de ses derniers califes*, p. 293.

⁴⁶ *E.I.*¹, II, p. 683, par K. V. ZETTERSREEN, s.v. *al-Kā'im*.

⁴⁷ B. H., *Chronogr.*, p. 209-213.

⁴⁸ *Muntaẓam*, VIII, p. 171; *Bidāya*, XII, p. 69. — NIZAM AL-MULK, p. 371, affirme que

A cette occasion, G. Makdisi⁴⁹ apprécie très justement la nature des relations entre les tenants du pouvoir (califes, sultans, vizirs, etc.), qui ont besoin des services qualifiés des tributaires, et donc n'agissent contre eux que lorsque ils sont forcés par l'opinion publique, et les *'ulamā'* (légistes, censeurs, prédicateurs...) à la tête du peuple, qui se chargent d'éclairer l'opinion publique⁵⁰. Alors que, en général, les responsables protègent les tributaires dont ils ont besoin, inversement, les *'ulamā'*, qui ne sont pas liés au gouvernement et donc sont libres de critiquer, n'ont rien à perdre en essayant d'établir leur pouvoir en faisant pression sur le gouvernement. L'attitude vis à vis de tiers, sous le couvert de principes soi-disant légaux, est pour les *'ulamā'* un excellent test pour voir jusqu'où ils peuvent aller.

Ce qui protège les *dimmi* en général des vexations réclamées contre eux par des fanatiques, c'est donc toujours la place que certains d'entre eux occupent auprès du pouvoir, le besoin qu'on a d'eux. Nous avons vu le rôle joué par les secrétaires et par les médecins; on ne peut négliger non plus le rôle joué par les astronomes/astrologues, qui sont, d'après Nizāmī Arūzī⁵¹, un des quatre piliers du trône, «parmi les plus précieux auxiliaires des rois», lesquels «ne peuvent s'en passer»; ce qui dépend d'eux, c'est «l'ordonnance des affaires».

Il y eut relativement peu de grands astronomes chrétiens⁵². Nous en trouvons un à cette date, sur lequel Hilāl b. Ibrāhīm al-Šābī (m. 448/1056) a beaucoup d'anecdotes, c'est Yaḥya b. Sahl, al-Sadīd Abū Bišr, astrologue jacobite de Takrīt, qui venait souvent à Bagdad, et «rencontrait les gens au pouvoir»⁵³. On ne peut sous estimer son influence pour la protection de ses coreligionnaires.

A côté des secrétaires, des médecins et des astrologues, il y avait encore un quatrième groupe qui participait à la direction des affaires: les poètes

l'on ne trouve pas de noms de chrétiens parmi les brevets de hauts fonctionnaires (*'ummāl*) accordés par Tuḡril Bek et son successeur Alp Arslān, donc jusqu'en 463/1072, ni non plus d'ailleurs dans ceux des règnes des princes de Ġazna, Maḥmūd et Mas'ūd, soit pour la période 388-432/998-1040.

⁴⁹ *Ibn 'Aqil*, p. 154-157.

⁵⁰ P. RONDOT, *cit.* p. 133, note que «l'opinion publique que souvent, bien à tort, on croit inexistante en pays d'Islam, força fréquemment la main aux autorités, dont la cupidité ou l'égoïsme s'accommodait si bien de l'emploi des chrétiens».

⁵¹ *Cit.*, p. 33.

⁵² On ne peut dater le secrétaire chrétien 'Alī b. 'Alī, dont les théories astronomiques sont contestées par al-Bīrūnī (*al-Ātār*, p. 269), donc avant l'an 1000.

⁵³ QIFTI, p. 365. Il fut tué par l'émir 'uqaylide de Mossoul, 'Alī b. Manī' Qurwāš, donc avant 1052.

lesquels assuraient au souverain «la permanence d'un immortel renom». «Un roi ne peut se passer d'un bon poète, qui lui ménagera l'immortalité en relatant ses exploits dans ses recueils poétiques et autres livres»⁵⁴. Nizāmī Arūzī donne des listes de poètes pour chaque dynastie, notamment les Buwayhides et les Salġūkides⁵⁵. Les chrétiens ne semblent guère figurer dans cette classe.

Cependant, l'historien se doit d'explorer les sources purement littéraires, même si cette exploration est souvent décevante⁵⁶. C'est ainsi que certains poèmes contiennent des notations sur leur époque; tels, pour les guerres byzantino-arabes, ceux d'al-Mutanabbī⁵⁷, d'Abū Tammām⁵⁸, d'al-Buḥturī⁵⁹ et d'Abū Firās⁶⁰. Les études de M. Canard sur l'intérêt historique de ces pièces, ou au moins les allusions qui y sont contenues, devraient être imitées à propos d'autres poètes. Quelquefois même un nom de prince ne nous est parvenu que par l'intermédiaire d'un panégyrique composé en son honneur⁶¹.

Un seul nom de poète chrétien semble avoir survécu pour cette époque: celui de 'Awn le Moine⁶², mentionné avant 453/1061.

Le catholicos Jean b. Ṭarġāl put revenir à Bagdad et résider au Dār al-Rūm à nouveau restauré. Moins de deux ans après son retour il tomba malade et mourut, le sixième dimanche d'été 449/1057.

Alors devait commencer une longue vacance: C'est pendant ce temps, en 450/1058, que se produisit une nouvelle tentative d'imposer les restrictions aux tributaires. Cette fois, la raison (ou le prétexte) en est donné: Ils prenaient, dans leur comportement en public, des libertés qui choquaient les musulmans rigoristes. Un groupe de ceux-ci, les Hāšimites connus sous le nom de «partisans de 'Abd al-Šamad», que nous avons

⁵⁴ NIZAMI ARUZI, p. 62.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 67-68.

⁵⁶ Voir la thèse de NACHEAT AL-KHATIB, *Etude historique de l'époque abbasside à travers le Kitāb al-Aghāni*, Paris-Sorbonne, 1975.

⁵⁷ Dans *Byzance et les Arabes*, II, Bruxelles, 1950, p. 304-348.

⁵⁸ ABDUL HAQ, *Abū Tammām*, p. 26-41, et *Historical Poems*, cit.

⁵⁹ *Byzance et les Arabes*, I, 1935, Appendice I, p. 397-408.

⁶⁰ *Ibid.*, II, p. 349-370.

⁶¹ Un exemple dans N. ARUZI, p. 89. — On pense à la fable du corbeau et du renard quand on voit des poètes utiliser des formules ampoulées pour louer des émirs soudards qui probablement ne comprenaient pas la moitié de ce qu'ils disaient. Ainsi, vers 1150, l'émir turc de Mossoul, Zayn al-Dīn, répond à un rimailleur: «Je ne sais pas ce que tu dis, mais je sais que tu mendies quelque chose», et il lui fait donner des cadeaux, B. H., *Chronogr.*, 293. — G. WIET, *Soiries persanes*, p. 202, compare le rôle des «poètes panégyristes» à celui de la presse moderne.

⁶² CHEIKHO, *Poètes*, p. 278-279, 393.

déjà rencontrés, envoyèrent un représentant, nommé Ibn Suḥara, rappeler à Ibn al-Muslim, vizir du calife al-Qā'im, ses obligations «légales» sur ce point. La demande ennuya le vizir qui conseilla lui-même à ses chefs de bureaux, le juif Abū 'Alī b. Faḍlān, que nous connaissons, et le chrétien Ibn al-Mūsilāya (dont nous parlerons bientôt longuement), de ne pas venir à leur travail, de rester à la maison et de passer le mot aux autres chrétiens et juifs, marchands, banquiers et artisans, de faire grève eux aussi. Au bout d'un certain temps, le calife intervint et donna l'ordre à son vizir de rappeler les tributaires à leur travail⁶³. Comme le souligne G. Makdisi, les restrictions ne purent être maintenues devant le manque d'intérêt que leur portaient le calife, le sultan et leurs officiers.

Il y eut encore (bien sûr) des conversions à l'Islam sous al-Qā'im. Le poète contemporain Abū 'Alā' al-Ma'arrī (m. 449/1057) est sceptique sur les raisons de ces conversions⁶⁴. Voici le poème concerné⁶⁵:

«Si le chrétien est devenu musulman, c'est pour le gain,
Et non par amour de l'Islam.
Ce qu'il a visé, c'est une vie honorée.
Peut-être aussi craignait-il le tranchant de l'épée,
Ou désirait-il épouser une jeune biche
Exposée aux regards avec ses bracelets et son henné»⁶⁶.

Remarquons, à côté des avantages sociaux offerts par l'Islam (situation, polygamie), la crainte de «l'épée». Les persécutions sanglantes et les massacres pouvaient être rares, mais le poète n'en exclut pas l'éventualité.

Sawrišō' Zanbūr

XXV L'élection d'un successeur à Jean b. Ṭarḡāl († été 1057) fut retardée par l'établissement difficile des nouveaux maîtres

⁶³ *Muntazam*, VIII, p. 190, cité par G. MAKDISI, *Ibn 'Aqil*, p. 157.

⁶⁴ Il parle de ce qu'il connaît, dans sa partie de la Syrie (entre Alep et Hama), de son temps (sous les Mirdāsides), mais il ne me semble pas téméraire de généraliser le jugement. On se souviendra que le poète aveugle fustige tout autant l'hypocrisie de ses propres coreligionnaires. — Sur le christianisme et les chrétiens dans l'œuvre d'al-Ma'arrī, v. AL-ĠUNDI, p. 197, 1410-1416, 1521. — Sur sa rencontre avec un moine au couvent d'al-Fārūs, près de Lattakieh, v. *Bibliographie critique*, par MOUSTAPHA SALEM, in *B.E.O.* XXII (1969) p. 133-204, et XXIII (1970) p. 197-279, n° 53, 88, 489. Voir aussi n° 389, ĠABBOUR 'ABD AL-NOUR, *Influence de l'Évangile de Matthieu 21 sur la «Risālat al-ḡufrān»*, et n° 159, attitude vis-à-vis de toutes les religions.

⁶⁵ *Luzūmiyāt*, éd. Dār Ṣāder, Beyrouth, 1961, II, p. 457.

⁶⁶ On se rappelle les motifs de conversion énumérés par Ḥunayn, mais il faut remarquer que, ici, le poète est musulman, comme l'était devenu 'Alī b. Rabban al-Ṭabarī, qui, lui aussi, suggérait des raisons similaires.

salgūkides. Le premier gérant du siège patriarcal, Abū 'l-'Alā' Eugène, évêque d'al-Nu'māniya, disparut après trois ans de charge, à l'entrée à Bagdad des troupes du Hurāsān accompagnant Tuğril Bek. On le retrouva plus tard, nu et blessé. Puis il y eut la fuite du calife à 'Ana, et l'interlude fatimide.

Quand le nouveau gérant du siège vacant, Mārī, évêque de Niffar et al-Nīl, put venir à la manse, les fidèles avaient commencé à restaurer l'église, mais la résidence elle-même était vidée de son mobilier et de tout le reste.

Les laïcs influents de la communauté (nous verrons bientôt qui ils étaient) obtinrent alors, sans élection, un placet (*tawqī'*, apostille) de nomination au patriarcat de Sawrīšō' Zanbūr⁶⁷, métropolitain de Gondisapor.

Quand le calife al-Qā'im rentra à Bagdad, le catholicos désigné l'accompagnait, avec les notables chrétiens. Les Pères électeurs refusèrent rent comme illégitime un patriarche qu'ils n'avaient pas élu selon le droit canon. Le sultan leur fit comprendre qu'ils n'avaient qu'à obtempérer. Ils se soumièrent donc, reçurent du vizir Abū 'l-Faḍl Maṣṣūr b. Aḥmad b. Dārist⁶⁸ la permission de procéder au sacre, et la cérémonie put avoir lieu, le 3 août 1061.

Les épisodes de la nomination forcée du patriarche Sawrīšō', entre 1058 et 1061, font entrevoir le crédit dont jouissaient encore, auprès des différentes autorités civiles du moment, les laïcs chrétiens. Les plus éminents sont tous deux originaires d'Ispahan : c'est d'abord le médecin Raḡā', puis Abū Sa'īd, qui avait rang de *amid*⁶⁹ et dont la maison était située au Nahr al-Mu'alla, et enfin Abū 'Alī Maṣṣūr b. 'Īsā b. Mār Sarḡīs, que l'on voit faire les démarches pour le patriarche ou l'accompagner chez les grands... sans qu'on puisse, hélas! en dire plus sur leur compte.

Les dix ans et quelques mois du règne du patriarche Sawrīšō' (1061-1072) sont peu connus. «De son temps, dit Mārī, la «cellule» (c'est à dire la résidence patriarcale) fut prospère en hommes et en choses matérielles, et le prestige du catholicat se réfléchit sur les métropolitains, les évêques et

⁶⁷ MARI, p. 121-126; SLIWA, p. 100-101; B.H., II, col. 302.

⁶⁸ Corriger le nom dans GISMONDI-MARI, p. 124, qui met «Kārist». Ce vizir fut en charge de 453/1061 à sa mort en 468/1075-1076, *Kā'Yil*, X, p. 14, 101. De même, p. 123, ligne 3, lire : al-Qāynī au lieu de al-Qānī, *Kāmil*, X, p. 25, 27.

⁶⁹ Cf. Cl. CAHEN, *E.I.*², I, p. 446, s.v.; et ḤUSAYN AMIN, *l'administration au temps des Saḡūkides*, dans *Sūmer* (Bagdad), XX (1964), p. 209-226.

le peuple». Le patriarche eut bien un désaccord avec les fidèles à propos de son archidiacre; quand il put, au bout de deux ans, «se priver de ses services», il le remplaça par deux secrétaires, l'un pour les lettres syriaques, l'autre pour les lettres arabes.

Pendant *al-Muntaẓam*⁷⁰ note en 459/1067, à l'occasion de la construction d'un nouveau dôme sur la tombe d'Abū Ḥanīfa, à Bagdad, que «son bois de teck et ses grandes portes avaient été arrachés injustement à l'une des églises de Sāmarrā'». Ceci est d'autant plus intéressant que c'est une des rares mentions directes non seulement d'une mais (d'après l'expression employée) de plusieurs églises à Sāmarrā'. Le fait n'a rien d'étonnant puisque nous avons signalé dans la ville, au temps d'al-Mutawakkil, des prêtres et des *šammās*, et que même le patriarche y résida un certain temps. On ignore sous quels patronages étaient ces églises, et si d'autres groupes que les nestoriens y étaient représentés.

Rapports entre communautés chrétiennes

En rabīc II 461/février 1069, se produisit une querelle entre le patriarche nestorien et les Jacobites de Bagdad, querelle qui dut avoir un certain retentissement dans la ville puisque le musulman Abū 'Alī b. al-Bannā' (m. 471/1078-1079) en fait mention dans son journal⁷¹.

Motif de la querelle: contrairement à l'habitude des Jacobites vis-à-vis des Nestoriens, un médecin nestorien, Abū Ġālib, avait donné sa fille en mariage au fils d'un Jacobite, Abū Ṭāhir, originaire de Balad, bourgade à l'ouest de Mossoul.

La tactique des deux camps dans ce cas précis est intéressante à relever. Interpellé par le patriarche nestorien sur cette irrégularité, le responsable de la communauté jacobite, le prêtre⁷² Hibat [Allāh] Tōmā, commença par rétorquer: «Nous sommes deux chefs, de deux peuples, de deux Églises», c'est-à-dire: chacun de nous est maître chez soi. Puis, admettant qu'il y ait pu avoir faute de sa part, il ajouta que «s'il avait pris ce qu'il

⁷⁰ VIII, p. 245-246, cité par G. MAKDISI, dans *Ibn 'Aqil*, p. 475. — Ibn 'Aqil critique les bâtisseurs du dôme, non seulement pour leur injustice, mais pour leur hypocrisie ostentatoire, car ils vivent, dit-il «dans une ignorance totale de la vraie religion».

⁷¹ G. MAKDISI, *Ibn al-Bannā'*, XIX, p. 43.

⁷² Il n'est pas encore évêque. Māri l'appelle *zā'im*, leader. Un chef civil serait plutôt appelé *ra'is*.

n'avait pas le droit de prendre», cela provenait de son ignorance, trompé qu'il avait été par un certain habitant de Takrīt, «cyrillien de croyance», c'est à dire probablement melkite.

L'argument ne satisfît pas Sawrīšō^c, qui voulait des excuses publiques et officielles. Pour obtenir ce résultat en forçant les autorités musulmanes à agir, le patriarche nestorien décréta la grève générale de sa communauté: aucun secrétaire n'irait à son bureau, aucun médecin ne se rendrait à son hôpital, aucun commerçant à son magasin, etc.

Quant au père nestorien de la jeune fille, le médecin Abū Ġālib, le patriarche l'excommunia et — manœuvre habile de sa part — le livra au bras séculier, déclarant qu'en conséquence «la confiscation de ses biens est devenue licite par le sultan des musulmans».

Les bureaux concernés s'affairèrent. On ressortit les décrets accordés par al-Muqtadir à Abraham III en 913, et par al-Qādir à Yūwānis en 1003-1004, et on en rendit un semblable en faveur de Sawrīšō^c: les prélats des Jacobites et des Melkites étaient «sous son obédience» et relevaient de lui.

Quant à l'instigateur du délit, le Melkite de Takrīt, «cet ignorant, hérétique, apostat», on lui enjoignait de se présenter devant le patriarche, avec sa femme et ses compagnons les Jacobites, pour offrir ses excuses. La cérémonie eut lieu solennellement pendant le carême: tous les chefs nestoriens de la communauté et les «vieillards croyants» étaient réunis au siège du patriarcat quand les coupables se présentèrent. Le catholicos leur adressa un discours où il remettait les choses au point.

Le malheureux Hibat, le prêtre jacobite qui avait béni le mariage, passa la nuit sous bonne garde dans la chapelle de Mār Mārī l'Apôtre [de l'Orient] au Dār al-Rūm, après qu'on lui eut apporté une bougie et de la nourriture. Il refusa humblement de manger, en disant: «Comment mangerais-je, tant que je n'ai pas reçu mon pardon?» — Le lendemain, il fut admis en présence du patriarche et présenta ses excuses, qui furent acceptées. On lui permit alors de se retirer.

Quand il sortit du patriarcat syriaque oriental pour gagner son église qui, on le sait, était toute proche, il fut arrêté et mis en prison par les hommes de l'émir Aytkin al-Sulaymānī⁷³. Le patriarche Sawrīšō^c, grand

⁷³ Préfet de Bagdad pour Alp Arslān et la fille du calife, de 456/1064 à rabī' I 464/fin 1071, *Kāmil*, X, p. 35, 70, etc. Rectifier le nom dans GISMONTI-MARI, p. 126, ligne 9, qui met al-Salmānī. De même la fonction de ce personnage est celle de *šihna*, et non pas de *šahfa*.

seigneur, se rendit à la demeure de cet émir, et obtint la mise en liberté de son adversaire humilié.

Le chroniqueur Mārī a l'air de mettre un rapport de cause à effet entre la contrariété éprouvée par le patriarche à l'occasion de cette affaire et l'hémiplégie qui le frappa bientôt. En réalité, le prélat fut encore la victime d'un autre incident, très précisément daté du mardi 10 raġab 461/5 mai 1069, dont le journal d'Ibn al-Bannā⁷⁴ raconte le déroulement. Passant par un endroit appelé al-Tūta (le mûrier) (?), il fut attaqué, on ne dit pas par qui; on le fit tomber de sa mule, et on voulut le tuer. Mais le Chambellan envoya un ordre de «les écarter de lui», ce qui semble dire qu'il était gardé quelque part avant d'être exécuté. Quelques maisons furent pillées à l'occasion de ce coup de main.

L'incident paraît s'insérer dans le cours d'une vague de mécontentement contre les tributaires en général, puisque, à la même date, Ibn al-Bannā⁷⁵ signale une tentative d'assassinat par un bédouin contre le secrétaire juif Ibn Faḍlān, dans le quartier de Bāb al-Nūbi⁷⁵.

Hémiplégique pendant deux mois, puis complètement paralysé pendant deux autres mois, Sawrīšō^c Zanbūr mourut en raġab 464/17 avril 1072. Il faut attendre deux ans et sept mois pour que son successeur soit sacré.

*Awdīšō^c b. al-Āriḍ

XXVI Abū 'l-Faḍl b. al-Āriḍ de Mossoul⁷⁶, métropolitain de Nisibe, fut élu, en son absence, par quatre évêques, et on demanda au calife al-Qā'im la permission de le sacrer. La réponse à cette demande traîna, et l'élu lui-même ne put venir, enfermé qu'il était dans la ville de Mayyafāriqīn assiégée par les Turcs.

Pendant la période qui s'écoula entre l'élection et le sacre, une forte crue du Tigre, en février 1074, provoqua une brèche dans la berge du canal al-Qurġ, à la porte al-Šammāsīya, en amont du Dār al-Rūm. A ceci s'ajoutèrent des pluies torrentielles, si bien que, disent les chroniques, l'eau descendait des terrasses et montait des portes, des puits et des puisards. Les pertes en vies humaines et en bétail furent élevées, les

⁷⁴ *Cit.*, XIX (1957), p. 301.

⁷⁵ Quand Ibn al-Bannā^c avait noté, un an auparavant (*Ibid.*, p. 32), la «mort du frère d'Ibn Faḍlān, le juif», il avait ajouté immédiatement: «Que Dieu n'ait pas pitié de lui!»

⁷⁶ MARI, p. 126-137; SLIWA, p. 101; B.H., II, col. 302-310.

maisons s'écroulèrent. Tout cela, écrit Ibn al-Āṭīr, était une punition de Dieu qui balayait les tavernes [des tributaires] que les autorités [musulmanes] avaient tardé à supprimer, malgré les instances des gens pieux.

Les Nestoriens firent des rogations et des veilles, demandant l'intercession de sainte Marie, patronne de leur église. Le calife, qui avait vu l'eau monter sous son lit et avait dû sortir de sa chambre sur le dos d'un serviteur, passait son temps en prière. Cependant, la «cellule» patriarcale ne devait pas mériter la correction céleste, puisque l'eau s'arrêta à 200 coudées de là⁷⁷. Pendant la catastrophe, le lion et le buffle se retrouvèrent fraternellement sur les mêmes îlots, dit Bar Hébraeus; on peut penser que les différents groupes de Bagdad, habituellement en guerre, firent trêve pour combattre le fléau.

Quant au patriarche élu, enfin, «après des jours», les bureaux officiels se décidèrent à lui accorder la permission, donnée, au nom de Abū Naṣr Muḥammad b. Ğahīr surnommé Faḥr al-Dawla, par Abū 'l-Faḍl Muḥammad b. 'Alī, de procéder vers al-Madā'in pour le sacre. En même temps, ordre était donné à al-'Alā' b. al-Ḥasan b. Mūṣilāya de rédiger le 'ahd, c'est à dire le brevet du catholicos, ce qu'il fit le 28 rabī I 467/21 novembre 1074. Nous analyserons bientôt le contenu des documents de ce type.

Après le sacre, en janvier 1075, semble-t-il, 'Awdišō monta à Bagdad avec une escorte d'honneur sous le commandement de l'émir Ṣā'ad Allāh Ğawhar, fils du gouverneur de Bagdad.

Trois mois après le sacre du patriarche, selon Mārī, c'est à dire en ša'bān 467/avril 1075⁷⁸, mourut le calife al-Qā'im, âgé de 75 ans. La seule oraison funèbre que Bar Hébraeus trouve à prononcer sur son compte⁷⁹ est que «il était vert de couleur, parce qu'il mangeait trop de figes avec sa nourriture».

Le «Brevet» du Catholicos

Les chefs religieux chrétiens prétendaient avoir reçu, depuis le début de l'Islam, des chartes de protection⁸⁰. Nous avons vu plus haut que la

⁷⁷ MARI, p. 127-128; SLIWA, p. 101; B.H., *Chronogr.*, p. 224-225; *Kāmil*, X, p. 90-91; A. SUSA, *Fayyadānāt Baġdād*, I, p. 299-300; sur le canal al-Qurġ, *Ibid.*, p. 299, n. 2.

⁷⁸ *Kāmil*, X, p. 95.

⁷⁹ *Chronogr.*, p. 225, qui donne son horoscope complet pour cette nuit-là.

⁸⁰ Aperçu critique du P.L. CHEIKHO, dans *Machriq*, XII (1909), p. 609-618, 674-682;

patente⁸¹ accordée à Abraham III, en 913, instaurait un rapport hiérarchisé, nouveau semble-t-il, entre les communautés chrétiennes: on accordait une précellence au patriarche nestorien par rapport aux Melkites et aux Jacobites de l'empire califal.

Je ne veux pas revenir sur les droits accordés au catholicos sur sa communauté. Chaque fois que des extraits des patentes califales ont été cités, ce sont toujours ces passages 'favorables' qui ont été mis en valeur⁸². Mais ces phrases sorties du contexte, reproduites *ad usum delphini* par les chrétiens modernes pour se sécuriser vis-à-vis des musulmans en rappelant à ces derniers combien leurs ancêtres étaient gentils, ces passages donnent-ils le sens exact du document tout entier?

Voyons donc le modèle du genre, reproduit comme tel par Al-Qalqašandī à l'usage des secrétaires futurs⁸³. Il s'agit justement du texte établi pour 'Awdīšō' b. al-'Āriḍ, par ordre du calife al-Qā'im, par le secrétaire alors encore chrétien al-'Alā' b. Mūšilāya, le 28 rabī' I 467/21 novembre 1074.

Le texte est introduit par trois paragraphes en prose rythmée, commençant tous les trois par *al-Hamdu lillāh*, «Dieu soit loué!»... Dieu doit être loué d'abord pour Lui-même, puis pour l'Islam qu'Il a choisi comme religion et à qui Il a donné la victoire, et pour Muḥammad qu'Il a envoyé, et enfin pour le calife qu'Il a choisi et dont on fait la louange.

Au cours du texte on remarque aussi que l'on rend responsable le catholicos, vis-à-vis des gens de sa confession, de l'observation des «conditions habituelles ou des taxes que la loi a imposées», et on précise que cette loi est stipulée «par les actes des *imām* passés et des califes orthodoxes envers tes semblables, les catholicoi qui t'ont précédé». D'ailleurs, s'ils ne veulent pas accomplir ces charges, ils ont toujours le choix de l'alternative: la profession de foi musulmane.

Plus loin on rappelle également le devoir de la capitation (*ḡizya*) à acquitter une fois l'an.

C'est donc déjà, même dans la rédaction d'un secrétaire chrétien du XI^e siècle, un «rolet» où les devoirs équilibrent largement les «droits»,

A.S. TRITTON, *The Caliphs*, cit.; A. FATTAL, *Le statut légal*, cit.; ASSEMANI, *Biblioteca Orientalis*, III, II, p. 95.

⁸¹ De quand date la première patente? cf. *Rūm à l'est de l'Euphrate*, p. 389-390, avec réf.

⁸² Par exemple par CHEIKHO, *Poètes*, p. 287-288, citation de «Ibn Mārī» (sic!); extrait du brevet de 'Awdīšō' III dans le *Baghdad Observer*, July 19th, 1972.

⁸³ *Subḥ al-A'šā'*, X, p. 294-299, qui permet de corriger GISMONDI-MARI, p. 133-137. — Corrections de N. EDELBY dans *P.O.C.* I (1951) p. 206-208.

une charte de tolérance qui est plus la fixation d'un statut d'infériorité qu'une reconnaissance officielle⁸⁴.

Et au fur et à mesure que l'islam se durcit, ce caractère devient de plus en plus marqué. Quand al-Qalqašandī, avant de donner ce modèle, précise les règles générales du genre, il montre bien le sens qu'on donnait au texte au début du XV^e siècle, surtout aux paragraphes d'introduction : des paragraphes «Dieu soit loué» peuvent être multipliés, dit-il, «si l'on veut souligner l'humiliation, la contrainte des *ḍimmī* par leur entrée sous la protection de l'islam, et pour les conduire à l'islam»...

Le reste du texte est connu ; il est divisé en trois têtes de chapitres : le souci qu'a le calife du bien de ses sujets, dont les tributaires ; puis comment on lui demande d'investir X ; et enfin les conseils qu'il jugera opportuns de donner.

Sur les « auteurs ḍimmī »

En appendice à la fin du règne d'al-Qā'im, enregistrons une note sombre venant de la frange du royaume, en cette année 1075. Dans une lettre en réponse au patriarche d'Alexandrie Christodule, le patriarche jacobite d'Antioche Jean b. Šūšān fait écho aux plaintes de son correspondant : «Nous avons été attristés par la souffrance de nombreuses épreuves, et tout cela à cause de l'abondance de nos péchés. L'ennemi nous a dominés et a commencé à nous combattre fortement ; et ce que vous dites au sujet de ce qui est arrivé à votre troupeau paternel, le même [est arrivé] à notre troupeau chrétien. Et ils nous ont chassés aussi bien que vous des demeures terrestres... Nous sommes dans une situation précaire... Depuis ce jour, nous ne nous préoccupons plus des possessions, mais de la fermeture des églises illuminées... Nos afflictions sont les mêmes : les fidèles dans tous les districts ont été pillés, tués, emprisonnés et réduits en captivité... Tout cela provient de l'abondance de nos fautes»⁸⁵.

Faut-il accuser le patriarche, ainsi que tous «les auteurs *ḍimmī*» de mettre l'accent principalement «sur l'expression quelque peu exagérée

⁸⁴ IBN 'ABD AL-ḤAKAM (Abū Muḥammad 'Abd Allāh), dans *K. futūḥ Miṣr wa aḥbāruha*, cité par J. TAGHER, p. 42, rapportait déjà la réponse du Muqawqis d'Égypte (le patriarche Cyrus?) à ses compatriotes : «Oui, vous serez des esclaves, mais maîtres chez vous ; vos personnes, vos biens, vos enfants seront en sûreté».

⁸⁵ *Épître de Jean b. Šūšān*, texte ar. et tr. fr. ANTOINE KHATER, dans *Bulletin de la société d'archéologie copte*, XXII (1974-1975), p. 43-72 ; ici p. 60.

des souffrances et des espoirs de leurs coreligionnaires»? Faut-il les soupçonner à cause de cela de «partialité»⁸⁶? Il est évident, comme le souligne Farouk Omar⁸⁷, que ces auteurs «ne pouvaient que regarder l'histoire de l'Etat musulman d'un angle différent de celui des auteurs musulmans». Faut-il pour cela mettre automatiquement un bémol à leur témoignage; d'autant plus que cette histoire, c'était leur vie?

En tout cas je ne puis accepter le jugement encore plus radical de J. B. Segal⁸⁸ quand il écrit: «Pour la période musulmane, on ne peut compter sur ces chroniqueurs [syriaques] pour rapporter les événements majeurs de leur temps. Ils vivaient la vie séparée d'une communauté minoritaire, isolée des cours des rois et des princes par une infériorité politique, spectateurs passifs et pas intéressés (même désillusionnés) du passage des événements»... Tout ce que nous avons dit des secrétaires et des médecins chrétiens dans les différentes «cours», des rencontres des chefs religieux chrétiens avec les «rois et les princes» contredit cette assertion⁸⁹.

27 — AL-MUQTADĪ (467-487/1075-1094)

Petit-fils d'al-Qā'im, 'Abd Allāh al-Muqtadī bi-'amr illāh¹ ne régna pas plus effectivement que ses prédécesseurs. Le vrai souverain était le sultan turc salġūkide, dans le cas Makikšāh (m. 485/nov. 1092), qui s'intitule «maître des Arabes et des Persans»², puis son fils Barkyāruq.

A côté du calife, on trouve le médecin chrétien Abū 'l-Ḥasan Sa'id b. Hibat Allāh b. al-Ḥusayn³, qui pratiquait à l'hôpital al-'Aḡudī et

⁸⁶ Remarquer que le texte cité est une lettre, pas destinée à la publication.

⁸⁷ *The Abbasid Caliphate*, p. 48-49.

⁸⁸ *Syriac Chronicles*, p. 251.

⁸⁹ De même, parmi les défauts que F. OMAR reproche aux «auteurs ḡimmi», le «vague des événements» leur est-il propre? Combien de versions différentes d'un même fait ne trouve-t-on pas, quelle que soit la religion du chroniqueur? Par ailleurs, je suis tout à fait d'accord avec F. Omar sur la «distorsion des noms», distorsion due à une orthographe syriaque ou d'origine syriaque. Retenons plutôt la fin du paragraphe de l'auteur: «Leurs rapports valent la peine d'être considérés, en tant qu'ils sont ou complémentaires, ou, à l'occasion, fournissent de nouvelles informations spécialement sur leurs propres localités ou sur leurs communautés».

¹ *E.I.*¹, III, p. 768, par K. V. ZETTERSTEEN, s.v.

² Inscription datée de 475 à Damas, *Répertoire*, VII, n° 2735.

³ IAU, p. 343; autres réf. dans ZIRIKLI, III, p. 156-157.

composa des livres de médecine. Il fut encore médecin du calife suivant, al-Mustazhir, et mourut en 495/1101.

D'autres médecins chrétiens célèbres sont signalés, à la même époque, en d'autres lieux, tels les deux frères Takrītains jacobites, fils de Ğarīr, mentionnés en 472/1079: al-Faḍl, médecin de Nāṣir al-Dawla à Mayyafāriqīn⁴, et Abū Naṣr Yaḥya, auteur d'une épître à Muḥammad b. Muḥammad b. Ğahīr sur l'utilité de l'exercice physique⁵.

Les événements du règne se présentent d'une façon assez décousue, sans qu'on en voie toujours très bien les tenants et les aboutissants. Ainsi, en 470/1077-1078, les gens de Sūq al-Madrasa se battirent avec ceux du Sūq al-Talātā⁶, «à cause de leur croyance» (?). Ils se pillèrent mutuellement. La troupe intervint et en tua un certain nombre. Cela sépara les belligérants⁶. La rixe opposa probablement deux rites sunnites, mais nous avons noté la chose parce que nous savons qu'il y avait des chrétiens dans le second quartier.

Pour 477/1084-1085, Mārī écrit sans explication: «On bâtit une mosquée au couvent de Mār Sawrīšō⁷ à Wāsiṭ»⁷. Notons encore une peste en 478/1085 à Muḥawwal, au sud-ouest de Bagdad, donc près du quartier jacobite⁸, et nous arrivons à une cascade d'événements qui annoncent et préparent la grande crise de 484/1091, qui causera tant d'apostasies.

Comme l'écrit G. Makdisi⁹: Il est question, «tout au long du V^e/XI^e siècle, de la demande réitérée d'appliquer les restrictions; c'est qu'elles ne furent appliquées que pour apaiser la populace excitée par l'ostentation des tributaires riches, et les libertés et les privilèges dont ils jouissaient publiquement, étant donné leur importance au point de vue politique et social. C'est ce qui explique le comportement de la populace musulmane qui, dépourvue de recours efficace auprès du gouvernement, prit en main sa propre vindicte en brûlant les églises, pillant les maisons, et suscitant parfois des émeutes sanglantes».

Les premières plaintes s'élevèrent, en rabī¹ I 478/1085, contre les juifs, à cause des libertés qu'ils manifestaient en public¹⁰. Sur l'ordre d'al-Muqtadī, vers la fin de cette année, des maisons juives furent abattues,

⁴ IAU, p. 328.

⁵ *Ibid.*, p. 328-329; *Islamochristiana* 2 (1976), p. 217-221.

⁶ *Kāmil*, X, p. 107.

⁷ *A.C.*, III, p. 171-172.

⁸ C'est d'ailleurs Bar Hébraeus qui le signale dans *Chronogr.*, p. 230.

⁹ *Ibn 'Aqil*, p. 158-161.

¹⁰ *Muntaẓam*, IX, p. 14.

sous prétexte qu'elles étaient plus hautes que leurs voisines musulmanes; les Juifs durent s'engager à ne réciter la Torah que dans leurs maisons et à voix basse, et à porter des turbans de la couleur prescrite. En 480/1087 l'application de ces mesures gagna l'est et le sud de Bagdad¹¹.

Il faut noter d'ailleurs que le calife al-Muqtadī ne visait pas seulement les Juifs, et bientôt les chrétiens, mais qu'il poursuivait une politique générale où l'aspect religieux et orthodoxe prédominait. Les censeurs de quartiers eurent l'ordre de se conduire comme naguère les partisans de 'Abd al-Šamad: on cassa les jarres de vin, on brisa les instruments de musique, on détruisit les lupanars et les tours-pigeonniers d'où les voyeurs épiaient leurs voisines, on interdit les jeux de hasard, on rendit obligatoire le port du pagne dans les bains publics, on défendit de faire passer le Tigre à des hommes et des femmes ensemble... Toute cette campagne puritaine¹² pouvait être facilement tournée par un vizir habile contre les non-musulmans, juifs et chrétiens. Ces derniers étaient depuis longtemps accusés, nous l'avons vu, de corrompre les mœurs des Croyants, dans leurs tavernes du quartier de Dār al-Rūm, par exemple, et dans leurs couvents.

La fin d'une chrétienté

L'énervement causé chez les musulmans par l'imposition aux chrétiens des signes distinctifs se traduisit à Takrīt, au nord de Bagdad, par la destruction d'une chrétienté.

Takrīt était depuis 629, donc avant la conquête musulmane, le centre d'une province orientale du patriarcat d'Antioche (c'est à dire de l'Église syriaque occidentale jacobite), province qui était située sur le territoire de l'Église syriaque orientale nestorienne. A l'époque où nous sommes arrivés, le primat de cette province, Basile IV, avait commencé à porter le titre de maphrien.

Du point de vue ecclésiastique, l'éparchie du maphrien venait de s'accroître, en 1075, de plusieurs diocèses occidentaux, naguère sous la dépendance directe du patriarcat: Nisibe, Qulleṭ et Dārā. On comprend donc l'enthousiasme des gens de Takrīt quand leur maphrien, ainsi

¹¹ *Ibid.*, p. 38.

¹² *Ibid.*, p. 17; *Bidāya*, XII, p. 127, 146; *Kāmil*, X, p. 231. — Notons aussi des mesures contre la pollution du Tigre par les eaux usées des bains publics. Le règne de Muqtadī voit également un essor de construction à Bagdad.

exalté, revint dans sa ville. Cette réception un peu trop démonstrative déplut à certains musulmans, qui commencèrent à jeter des pierres au cortège. Les fidèles et le maphrien durent se réfugier à l'église de Mār Aḥūdemmeḥ.

Après un séjour à Bagdad, le maphrien se mit à vendre les ornements des églises, à se montrer lui-même en habits magnifiques, et à inviter à sa table pour des banquets fastueux les notables musulmans; ceci, bien sûr, lui aliéna ses propres fidèles.

La chronologie de la crise de Takrīt est difficile à fixer selon les différentes sources¹³, car les années données, de l'hégire ou d'Alexandre, ne se correspondent pas. En 1089 (semble-t-il), la grande église, dite Église Verte, «avec ses superbes ornements, tout son trésor, ses maisons et ses boutiques» fut pillée. «Les banquets du maphrien n'avaient servi à rien», commente Bar Hébraeus.

Une autre église, proche de la citadelle, celle des Saints Serge et Bacchus, fut prise et donnée aux musulmans pour remplacer la grande mosquée que le daylamite Qayqubād b. Hazārasp, alors seigneur de la ville, avait détruite.

Plus tard (en 500/1106?), l'Église Verte elle-même «fut prise et donnée aux Arabes».

Fut-ce, comme le dit Michel le Syriaque¹⁴, parce que «les troubles entre Arabes et Chrétiens se multipliaient»? En tout cas, le Grand Sultan, Muḥammad Ġyāt al-Dīn, fils de Malikšāh, envoya une expédition contre la ville. Après sept mois de siège, elle passa, en octobre, sous la domination du roi arabe de Ḥilla, Ṣadaqa b. Dubays, surnommé Sayf al-Dawla.

La persécution avait dû être violente, car la plupart des Jacobites, dont le maphrien, quittèrent Takrīt et se dispersèrent dans les villes et villages des environs. Le prélat lui-même alla habiter Mossoul.

Nous avons donc ici, sur une période de dix sept ans, une série d'incidents graves qui aboutissent à la quasi disparition d'une chrétienté ancienne, et qui plus est, de langue arabe.

A Bagdad il y eut cependant une accalmie avant le drame attendu, quand, en 482/1089, les luttes fratricides¹⁵ reprurent sur le front intérieur

¹³ Citées dans mon article, *Tagrīt*, dans *Orient Syrien*, 8 (1963) p. 291-342. Repris dans *Chrétientés syriaques en Iran et Iraq*, Variorum Reprints, Londres, 1979, X.

¹⁴ *M.S.*, III, p. 214-215.

¹⁵ Qui ne s'étaient jamais interrompues: les ḥanbalites majoritaires (parti du calife et de Bagdad) s'affrontèrent aux šāfi'ites — aš'arites (parti du vizir sultanien Nizām al-Mulk et de Nisābūr) au moins au cours de trois périodes d'émeutes: en 469/1077 pendant cinq mois, en 470/1078, et en 475/1083, v. G. MAKDISI, *Ibn 'Aqil*, p. 350-371.

de l'islam: sunnites et chiites recommencèrent à se battre. Mais la perception populaire du christianisme comme «ennemi de l'islam» se manifesta encore par les symboles que les deux camps arborèrent en haut de roseaux: des croix, comme naguère l'avaient fait les Turcs. Et quand l'un des deux camps adopte comme cri de ralliement: «Victoire au calife Muntaṣir!» [d'Égypte], les autres ne trouvent pas de meilleur cri séditionnel que: «Victoire au Christ!». On injurie Muḥammad, ses épouses et ses compagnons. Les troubles ne cessèrent que sur l'intervention des Arabes Maziadites de Ḥilla, que le calife al-Muqtadī se vit obligé de solliciter¹⁶.

C'est dans cette atmosphère que mourut, le 2 janvier 1090, le patriarche 'Awdiṣō' b. al-'Āriḍ, qui avait fait si peu parler de lui¹⁷. Mārī, qui reproduit le texte de sa patente, oublie de parler de sa mort et d'évaluer son règne. Slīwa, qui écrit moins d'une page sur ce prélat (contre dix et demie de Mārī), a quand même quelques mots pour dire qu'il était «âgé, de bon caractère, savant, et que tous furent satisfaits de son gouvernement». Mārī parlera plus tard de son ignorance des rubriques¹⁸, mais cela sort de notre sujet. Son règne avait duré 16 ans. La vacance dura 2 ans et demi¹⁹.

Le Siyāsat Nāmeḥ

Du côté des grands salḡūkides, Malikšāh avait succédé à Alp Arslān en 1072. Comme le prince n'avait alors que 18 ans, un personnage le dominait complètement, le célèbre vizir Niḡām al-Mulḡ²⁰, qui, le premier porta le titre d'Atabek. Ce protecteur du trône écrivit en persan pour son «maître» (?), le «seigneur du monde», une sorte de livre «Du prince», qu'il intitula *Siyāsat Nāmeḥ*, le *Livre de la politique*, titre que le traducteur arabe a rendu par *Sayr al-Mulūk*, *Conduite des rois*²¹. Le corps de l'ouvrage fut composé en 484/1091, les onze derniers chapitres l'année suivante. Le total forme 50 chapitres.

¹⁶ Réf. dans ZAYAT, *La Croix dans l'islam*, p. 6. — J'hésiterais à y voir avec l'auteur des «manifestations importantes pro-chrétiennes»; *Kāmil*, X, p. 176-177.

¹⁷ Sa longue notice dans MARI est pleine de détails précieux pour l'histoire civile, mais ne nous renseigne pas sur l'état des chrétiens à cette époque.

¹⁸ P. 142.

¹⁹ B.H., II, col. 309-310, fait durer la vacance vingt ans, et ne mentionne pas les successeurs.

²⁰ *E.I.*¹, III, p. 997-1000, par HAROLD BOWEN.

²¹ Voir bibliographie s.v. *Niḡām al-Mulḡ*.

A propos de l'emploi des chrétiens, le vizir professe la doctrine traditionnelle de l'Islam, basée sur le verset bien connu (*Coran*, V, 51); il cite à l'appui la conduite de 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb dans l'épisode du secrétaire d'Abū Mūsā al-Aṣ'arī²², et dans celui de Sa'īd b. Abī Waqqāṣ avec le Juif²³.

Ceci pour la théorie. Quant à la pratique, l'auteur affirme²⁴ que «jadis on ne nommait [comme préposés] que des gens de même croyance et de même confession» [que les gens qu'ils dirigeaient], donc des musulmans pour les musulmans. Ceci lui fournit l'occasion de louer les honnêtes secrétaires (musulmans) du Ḥurāsān. Et il affirme n'avoir trouvé aucun nom de chrétien, de juif, de Mage, etc., dans tous les brevets des Ghaznavides ou des deux premiers grands Salgūkides. Hélas! «Maintenant, on ne tient plus compte de ce discernement: un Juif devient chef des Turcs, ou un Mage...» etc. «On en est arrivé au point que le 'seuil' (l'entourage du prince) et le divan (les bureaux) sont encombrés de ces gens, qui ne permettent même plus aux ḥurāsāniens d'y entrer».

Ce que ne dit pas le vizir, c'est comment cette infiltration, jusqu'à saturation et exclusivité, avait pu se produire puisque lui-même était pratiquement le maître absolu depuis ce qu'il considère comme la fin de la période idyllique qu'il a définie plus haut, celle de Tuḡril Bek' et d'Alp Arslān, «le sultan martyr». Une petite phrase²⁵ disant qu'à la cour (intègre) de Malikšāh la situation n'est «pas comme en 'Iraq», semble indiquer que ce dont il se plaint c'est des conditions qui prévalent dans l'administration califale, dans laquelle les chrétiens étaient nombreux, à la différence de l'administration sultanienne, la sienne.

Mais chez le calife aussi les choses allaient bientôt changer.

Une vacance mouvementée

Le vizir califal zélate²⁶, qui devait déclencher la persécution anti-

²² *Sayr al-Mulūk*, p. 376. Dans cette version, Abū Mūsā révoque le secrétaire.

²³ *Ibid.*, p. 384-385.

²⁴ *Ibid.*, p. 370-371.

²⁵ P. 371.

²⁶ On voit son ton amer quand il critique Malikšāh pour avoir conquis Samarqand comme si c'eût été une ville des Rūm et des «associateurs», *Kāmil*, X, p. 187. La référence aux Rūm était d'ailleurs stéréotypée: quelques années auparavant, quand les Turcs avaient tué un homme, à Bagdad, dans le quartier de Bāb al-Dayr (la porte du couvent), un 'amid les avait réprimandés en disant: «Si les Byzantins avaient régné sur les musulmans, ils

chrétienne, fut bientôt trouvé en la personne du persan Abū Šuġā' Zāhir al-Dīn al-Rūdrāwarī²⁷. Abū Šuġā' obtint du calife, le 7 avril 1091/14 safar 484²⁸, un édit remettant en vigueur les signes vestimentaires distinctifs. Désormais, juifs et chrétiens ne pouvaient plus sortir à Bagdad sans arborer la rouelle et la ceinture, et porter au cou un *dirham* de plomb avec l'inscription *dimmi*. Pour les femmes, elles devaient porter au cou cette même pièce dans les bains publics, et, en ville, mettre des chaussures de deux couleurs, l'une rouge, l'autre noire, avec une clochette au pied.

On notera que la mère du calife était l'esclave arménienne Urġuwān-Qurrat al-'ayn; elle ne fit rien, ou ne put rien faire, pour empêcher l'application stricte des mesures discriminatoires.

La décision put contribuer à coûter à Abū Šuġā' son vizirat, le mois suivant (rabī' I/23 avril-22 mai 1091), car il se trouva qu'un juif nommé Abū Sa'ad Samḥa²⁹, victime lui aussi de la mesure, mais qui était *wakil* du calife et également de Malikšāh, profita d'une accusation de mœurs portée contre lui pour attaquer le vizir. Ce dernier fut destitué, mais l'ordre d'exception ne fut pas rapporté et resta en vigueur pendant quatorze ans.

Apostasies

Un des effets du décret discriminatoire fut l'apostasie de plusieurs chrétiens détenteurs de postes importants. Les deux plus célèbres, oncle et neveu, étaient des secrétaires appartenant à la famille Mūšilāya³⁰.

n'auraient pas fait ce que vous avez fait, en les voyant dans leur mosquée en train de prier», IBN AL-BANNA', *cit.*, XIX, p. 39-40.

²⁷ S.v., *E.I.*¹, III, p. 1250, par K. V. ZETTERSTEEN; G. MAKDISI, *Ibn al-'Aqil*, p. 160-161. — Sa louange par IBN AL-KAṬĪR, *Bidāya*, XII, p. 150-151.

²⁸ Cette date, donnée par IBN ĠAWZĪ, *al-Muntaẓam*, IX, p. 55, déjà cité par H. ZAYAT, dans *Signes distinctifs*, p. 79, semble plus exacte (eu égard aux quatorze ans que dura la mesure et qui se terminèrent en 1105, d'après MARI, p. 143) que celle de 488/1095 fournie par IBN ḤULLIKAN, *Wafāyat*, n° 482. — On remarquera que l'édit d'al-Muqtadir n'est pas mentionné par Ibn al-Naqqāš et Ibn al-Qayyim, *cit.*, mais rappelé comme dernière application par Ibn Faḍlān en 1229.

²⁹ *Kāmil*, X, p. 186.

³⁰ «Des noms des chrétiens», dit IBN ḤULLIKAN, *cit.* — En écrivant «Mūšilāya» je garde la vocalisation de toutes les éditions. Si on lit «Mawšilāya» (désinence de *nisba* syriaque ajoutée à un nom arabe), le nom voudrait dire «Mossouliote»; mais n'aurait-il pas plutôt dû être Ātōrāya, Ātōr étant (d'après le *Lexicon* de Bar Bahlūl [X^e s.], éd. RUBENS-DUVAL, I, col. 322), le nom syriaque de Mossoul? De même Thomas de Marga, *Book of Governors* (tr. BUDGE), II, p. 388: «la cité des Ātōrāyé».

Nous avons déjà rencontré un des membres de cette famille entre 1057 et 1061. C'était Abū 'l-Ḥayr Sa'īd b. Maṣṣūr b. Mūṣilāya, qui joua un rôle dans le choix du patriarche Sawrīšō^c III, et fit partie de la délégation de notables chrétiens qui alla demander au vizir Ibn Dārist la permission de sacrer le patriarche.

Le second membre de la famille, qui deviendra le plus célèbre, est celui qui rédigea le diplôme accordé par al-Qā'im au patriarche 'Awdīšō^c, le 21 novembre 1074/28 rabī' I 467, le secrétaire Abū Ṣā'ad al-'Alā' b. al-Ḥasan b. al-Mūṣilāya³¹.

La carrière, longue de soixante-cinq ans, de ce modèle des secrétaires, fin lettré, poète et homme vertueux, est bien connue³². Il commença son service sous al-Qā'im, en 432/1040-1041. Il fit profession d'islamisme, entre les mains du calife al-Mustaẓhir, en 1091, plutôt que de subir l'humiliation de porter les signes distinctifs. Il était à ce moment-là *Kātib al-Inṣā'*, c'est-à-dire chef de la chancellerie du palais califal. Sa conversion fut récompensée : on lui confia la gérance du vizirat, la même année, après la déposition d'Abū Ṣuġġā^c. Il reçut le titre honorifique d'Amīn al-Dawla (Commissaire de l'Etat)³³.

Le reste de sa vie suivit les fluctuations de la politique mouvementée du temps. Il dut, par prudence, s'abstenir de se rendre au palais pendant un certain temps, en 1101, quand le vizir al-A'azz Abū 'l-Maḥāsīn al-Dihistānī le soupçonna d'influencer le calife en faveur du sultan Muḥammad, contre le sultan Barkyāruq. Il ne regagna son poste qu'après l'exécution du vizir. En fin avril 1103/milieu de raġab 496, quand on arrêta le vizir califal Sadīd al-Mulk Abū 'l-Ma'ālī (Al-Mufaḍḍal b. 'Abd al-Razzāq al-Iṣbahānī), Amīn al-Dawla assura à nouveau la gérance du vizirat. Il mourut à Bagdad en 1103-1104/497, après être devenu aveugle. Il légua ses biens aux œuvres de bienfaisance musulmanes, car sa famille, restée chrétienne, ne pouvait en hériter³⁴.

³¹ *Ṣubḥ al-A'šā'*, X, p. 294 ; le même, X, p. 31, l'appelle Abū Sa'īd... b. Wahb...

³² *Kāmil*, X, p. 350, 362, 377-378, 534-535 ; *Bidāya*, XII, p. 164 ; IBN ḤULLIKAN, *cit.* date leur conversion de 488/1095 (?). Autres réf. : ZIRIKLI, V, p. 45 ; CHEIKHO, *Poètes*, p. 283-288 et 393 ; — AL-QALQAŠANDI, V, p. 473-501 ; VI, p. 404, 415, 453 ; VIII, p. 135 ; X, p. 31, 234, 294 ; XIII, p. 273, cite plusieurs de ses opinions ou de ses modèles de correspondance ; AL-ISBAHANI, *Ḥarida*, I, p. 123-132, cite plusieurs de ses poèmes.

³³ Sur ce genre de titres, v. *E.I.*², IV, p. 306-307, s.v. *'Izz al-Dawla*, par H. BUSSE. — On l'appelait aussi le « rédacteur du palais califal ». — AL-QALQAŠANDI, X, p. 31 l'appelle Amīn al-Dīn au lieu de Amīn al-Dawla.

³⁴ FATTAL, *Statut légal*, p. 137.

Son successeur à la tête de la chancellerie califale fut son neveu (le fils de sa sœur), Abū Naṣr Hibat Allāh³⁵, fils du chrétien al-Ḥasan b. ʿAlī, *ṣāhib al-ḥabar* (chef du service des renseignements). Abū Naṣr, surnommé Tāğ al-Rūwasāʾ, devint musulman en 1091 en même temps que son oncle maternel, Amīn al-Dawla. Il est lui-même *ṣāhib al-ḥabar* quand il compose, en ṣafar 485/13 mars-10 avril 1092, le diplôme conféré par al-Muqtadī au patriarche Makkīḥa. Plus tard, en 1101-1102, il ne se contente pas, comme son oncle, de rester à la maison quand il est pris dans la rivalité entre les deux sultans. Abū Naṣr, plus timoré, ou plus dangereusement incriminé par Barkyāruq, s'enfuit de Bagdad et cherche refuge auprès de l'émir arabe Ṣadaqa, Sayf al-Dawla, seigneur de Ḥilla, au sud de Bagdad. Le danger passé, et Amīn al-Dawla ayant regagné son poste, Abū Naṣr reprit le sien. On ne s'étonne donc pas de voir le calife envoyer le secrétaire auprès de Sayf al-Dawla quand il a besoin de l'aide de ce dernier.

A la mort de son oncle, en 1103-1104, Abū Naṣr lui succéda à la tête de la chancellerie califale, avec le titre de *Nizām al-ḥadratayn*, Ordonnateur des deux palais³⁶. Il n'exerça cette charge qu'environ un an, car il mourut lui-même le 11 ġumāda I 498/16 août 1105, après cinq jours de maladie. Il était âgé de soixante-dix ans. Lui non plus n'eut pas d'héritiers légaux, pour la raison donnée plus haut. Il fut enterré au cimetière de Bāb Abraz³⁷.

Un quatrième membre de la famille est encore mentionné au passage, c'est Abū 'l-Ḥusayn al-Mūṣilāya, secrétaire du *Diwān al-zimām* (bureau du contrôle), qui mourut en novembre-décembre 1094³⁸. On ne sait s'il était devenu, lui aussi, musulman, le nom de Ḥusayn étant alors porté même par des chrétiens.

La persécution de quatorze ans, commencée en 1091, causa, semble-t-il, beaucoup d'autres apostasies. L'histoire n'a gardé les noms que des plus célèbres. A ceux déjà mentionnés on peut ajouter les deux frères Abū Ġālib et Abū Ṭāhir 'Ubayd Allāh, fils de Hibat Allāh al-Aṣḥābī³⁹. Le premier, qui se fit musulman un jour avant Mūṣilāya, reçut plus tard le titre de Tāğ al-Rūwasāʾ. Il occupa divers postes au *Diwān al-zimām*; les

³⁵ *Kāmīl*, X, p. 335-336, 350-351, 357, 378, 397; MARI, p. 147-150; *Muntazam*, IX, p. 55; *Bidāya*, XII, p. 137; *Ḥarīda*, I, p. 132-134; CHEIKHO, *Poètes*, p. 288-291.

³⁶ Le palais du calife et celui du sultan, cf. I. GOLDZIEHER, *Ueber Dualtitel*, *Weiner Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, XIII (1899), p. 329.

³⁷ Au sud de la gare actuelle de Bagdad-nord.

³⁸ *Kāmīl*, X, p. 240.

³⁹ *Ḥarīda*, I, p. 135-140, ses poésies; CHEIKHO, *Poètes*, p. 291-292 et 393-394.

livres de comptes du 'Irāq étaient tenus selon sa méthode. Quant à son frère, Abū Ṭāhir, il fut au service de 'Afif al-Qā'im; il avait lui aussi le titre de Rā'īs⁴⁰.

À côté du désir des convertis d'échapper aux avanies (dont c'était le but avoué de pousser à la conversion), il faut attribuer certains passages à l'Islam à la prédication des musulmans eux-mêmes. Tel fut le cas du médecin Ibn Ğazla.

La conversion de ce dernier eut lieu en 466/février 1074. Il mourut en 493/1099-1100⁴¹. Ce personnage⁴², Abū 'Ali Yaḥya b. 'Īsā b. Ğazla, avait étudié la médecine chez «les chrétiens de Karḥ», dont Abū 'l-Ḥasan Sa'īd b. Hibat Allāh⁴³. Il voulut encore étudier la logique mais (signe des temps!) ne trouvant plus de maîtres chrétiens, il s'adressa au ṣayḥ mu'tazilite Abū 'Alī al-Walīd al-Mağribī. Celui-ci «ne cessa de l'exhorter à devenir musulman, de lui expliquer les indices clairs et de lui montrer les preuves, jusqu'à ce qu'il l'ait convaincu»⁴⁴. Ibn Ğazla fit sa profession de foi chez le juge suprême Abū 'Abd Allāh al-Dāmḡānī. Il travailla comme secrétaire et pratiqua la médecine gratuitement. Quand il tomba malade, il légua ses livres au *mašhad* de l'imām Abū Hanīfa. Il est l'auteur de travaux de médecine célèbres en son temps, et d'une lettre au prêtre Iliya, où il essaie de justifier sa conversion, lettre qui pourrait prendre rang parmi les traités de polémique de ce genre (*Radd 'alā 'l-Naṣārā*), si elle n'était présumée perdue⁴⁵.

Pendant il y eut aussi des conversions pour l'argent, ce qui faisait dire aux partisans du šarīf ḥanbalite Abū Ğa'far b. Abī Mūsā: «C'est là l'Islam des pots-de-vin, non pas celui de la conviction». Il est vrai que, dans le cas, ceux qui faisaient ces conversions, orchestrées en public et suivies d'une parade à travers la ville, étaient les aš'arites, ennemis des

⁴⁰ Sur les divers sens du mot, v. G. WIET, *Soieries persanes*, p. 38-39.

⁴¹ *Kāmil*, X, p. 302. — Je préfère cette date à celle de 466/1073-1074 donnée par IAU, p. 343.

⁴² QIFTI, p. 365-366; *Muntaẓam*, IX, p. 119; *Bidāya*, XII, p. 494; MAKDISI, *Ibn 'Aqil*, p. 407-409.

⁴³ QIFTI, p. 436-495; IAU, p. 342-343.

⁴⁴ B. H., *Chronogr.*, p. 236, précise que le ṣayḥ «le convainquit que la croyance [des nestoriens] est inexplicable», ce sur quoi Bar Hébraeus serait d'accord.

⁴⁵ A moins que ce ne soit la *Risāla* attribuée par Steinschneider à «Yūsif al-Lubnānī», *Islamochristiana*, 4, (1978), p. 249-250, n° 31.3. Ici le «Mutrān» Eliās, «nestorien» a reproché à Yūsif de se convertir à l'Islam pour des raisons matérielles. Il lui répond en lui montrant la supériorité du Coran sur l'Évangile pour des raisons philosophiques et religieuses. — Le résumé de la lettre d'Ibn Ğazla, écrite en 485/1093, est donné par *Wafayāt*, n° 822.

ḥanbalites. Parmi eux se distinguait surtout Abū Naṣr al-Quṣayrī, prédicateur de l'école al-Niẓāmiya, qui produisait un converti de judaïsme ou du christianisme après chacun de ses sermons du vendredi⁴⁶.

Y eut-il enfin des conversions provoquées par des miracles faits par des musulmans ? L'islam n'a jamais mis l'accent sur les miracles du Prophète, au contraire du christianisme par rapport à ceux de Jésus. Je ne me souviens pas d'avoir rencontré de faits historiques dans ce sens, sauf peut-être des apparitions de Muḥammad en songe. Cependant les *Mille et une nuits*⁴⁷ racontent l'histoire d'un miracle musulman, miracle qui fit embrasser l'islam à un supérieur de couvent avec ses quarante moines. On ne peut dire si l'épisode a une base historique.

Makkīha

XXVII Après cette vacance mouvementée, la crise des apostasies s'étant un peu calmée, les signes distinctifs étant toujours en vigueur, 'Amīd al-Dawla Abū Maṣṣūr b. Ğāhīr⁴⁸ étant (depuis 1091) vizir califal, 'Abd Allāh al-Muqtadī bi'amr illāh étant toujours calife, les Syriques orientaux purent enfin procéder à l'élection de leur catholicos et le faire approuver par l'autorité.

Alors apparaît pour la première fois le personnage dont nous entendons beaucoup parler par la suite, Ibn al-Wāsiṭī. Son nom indique que sa famille était originaire de Wāsiṭ⁴⁹, cependant elle résidait à Bagdad, dans le quartier al-'Atīqa, car, on le verra dans la suite, son père était déjà enterré dans l'église de ce quartier, qu'on appelle ailleurs «son» église⁵⁰.

Abū 'l-Faraġ Sa'īd b. Ibrāhīm al-Wāsiṭī, prêtre-moine, médecin du sultan salġūkide Alp Arslān Malikšāh⁵¹, avait remplacé les secrétaires de la famille Mūṣilāya à la tête des notables syriques orientaux. C'est lui

⁴⁶ *Ibn 'Aqīl*, p. 356-357, 366, etc., avec réf.

⁴⁷ ELISSEEFF, *Thèmes*, p. 145. Le corps d'une jeune fille chrétienne devenue musulmane sans témoin sur la tombe de son soupirant musulman et morte immédiatement, ne peut être «levé» par les moines, mais seulement par les musulmans. Le village chrétien, sur la route d'Ammorium, se convertit également. Le supérieur, 'Abd al-Masiḥ al-Rāhib devient 'Abd Allāh al-Ġārib; éd. Ṣubayḥ, *Le Caire*, s.d., II, p. 297-300.

⁴⁸ De la puissante famille des Banī Ğāhīr, v. *E.I.*², II, p. 394-395, s.v. *Djahīr (Banū)*, par Cl. CAHEN. — L'édition de Beyrouth du *Kāmil* vocalise toujours le nom Ğuhayr (?).

⁴⁹ A mi-chemin entre Bagdad et Baṣra.

⁵⁰ MARI, p. 142.

⁵¹ (1072-1092), v. *E.I.*¹, III, p. 225-226, par M. Th. HOUTSMA.

qui, avec un inconnu nommé Abū 'l-'Arğ b. al-Tilmīd, avait appuyé vigoureusement la candidature de Makkīḥa, métropolitain de Mossoul et de Ḥazza au patriarcat, lui avait obtenu le procès verbal de vote, enregistrant le consensus des électeurs (le *šalmūī*) et aussi probablement le diplôme (rédigé par Aḥu Naṣr al-Mūšīlāya), qui lui fut conféré par le calife en ṣafar 485, donc entre le 13 mars et le 10 avril 1092⁵².

Hélas! il était très difficile aux protecteurs laïcs (ou prêtres) des nouveaux patriarches de rester à leur place une fois leur candidat élu. Même s'il n'y avait pas eu de promesses explicites (comme en firent Timothée, Abraham III, et d'autres), il arrivait souvent que le personnage influent prétende régenter celui qui lui devait son élection. Réciproquement, souvent aussi le nouvel élu voulait s'émanciper de cette tutelle désormais moins utile, quand elle devenait trop envahissante. Dans le cas présent, la lutte entre Makkīḥa et Ibn al-Wāsiṭi commença à propos d'un désaccord sur les mesures à prendre pour réformer la manse patriarcale. Ibn al-Wāsiṭi ne répondit pas à l'invitation du patriarche d'arbitrer des divergences sur ce sujet. Il y eut dès lors un froid entre les deux hommes, qui cessèrent de se rencontrer.

La chronologie des différents épisodes de la brouille est difficile à établir, car le chroniqueur Mārī ne met guère de liaison entre les faits, pas toujours datés.

Pour le moment, ce ne sont que des événements extérieurs qui jalonnent la vie de Makkīḥa⁵³. Deux ans après son élection, en 487/février 1094, mourut subitement le calife al-Muqtadī, à l'âge de 38 ans. Alors qu'il était à table et mangeait un coq rôti, il eut une hallucination, croyant voir des hommes entrer dans la salle, et tomba mort⁵⁴. On soupçonna Barkyāruq, fils et successeur de Malikšāh, de l'avoir empoisonné parce qu'il l'avait offensé en ratifiant le choix de son frère, Maḥmūd, comme sultan. Le calife défunt avait régné pendant quelque vingt ans.

⁵² Le chiffre «dix» de «dix huit» est tombé du texte de MARI, p. 137, ligne 21. — On remarque, au cours de la cérémonie, l'ordination comme archidiacre du *ra'īs* Ibn al-Faḥ Sa'ad Allāh «fils de Nizām al-Mulk» (?). — Sur Makkīḥa : MARI, p. 137-152; SLIWA, p. 102; B. H., II, col. 310-312. — Des éléments du présent chapitre figurent dans mon article : *Makkīḥa I^{er} et Ibn al-Wāsiṭi*, dans *Le Muséon*, 91 (1978), p. 449-471.

⁵³ C'est probablement sous le règne de Makkīḥa que le fameux Ġazālī (1058-1111) écrivit dans le *Fayṣal al-tafrīqa* : «Beaucoup de peuples d'autrefois auront la grâce... Je peux même dire que la plupart des chrétiens d'Orient de notre temps recevront la miséricorde, si Dieu le veut», cité par MORSY, p. 33.

⁵⁴ B. H., *Chronogr.*, p. 232.

28 — AL-MUSTAẒHIR (487-512/1094-1118)

«Presque jamais mentionné dans l'histoire politique de son époque»¹. Abū 'l-'Abbās Aḥmad al-Mustaẓhir Billāh avait seize ans quand il succéda à son père, commençant un règne de vingt-quatre ans, sous l'égide du sultan Barkyāruq². Ce dernier avait évidemment son propre vizir, 'Izz al-Mulk, fils du fameux Nizām al-Mulk. Le vizir califal, de son côté, était, au début du règne, 'Amīd al-Dawla Abū Maṣṣūr b. Ğāhīr le Taghlibite, que le jeune calife avait hérité de son père al-Muqtadī.

La même année 487/1094, on en sait si ce fut avant ou après l'accession au pouvoir, un médecin réputé, Abū Na'īm (ou Nu'ayim?) b. Sāwā al-Wāsiṭī, qui, d'après le nom de son père, devait être chrétien, fut tué, on ignore dans quelles circonstances³.

L'année suivante, une inondation détruisit le mur inférieur du palais califal, du côté du *ḥarīm*. Les luttes pour le pouvoir entre les sultans salġūkides interrompirent les travaux de réparation. Bagdad faillit aussi être pillée par le Turcoman Yūsif b. Ābaq, agissant pour Tāġ al-Dawla Tutuṣ⁴, qui dévasta la région environnante.

Pour un Pater

Je ne reprends pas ici ce que j'ai dit ailleurs⁵ sur la controverse liturgique qui opposa le patriarche Makkīḥa et le médecin-prêtre Ibn al-Wāsiṭī, et qui se termina (en 1097?) par l'excommunication de ce dernier, puis par sa punition (par «miracle» du patriarche) par la cécité, châtement bénin en l'occurrence, puisque, en d'autres cas, Makkīḥa avait démontré le redoutable pouvoir de sa prière en obtenant la mort de ses adversaires.

Dans le cas présent, le patriarche avait voulu garder en vie le médecin, et il semble même que la cécité de ce dernier ne fut que temporaire. Ses puissants amis essayèrent d'intervenir en sa faveur; en effet, Ibn al-Wāsiṭī était alors médecin du calife al-Mustaẓhir, auprès duquel il

¹ *E.I.*¹, III, p. 825-826, s.v. par K.V. ZETTERSTEEN.

² *E.I.*², I, p. 1083-1084, s.v. par Cl. CAHEN.

³ *Kāmil*, X, p. 378.

⁴ *Ibid.*, p. 244, 255.

⁵ *Le Muséon*, 91 (1978), p. 449-471.

jouissait d'un crédit immense. On cite un cas où, le médecin n'ayant pas de quoi payer une dette de 1.000 dinars, il fut obligé de mettre ses livres en gage pour la moitié de la somme, et le calife paya l'autre moitié⁶.

C'est à ce moment, après l'excommunication semble-t-il, que le palais se décida à intervenir en faveur du praticien. Le patriarche fut convoqué officiellement du Dār al-Rūm. On l'assigna à résidence dans la maison d'un certain Badrān Fihrūz, maison sise sur la place donnant sur la Porte du Peuple (Bāb al-'Ammā) du palais califal⁷. Makkīḥa, accompagné d'un seul disciple, y resta sous surveillance, couchant à terre sur son seul manteau⁸ en attendant d'être cité à comparaître.

Quand le vizir, 'Amīd al-Dawla, le convoqua, très probablement à l'instigation de son auguste maître, un dialogue s'engagea entre les deux hommes, où la modération prudente du tout puissant ministre montre qu'il se savait en face d'un adversaire que ses pouvoirs de thaumaturge auréolaient d'un prestige redoutable⁹.

Quel qu'ait été le ton, de réprimande ou de suggestion amicale, sur lequel le vizir entama la joute: «Il n'est pas permis de contrarier le Commandeur des croyants, ni de mettre en colère son médecin», la contre-attaque du prélat fut fulgurante et sans ambages: «Il n'est pas permis qu'il provoque mon courroux et me contredise dans ce que je fais; c'est moi qui commande [lui, doit obéir]». 'Amīd al-Dawla n'avait pas l'habitude qu'on lui parle sur ce ton. Il s'échauffa, et sa réplique gronde nettement d'intimidation: «Si tu n'acceptes pas son point de vue, tu n'as pas de place dans notre pays!». C'était la menace de l'exil en terre byzantine ennemie. Le patriarche ne se laissa pas démonter: «Même si je quitte votre pays, ce que je lie et délie reste tel quel. Ce n'est pas du diplôme que vous m'avez donné que je tiens mon autorité, mais du ciel. Si votre domaine s'étend sur deux cents parasanges, le mien va de l'Orient à l'Occident. D'ailleurs, que je sois près ou loin, ce rebelle ne peut prier sans mentionner mon nom».

⁶ C'est malheureusement le seul trait que raconte IAU (p. 344-345). Par ailleurs, on voit le Šāḥib al-diwān, Abū Sa'īd al-Mu'awwağ, le chambellan Muẓaffar b. al-Dawātī, et un troisième personnage appelé al-Rikābī se déplacer pour rencontrer le médecin chez lui.

⁷ MARI dit même (p. 151) que l'escalier de cette maison était «coupé» (pour mieux s'assurer que le prisonnier ne s'enfuirait pas?).

⁸ D'après PAYNE SMITH, *Thesaurus*, p. 521-522, citant Bar 'Alī, la *šaddāya* était l'équivalent du *burnus*. On sait que le *burnus* ancien était plus court que le moderne, ne couvrant que la tête et les épaules. D'après G. GRAF, *Verzeichnis Arabischer Kirchlicher Termini*, CSCO, vol. 147, p. 66, le mot équivaldrait à «amictus» (?).

⁹ On se souvient qu'al-Manšūr déjà considérait la prière des prélats comme toute puissante, donc potentiellement dangereuse.

Le vizir ne fut peut-être pas mécontent de trouver dans cette dernière phrase une échappatoire. En tout cas, l'entretien en resta là. Puis le ministre fit son rapport écrit au calife, «sans en omettre une lettre». Le lendemain, quand Ibn al-Wāsiṭī fut en présence du souverain, celui-ci voulut se faire confirmer de sa bouche l'exactitude de l'affirmation du patriarche: «Donc, toi, quand tu pries, tu mentionnes dans ta prière le nom du catholicos?» — «Oui.» — «Et tu ne peux pas déroger?»... Devant l'aveu du coupable, le calife sentit qu'il s'était fourré dans un guépier; il congédia le médecin en lui disant: «Pourquoi nous mêler à vos affaires si tu ne peux lui désobéir!». Le patriarche, vainqueur, fut libéré de la surveillance, et rentra au Dār al-Rūm.

Jusque-là, Ibn al-Wāsiṭī, méprisant l'excommunication, s'était retiré à son église d'origine, à al-'Atīqa, où il offrait le sacrifice et distribuait la communion à l'assemblée de ses partisans.

Ce fut le vizir qui réconcilia les deux hommes. Il les convoqua ensemble chez lui. Sur son ordre, Ibn al-Wāsiṭī alla baiser la main du patriarche, qui se contenta du geste et n'en demanda pas plus pour lever l'excommunication.

Bientôt, «au milieu du carême», arriva la fête de l'église d'al-'Atīqa¹⁰. La cérémonie fut présidée par le patriarche; Ibn al-Wāsiṭī s'abstint d'y paraître. Plus tard, cependant, à l'occasion de l'enterrement d'un notable chrétien, le prêtre-médecin se trouva à nouveau en présence du patriarche. Il lui baisa la main, selon la coutume, mais il ne resta pas plus longtemps. On le retrouve plus tard à l'église de son ministère, au Sūq al-Talātā'.

Prise de Jérusalem par les Croisés

Ce fut vers cette époque, en 492/juillet 1099, que les Croisés prirent Jérusalem et s'y livrèrent, jusqu'à l'intérieur de la mosquée d'al-Aqṣa, à toutes sortes d'atrocités. Quand la nouvelle parvint à Bagdad, toute la ville pleura, et tous les prédicateurs de mosquées appelèrent les fidèles à la guerre sainte¹¹. Cependant, fait remarquable, aucune chronique, ni

¹⁰ Cette fête ne figure pas dans la liste des fêtes des couvents de Bagdad dans ŠABUŠTI, *Diyārāt*² (Bagdad, 1966) p. 3-4, à moins que ce ne soit le mystérieux Dayr al-Zurayqīya, sur lequel on ne sait rien et dont la fête était, vers l'an 1000, le deuxième dimanche de Carême.

¹¹ *Bidāya*, XII, p. 156, d'après Ibn al-Ġawzi. — Ceci forcerait peut-être à mettre une

chrétienne, ni musulmane, ne signale aucun incident contre les chrétiens. Il fallait le noter¹².

Remarquons à ce propos, avec E. Sivan¹³, que «tout au long du XII^e siècle, la guerre sainte n'eut jamais, sauf lors des sièges d'Antioche (1098) et d'Alep (1124), de répercussion sur la situation des *ahl al-dimma*».

L'attitude du petit peuple musulman changea à l'époque ayyoubide, surtout en Égypte, lors des émeutes de 1219 et 1242. Dans le premier cas, al-Kāmil semble avoir acquiescé à ces excès, parce qu'ils pouvaient susciter un climat favorable pour le recrutement de volontaires pour la campagne de Damiette, alors que, dans le second cas, Saladin châtia les auteurs de troubles. Une autre de ces «flambées isolées» qui «apparaissent à des moments d'excitation extrême», se produisit à Damas, en 1250, quelques jours après la capitulation de saint Louis; la foule musulmane en liesse se retourna contre les chrétiens locaux qui, probablement, comme ceux de Baalbek, avaient «voilé et noirci la face des idoles dans leurs églises pour témoigner de leur affliction à la suite de la défaite franque»¹⁴. On comprend que les musulmans aient réagi à ce qu'ils regardèrent comme une provocation.

Dans tous ces cas, des soupçons, plus ou moins fondés, de collusion avec l'ennemi, éclatent sous forme d'émeute; l'élément actif, ce sont les foules des grandes villes, dirigées souvent par des «hommes de religion» intransigeants. Il ne s'agit pas de persécution organisée par le pouvoir.

Ce point est confirmé par Ibn al-Naqqāš qui, au XIV^e siècle, a l'air de regretter cette tolérance des princes: «Si les princes musulmans avaient eu connaissance des trahisons commises par les secrétaires chrétiens, de la correspondance entretenue avec les Francs leurs ennemis, des vœux qu'ils formaient pour la ruine de l'Islam et de son peuple; et s'ils avaient vu les efforts qu'ils faisaient pour atteindre ce but, autant du moins que cela était en leur pouvoir, certes, cela aurait suffi pour que ces princes se

sourdine à la phrase de S. RUNCIMAN, dans *History of the Crusades* (Penguin) I, p. 287, qui écrit: «It was this bloodthirsty proof of christian fanaticism that recreated the fanaticism of Islam».

¹² Cf. CAHEN remarque justement: «Le sort des chrétiens qui vivaient à l'intérieur de l'empire salgükide resta sans changement. Les Salgükides, héritiers de la tradition musulmane orthodoxe, appliquaient à leurs sujets non-musulmans la protection légale procurée par l'Islam, dans *An Introduction to the First Crusade*, reproduit dans *Turcobyzantina et Oriens Christianus*, Variorum Reprints, Londres, 1974, B, p. 9.

¹³ *L'Islam et la Croisade*, p. 180-181; *Chrétiens sous les Ayyoubides*, p. 124, 129-130.

¹⁴ ABU ŠAMA, *Dayl al-Rawḍatayn*, éd. KAWTARI, Le Caire, 1947, p. 184.

fissent un devoir de ne plus les admettre dans les fonctions publiques, et de les éloigner de leurs personnes»¹⁵. Mais justement, les «princes musulmans» étaient bien renseignés et savaient que ces accusations étaient, généralement, fausses.

C'est pourquoi, d'ailleurs, la position de principe des juristes du temps ne changea jamais à cause des croisades. Ils distinguèrent toujours l'attitude à tenir vis-à-vis des chrétiens de l'extérieur, de celle envers les chrétiens de l'intérieur. Même un zélé du *ġihād* comme Muwaffaq al-Dīn b. Qudāma (m. 620/1223) se prononce, dans une *fatwa*, pour le maintien des droits des *ḍimmi*¹⁶.

Mais, revenons à Bagdad.

Une autre crise

Tant la date de l'excommunication d'Ibn al-Wāsiṭī (1097), que ses circonstances nous forcent à distinguer cette affaire d'une autre crise, plus mystérieuse, qui causa l'éloignement momentané du patriarche de son siège.

Le refuge normal des personnages qui avaient à quitter la capitale était à cette époque, nous l'avons vu dans le cas des secrétaires Mūṣilāya¹⁷, la ville de Ḥilla, fief de l'émir ghassanide Ṣadaqa, Sayf al-Dawla¹⁸. Makkiḥa, proscrit à son tour, voulut se faire aider par le maître arabe de Ḥilla, dont le calife avait tant besoin pour maintenir un peu de son autorité en face des sultans et émirs turcomans.

Mais un certain Ibn Ḥabaṣī¹⁹ s'y opposa et le força à sortir de la ville.

¹⁵ Ch. II, p. 478.

¹⁶ IBN RAĠAB, *K. al-Dayl 'ala Ṭabaqāt al-Ḥanābila*, éd. FIQQI, vol. 2, p. 146, cité par Sivan.

¹⁷ *Kāmīl*, X, donne plusieurs exemples: Za'im al-Ruwasā' Abū 'l-Qāsim b. Ġāhīr, en 1103, avant qu'il ne devienne vizir sous le nom de Qawwām al-Dawla (p. 366); le vizir disgracié Sadīd, en 1103 également (p. 377); le vizir Abū 'l-Qāsim, à nouveau, en 1108 (p. 438), etc. Ibn al-Āṭīr dit ici: «Sa maison [de Sayf al-Dawla] était le refuge de tout proscrit». — Le fils de l'émir, Duvays, «un des hommes les plus généreux du monde», continua plus tard à jouer le même rôle que son père, par exemple vis-à-vis d'Abū 'l-Ḥasan, frère d'al-Mustarṣīd. — Louange de la ville à ce propos dans IBN TIQTQAQA, trad., p. 291.

¹⁸ G. MAKDISI a montré dans *Notes on Hilla*, p. 249-259, que la ville existait avant Sayf al-Dawla, qui lui attacha son nom parcequ'il l'embellit, et que le début de la dynastie est à dater de 345-350 (p. 259-262).

¹⁹ On connaît, deux ans plus tard (*Kāmīl*, X, p. 430), un Ḥabaṣī b. Ġarkemīš, maître de la ville de Ġazīra b. 'Umar. Le personnage ici cité (un Turcoman?) est-il le même?

Bien sûr, la vengeance divine s'appesantit sur cet ennemi du patriarcat : sa maison fut détruite, mais, pour le moment, Makkīḥa dut aller ailleurs.

Est-ce alors qu'il poussa, plus au sud, jusqu'à al-Nīl²⁰ ? On ne peut le dire. Pendant son bannissement de Bagdad, le parti qui lui était opposé à l'intérieur même de sa communauté avait eu le temps d'essayer d'amener le métropolitain de Nisibe, Ṭšō'yaw, pour le faire catholico à sa place. Makkīḥa, qui venait à peine de quitter Bagdad en route pour Ḥilla, et qui se trouvait alors à 35 kilomètres au sud de la capitale, à al-Madā'in, se mit à nouveau en prière. Quand il se releva il dit : «J'ai fait le nécessaire : l'homme est mort!» L'homme, c'était le métropolitain ; en route vers Bagdad, il s'était arrêté au couvent de Mār Miḥā'il, avant d'entrer à Mossoul, à plus de quatre cent kilomètres du lieu où se trouvait le patriarcat, et il y était mort.

Quant à Makkīḥa, «après un certain temps», il retourna d'al-Nīl à Bagdad. Je ne reviens pas sur ses autres miracles «vindicatifs»²¹ (on compte six cadavres homologués dans son histoire), ni sur ses œuvres écrites ; cela a été étudié dans l'article cité du *Muséon*.

On retrouve Ibn al-Wāsiṭī

Le médecin du calife y était-il pour quelque chose dans la nouvelle crise de 1104-1105 et l'éloignement temporaire du patriarcat ? C'est en tout cas en 1105, exactement le 29 mars, qu'Ibn al-Wāsiṭī obtint du calife al-Mustaẓhir, «à cause de son honorable service»²², la suppression de l'obligation du port de la rouelle pour les chrétiens de Bagdad.

Il vérifiait en cela la prédiction de Makkīḥa qu'il rendrait d'éminents services aux chrétiens, mais le «timing» de ce service nous gêne. Comme l'abrogation ne coïncide pas avec un changement de calife, ni de vizir (Qawwām al-Dīn était en place depuis mai-juin 1103), on peut se demander si le médecin n'avait pas volontairement retardé son intervention (il y avait quarante ans que la décision était en vigueur !) pour bien

²⁰ SLIWA, p. 102 ; A.C., III, p. 252. — Serge, évêque de Niffar, al-Nīl et al-Nu'māniya, avait assisté à son sacre.

²¹ Un seul de ces miracles concerne un non-chrétien, un émir turc qui avait reçu en fief le nahya d'al-Sallāmiya, à al-Ḥālīs. Il s'était emparé des biens du patriarcat. Frappé de maladie, il se repentit et rendit tout ; le patriarcat le guérit.

²² Ceci répond à la question de G. Makdisi, qui écrit (*Ibn 'Aqīl*, p. 161) que «les chroniqueurs sont dans l'embarras pour expliquer la cause» de la cessation des restrictions... ; *Muntazam*, IX, p. 143 ; *Bidāya*, XII, p. 164.

montrer son propre pouvoir? Chosit-il le temps de la disgrâce du patriarche pour prouver qu'il pouvait, mieux que lui, influencer sur les destinées de la communauté chrétienne?

Quoi qu'il en soit, le chroniqueur Mārī consacre presque une page entière (ce qui est très rare) à l'éloge dithyrambique du prêtre-médecin, la «merveille de son temps». Il loue même son zèle dans l'observance des lois de l'Église (?) et dans la défense de l'orthodoxie [nestorienne] contre les différentes «sectes», c'est à dire, précise-t-on, les Jacobites et les Maronites²³.

En 501/1108, une allusion d'Ibn al-Āṭīr²⁴ montre que, au gré de certains, le vizir califal Mağd al-Dīn Abū 'l-Ma'ālī Hibat Allāh b. Muḥammad b. al-Muṭṭalib²⁵ employait trop de tributaires dans son administration. Comme il y avait également d'autres plaintes contre lui, le sultan salġūkide Muḥammad b. Malikšāh le fit renvoyer par le calife. Quand, on ne sait à la suite de quelles influences, le sultan permit au calife de reprendre son ministre, on lui posa comme condition d'amender les points sur lesquels portaient les reproches: les injustices, la mauvaise conduite, et l'emploi des *ḡimmi*... Il serait intéressant de savoir d'où venaient les pressions sur ce dernier point. Une décision directe du sultan semble à écarter, car ce dernier n'avait alors que vingt-six ans, et d'ailleurs, quand le ministre fut déposé, c'est chez lui qu'il alla travailler.

Mort et succession de Makkīḥa

Makkīḥa mourut, de retour au Dār al-Rūm, le mercredi 12 ša'bān 502/17 mars 1109. On ne dit rien des circonstances de sa mort, ni de l'âge qu'il avait alors.

Mārī, qui a toujours été partagé entre son admiration pour Ibn al-Wāsiṭī et sa crainte révérentielle vis-à-vis de Makkīḥa (chaque fois qu'il a mentionné l'un ou l'autre, il a fait suivre son nom de R.I.P., ou d'une formule implorant son intercession), Mārī résume la vie du patriarche en quelques mots: «On ne lui connaît rien de répréhensible, ni dans sa jeunesse, ni dans sa vie monacale».

²³ Ces derniers sont rarement mentionnés en Iraq. Au contraire, on ne parle pas ici des Melkites, pourtant bien attestés par ailleurs.

²⁴ *Kāmil*, X, p. 454.

²⁵ Vizir de muḥarrām 501/août-septembre 1107 à raġab 502 ou 503, *Kāmil*, X, p. 438, 470, 478.

Après la mort de Makkīḥa, le siège patriarcal fut vacant pendant deux ans ; les sources chrétiennes ne disent pas pourquoi. On ne peut guère le deviner à travers les sources musulmanes, qui parlent surtout de la guerre contre les Croisés et des changements de vizirs.

Rien non plus sur les péripéties de l'élection du successeur.

XXVIII Élie b. al-Muqlī²⁶, jusque là métropolitain de Ḥazza (Erbil) et Mossoul, émerge au jour de son sacre, le 5 šawwāl 504/16 avril 1111. Au premier rang des notables chrétiens qui assistèrent à la cérémonie était Sa Grandeur le prêtre Amīn al-Dawla Muwaffaq al-Mulk Abū 'l-Ḥasan Hibat Allāh b. Abī 'l-'Alā' Sā'ad b. Ibrāhīm al-Ġyāṭī, connu comme Ibn al-Tilmīḍ, médecin chef (*šā'ūr*) du bīmāristān al-'Aḍudī²⁷, avec les chefs de la communauté et le peuple croyant.

On entrevoit ici une des familles célèbres de médecins chrétiens. Celui que nous venons de rencontrer appartenait par sa mère à la famille dont il avait pris le nom. Versé en syriaque, grec, persan et arabe, il est l'auteur de plusieurs livres de médecine²⁸ et de nombreuses pièces de poésies (il correspondait en vers avec ses malades²⁹). Il eut un fils, Rāḍī al-Dawla, Abū Naṣr, qui périt étranglé dans un souterrain de sa maison. Amīn al-Dawla vécut jusque sous le patriarcat d'Īšō'yaw de Balad³⁰ en 559/1164. Il avait alors près de cent ans³¹.

A la même famille appartient un autre médecin-poète fameux, Mu'tamid al-Mulk (ou al-Dawla) Abū 'l-Faraġ Yaḥya b. Sā'ad b. Yaḥya b. al-Tilmīḍ³², qui vécut jusqu'à la fin du règne d'al-Mustaẓhir (vers 512/1118) et eut de nombreux disciples en médecine. Il résida un certain temps à Ispahan. Le fils d'Amīn al-Dawla, al-Maġd b. al-Šāḥib³³, devint

²⁶ MARI, p. 152-153; SLIWA, p. 102-104.

²⁷ IAU, p. 349-371; CHEIKHO, *Poètes*, p. 315-334 et 394, avec réf. — Sa maison, au Sūq al-'Aṭr, avait sa porte à côté de l'entrée occidentale du palais califal, dans la rue qui descend à la rive du Tigre.

²⁸ Son traité d'apologétique, qui se trouvait dans un *unicum*, le ms. Diarbêkir 193 (*Catal. A. SCHER*, dans *J.A.*, Nov.-déc. 1907, p. 414-415), n'est pas parmi les manuscrits qui ont été retrouvés jusqu'à ce jour : *New Finds of Syriac Manuscripts in the Middle East*, ZDMG, Suppl. I, vol. 2, 1969, p. 480.

²⁹ Un de ses «correspondants» est le secrétaire chrétien Ġamal al-Ruwasā' Abū 'l-Faḥḥ Hibat Allāh b. al-Faḥḥ b. Sā'ad, de Bagdad, CHEIKHO, *Poètes*, p. 298-300.

³⁰ SLIWA, p. 106.

³¹ Déjà du temps d'al-Muqtadī, à qui il rendait visite, il devait s'asseoir à cause de son grand âge, B.H., *Muḥtaṣar*, p. 363-364.

³² CHEIKHO, *Poètes*, p. 310-314 et 394.

³³ *Ibid.*, p. 318.

musulman avant la mort de son père. C'est lui qui hérita des biens et des livres (douze charges de chameaux) de son cousin assassiné.

On ne peut parler de ces médecins chrétiens sans faire allusion aux rivalités qui opposaient les groupes, ou les familles, les uns aux autres. Dans le cas d'Amīn al-Dawla Hibat Allāh b. al-Tilmīd, il fut en butte aux calomnies du médecin juif Abū 'l-Barakāt Hibat Allāh b. 'Alī b. Malka, qui partageait avec lui le service d'al-Mustaḏī. L'enquête ordonnée par le calife ayant prouvé la fausseté des accusations, Ibn Malka fut spolié et éloigné du service. Il devint plus tard musulman. On le retrouve auprès d'al-Mustanḡid³⁴.

Notons au passage, après 1112, que, la conjoncture générale créée par la bienveillance du calife y aidant, et la conjoncture locale le permettant par la présence d'un gouverneur, l'eunuque d'origine arménienne Muḡāhid al-Dīn³⁵, le maphrien Denys Moïse put obtenir du calife la permission de réparer les églises détruites de Takrīt, du moins celles qui étaient restées en possession des chrétiens. Il ne semble pas que la mesure ait incité les Jacobites à revenir dans la ville qu'ils avaient fuie, et il ne resta plus (et encore pour un temps) qu'un tout petit groupe de chrétiens dans ce qui avait été le centre de la partie orientale de l'Eglise syriaque occidentale³⁶.

Le calife al-Mustaẓhir mourut à 41 ans, en 512/août 1118, après un règne de 24 ans³⁷. Ibn al-Āṭīr fait sa louange: «Ses jours étaient des jours de contentement pour ses sujets, comme une suite de fêtes»... Après tout, même pour les chrétiens, c'était peut-être vrai, après les jours de son père.

29 — AL-MUSTARŠID (512-529/1118-1135)

Abū Maṣṣūr al-Faḏl al-Mustaršid billāh¹, fils de son prédécesseur, commença en 512/1118, un règne de près de dix-huit ans qui se plaçait, dès le début, sous le signe de la réforme. Trouvant les jarres de vin de son

³⁴ IAU, p. 374-376.

³⁵ B.H., II, col. 318.

³⁶ Les historiens syriaques occidentaux cités par Michel (III, p. 256-257) pour cette époque sont plutôt pessimistes: Denys b. Ṣalībī, évêque d'Āmid, parle de «l'époque troublée en laquelle nous nous trouvons», et Jean, évêque de Kayšum, écrit: «L'époque est affaiblie, notre génération est tombée dans une grande dépression, puisque tout notre parti des Syriaques a péri et a été broyé».

³⁷ *Kāmil*, X, p. 534-535; B.H., *Chronogr.*, p. 248.

¹ *E.I.*¹, III, p. 824, par K.V. ZETTERSTEEN; *Bidāya*, XII, p. 188-189.

père, il les fait briser. Il expulse du palais les chanteurs et chanteuses². A la suite d'un rêve où son père l'avait prévenu de s'éloigner de son tombeau, de peur qu'il ne le tire à lui, il prit le palais du trésorier Abū Ṭāhir Yūsif b. Aḥmad al-Ḥuzzī³, qu'il venait de faire arrêter. Le calife trouva dans ce palais «une église avec tous les accessoires d'un autel». Quand on interrogea là-dessus le trésorier, il essaya de se disculper en disant: «J'ai une femme chrétienne; elle a fait cela à mon insu».

En 515/1121 nous assistons (cela deviendra classique) à l'utilisation de la menace de l'imposition des signes distinctifs, comme moyen de chantage vis à vis des tributaires, pour leur soutirer de l'argent⁴. Celui qui eut cette idée merveilleuse fut le sultan Maḥmūd b. Muḥammad b. Malikšāh⁵. Sous la menace d'avoir à porter la rondelle, les *ḍimmī* proposèrent une transaction: ils remettraient une certaine somme aux autorités. Le sultan accepta 20.000 dinars, et en fit généreusement allouer 4.000 autres au calife.

A ce propos, G. Makdisi met en garde contre la simplification d'accorder au calife le rôle de «protecteur des *ḍimmī* contre le sultan»: on a vu que le calife lui-même eut sa part de l'argent versé par eux⁶.

Et le même chercheur se laisse aller à une conclusion générale⁷ qui semble en grande partie exacte, bien qu'il faudrait peut-être distinguer entre les Salḡūkides eux-mêmes et certains de leurs vizirs comme, nous l'avons vu, Nizām al-Mulk. Voici ce que dit G. Makdisi:

«Les gouvernants salḡūkides n'étaient pas tolérants envers les minorités confessionnelles, mais plutôt indifférents du point de vue religieux⁸.

«Les mauvais traitements qu'elles subissaient de temps en temps venaient surtout de la haute position sociale de fait dont jouissaient les

² M.S., III, p. 221: «Il y eut parmi les peuple des Arabes du tumulte et du trouble; ils disaient: Voici comment se souillent en secret ceux qui sont établis princes de la foi. C'est pour cela que l'empire échappe à la race dea Arabes». — B.H., *Chronogr.*, p. 248.

³ *Kāmil*, X, p. 537.

⁴ *Ibid.*, p. 595; *Muntaẓam*, IX, p. 228.

⁵ *E.I.*¹, III, p. 138-139, par M. Th. HOUTSMA.

⁶ *Ibn 'Aqil*, p. 147.

⁷ *Ibid.*, p. 161-162.

⁸ On pourrait citer à l'appui Michel le Syriaque, III, p. 222: «Les Turcs... qui n'avaient aucune notion des mystères sacrés et, pour cela, considéraient le christianisme comme une erreur, n'avaient pas pour habitude de s'informer sur les professions de foi, ni de persécuter quelqu'un pour sa foi, comme [faisaient] les Grecs, peuple méchant et hérétique». — O. TURAN cite ce passage pour mettre en relief la «large compréhension» et la «tolérance» des Turcs «vis-à-vis des races et des religions étrangères» (p. 65-66). Pour cet auteur, toutes les «bavures» que l'on peut relever à l'époque se produisirent en dehors de l'Anatolie, c'est à dire du cœur de l'empire salḡūkide.

juifs et les chrétiens à cause de leur rôle administratif ou financier auprès du gouvernement. Les *'ulamā'*, porte-parole de la population, avaient du succès contre les minorités auprès du gouvernement chaque fois que celui-ci y voyait son intérêt. Ainsi, quand le gouvernement avait besoin d'argent, il n'avait qu'à menacer les minorités d'appliquer les restrictions pour en tirer de l'argent. D'ailleurs, les fonctionnaires musulmans eux-mêmes n'échappaient pas aux confiscations du gouvernement. Juifs et chrétiens subirent les mêmes confiscations au moyen de ces méthodes. Le paiement d'argent rendait inutile l'application des restrictions, qui se faisaient sans discernement entre juifs et chrétiens. Ceux qui avaient les moyens de payer souffraient davantage, qu'ils fussent chrétiens ou juifs, les considérations de caractère religieux n'y étant pour rien. Les juifs n'étaient pas soumis à ces menaces en tant que Juifs, mais en tant que possesseurs d'argent, à l'instar des vizirs, des *'amid*, des *šihna*, des marchands, toutes les fois que le calife ou le sultan en avaient besoin».

Ils durent en avoir besoin en 525/1130, car, à cette date, les restrictions furent à nouveau imposées⁹.

Le patriarche Elie [II] b. al-Muqlī, ce «vieillard vertueux, savant et habile», dont on sait si peu de chose, termina en 525/octobre 1131 un règne de vingt et un ans et sept mois. Il avait, dit-on, «gouverné selon le droit et la justice», il avait tenu le juste «milieu entre le fort et le faible, le riche et le pauvre».

Ibn al-Wāsiṭī, patriarche élu

On ne sait ce qu'était devenu le prêtre médecin après la mort d'al-Mustazhir, en 1118, ni pendant le patriarcat du successeur de Makkīḥa, Elie II. Après le décès de celui-ci, en octobre 1131, les tractations entre les laïcs influents et les métropolitains électeurs pour le choix d'un successeur durèrent jusqu'au début de juin 1132. Alors l'accord se fit sur le nom d'Ibn al-Wāsiṭī. On lui écrivit le *šalmūy*, qu'on lui apporta à son «presbytère» du Sūq al-Ṭalāṭā'. Après un discours édifiant, protestant (selon le meilleur usage) de son indignité pour une charge aussi éminente, il accepta. Abandonnant son service et quittant sa «cure», il se retira à l'église de son quartier natal, al-'Atīqa, à Bagdad-ouest.

Hélas! Ibn al-Wāsiṭī ne devait jamais être sacré patriarche. Au bout de

⁹ *Muntazam*, X, p. 20; *Ibn 'Aqīl*, p. 161.

trois jours il ressentit un malaise et la fièvre le prit. Elle l'enleva en une semaine. Il mourut le lundi 10 juin 1132, vingt-trois ans après son adversaire Makkīḥa. Il fut enterré dans l'église de son quartier, derrière le *béma*, à côté de son père. Et Mārī ajoute, pour lui comme pour Makkīḥa, avant le R.I.P. : «On n'a rien vu en lui de répréhensible».

Bar Ṣawma I^{er}

XXIX Le successeur d'Elie b. al-Muqlī fut l'évêque de Tamānūn, le diocèse suffragant de Nisibe où Noë était, dit-on, descendu de l'Arche avec ses 80 compagnons. Bar Ṣawma était un ascète, un homme pieux et dévot, qui avait prouvé ses qualités d'administrateur dans son diocèse¹⁰. On lui connaissait des dons de voyant.

On n'a pas de détails sur son élection, jusqu'au jour où il arriva à Bagdad pour être sacré catholicos. Il descendit chez le secrétaire Abū 'l-Faṭḥ Ibn Dāwūd, à al-Bādriya. Le 8 šawwāl 528/1^{er} août 1134, il était reçu par Šaraf al-Dīn 'Alī b. Ṭarād al-Zaynabī, qui était ministre du calife al-Mustaršid depuis 522¹¹. Celui-ci lui remit un voile empesé (*ṣarḥa*)¹² et la patente traditionnelle du calife. Puis, avec une escorte de chambellans et de Turcs à cheval, il revint à l'église du Sūq al-Ṭalātā'. Il fut sacré à al-Madā'in le 11 šawwāl/4 août de la même année.

Le court patriarcat de Bar Ṣawma (moins d'un an et demi) se termina dans les difficultés. Le Dayr al-Rūm, manse et église, fut mis à sac ; les livres syriaques et arabes et tout le mobilier furent enlevés, parce que le patriarche ne pouvait satisfaire des demandes exorbitantes sous les prétextes les plus fallacieux. Les dettes s'étaient amoncélées sur lui, et il n'avait pas de quoi les payer. Il souhaitait la mort, se rappelant avec tristesse le calme et la considération dont il jouissait à Nisibe. Il quitta donc le Dār al-Rūm, et alla se cacher à l'église du Sūq al-Ṭalātā', où il mourut en rabī' II 530/janvier 1136¹³.

Quelques mois auparavant, en dū 'l-qa'da 529/fin septembre 1135, le

¹⁰ MARI, p. 153-158 ; SLIWA, p. 104-105 ; B.H., II, col. 328.

¹¹ *Kāmil*, XI, p. 26.

¹² DOZY, ar., p. 212.

¹³ D'après Mārī, il mourut d'une pneumonie. Bar Hébraeus, *Chronogr.*, p. 258, relate, en 529 (?) la mort du catholicos des Nestoriens «Bar Gabbāra» (au lieu de Bar Ṣawma). Il serait sorti la nuit dans le jardin et aurait marché sur un serpent, qui le mordit. «Certains gens disent qu'il ne fut pas mordu du tout, mais mourut de frayeur».

calife al-Mustaršid, prisonnier du sultan Mas'ūd, avait été assassiné¹⁴ et son cadavre mutilé. Il avait 40 ans, et avait régné moins de 18 ans¹⁵.

30 — AL-RĀŠĪD (529-530/1135-1136)

Créature du ministre Šaraf al-Dīn 'Alī b. Ṭarād al-Zaynabī¹, Abū Ġāfar al-Manšūr, fils d'al-Mustaršid, avait douze ans quand il fut proclamé calife, sous le titre d'al-Rāšid billāh. Pendant son court règne, les escarmouches continuèrent entre les émirs. Le calife dut bientôt s'enfuir de Bagdad devant le sultan Mas'ūd.

On prit des formes pour proclamer par *fatwa* sa déposition, dont on énumérait les causes: il avait «des rapports avec les concubines de son père, il buvait du vin, il négligeait ses prières, il jouait à la balle, il était injuste et tyrannique, il avait versé le sang innocent», tout cela pèle-mêle².

Le jeune calife déposé partit d'abord pour Mossoul, où Zangī le reçut dans le quartier «doré»³. Il fut bientôt tué à la porte d'Ispahan⁴.

On n'a pas eu le temps de parler des chrétiens qui, comme tous les autres citoyens, eurent à souffrir des différentes armées, et, entre deux batailles, du vide de la sécurité, où les 'ayyarūn s'en donnaient à cœur joie⁵. On comprend que le patriarche Bar Šawma n'ait pas pu payer

¹⁴ Différentes versions dans IBN TIQTQAQA, trad. p. 293. Celui-ci vit encore le tombeau du calife, à Marāğa, en 697/1297-1298.

¹⁵ *Kāmil*, XI, p. 27-28; B.H., *Chronogr.*, p. 260.

¹ *Kāmil*, XI, p. 42.

² B.H., *Chronogr.*, p. 263; *Kāmil*, XI, p. 42-43.

³ B.H., *Chronogr.*, p. 264.

⁴ *Ibid.*, p. 265; *Kāmil*, XI, p. 62-63. Ibn al-Āṭir remarque à ce propos qu'un calife sur six fut déposé et mis à mort. Il donne la liste.

⁵ *Kāmil*, XI, p. 45. — M. ARKOUN, *Miskawayh*, p. 164, les identifie aux «classes dangereuses... composées de petites gens le plus souvent exclus de l'emploi et de toute participation régulière aux avantages de la vie... supports sociaux très actifs du hanbalisme et du chiisme militants». — HERBERT MASON, *Two Statesmen of Medieval Islam*, La Haye-Paris, 1972, p. 129, est tout à fait idyllique et les compare à Robin Hood, vertueux vengeur des pauvres contre les riches. — Les études de base sur ce sujet sont celles de Cl. CAHEN, dans *E.I.*², s.v. 'Ayyarūn, *Futuwwa*, *Ḥimāya*, et les articles du même auteur cités dans leur bibliographie. Liste des épisodes où apparaissent les 'ayyarūn de Bagdad dans *Mouvements populaires*, *Arabica* VI, (1959), p. 25-26. — En fait, tant les textes que les expériences vécues d'un pays sans Etat (comme l'a été le Liban depuis 1975) montrent que des éléments troubles, pillards et bandits, se mêlent facilement à ces mouvements populaires de «deshérités». On verra plus loin un fils de ministre tenir en échec les «forces de l'ordre» de son père.

toutes les rançons qu'on exigeait de lui. Les chrétiens minoritaires n'avaient, en ces temps troublés, que la ressource de se faire «protéger» par le chef de gang, le «caïd» le plus puissant du quartier, et de passer par toutes ses exigences.

31 — AL-MUQTAFI (530-555/1136-1160)

Abū 'Abd Allāh Muḥammad, frère d'al-Mustaršid¹, oncle de son malheureux prédécesseur, fut reconnu comme calife, en 530/septembre 1136, sous le nom de al-Muqtafī li-'amr illāh². Son secrétaire, al-Ḥusayn b. 'Amr, et son médecin, 'Alī b. al-Rāhibā, sont des chrétiens³.

Après des événements que, malheureusement, Mārī trouve «trop long de raconter», et qui causèrent une vacance de deux ans du siège patriarcal, le métropolitain du Bēt Garmaï, déjà candidat à l'élection précédente, fut désigné pour succéder à Bar Ṣawma, mort en janvier 1136. Il s'appelait

XXX 'Awdīšō⁴ b. al-Muqli⁴ et était originaire de Mossoul. Le vizir Ṣaraf al-Dīn b. Ṭarād al-Zaynabī⁵ intervint pour trancher en sa faveur.

Dès lors, le cérémonial d'investiture civile, prélude au sacre, peut se dérouler : remise du voile empesé (comme on le mentionne déjà pour Bar Ṣawma), patente⁶, et cavalcade de retour, avec chambellans et Turcs, sous le commandement personnel (un degré plus haut que pour Bar Ṣawma) du chef de la police, Ḥusām al-Ṣaraf Abū 'l-Karam b. Muḥammad al-Hāšimī⁷.

'Awdīšō⁴ III fut sacré le 7 rabī' I 533/13 novembre 1138⁸. Le même mois, le sultan Mas'ūd, à son arrivée à Bagdad, supprima les taxes et

¹ *Kāmil*, XI, p. 42 donne la liste des paires, trios, et même un quatuor, de califes frères.

² *E.I.*¹, III, p. 769, par K. V. ZETTERSTEEN.

³ ZAYAT, *Noms.*, sans réf. p. 3.

⁴ MARI, p. 156-158 (C'est la dernière notice de cet auteur); SLIWA, p. 105-106; B. H., II, col. 328.

⁵ Corriger MARI-GISMONDI, p. 158, ligne 4, qui met «Ibn Ṭāzād al-Rībī».

⁶ MARI, p. 158, copie de l'apostille; partie du texte dans H. F. AMEDROZ, *The Tadhkira of Ibn Khaldun*, dans *JRAS*, 1908, p. 467-470.

⁷ Le même que le šarif Abū 'l-Karam, wālī de Bagdad en 532/1138?, *Kāmil*, XI, p. 63.

⁸ En dū 'l-ḥiġġa/août-septembre de la même année avait été tué un des plus célèbres «voyous» de Bagdad, Ibn Bakrān, *Kāmil*, XI, p. 63-64.

décida que les soldats ne pourraient cantonner dans les maisons des gens de Bagdad que sur permission spéciale. Le peuple implora la bénédiction divine sur le sultan et sur l'instigateur de cette mesure, son ministre al-Kamāl, le Trésorier⁹.

C'est à cette époque que le calife commença à esquisser son mouvement de libération des Salgūkides, en profitant de leurs divisions¹⁰.

Puis, les exactions des *'ayyarīn* atteignirent leur paroxysme. Même la réinstallation comme *šihna* de Bagdad de l'énergique Muğāhid al-Dīn Bahrūz, en 536/1141-1142, ne suffit pas pour en venir à bout. Ibn al-Qāwurt, beau-frère du sultan Mas'ūd, et le fils du vizir Šaraf al-Dīn les protégeaient et avaient leur part des bénéfices¹¹.

Il fallut attendre 538/1143-1144 pour que le *nā'ib* de Bagdad, le mamlūk Ildigiz, obtint du sultan carte blanche pour régler la question, même eu égard au beau frère de ce dernier. En fait, Ibn Qāwurt fut pris et exécuté, le fils du vizir prit la fuite, et les bandits disparurent de Bagdad¹².

Pendant ce temps, le patriarcat d'Ibn Muqlī continuait, semble-t-il, sans heurts majeurs. Il put restaurer des constructions, notamment celles du Dār al-Rūm, ce qui indique une période de calme. D'ailleurs, on loue sa bonne administration, en critiquant cependant son amour de l'argent et son avarice : il était peu généreux envers les pauvres et les nécessiteux ; peut-être craignait-il de se retrouver endetté comme son prédécesseur.

Paralysé, incapable de parler, 'Awdišō se regarda mourir, pleurant sur lui-même de devoir quitter ce monde. Il s'en sépara en ġumāda II 542/25 novembre 1147. Son patriarcat avait duré un peu moins de 10 ans.

Situation à l'ouest

Nous n'avons guère parlé de la partie occidentale de l'Église syriaque, pas plus qu'un écrivain occidental comme le patriarche Michel ne parle guère de Bagdad, ceci parce que les problèmes de l'occident étaient assez différents : principicules musulmans locaux divisés entre eux, lutte contre

⁹ *Kāmīl*, XI, p. 71. Probablement le même que Kamāl al-Dīn Muḥammad b. 'Alī Abū 'l-Futūḥ b. Talḥat, qui construisit la *madrasa* al-Kamāliya, en 535. Il adopta le soufisme en 536, après son retour du pèlerinage, *Ibid.*, 80, 89.

¹⁰ B. H., *Chronogr.*, p. 266, en 534/1139.

¹¹ *Kāmīl*, XI, p. 89.

¹² *Ibid.*, p. 95.

(ou avec) les Croisés, etc. Un événement occupe une grande place dans les chroniques occidentales, c'est la première prise d'Édesse, en 1456 G./1145, par Zangi.

En parler nous éloignerait de notre sujet¹³, n'était-ce le fait qu'un aspect de la réaction des chrétiens à ce désastre ne nous donne une idée de la mentalité (la même partout depuis la conquête musulmane) en face de catastrophes semblables.

Une grande discussion s'élève alors parmi les chrétiens: «Est-ce que les tentations viennent, et est-ce que les accidents et les malheurs arrivent par la volonté de Dieu, ou non?». En gros, c'est l'éternel problème du mal qui se pose à eux, et sur lequel tous les écrivains du temps (on cite Jean de Mārdīn, Denys b. Šalībī, Basile b. Šumāna) ont eu leur mot à dire¹⁴. Michel le Syriaque lui-même touche souvent à la question. Il résume son apologétique à propos de l'incident des gens de Ḥiṣn Ziyād noyés en passant l'Euphrate pour venir à la fête de Mār Agripas, dans le pays Goubbos, en octobre 1152. Ses arguments se ramènent à trois:

- ne pas scruter les jugements de Dieu,
- peut-être le malheur est-il un châtement, car les fêtes de couvent sont plus souvent des occasions de plaisir que de prières,
- de toute façon, les victimes ne sont pas perdues; les païens périssent, pas les fidèles...

Mais revenons à Bagdad.

Le « seuil de tolérance »

L'année 544/1149, donc probablement pendant la vacance du patriarche syriaque oriental, voit l'arrivée au pouvoir du ministre ḥanbalite Yaḥya Abū Muzaḥḥar b. Hubayra¹⁵, surnommé Ġalāl al-Dīn, puis ʿAwn al-Dīn. Parmi ses maîtres on comptait le šayḥ philosophe Abū Maṣṣūr al-Ġawālīqī (m. 345/1150), à propos duquel on raconte¹⁶ une rebuffade

¹³ Soulignons cependant une fois de plus l'impartialité de la *Chronique de 1234* qui (p. 99) loue l'atabek ʿImād al-Dīn Zangī (m. 1146), qui aurait baisé l'évangéliste lors de sa réception.

¹⁴ M.S., III, p. 265-267.

¹⁵ Le vizir confisqua la fabrique de bouteilles d'Ibn al-Tilmīḍ. A la suite d'un bon mot, le calife la lui fait rendre, R. LEVY, *A Baghdad Chronicle*, p. 165, citant YAQUT, *Iršād*, VI, 7, p. 243.

¹⁶ IBN RAĠĀB, *Dayl' alā Ṭabaqāt al-Ḥanābila*, éd. H. LAOUST et S. DAHAN, Inst. Fr. de Damas, t. I (460-540/1067-1145), Damas, 1951, p. 245, d'après Ibn Ḥullikān. — De même SUYUTI, p. 464-465.

indirecte du calife al-Muqtafi au très fameux médecin Amīn al-Dawla b. al-Tilmīd, «brillant par son service et sa science médicale»: le šayḥ ayant employé pour saluer le calife une formule inaccoutumée, le médecin chrétien osa le lui faire remarquer. Sans même se retourner vers Ibn al-Tilmīd, al-Ġawālīqī s'adressa au calife: «Ô commandeur des croyants, mon salut est celui qui est venu de la loi du Prophète et a été enregistré par le hadith». Puis, profitant de son avantage, le šayḥ ajouta ces paroles peu aimables: «Si quelqu'un jurait qu'aucune sorte de science ne parvient de façon [satisfaisante] au cœur d'un chrétien ou d'un juif, il ne blasphémerait pas, car Dieu a mis un sceau sur leur cœur, et le sceau de Dieu ne peut être brisé que par la foi». Le calife l'approuva: «Tu as dit vrai. Bravo!», fermant ainsi la bouche à Ibn al-Tilmīd, «malgré son mérite et l'abondance de sa science». On retrouve ici l'application de la notion du «seuil de tolérance», qu'un tributaire ne peut transgresser impunément.

Inversement, le même médecin chrétien Amīn al-Dawla b. al-Tilmīd osa reprocher au sultan Mas'ūd son indifférence à son égard en termes très hardis.

L'anecdote, telle qu'elle est racontée dans *al-Faḥrī*¹⁷, montre Mas'ūd, grand chasseur, parer ses chiens de vêtements de soie brodée et de bracelets, et, par contraste, ne faire que peu attention au médecin, pourtant «homme de talent et spirituel». Ce dernier récita alors les vers suivants:

«Celui qui met des brocades sur ses chiens,
Et trouve que ma peau me suffit,
Un chien vaut mieux que moi à ses yeux,
Et de même que lui aux miens».

On ne dit pas que le sultan se soit fâché.

Un détail encore: Vers l'année 1137 on enregistre l'un des cas les plus lamentables de changements multiples de religion, signe de la confusion du temps: un moine syriaque occidental du couvent de Mār Matta, Aaron du Ségestan¹⁸, fut nommé évêque de Ḥadeṭ, «au pays des Rūm». Il devint musulman, on ne sait dans quelles circonstances¹⁹. Se repentant, il fut quand même refusé par son diocèse. Gagnant alors

¹⁷ Trad. p. 51.

¹⁸ M.S., III, p. 291-292.

¹⁹ *Ibid.*, p. 301. Bar Šalībī fait allusion au fait que «plusieurs, par contrainte, abandonnèrent leur foi... pendant le joug des Assyriens», c'est à dire pendant le règne de l'émir de Mossoul, l'atabek Zangi (?).

Constantinople, il y devint chalcédonien. Revenu à son Église d'origine, il est accepté à la messe par le patriarche. Le maphrien ayant blâmé le patriarche pour cette acceptation, Aaron devint musulman pour la seconde fois. Revenu de nouveau à son rite, il s'en va à Jérusalem, où il est refusé par les Syriaques occidentaux. Il gagne alors le Liban, où les Maronites l'acceptent. Il y meurt. Il ne semble pas que les autorités musulmanes aient réagi à sa double apostasie de l'Islam.

Īṣō'yaw (V) de Balad

XXXI La date du sacre de ce patriarche, Īṣō'yaw appelé Ibn al-Hā'ik²⁰, fut le deuxième dimanche de la Dédicace 1460 G. Comme les dimanches de la Dédicace sont à la fin de l'année liturgique, nous sommes en 1149²¹. Son élection était due au «médecin fameux, Abū Maṣṣūr (?), fils d'un secrétaire sage (?)».

Le début du règne du nouveau patriarche fut marqué par une année de vaches grasses, 545/1150, où l'on vit les gens du *Sawād* revenir à leurs villages²². Hélas! dès l'année suivante, une épidémie ravagea Bagdad²³.

Les années qui viennent voient le calife al-Muqtafi profiter des luttes des Salġūkides entre eux pour essayer d'étendre son domaine. Il réussit à Hilla et à Wāsiṭ, mais échoue deux fois devant Takrīt²⁴. Même si son domaine est encore limité, le calife est le premier qui parvient à régner sans sultan pour le chaperonner²⁵. Ceci était dû, tant à la bravoure personnelle du prince, à l'aide du vizir Ibn Hubayra, au développement de leur service de renseignements, qu'aux circonstances: mort du sultan Maṣ'ūd en 547/1152, et défaite de Saṅġar l'année suivante²⁶. Cela marquait, au jugement de G. Makdisi, la disparition de l'influence des Salġūkides.

G. Wiet²⁷ apprécie de la façon suivante la période salġūkide dans ses rapports avec les chrétiens: Les «sultans de l'Islam», paladins farouches

²⁰ D'après le copiste de Mārī, p. 158; SLIWA, p. 106-110; B.H., II, col. 330.

²¹ Ce qui ne peut correspondre avec l'an 542 H., donné par Bar Hébraeus.

²² *Kāmil*, XI, p. 146.

²³ *Ibid.*, p. 152.

²⁴ B.H., *Chronogr.*, p. 282.

²⁵ *Kāmil*, XI, p. 256.

²⁶ Réf. dans *Ibn 'Aqil*, p. 147 et notes.

²⁷ *Soieries persanes*, p. 199, où il cite le mot de Bundari: «La doctrine d'Abū Hanīfa prévaut tant que les Turcs auront un glaive en main».

de l'orthodoxie sunnite ḥanafite, persécutèrent même les šāfi'ites «qui avaient élaboré un système dogmatique qui était assurément dirigé contre l'hérésie, mais introduisit dans la foi un élément de rationalisme et même des éléments de science grecque, ce qui était considéré comme une atteinte à la tradition». La logique eût voulu qu'ils persécutent également les chrétiens (comme l'avait fait al-Mutawakkil), parce qu'ils étaient, eux aussi, responsables de ces «déviations». Mais justement, la situation avait changé; les chrétiens étaient maintenant trop affaiblis pour constituer un danger. Ceux d'entre eux qui restaient encore à des postes qui auraient pu exciter l'envie (et à cette époque il ne restait guère que les médecins; il y avait moins de secrétaires), ceux-là avaient appris à être extérieurement plus neutres, moins flamboyants... Si parfois une erreur se glissait dans leur appréciation de leurs limites, on se chargeait de les leur rappeler, l'histoire d'Ibn al-Tilmīd avec al-Ġawāliqī vient de nous le prouver.

Les médecins de la famille al-Aṭradī

Au temps d'al-Muqtafī, le directeur de l'hôpital al-'Aḍudī est le médecin chrétien Abū 'l-Ġanā'im Sa'īd b. Hibat Allāh b. Aṭradī²⁸. Son père, également surnommé Abū 'l-Ġanā'im, Hibat Allāh b. 'Alī b. al-Ḥusayn, était lui aussi médecin, philosophe, auteur d'ouvrages médicaux et philosophiques. Il mourut vers 1080. Le frère de Sa'īd, l'autre fils de Hibat Allāh, Abū 'l-Ḥasan 'Alī, composa également un livre de médecine pour un collègue chrétien, que nous verrons dans un instant.

A la troisième génération, 'Alī eut un fils, Abū 'Alī al-Ḥasan; et Sa'īd fut le père d'Abū 'l-Ḥasan 'Alī, encore vivant en 1184.

Quant au collègue entrevu plus haut, c'était Abū 'l-'Alā' Maḥfūz b. al-Masīḥī b. 'Īsā, appelé al-Nīlī selon son lieu d'origine, ou al-Wāsiṭī selon le lieu où il vint habiter; lui aussi était médecin, lettré et poète. Il mourut en 560/1165²⁹.

Un détail sur la communauté jacobite fait présumer la tranquillité qui règne à Bagdad en 1152: cette année-là le maphrien Ignace Lazare y restaura l'église de Mār Tōmā.

²⁸ Sur la famille v. IAU, p. 399-401; G. TROUPEAU, *Recherches sur un médecin philosophe de Bagdad: Ibn Aṭradī*, dans *Mémorial Mgr G. Khouri-Sarkis*, Louvain, 1969, p. 259-262; S. KHALIL, dans *Islamochristiana*, 2 (1976), p. 215-216.

²⁹ CHEIKHO, *Poètes*, p. 335-341.

Inversement, en 1159, le même maphrien eut des ennuis³⁰ à cause d'un prêtre, nommé Ibrāhīm, qui voulait répudier sa femme âgée et en prendre une plus jeune. D'après Michel, ce serait ce prêtre qui, d'accord avec les autorités de Mossoul, aurait suscité l'affaire de Tell A'far.

Il y avait là-bas une jeune fille qui voulait rester chrétienne, alors que son père était devenu musulman. Après en avoir référé à Ignace Lazare, les prêtres de la localité acceptèrent de bénir son mariage chrétien. Les autorités civiles, alertées, intervinrent. Le maphrien responsable fut jeté en prison et maltraité, puis, après quarante jours, racheté pour 300 dinars. La jeune fille, également emprisonnée, resta inébranlable dans sa foi et, après sa libération, entra dans un couvent à Jérusalem. Plusieurs poèmes syriaques furent composés sur le thème de cette histoire, dont l'instigateur fut (évidemment) puni par Dieu, et mourut peu après³¹.

En 551, et jusqu'en rabī I 552, le calife, qui avait refusé de proclamer le sultan Muḥammad, fils de Maḥmūd, petit-fils de Malikšāh, fut assiégé dans sa capitale. Le peuple aida le calife, utilisant même le feu grégeois. Le sultan finit par se retirer de lui-même, pour aller combattre son frère Malikšāh, qui venait de lui prendre Hamadān.

La ville délivrée du siège, fut la proie d'une épidémie et d'incendies pendant une période de deux mois³².

Quant au calife, après une première maladie en 554, maladie dont la guérison fit pavoiser tout Bagdad³³, il mourut l'année suivante, 12 mars 1160³⁴, laissant le souvenir d'un homme juste, dont «les musulmans s'étaient réjouis», comme ils s'étaient réjouis de son père³⁵. D'après Abū Ṭālib al-Hāsimī³⁶: «Son règne se distingua par la justice; il fut remar-

³⁰ M.S., III, p. 316-317; B.H., II, p. 348. Article de Mgr Paulos BEHNAM, dans *Lisān al-Mašriq*, Mossoul, I (1949) n° 6-7, p. 35.

³¹ Ces exemples de «justice immanente» sont multipliés par les chroniqueurs chrétiens, tant pour encourager leurs coréligionnaires que pour dissuader quiconque voudrait leur nuire. Quelques pages plus loin, Michel montre un gouverneur de Mārdīn, grand oppresseur des villes et des campagnes, prenant la cour de l'église pour la donner aux musulmans: le lendemain, il tombe de sa monture. Pris de remords, il ne put cependant restituer ce qu'il avait pris, par crainte des Arabes (*Cit.*, p. 337-338). — Remarquons à ce propos que la prise de cours d'églises pour y bâtir des mosquées est souvent attestée, c'est donc avec beaucoup de naïveté qu'O. Turan s'extasie (p. 71) sur le fait que «l'entente et l'harmonie réciproque qui régnait alors (au XII^e s.) entre musulmans et chrétiens avait atteint un tel degré que, dans la ville de Dvin, les églises et les mosquées étaient attenantes»...

³² *Bidāya*, XII, p. 234; *Kāmil*, XI, p. 212-216.

³³ *Bidāya*, XII, p. 240; *Kāmil*, XI, p. 252.

³⁴ B.H., *Chronogr.*, p. 286; *Kāmil*, XI, p. 256.

³⁵ *Bidāya*, XII, p. 241.

³⁶ Cité par SUYUTI, p. 464.

quable par ses œuvres bonnes et sa religiosité. On n'avait jamais vu depuis al-Muṭtaṣim un calife qui combinât à un tel degré la bienfaisance, la gentillesse de manières, la bonté de cœur, avec l'intrépidité, la fermeté et la bravoure, tout en même temps que la sobriété, la piété et la dévotion». Ajoutons avec Ibn al-Ġawzī que, depuis ce temps, Bagdad et le ʿIrāq restèrent en possession du calife.

32 — AL-MUSTANĠID (555-566/1160-1170)

Abū Muẓaffar Yūsif, surnommé al-Mustanġid billāh, fils d'al-Muqtafī, échappa dès le premier jour de son règne à un complot de harem : la mère de son cadet, une turque, voulut l'assassiner¹.

L'image de son règne, comme celle de ses prédécesseurs immédiats, est très fragmentaire pour ce qui est des chrétiens. On peut supposer qu'ils profitèrent, comme les autres opprimés, de l'abolition, lors de son avènement, des taxes irrégulières et des extorsions².

La première notation que l'on ait sur eux vient de Mossoul, où l'émir, Ġamāl al-Dīn, «homme très miséricordieux et généreux en aumônes» dit Bar Hébraeus³, envoya le primat jacobite Ignace Lazare à Georges, roi des Ibères (Géorgiens) chrétiens, racheter des Arabes de Mossoul prisonniers des croisés ibères. Le retour de ces hommes fut une grande fête à Mossoul : avec le prélat, une délégation de chevaliers ibères les accompagna et défila dans les rues de la ville, des croix au sommet de leurs lances.

Ainsi voit-on la croisade devenir plus «présente» aux chrétiens de la partie orientale de l'empire des califes ; l'impression faite par ce défilé de croix (chose impensable en terre d'Islam à cette époque) sur les chrétiens de Mossoul, se reflète quand, dans un couvent des environs de Mossoul, un sculpteur veut représenter le titulaire, Mār Behnām, un «prince» martyr du temps des Sassanides ; il n'hésite pas, il le revêt d'une cotte de mailles, lui met des poulaines aux pieds et un tortil sur la tête, et, bien sûr, une croix au sommet de sa lance⁴.

¹ *Kāmil*, XI, p. 257 ; B.H., *Chronogr.*, p. 286.

² IBN TIQTQAQA, trad. p. 304.

³ *Ibid.*, p. 286-287 ; M.S., III, p. 318, écrit : «Ce fut une grande consolation pour les chrétiens, et aussi pour les Arabes, à cause de la délivrance des prisonniers».

⁴ Reproduction dans *A.C.*, II, Planche F. — Les boucles d'oreilles en croix sont une invention de l'artiste.

Cette même année 557/1162, on signale à Wāsiṭ un poète chrétien, né à Bagdad, al-Ra'īs Abū Ġālib b. 'Īsā b. Bābāi⁵.

On se rapproche de Bagdad avec un épisode qui se passe à Takrīt et concerne l'oncle et le père du grand Ṣalāḥ al-Dīn, Ṣirkuh et Ayyūb, kurdes de Dvīn au service de l'émir de la ville, Muġāhid al-Dīn Bahrūz, que nous avons déjà rencontré à Bagdad et dont Bar Hébraeus nous dit maintenant qu'il «aimait les chrétiens»⁶. En 559/1163, Ṣirkuh tua à Takrīt un chrétien «que l'émir aimait beaucoup» (un secrétaire?). L'assassin et son frère, craignant la justice de l'émir, s'enfuirent à Mossoul, ce qui marqua le début de la fortune de la famille.

Rappelons au passage, en 1164-1165, la mort à Bagdad d'un grand médecin que nous avons rencontré plus haut, Amīn al-Dawla b. al-Tilmīd. Il était alors âgé de cent ans. Ce «meilleur médecin de son temps... brillait beaucoup dans la dialectique et n'était inférieur à aucun des plus habiles Arabes dans leur grammaire et leur poésie». Il avait passé «toute sa vie dans l'abondance, honoré par les rois»⁷. Bar Hébraeus, qui écrit cela, oublie un peu les passages difficiles que le médecin avait partagé avec ses coreligionnaires. Il est vrai, nous l'avons déjà constaté, que le chronographe a tendance à idéaliser les conditions du passé, par comparaison avec les «calamités» de son propre temps, un siècle plus tard. Peut-être cette remarque nous donne-t-elle cependant le sens de la pression socio-religieuse croissante subie par les chrétiens. Il sera de plus en plus difficile de rester chrétien à Bagdad; les communautés continuent à s'amenuiser.

C'est à Mossoul que se passe l'épisode suivant. Quṭb al-Dīn Mawdūd, seigneur de la ville, confie la citadelle et le vizirat de la principauté à un ancien prisonnier originaire d'Antioche, l'eunuque chrétien 'Abd al-Masīḥ, portant le titre de Faḥr al-Dīn. Celui-ci, à la mort de son maître, en 565/1169, évince de la succession 'Imād al-Dīn Zangī et met à sa place Sayf al-Dīn Ġāzī. Quand plus tard, en 566/1171, Nūr al-Dīn renversa 'Abd al-Masīḥ, celui-ci devient 'Abd Allāh, extérieurement musulman, ce qui lui permet («nouveau Mardochée», dit Michel le Syriaque) de protéger les chrétiens⁸.

⁵ CHEIKHO, *Poètes*, p. 292-296.

⁶ *Chronogr.*, p. 288.

⁷ *Ibid.*, p. 289-290; M.S., III, p. 327; *Dā'irat al-Ma'ārif* (Beyrouth), II, p. 385-388.

⁸ On a vu une situation similaire chez les secrétaires de Dūr Qunnā. Une autre cas serait celui du secrétaire Ibn al-Naḥḥāl qui devint musulman quand al-Malik al-'Ādil prit le pouvoir en 579/1183. Il s'employa à glisser des chrétiens dans plusieurs fonctions, si bien qu'il s'attira cet épigramme: «La religion des chrétiens est montée très haut dans le

Ce serait pour cette raison, «de peur qu'il ne se fit l'auxiliaire des chrétiens de Mossoul» à qui Nūr al-Dīn imposait ses conditions, que ce dernier enmena l'eunuque avec lui à Alep, «ce qui causa grande affliction pour les populations chrétiennes»⁹.

Ce que les auteurs chrétiens ne disent pas c'est que, en dehors des raisons politiques qu'avait Nūr al-Dīn d'écarter Faḥr al-Dīn, il y avait aussi le fait que le vizir s'était attiré la haine de la population musulmane de Mossoul qu'il avait grevée de charges et d'impôts. Nūr al-Dīn supprima ces abus à son arrivée à Mossoul, mais ne put se montrer trop sévère vis-à-vis de l'eunuque, qui était protégé par d'autres émirs¹⁰.

Le dernier chrétien rencontré pendant le règne d'al-Mustanġid est son médecin Abū Ġālib b. Ṣafīya¹¹. Le rôle de celui-ci dans l'assassinat du calife semble indiscutable. Le médecin était au courant du projet de son maître malade d'arrêter le majordome Quṭb al-Dīn; il préféra prévenir ce dernier. On décida qu'un bain, dont on fermerait la porte, hâterait la fin du malade¹².

Une autre version de l'assassinat attribue la décision à la femme du calife, jalouse d'une autre femme, la grecque Banafša (violette) bint 'Abd Allāh¹³. Quelle qu'en soit la cause, l'exécuteur fut le même. Ce sur quoi Ibn Abī Uṣaybi'a cite une phrase du grand médecin Amīn al-Dawla: «Il ne faut pas que les rois confient leurs secrets à leurs médecins».

L'éloge du calife défunt par Ibn al-Āṭīr nous explique pourquoi on a peu entendu parler des chrétiens pendant ses onze ans de règne: «Il était parmi les meilleurs califes dans ses rapports avec son peuple, juste, miséricordieux. Il allégea beaucoup les impôts. Il était sévère pour les individus corrompus et pour ceux qui imposaient des charges aux gens. Il rendit beaucoup de biens confisqués à leurs propriétaires»¹⁴.

Cependant Michel le Syriaque accuse son dernier vizir depuis 563/1167-1168, Ibn al-Baladī, d'avoir haï les chrétiens et, notamment, d'avoir emprisonné des Jacobites. Nous le verrons sous le calife suivant.

royaume d'al-Ādil; elle a surpassé toutes les confessions, qui émir ou vizir, qui intendant ou wālī», ABU ŠAMA, *Rawdatayn*, II, p. 52, cité par B. FARES, *Vision chrétienne*, p. 26.

⁹ M.S., III, p. 342-343; B.H., *Chronogr.*, p. 295, 297-298.

¹⁰ ELISSÉEFF, *Nūr al-Dīn*, p. 619-620, 657-661, 679. — En 1173 Nūr al-Dīn le nomma gouverneur de Sivas; en 571/1175 il fut pris et libéré par Saladin, B.H., *Chronogr.*, p. 306.

¹¹ IAU, p. 347-349; B.H., *Chronogr.*, p. 298.

¹² *Kāmīl*, XI, p. 360.

¹³ B.H., *Chronogr.*, p. 299; *Nisā' al-Ḥulafā'*, p. 111-115; M. ĠAWAD, *Sayyidāt al-Bilāṭ*, p. 163-172.

¹⁴ De même IBN KAṬĪR, *Bidāya*, XII, p. 241-262, le considère comme l'un des meilleurs Abbassides, et l'un des plus justes à l'égard de ses sujets.

Ce serait peut-être en ces dernières années que se produisit à Bagdad un événement regrettable, qui n'est pas situé avec précision, mais simplement au cours du patriarcat d'Īṣō`yaw V, c'est à dire entre 544/1149 et 570/1175. Voici le fait : des prisonniers francs, dont on ignore le nombre, sont exécutés; la communauté nestorienne, frappée de stupeur, les considère comme des martyrs et les enterre dans la cour intérieure de l'église du Sūq al-Ṭalātā', devant le Bēt Šlōṭa, entre les deux pupitres¹⁵. On verra plus tard d'autres exemples où des excès de la part des musulmans rapprochèrent encore les chrétiens orientaux, même nestoriens, de ces Croisés, pourtant si lointains, mais dont ils se sentaient solidaires par la foi; ceci contribuera à creuser encore le fossé entre les tributaires et leurs maîtres.

Al-Mustanğid mourut, étouffé, le 9 rabī' II 566/20 décembre 1170.

33 — AL-MUSTADĪ (566-575/1170-1180)

Installé par les assassins de son père, le nouveau calife, Abū Muḥammad al-Ḥasan, al-Mustadī', était doux¹, ce qui, d'ailleurs, valait mieux pour lui. Peut-être était-il dépensier². Sa mère étant une esclave arménienne, Ġaḍḍa, on ne peut s'attendre à ce qu'il soit contre les chrétiens. D'ailleurs, les luttes entre émirs et vizirs³ (son palais fut même assiégé) et la litanie des misères naturelles (crués, incendies, tremblements de terre, cherté, épidémies, etc.) l'empêchèrent de jouer un rôle autre qu'effacé. Il se trouva, sans y être pour rien, reconnu à nouveau comme calife en Egypte, grâce à Nūr al-Dīn et à Ṣalah al-Dīn⁴, lequel en était le vrai maître.

Cependant, le jour même de son avènement, al-Mustadī' fit un acte d'autorité: il fit décapiter Šaraf al-Dīn Abū Ġa'far Aḥmad b. al-Baladī, ministre de son père al-Mustanğid depuis 563/1167-1168, mais qui avait tenté de l'écarter de la succession au trône⁵. D'après Michel le Syriaque⁶: «Comme le vizir qui fut mis à mort était l'ennemi des

¹⁵ SLIWA, p. 106-107.

¹ B.H., *Chronogr.*, p. 299.

² *Kāmīl*, XI, p. 361.

³ *E.I.*¹, III, s.v., par K. V. ZETTERSTEEN.

⁴ B.H., *Chronogr.*, p. 300.

⁵ *Kāmīl*, XI, p. 332, 361; IBN TIQTAQA, trad., p. 306.

⁶ III, p. 344, également cité par P. KAWERAU, *Die jakobitische Kirche im Zeitalter der syrischen Renaissance* (1960), p. 93.

chrétiens, le nouveau calife se prit à aimer les chrétiens par haine du vizir. Ainsi il délivra ces princes fidèles, les Banū Tōmā, qui étaient emprisonnés, et leur rendit leurs maisons et leurs églises».

On retrouvera plus tard, sous al-Nāšir, les descendants de cette famille jacobite, le médecin Amīn al-Dawla Šāʿad b. Hibat Allāh b. Tōmā, et ses fils. Leur église était celle de Mār Tōmā, près de Bāb al-Muḥawwal⁷.

En 1172 le nouveau calife (ou du moins ses bureaux), après avoir touché la forte somme, prend une décision contre les musulmans de la ville de Ġazīra b. ʿUmar, au nord de Mossoul, et en faveur des Jacobites. Les premiers avaient mis la main sur le couvent de ces derniers et même emprisonné à Mossoul leur évêque, Basile, qui avait tenté d'intervenir. Le couvent fut rendu, et l'évêque libéré.⁸

Il faut dire que les Jacobites de la ville de Ġazīra étaient, depuis plusieurs années en butte aux vexations des autorités locales: en 1143, leur évêque avait déjà été retenu contre rançon par le gouverneur de la ville⁹, et son successeur n'avait pu empêcher un minaret de s'ériger près de l'oratoire de sa communauté, parce qu'il avait, dit Bar Hébraeus¹⁰, négligé de donner aux «docteurs arabes» les cadeaux «qu'ils attendaient».

A Damas, Alep, Mossoul, etc., le rigorisme de l'atabek Nūr al-Dīn avait provoqué beaucoup d'ennuis aux chrétiens¹¹. Il avait multiplié les taxes, remis en vigueur les signes distinctifs, ceintures et cheveux courts, «afin qu'ils fussent reconnus et tournés en dérision par les Arabes»¹². Il avait fait détruire des constructions nouvelles, par exemple à Nisibe. J'ai souligné ailleurs¹³ comment la vénalité d'un sous-ordre, Ibn ʿAzrūn, pouvait dans de tels cas, aggraver ou alléger l'application de telles mesures.

⁷ B.H., *Chronogr.*, p. 386.

⁸ M.S., III, p. 350-351; B.H., II col. 368.

⁹ M.S., III, p. 255.

¹⁰ B.H., II col. 346. — Alors que le maphrien du temps, Ignace Lazare, savait comment s'y prendre pour entretenir leur amitié et ériger ou restaurer des églises à Bagdad et à Bartelli.

¹¹ ASNAWI, p. 14-18, souligne l'influence du vizir de Mossoul, Abū Ġaʿfar al-Ġawād al-Iṣfahānī (v. *E.I.*² p. 501-502, s.v. *Djawād*). Dans le même cas, la décision de ne plus employer les chrétiens est prise au retour du pèlerinage. Également, rôle d'une vision du Prophète. — KRENKOW, *Tarikh Baghdad*, p. 77, remarque à ce propos que les apparitions du Prophète «ont joué dans le monde musulman un rôle semblable à celui des lettres tombées du ciel dans les pays chrétiens».

¹² ELISSÉEFF, *Nūr al-Dīn et Biographie de Nūr al-Dīn par Ibn al-ʿAsākir*, dans *Bull. d'Études Or., Inst. fr. Damas*, XXV (1972) p. 128; M.S., III, p. 342.

¹³ *Nisibe*, p. 99-100.

Le calife al-MustaḌĪ «détourna des chrétiens l'impétuosité de la haine et de la colère de Nūr al-Dīn»¹⁴. Ce dernier aurait écrit à al-Mustanḡid, un an avant la mort de ce calife, une lettre où il l'incitait à mettre tous les chrétiens en demeure d'embrasser l'Islam, sous peine de mort, car : «Ceci est écrit dans le Coran (*sic!*) : Les musulmans régneront pendant 500 ans, pendant lesquels ils ne maltraiteront pas les chrétiens. Ces années sont maintenant accomplies»... Ce fut al-MustaḌĪ qui répondit. Peu soucieux de laisser venir jusqu'à lui un homme qui avait déjà renversé le califat fatimide, et qui de plus se serait déclaré «prophète» (?), il lui envoya une lettre de remontrances : «Il ne t'appartient pas d'être appelé «prophète»... Tu ne comprends pas correctement la parole de Muḡammad à propos des années ; et Dieu ne prescrit pas de tuer des gens qui n'ont pas commis de fautes». Ce sur quoi Michel conclut : «Cela profita encore aux chrétiens... Pour nous, nous devons comprendre que si Dieu a permis, à cause de nos péchés, que les Arabes et les Turcs règnent sur nous, cependant, dans Sa miséricorde, à aucun moment ni d'aucune façon, il ne nous a abandonnés ou ne nous abandonnera ; mais par sa Providence, il nous garde et nous délivre de tous nos ennemis, à cause de son amour pour son Eglise».

Quand, malgré les soins de son médecin chrétien, Raḡābāyā¹⁵, Nūr al-Dīn mourut, en 569/1174, ce fut une «joyeuse nouvelle» tant pour les chrétiens que pour les musulmans¹⁶. Son neveu, Sayf al-Dīn Ġāzī, seigneur de Mossoul, proclama liesse : tout le monde put boire et s'enivrer¹⁷. Nous verrons plus tard les rapports que le patriarche occidental Michel I^{er} eut avec ce prince.

Le patriarche nestorien Īṣṣō'yaw V de Balad mourut en 570/25 mai 1175. Il avait alors 90 ans, et avait occupé le siège de Mār Mārī pendant plus de 26 ans. Un miracle sur sa tombe à l'église de Darb Dīnār, au Sūq al-Talātā', y déclancha un pèlerinage¹⁸.

¹⁴ M.S., III, p. 340, 344-345. — N. ELISSÉEFF n'a pas retenu ce texte, qui semble bien une version chrétienne très romancée des événements.

¹⁵ Dont Bar Hébraeus a encore connu, dans leur vieillesse, les deux fils, eux aussi éminents médecins, *Chronogr.*, p. 302.

¹⁶ M.S., III, p. 353 ; *Chron. 1234*, p. 127, toujours impartial, loue quand même les qualités du prince. — Dans *Chrétiens sous les Ayyoubides*, p. 120, E. SIVAN souligne justement que, tant dans le cas de Nūr al-Dīn que dans celui de Saladin, l'attitude envers les chrétiens faisait partie d'une «politique tendant à observer plus scrupuleusement les règles de la *ṣarī'a*», politique qui s'appliquait aussi strictement aux musulmans laxistes, d'où leur soulagement à la mort du prince.

¹⁷ M.S., III, p. 361-362 ; *Chron. 1234*, p. 129.

¹⁸ SLIWA, p. 106, remarque que, cette même année 570, trois communautés perdirent

Élie III

XXXII Après une vacance d'environ huit mois, vacance sur laquelle on ne sait rien, le métropolitain de Nisibe, Élie Abū Ḥalīm, originaire de Mayyafāriqīn, mais surnommé Ibn al-Ḥadiḍī, fut élu. On n'a pas de détail non plus sur cette élection et aucun laïc, chrétien ou autre, n'est nommé dans les notices¹⁹. Tout ce qu'on sait c'est que «on ne trouva pas meilleur que lui», et ceci dans toutes les vertus et tous les dons : science, grâce, bonté éloquence, etc. Il fut sacré en 571/dimanche 24 janvier 1176.

Retournant au Dār al-Rūm, il trouva la manse en ruines. Il la restaura pour s'y fixer. De même il répara l'église du couvent de Mār Mārī, à Dūr Qunnā, et d'autres couvents et églises, ce qui est un indice de temps tranquilles.

La production littéraire d'Élie III est bien connue²⁰. Ce qui nous intéresse surtout ici est la phrase de sa notice par Ṣliwa : «En plus de ses qualités... il dépensa l'argent à faire le bien aux gens, tant aux faibles et aux pauvres qu'aux mauvais qui n'ont pas de religion, et avec les gouverneurs en place, par considération pour le bien de tous les chrétiens». Comme l'auteur a dit plus haut que Dieu lui donna le succès et que les biens coulèrent de ses mains, on voit que le patriarche Élie n'eut pas de difficulté à satisfaire ses protecteurs, officiels ou autres, et que les chrétiens, de son temps, jouirent de la paix, dans la mesure où les circonstances extérieures le permettaient. Remarquons, une fois de plus, que, à cette époque, les croisades contemporaines ne semblent pas avoir engendré d'animosité spéciale contre les chrétiens de Bagdad.

Notons encore que, même si le calife est classé par les chroniqueurs parmi les «amis des chrétiens», cela ne veut pas dire que tous les principicules locaux de toutes les villes de l'empire suivaient la même ligne de conduite. Et même quand on peut dire de l'un d'entre eux, comme on le dit de Nağm al-Dīn, prince de Mārdīn (qui mourut en 1176 après avoir régi la ville pendant vingt deux ans), que «les chrétiens, les

leur chef : les chrétiens avec le catholicos (lire : *al-ğataliq*, au lieu de *al-ḥalifa*), les musulmans avec le *qāḍi al-quḍāt* (Ruḥ b. Aḥmad, *Bidāya*, XII, p. 291), et les juifs avec l'exilarque Daniel.

¹⁹ SLIWA, p. 110-112; B.H., II, col. 330, 368-370.

²⁰ *Dā'irat al-Ma'ārif*, Beyrouth, II, p. 440, s.v. *Ibn al-Ḥadiḍī*: S. KHALIL, *Islamochristiana*, 2 (1976), p. 201-202. — Ajouter, d'après Ṣliwa, «de nombreuses épîtres pour prouver la foi et la croyance et la vérité de la religion chrétienne».

églises et les couvents étaient en termes d'amitié avec lui»²¹, cela ne signifie pas que son règne n'ait pas connu quelques bavures, causées d'ailleurs, du moins en partie, par les victimes elles-mêmes.

Par exemple, en 1171, un prêtre moine du couvent des Bukré, dans la montagne de Mārdīn, Ḥasan b. Kulayb, se fait musulman. La conséquence (normale) est la mainmise par les Arabes sur son couvent, transformé en mosquée par les Kurdes. Mais le renégat se repent, va à Jérusalem et redevient chrétien. Réaction du «préfet» de Mārdīn: il prend le frère du coupable et le torture à mort.

A Mārdīn également, l'année suivante, un notable jacobite appelé Bar Ṣawma, est surpris en adultère avec une femme arabe. On le supplicie et il échappe tout juste à la mort. Ses biens sont confisqués et, comme il avait restauré l'église de Mār Tōmā, du temps de Ḥusām al-Dīn, on prend cette église pour en faire une mosquée²².

Dans les deux cas, nous avons une réaction musulmane à ce qui est considéré comme une provocation. Selon les normes générales de l'époque, peut-on condamner la réaction?

Au contraire on constate que, le plus souvent, les gouvernants musulmans font preuve de beaucoup de maîtrise de soi. C'est ainsi que, à le même époque, quand une fraction arménienne dissidente à Edesse accuse les autres Arméniens et les Syriaques occidentaux de recevoir des lettres de l'empereur des Grecs pour qu'ils lui livrent la ville, le préfet d'Alep chasse les calomniateurs²³.

Dans un autre cas, c'est le patriarche Michel lui-même qui est accusé par un de ses évêques, Denḥa-Iwānīs de Callinice²⁴. Il est conduit au camp de l'émir de Mossoul, Sayf al-Dīn. Le discours du patriarche aux enquêteurs est révélateur de l'attitude courageuse des chefs chrétiens vis-à-vis des responsables musulmans qu'ils sentent sympathiques. Le patriarche leur dit: Dieu n'a pas commandé aux rois de diriger les affaires de la foi par le glaive. Depuis que Dieu a donné l'empire aux musulmans, aucun des rois justes qui ont régné n'a foulé aux pieds la loi de Dieu, mais l'a observée. Selon la permission de Dieu ils ont imposé aux chrétiens toute espèce de tribut et toute espèce de servitude corporelle, mais ils ne se sont pas attribué d'autorité sur la foi»...

²¹ B.H., *Chronogr.*, p. 307.

²² M.S., III, p. 340, 347, 348.

²³ M.S., III, p. 351-352.

²⁴ *Ibid.*, p. 358-360.

Quand l'affaire est soumise au jugement du prince, son adversaire accuse le patriarche de «prendre des Arabes pour en faire des chrétiens». Ces mots enflamment la colère de certains des assistants, qui veulent lapider le patriarche. Heureusement, celui-ci a le temps de parler et de prouver que l'affaire à laquelle il est fait allusion est celle de Bar Kulayb, et qu'il s'agissait d'un moine, et non pas d'un Arabe. Le prélat est donc acquitté et peut quitter sans encombre le camp du prince. L'évêque Denḡa tenta encore de perdre Michel auprès du calife. On le chassa du palais sans prêter l'oreille à ses calomnies.

Y avait-il parmi les chefs d'accusation contre le patriarche Michel qu'il avait reçu un diplôme de reconnaissance du roi Amaury de Jérusalem, diplôme qui fut renouvelé par son neveu Baudoin V le Lépreux en 1179²⁵? Si la question fut soulevée, il ne semble pas qu'on en ait tenu compte, tant la situation des Syriques occidentaux avait-elle toujours été plus délicate que celle des Syriques orientaux, puisqu'ils avaient des adeptes dans deux royaumes souvent en guerre, byzantin et perse puis musulman, et maintenant croisé et musulman.

En 575/mars 1180, toujours sous le catholicat d'Elie III, se termina le règne d'al-Mustaḡīr, qui avait duré près de dix ans. Ibn al-Āṭīr rend au calife un dernier hommage: «Il était juste, de bonne conduite,... calme; Les gens avaient confiance en lui. Il n'était pas sévère pour les fautes et aimait pardonner. Il eut une vie louable et une mort heureuse»²⁶.

34 — AL-NĀṢĪR (575-622/1180-1225)

Le fils d'al-Mustaḡīr, Abū 'l-'Abbās Aḡmad, surnommé al-Nāṣir li-Dīn illāh¹, se présentait d'entrée de jeu, en choisissant ce titre, comme «le champion de la religion de Dieu».

Sous son règne, l'est du royaume s'agite, les Mongols et le Šāh du Ḥwarizm, avec des alliances fluctuantes. A l'ouest, Saladin prend Jérusalem, mais le calife s'intéresse peu à la contre croisade. On verra plus loin ce qui semble être sa conception du gouvernement, mais les

²⁵ M.S., III, p. 373.

²⁶ *Kāmil*, XI, p. 459-460; *Bidāya*, XII, p. 304.

¹ *Kāmil*, XI, p. 459; c'est lui l'un des *Two Statesmen of Medieval Islam* de HERBERT MASON, *cit.*, l'autre étant le vizir Ibn Ḥubayra. On aurait souhaité que cette étude ait un index; *E.Ā.*¹, III, p. 920-921, par F. TAESCHNER; voir maintenant ANGELIKA HARTMANN, *An-Nāṣir li-Dīn Allāh*, *cit.*

sautes d'humeur de cet «étrange homme»² mettent beaucoup d'incohérence dans les mesures qu'il prend.

La réforme intérieure commence, en 577/1181, quand son chambellan (*hāḡib al-bāb*) fait campagne contre les tavernes³.

Puis, en 578/1182-1183⁴, ou en *dū 'l-ḡiḡḡa* 579/mars-avril 1184⁵, al-Nāṣir décrète l'éloignement des chrétiens des charges officielles. Les motifs de cette décision⁶ sont discutés : la corruption des fonctionnaires chrétiens et leur jactance, selon les uns ; le fait que le calife ait considéré leur seule présence comme une humiliation pour les musulmans, selon les autres. Le décret causa des licenciements, tels ceux des gens de la famille al-Nizām, et celui d'Ibn al-Aṣqar au *diwān al-ard*, malgré l'intervention en sa faveur du vizir-délégué Ibn al-Buḡārī. D'autres fonctionnaires chrétiens, par exemple Abū Ḡālib b. Zaṭīna (m. 601/1204-1205) embrassèrent l'Islam pour garder leurs postes ; par exemple également le fils d'Ibn al-Aṣqar, qui obtint immédiatement le poste laissé vacant par le refus de son père de se convertir.

Notons en ces années la popularité du calife al-Nāṣir dans les cercles musulmans pieux que fréquenta Ibn Ḡubayr lors de sa visite à Bagdad, en ṣafar 580/mai-juin 1184. Le voyageur put entrevoir deux fois le calife, dont il donne une description flatteuse, et à propos duquel il écrit :⁷ «Ces rares apparitions donnent à son existence, suivant le sentiment de la

² CAHEN, *Bagdad au temps de ses derniers califes*, p. 300-301.

³ *Kāmil*, XI, p. 476.

⁴ D'après *Miḡmār al-ḡaḡā'iq wa sirr al-ḡalā'iq*, par AL-MALIK AL-MANṢUR, cité par HARTMANN, *An-Nāṣir*, p. 297 et n. 13.

⁵ D'après SIBT b. ḠAWZI, *Mir'at*, p. 378, *cit. ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 297-298 ; ASNAWI, p. 19-23, note (malheureusement sans date) que Saladin prit une décision semblable, sous l'influence du *qādī* de Damas Muḡiy al-Dīn b. al-Zakī (que l'on voit louer le prince en 579/1183 et prier avec lui au Dôme du Rocher en 583/1187 ; *Kāmil*, XI, p. 497, 551). Les arguments avancés par le *qādī* sont : les détournements commis par les fonctionnaires chrétiens, «secrétaires, préposés, garants, et receveurs», leurs vices : boisson et fornication, y compris avec des femmes musulmanes, et leurs infiltrations dans les cours des princes. Il cite même le cas d'un musulman qui dut baisser la main d'un chrétien tout puissant auprès du prince, pour obtenir ce qu'il demandait. — D'après ASNAWI (p. 10-11), les ruses et les vols des fonctionnaires chrétiens leur permettaient de bâtir ou de reconstruire leurs églises et leurs couvents, alors que les mosquées tombaient en ruines. — Ce n'est que plus tard, au XIV^e siècle, qu'on accusera les chrétiens d'aller jusqu'à brûler des lieux de culte musulmans, en Egypte et à Damas (*Ibid.*, p. 13-14). — Sur ce dernier point, voir S. MUNAJJID, *L'incendie de la mosquée omeyyade de Damas, 740/1339*, dans *Revue de l'Académie de Damas*, 31 (1956) p. 35-47 ; D.R. MACDONALD, *The Religious Attitude and Life in Islam* ; Chicago, 1969, p. 33-34, reproche à l'auteur de prendre les «confessions» des inculpés «at their face value».

⁷ *Voyages*, p. 260.

foule, un caractère mystérieux, et ce mystère ne fait qu'accroître son prestige. Pourtant il aimerait se montrer à ses sujets et manifester son amour pour eux. Ils ont foi en sa fortune favorable, et ils attendent de son règne prospérité, justice, et vie meilleure. Grands et petits font des vœux pour lui».

Quelques pages auparavant, le visiteur avait décrit la capitale abbasside à ce jour⁸, réalité qui contrastait amèrement avec l'image idéalisée qu'il s'en était faite et que l'on s'en faisait alors dans les provinces lointaines de l'empire califal : «La plupart de ses édifices ont disparu, et il ne lui reste plus que le prestige de son nom. Si on la compare à ce qu'elle fut jadis, avant que les événements aient fondu sur elle, et que l'œil du malheur l'ait fixée, elle apparaît semblable aux restes effacés d'un campement, à des traces qui s'estompent, à quelque fantôme fugitif de l'imagination»...

Médecins chrétiens

Malgré la décision officielle à leur rencontre, les médecins chrétiens entourent encore le monarque. Le plus célèbre, préféré du calife, est l'archidiacre Mārī Abū 'l-Ḥayr⁹ b. Hibat Allāh 'Abd al-Baqā', b. Ibrāhīm al-Mu'ammal, de la famille al-Masiḥī, originaire d'al-Nīl (ou de Ḥazīra ?). Dès son enfance, son père l'avait conduit chez Ibn al-Tilmīd († 1165), qui lui enseigna la première question de Ḥunayn.

Abū 'l-Ḥayr était chargé d'ans et avait servi le calife Nāṣir depuis de nombreuses années quand celui-ci fut atteint, en 598/1201-1202, d'une maladie de vessie. Devant l'insuccès de son traitement, le calife fut pris de méfiance envers lui et faillit le faire exécuter...

Il mourut presque centenaire en 608/1212. Il est l'auteur d'un livre de médecine, *al-Iqṭiḍāb*, et de poèmes en syriaque. On dit qu'il laissa un héritage considérable, «mais cela ne nous concerne pas», ajoute Ibn Abī Uṣaybī'a.

Le frère aîné du grand Abū 'l-Ḥayr, Abū 'l-Ḥasan (ou Ḥusayn)

⁸ *Ibid.*, p. 248. Il met en opposition la triste réalité avec l'opinion orgueilleuse, dédaigneuse et hautaine que ses habitants se font de Bagdad : «Chacun d'eux s'imagine, en son âme et conscience, que le monde entier est bien peu de chose en comparaison de leur ville».

⁹ B.H., *Muḥtaṣar*, p. 416; IAU, p. 403-405; QIFTI, p. 332-333; BAUMSTARK, p. 306; *Dā'irat al-Ma'ārif*, IV, p. 40; HARTMANN, p. 298.

Šā'ad¹⁰ était lui aussi médecin, lettré, philosophe, logicien. En plus de son œuvre médicale, *al-Ṣafwa*, on lui connaît un ouvrage d'apologétique. Il mourut en 591/1195. Il était lui-même très aimé d'al-Nāṣir.

Leur troisième frère, plus jeune, deviendra en 1226 le patriarche Sawrīšō' b. al-Masīhī, que nous retrouverons plus tard.

La seconde génération de la famille fut à la fois moins brillante et moins recommandable. Le fils de l'archidiacre Abū 'l-Ḥayr, Abū 'Alī¹¹, se rendit coupable de nombreuses fautes professionnelles et, débauché, dissipa la fortune que son père lui avait laissée. Arrêté et condamné à mort en 617/mai 1220, il put se libérer en versant 6.000 dinars qu'il recueillit en vendant des livres et des choses précieuses de son père.

Dans la même famille al-Masīhī on trouve encore, toujours au service d'al-Nāṣir, le médecin Abū 'l-Faraġ, qui mourut en 600/mars 1204¹². Ses obsèques se firent de nuit¹³; une grande foule de chrétiens y assista avec beaucoup de cierges. On l'enterra dans l'église al-Kāfin (ou al-Kāfayn) (?).

Nous avons vu que le grand Abū 'l-Ḥayr n'avait pu guérir al-Nāṣir en 598/1201-1202. On appela alors en consultation un des meilleurs chirurgiens de Karḥ, Ibn Ukāša. Après de nombreux traitements inefficaces, ce fut encore un médecin chrétien, Abū Naṣr Sa'īd, fils d'un autre Abū 'l-Ḥayr, b. 'Īsā¹⁴, qui appliqua le baume qui dissout les pierres. Il fut évidemment comblé de cadeaux, et le calife lui permit de prendre à l'Hôtel de la Monnaie autant d'or qu'il pourrait en emporter. En plus de cela, sous Zamrud Ḥātūn, les deux fils du calife, le vizir Ibn Maḥdī et de nombreux émirs l'accablèrent de présents et de marques d'honneur. Al-Nāṣir lui assura une pension annuelle jusqu'à sa mort.

On connaît encore à cette époque le médecin chrétien et poète Abū 'l-'Abbās Yaḥya b. Sa'īd b. Mārī, originaire d'al-Ṭīb mais né à Baṣra, où il passa toute sa vie et mourut en 589/1193¹⁵. Il est l'auteur de *Séances* (*maqāmāt*)¹⁶.

Ces médecins assuraient (entre autres) le fonctionnement des hôpitaux,

¹⁰ QIFTI, p. 214; IAU, p. 406; *GCAL*, II, p. 200; *Dā'irat*, IV, p. 40; HARTMANN, p. 299; *Islamochristiana*, 2, p. 225 (n° 22. 17) avec réf.

¹¹ QIFTI, p. 268; *Hawādīṭ*, p. 13; HARTMANN, p. 298.

¹² SA'I, *Ġāmī*, IX, p. 132; HARTMANN, p. 299.

¹³ Était-on dans une période où les enterrements diurnes étaient interdits?

¹⁴ IAU, p. 298, 301-302 (lui attribue *al-Iqṭidāb*); *Dā'irat*, VI, p. 40; HARTMANN, p. 298.

¹⁵ YAQUT, *Iršād*, VII, p. 297; QIFTI, p. 236; CHEIKHO, *Poètes*, p. 347-351 et 394-395.

¹⁶ Dont la première a été éditée par le P. ANASTASE DE S. ELIE, dans *Machriq*, 3 (1900) p. 591-598.

dont le fameux bīmāristān al-‘Aḏudī de Bagdad, qu’Ibn Ğubayr décrit en ces termes¹⁷, en 580/1184: «Entre al-Šārī et le quartier de la Porte de Bašra se trouve le Sūq de l’Hospice, qui est une petite cité et où est situé l’hospice célèbre de Bagdad, sur le Tigre. Les médecins le visitent le lundi et le jeudi, y examinent l’état des malades et prescrivent le traitement qui leur est nécessaire. Ils ont sous leurs ordres des assistants qui veillent à la préparation des remèdes et aux régimes. C’est un grand édifice, avec des salles isolées (*maqāsir*), des chambres, et toutes les commodités des constructions royales. L’eau y pénètre, venant du Tigre».

Le patriarche Michel et les Salġūkides

Dans la partie occidentale de l’empire, domaine des Salġūkides de Rūm (Asie Mineure), le patriarche syriaque occidental Michel I^{er} eut des rapports très cordiaux avec le Sultan Kiliġ Arslān II (1155-1192), vainqueur de l’empire byzantin en 1176. Les rencontres des deux hommes eurent lieu surtout en 1181-1182¹⁸. Michel ne dit pas comment il amorça les relations, probablement par une visite de félicitations et de cadeaux après la victoire du sultan, qui avait pris Mélitène en 1177. Toujours est-il que, en 1181, passant dans la ville, le sultan «s’informa de ma Bassesse... Il m’envoya une lettre d’amitié, un bâton pastoral et vingt dinars rouges; ce fut un étonnement pour tout le monde» (!).

L’année suivante, en juillet 1182, nouvelle visite de l’émir à Mélitène. Cette fois, il convoque le patriarche en lui envoyant une escorte d’honneur, trois émirs et «une multitude de cavaliers». Michel ne sait que penser: «Je fus dans l’étonnement en voyant quelque chose d’inaccoutumé... Je fus saisi de crainte, pensant qu’il y avait peut-être de l’absinthe dans le miel»¹⁹. En fait, le sultan avait ordonné que l’entrée du patriarche chez lui se fasse «selon la loi des chrétiens, avec la Croix et l’Evangile... Les chrétiens multiplièrent les cierges, accrochèrent des croix aux lances et élevèrent la voix dans le chant de l’office». Quand le patriarche arriva devant le prince, celui-ci lui-même à cheval semble-t-il, le souverain ne le laissa pas descendre de sa monture, ni lui baiser la

¹⁷ *Voyages*, p. 258.

¹⁸ M.S., III, p. 390-391, 394-395.

¹⁹ O. TURAN, qui idéalise un peu les rapports des souverains salġūkides avec les chrétiens, ne reproduit pas ces incises, *cit.*, p. 76-78.

main, mais l'embrassa. Le cortège se rendit alors à l'église, où des prières furent dites pour la victoire du roi.

Le sultan remit le tribut du couvent [de Mār Bar Şawma] et envoya «une main d'or pur, incrustée de gemmes et de perles, dans laquelle se trouvaient des reliques de saint Pierre»²⁰. Pendant tout le mois que dura son séjour, le roi admit le patriarche en sa présence. Les sujets des colloques étaient «le Christ, les prophètes, les Apôtres, etc.», ce qui prouve que ce Salġūkide au moins était intéressé par les questions religieuses. A certains des entretiens prenait part «son philosophe, un persan éloquent nommé Kamāl al-Dīn».

Puis, selon la tradition des princes se faisant accompagner par les évêques, le sultan donna ordre à Michel de partir avec lui.

Plus tard, Kiliġ Arslān, qui venait de prendre soixante douze places fortes des Grecs, écrivit plusieurs lettres au patriarche. Dans l'une d'elles il disait, probablement par le truchement d'un secrétaire chrétien: «Kiliġ Arslān, Grand Sultan de Cappadoce, de Syrie et d'Arménie, à Michel, patriarche, ami de notre royauté et qui prie pour notre victoire. Nous reconnaissons que, par tes prières, Dieu a donné l'exaltation à notre empire à cette époque... Nous reconnaissons que Dieu a véritablement accordé toutes ces choses par tes prières. Nous te demandons de ne pas cesser les prières pour notre empire. Porte-toi bien».

On retiendra de ces faits que, d'une part, le roi reconnaissait au patriarche un rôle apotropaïque et, à cause de cela, l'honorait. On ne sait si cette attitude changea quand, à la fin de sa vie, le sort tourna contre lui. D'autre part, du côté du patriarche, on remarque les formules d'étonnement et d'incrédulité devant la bienveillance des grands, «quelque chose d'inaccoutumé»; il avait même peur que «de l'absinthe se mêle au miel».

Si je ne craignais de simplifier à l'extrême, je dirais que la superstition (croyance aux pouvoirs occultes des chefs religieux) jouait un grand rôle dans les rapports des premiers Salġūkides avec les prélats chrétiens.

La superstition pouvait d'ailleurs jouer en sens contraire, quand, par exemple, en 1152, on avait fait croire à Qarā Arslān que «partout où une église neuve est construite, le prince de l'endroit meurt». En foi de quoi il avait fait détruire une église arménienne de la région de Ḥanzī et crucifier le prêtre²¹.

²⁰ On serait heureux de connaître la provenance de ces reliques.

²¹ M.S., III, p. 307. — O. TURAN, qui cite le fait p. 93, range parmi ses causes «la proximité des territoires musulmans», les Arabes étant, selon lui, plus fanatiques que les Turcs.

Notons encore, dans le même sens, le commentaire de Michel le Syriaque²² à l'annonce de la mort, en 1185, du prince de Ḥiṣn Kifa, Nūr al-Dīn Muḥammad : «Comme il avait enlevé les colonnes de marbre de l'église et les avait introduites dans sa demeure, il fut frappé de châtement et mourut». Cette croyance, accréditée par les chrétiens pour leur protection, était partagée par certains musulmans. J'ai encore connu un āgā kurde des environs de 'Aqra, dans le nord de l'Iraq, qui me disait n'être pas étonné que sa maison s'écroule toujours, car «elle était construite sur une ancienne église»²³.

L'année 1186 unit chrétiens et musulmans dans une «grande peur» qui ressemble un peu à celle de l'an 1.000 en Europe. Les astrologues avaient prédit pour le 14 septembre de cette année un «cataclysme par le vent». Les rois et tous ceux qui en avaient les moyens se creusèrent des grottes sous terre ou se bâtirent des maisons solides. Quand le grand jour arriva, «le négoce et le commerce cessèrent» dans l'attente de la catastrophe. Comme la journée se passa sans que rien ne se produisit, «les rois méprisèrent et réprouvèrent les astrologues, attendu que leur art est trompeur». Michel le Syriaque²⁴, qui dit que «les chrétiens, du moins ceux qui étaient affermis dans leur foi, ne croyaient pas à de pareilles inepties», ajoute quand même que «ils persévéraient dans la supplication et les prières, dans les jeûnes et les aumônes». Puis, après avoir mis au point ce qui est vrai et faux dans les astres, le patriarche conclut : l'astronomie peut prévoir, mais Dieu peut changer le cours des événements «parce qu'il a eu pitié des hommes».

La prise de Jérusalem par Saladin

L'occupation par les Croisés d'une partie du territoire musulman avait abouti à une espèce de *modus vivendi* d'un équilibre assez instable. Par exemple, en 578/1183, quand les Francs voulurent détruire la mosquée de Dārāyyā, au sud de Damas²⁵, on les prévint : «On la rebâtira, mais nous

²² III, p. 396.

²³ Sur la croyance aux malheurs qui frappent les gens qui s'approprient des églises, cf. F. W. HASLUCK, *Christianity and Islam under the Sultans*, Oxford, Clarendon (1929), I, p. 21-22.

²⁴ III, p. 397-400; il avait déjà rapporté une fausse prophétie des astrologues, *Ibid.*, p. 352.

²⁵ *Kāmil*, XI, p. 484. — On dit que Bilāl y aurait vécu.

ruinerons toutes les églises de notre pays, et on ne pourra les rebâtir». Les Francs abandonnèrent leur projet. Il y eut probablement d'autres marchandages réciproques²⁶.

Cependant la balance penchait de plus en plus en faveur de l'Islam, jusqu'à ce que, en 583/1187, se produisit un événement qui fut ressenti comme une catastrophe dans tout le monde chrétien, en Orient aussi bien qu'en Occident : la prise de Jérusalem par Saladin.

Bien que les musulmans ne se soient pas conduits aussi sauvagement dans la ville que ne l'avaient fait jadis les Francs²⁷, le fait lui-même de la perte de la Ville Sainte fut pleuré en secret par tous les chrétiens syriaques. Un an plus tard, un Jacobite de Bartelli, près de Mossoul, Rabban 'Azīz, date un manuscrit qu'il achève de copier de «la première année après la terrible conquête de Jérusalem»²⁸. Encore soixante ans plus tard, en 1247, le catholicos nestorien Sawrišō' V écrit à Innocent IV : «Il eût fallu que toutes les églises du Christ, les monastères et tous les fidèles qui sont en Orient et en Occident revêtissent le cilice, s'asseyaient dans la douleur et pleurent sur Jérusalem, sur ce qui y est arrivé de nos jours»²⁹.

De cette catastrophe, les Syriaques se sentirent un peu responsables, et le patriarche Michel écrit : «Les Francs furent abandonnés [de Dieu] à cause de NOS péchés, et ils furent misérablement taillés en pièces... Pour moi, je dis que, sans l'abandon [de Dieu] leur défaite n'aurait pas eu lieu»³⁰.

²⁶ Après la reprise d'Acre par les Croisés, Saladin veut faire détruire le Saint Sépulcre. Il y renonce par crainte de représailles sur les mosquées des pays chrétiens. Cf. CAHEN, *Indigènes et Croisés, Syria XV* (1934), p. 355, note. En d'autres temps un sultan blâme un gouverneur dont les excès risquaient de provoquer des représailles contre les marchands musulmans en terre byzantine; cité dans PERLMAN, *Asnawi*, p. 202.

²⁷ Cependant, remarquer le récit d'un témoin oculaire, l'Edessénien anonyme (*Chron. 1234*, II, p. 150), pourtant en général très impartial, et l'éloge du patriarche arménien Grégoire Dgh'a, dans *Recueil des historiens des Croisades, Documents arméniens*, t. I, p. 279-280, et même la phrase d'Ibn Abū Uṣaybi'a : «captifs et tués, ou astreints au tribut, nul ne fut épargné des habitants de Jérusalem» (sauf une maison et sa rue). Claude Cahen, qui cite ce texte dans *Indigènes et Croisés*, p. 351-360, considère la déclaration comme exagérée. Inversement, le même texte cite une «circulaire (de Saladin) recommandant la plus grande bienveillance vis-à-vis des chrétiens (locaux)» circulaire inconnue des historiens arabes ou chrétiens, mais dont «l'inspiration est, en tout cas, vraisemblable» (*Cit.*, p. 355). Malgré les excès commis par ses troupes, il semble bien que Saladin lui-même ait été un vrai «chevalier», de nombreux exemples le prouvent. Son opinion, rapportée par Joinville, sur les convertis, est à citer : «On ne vit jamais bon chrétien devenir bon sarrasin, ni bon sarrasin bon chrétien», *Saint Louis*, Paris, 1963, p. 84.

²⁸ B.M., syr. 318; *catalogue* WRIGHT, p. 257-258.

²⁹ S. GIAMIL, *Genuinae relationes inter Sedem Apostolicam et Assyriorum Orientalium seu Chaldeorum Ecclesiam*, Rome, 1902, p. 2.

³⁰ III, p. 404; le NOS est bien attesté dans les manuscrits syriaque et arabe qui servent de base à l'édition de Chabot.

Même si les chrétiens de Bagdad étaient restés indifférents (?)³¹ au défilé des chevaliers francs prisonniers, «avec la cuirasse et la cotte de maille, et tenant leurs oriflammes renversées», on devine leur rage impuissante quand, en 1189, Saladin ayant envoyé au calife la Croix qui avait été placée au dessus de la mosquée dite Coupole du Rocher, cette croix en bronze revêtu d'or fut «enterrée sous le seuil de la porte de Bagdad appelée Bāb al-Nūbī al-Šarīf, de façon que, une partie restant apparente, les passants puissent la fouler aux pieds et cracher dessus»³².

Bien qu'on n'ait pas d'autres témoignages, il semble que l'annonce de la prise de Jérusalem ait causé un peu partout une vague de persécution des chrétiens. Michel le Syriaque, qui est contemporain³³, écrit encore: «Combien d'outrages, d'injures, de mépris, les musulmans firent alors endurer au peuple persécuté des chrétiens, à Damas, à Alep, à Ḥarrān, à Edesse, à Āmid, à Mārdīn, à Mossoul, et dans tout le reste de l'empire, la parole ne peut le définir». Tout ceci ne pouvait qu'élargir le fossé qui séparait les chrétiens des musulmans, renforçant les sentiments qui se manifesteront, en 1258, à l'entrée des Mongols à Bagdad.

Ces événements contribuaient aussi à créer de nouveaux vides dans les rangs chrétiens. On ne possède pas de noms de transfuges, à Bagdad, pour ces années. A Damas, le médecin de Saladin, le Melkite Abū Naṣr As'ad b. Abī 'l-Faṭḥ Eliās b. Ğorġīs, dit Muwaffaq al-Dīn b. al-Muṭrān (le fils du métropolitain)³⁴ devint musulman «pour l'honneur de ce monde qui passe» dit Bar Hébraeus³⁵, lequel ajoute: «il mourut bientôt, et son nom périt». Sa femme, une ancienne servante de Saladin, aurait été

³¹ E. SINAN: «Les chrétiens orientaux faisaient preuve d'une grande indifférence à l'égard des Croisés, leur soi-disant libérateurs», *Chrétiens sous les Ayyoubides*, p. 121. — Ce n'est pas l'impression que l'on a en lisant Michel le Syriaque, et surtout la *Chronique de 1234*, cf. *Chrétiens syriaques entre Croisés et Mongols*. Symposium Syriacum, Rome, 1972; dans *Orientalia Christiana Analecta*, n° 197 (1974) p. 327-341.

³² D'autres sources (cf. H. ZAYAT, *Signes distinctifs*, p. 15 et *La croix dans l'Islam*, p. 10) y voient un *Ṣalīb al-Ṣalabūt*, c'est à dire une croix de bataille, et non pas «la Vraie Croix», comme a traduit Barbier de Meynard dans *Le livre des deux jardins*, p. 394-395, dans *Recueil des historiens des croisades, Historiens orientaux*, t. IV. V. — Sur la prise de la grande croix à Hattin en 1187, cf. 'IMAD AL-DIN AL-IṢFAHANI, *Conquête de la Syrie et de la Palestine par Saladin*, tr. H. MASSÉ, Paris, 1972, p. 29-30. La croix de Hattin fut envoyée à Damas, avec les prisonniers de marque. A l'entrée en triomphe dans la ville, le qādī Ibn Abī 'Asrūn la portait renversée, cf. AHMAD b. IBRAHIM AL-ḤANBALI, *Šifā' 'l-qulūb fī manāqib banī Āl Ayyūb*, éd. NAZIM RAŠID, Bagdad, 1978, p. 121.

³³ Sa chronique se termine en 1195, et il meurt en 1199.

³⁴ J. NASRALLAH, dans *Abū 'l-Faraġ al-Yabrūdī*, dans *Arabica*, XXIII (1976), p. 20-22.

³⁵ B.H., *Chronogr.*, p. 329.

réduite à la mendicité avec leur enfant (?). Il était mort en rabi^c I 585/avril-mai 1189³⁶.

L'année suivante, 586/avril 1190, meurt le patriarche Élie III Abū Ḥalīm, à l'âge d'environ 60 ans. Il avait siégé plus de 14 ans^{36a}. Ses homélies pour les fêtes du Seigneur, en « langage poli et admirable » (?) sont bien connues; ses bouts rimés ampoulés sont encore chantés dans les mariages et les enterrements en Iraq.

La vacance du siège, après sa mort, n'aurait duré que 3 mois. Le métropolitain de Nisibe, homme de grande audace, le mossouliote Yahwālāhā b. Qayyūma³⁷, « voyant que ni les évêques, ni les Bagdadiens ne voulaient de lui », aurait emporté l'élection en versant 7.000 dinars au gouverneur de Bagdad, lequel força les évêques à le sacrer. Ces derniers détails sont fournis, bien sûr, par le Jacobite Bar Hébraeus, rarement tendre pour les Nestoriens.

XXXIII Le sacre de **Yahwālāhā II** eut lieu vers la fin de l'été 586/1190^{37a}.

Où apparaît Ibn Faḍlān

G. Makdisi nous disait plus haut que « la restauration du sunnisme,

³⁶ *Bidāya*, XII, p. 347. — On signale encore, en 1195, l'interdiction des simandres, à Edesse, ce qui fut cause d'une « grande affliction pour les chrétiens », M.S., III, p. 413. La décision fut prise par al-Malik al-ʿĀdil, et fut donc locale.

^{36a} Un de ses hôtes à la « cellule » patriarcale fut Abū Saʿīd al-Ḥasan b. Ḥalīh b. al-Mubārak b. Miḥdār, de Mārdīn. Celui-ci avait d'abord brillé dans les sciences, puis avait choisi la vie solitaire. Son ancien compagnon d'études, devenu roi du Diyār Bakr en 572/1176-7, l'Artuqide Quṭb al-Dīn Ilgāzī II, réussit à le convaincre d'entrer à son service, où il fut entouré de considération et de respect. Il refusa l'invitation de Yarūq Šāh fils de Qiliğ Arslān, qui voulait le faire son vizir et, peut-être après la mort de Quṭb al-Dīn, en 580/1184, vint à Bagdad, où il séjourna auprès d'Élie III Abū Ḥalīm (1176-1190). Enfin il retourna à son pays, Mārdīn, où il mourut en 600/1203. On lui connaît des poèmes, cf. *Al-ġāmiʿ al-muḥtaṣar*, p. 141-142.

³⁷ SLIWA, p. 115; B.H., II, col. 370-372.

^{37a} Du côté des sultans de Rūm, les choses avaient changé depuis les bons rapports entre le patriarche Michel et Qiliğ Arslān. Du temps de Ğyāt al-Dīn, en 588/1192, les chrétiens d'Arzingān doivent verser 3.000 dirham pour obtenir la permission de sortir en procession jusqu'à l'Euphrate, le jour de la fête du Baptême du Christ. La coutume se continue sous Rukn al-Dīn, cf. *Zubdat al-fikra fī tāriḥ al-Ḥiğra*, ms. B.M. ar. 23325 fol. 52^a, cité par H. ZAYAT, dans *La croix dans l'Islam*, p. 88-89. Dans ce texte on voit la présence d'un catholicos (?) qui est appelé Mār Ḥasia. En fait, ce titre, « Mgr le Pur », était porté par tous les évêques.

qui caractérise le V^e/XI^e siècle, n'est pas l'œuvre des califes, encore moins des sultans. La part principale en revient aux 'ulamā' »³⁸.

Un exemple caractéristique de l'action de ceux-ci se produit sous al-Nāṣir, quand un professeur de l'École Niẓāmīya s'adresse au calife pour lui rappeler son devoir vis-à-vis des tributaires. Ce 'ālim est Abū 'Abd Allāh Muḥiy 'l-Dīn Muḥammad b. Yaḥya. Son père, Abū 'l-Qāsim Ğamāl al-Dīn Yaḥya était un *faqīh* šāfi'ī qui enseignait à la Niẓāmīya. Après des études chez son père, puis au Ḥurāsān, Ibn Faḍlān³⁹ succéda comme professeur à son père, quand celui-ci mourut en 1199. Peu de temps après⁴⁰, il envoya au calife al-Nāṣir une longue pétition⁴¹ lui disant: «Le rite šāfi'ī exige que ce que l'on perçoit chaque année des tributaires soit égal à la location de leur résidence dans le *Dār al-Silm*⁴². Il n'y a pas de maximum fixé, mais le minimum est d'un dinar. Or, les tributaires sont riches; certains gagnent en un jour, aux dépens des musulmans, ce qu'ils paient pour un an». Puis le 'ālim donne des exemples de privilèges accordés à des tributaires: «Le fils du chambellan Qayṣar⁴³ a écarté le *faqīh* musulman Ibn Mahriz, et mis à sa place Ğibrīl b. Zaḫīna⁴⁴, secrétaire au trésor; Ibn Sāwā⁴⁵ a été nommé à Wāsīt... «Après avoir cité les exemples de sévérité donnés par les califes 'Alī et 'Umar b. al-Ḥattāb, il continue: «Les tributaires n'ont nulle part une situation, une considération, une place meilleure qu'à Bagdad».

Et le *faqīh* de critiquer tous ceux des tributaires qui «font des gains considérables»⁴⁶, les médecins qui ont libre accès chez les grands alors que ce ne sont que des charlatans, qui ont acquis leur diplôme sans avoir lu plus de dix questions de Ḥunayn et cinq prescriptions du *Memento des oculistes*; les parfumeurs, marchands de fourrage et de bois à brûler, ainsi que les autres commerçants, qui font des gains exagérés sur les musul-

³⁸ On a vu Ibn 'Azrūn auprès de Nūr al-Dīn, Muḥiy al-Dīn al-Zakī auprès de Saladin, etc.

³⁹ IBN AL-SĀ'I, *Al-ġāmī' al-muḥtaṣar*, p. 11-13. *Dā'irat*, III, p. 433; résumé de son action dans BISHR FARES, *Vision chrétienne et signes musulmans (Mém. Inst. Eg., 56, 1961)* p. 25-26.

⁴⁰ Avant 1207, puisque Ibn Sāwā est mentionné dans la lettre dont on va parler.

⁴¹ Dans *Al-Ḥawādīṭ al-Ġāmī'a*, p. 93; extraits dans *Šaḍarāt*, *Machriq* 18 (1920) p. 596-599; *Ḥizāna Ṭimūriya*, p. 3-4, 43-47.

⁴² Le «pays de la paix», c'est à dire la Terre d'Islam, par opposition au *Dār al-ḥarb*, pays de la guerre.

⁴³ Le chambellan est mentionné en 595/1199, IBN AL-SĀ'I, *Ġāmī'*, p. 16.

⁴⁴ Abū 'l-Faḍl Ğibrīl b. Zaḫīna devint musulman avant sa mort en 626/1228, CHEIKHO, *Poètes*, p. 596-607.

⁴⁵ Abū 'l-Ġanā'im Naṣr b. Sāwā, que nous retrouverons en 604/1207.

⁴⁶ Ce texte montre la composition de la population chrétienne et juive à cette époque.

mans; les artisans et ouvriers, dont les orfèvres qui trichent sur la qualité; les banquiers et les changeurs, qui utilisent leurs profits illicites pour suborner les musulmans et les enfants des musulmans et mener une vie corrompue dans le luxe, les plaisirs du boire et du manger. Tous ces gens [aujourd'hui si riches] sont restés obligés, au cours des siècles, à l'humiliation et à porter la rouelle que la loi leur a imposée». Ibn Faḍlān rappelle alors les «Conditions» (qu'il attribue à 'Umar b. al-Ḥattāb) et témoigne que l'habitude «avait cours» au temps d'al-Mutawakkil et qu'al-Muqtadī fut le dernier qui l'ait imposée.

Le calife prit connaissance de la requête; il ne répondit pas au *faqīh*. On retrouvera ce dernier sous al-Mustansīr, mais cette fois en position de contraindre les chrétiens à mettre en application ses vues rigoristes.

Ainsi donc, dans les premières années du règne d'al-Nāṣir, plusieurs chrétiens sont en poste dans des charges importantes. L'un de ceux contre la nomination desquels protestait Ibn Faḍlān va bientôt faire à nouveau faire parler de lui, c'est Abū 'l-Ġanā'im Naṣr b. Sāwā, de son nom chrétien 'Awdišō⁴⁷: Il était passé du gouvernement de Wāṣiṭ à celui de la région du Duḡayl et de Dāqūq, où il avait succédé à l'émir 'Alā' 'l-Dīn Tanāmiš al-Nāsirī, à la mort de ce dernier. Mais voici qu'en 604/décembre 1207, il fut accusé d'avoir lui-même causé la mort de son prédécesseur en l'empoisonnant. Condamné, on lui coupa d'abord les mains et les pieds, puis on l'accrocha devant la maison de l'émir. Il avait dépensé 10.000 dinars pour essayer de se sauver, mais en vain. Ṣliwa le considère comme un «martyr».

Quoi qu'il en soit, il ne dût pas y avoir à cette époque de persécution générale, puisque le même Ṣliwa clôt la notice du patriarche Yahwālāhā par ces mots: «De son temps, les chrétiens jouirent de la tranquillité».

En effet, à part pour des fanatiques qui voudront humilier le «petit reste», ou pour des tyranneaux de province qui voudront leur extorquer leurs derniers dinars, le groupe chrétien ne fait plus peur. De ce point de vue R. Arnaldez écrit, à propos de Faḥr al-Dīn al-Rāzī, mort en 606/1209, que l'œuvre de ce théologien musulman «laisse l'impression très forte qu'à son époque, et dans son milieu (les explosions à venir proviennent d'autres milieux) la question était tranchée; que l'Islam était en possession d'un système de défense à toute épreuve, d'une théologie

⁴⁷ IBN AL-SA'Ī, *Ġāmi'*, p. 219-220; ṢLIWA, p. 115. — Sa résidence était à Darb al-Qyār, rue où il y avait également une école de *fuqahā'* ḥanbalites. Ses voisins étaient-ils pour quelque chose dans son accusation? — En 606 sa maison, Dār Ibn Sāwā, fut attribuée à quelqu'un d'autre, *Ġāmi'* p. 14, 289.

bien assise, et que le christianisme, comme système de vie et de pensée, ne présentait pas plus de danger pour la foi et la morale que n'en présentaient les chrétiens du *Dār al-Islām*, sur le plan politique, pour le pouvoir temporel des Musulmans»⁴⁸.

Quant à la situation générale, l'annonce, cette année 604/1207, que le calife al-Nāṣir supprime les taxes à l'achat et ordonne de construire des hospices avec nourriture gratuite pour les pauvres⁴⁹ nous réjouirait si nous ne savions que le fantasque calife ne devait bientôt décider le contraire: les hospices sont supprimés, les impôts rétablis. La même année une inondation du côté de la Porte de Kalwaḍa nous fait craindre pour les chrétiens du *Sūq al-Ṭalāṭā*, voisin de cette Porte, et où habitait le patriarche.

C'est encore à la date de sa mort que l'on mentionne un autre médecin chrétien de Bagdad, Mūhaddāb b. Hūbāl, ancien élève du maître juif Abū 'l-Barakāt. Il avait exercé à Ḥlāṭ, en Arménie. Il revint à Mossoul, où il mourut en 610/1213, à l'âge de 95 ans. Il était l'auteur d'un livre admirable, *al-Muḥtār*, utilisé jusqu'au temps de Bar Hébraeus⁵⁰.

Puis dix années se passent dans le calme, semble-t-il, pour la communauté chrétienne, et Yahwālāhā II, «pur, intelligent, habile dans les relations et expert à attirer le cœur des gens, bien placé chez les rois», mourut, après plus de trente et un ans de charge, en 618/fin janvier 1222. On l'enterra dans l'église du quartier sud-ouest, al-*ʿAtīqa*, église placée sous le vocable de la Dame Sainte Marie⁵¹ et connue sous le nom de «église de la montée».

Sawrīšō^c b. Qayyūma

XXXIV A la mort du patriarche Yahwālāhā II, les évêques syriaques orientaux se réunirent; «chacun voulait le patriarcat pour lui-

⁴⁸ *Les chrétiens selon le Commentaire coranique de Rāzī*, dans *Mélanges Islamologiques*, volume à la mémoire d'ARMAND ABEL, éd. par P. SALMON, Brill, 1974, p. 57. — Remarquer le passage de Bar Hébraeus, dans *Chronogr.* p. 366, à propos de la mort de Fahr al-Dīn Rāzī, âgé de 63 années lunaires... très savant... «Par lui et par le grand nombre de livres qu'il a écrits, les Arabes dans tout le monde ont été éclairés et le sont jusqu'aujourd'hui. Car je le compare à Origène, par lequel les docteurs de l'Église sont devenus riches et illustres, et ils se sont retournés et l'ont appelé hérétique. Ainsi en est-il avec les Arabes qui appellent cet homme «infidèle» et adhèrent de la doctrine d'Aristote».

⁴⁹ *Kāmil*, XII, p. 278.

⁵⁰ *Chronogr.*, p. 367.

⁵¹ Bar Hébraeus la met sous le patronage de la «Deipara», ce qui aurait fait bondir les Nestoriens.

même», dit Ṣliwa. Cela serait un bon signe : la place ne devait pas être si mauvaise ! Les laïcs chrétiens se divisèrent en deux camps : une minorité postulait l'évêque Sawrišō^c b. al-Masiḥī, lequel, en plus de sa science, de sa vertu et de sa sainteté, était, ce qui ne gâtait rien, frère des médecins bien en cour. La majorité des laïcs, cependant, voulait que les évêques élisent Sawrišō^c b. Qayyūma⁵². Celui-ci, d'après Ṣliwa, était le neveu du patriarche précédent, auprès duquel il avait appris l'art du gouvernement et des «public relations». Comme son oncle, «il écrivait au peuple et attirait les cœurs».

Bar Hébraeus, toujours aussi mauvaise langue quand il s'agit des Nestoriens, raconte à son propos la même histoire de pot-de-vin au gouverneur, et mentionne la même somme (7.000 dinars)... L'intermédiaire fut le tout puissant médecin jacobite Amīn al-Dawla, dont nous allons bientôt parler. Le calife al-Nāṣir approuva la nomination. Le reste est routine : sacre, visites officielles, etc.

Revenons à l'intermédiaire. C'était le célèbre jacobite Amīn al-Dawla Abū 'l-Karam Ṣā'ad b. Tōmā⁵³, «réputé pour ses qualités excellentes», qui avait été médecin, secrétaire et vizir de Naḡm al-Dawla Abū 'l-Yumn Naḡāḥ al-Šarābī. Il était maintenant un des intimes du calife al-Nāṣir, «au point que toute l'administration du royaume, de ses fils, de ses filles⁵⁴ et de ses femmes lui était confiée», ainsi que la direction de plusieurs *dīwān*, avec le rang de vizir.

Cependant, la brillante carrière du médecin se termina tragiquement. Il fut assassiné en 620/1223. Pour quelle raison ? En dehors du nombre des assassins, rien n'est sûr. Ibn Abī Uṣaybi'a dit qu'il avait parlé avec mépris à deux soldats. Ils le suivirent et le poignardèrent. Ils furent exécutés. Le récit de Bar Hébraeus est plus circonstancié et semble assez conforme aux ténébreuses intrigues d'alcôve que nourrissait la cour de Bagdad.

Le calife al-Nāṣir, dit Bar Hébraeus, était presque aveugle, mais, craignant d'être écarté, ne voulait pas qu'on le sache. Sa correspondance personnelle avec le vizir était en fait écrite par une femme dont l'écriture ressemblait à la sienne, Sitt Nasīm, amie de l'eunuque Tāḡ al-Dīn Rašīq. Le vizir, Muḥiy al-Dīn al-Qummī, finit par avoir des doutes. Il s'enquit

⁵² SLIWA, p. 115-117; B.H., II, col. 372.

⁵³ Je suis les noms et les dates fournis par Bar Hébraeus qui, étant de sa communauté, est présumé mieux informé. IAU l'appelle Abū 'l-Faraḡ Ṣā'ad b. Hibat Allāh b. Tōmā, mais l'histoire est la même; *Dā'irat*, II, p. 388, s.v.

⁵⁴ En 600/1203-1204 il devient fondé de pouvoir de Ḥata Ḥātūn, fille du mamlūk Sonqor al-Tawīl, IBN AL-SA'Ī, *Ġāmi'*, IX, p. 121.

auprès du médecin, qui lui avoua la cécité du calife. Ce fut sa perte. Le calife le fit assassiner par les fils de Qamar al-Dīn, lesquels, témoins indésirables, furent immédiatement crucifiés, et l'on accrédita le version de l'algarade avec les soldats.

Ce qui semble indiquer que l'histoire telle qu'elle est racontée par Bar Hébraeus est vraie en substance c'est l'épilogue du meurtre: le calife confisqua l'héritage en liquide du défunt (8.000 et 13.000 dinars), laissant les meubles (un million de dinars) à ses trois fils, tous célèbres et honorés: Šams al-Dawla, Faḥr al-Dawla et Tāğ al-Dawla⁵⁵.

Mort du patriarche et du calife

Sawrīšō^c b. Qayyūma régna moins de trois années. Il mourut, après un «bon gouvernement» en 622/11 juin 1225, et fut enterré près de son oncle.

Le calife al-Nāṣir mourut la même année, le 6 octobre. Ibn al-Āṭir⁵⁶ est très sévère pour lui: il laissa le 'Iraq ruiné et ses habitants dispersés, parce qu'il avait pris leurs propriétés et leurs biens⁵⁷. Bar Hébraeus⁵⁸ a surtout gardé le souvenir de ses rondes, en déguisement, dans les bazars de Bagdad, assurant même qu'il tuait ceux qui le reconnaissaient (?). Les gens fuyaient devant lui et «un homme avait même peur de parler à sa femme, parce qu'il montait sur les terrasses»⁵⁹.

A côté de ce folklore, retenons l'évaluation plus sérieuse de sa conception gouvernementale, par Angelika Hartmann⁶⁰: Lui-même *šayḥ*⁶¹, il se servit des tendances religieuses existantes pour rétablir le pouvoir du califat et éliminer la dynastie salḡūkide. Pour arriver à ce but, ce calife (aussi bien d'ailleurs que le sultan) ne fit que «ratifier les

⁵⁵ On a vu plus haut leurs ancêtres libérés par al-Mustaḏīr en 566/1170.

⁵⁶ *Kāmil*, XII, p. 440.

⁵⁷ Par ailleurs, IBN TIQTQAQA, trad. p. 309, aligne les qualificatifs à son sujet et le considère comme «un des meilleurs et des plus éminents parmi les califes».

⁵⁸ *Chronogr.*, p. 387.

⁵⁹ Les espions d'al-Nāṣir sont également mentionnés par IBN TIQTQAQA, trad. p. 35 et 310, tant «dans la maison des sultans» que dans les marchés.

⁶⁰ Dans *Orientalia Suecana*, XXII (1973) p. 52-61.

⁶¹ G. VAJDA, dans *Une liste d'autorités du calife al-Nāṣir*, dans *Arabica* 6 (1959), p. 173-177, donne les noms des transmetteurs de ḥadīṭ, surtout ḥanbalites.

demandes de ceux des *'ulamā'* dont il avait le plus besoin auprès du peuple⁶².

Si, comme je le pense, ceci ne joua pas dans le cas des réquêtes d'Ibn Faḍlān, cela voulait dire que, d'une part, les chrétiens, notamment les médecins (pensons à Amīn al-Dawla, qui est là jusqu'en 1223) étaient encore assez puissants auprès du trône pour empêcher le calife d'écouter le *faqīh*⁶³, et que, d'autre part, le jeu n'en valait probablement plus la chandelle, le nombre des chrétiens étant désormais négligeable, même si leur position sociale était encore considérable.

35 — AL-ZĀHIR (622-623/1225-1226)

Abū Naṣr Muḥammad, calife sous le nom d'al-Zāhir bi 'amr illāh, était le fils de son prédécesseur, mais totalement différent de lui. Son court règne, moins de dix mois, fut comme un printemps pour son peuple, malgré la famine et l'épidémie de l'année de son accession.

Supprimant les augmentations d'impôts imposées par son père, les différences de poids de l'or et du dinar, les rapports journaliers des gardes des rues; abaissant les prix, ouvrant les prisons et rendant leurs biens aux prisonniers libérés, il se montra juste¹, bienfaisant, généreux vis à vis de tous. Quand on lui reprocha sa générosité, il répondit: «J'ai ouvert la boutique après l'après midi, laissez-moi faire le bien. Combien vivrai-je?»

Cela se vérifia la veille de la Fête de la fin du Ramadan, la même année 622. Ibn al-Āṭir², qui a consacré quatre pages à sa louange conclut: «Son temps, mauvais et pourri, ne méritait pas un tel calife; c'est pourquoi [son règne] fut si court».

Bar Hébraeus ajoute un détail important: il jeta un second pont sur le Tigre, car, pendant 200 ans, Bagdad n'avait qu'un seul pont³.

⁶² H. LAOUST, dans *Le précis de droit d'Ibn Qudāma*, Inst. Fr. Damas, 1950, p. XX, pense que son intention était de reconstruire, par une réconciliation entre sunnites et chiïtes, l'unité primitive de l'Islam.

⁶³ Il faudrait aussi vérifier si le calife ne favorisait pas plutôt les ḥanbalites, habituellement plus stricts, et n'aurait pas aimé être rappelé à la rigueur par un jeune professeur Ṣāfi'ite? — Sur la politique religieuse d'al-Nāṣir, voir également LAOUST, *Ibn Baṭṭa*, p. CXXV.

¹ IBN AL-ĀṬIR, XII, p. 441, dit que son règne rappela aux musulmans celui de 'Umar II.

² *Kāmīl*, XII, p. 441-457; même son de cloche dans SUYUTI, p. 485.

³ *Chronogr.*, p. 389; de même IBN TIQTQAQA, trad., p. 317, qui note le sens unique sur les deux ponts parallèles (comme naguère entre Ctésiphon et Veh Ardašīr).

Sawrīšō^c b. al-Masīhī

XXXV Quant au successeur de Sawrīšō^c b. Qayyūma, ce fut le métropolitain du Bēt Garmaī, Sawrīšō^c b. al-Masīhī⁴, Abū 'l-Faḍl b. Abī 'l-Ḥayr, de la famille bagdadienne des médecins que nous avons déjà rencontrés. Il fut élu à l'unanimité, après une vacance de près d'un an. Bar Hébraeus, peut-être par la force de l'habitude, l'accuse d'avoir lui aussi obtenu sa nomination «par l'or» (?), sinon le sien, du moins celui de ses frères, «hommes honorables et médecins célèbres». Al-Zāhir ordonna son institution, avec dispense de frais.

Ibn al-Masīhī régna 31 ans, sous al-Zāhir, al-Mustanṣir et al-Musta'ṣim. Son administration est louée de tous, mais, dans les notices qui lui sont consacrées, on ne trouve rien sur l'état des chrétiens de son temps, c'est à dire pendant les dernières années des Abbassides.

On peut penser que les connexions familiales du patriarche avec le monde des médecins, et donc avec la cour, durent faciliter la création d'un climat de bienveillance vis-à-vis des chrétiens en général. De telles conjonctures étaient idéales; déjà au siècle précédent un poète de Nīšāpūr, Abū Ṣā'ad 'Abd al-Raḥmān b. Muḥammad b. Duwast chantait⁵:

«Quand j'ai trouvé mon corps plein de maladies, et de la douleur
dans mes articulations,
J'ai envoyé chercher un ṣayḥ des tributaires
Dont l'oncle paternel était un patriarche,
Et l'oncle maternel un catholicos.»

Ce serait cependant sous al-Zāhir, donc en 1225-1226 qu'une mésaventure (dont, comme toujours, les tenants et les aboutissants sont obscurs) arriva au maphrien jacobite Ignace David, quand il voulut voir cette ville de Takrīt, «où jadis les métropolitains résidaient». Mal lui en prit car, après sa réception par sa petite communauté dans la ville, il fut accusé auprès du calife, on ne dit pas de quoi. Le calife (?) ordonna (?) de piller les maisons des chrétiens; les autorités de Takrīt imposèrent au maphrien et aux notables chrétiens une amende de 20.000 livres, et les emprisonnèrent. Ils ne durent leur libération qu'à l'intervention de l'atabek Lu'lu'⁶, qui lui-même aidait le plus offrant; nous le retrouverons plus tard.

⁴ SLIWA, p. 117-119; B.H., col. 372, 400-402.

⁵ *Yatimat al-dahr*, de TA'ALIBI, IV, p. 427; sur le poète cf. *Dā'irat*, III, p. 58.

⁶ B.H., III, col. 390.

36 — AL-MUSTANŞIR (623-640/1226-1242)

Fils d'al-Zāhir, Abū Ğa'far al-Manşūr, devenu al-Mustanşir billāh¹, suivit la voie de son père, régnant avec justice et générosité². Son souvenir reste attaché à la grande université musulmane à son nom à Bagdad, «qui n'a pas de semblable au monde», écrit Bar Hébraeus³, lequel s'extasie sur son personnel enseignant de quatre docteurs (des quatre rites), 300 chefs instructeurs, tous payés par le calife; un bain privé, un médecin spécial, etc. Pour la première fois en effet, les quatre écoles juridiques du sunnisme étaient autorisées à donner simultanément leur enseignement⁴.

Une petite note triste cependant est donnée par Bar Hébraeus quand il parle, en 625/1227, d'un médecin d'Édesse, Ḥasnūn, pourtant excellent, mais qui finit à Alep «négligé parce que chrétien»⁵. Le temps était enfin arrivé, dont rêvait al-Ġāhiz sous al-Mutawakkil, où les médecins chrétiens étaient supplantés par les médecins musulmans, maintenant acceptés par tous.

Encore Ibn Faḍlān

De professeur à la Niẓāmīya, le juriste zélé passa à la Mustanşirīya dès sa fondation. On lui confia aussi, en 626/1228-1229, le *diwān* (bureau) des *mawālī* (les clients), du protocole, des *awqāf* (biens de main morte), etc. Il devint *muhtasib* (censeur) du *Dār al-Islām* tout entier.

Il put alors appliquer aux tributaires ses principes rigoristes et humilier même les plus haut placés d'entre eux. En 627/1230, se basant sur une interprétation littérale de Coran IX. 29 (interprétation fautive, d'après certains), il insistait pour que chaque tributaire vienne lui-même, de jour, debout pendant toute l'opération, apporter la capitation «dans la main»⁶.

¹ *E.I.*¹, III, p. 820, par K. V. ZETTERSTEEN.

² *Kāmil*, XII, p. 458; ḌAHABI, *Tārīḥ duwal al-Islām*, II, p. 110; *Bidāya*, XIII, p. 159.

³ *Chronogr.*, p. 390.

⁴ LAOUST, *Ibn Qudāma*, p. XLV; *Bidāya*, XIII, p. 139-140. — O. PINTO, *The Libraries*, se fait corriger par F. KRENKOW, son traducteur, quand elle dit, p. 223 et n. 1 que la bibliothèque de cette école fut détruite par Hulagu. Elle existait encore plus d'un siècle plus tard.

⁵ *Chronogr.*, p. 391-392.

⁶ C'est en cela que la capitation a pu être considérée comme «vindicative». On peut

C'est ainsi qu'il força à venir l'archiâtre Abū 'Alī b. al-Masīhī, qui pourtant avait ses entrées au palais. Il s'était prétendu malade et avait voulu faire exécuter le versement par son fils... De même un des chefs de la communauté juive, qui avait voulu venir à la tombée de la nuit... Tous, sans exception, durent se soumettre à la procédure humiliante⁷. Ibn Faḍlān pouvait jubiler, il avait prouvé à chaque intéressé sa condition de sujet de l'Islam, ou, plus exactement, de membre d'une classe sociale inférieure. On ne dit pas si certains chrétiens préférèrent embrasser l'Islam plutôt que de subir l'humiliation, et si Ibn Faḍlān répéta ce procédé plusieurs années. De toute façon, il mourut quatre ans plus tard, en 631/1233.

Un autre exemple de fanatisme fut donné en 630/1232, à Damas, par le médecin Mūhaddāb, surnommé Daḥwār⁸; déjà pendant sa vie, au service des Ayyoubides, il avait fait beaucoup de tort à ses collègues médecins, car il était «traître avec sa langue, prodigue, dissolu». En mourant, cette année-là, il laissa sa maison comme collège de médecine,

avoir une idée du cérémonial imposé en lisant deux interprétations possibles du mot *ṣāḡirūn* dans NUWAYRI, t. 8, p. 235-236: «On frappe la mâchoire du *ḡimmi* du bout des doigts quand il s'acquitte de la *ḡizya*, d'une tape douce, non douloureuse», ou bien, selon al-Māwardī: «le préposé doit frapper la *ḡizya* sur le cou de qui entre dans la *ḡizya* des Gens du Livre, pour qu'ils habitent par là en Terre d'Islam, et on s'engage à leur égard en échange à leur accorder deux droits: on les laisse tranquilles et on les protège». — Plus humiliant est le processus indiqué par AL-NĀBARAWI (dans W. BERNHAUER, *J.A.*, XVI, [1861] p. 53-62, *Inspection des tributaires*): «Quand le percepteur vient pour lever la capitation, il fait chercher et conduire le *ḡimmi* devant lui avec la main dans son sein; puis il le frappe sur le côté du cou et lui dit: Donne-moi la capitation, Infidèle!; Alors l'infidèle tire sa main, qui était placée sur la capitation dans son sein, et la lui donne avec promptitude et modestie». D'après *GAL*, *Suppl.* I, p. 832, Ḡalāl al-Dīn al-Nabarāwī était un médecin de Saladin (m. 589/1093). — Le ṣāfi'ite syrien Muḥiy al-Dīn Al-Nawāwī (1233-1278) dit également dans *Minḥaḡ al-Tālibīn*, *cit.*, p. 280-281: «L'infidèle qui veut payer sa capitation doit être traité par le receveur avec dédain: le receveur reste assis et l'infidèle reste debout devant lui, la tête baissée et le dos courbé. L'infidèle doit, en personne, mettre l'argent dans la balance, tandis que le receveur le tient par la barbe et le frappe sur les deux joues. Ces pratiques, toutefois, selon la majorité des savants sont recommandables, mais non obligatoires, comme c'est l'idée de quelques uns. Les auteurs cités en dernier lieu interdisent en outre qu'un infidèle donne à un musulman le mandat de payer sa capitation, ou qu'il effectue le paiement au moyen du transfert d'une créance sur un musulman, ou qu'un musulman se porte caution pour le paiement. La plupart des savants, toutefois, admettent ces pratiques». Mais il ajoute tout de suite: «La façon d'agir du receveur, exposée plus haut, est absolument interdite, et c'est déjà une grave erreur que de la proclamer recommandable». Et al-Nawāwī remarque que cette prescription ne se trouve pas dans *al-Muḥarrar* d'Abū 'l-Qāsim 'Abd al-Karīm al-Rāfi'i (m. 623/1226).

⁷ *Ṣaḡarāt*, p. 596.

⁸ On connaît à Damas un «jardin de Daḥwār», cf. ELISSÉEFF, *La description de Damas d'Ibn 'Asākir*, Inst. Fr. Damas, 1959, p. 153 et 156, notes.

mais à condition que les juifs et les chrétiens en seraient exclus. La clause était encore en vigueur au temps de Bar Hébraeus⁹.

Ces mesquineries font figure de combat désespéré d'arrière-garde quand on sait les événements graves qui se préparaient. L'*Histoire* d'Ibn al-Āṭīr, qui va jusqu'à l'année 628/1230-1231, montre le danger qui s'approche. Les Tatars font, à cette date, un raid en profondeur, qui les amène jusqu'à al-Karḥīni (Kerkouk), à moins de 200 kilomètres au nord de Bagdad¹⁰.

Et cependant la vie continue; certains chrétiens obtiennent encore des postes importants: en 631/1232, sous l'influence d'Ibn Ḥāḡib Qayṣar, le chrétien, Hibat Allāh b. Zaṭīna, qui n'a pas suivi son père Ġibrīl dans l'Islam, succède à ce dernier au divan. Il est créé *Kātib al-Sikka*¹¹.

En 634/1236 encore, Muḡāhid al-Dīn Aybak investit un 'Alide comme son *ḥwāḡa*, et un chrétien, Mārī b. Ṣā'ad b. Ṭōmā Tāḡ al-Dīn (ou al-Dawla?) comme son *wakīl*¹². Inversement, quand un *ḡulām* tue son maître chrétien, en 632/1234, on libère l'assassin parce qu'il est musulman šāfi'ite¹³.

On ne peut donc retracer une politique ferme. Selon les individus et les circonstances, on use vis-à-vis des chrétiens de la carotte ou bien du bâton. La seule chose sûre, c'est... l'incertitude de lendemain pour les chrétiens.

En 640/1242 meurt le calife al-Mustanşir¹⁴. Il avait régné dix-sept ans. Homme pieux et juste, il avait gagné l'affection de tous. On ne lui connaît pas de décision politique importante, ni de relation spéciale avec les chrétiens.

⁹ *Chronogr.*, p. 399.

¹⁰ *Kāmil*, XII, p. 497-503.

¹¹ CHEIKHO, *Poètes*, p. 596-607.

¹² *Šaḡarāt*, p. 600.

¹³ *Ibid.*, p. 599-600.

¹⁴ B.H., *Chronogr.*, p. 409. — D'après MUFAZZAL b. AL-FADA'IL (m. avant 783/1381-1382), *Histoire des sultans mamelouks* (texte arabe et tr. fr. E. BLOCHET, *P.O.*, XII, p. 423-432), le calife n'était pas mort, mais emprisonné à Bagdad. Libéré par les Tatars en 1258, il vécut parmi eux dans l'ouest du 'Irāq, puis vint en Égypte où il fut reçu au Caire, le jeudi 2 ramadan 658/11 août 1260, par le sultan al-Malik al-Zāhir. Parmi ceux qui participent à la réception on signale «les chrétiens, portant l'Évangile». Dans une tentative de reprendre Bagdad, il disparut au cours d'une bataille contre Qarā Buga, en 1261 ou 1262 (?).

37 — AL-MUSTA'ŞIM (640-656/1242-1258)

Le catholicat de Sawrīšō¹ b. al-Masīhī, commencé en 1226, allait encore se prolonger quatorze ans sous le califat d'Abū Aḥmad 'Abd Allāh, al-Musta'şim billāh, fils de son prédécesseur Al-Mustanşir. Celui qui devait être le dernier calife abbasside n'était certainement pas à la hauteur de la situation critique qu'il lui faudrait affronter; «Homme bon et religieux, d'approche facile, de nature douce, chaste en paroles et en actes, il connaissait par cœur le Coran et avait une belle écriture. Opposé à toute violence, il passait ses journées dans les bibliothèques, mais il manquait de force et avait peu d'expérience des affaires d'Etat»¹.

«Enfantin, jouant avec les oiseaux»², il n'avait «ni l'intelligence, ni l'énergie suffisante pour écarter le danger mongol»³ qui allait le submerger, lui-même et son royaume.

L'état des chrétiens pendant ces dernières années du califat⁴ passe, encore plus que de coutume, derrière les événements beaucoup plus importants⁵.

A peine peut-on deviner, à l'époque de la mort du patriarche Sawrīšō⁵ (654/20 mai 1256) c'est-à-dire deux ans avant la chute de Bagdad et au moment où les espions d'Hulagu ont déjà pris contact avec le vizir

¹ IBN TIQTAQA, trad., p. 319.

² B.H., *Chronogr.*, p. 409; *Bidāya*, XIII, p. 159.

³ *E.I.*¹, III, p. 825, par K.V. ZETTERSTEEN. — IBN TIQTAQA, tr. fr. AMAR, p. 76, rapporte que, alors que Hulagu demandait à son allié, Badr al-Dīn Lu'lu', des catapultes, al-Musta'şim écrivait au même prince pour lui demander... une troupe de musiciens. Badr al-Dīn se serait écrié: «Considérez ces deux demandes qui me sont faites, et pleurez sur l'Islam et les musulmans».

⁴ Les exigences pécuniaires de Lu'lu' de Mossoul vis-à-vis du maphrien Ignace Şaliba III, en 1253, ne sont déjà plus à placer sous le califat, le maître de Mossoul étant, à cette date, devenu l'allié des Mongols; *A.C.*, II, p. 422; *Chrétiens syriaques sous les Mongols*, p. 12.

⁵ Un fait divers qui s'est produit en Égypte sous le règne de l'Ayyoubide al-Malik al-Şāliḥ (638-646/1240-1248) ne nous retiendrait pas, parce que en dehors de notre territoire, s'il n'était l'occasion pour IBN AL-NAQQĀŞ, p. 479-482 et IBN AL-QAYYIM, p. 241-243 de dire quelques mots peu aimables, révélateurs de la mentalité des doctrinaires: Il s'agit d'un fonctionnaire chrétien nommé Abū 'l-Faḍl b. Duḥā et portant le titre de «Ḥās al-Dawla» (?) ou «Maḥāḍir al-Dawla» (?): «Parmi les prosélytes, il n'y en avait pas de plus influent que lui; c'était une paille dans l'œil de l'Islam et un furoncle sur le visage de la religion; ses méfaits sont gravés en traits ineffaçables sur les pages du temps, et les vexations qu'il a commises sont tellement connues qu'on ne pourra jamais en perdre la mémoire». Il serait allé jusqu'à falsifier un ordre du prince pour ramener un chrétien qui s'était fait musulman. Il finit égorgé. — ĠAZI AL-WASĪTĪ raconte les mêmes faits avec maints détails (p. 435-438), mais les places sous al-'Adīd (1160-1171).

Mu'ayyid al-Dīn b. 'Alqāmī⁶, que les fonctionnaires continuent, chaque fois qu'ils le peuvent, leurs vexations pour extorquer le plus d'argent possible aux gens sans défense, dont font partie le plus souvent les tributaires.

C'est ainsi qu'à la mort du patriarche, comme de coutume après un décès, le préposé au bureau des héritages, Ibn Šālīhiya, vient apposer les scellés sur la manse patriarcale. Mais le catholicos est à peine enterré que se présente le responsable des finances «des musulmans». Outrepassant ses pouvoirs, il se montre brutal, brise les scellés et fait enlever tout ce qu'il trouve de la «cellule» patriarcale, livres et vêtements (*bīrūnāt*)⁷ pour, dit Šliwa, «les présenter au calife» (?). Les livres furent rendus; la garde-robe fut donnée à un certain Ibn Walid. Les chrétiens les rachetèrent avec l'argent du *waqf* et on les remit en place pour le successeur.

Pour le choix de ce dernier, le scénario, Hélas! entré dans les mœurs, est tellement «naturel» qu'il a l'air irréal quand on pense au contexte: c'est cette même année 1256 qu'est créé l'Il-Khanat mongol «du pays de l'ouest», confié au frère du Grand Khan Mongka, Hulagu Oghul, avec l'ordre de prendre Bagdad et de détruire le califat.

Dans un état qui nous semble aujourd'hui de l'inconscience, les évêques électeurs procèdent à leur «grenouillage» coutumier, «chacun voulant le patriarcat pour soi»⁸. Les palabres durèrent plus de dix mois, le choix oscillant entre quatre candidats.

Une fois de plus, c'est le Jacobite Bar Hébraeus qui fournit les détails: pratiquement, les autorités civiles mettent le patriarcat aux enchères. On est arrivé à la somme de 40.000 dinars or, et le métropolitain Denḥa d'Erbil, qui a déjà versé des arrhes de 4.000 dinars, va bientôt réunir le reste de la somme, quand quelqu'un essaie de lui bloquer le chemin du trône en l'accusant auprès des musulmans d'avoir des intelligences... avec le roi des Tatars. Signe des temps, les Byzantins sont oubliés, l'ennemi a changé de nom. Quant aux chrétiens à qui Denḥa distribue aussi ses pots-de-vin, on les prévient: «Tout ce que vous recevez de lui aujourd'hui, il vous en demandera le double demain!»⁹.

⁶ MAQRIZI, *Sultans mamelouks*, I, p. 63.

⁷ Le *bīrūnā*, insigne des prélats, correspondant au *burnus* de l'époque.

⁸ ŠLIWA, p. 119-121; B.H., II, col. 402, 424-426.

⁹ Bar Hébraeus lui-même reconnaît honnêtement que le catholicos rendit l'argent qu'on lui avait prêté car, avec l'arrivée des Mongols, il n'eut pas le temps de le verser à ses destinataires primitifs.

«Les familiers du calife» ayant prêté l'oreille aux accusations contre Denḥa, les candidats sont convoqués chez le calife (?). Décidément, on préfère «le vieillard de Nisibe», le métropolitain Makkīḥa, au «plus jeune d'Erbil», Denḥa, qui devra attendre son tour.

Makkīḥa

XXXVI reçoit donc son diplôme et son voile empesé; monté sur une mule d'apparat et escorté de deux grands du royaume tenant le brevet au dessus de sa tête, il rentre à son église du Sūq al-Talātā'. Puis le reste du cérémonial du sacre et des visites se déroule selon les rubriques. On est au printemps de 1256.

On n'entend plus parler du patriarche jusqu'à ce que l'étau mongol se soit complètement refermé sur Bagdad. Quand le calife vit qu'il n'y avait plus d'espoir, il constitua une délégation, le vizir 'Alqāmī, Nağm al-Dīn 'Abd al-Ġanī b. Darnūs, et le catholicos Mār Makkīḥa. Il leur commanda «de prendre de l'or en abondance, des biens de la couronne, des chevaux arabes», de faire sortir de la prison où on les avait jetés les ambassadeurs envoyés auparavant par les Tatars, de les habiller de riches vêtements, de leur donner d'abondants cadeaux, et d'aller avec eux trouver le Roi des Rois. La délégation devait demander une garantie de sécurité pour la vie du calife, de ses fils et de ses filles, et s'excuser en disant que le retard dans la reddition et le mauvais traitement initial des envoyés mongols étaient dû à de perfides conseillers. Que si le Roi voulait bien leur faire la grâce de la vie, ils deviendraient tous ses esclaves et sujets, et paieraient le tribut¹⁰.

Hulagu reçut l'ambassade, mais, la retenant dans son camp, continua le siège.

On sait la suite tragique, Bagdad prise, le massacre dans la ville, surtout de la part des Ibères chrétiens, alliés des Mongols. L'assassinat du calife¹¹... Quant aux chrétiens de la ville, le catholicos, revenu du camp mongol avec des assurances, les rassembla dans les églises. Lui-même était dans celle du Sūq al-Talātā'. Personne de sa communauté ne

¹⁰ B. H., *Chronogr.*, p. 430. — Sur 'Abd al-Ġanī, ancien préposé au colombier royal et confident du calife, voir I. TIQTQA, tr. angl. p. 33-34.

¹¹ D'après MUFAZZAL, *P.O.*, XII, p. 334, le calife al-Ḥākim bi'amr illāh se cacha dans la ville, dont il put s'échapper au cours de l'année suivante (?).

fut molesté, par ordre formel de Dōqūz Ḥātūn, femme nestorienne du premier Il-Khan¹².

Arrivés au dénouement, nous n'avons pas à regarder en avant; nous l'avons fait dans *Chrétiens syriaques sous les Mongols*. Ce qui nous intéresse ici, c'est la façon dont les chrétiens de Bagdad eux-mêmes regardaient en arrière, sur toute cette période où ils avaient été les sujets des Arabes.

Il est indéniable que les chrétiens considérèrent l'arrivée des Mongols comme une délivrance, se réjouissant du triomphe de ceux-ci comme marquant la chute de la «nouvelle Babylone».

Parmi les plus virulents, un Arménien, Kirakos de Gantzak rédige ainsi l'építaphe¹³ de la Bagdad des califes: «Pendant tout le temps qu'elle conserva l'empire, pareille à une sangsue insatiable, elle avait englouti le monde entier; elle rendit alors ce qu'elle avait pris... Elle fut punie pour le sang qu'elle avait versé, pour le mal qu'elle avait fait, lorsque la mesure de ses iniquités fut comble devant Dieu¹⁴... La domination violente et belliqueuse des Tadjik avait duré 647 ans»¹⁵.

Même sans autant de violence, on ne peut nier que la plupart des chrétiens aient partagé l'opinion d'Étienne Orbélian¹⁶, qui considérait Hulagu et Dōqūz Ḥātūn comme les «nouveaux Constantin et Héléne»... «instruments de la vengeance divine contre les ennemis du Christ». Et quand, en mai 1260, le peintre syriaque occidental du manuscrit syriaque n° 559 de la Bibliothèque Vaticane veut représenter le triomphe de la Croix, il reprend le thème byzantin de la Croix soutenue par Constantin et Héléne, mais donne à ces derniers les traits de Hulagu et de Dōqūz Ḥātūn¹⁷. Tout ceci est résumé dans un dernier témoignage, recueilli plus tard par Marco Polo des chrétiens locaux, quand il dit: «Je pense que Notre Seigneur désirait venger ses chrétiens qui tant étaient haïs du calife»¹⁸.

¹² B.H., *Chronogr.*, p. 431.

¹³ J.A., 1858, p. 492.

¹⁴ On trouve un son de cloche étrangement similaire chez un auteur musulman, MAQRIZI, *Sultans mamelouks*, p. 78: «Ainsi se vérifia une tradition rapportée par Ġamīl b. Abi Tābit, suivant laquelle l'Apôtre de Dieu... dit: Arabes de la tribu de Qurayš, l'autorité ne cessera pas de vous appartenir, jusqu'au moment où vous vous livrez à des actes coupables, qui amèneront pour vous la perte de vos prérogatives. Dans ce cas, Dieu choisira, pour vous opprimer, les plus méchants des hommes, et ils vous dépouilleront comme on écorce une branche d'arbre».

¹⁵ On ne voit pas comment l'auteur était arrivé à ce calcul.

¹⁶ Dans l'*Histoire de Siounie*, citée par RUNCIMAN, III, p. 304 n. 2.

¹⁷ *Le Muséon*, 83 (1975), p. 59-64.

¹⁸ *La description du monde*, tr. L. HAMBIS, Paris, 1955, p. 28.

CONCLUSION

La satisfaction non déguisée des chrétiens syriaques à la disparition de l'empire des califes ne laisse pas de doutes sur leurs sentiments : c'était pour eux, du moins le croyaient-ils, la délivrance d'un régime discriminatoire et oppresseur.

Je crois que les pages précédentes l'ont suffisamment établi : les chrétiens n'ont été que très rarement soumis, sous les Abbassides, à une véritable persécution. Ils ont souffert, comme leurs concitoyens musulmans, des répercussions d'événements intérieurs, surtout des troubles politiques ; en tant que chrétiens, ils ont parfois pâti des retombées d'accrochages extérieurs avec des princes dits chrétiens, byzantins ou croisés. Ils ont eu à payer le prix de leurs imprudences, quand ils se sont laissés aller à ce que les musulmans considéraient comme des provocations : enterrements bruyants, sonneries de simandres, richesse ostentatoire, etc. Mais surtout, ce qui a usé la chrétienté, et qui n'est pas mesurable, c'est un climat de plus en plus lourd de pression sociale et de discrimination légale, voire d'humiliation : impôts spéciaux, mais principalement distinctions vestimentaires sporadiquement imposées, qui ancrèrent chez eux le sentiment traumatisant de non-appartenance, de dissociation¹.

Il faut donc le reconnaître, si maintenant ce qui restait des chrétiens d'Orient rejetait le monde dans lequel ils avaient vécu depuis plus de six siècles, c'est bien parce que ce monde lui-même, en se durcissant dans son légalisme, leur avait de moins en moins donné leur chance, ne les avait pas considérés comme des citoyens à part entière, mais comme des marginaux².

¹ AL-NASRALLAH, *cit.*, p. 45-46, ne fait qu'évoquer les causes extérieures des crises passagères. — En fait, cela aboutit à la fragmentation de la société en confessionnalismes antagonistes. Je ne verrais donc pas tellement le confessionnalisme du Liban comme « un poison dans le corps » du pays, comme on l'a écrit, mais plutôt comme un « anticorps » naguère secrété pour la défense, mais devenu aujourd'hui anachronique parce que perpétuant un état de fait hérité d'autres temps.

² P. RONDOT, *cit.*, p. 129, dit la même chose différemment : « Les rapports de l'Islam avec les peuples conquis et non-convertis [sont] fondés sur un double principe général, de tolérance religieuse, et de séparation sociale ». — C'est également la conclusion de E. STRAUSS, *The Social Isolation of Ahl al-Dhimma*, dans *P. Hirschler Memorial Book*, Budapest, 1949, p. 73-94, repris sous le nom de ELIYAHU ASHTOR, dans *The Medieval Near East*, Variorum Reprints, 1978, VII.

On devrait reprendre ici beaucoup de ce qui a été dit au Cinquième Colloque du Centre de Sociologie du Protestantisme, colloque tenu à Strasbourg, en octobre 1976³, sur le thème de la marginalisation.

Hélas! Dans tout monde où «religieux» et «social» sont intimement mêlés, le seul moyen d'intégration est la conversion à la religion régnante et bientôt majoritaire⁴. Si cela est refusé par le minoritaire, le majoritaire n'a vis-à-vis de lui que deux attitudes possibles, la tolérance, ou l'agression⁵. Cette dernière attitude peut pousser au rejet jusqu'à la marginalisation extrême: l'ex-termination (au sens étymologique)⁶. L'autre attitude est celle de la tolérance.

On a beaucoup discuté, et avec passion: l'Islam est-il tolérant? ou intolérant? L'était-il congénitalement, ou a-t-il évolué sur ce point au cours des siècles?

Même si la question a suscité d'admirables réponses⁷, je me demande si le seul fait de poser le problème de cette façon n'est pas perpétuer l'optique qui, justement, tout au long de l'histoire que nous avons retracée, a faussé les rapports entre gens de religions différentes. Car, après tout, il peut y avoir un côté négatif à la tolérance. Cela peut supposer que l'on a conscience d'être soi-même dans la vérité, à l'exclusion de l'Autre, d'être le plus fort, et par conséquent de pouvoir s'accorder cette faiblesse. Tolérance, dit Littré⁸, connote condescendance, donc complexe de supériorité, souvent mépris de l'Autre. Tolérance veut dire, en politique, conscience d'appartenir à la «Race des Seigneurs», au «Herrenvolk», en religion: au «Peuple Élu», avec en plus la satisfaction de montrer ce qu'on appelle sa «largeur d'esprit».

Tout un «Essai d'anthologie» a été publié sur le thème de *La Tolérance*, et justement par un Arabe⁹. Il est remarquable que, après les textes du Coran, du Prophète, et des premiers califes, l'auteur du recueil ne trouve à présenter, pour l'Islam, que des textes de mystiques, avant d'arriver à la tentative de réforme de Muḥammad 'Abduh. Cela souligne

³ Bibliographie, v. CERDIC, s.v.; de même, JACQUES GELLARD, *Marginalité de l'Église [catholique] en France?*, *Études*, janv. 1979, p. 81-100.

⁴ *Cit.*, p. 212-213 (D. BENSIMON). — La diminution numérique du groupe ajoute encore un indicateur de marginalité, créant la marginalité statistique, *Ibid.*, p. 69 (F.A. ISAMBERT).

⁵ *Ibid.*, p. 68 (F.A. ISAMBERT).

⁶ *Ibid.*, p. 122 (J. CARBONNIER).

⁷ Par exemple celle de Cl. CAHEN, *L'Islam et les minorités confessionnelles*, *cit.*

⁸ «Tolérance: 1°. Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut pas ou ne veut pas empêcher».

⁹ ZAGLOOL MORSY, Les éditions arabes, Lyon, 1975 (UNESCO).

le durcissement qui s'est introduit par le moyen de certains légistes, et qui a été la principale cause de la disparition presque totale du christianisme en Terre d'Islam. D'où cette réflexion désabusée de l'auteur du recueil¹⁰ : «Que peut désormais désigner la «tolérance» telle que modelée jusqu'ici? Un concept singulièrement limité dans un réel en constant élargissement et renouvellement. Les usages mêmes du mot dénoncent un faux équilibre, un souci du *statu quo* plus qu'ils n'invitent à l'assentiment solidaire de l'homme à l'homme. Ce qu'il désigne au fond, c'est une quarantaine malaisée, plus souvent résignée».

Au lieu de poser la question de la «tolérance», il faudrait peut-être plutôt voir ce que les différentes religions portent de pierres d'attente, hélas! souvent oubliées, d'ouverture à l'Autre.

L'Islam, puisque c'est de lui qu'il s'agit ici, avait dans le Coran de magnifiques textes dans ce sens¹¹ :

«Si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de vous une seule communauté, mais il a voulu vous éprouver par le Don qu'il vous a fait. Cherchez à vous surpasser les uns les autres dans les bonnes actions. Tous vous retournerez vers Dieu. Alors, il vous éclairera au sujet de vos divergences» (*Coran*, V, 48.)

«Ne discute avec les Gens du Livre que de la meilleure manière, sauf avec ceux qui sont injustes. Dites : Nous croyons en ce qui vous a été révélé. Notre Dieu, qui est votre Dieu, est unique, et nous lui sommes soumis». (*Coran*, XXIX, 46.)

«Tu trouveras que ceux qui sont les plus proches des musulmans par l'amitié, ce sont ceux qui disent : nous sommes chrétiens. Il y a parmi eux des prêtres et des moines qui ne s'enflent pas d'orgueil». (*Coran*, V, 82.)

Malheureusement, dans la période que nous avons étudiée, les conditions historiques, avec la prépondérance des juristes, ont voulu que (sauf chez les mystiques, eux-mêmes marginaux), la lettre prévale sur l'esprit, en s'attachant à des interprétations étroites d'autres versets du Coran (ceux que nous avons cités dans l'introduction), et à des points [devenus] de droit.

Or il est évident que la notion juridique (qui n'est pas coranique) de *Ahl al-dimma* (de «protégés»), qui s'est substituée à la notion théologique de *Ahl al-Kitāb* (Gens du Livre), est une notion héritée des Sassanides et de toute la société ancienne. Elle aurait dû représenter une condition transitoire, car elle correspondait à une situation historique déterminée¹². Elle s'est perpétuée pendant de longs siècles parce que personne

¹⁰ P. 253.

¹¹ Cités notamment par M. LELONG, dans *Difficultés et espoirs du dialogue islamo-chrétien*, dans *Nouvelle revue théologique*, vol. C (1978), p. 170.

¹² La chrétienté en général vient seulement de comprendre que comme le dit le

alors ne pouvait concevoir les rapports entre groupes humains sinon comme de dominants/dominés. Cette mentalité, nous ne devons pas la condamner, parce que, justement, à cette époque, tout le monde pensait et agissait selon ce schème. Sur ce plan, il est facile au musulman de répondre au chrétien occidental par des arguments *ad hominem*, l'Inquisition¹³, etc. Peut-être même que, en ces siècles, la tolérance constituait-elle une attitude généreuse. Néanmoins, l'histoire, en nous faisant voir les excès auxquels ont pu conduire ces durcissements, peut aussi nous apprendre le danger de se considérer comme le centre, et donc de rejeter «les autres» dans les marges.

Tant que nous garderons cette vue (instinctive, devenue souvent traditionnelle, peut-être même inévitable), tant que nous ne nous situons pas franchement dans le monde pluraliste d'aujourd'hui, nous continuerons ce que nous ne faisons que trop fréquemment, chacun son soliloque¹⁴.

Ce que l'histoire devrait nous apprendre, c'est à dépasser toutes ces catégories: assimilation, mimétisme, intégration, conversion; ou, pour les remettre en termes légalistes: rester dans les limites de «sa condition» (?), sortir de «sa condition», etc., comme s'il y avait des «conditions», des statuts qui divisent les hommes, en supérieurs¹⁵ et inférieurs, en humiliés et exaltés, en reconnus ou refusés, en majorité et minorité, etc.

Ce serait avec une grande tristesse que nous refermerions ce livre, la tristesse de l'échec de tant de générations à vivre heureux ensemble bien

P. Y. CONGAR, dans *La crise de l'Église de Mgr Lefèvre*, *Le Cerf*, 1976, p. 82., «on ne peut demeurer fixe à un moment de l'histoire».

¹³ Cette polémique stérile, invoquant le traitement des non-chrétiens dans l'Occident contemporain, se retrouve partout, v.g. dans la préface de M. HAMIDULLAH à l'édition d'Ibn al-Qayyim (p. 86-89). — En réalité le passé n'est pas à condamner, ou à défendre, il est à comprendre, pour préparer l'avenir. Cependant (à condition de dépassionner le débat) une histoire comparée de ces phénomènes, en Occident et en Orient, serait instructive; probablement découvrirait-on des facteurs communs à toute mentalité «religieuse». Il faudrait néanmoins faire attention à l'inadaptation des concepts quand on passe d'un monde à un autre. Cf. PAUL VERNE, *Comment on écrit l'histoire*, Seuil, 1971, p. 157-158. — Sur *L'intransigeance chrétienne, jusqu'à mort d'homme*, v. CLAUDE GEREST, dans *Lumière et vie* (Lyon), XXVIII (1979) n° 141, p. 17-33.

¹⁴ Il ne faudrait pas minimiser l'importance des rencontres où, déjà, on écoute l'Autre, dans le respect et l'estime, ce qui est une ébauche du vrai dialogue.

¹⁵ On a étudié *Le complexe de supériorité, un aspect psychologique de l'Islam* (A. PELLEGRIN, *ETI*, 1940, p. 91-97), mais ne pourrait-on pas faire une étude semblable à propos de beaucoup de chrétiens?

que différents, si nous n'avions l'espoir que leur échec (je ne dis pas : leurs erreurs. Qui a le droit de juger?)¹⁶, peut nous apprendre à essayer un autre chemin.

Beyrouth

J. M. FIEY

¹⁶ Ici encore nous devrions citer Paul Veyne, surtout dans ses pages (219-224) sur *les jugements de valeur en histoire*. Il m'est témoin que «enregistrer une différence entre des valeurs et les nôtres n'est pas les juger».

GLOSSAIRE SIMPLIFIÉ

adab: littérature	kunya: surnom (père de...)
'ālim (pl. 'ulamā'): docteur de la loi	madrasa: école
'ayyarūn: bandits	mašhad: mausolée
béma: ambon	mawlā, pl. mawāli: client
dinār: monnaie d'or	mazālim: abus, torts
dirham: monnaie d'argent	miṭqal: poids de métal précieux
dīwān: bureau, administration	muḥtasib: censeur des mœurs
ḍimma: protection (ahl al — : gens de la —)	nā'ib: substitut, délégué
ḍimmī: protégé	qāḍī: juge
faqīh (pl. fuqahā'): juriste	sunna: orthodoxie
fatwa: consultation juridique	sūq: marché
fiqh: jurisprudence	sūrat: chapitre du Coran
fitna: émeute	šalmūt: certificat d'élection du catholicos
ḡawālī: «émigrés» (tributaires mobiles)	šammās: diacre, sous-diacre
ḡihād: guerre sainte	šarī'a: la Loi
ḡizya: capitation	šihna: gouverneur
ḡulām (pl. ḡilmān): serviteur	šu'ūbiya: anti-prééminence arabe en Islām
ḡadīt: logia du Prophète	umma: communauté
ḡarāḡ: impôt foncier	wakīl: fondé de pouvoirs
ḡāzin: trésorier	waqf: bien de main morte
ḡwāḡah: titre turc	zandaqa: hétérodoxie
iftār: dé-jeuner	zindīq: hétérodoxe, libre penseur
imām: président de prière, calife, etc.	zunnār: ceinture des chrétiens
isnād: chaîne d'autorités d'un texte	zūzé: monnaie (dirham?)

INDEX ANALYTIQUE DES MATIÈRES

- Accusations de chrétiens par chrétiens, 13, 17, 23-25, 30, 57, 70, 71, 182, 183, 196, 242, 250.
- Alchimie, 16, 17.
- Ambassades, 130.
- Amende (droit du *catholicos*), 134.
- Apostats revenus au christianisme et exécutés, 28, 58, 78, 99.
- Arabe (étude interdite), 27, 93.
- Arrogance des chrétiens, 13-14, 15, 35, 64-65, 86, 115, 177, 252, 275.
- Astrologie, astronomie, 30, 39, 108, 124, 136, 173, 177, 195, 201, 257.
- Attaques contre Coran, etc., 88, 120.
- Auteurs *dimmi*, 210-211.
- Barbe des chrétiens, 27.
- Brevet du *catholicos*, 208-210.
- Byzantins (Pires que les —), 177, 216-217.
- Capitation, v. *ġizya*.
- Ceinture (et «couper sa —»), 88, 104, 112, 190, 247.
- Chants religieux extérieurs, 27, 78, 89, 97, 177-178, 213, 255.
- Chevaux, 89, 93, 115, 187.
- Cheveux, 247.
- Cimetières, 90.
- Coiffures, 27.
- Concubines des chrétiens, 52, 56, 74.
- Conditions d'Omar, 3, 87-90, 93, 114, 187, 194, 262.
- Conseil (*naṣiḥa*) de se faire musulman, 23, 33, 65, 73, 102-103.
- Conversions à l'Islam, et leurs causes, 13, 24, 28, 47, 62, 72, 74, 76, 77, 78, 90, 94, 97, 99, 102-103, 104, 110, 111, 112, 113, 123, 126, 128-129, 135, 157, 162, 190, 203, 217, 218, 219, 220, 221, 230-231, 239, 240, 242, 244, 248, 250, 252, 258, 259, 261, 270, 276.
- Conversions de musulmans, 88, 140-141.
- Couvents = tavernes, 52, 109-110.
- Croisades (Répercussions sur le sort des chrétiens), 225-227, 246, 249, 257-259.
- Croix, 27, 30, 46, 57, 64, 78, 79, 89, 120, 141, 189, 243, 255, 259, 274.
- Croix, signes de révolte des musulmans, 190, 215.
- Démon (Images du —), 93.
- Discussion avec les musulmans, 27, 33-34, 38, 59-60, 70-71, 111, 117, 124, 132, 256.
- Disques de plomb au cou, 25, 88, 217.
- Échappatoires pour éviter conversion, 47-48.
- Églises et couvents (construction, destruction, restauration, pillage, spoliation), 27, 45-46, 55, 57, 58, 61-62, 63, 71, 78, 89, 90, 93, 99, 114, 115, 132, 140, 152, 155, 162, 170, 177, 178, 181-182, 185, 187, 189, 191, 205, 212, 214, 231, 234, 237, 241, 242, 247, 249, 250, 252, 256, 257.
- Émigration des chrétiens, 49, 145, 155, 173-174. — Retour, 193-194.
- “Ennemis” de l'Islam, du Coran, 119, 140, 191.
- Enterrements, 78, 89, 100, 115, 117, 186-187, 254, 275.
- Esclaves (et *ġilmān*) des chrétiens, 34, 70, 91, 120, 187.
- Espionnage (Accusations, soupçons de —), 37, 48-50, 99, 129, 183, 196, 226-227, 250.
- Femmes musulmanes (Fornication avec —), 88, 181, 250, 252.
- Fer rouge, 27.
- Fonctionnaires chrétiens (à évincer), 27, 85, 127, 140, 216, 226-227, 233, 244-245, 252, 271.
- Ġizya*, *ḥarāġ*, et autres taxes, 2, 3, 13, 24, 36, 45, 49, 114, 147, 149, 154, 162, 165, 171, 175, 195, 261, 268-269, 275.
- Grève, 206.
- Héritages, 46-47, 118, 139, 218, 219, 231, 265, 272.
- Impureté des chrétiens, 17, 46.
- Incendies de mosquées, 188, 252.
- Ingérences de l'autorité dans élections, 12,

- 16, 17, 77, 101, 112, 121-123, 180-181, 191, 204, 236.
- Justice immanente, 242.
- Mains coupées, 28.
- Maisons (Hauteur), 194, 212-213.
- Manifestations communes, 179.
- Marches (Traitement spécial des chrétiens des —), 13, 27-28, 34-35.
- Marginalisation, 275-276.
- Martyrs, 28, 35, 58, 64-65, 78, 99, (127), 246, 262.
- Miracles, visions, apparitions, songes (v. prière), 67, 83, 117, 121, 147, 153, 156, 175, 181-182, 185, 221, 224, 228, 232, 247, 248.
- Moines (et impôt), 27, 130.
- Nombre des chrétiens, 154.
- Noms réservés, 89.
- Outrecuidance, v. Arrogance.
- Pactes, 71, 87.
- Pèlerinage (Occasion de durcissement), 15, 51, 86, 247.
- Poètes, 201-202.
- Porcs, 45, 64, 89.
- Préceptes évangéliques non observés, 97.
- Prélats avec expéditions militaires, 50, 71, 204, 256.
- Prière [magique] des prélats (v. miracles), 26, 56, 114-115, 224, 228, 256.
- Processions, 260.
- Professions de foi imposées aux convertis, 47-48.
- Prosélytisme chrétien, 29, 271.
- «Provocations» des chrétiens, 72, 202-203, 214, 275.
- Reliques profanées, 40, 90, 176.
- Représailles craintes, 257-258.
- Simandres (cloches), 64, 78, 89, 260, 275.
- Sodomie, 37, 159, 184, 217.
- Souq interdit le vendredi, 93.
- Têtes de veaux au cou des juifs, 189.
- Tolérance, 276-277.
- Traductions, 31, 32, 38, 43, 54, 73-74, 105, 112, 124, 153, 157, 184.
- Vêtements (Signes distinctifs), v. Ceinture, 27-28, 46, 55, 88, 93, 127, 187, 200, 213, 217, 228-229, 232, 233, 247, 275.
- Villages spoliés, 26, 34, 67, 116.
- Vin, 21-22, 45, 53, 78, 81, 82, 83, 89, 105, 109-110, 117, 135, 142, 149, 150, 199, 208, 213, 231-232, 252.
- Voyous aux portes des églises, 179.

INDEX DES NOMS PROPRES

- sigles :
- b = ibn, bar.
- catholicos = « patriarche » syriaque oriental.
- év. = évêque.
- gv. = gouverneur.
- mét. = métropolitain.
- pat. = patriarche syriaque occidental d'Antioche.
- pr. = prêtre.
- secr. = secrétaire.
- Aaron du Ségestan, 239.
- al-A'azz al-Dihistānī, 218.
- Ābā
- catholicos, 10-11, 25.
- mét. 77.
- Ābān
- émir, 12
- b. 'Abd al-Ḥamid al-Lāḥiqī, 29.
- 'Abbās
- fils de Ma'mūn, 79.
- gv. 28.
- b. al-Ḥasan, 128.
- 'Abd Allāh
- b. Faraġawayh (Abū Bišr), 137-138.
- b. Farrūḥān (Abū Bišr) = le même?, 128.
- al-Ġārib, v. 'Abd al-Masiḥ al-Rāhib.
- b. Ġubayr (Abū Maṣṣūr), 128.
- b. al-Ḥāqānī, 121-122, 130.
- al-Hāšimī (?), 38.
- b. Šam'un (Abū 'l-'Abbās), 124-126, 131.
- b. Sulaymān, 118.
- b. Ṭāhir, 63, 69.
- al-Ṭayfūrī, 40, 43, 90.
- b. al-Ṭayyib (Abū 'l-Faraġ), 184, 195, 197.
- b. 'Īsā, 171.
- b. Yaḥyā (Abū Maḥlad), 157-158.
- 'Abd al-'Aziz b. Ibrāhīm (Abū 'l-Ḥusayn, Ibn Ḥāġib al Nu'mān), 157.
- 'Abd al-Ġanī b. Darnūs (Naġm al-Dīn), 273.
- 'Abd al-Malik
- calife, 13.
- gv., b. Šālīḥ, 49.
- 'Abd al-Masiḥ
- 'Abd Allāh (Fahṛ al-Dīn), 244.
- b. 'Abd Allāh al-Ḥimšī al-Na'mī, 74.
- al-Rāhib, 221.
- v. Abū Nūḥ al-Anbārī.
- 'Abd al-Raḥīm b. 'Alī al-Marzubān al-Išfahānī (Abū Aḥmad), 182.
- 'Abd al-Raḥmān b. Muḥammad b. Duwast (Abū Šā'ad), 267.
- 'Abd al-Šamad, 199, 202, 213.
- 'Abda b. 'Awn, 65.
- 'Abduh, Muḥammad, 276.
- 'Abdūn
- b. Maḥlad, 106, 113-116.
- de Takrīt, 64-65.
- Abiram, 69.
- Abraham (v. Ibrāhīm)
- II, 77-90.
- III, 125-144, 183, 206, 209, 222.
- mét., 56.
- al-Abraš, v. Ayyūb, Ibrāhīm.
- Abū 'l-'Abbās
- al-Faḍl, 18.
- b. Firās, 124.
- al-Warīṭī, 101.
- Abū 'Alī
- b. Abī 'l-Ḥayr al-Masiḥī, 254, 269.
- al-Dūrġī, 186.
- b. Ġassān, 152, 167.
- b. Makkiḥa, 166-167.
- Abū 'Amr
- b. Šurayḥ, 138.
- secrétaire, 165.
- Abū 'l-'Arġ b. al-Tilmīġ, 222.
- Abū 'l-Barakāt, 263.
- Abū Dāwūd (?), fils de Mu'tašim, 78.
- Abū Dulaf, 78.
- Abū 'l-Faḍl b. Bahāniš, 199.

- Abū 'l-Farağ
— al-Masihi, 171, 254.
— b. Ya'qūb, 178.
- Abū 'l-Faṭḥ b. Dāwūd, 234.
- Abū Ġa'far b. Abī Mūsā, 220.
- Abū Ġālib
— médecin, 205, 206.
— b. Šafiya, 245.
— b. Hibat Allāh al-Ašbāgi (Tāg al-Ruwasā'), 219-220.
— b. 'Īsā b. Bābai, 244.
— b. Zaṭīna, 252.
- Abū 'l-Faḍl b. Duḥā (Ḥās al-Dawla), 271.
- Abū Ḥanīfa (mausolée de —), 186, 205, 220.
- Abū 'l-Ḥasan
— b. Bahlūl, 158.
— al-Barmakī, 102.
— b. Ġassān, 167.
— b. Ishaq, 182.
— b. Mālik, 175.
— b. al-Muqallad (?), 137.
— fils du Mustaršid, 227.
— b. Sawrišō', 195.
- Abū 'l-Hayḡa 'l-Ġurgāni (al-Nāših), 186, 189.
- Abū 'l-Ḥusayn
— al-Barīdī, 147, 156.
— al-Bašrī, 195.
— b. Denḡa, 159.
— al-Kaškarāyā, 167.
— al-Mūšilāyā, 219.
- Abū 'Imrān (les fils de —), 174.
- Abū 'Īsā, 155.
- Abū Ishaq b. Tawāba, 155.
- Abū 'Isma, 61.
- Abū Maṣūr
— al-Darrāgi, 181.
— médecin, 240.
- Abū Ma'sar, 108.
- Abū Mūsā, cf. Mūsā (?)
- Abū Na'im b. Sāwā al-Wāsiṭī, 223.
- Abū Našr
— b. Isrā'il, 186.
— b. al-Šalt, 117.
- Abū Nūḡ
— al-Ahwāzi, 186.
— al-Anbārī ('Abd al-Masiḡ ?), 36, 38, 65, 90.
- Abū Nuwās, 53.
- Abū Qābūs, v. 'Amr b. Sulaymān.
- Abū 'l-Qāsim
— b. Ġāhir (Za'im al-Rūwasā'), 227.
— b. 'Īsā b. 'Alī, 173.
— al-Mağribī, 197.
— b. Mamma, 182.
- Abū Rafā'a b. Kāmil, 177.
- Abū Šā'ad, 199.
- Abū Sahl al-Masihi, 184.
- Abū Sa'id
— al-Širāfi, 132.
— b. Yašfūr, 146-147.
— secrétaire, 178.
— 'amid, 204.
- Abū Sālim b. Abī 'Imrān, 174.
- Abū Tağlib (Faḍl Allāh al-Ġaḍanfar, 'Uddat al-Dawla), 161-162, 165, 172.
- Abū Ṭāhir, 205.
- Abū Tammān, 83.
- Abū Ṭayyib, 165.
- Abū 'Ubayd, 165.
- Abū 'Umar
— b. 'Adī, 156.
— Muḡammad b. Yūsif b. Ya'qūb Ḥam-mādi, 120.
— père de Matta, 133.
- Abū Ya'qūb al-Ahwāzi, 167.
- Abū Yāsir, 127.
- Abū Yūsif
— Ya'qūb, al-Anšārī, 45-46, 47.
— qādi, 58.
- Abū Zakariya, 165.
- Abū Zakkār Yaḡyā b. Nu'mān, 97.
- Acre, 258.
- al-'Adīd, 271.
- al-'Ādil (al-Malik), 244-245, 260.
- Aḡin, 110.
- 'Aḡud al-Dawla, Fanah Ḥusraw, 164-170, 173, 180.
- al-'Aḡudī (hôpital), 153, 167-168, 211, 230, 241, 255.
- 'Afif al-Qā'im, 220.
- al-Afšin, 72.
- Agar (descendants d' —), 97.

- Agripas, saint, 238.
 Aḥmad
 — b. 'Alī Kūfī (Abū 'Abd Allāh), 138, 141, 145.
 — al-Ḥašībī, 122, 132, 136.
 — b. Ishaq b. Bar Ṣawma, 62.
 — b. Ismā'il, 109.
 — b. Isrā'il, 83, 94.
 — al-Mudabbir, 83.
 al-Aḥṭal, 110.
 al-Ahwāz, 61, 77, 124.
 al-'Alā' b. al-Ḥasan al-Mūšilāya (Abū Ṣā'ad), 203, 208, 209, 218, 219.
 Alep, 34, 148, 190, 197, 226, 247, 250, 259.
 Alexandrie, 210.
 'Alī
 — b. al-'Abbās, 168.
 — b. 'Abd al-'Azīz (Abū 'l-Ḥasan, Ibn Ḥāgīb al-Nu'mān), 183, 190.
 — b. Abī Ṭālib, 19, 261.
 — b. 'Alī, 201.
 — b. 'Awn al-Masīhī (Abū 'l-Ḥasan), 151.
 — b. Bassām, 116.
 — b. Ḥamza al-Kisā'i, 72.
 — b. al-Ḥasan b. Maslama (Abū 'l-Qāsim), 200.
 — b. Haytam, Ğawnaqa, 74.
 — b. Hibat Allāh al-Aṭradī (Abū 'l-Ḥasan), 241.
 — b. Ḥusayn, 126.
 — b. Ibrāhīm b. Baks, 168.
 — b. 'Īsā al-Ġarrāḥ, 94, 126, 128, 129, 130, 133, 148.
 — b. 'Īsā, oculiste, 184.
 — b. Manī' Qurwāš, 201.
 — b. al-Rāhiba, 236.
 — b. Sahl b. Rabban al-Ṭabarī, 80, 97, 203.
 — b. Sa'id al-Aṭradī, 241.
 — b. Ṭarād al-Zaynabī (Ṣaraf al-Dīn), 234-237.
 — b. Ya'qūb (Abū 'l-Qāsim), 138, 141-142, 145, 146.
 Alp Arslān, 206, 215, 216.
 'Alwān, 133.
 Āmid, 75, 120, 124, 194, 259.
 'Amr
 — rebelle, 63.
 — b. Sulaymān, (Abū Qābūs), 44, 52.
 'Ana, 204.
 al-Anbār, 11, 28, 52, 114, 118, 141, 143.
 al-Anbārī, v. Abū Nūḥ, Ibrāhīm, Isrā'il, Aḥmad, 'Īsā.
 Antioche, 50, 197, 198, 226, 244.
 al-Aqṣa, mosquée, 225.
 'Arafāt, 53.
 Arc de Chosroès, 19.
 Ariens, 99.
 Arraḡān, 170.
 Arzingān, 260.
 As'ad b. Abī 'l-Faṭḥ Eliās b. Ğorġis b. al-Muṭrān (Abū Naṣr, Muwaffaq al-Dīn), 259-260.
 Asad b. Ğānī, 96.
 al-Aš'arī (Abū Mūsā), 15, 216.
 Ascalon, 132, 140.
 Askūrh, 157.
 Aspānīr, 65.
 Aslam (fils d' —), 122.
 Atabek, 215.
 'Aṭārid (?), martyr, 99.
 Athanese Sandalāya, 16.
 al-'Aṭīqa (v. Couvent de Mār Pētjōn, église de —), 20, 68, 159, 163, 221, 233, 263.
 Āṭōr, 217.
 Aṭradī (famille), v. Hibat Allāh b. 'Alī, Sa'id b. Hibat Allāh (Abū 'l-Ġanā'im), 'Alī b. Hibat Allāh (Abū 'l-Ḥasan), al-Ḥasan b. 'Alī (Abū 'Alī), 'Alī b. Sa'id (Abū 'l-Ḥasan).
 'Awdišō'
 — I^r, 155, 157-171.
 — b. al-'Āriḍ, 207-221.
 — b. Bahrīz, 54.
 — b. Muqlī, 236-240.
 'Awn
 — al-'Ibādī, 51, 52, 53, 56, 61, 65.
 — le moine, 202.
 al-Awzā'i, 5, 44.
 Aytkin al-Sulaymānī, 206.
 'ayyarūn, 235, 237.

- Ayyūb
 — al-Abraš, 105.
 — b. Ibrāhīm, 85.
 Azdānqāḏār, 110.
 'Azīz
 — (al- —) calife, 168, 174.
 — Rabban, 258.
 Baalbek, 226.
 Bāb
 — Abraz, 219.
 — al-Dayr, 216.
 — al-Muḥawwal, 20, 163, 247.
 — al-Nūbī al-šarīf, 126, 207, 259.
 — al-Šammāsīya, v. Šammāsīya.
 — al-Tāq, 152.
 Badr, émir, 121-123, 133.
 Badrān Fihrūz, 224.
 al-Bādriya, 234.
 Baḡkam, 141, 142, 145.
 Baḡr le Turc, 107.
 Bahā' 'l-Dawla, 173-176, 180, 185.
 Baḡrayn, 93.
 Bakkām de Bēt Būra, 75.
 Balad, 64-65, 205.
 Banafša bint 'Abd Allāh, 245.
 Banān, 132.
 Bar Ḥamōrō, v. Ibn al-Ḥammār?
 Baridites
 — 142, 147, 148.
 — v. Abū 'l-Ḥusayn.
 Barkyāruq, 218, 222, 223.
 Barmakides (Barmécides), v. Ḥālid, Yahyā,
 Ġa'far, al-Faḏl, Abū 'l-Ḥasan.
 Barmaša, 113.
 Bar Sawma
 — I^r, 234-236.
 — de Mārdīn, 250.
 Bartelli, 247, 258.
 al-Basāsiri, 194, 199, 200.
 Bashmourites, 71.
 Basile
 — I^r, de Balad, 64.
 — II, 100-101.
 — IV, 213.
 — Bazzāza b. Ṭāhir, 181.
 — év. Ġazira b. 'Umar, 247.
 Bašman, 79.
 Bašra, 12, 28-29, 37, 53, 55, 56, 57, 61, 66,
 78, 90, 114, 156, 159, 167, 170, 254.
 Bāṭā (Banū), 177.
 al-Bayḏawī (?), 182.
 Bayt al-Ḥikma, 43, 73, 99, 113.
 al-Bazyār (Abū Bakr), 172.
 Bédouins (Ma'dān), 181, 199.
 Behnām (Mār), 243.
 Belharit (de Naḡrān), 113.
 Bēt
 — Bḡās, 36.
 — Garmāi, 33, 125, 126, 177, 236, 267.
 — Nūhadra, 157.
 Biroy, 36.
 Bišr
 — secr. Ḥamdanides, 136.
 — b. Hārūn, 107.
 — b. Hārūn b. Gamla (Abū Našr), 161,
 177, 180.
 — b. al-Walīd Kindī, 45.
 al-Biṭriq, 31.
 Boḡtīšō' (famille), v. Ġurḡis, Boḡtīšō',
 Ġibrā'il, Boḡtīšō', Yūḡannā (mét.),
 Yūḡannā, Gabriel b. 'Abd Allāh, 'Ubayd
 Allāh.
 — b. Gabriel, 52, 66, 74, 77, 82, 83, 90,
 91-93, 104, 105.
 — b. Ġurḡis, 40, 43.
 — b. Yūḡannā (Yahyā), 112, 135, 137,
 141.
 Buḡa (le Jeune) al-Šarābī, 101, 107.
 Būlos b. Ḥannūn, 78.
 Buwayhides, 8, 143, 150 sq.
 Charlemagne, 59.
 Château Blanc, à Ctésiphon, 19.
 Christodule, pat. Alexandrie, 210.
 Constantinople, 195-196, 240.
 Couvent (v. Dayr)
 — d'Abā Yūsif, à Balad, 144.
 — de 'Ana, 52.
 — de 'Ayn Qēnōyé, 65.
 — de Bar Šawma, 256.
 — de Bēt 'Āwē, 67.
 — de Bēt Ḥālē, 33.
 — des Bukré, 250.

- de Mār Ḥnānya, 194.
 — de Kamül, 200.
 — de Klilišō' (de Mār Sawrišō', Dayr al-
 Ćaṭaliq), 56, 58, 67, 115, 119, 178.
 — de Mār Mārī, v. Dayr Qunnā.
 — de Mār Matta, 14, 64, 239.
 — de Mār Miḥā'il, 166, 228.
 — de Mār Pétjōn, 20, 33, 68, 159, 171,
 198.
 — de Qarṭamin, 16.
 — de Qennesrīn, 17.
 — de Mār Quriāqōs, 93.
 — de Mār Sawrišō' (à Wāsiṭ), 212.
 — de saint Serge, 66.
 — des Sœurs jacobites à Bīgdad, 181.
 — de Wāsiṭ, 11.
 — de Mār Yawnān, 52, 175.
 — de Yazdepnah, 93.
 — de Zakka, 52.
 Ctésiphon, v. Madā'in.
 Cyprien, mét., 22, 25, 26.
 Cyriaque, pat., 49-50, 64.
 Cyrille (saint, frère de Méthode), 97.
 Cyrrhus (Qūruṣ), 81
 Cyrus, martyr, 28.
 Dābiq, 34, 49.
 al-Ḍaḥḥāk b. Muzāḥim, 110.
 Daḥwār, v. Mūhaddāb.
 Ḍakī, 142.
 Dakkat al-Šammāsiya, 74.
 Damas, 67, 71, 81, 83, 99, 100, 133,
 247, 257, 259, 269-270.
 al-Damgānī (Abū 'Abd Allāh), 220.
 Damiette, 226.
 Danānīr, 92.
 Daniel
 — b. al-'Abbās, 133.
 — b. al-Ṭayfūrī, 74.
 Dāqūq, 33, 146, 177, 178, 185, 262.
 Dār
 — al-'Ilm, 176-177.
 — al-Rūm, 42, 116, 117, 119, 144, 149,
 152, 157, 159, 171, 184, 191, 199, 202,
 206, 207, 213, 224, 225, 229, 234, 237, 249.
 — al-Silm, 261.
 Dārā, 75, 213.
 Dārayyā, 257.
 Darb al-Qyār, 262.
 David
 — v. Dāwūd
 — de Dārā, 17.
 Dāwūd
 — b. Daylam, 122, 141.
 — b. Salm, 122.
 — (Abū Sulaymān), 136.
 — b. Sérapion, 40, 43.
 Daylam, mét., 170, 171.
 Dayr
 — v. couvent
 — al-'Aḍārā', 52.
 — al-'Aqūl, 164.
 — Banī 'l-Saqr, 78.
 — Qunnā (ou Qunnī), 116, 160, 175, 187,
 199, 249.
 — al-Rūm, 119, 178, 234.
 — al-Ṭin, 37.
 — al-Zurayqiya, 225.
 Dayra, 174.
 Denḥa
 — (Abū Zakariya), 140.
 — catholikos, 272, 273.
 — vizir, 148, 158.
 — Īwānis, év., 250-251.
 Denys
 — de Tell Mahré, 68-71, 76, 80.
 — IV, 194.
 — Moïse, 231.
 Diyār Bakr, 260.
 Dôme du Rocher, 252, 259.
 Dōqūz Ḥātūn, 274.
 Dostakī, 168.
 Dubays b. Šadaqa, 227.
 Duḡayl, 262.
 Dulayl b. Ya'qūb, 65, 101, 106, 107.
 Dūqara, 26, 34.
 Dūr
 — quartier de Bagdad, 181.
 — Qunnā, 94, 113, 141, 187, 244.
 Dvīn, 244.
 École
 — d'Ibrāhīm bar Dāšandād, 36, 65.
 — d'al-Madā'in, 10, 25, 137, 259.

- Édesse, 49, 63, 70, 148, 193, 238, 250, 260, 268.
- Église
- de Mār Aḥūdemmeḥ, 78
 - id. à Takrīt, 214.
 - d'Aṣbağ al-'Ibādī (de la Vierge), 37, 116, 119, 128, 187, 208.
 - d'al-'Atīqa (de la Vierge) = «de la montée», 152, 167, 221, 225, 233, 234, 263.
 - de Mār Behnām (à Tripoli), 155.
 - de S. Domitien (à Nisibe), 23.
 - de S. Etienne (à al-Dūr), 181.
 - de S. Georges, 78.
 - des gens de Kaṣkar, 181.
 - de Kaysūm, 49.
 - de Kōḥé, 157.
 - de la Vierge, au Sūq al-Ṭalātā', 178, 225, 246, 248, 273.
 - de la Résurrection, 185.
 - du S. Sépulcre, 258.
 - des SS. Serge et Bacchus, à Takrīt, 214.
 - nestorienne à Takrīt, 22.
 - de S. Thomas, à Bagdad, 20, 166, 181-183, 184, 241, 247.
 - id. à Mārdīn, 250.
 - «verte», à Takrīt, 140, 214.
 - de la Vierge, à Ascalon, 140.
 - de Mār Yawnān (à Sāmarrā' ?), 93.
- Égypte, 69, 70, 71, 130, 132, 174-175, 189, 226, 246, 270, 271.
- Élie (Eliās, Eliya, Iliya)
- I^{er} pat. Rūm, 129-130.
 - I^{er}, catholicos, 192-198.
 - b. al-Muqlī, 230-234.
 - Abū Ḥalīm, 249-260.
 - b. Šīnāyā, 197.
 - mét. Merw, 176.
 - év. Anbār, 143-144.
 - év., 220.
 - prêtre, 220.
- Emmanuel, catholicos, 144-156, 158.
- Enoch, moine, 77.
- Enos, catholicos, 112-114.
- Ephrem, mét., 36, 37.
- Erbil, 273.
- Eugène (Abū 'l-'Alā'), 204.
- Exilarque, 134.
- al-Faḍl
- b. Ġa'far (Abū 'l-Faḥḥ, Ibn Ḥanzāba), 132.
 - b. Marwān, 76.
 - b. Rabī', 57.
 - b. Yaḥyā al-Barmakī, 44, 52, 55, 57.
 - médecin, 212.
- Faḍlān, médecin, 108.
- Fahd
- al-Masīhī (Abū 'Amr), 149.
 - b. Ibrāhīm (Abū 'l-'Alā'), 174.
- Faḥr al-Dawla
- Buwayhide, 165, 185.
 - b. Tōmā, 265.
- Faḥr al-Mulk, 182, 187-188, 191.
- al-Fārābī, 127.
- Farrūḥān, 128.
- al-Faḥḥ b. Ḥāqān, 78, 87, 90, 98, 100, 104, 105, 106.
- Fāṭima bint Aḥmad, 172.
- al-Fayḍ b. Abī Šāliḥ, 35.
- al-Fazārī (Abū Ishaq), 60.
- al-Fuḍayl b. 'Iyād, 60.
- Ġabr b. Hārūn, 107.
- Gabriel, v. Ġibrā'īl, Ġibrīl.
- Ġaḍḍa, 246.
- Ġa'far
- b. Yaḥyā al-Barmakī, 43, 44, 45, 52, 65.
 - fils d'al-Muktafi, 124.
- al-Ġa'farī, 101.
- al-Ġāḥiḥ, 29, 87, 94-97, 98, 268.
- Ġalāl al-Dawla (al-Dīn ?), b. Bahā' 'l-Dawla, Abū Ṭāhir), 192, 194, 195, 196.
- Ġalīb, médecin, 120, 129, 133.
- Ġamāl al-Dīn
- émir de Mossoul, 243.
 - Yaḥyā (Abū 'l-Qāsim), 261.
- Ġamīla bint Abī Taḡlib, 172.
- al-Ġammāl (?), Gamla
- v. al-Ḥasan, Bišr b. Hārūn.
 - Banū, 192.
- Ġannām l'«Apostat», 78.

- Ćarir, Banū, 212
Garmaqāyē, 27.
 al-Ćawwād al-Iṣfahānī (Abū Ća'far), 247.
 al-Ćawāliqī (Abū Manṣūr), 238-239, 241.
 Ćazālī, 222.
 Ćazira b. 'Umar, 25, 200, 227, 247.
 Georges, Ćurĝis
 — de Ba'altān, 17, 22, 30.
 — b. Gabriel (Boḥtišō'), 21-23, 26, 43.
 — roi des Ibères, 243.
 — catholico, 67.
 — fils du roi de Nubie, 79-80.
 — moine, 33-34, 36.
 — b. Māsawayh, 65.
 Ghaznavides, 216.
 Ćibrā'il, Ćibrīl (Gabriel)
 — b. 'Abd Allāh b. Boḥtišō', 168, 198.
 — b. Boḥtišō', (Abū 'Īsā), 43, 44, 51, 52-57, 60, 61, 65, 66, 67, 74, 92.
 — b. Muḥammad (Dabūs al-Dawla), 177.
 — b. Zaṭina (Abū 'l-Faḍl), 261, 270.
 — oculiste, 74.
 Gondisapor, 12, 20, 21, 23, 36, 40, 53, 54, 56, 67, 73, 91, 96, 171, 204.
 Goubbos, 238.
Ćurmaqāni (= syriaque), 80.
 Ćuzz, 199, 200.
 Ćyāt al-Dīn, 260.

 Ḥabaši b. Ćarkemiš, 227.
 al-Ḥabašiya, 105.
 Ḥabīb, moine, 113, 114.
 Ḥadeṭ «au pays des Rūm», 239.
 al-Ḥādī, 32, 34, 39-41.
 Ḥaḍiṭa de Mossoul, 24, 40, 77, 144.
 al-Ḥaĝĝāĝ
 — b. Maṭar, 74.
 — b. Yūsif, 10.
 al-Ḥākīm, 185, 273.
 Ḥalaf b. Sa'id (Abū Zakariya), 128-129.
 al-Ḥalī' (al-Ḥusayn b. al-Ḍaḥḥāk), 119.
 Ḥālīd al-Barmakī, 19, 42.
 al-Ḥālīš, 228.
 al-Ḥallāĝ, 131-132.

 Hamadān, 242.
 Ḥamdān b. Ḥamdūn, 121.
 Ḥamdanides, v. Nāšir al-Dawla, Hibat Allāh, Abū Taĝlib, Sayf al-Dawla, Faṭīma la Kurde, Ćamīla.
 Ḥamdī, 149.
 Ḥamdūn b. 'Alī, 56, 58, 61.
 Ḥammād le Turc, 28.
 Ḥanbalites, 178, 181, 214, 220, 238.
 Ḥanzīṭ, 256.
 al-Ḥāqānī, 130, 134, 136.
 Ḥāriṭ b. Boḥtišō' al-Ḥāzin (Abū Sa'id), 198.
 Ḥarrān, 63, 259.
 Ḥārūn
 — v. al-Rašīd.
 — fils d'al-Rāqī, 141.
 — b. Ḥannūn, 157.
 al-Ḥasan
 — b. 'Alī b. Aṭradī (Abū 'Alī), 241.
 — b. Faḍl b. Sahlān (Abū Muḥammad), 189.
 — b. Ḥalīl b. al-Mubārak b. Miḥḍār (Abū Sa'id), 260.
 — b. Ibrāhīm al-Širāzī (Abū 'Alī, al-Ḥāzin), 153, 156.
 — b. Kulayb, 250, 251.
 — b. Manṣūr (Abū Ćalīb), 185, 191.
 — b. Našr, 175.
 — b. Sahl, 66, 74.
 — b. Sahl (Abū 'Alī), 184.
 — b. Sawwār (Abū 'l-Ḥayr, Ibn al-Ḥammār), 167, 169, 173.
 — b. Sulayman b. al-Ćammāl (Abū 'Alī), 146.
 — b. Wahb, 126.
 — b. Zayd, 107.
 Ḥašīb, 28.
 al-Ḥāšimīya, 11, 25.
 Ḥasnūn, 268.
 Ḥata Ḥātūn, 264.
 Ḥaṭṭīn, 259.
 Ḥātūn, fille de Tuĝril Bek, 200.
 al-Ḥawāĝībī, 138.
 al-Ḥayṭam b. Ḥālīd, 85.
 al-Ḥayzurān, 32, 33, 39, 40, 41, 42, 90.
 al-Ḥāzin, v. al-Ḥasan b. Ibrāhīm.

- Ḥazza, 222.
 Hélène, 49.
 Héraclée, 53.
 Hibat Allāh
 — b. Abī 'l-'Alā' Šā'ad b. Ibrāhīm al-Ġyāfī b. al-Tilmīḍ (Abū 'l-Ḥasan, Amīn al-Dawla, Muwaffaq al-Mulk), 230, 231, 238, 239, 241, 244, 253.
 — b. 'Alī b. al-Ḥusayn al-Aṭradī, 241.
 — b. 'Alī b. Malka (Abū 'l-Barakāt), 231.
 — b. al-Faḍl b. Šā'ad (Abū 'l-Faṭḥ, Ġamāl al-Rūwasā'), 230.
 — b. al-Ḥasan b. 'Alī (Abū Naṣr, Tāğ al-Rūwasā', Niẓām al-Ḥadratayn), 219, 222.
 — b. Muḥammad b. al-Muṭṭalib (Abū 'l-Ma'ālī, Mağd al-Dīn), 229.
 — b. Zaṭīna, 270.
 — Ḥamdanide, 159.
 Hibat Tōmā, 205-207.
 Hilāl al-Šābī, 197.
 Ḥilla, 214, 215, 219, 227, 228, 240.
 Ḥimş, 99.
 Ḥīra, 11, 25, 33, 37, 44, 51, 52, 61, 77, 144, 152, 153, 155, 186.
 Ḥiṣām, 14.
 Ḥiṣn
 — Kīfa, 257.
 — Ziyād, 238.
 Ḥizānat al-Ḥikma, 43.
 Ḥnānīšō' II, 26, 33-36.
 Hormizd, médecin, 168.
 Hulagu, 268, 271, 272, 273, 274.
 al-Ḥuld, 20, 167.
 Ḥunafā', 64.
 Ḥunayn b. Ishaq, 82, 101-104, 112, 203, 253, 261.
 Ḥusam
 — al-Dīn, 250.
 — al-Šaraf b. Muḥammad al-Hāšimi (Abū 'l-Karam), 236.
 al-Ḥusayn
 — b. 'Amr, 119, 123-124.
 — id., secr., 236.
 — b. Ismā'il, 115.
 — b. Muqallad, 92.
 al-Ḥuzā'ī, Aḥmad b. Naṣr, 82-83, 84.
 Ḥwārizm, 188, 251.
 Ibères, 243, 273.
 Ibn
 — 'Abdūs, 138.
 — Abī Du'ād, 81.
 — Abī 'l-Qarāqīr, 135.
 — Ādam, 146.
 — al-'Amīd, 169-170.
 — An'um, 43.
 — 'Aqīl, 205.
 — al-Ašqar, 252.
 — Avan (?), 134.
 — 'Azrūn (Ibn Abī 'Ašrūn), 247, 259, 261.
 — Bakrān, 236.
 — al-Baladī (Aḥmad, Šaraf al-Dīn, Abū Ġa'far), 245, 246.
 — al-Baqqāl, 175.
 — al-Bannā', (Abū 'Alī), 205, 207.
 — al-Buḥārī, 252.
 — Buṭlān (Abū 'l-Ḥasan, al-Muḥtār), 197-198.
 — Dahhān, 43.
 — Dulayl, 129.
 — Faḍlān, Muḥiy 'l-Dīn Muḥammad b. Yaḥyā (Abū 'Abd Allāh), 58, 217, 227, 260-262, 266, 268-269.
 — Faḍlān, juif, 140.
 — Faḍlān, secr. juif, (Abū 'Alī), 200, 203, 207.
 — Farğūna, v. 'Abd Allāh b. Farağawayh.
 — al-Furāt, 128, 131, 132, 133, 139.
 — Ġābir, 188, 191.
 — Ġāhir b. Muḥammad (Abū Maṣšūr, 'Amīd al-Dawla), 221, 223, 224, 225.
 — Ġazla, v. Yaḥyā b. 'Īsā.
 — Ġubayr, 252-253.
 — Ḥabašī, 227.
 — al-Ḥammār, v. al-Ḥasan b. Sawwār.
 — Ḥubayra, 240, 251.
 — Mahdī, 254.
 — Mahriz, 261.
 — Mālik, 140.
 — Maṭar, 50.
 — Muqla (Muḥammad b. 'Alī), 132, 136, 137.
 — al-Muslim, 203.
 — al-Mu'tazz, 123, 128, 135.
 — al-Naḥḥāl, 244.

- Naṣiḥa, 157.
 — Qāwurt, 237.
 — Rā'iq, Muḥammad, 143, 146-148.
 — Sa'dān, 169.
 — Salamoun, 48.
 — Šāliḥiyya, 272.
 — Saṅgala, v. Sa'īd b. 'Amr.
 — Sarḡawayh, 101.
 — Sāwā, v. Naṣr b. Sāwā.
 — Širzād, 141, 149, 150.
 — Sṭifānōs, 197.
 — Suḥara (Abū 'Alī), 199, 203.
 — al-Ṭabbāḥ, 24.
 — al-Tilmīḡ, v. Hibat Allāh b. Abī 'l-'Alā'.
 — Ṭūlūn, Aḥmad, 117, 145.
 — Ukāša, 254.
 — Walīd, 272.
 — al-Wāsiṭī, v. Sa'īd b. Ibrāhīm.
 — Yūsif al-Wāsiṭī, 168.
 — Zahmān, 158, 159.
 — al-Zayyāt, 81, 83.
 — Zur'a, v. 'Īsā b. Iṣḥaq.
 Ibrāhīm (v. Abraham)
 — b. Baks, 167.
 — trésorier, 77.
 — b. Ayyūb al-Abraš, 105, 109.
 — b. Ayyūb, percepteur, 132-133.
 — secr., 133.
 — b. Ḥamdān al-Širāzī, 124.
 — b. Hārūn, 107.
 — b. Hilāl al-Šābī, 155, 164, 177.
 — b. 'Īsā b. Naṣr al-Sūsī, 169.
 — b. Mihrān, 80, 106.
 — fils du Mahdī, 91.
 — médecin du Maṣṣūr, 26.
 — pr. jacobite, 242.
 — b. Ġibril, 44.
 — b. Nūḥ al-Anbārī, 90, 91, 108.
 — al-Qurayšī, 63.
 — b. al-Wakīl (Abū Iṣḥaq), 150.
 — b. Yaḥyā, gv., 24.
 Ignace
 — David, 267.
 — Lazare, 241, 242, 243, 247.
 — Marqos b. Qiqī, 183, 189-191.
 — Šaliba, 271.
 Innocent
 — III, 194.
 — IV, 258.
 Irénoupolis, 129.
 'Īsā
 — al-Anbārī (Abū Nūḥ), 104, 106, 108, 109.
 — b. 'Alī, 173.
 — (Abū Qurayš), 32, 33, 37, 40, 41, 42, 43.
 — b. Farrūḥānšāh (Abū Mūsā), 94, 111.
 — b. Iṣḥaq b. Zur'a (Abū 'Alī), 166, 169, 184, 189.
 — b. Naṣṭūr, 174.
 — b. Šahlūpa, 21, 23-26.
 — b. Ṭaqīf al-Rūmī (Abū 'l-Samāḥ), 169.
 — b. Yaḥyā al-Masiḥī (Abū Sahl), 168, 180.
 — b. Yūsif (Ibn al-'Aṭṭāra), 135-136.
 Iṣḥaq, Isaac
 — b. 'Alī al-Qunnā'ī, 136.
 — de Ḥarrān, 16.
 — b. Ḥunayn (Abū Ya'qūb), 124.
 — b. Ibrāhīm, 81.
 — b. Nuṣayr (Abū Ya'qūb), 117, 145.
 — al-Wakīl, 150.
 — b. Yaḥyā b. Surayḥ (Abū 'l-Ḥusayn), 173.
 Iskuraḡ, 149.
 Īsmā'il
 — b. Bulbul, 116, 117.
 — b. al-Mu'tazz, 105, 109.
 — b. Šāliḥ, 50.
 'Īṣō' b. Nūn, 65-67.
 'Īṣō'yaw
 — III, 10.
 — b. Ezéchiel, 191.
 — de Balad, 230, 240-248.
 — mét., 228.
 Ispahan, 230, 235.
 Israēl, Isrā'il
 — martyr, 11.
 — catholicos, 156.
 — à l'armée?, 128.
 — év. Kaškar, 112.
 — b. 'Īsā (Abū 'l-Faraḡ), 133.
 — b. Zakariyya al-Ṭayfūrī, 90, 104-106.
 'Ītāḥ, 85.
 al-Ītāḥiyya, 78.
 'Īwānis (v. Jean)

- pat., 16.
 'Izz al-Dawla Baḥṭyār, 161-165.
 'Izz al-Mulk, 223.
- Jacques (v. Ya'qūb)
 — de Nisibe, 162.
 Jean (v. Yūḥannā, Īwānīs)
 — V, pat., 101.
 — b. Šūšān, 210.
 — Tzimisçès, 162.
 Jérusalem, 50, 185, 225-227, 240, 251, 252,
 257-259.
 Job le Chalcédonien, 39.
 Joseph (v. Yūsif)
 — pat. Alexandrie, 71.
 — mét., 37-38.
 Juifs, 24, 27, 37, 72, 134, 140, 174, 181,
 187, 189, 194, 200, 212-213, 216, 217,
 221, 231, 233, 239, 261, 263, 269.
- Kalwaḍa, 167, 263.
 al-Kamāl (Muḥammad b. Talḥat ?), 237.
 al-Kāmil, 226.
 Karbalā', 84, 188.
 Karḥ (Bagdad ouest), 20, 176, 179, 193,
 197, 254.
 al-Karḥīnī (Kerkouk), 270.
 Kāšgār, 196.
 Kaškar, 11, 36, 77, 90, 153, 156, 167, 181,
 187.
 al-Kawkabī, 175.
 Kerkouk, 10.
 Kilig Arslān II, 255-256, 260.
 al-Kindī, 38.
 Kirmān, 196, 197.
 Kōḥé, 10.
 Kūfa, 10, 11, 18, 45.
 Kurankig (Abū 'l-Fawāris), 146.
 Kurdes, 165, 193, 194, 199, 244, 250.
- Lāšōm, 33.
 Lattakieh, 197.
 Layt, martyr, 35.
 Lazare
 — de Mārdīn, 70.
 — v. Šabṭa, 70.
 Léon, mathématicien, 73.
- Louis, saint, 226.
 Lu'lu', Badr al-Dīn, 267, 271.
 Lūqā, mét., 144.
- Ma'alṭa, 157, 158.
 al-Ma'arrī (Abū 'l-'Alā'), 203.
 Machesias, 34.
 al-Madā'in (Villes Royales), 10, 12, 18,
 19, 33, 36, 65, 66, 77, 153, 155, 157,
 178, 208, 228, 234.
 al-Maḡd b. al-Šāḥib, 230-231.
 al-Mahdī, 20, 26, 28, 30-39, 42, 43, 46.
 Maḥfūz b. 'Īsā al-Masiḥī (Abū 'l-'Alā'),
 241.
 Maḥlad, Banū, v. Šā'ad, 'Abdūn.
 Maḥmūd
 — b. Sübüktekin, 181, 188.
 — b. Muḥammad b. Malikšāh, 222, 232.
 Māhuwayh, 28.
 Makkīḥa
 — I^{er}, 219, 221-230, 234.
 — II, 273-274.
 Mālik b. al-Walid, 121, 122, 130, 132, 140.
 Malikšāh
 — sultan, 193, 211, 215, 216, 217, 221,
 222.
 — b. Maḥmūd b. Malikšāh, 242.
 al-Ma'mūn, 6, 43, 44, 60, 61, 63-75,
 118, 169, 173.
 Mandil d'Edesse, 148.
 Manichéens, 32, 35, 73.
 Mansūr
 — calife, 11, 13-29, 30, 31, 33, 39, 44,
 57, 78, 167.
 — b. Aḥmad b. Dārist (Abū 'l-Faḍl), 204.
 — b. 'Īsā b. Mār Sargīs (Abū 'Ali), 204.
 Mār Ḥasia, 260.
 Marāḡa, 235.
 Mārdīn, 75, 194, 242, 249, 250, 259, 260.
 Mārī
 — b. Ġābir (Abū Bišr), 175.
 — év., 204.
 — b. Hibat Allāh 'Abd al-Baqā' b. Ibrāhīm
 al-Mu'ammal al-Nilī al-Ḥazīrī (Abū 'l-
 Ḥayr), 253.
 — b. Šā'ad b. Tōmā (Tāḡ al-Dīn, ou al-
 Dawla), 265, 270.

- b. Ṭübā, 161, 166, 170, 171-180.
Mārīda, 52.
Maronites, 30, 51, 229, 240.
Maroy, 33.
Ma'rūf al-Karḥī, 24.
Marwān, 15, 16.
Māsawayh b. Yūhannā, 43, 54, 65.
Masiḥī (famille), v. Sa'īd b. Dāwūd (Abū 'Alī), Fahd (Abū 'Amr), 'Alī b. 'Awn (Abū 'l-Ḥasan), 'Īsā b. Yahyā al-Ġurgānī (Abū Sahl), Abū 'l-Faraġ, Maḥfūz b. 'Īsā (Abū 'l-'Alā'), Mārī b. Hibat Allāh (Abū 'l-Ḥayr), Ṣā'ad b. Abī 'l-Ḥayr, Sawrīšō' (Abū 'l-Faḍl), Abū 'Alī b. Abī 'l-Ḥayr, Abū 'l-Faraġ.
Masrūr al-Ḥādīm, 52, 77.
Mas'ūd
— b. al-Ḥusayn al-Šarīf, 140.
— sultan, 235, 236-237, 239, 240.
Matta b. Yūnis (Abū Bišr), 132, 141.
Mayyāfāriqīn, 168, 207, 212, 249.
Mazyadites, v. Ḥilla.
Mazyār, 80, 97.
Melchisedech, mét., 101.
Mélitène, 174, 193, 255.
Melkites, 126, 129-130, 132, 134, 140, 141, 179, 183, 206, 209, 229, 259.
Merw, 127, 176.
Michel, Miḥā'il
— pat., (le Syriaque), 248, 250, 260.
— médecin, gendre de Boḥtīšō', 65, 66, 67, 74.
— b. Yūhannā b. Māsawayh, 82.
al-miḥna, 75, 76, 83.
Mikā'il, 62.
Mišā, 110.
Moīse b. Kīpha, 157.
Mongka, 272.
Mossoul, 25, 30, 194, 196, 200, 217, 242, 244, 245, 247, 248, 259.
al-Mu'awwaġ (Abū Sa'īd), 224.
Mu'ayyid
— al-Dawla (Abū Maṣūr), 165.
— al-Dīn b. 'Alqāmī, 272, 273.
al-Mufaḍḍal b. 'Abd al-Razzāq al-Iṣbahānī (Sadīd al-Mulk, Abū 'l-Ma'ālī) 218.
Muflīh (Abū Ṣāliḥ), 133.
Muġāhid al-Dīn
— Aybak, 270.
— Bahrūz, 231, 237, 244.
Mūhaddāb
— b. Hūbāl, 263.
— Daḥwār, 269.
Muḥyi al-Dīn al-Qummī, 264.
al-Muhallabī, 157, 158, 159, 177.
Muḥammad
— b. 'Abd Allāh b. Ṭāhir, 107, 115.
— b. Abī 'l-Sāġ, 129.
— b. 'Alī (Abū 'l-Faḍl), 208.
— b. 'Annāz, 158.
— b. Baqīya (Abū Ṭāhir, al-Nāsiḥ, Naṣr al-Dawla), 159, 163, 164.
— b. Dāwūd al-Ġarrāh, 128.
— b. Ġahīr (Abū Naṣr, Faḥr al-Dawla), 208, 212.
— Gyāt al-Dīn, 214.
— b. al-Ḥasan, 113.
— b. Ġamīl, 93.
— b. Ināl, 142.
— b. Mūsā al-Ḥwārizmī (Abū Bakr), 182.
— b. Qasim (Abū 'l-'Ayna), 113.
— al-Šaybānī, 47.
— b. Ṭāhir, 70.
— b. Yāqūt, 134.
— b. Maḥmūd b. Malikšāh, 242.
— b. Malikšāh, 218, 229.
al-Muḥammadiya, 78.
Muḥāriq, 106, 114.
al-Muḥassin, 132.
Muḥawwal, 212.
al-Muhtadī, 109-111, 262.
muḥtasib, 34, 268.
Muḥyi al-Dīn
— Abū Kālīġār, 196, 197.
— b. al-Zakī, 252, 261.
Mu'izz al-Dawla (Aḥmad b. Buwayh), 150-160.
al-Muktafī, 119, 123-126, 135, 149.
Mumahhid al-Dawla Sa'īd b. Marwān, 168.
al-Munḍir b. Nu'mān al-'Ībādī (Abū 'Īsā), 144, 152.

- Mu'nis al-Qušūrī, 120, 127, 129, 133, 135, 136, 141.
 al-Muntašir, 84, 86, 105-106.
 Muqātil b. Ḥakīm al-'Akī, 16, 27, 30.
 Muqawqis, 210.
 al-Muqtadī, 211-222, 223, 230.
 al-Muqtaḍir, 116, 125, 126, 127-135, 137, 139, 154, 206, 217.
 al-Muqtafī, 236-243.
 al-Muriyānī (Abū Ayyūb), 19.
 Mūsā
 — b. Buḡa al-Kabīr, 106, 110-111.
 — b. Isrā'īl al-Kūfī, 32.
 — b. Muš'ab, 24, 26, 30, 36.
 Mūšilāyā (ou Mawšilāyā?), v. Al-'Alā'
 b. al-Ḥasan, Sa'īd b. Maṣnūr, Hibat
 Allāh b. al-Ḥasan, Abū 'l-Ḥusayn,
 al-Mustaḍī, 231, 246-251, 265.
 al-Musta'in, 86, 106-108, 114.
 al-Mustakfī, 145, 149, 150-151.
 al-Mustangīd, 231, 243-246, 248.
 al-Mustanšir, 262, 267, 268-270, 271.
 al-Mustanširiya, 268.
 al-Mustaršīd, 227, 231-235.
 al-Musta'sim, 267, 271-274.
 al-Mustazhir, 212, 218, 223-231, 233.
 al-Mu'taḍid, 117-123, 127, 129, 133, 139, 155.
 al-Mu'tamid, 111-117.
 al-Mutanabbī, 160.
 al-Mu'tašim, 71, 74, 75-81, 98, 243.
 al-Mutawakkil, 31, 36, 39, 43, 77, 78, 83-105, 106, 108, 111, 112, 118, 133, 177, 205, 241, 262, 268.
 al-Mutawakkiliya, 101.
 al-Mu'tazz, 84, 106, 107, 108-109, 112.
 al-Muttaqī, 145-149.
 al-Muṭī', 145, 151-164.
 Muwaffaq (Abū Aḥmad), 107, 112, 113, 116, 117, 120.
 Muwaffaq al-Dīn b. Qudāma, 227.
 Muẓaffar b. al-Dawāū, 224.
 Nabaṭ, 74, 81, 96, 123, 187.
 Naḡāḥ al-Šarābī (Abū 'l-Yumn, Naḡm al-Dawla), 264.
 Naḡm al-Dīn, 249-250.
 Naḡrān (pacte de —), 113-114.
 Nahr
 — al-Mu'alla, 204.
 — Šeršer, 40.
 Nahrawānāt, 188, 191, 198.
 al-Nāsiḥ, v. Muḥammad b. al-Baqīya, Abū 'l-Hayḡa.
 Nasīm (Sitt), 264.
 Nāšir
 — calife, 128, 247, 251-266.
 — al-Dawla b. Ḥamdān, 144, 148, 158, 159, 172.
 — id., de Mayyāfāriqīn, 212.
 Našr
 — à l'armée, 14, 22.
 — b. Hārūn (Abū Maṣnūr), 166, 170.
 — b. Šabaṭ al-'Uqaylī, 63-64.
 — b. Sāwā ('Awdišō', Abū 'l-Ganā'im), 261, 262.
 Naẓif b. Yumn, 153, 169.
 al-Nazzām (Ibrāhīm b. Sayyār), 82.
 Nestorius (tombe de —), 55.
 Nicéphore, 54.
 Niffar, 204.
 al-Nīl, 192, 204, 228, 241.
 Nišāpūr, 35, 213, 267.
 al-Nizām, famille, 252.
 Nizām al-Mulk, 214, 215-216, 223, 232.
 al-Nizāmīya (à Bagdad), 177, 221, 261, 268.
 Nubie, 79-80.
 al-Nu'māniya, 204.
 Nūr al-Dīn
 — Muḥammad, 257.
 — Zangī, 245, 246, 247, 248, 261.
 Origène, 263.
 Paul, mét., 22.
 Pétion
 — traducteur, médecin, 43.
 — (Faṭyūn b. Ayyūb ?), 157.
 — Photius, 97.
 Pont (à Bagdad), 266.
 Qabiḡa, 84, 109.
 al-Qādir, 172, 176-193, 206.

- al-Qāhir, 125, 135-137.
 al-Qā'im, 193-211, 218.
 Qamar al-Dīn (les fils de —), 265.
 Qannūn, 161.
 Qarā Arslān, 256.
 Qarā Buga, 270.
 al-Qarārītī (Abū Ishaq Muḥammad b. Aḥmad al-Iskāfī), 134-135, 146.
 Qarāṭis, 74.
 al-Qāsim
 — fils d'al-Rašid, 49.
 — b. 'Ubayd Allāh, 120, 121, 122, 123, 124, 126.
 al-Qaṣr, 188, 191, 198.
 Qaṣr al-ḡaṣṣ, 164.
 Qaṭī'at al-daḡīq, 166, 181.
 Qawwām al-Dīn, 228.
 Qayqubād b. Hazārasp, 214.
 Qayṣar (Ibn Ḥāḡib), 261, 270.
 Qayṣariya, 132.
 Qudāma
 — b. Ġa'far, 123.
 — b. Zayd, 85.
 Qulleṭ, 213.
 Qurayṣ b. Badrān, 200.
 al-Qurḡ (canal), 207.
 Qurrat al-'Ayn, 217.
 Quṣayr 'Amra, 140.
 al-Quṣayrī (Abū Naṣr), 221.
 Quṣṭa b. Lūqā, 102.
 Quṭb al-Dīn
 — Ilḡāzī II, 260.
 — Mawdūd, 244.
 — majordome, 245.
 Qutrubbul, 53.
 al-Rabī' b. Yūnis, 15, 22, 25, 34.
 al-Rādī, 125, 136, 137-145.
 Rādī 'l-Dawla (Abū Naṣr, b. al-Tilmīd), 230.
 al-Rāfiqa, 58.
 Raḡā', 204.
 Raḡābāyā, 248.
 al-Raḡba, 197.
 al-Raḡīm (al-Malik), 197.
 Ramla, 132.
 Raqqa (Callinice), 50, 52, 53, 55, 81, 123.
 Rā's al-'Ayn, 75.
 al-Rašid (Hārūn), 5, 40, 41-60, 66.
 al-Rāšid, 235-236.
 al-Rāzī, Faḡr al-Dīn, 262.
 Rayy, 62, 73, 107, 124, 168.
 Rūḡī-Antoine, martyr, 58.
 Rukn al-Dawla, 152, 157, 165, 167.
 Rūm, v. Melkites
 al-Ruṣāfa, 20, 179, 188.
 Rūzbihān, 153.
 Ṣā'ad
 — b. Abī 'l-Ḥayr (Abū 'l-Ḥasan), 253, 254.
 — Allāh Ġawhar, 208.
 — b. Hibat Allāh b. Tōmā (Amin al-Dawla, Abū 'l-Karam), 247, 264-265, 266,
 — b. Maḡlad, 106, 113, 114, 116.
 — b. Tābit (Abū 'l-'Alā'), 158, 159.
 Šābā, 155.
 Šabīb b. Šayba, 15.
 Sābūr b. Ardašīr (Abū Naṣr), 177, 179, 182.
 Šadaqa b. Dubays (Sayf al-Dawla), 214, 219, 227.
 Sa'dūn, 133.
 al-Šaffāh, 10-13.
 al-Šāfi'i, 44.
 Šaḡab, 127, 129, 131, 133, 136.
 al-Šaḡīb b. 'Abbād, 165, 168.
 Sahl b. Hārūn, 73.
 Sa'īd
 — b. 'Abd al-'Azīz al-Nilī (Abū Sahl), 192.
 — b. Abī 'l-Ḥayr b. 'Īsā (Abū Naṣr), 254.
 — b. Abī Waqqās, 216.
 — Abū 'Uḡmān, 120.
 — b. 'Amr b. Saḡala (Abū 'l-Ḥasan), 138-139, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 149, 153, 155, 156, 158.
 — b. Dāwūd al-Masiḡī (Abū 'Alī), 149, 152.
 — b. al-Farrūḡhān (Abū 'Amr), 128.

- b. Hibat Allāh al-Aṭradī (Abū 'l-Ġanā'im), 241.
- b. Hibat Allāh b. al-Ḥusayn (Abū 'l-Ḥasan), 211-212, 217, 220.
- b. Ibrāhīm al-Tustarī (Abū 'l-Ḥusayn), 128, 131.
- b. Ibrāhīm al-Wāsiṭī (Abū 'l-Faraġ), 221, 222, 223-225, 227, 228-229, 233-234.
- b. Maṣṣūr b. Muṣīlāya (Abū 'l-Ḥayr), 218.
- b. Salāma, v. Salāma b. Sa'id.
- b. Šammās, 197.
- le chambellan, 108.
- Sala, sur le Nahr Būq, 76.
- Šalah al-Dīn (Saladin), 244, 245, 246, 248, 251, 252, 257-259, 261.
- Salāma b. Sa'id, 86, 106, 114.
- Salġūkides, 8, 180, 181, 195 sq.
- Šāliḥ
- al-Malik al —, 271.
- b. 'Alī, 5.
- b. Rašid, 66.
- b. Wašif, 111.
- al-Sallāmiya, 228.
- Sālmawayh b. Banān, 74, 77, 80, 82.
- Samālū, 42, 119, 138.
- Samarqand, 196, 216.
- Sāmarrā', 11, 43, 53, 76 sq.
- Samḥa (Abū Šā'ad), 217.
- al-Šammāsiya, 20, 42, 61, 74, 116, 135, 142, 152, 199, 207.
- Šams al-Dawla b. Tōmā, 265.
- Šamšam al-Dawla, 169, 170, 171, 180.
- Sanābād, 57.
- Sanġar, 240.
- Sapor, moine, 185.
- Šaraf al-Dawla (Abū 'l-Fawāris, Šir Zayd, Zayn al-Mulk), 170, 171, 173.
- Sarġis, Serge.
- catholicos, 100, 101-112.
- médecin, 99, 111-112.
- médecin, 14.
- médecin, 43.
- mét., 56, 57.
- mét., 38, 60.
- Sarūg, 78.
- Sawād, 53, 131, 177, 240.
- Sawrišō'
- II, catholicos, 67-68, 71-76.
- b. al-Masiḥī, 254, 258, 264, 267-273.
- b. Qayyūma, 263-265.
- Zambūr, 203-207.
- Sawwār b. 'Abd Allāh, 29.
- Sayf
- al-Dawla, 159, 167.
- al-Dīn Ġāzī, 244, 248, 250, 251.
- Séleucie
- v. Madā'in
- Harrān, 30, 50.
- Sens, 194.
- Sinān b. Tābit, 131, 135, 142.
- Sinġar, 200.
- Širāz, 153, 166, 170, 180, 189.
- al-Širāzī b. al-Ḥusayn (Abū 'l-Faḍl al-'Abbās), 161, 162, 163.
- Širkuh b. Ayyūb, 244.
- Šlémūn, év., 24, 26.
- Šliwa Zḥā, 22.
- Sonqor al-Ṭawīl, 264.
- Stéphane
- b. Ya'qūb, 129, 133, 141, 142.
- pat. melkite, v. Théodose.
- Sübüktekin, 156, 157, 163, 164, 181.
- Sufyān al-Ṭawrī, 46.
- Šuġa', 86, 133.
- Sulaymān
- b. Dāwūd b. Bānān, 77, 78, 80.
- b. Ibrāhīm al-Ġunayd, 85.
- b. Wahb, 28, 65, 83.
- id., (Abū 'l-'Alā'), 161.
- Sulṭān
- al-Dawla (Abū Šuġa'), 185, 187, 191.
- b. al-Ḥusayn b. Ṭimāl al-Ḥafāġī, 185.
- Sūq
- al-'Aṭr, 230.
- al-Madrasa, 212.
- al-Ṭalāṭa', 152, 178, 193, 212, 225, 233, 234, 263.
- Yaḥyā, 131.
- Sūrin, 12-34.
- Suse, 53, 169.
- Ṭabaristan, 80, 107.
- Ṭābit

- b. Hārūn (Abū Naṣr), 160.
 — b. Qurra, 167.
 — b. Sinān, 144.
 al-Tāğ, 179.
 Tāğ al-Dīn Rašīq, 264.
 Tagra, 50.
 al-Tā'ī, 164-176.
 Takrīt, 22, 23, 64, 130, 133, 140, 183, 189,
 194, 201, 206, 212, 213-214, 231, 240, 244,
 267.
 Tamānūn, 234.
 Tanāmiš al-Nāširi ('Alā' al-Dīn), 262.
 Tanūḥ (Banū), 35.
 al-Tawḥīdī (Abū Ḥayān), 169.
 Tayfūr, 90.
 al-Ṭayfūrī, v. 'Abd Allāh, Zakariya, Isrā'īl.
 Ṭayrḥān, 22, 192.
 Ṭāzād b. 'Īsā (Abū 'l-Ḥasan), 142, 149,
 150, 159, 171.
 Tell A'far, 200, 242.
 Thaddeus, père d'Abī Tammām, 83.
 Théodore, mét., 125, 126.
 Théodose
 — pat. melkite, 141.
 — catholicos, 90-101, 104, 111.
 — év., 30, 50.
 Théophile
 — empereur, 75.
 — d'Edesse, 51.
 — b. Tōmā, 30, 51.
 Thomas, Tōmā
 — Banū, v. Šā'ad b. Hibat Allāh (Amīn
 al-Dawla), Šams al-Dawla, Faḥr al-
 Dawla, Tāğ al-Dawla (Māri).
 — Bazzāza, 183.
 — év., 36.
 al-Ṭīb, 254.
 Timothée, catholicos, 35, 36-65, 67, 68,
 115, 222.
 Tinnīs, 132.
 Ṭīzanābād, 53.
 Tripoli (de Syrie), 155.
 Tuğril Bek, 199, 200, 216.
 Tumul Dulāfiya, 127.
 Turin (*linceul de* —), 148.
 al-Ṭūsī, Abū 'l-'Abbās al-Faḍl Sulaymān,
 26, 34.
 al-Tūṭa, 207.
 Tutuš (Tāğ al-Dawla), 223.
 Tūzūn (Abū 'l-Wafā'), 148, 149, 150.
 'Ubayd (Abū 'l-Ḥasan), 199.
 'Ubayd Allāh
 — Boḥtūšō', 139.
 — b. Boḥtūšō' (Abū Sa'id), 198.
 — b. Hibat Allāh al-Ašbāğī (Abū Ṭāhir),
 219-220.
 — b. Sulaymān, 120, 121, 139.
 al-Ubulla, 55.
 'Uğayf b. 'Anbasa, 79.
 Um Ġa'far, 58.
 Um Mūsā, 127.
 'Umar
 — b. 'Abd al-'Azīz, 4, 13, 87, 110, 266.
 — b. al-Ḥaṭṭāb, 2, 13, 15, 46, 87, 89,
 216, 261, 262.
 — b. Yūsif, 118.
 'Ummāra b. Ḥamza, 35.
 'Uṭmān b. Sa'id, 90.
 'Uzayr, 88.
 Veh Ardašīr, 10, 18, 266.
 Villes Royales, v. Madā'in.
 Vologésias, 18.
 Wahb, 65.
 Walīd
 — al-Mağribī (Abū 'Alī), 220
 — chalcédonien, 70.
 Wāsiṭ, 28, 115, 156, 187, 199, 212, 221,
 240, 241, 244, 261, 262.
 al-Wāṭīq, 78, 81-83, 109, 129.
 Yahwālāhā b. Qayyūma, 260-263.
 Yahyā
 — (Abū Naṣr), 212.
 — b. 'Adī (Abū Zakariya), 165-166, 167,
 169, 184.
 — b. Akṭam, 70.
 — b. al-Biṭriq, 31, 74.
 — al-Ġurmaqānī, 80.
 — b. Ḥālid al-Barmakī, 42-44, 49, 52, 92,
 131.

- b. Hubayra (Abū Muzaḥḥar, Ğalāl al-Dīn, 'Awn al-Dīn), 238.
- b. Ibrāhīm, 12.
- b. 'Īsā b. Ğazla (Abū 'Alī), 220.
- b. al-Munaġġim, 102-103.
- al-Naḥwī (Jean Philopon), 124.
- b. Rustam al-Ṭūryānī (Abū Sahl), 173.
- b. Šā'ad b. Yaḥyā b. al-Tilmīd (Mu'tamid al-Mulk), 230.
- b. Sahl al-Sadīd (Abū Bišr), 201.
- b. Sa'īd, 63.
- b. Sa'īd b. Mārī (Abū 'l-'Abbās), 254.
- Yānīs, 133.
- Yaqdān, 70.
- al-Yaḥḥānī, 133.
- Ya'qūb
- II, catholicos, 12-34.
- père de Dulayl (?), 65.
- b. Ibrāhīm b. Ḥabīb al-Anšārī, v. Abū Yūsif.
- b. Ishaq, 108.
- b. Killis, 174.
- Yarūq Šāh, 260.
- Yazdānboḥt, 73.
- Yūḥannā, Jean, v. Yūwānīs.
- mét., 30.
- b. al-A'raġ, catholicos, 121-125, 134, 139.
- b. Boḥtīšō', médecin, 56, 112.
- id., mét., 92, 121-123.
- b. Haylān, 127.
- b. Kaldūn, 165.
- b. Māsawayh (Abū Zakarīya), 43, 66, 74, 82, 90, 100, 104-105.
- b. Narsāi, catholicos, 112, 114-118.
- b. Nāzūk, catholicos, 184, 186-191.
- b. Ṭarġāl, catholicos, 198-203.
- Yūsif, Joseph.
- b. Ābaq, 223.
- b. Aḥmad al-Ḥuzzī (Abū Ṭāhir), 232.
- Busnāyā, 165.
- al-Lubnānī, 220.
- al-Qas (al-Sāhir), 124.
- al-Qašīr, mét., 78.
- b. Šalība, 78.
- b. 'Umar al-Ṭaqaḥī, 10.
- Yūwānīs
- catholicos, 118-121, 128.
- b. 'Īsā, catholicos, 180-185, 206.
- al-Za'farānīya, 122, 123.
- Ṭāhir
- calife, 190, 266-267.
- (al-Malik), 270.
- al-Dīn al-Rūdrāwarī (Abū Šuġā'), 217-218.
- Zahmān b. Hindī, 158.
- Zakarīya
- al-Ṭayfūrī, 90.
- b. Yaḥyā, 121.
- Zamrud Ḥātūn, 254.
- Zangī ('Imād al-Dīn), 235, 238, 239, 244.
- Zayn al-Dīn, 202.
- Zayrak, 142.
- Zo'ara, 14.
- Zoḥḥ, 182.
- Zubayda, 42, 56, 57-59.

TABLE DES MATIÈRES

Références et abréviations	vii
Introduction	1
1. al-Saffāḥ (132-136/749-754)	10
I Ābā II ([741]-751)	10
II Sūrīn / Ya'qūb (753-773)	12
2. al-Mansūr (136-158/754-775)	13
3. al-Mahdī (158-169/775-785)	30
III Ḥnānīšō° II (775-779)	34
IV Timothée I ^{er} (780-823)	36
4. al-Hādī (169-170/785-786)	39
5. al-Rašīd (170-193/786-809)	41
6. al-Amīn (193-198/809-813)	60
7. al-Ma'mūn (198-218/813-833)	63
V Īšō° b. Nūn (823-827)	65
VI Georges II (827-831)	67
VII Sawrišō° II (831-835)	67
8. al-Mu'tašim (218-227/833-842)	75
VIII Abraham II (837-850)	77
9. al-Wāṭīq (227-232/842-847)	81
10. al-Mutawakkil (232-247/847-861)	83
IX Théodose (853-858)	90
X Serge I ^{er} (860-872)	101
11. al-Muntašir (247-248/861-862)	105
12. al-Musta'in (248-251/862-866)	106
13. al-Mu'tazz (251-255/866-869)	108
14. al-Muhtadī (255-256/869-870)	109
15. al-Mu'tamid (256-279/870-892)	111
XI Énos (877-884)	112
XII Yūḥannā b. Narsāi (884-892)	114
16. al-Mu'taḍid (279-289/892-902)	117
XIII Yūwānīs (893-899)	118
XIV Yūḥannā b. al-A'raġ (900-905)	121
17. al-Muktafi (289-295/902-908)	123
XV Abraham III Abrāza (906-937)	125
18. al-Muqtadir (295-320/908-932)	127

19. al-Qāhir (320-322/932-934)	135
20. al-Rāḍī (322-329/934-940).	137
XVI Emmanuel (938-960)	144
21. al-Muttaqī (329-333/940-944).	145
22. al-Mustakfī (333-334/944-946)	150
23. al-Muṭī ^c (334-363/946-974)	151
XVII Israēl (961)	156
XVIII °Awdišō ^c I ^{er} (963-986)	157
24. al-Ṭāī ^r (363-381/974-991)	164
XIX Māri b. Ṭūba (987-1000)	171
25. al-Qādir (381-422/991-1031)	176
XX Yūwānis b. ʿĪsā (1001-1012)	180
XXI Yūḥannā b. Nāzūk (1012-1020)	186
XXII ʾĪšō ^c yaw b. Ezechiel (1020-1025)	191
XXIII Élie I ^{er} (1028-1049)	192
26. al-Qā'im (422-467/1031-1075)	193
XXIV Jean b. Ṭargāl (1049-1057)	198
XXV Sawrišō ^c Zانبūr (1061-1072).	203
XXVI °Awdišō ^c b. al-ʿAriḍ (1075-1090).	207
27. al-Muqtadī (467-487/1075-1094).	211
XXVII Makkīḥa I ^{er} (1092-1109)	221
28. al-Mustaẓhir (487-512/1094-1118)	223
XXVIII Élie b. Muqlī (1111-1131).	230
29. al-Mustaršid (512-529/1118-1135)	231
XXIX Bar Ṣawma I ^{er} (1134-1136)	234
30. al-Rāšid (529-530/1135-1136).	235
31. al-Muqtafī (530-555/1136-1160)	236
XXX °Awdišō ^c b. al-Muqlī (1138-1147)	236
XXXI ʾĪšō ^c yaw de Balad (1149-1175)	240
32. al-Mustaṅgid. (555-566/1160-1170)	243
33. al-Mustaḍī ^r (566-575/1170-1180).	246
XXXII Élie III (1176-1190).	249
34. al-Nāšir (575-622/1180-1225).	251
XXXIII Yahwālāhā II (1190-1222).	260
XXXIV Sawrišō ^c b. Qayyūma (1222-1225)	263
35. al-Zāhir (622-623/1225-1226).	266
XXXV Sawrišō ^c b. al-Masiḥī (1226-1256)	267
36. al-Mustaṅšir (623-640/1226-1242)	268

37. al-Musta'şim (640-656/1242-1258)	271
XXXVI Makkîha II (1257-[1265])	273
Conclusion.	275
Glossaire simplifié	280
Index analytique des matières	281
Index des noms propres.	283

A37366
THEOLOGY LIBRARY
CLAREMONT, CALIF

Imprimerie Orientaliste, B.P. 41, 3000 Louvain (Belgique)

34 71799

G95

BR
60
.C5
v.420

Fiey, Jean Maurice.
Chrétiens syriaques sous les
Abbassides surtout à Bagdad, 749-1258 /
par Jean Maurice Fiey. -- Louvain :
Secrétariat du CorpusSCO, 1980.
xxii, 301 p. ; 26 cm. -- (Corpus
scriptorum Christianorum Orientalium ;
v. 420. Subsidia ; t. 59)
Bibliography: p. [vii]-xxii.
Includes indexes.

1. Syriac Christians--Islamic Empire.
I. Title II. Series: Corpus scriptorum
Christianorum orientaliaum ; v. 420.
III. Series: Subsidia ; t. 59.

A37366

